Sommaire

Présentation des tomes I à X des Procès-verbaux du Directoire..... 3

INTRODUCTION..... 2
Une suite à l'édition de Debidour?..... 2
Méthode de travail..... 4
Les séances du Directoire: approche statistique..... 5
Les échanges avec le Corps législatif..... 6
Les "décisions du Directoire"..... 7
Les affaires de guerre..... 7
La police générale..... 10
La justice..... 13
Les nominations de fonctionnaires..... 14
Les finances..... 15
La diplomatie..... 15
L'Intérieur, la marine et les colonies..... 15
Conclusion..... 16

ANNEXES..... 17
I. Liste des documents imprimés et figurés..... 17
IMPRIMÉS..... 17
DOCUMENTS FIGURÉS..... 18
II. Liste des ouvrages imprimés
cités en référence dans l'inventaire..... 19
Instruments de recherche imprimés des Archives nationales..... 19
Autres ouvrages de référence..... 19
III. Conventions d'écriture..... 20
IV. Relevé par départements des cotes d'arrêtés de nomination et destitution de l'an IV au 15 pluviôse an V. 20

INVENTAIRE..... 36
Séances du 16 au 30 pluviôse an V [4-18 février 1797]..... 37
Séance du 16 pluviôse an V [4 février 1797], Reubell président..... 37
Séance du 17 pluviôse an V [Dimanche 5 février 1797]..... 40
Séance du 18 pluviôse an V [6 février 1797]..... 41
Séance du 19 pluviôse an V [7 février 1797]..... 43
Séance du 20 pluviôse an V [8 février 1797]..... 47
Séance du 21 pluviôse an V [9 février 1797]..... 48
Séance du 22 pluviôse an V [10 février 1797]..... 48
Séance du 23 pluviôse an V [11 février 1797]..... 50
Séance du 24 pluviôse an V [Dimanche 12 février 1797]..... 53
Séance du 25 pluviôse an V [13 février 1797]..... 55
Séance du 26 pluviôse an V [14 février 1797]..... 57
Séance du 27 pluviôse an V [15 février 1797]..... 59
Séance du 28 pluviôse an V [16 février 1797]..... 61
Séance du 29 pluviôse an V [17 février 1797]..... 64
Séance du 30 pluviôse an V [18 février 1797]..... 66
Séances du 1er au 30 ventôse an V [19 février-20 mars 1797]..... 67
Séance du 1er ventôse an V [Dimanche 19 février 1797]..... 67
Séance du 2 ventôse an V [20 février 1797]..... 68
Séance du 3 ventôse an V [21 février 1797] 71
Séance du 4 ventôse an V [22 février 1797]..... 73
Séance du 5 ventôse an V [23 février 1797]..... 74
Séance du 6 ventôse an V [24 février 1797]..... 75
Séance du 7 ventôse an V [25 février 1797]..... 76
Séance du 8 ventôse an V [dimanche 26 février 1797]..... 77
Séance du 9 ventôse an V [27 février 1797]..... 80
Séance du 10 ventôse an V [28 février 1797]..... 81

Séance du 11 ventôse an V [1er mars 1797]....82
Séance du 12 ventôse an V [2 mars 1797]....82
Séance du 13 ventôse an V [3 mars 1797]....84
Séance du 14 ventôse an V [4 mars 1797]....85
Séance du 15 ventôse an V [dimanche 5 mars 1797]....87
Séance du 16 ventôse an V [6 mars 1797]....88
Séance du 17 ventôse an V [7 mars 1797]....90
Séance du 18 ventôse an V [8 mars 1797]....92
Séance du 19 ventôse an V [9 mars 1797]....94
Séance du 20 ventôse an V [10 mars 1797]....95
Séance du 21 ventôse an v [11 mars 1797]....96
Séance du 22 ventôse an V [dimanche 12 mars 1797]....97
Séance du 23 ventôse an V [13 mars 1797]....99
Séance du 24 ventôse an V [14 mars 1797]....100
Séance du 25 ventôse an V [15 mars 1797]....101
Séance du 26 ventôse an V [16 mars 1797]....102
Séance du 27 ventôse an V [17 mars 1797]....104
Séance du 28 ventôse an V [18 mars 1797]....105
Séance du 29 ventôse an V [dimanche 19 mars 1797]....106
Séance du 30 ventôse an V [20 mars 1797]....107
Séances du 1er au 30 germinal an V [21 mars-19 avril 1797]....109
Séance du 1er germinal an V [21 mars 1797]....109
Séance du 2 germinal an V [22 mars 1797]....110
Séance du 3 germinal an V [23 mars 1797]....111
Séance du 4 germinal an V [24 mars 1797]....112
Séance du 5 germinal an V [25 mars 1797]....114
Séance du 6 germinal an V [dimanche 26 mars 1797]....115
Séance du 7 germinal an V [27 mars 1797]....115
Séance du 8 germinal an V [28 mars 1797]....117
Séance du 9 germinal an V [29 mars 1797]....118
Séance du 10 germinal an V [30 mars 1797]....119
Séance du 11 germinal an V [31 mars 1797]....120
Séance du 12 germinal an V [1er avril 1797]....122
Séance du 13 germinal an V [dimanche 2 avril 1797]....125
Séance du 14 germinal an V [3 avril 1797]....127
Séance du 15 germinal an V [4 avril 1797]....128
Séance du 16 germinal an V [5 avril 1797]....129
Séance du 17 germinal an V [6 avril 1797]....132
Séance du 18 germinal an V [7 avril 1797]....133
Séance du 19 germinal an V [8 avril 1797]....136
Séance du 20 germinal an V [dimanche 9 avril 1797]....137
Séance du 21 germinal an V [10 avril 1797]....138
Séance du 22 germinal an V [11 avril 1797]....139
Séance du 23 germinal an V [12 avril 1797]....141
Séance du 24 germinal an V [13 avril 1797]....142
Séance du 25 germinal an V [14 avril 1797]....144
Séance du 26 germinal an V [15 avril 1797]....145
Séance du 27 germinal an V [dimanche 16 avril 1797]....147
Séance du 28 germinal an V [17 avril 1797]....148
Séance du 29 germinal an V [18 avril 1797]....149
Séance du 30 germinal an V [19 avril 1797]....154
Séances du 1er floréal au 10 prairial an V [20 avril-29 mai 1797]....155
Séance du 1er floréal an V [20 avril 1797]....155
Séance du 2 floréal an V [21 avril 1797]....156
Séance du 3 floréal an V [22 avril 1797]....159
Séance du 4 floréal an V [dimanche 23 avril 1797]....160

Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons.

Séance du 5 floréal an V [24 avril 1797]....162
Séance du 6 floréal an V [25 avril 1797]....163
Séance du 7 floréal an V [26 avril 1797]....165
Séance du 8 floréal an V [27 avril 1797]....166
Séance du 9 floréal an V [28 avril 1797]....167
Séance du 10 floréal an V [29 avril 1797]....168
Séance du 11 floréal an V [dimanche 30 avril 1797],
Le Tourneur, president.... 169
Séance du 12 floréal an V [1er mai 1797].... 170
Séance du 13 floréal an V [2 mai 1797].... 173
Séance du 14 floréal an V [3 mai 1797].... 175
Séance du 15 floréal an V [4 mai 1797].... 177
Séance du 16 floréal an V [5 mai 1797].... 178
Séance du 17 floréal an V [6 mai 1797].... 179
Séance du 18 floréal an V [dimanche 7 mai 1797]....182
Séance du 19 floréal an V [8 mai 1797].... 184
Séance du 20 floréal an V [9 mai 1797].... 185
Séance du 21 floréal an V [10 mai 1797].... 186
Séance du 22 floréal an V [11 mai 1797].... 187
Séance du 23 floréal an V [12 mai 1797].... 189
Séance du 24 floréal an V [13 mai 1797].... 191
Séance du 25 floréal an V [dimanche 14 mai 1797]....194
Séance du 26 floréal an V [15 mai 1797].... 195
Séance du 27 floréal an V [16 mai 1797].... 197
Séance du 28 floréal an V [17 mai 1797].... 199
Séance du 29 floréal an V [18 mai 1797].... 201
Séance du 30 floréal an V [19 mai 1797].... 202
Séance du 1er prairial an V [20 mai 1797]....202
Séance du 2 prairial an V [dimanche 21 mai 1797]....205
Séance du 3 prairial an V [22 mai 1797]....208
Séance du 4 prairial an V [23 mai 1797]....210
Séance du 5 prairial an V [24 mai 1797]....212
séance du 6 prairial an V [25 mai 1797]....213
Séance du 7 prairial an V [26 mai 1797], présidence de Carnot.... 215
Séance du 8 prairial an V [27 mai 1797]....216
Séance du 9 prairial an V [dimanche 28 mai 1797]....218
Séance du 10 prairial an V [29 mai 1797]....220

Présentation des tomes I à X des *Procès-verbaux du Directoire.*

L'inventaire des *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* prend la suite du *Recueil des actes du Directoire exécutif (Procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers),* par A. Debidour, Paris, 1910-1917, 4 vol. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), édition au jour le jour des registres des procès-verbaux du Directoire allant de la première séance du Directoire le 11 brumaire an IV [2 novembre 1795] au 15 pluviôse an V [3 février1797].

Les *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* sont découpés en dix tomes, ici désignés sous les noms de fichier *pv1* à *pv10*:
- Tome I: 16 pluviôse- 10 prairial an V [4 février-29 mai 1797]
- Tome II: 11 prairial-5e complémentaire an V [30 mai-21 septembre 1797]
- Tome III: 1er vendémiaire-30 frimaire an VI [22 septembre-20 décembre 1797]
- Tome IV: nivôse-ventôse an VI [21 décembre 1797-20 mars 1798]
- Tome V: germinal-messidor an VI [21 mars-18 juillet 1798]
- Tome VI: 1er thermidor an VI-20 brumaire an VII [19 juillet-10 novembre 1798]
- Tome VII: 21 brumaire -20 pluviôse an VII [11 novembre 1798-8 février 1799]
- Tome VIII: 21 pluviôse-10 floréal an VII [9 février-29 avril 1799]
- Tome IX: 11 floréal-10 thermidor an VII [30 avril-28 juillet 1799]
- Tome X: 1 thermidor an VII-17 brumaire an VIII [29 juillet-8 novembre 1799].

Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III.

Chaque tome est muni de son index détaillé, plus complet que l'analyse donnée dans l'inventaire pour les éléments nominatifs inventoriés (nominations de fonctionnaires locaux et arrêtés sur les militaires en particulier), constituant ainsi un index-inventaire), à raison de trois à cinq fichiers par tome, désignés sous les noms de fichier *pv + n° du tome + ind1, 2* etc.
Dans les index, les renvois sont fait aux dates des séances du Directoire et non pas aux folios des registres des procès-verbaux et aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III. Pour trouver la cote des documents, se reporter à l'inventaire à la date de la séance indiquée dans la référence de l'index. L'astérisque après une date désigne toute précision non reprise dans le texte de l'inventaire de la séance indiquée.

ARCHIVES NATIONALES

LES PROCÈS-VERBAUX DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF
AN V - AN VIII

INVENTAIRE DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS ET DES MINUTES DES ARRÊTÉS, LETTRES ET ACTES DU DIRECTOIRE postérieurs au *Recueil des actes du Directoire exécutif* d'Antonin Debidour

TOME I

16 pluviôse - 10 prairial an V
[4 février - 29 mai 1797]
(registres AF* III 6, folio 97 verso, à AF* III 7, folio 186 verso;
cartons AF III 431, plaquette 2465, à AF III 451, plaquette 2669)

par Pierre-Dominique Cheynet
Conservateur en chef aux Archives nationales
1997 (édition pour mise en ligne, 2006)

INTRODUCTION

Comme l'annonçait la préface des *Archives du Directoire exécutif. Inventaire des articles AF III 1 à 51 J*, Paris, Archives nationales, 1996, le présent volume est le premier d'une suite au *Recueil des actes du Directoire exécutif. Procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers* publié par Debidour en quatre tomes[1]. L'édition de Debidour va de l'installation du Directoire exécutif le 11 brumaire an IV [2 novembre 1795] au 15 pluviôse an V [3 février 1797]. Cette suite se propose de donner l'inventaire des procès-verbaux du Directoire jusqu'à la fin du régime directorial. Le travail entrepris ici s'inscrit donc dans la perspective des bicentenaires: celui de la Révolution de 1789, celui du coup d'État du Dix-Huit Brumaire an VIII [9 novembre 1799] et du Consulat, sans négliger le deux-centième anniversaire du Directoire exécutif lui-même. Il comblera une lacune dont les historiens de la période directoriale soulignaient souvent les inconvénients et qu'il appartenait donc aux Archives nationales de compléter. Plusieurs universitaires spécialistes de notre période ont bien voulu nous encourager dans cette entreprise: c'est à eux en premier lieu qu'elle se destine et que s'adressent nos remerciements pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu manifester pour ce projet de contribution des Archives à la recherche historique. Le soutien que ne nous ont pas ménagé successivement Mesdames Denise Devos et Aline Vallée, chefs de la section moderne des Archives nationales, puis Madame Yvette Lebrigand, conservateur général chargée de la section du XIXe siècle du Centre historique des Archives nationales, et Monsieur Érik Le Maresquier, chef du service des publications de cette maison, de la conception de ce travail à sa mise au net et à sa parution, nous a permis d'envisager ce programme de travail et guidé dans sa réalisation: qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Ce premier volume couvre les séances du 16 pluviôse [4 février 1797] au 10 prairial an V [29 mai 1797], soit un peu moins de quatre mois. Il prend fin avec l'élection de Barthélemy au Directoire.

La diversité des affaires traitées au jour le jour dans les procès-verbaux du Directoire rendait indispensable de munir chaque tome de son index. Les moyens informatiques actuels nous permettent d'envisager, après l'achèvement de l'inventaire jusqu'au Dix-Huit Brumaire, de livrer ensuite à la recherche un index général informatisé des procès-verbaux du Directoire exécutif en fusionnant les index de chaque tome.

Une suite à l'édition de Debidour?

Depuis quatre-vingts ans, nous ne sommes pas les premiers à nous être soucié de rechercher l'existence de manuscrits de Debidour, question que personne à notre connaissance n'a pu résoudre à ce jour: d'après les spécialistes les plus autorisés de l'histoire du Directoire, on ne sait si notre auteur avait pu poursuivre son édition au-delà de son quatrième tome et l'on n'a aucun espoir d'en trouver la substance si elle a existé.

Continuer le travail que Debidour avait consacré aux quinze premiers mois des procès-verbaux du Directoire pouvait consister à respecter fidèlement ses méthodes de publication. Nous avons pensé plus utile d'y renoncer pour donner au public un instrument de recherche plus synthétique et plus exhaustif, en remplaçant l'édition littérale qu'il avait en charge par un inventaire d'archives. Ce qu'on lit dans les quatre tomes du *Recueil des actes du Directoire exécutif* est en effet une édition complète du texte des registres des procès-verbaux (AF* III 1 à

[1] Marc-Élie-Louis-Marie-Antoine, dit Antonin Debidour (Nontron, 31 janvier 1847- Paris, 21 février 1917), docteur en histoire, doyen de la faculté des lettres de Nancy, inspecteur général de l'Instruction publique. Presque condisciple d'Aulard, qui était de la promotion suivant la sienne (1866) à l'École normale supérieure, c'était un spécialiste de l'histoire diplomatique du XIXe siècle, en même temps qu'un historien des rapports de l'Église et de l'État. Il fut un très laïc professeur d'histoire du christianisme dans les temps moderne, chaire de la faculté des lettres de Paris créée pour lui en 1906. Il mourut pendant la correction des épreuves de son quatrième tome du *Recueil des actes du Directoire exécutif.*

17 et AF* III 20, registre des délibérations secrètes[1]), complétée par celle de lettres du Directoire choisies par l'auteur en fonction de leur intérêt, surtout en matière militaire et diplomatique, dont il trouvait les minutes dans les dossiers des séances du groupe AF III 314 à 637 (minutes des arrêtés, messages et lettres du Directoire), et, plus rarement, dans quelques autres parties de la sous-série (notamment: AF III 42 et 43, dossiers de la conspiration de Babeuf, aujourd'hui inventoriés dans les *Archives du Directoire*).

Sa méthode, dont nous soulignons, pour l'avoir vérifié en de nombreux cas, le soin et la grande fidélité au texte, servie par un œil paléographique très sûr, le faisait copier *in extenso* et de façon répétitive beaucoup de longs dispositifs, ainsi ceux décrivant, dans le registre, l'introduction d'un messager du Conseil des Anciens apportant une résolution adoptée en forme de loi, puis l'adoption de l'arrêté du Directoire par lequel, conformément à la constitution de l'an III, il en prescrit la publication et en adresse à cet effet une expédition au ministre de la Justice. Pour qui veut trouver rapidement une affaire dans le texte d'une séance, l'édition de Debidour a également un autre inconvénient: la publication respectant l'ordre du procès-verbal, le lecteur doit parcourir le texte de la séance entière. Enfin, et peut-être surtout, la place faite par l'auteur aux affaires que le procès-verbal ne cite pas est extrêmement réduite: il les mentionne brièvement en note à la fin de chaque séance. Or nous les croyons aussi importantes que celles figurant au procès-verbal. Nous pensons surtout aux arrêtés de nomination de fonctionnaires des administrations et des juridictions locales. On ne trouve dans Debidour que l'indication des départements concernés: l'historien d'une localité doit donc parcourir ses quatre volumes pour dresser la liste des références intéressant son département, puis vérifier sur les documents si sa commune est concernée. Ces arrêtés de nomination ont un intérêt évident pour l'histoire locale et sont un complément aux séries L (période révolutionnaire) des Archives départementales comme aux fonds des archives communales; ils offrent aussi des références utiles pour toutes les études biographiques qui forment l'un des thèmes de recherche les plus féconds de l'histoire des administrations entre la fin de l'Ancien Régime et l'Empire; ils sont enfin une source de première importance pour l'histoire politique locale.

Quant aux arrêtés sur le personnel militaire non cités dans le registre des procès-verbaux, ils permettront à bien des amateurs de généalogie d'avoir accès aux dossiers de carrière des militaires de la Révolution. Ils donnent en effet le plus souvent la clé d'accès aux fonds du Service historique de l'armée de terre qui fait généralement défaut: l'indication des régiments auxquels appartenaient les sous-officiers et officiers rencontrés dans cet inventaire, plus rarement les hommes du rang, que nous n'avons qu'en petit nombre ici.

Achever l'œuvre de Debidour n'est pas une idée neuve. Nos prédécesseurs des Archives nationales, entre autres, s'en sont préoccupés dans l'Entre-Deux-Guerres: ils ont dressé un inventaire manuscrit des minutes des arrêtés, messages et lettres du Directoire, complet pour la période postérieure à la publication de Debidour (AF III 431 à 637), par M. Dillay, M. Le Grand et S. Clémencet, 1940, 3000 pages en 13 volumes avec index sur fiches. Nous nous sommes largement servi de cet instrument de recherche pour la description des pièces des dossiers des séances, en en complétant et précisant les descriptions, que nous avons ordonnées en rapport au texte des procès-verbaux. Cet inventaire manuscrit ne pouvait être cependant utilisé en l'état: il ne se réfère pas au procès-verbal, mais suit l'ordre, très aléatoire, dans lequel les pièces de chaque séance ont été rangées lorsqu'elles ont été reliées en plaquettes.

---

[1] Pour une présentation complète de la sous-série AF III, on se reportera à l'*État général des fonds des Archives nationales*, tome II, 1789-1940, Paris, Archives nationales, 1978, pages 468-477. Les instruments de recherche s'y rapportant sont décrits, tels qu'ils existaient alors, dans l'*État des inventaires des Archives nationales*, tome II, 1789-1940, Paris, Archives nationales, 1991, pages 184-189. L'introduction des *Archives du Directoire exécutif. Inventaire des articles AF III 1 à 51 J*, Paris, Archives nationales, 1996, fournit une présentation de la sous-série et une esquisse de guide des recherches sur les sources complémentaires dans les services d'archives publics français.

Méthode de travail

Comme celle de Debidour, la méthode de présentation que nous avons adoptée se réfère d'abord au contenu des délibérations tel que le registre les cite: nous donnons un inventaire des séances au jour le jour en partant du procès-verbal de la séance. L'édition de texte présentant de multiples inconvénients, nous donnons une analyse archivistique des documents, en rédigeant donc l'inventaire analytique des registres et un inventaire semi-analytique des dossiers de séances. À de rares exceptions près, l'ordre du registre ne nous a pas semblé devoir être retenu: à supposer qu'il ait été fidèle au déroulement de la séance, ce qui n'est pas certain - les copistes préparaient le texte à partir des feuilles de travail et des minutes d'arrêtés pour rédiger la minute du procès-verbal (minutes et feuilles de travail sont conservées dans le groupe des pièces du contrôle des procès-verbaux du Directoire, AF III 1 à 16[1]) -, cela ne présente que très rarement un intérêt historique. Si cela s'avère utile, nous donnons au lecteur les indications nécessaires pour retrouver l'ordre dans lequel le procès-verbal énumère les affaires du jour.

Pour faciliter la consultation de l'inventaire, nous avons adopté un ordre constant de présentation, quitte à le modifier au cas par cas lorsque l'actualité de la séance l'exigeait. Cet ordre met en tête les relations de l'exécutif avec le Corps législatif, par conformité avec la hiérarchie des pouvoirs sous le régime de la constitution de l'an III:

1. Promulgation des lois.
2. Messages du Corps législatif (presque exclusivement: du Conseil des Cinq-Cents) reçus par le Directoire.
3. Messages du Directoire au Corps législatif.
4. Décisions du Directoire (affaires ne se rattachant à aucun département ministériel).
5. Arrêtés et autres actes du Directoire cités au procès-verbal se rattachant à un ministère, énumérés dans leur ordre alphabétique (Finances, Guerre, Intérieur, Justice, Marine et Colonies, Police générale, Relations extérieures).
6. Affaires non citées au procès-verbal, inventoriées dans l'ordre de leur classement dans le groupe AF III 431 à 637, précédées des affaires relevées dans le registre des délibérations secrètes du Directoire que ne cite pas le procès-verbal.

Dans le titre de chaque séance[2], on donne l'indication des folios du registre des procès-verbaux et celle du carton et des plaquettes[3] du dossier de cette séance dans le groupe des minutes de AF III. Dans la partie des affaires signalées au procès-verbal, les cotes des pièces suivent leurs analyses; elles les introduisent pour les affaires non citées au procès-verbal. Dans les analyses, on imprime en grands caractères les informations tirées du texte du registre, les compléments venant du dossier de la séance dans le groupe des minutes - souvent indispensables à la compréhension des affaires - étant composés dans un caractère plus petit, également employé pour l'inventaire des affaires non citées au procès-verbal.

On ne donne ici aucun relevé de sources complémentaires: on nous pardonnera sans doute de renvoyer aux développements de l'introduction des *Archives du Directoire exécutif*, de même que pour la présentation de la sous-série AF III.

---

[1] Articles inventoriés dans *Les Archives du Directoire*, *op. cit.*, pages 91-113.

[2] Ce titre est introduit par la date du jour, donnée dans le calendrier révolutionnaire et dans le calendrier grégorien, la conversion des dates étant faite grâce au logiciel CALREP créé par M. Patrick Laharie, documentaliste à la section du XIXe siècle des Archives nationales, que nous remercions vivement d'avoir mis à notre disposition cet instrument de travail des plus commode.

[3] Dans cette partie de la sous-série AF III, les dossiers, tels que Félix Rocquain les avait numérotés, ont été ensuite reliés en plaquettes, l'expression *plaquette* se substituant à celle de *dossier* dans l'énoncé des cotes. Ces indications sont nécessaires pour exprimer les cotes.

On souligne l'intérêt de comparer, au jour le jour, les documents inventoriés ici avec les feuilles de travail qui se trouvent dans les dossiers du groupe des pièces du contrôle des procès-verbaux de AF III. Séparés par tradition dès le Directoire, le groupe des matériaux des procès-verbaux et celui des arrêtés se complètent bien que cela n'apparaisse pas dans nos inventaires: on a besoin de consulter ensemble le dossier des pièces d'une séance et celui des feuilles de travail. On a expliqué, dans les *Archives du Directoire exécutif*, pourquoi l'on n'y signalait alors que les documents sortant de l'ordinaire, ceux qui y sont classés par accident ainsi que les corrections de fond sur les textes des minutes des procès-verbaux. La comparaison entre les deux parties devra être faite très systématiquement pour vérifier bien des renseignements incomplets ou incertains et comprendre le fonctionnement de la formidable machine administrative qui présidait à la tenue des séances du Directoire. Que la concision de l'inventaire de cette partie publié en 1996 ne donne pas l'impression que ces vérifications soient superflues. On a enfin signalé dans l'introduction des *Archives du Directoire exécutif* les registres de correspondance du secrétaire général du Directoire (AF* III 29 à 34) et les registres d'enregistrement des arrêtés du Directoire relatifs à chacun des ministères, qui sont d'autres compléments intéressants pour contrôler les affaires décidées en séance par le Directoire.

Nous n'avons pas ici à présenter une chronologie des événements politiques et militaires: le chercheur qui n'est pas familier de notre période trouvera sans peine cet indispensable auxiliaire dans les manuels et dictionnaires d'histoire de la Révolution. Cependant, notre travail étant, par nature, présenté dans l'ordre chronologique, le lecteur non spécialiste de la période se reportera utilement aux chronologies existantes: si nos documents sont datés de l'instant où la décision est prise par les Directeurs - ce qui est parfois à discuter -, seules les affaires parisiennes viennent à la date de l'événement, à condition néanmoins que le Directoire y réagisse sans tarder. Tout ce qui concerne la province, tout ce qui traite des opérations militaires arrive ici au moment où le Directoire a pris connaissance de l'événement: cela crée un décalage chronologique dont le lecteur doit tenir compte. De pluviôse à la fin de l'an V, nous n'avons trouvé aucune affaire qui ait été annoncée à Paris par le télégraphe de Chappe. Seule fonctionnait alors la ligne de Paris à Lille, prolongée jusqu'à Dunkerque à partir de germinal an VI (la ligne vers Huningue et la frontière de Bâle ne fut achevée qu'en thermidor an VII, après avoir été ouverte jusqu'à Metz le 1er prairial an VI et à Strasbourg le 21 messidor suivant, et celle de Brest date de germinal an VII[1]). Les nouvelles des départements et des armées n'arrivent donc qu'au rythme des messagers par voie de terre. Ainsi l'armistice signé par Bonaparte avec les Autrichiens au château de Leoben après sa marche triomphale du col du Tarvis en direction de Vienne le 29 germinal [18 avril 1797] n'est évoqué qu'en séance du 11 floréal [30 avril] d'après une dépêche reçue de Moreau, général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle. L'ouverture des hostilités par Bonaparte contre Venise le 14 floréal [3 mai] se trouve citée lors de la séance du 27 [16 mai], le jour même de la signature du traité de paix signé à Milan par Bonaparte, dont une copie se trouve classée dans le dossier de la séance à côté du message du Directoire aux deux Conseils leur annonçant la déclaration de guerre. On ne sait pas à quelle date le traité de Milan a été connu du Directoire. Lorsque Bonaparte prend la peine de rendre compte de ses faits et gestes, cela n'apparaît dans le procès-verbal du Directoire que douze ou treize jours plus tard.

Les séances du Directoire: approche statistique

Les cent dix-sept séances quotidiennes inventoriées du 16 pluviôse au 10 prairial an V comprennent un total de trois mille cinq cents actes du Directoire, soit une moyenne quotidienne de trente, le total le plus élevé étant de quatre-vingt-deux actes le 16 germinal. Plus du quart des actes sont des décisions non mentionnées aux procès-verbaux: notamment les arrêtés de nominations de fonctionnaires de la Justice (justices de paix jusqu'avant les élections de germinal et commissaires du Directoire près les tribunaux: 171) et de commissaires du

[1] Voir les articles AF III 22 et 23, inventoriés dans *Les Archives du Directoire*, pages 140-144.

Directoire près les administrations centrales et municipales (367 cas), ainsi que les autorisations de résidence à Paris d'étrangers, en majorité suisses, avec de nombreux américains, mais aussi allemands, italiens, suédois, de Français établis de longue date à l'étranger, d'anciens députés à la Convention, de fonctionnaires destitués et de prévenus d'émigration (324 arrêtés).

Les échanges avec le Corps législatif

Les échanges entre le Directoire et le Corps législatif occasionnent un total de 548 actes, soit 15,63 % du total des actes du Directoire inventoriés dans le présent inventaire. Ce sont, pour l'essentiel, 252 réceptions de lois et 215 messages du Directoire aux Cinq-Cents. Ce nombre est sans doute plus élevé qu'en d'autres périodes, à cause des élections législatives de germinal an V, sanctionnées par quatre-vingt-onze lois reçues et promulguées dans la seule séance du 2 prairial. Le nombre de séances au cours desquelles on ne reçoit aucune loi s'élève à trente-trois (28, 2%), mais l'on ne compte que cinq jours entièrement dépourvus de toute relation avec le Corps législatif. Rappelons qu'une partie des messages du Directoire aux Cinq-Cents procède de travaux ministériels.

Les relations du Directoire avec les deux Conseils se retrouvent, à l'autre bout de la procédure d'adoption des lois et des messages entre l'exécutif et le législatif, dans les dossiers des deux assemblées, dont les Archives nationales ont publié l'inventaire en 1976[1]. C'est dans la série C, et non dans AF III, que l'on trouve les pièces annexes aux messages du Directoire aux Cinq-Cents. Les dossiers des séances du Directoire ne comprennent généralement que la minute du message et, parfois, des pièces préparatoires. Les seules exceptions à cette règle dans notre inventaire sont celles des messages du 19 pluviôse sur le transfert de l'hospice civil de Granville de Saint-Nicolas-près-Granville (auj.: commune de Granville) au couvent des Cordeliers de Granville, et du 23 floréal sur l'établissement de l'école centrale du Cantal au séminaire de Saint-Flour, accompagné d'une série complète de dessins et plans d'architecture d'ailleurs assez intéressants. L'inventaire de la série C ne donne que les dates extrêmes des dossiers contenant les messages: le lecteur trouvera ici leurs dates. Parfois les rapports ministériels annexés aux messages ne figurent même pas dans le dossier de séance du Directoire. Dans la sous-série AF III, les messages des Conseils au Directoire sont classés dans les dossiers des séances de leur date d'émission par les conseils, mais nous les citons à la date de leur examen en séance du Directoire, le lendemain le plus souvent.

Au nombre de ces messages figurent ceux du Conseil des Anciens transmettant au Directoire les résolutions des Cinq-Cents adoptées par l'autre conseil, qui deviennent des lois par l'arrêté de promulgation du Directoire. Dans cet inventaire et dans l'index, on a abrégé ces mentions sous la forme suivante: *loi de tel jour* (cette date étant celle du message des Anciens), en donnant en référence dans l'index la date de l'arrêté de promulgation.

Parce qu'il procédait à une édition de texte, Debidour signalait ceux des messages du Directoire aux Cinq-Cents que le texte du procès-verbal décrit parmi les affaires examinées lors des séances de travail des ministres et indique comme pris sur leur rapport. L'ordre d'analyse que nous suivons ne permet pas cette distinction avec les messages apparaissant, en l'absence de ce renseignement, comme procédant d'une décision du Directoire lui-même. Nous avons constaté en cours de travail que cette précision était formelle. Elle n'indique pas qui, du ministre, des sections du Directoire, ou encore de tel ou tel Directeur, est l'instigateur de l'affaire, sauf pour des mesures techniques, tels les messages concernant les ventes de biens nationaux, qui sont l'œuvre du ministre des Finances Ramel de Nogaret, ou, en matière judiciaire, ceux portant référé au Corps législatif, qu'on n'a aucune peine à attribuer au ministre concerné. En revanche, un message pris sur le rapport du même Ramel pour réclamer des crédits au Corps législatif se rattache souvent plus aux conflits incessants en la matière entre le Directoire et les Conseils qu'aux problèmes techniques qui en sont l'occasion.

[1] R. Anchel, H. Patry et J. Chaumié, *Les papiers des Assemblées du Directoire aux Archives nationales. Inventaire de la série C (Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens)*, Paris, Archives nationales, 1976.

Les "décisions du Directoire"

Les paragraphes que nous avons intitulé *Décisions du Directoir*e concernent des actes qu'on peut, pour l'essentiel, regrouper en deux catégories. En premier lieu, des secours et pensions décidés de manière extraordinaire par le Directoire sans référence à un dossier de travail ministériel (on en trouve d'autres dans les dossiers par ministère, tels que les pensions militaires, et les pensions présentées par le ministre de l'Intérieur, comme celles des victimes de l'explosion de la poudrière de Grenelle en l'an II). En second, des réponses du Directoire à des hommages par des particuliers d'ouvrages littéraires, et plus rarement d'œuvres d'art. Cette catégorie fait l'objet de la rubrique *Publications, hommages au Directoire* de l'index. Signalons ici la première édition de l'un des manuels de latin les plus répandus en France jusqu'à la fin du XIXe siècle, le *Manuel latin contenant un choix de compositions françaises et un recueil de petites histoires et fables latines*, de Jean-Étienne-Judith Forestier, dit Boinvilliers, professeur à l'école centrale de l'Oise (séance du 17 floréal), un modèle de la Bastille sculpté en buis d'Espagne par Person, membre du Lycée des arts, ex-avocat et membre de la Société d'Agriculture, puis secrétaire au Comité de sûreté générale (séance du 4 ventôse) et un tableau représentant la signature des préliminaires de la paix de Leoben, par Claude Hoin, peintre, de Paris, sans doute le fils de Claude-Jean-Baptiste Hoin, peintre connu des dictionnaires d'histoire de l'art (séance du 2 prairial).

Les affaires de guerre

Les dossiers énumérés dans nos rubriques par ministère sont souvent mentionnés, dans le registre, comme relevant des ministres ou destinés à tel ou tel d'entre eux. Parfois, ce sont les minutes des arrêtés et leurs pièces jointes qui permettent ces rattachements, qui sont donc rarement faits par déduction. Il faut ici éviter d'induire le lecteur en erreur: que des affaires soient évoquées sous une rubrique ministérielle ne signifie pas qu'elles procèdent invariablement du travail des bureaux du ministre. Le croire serait méconnaître l'importance des divisions du Directoire, telle qu'on la devine à travers les dossiers sur l'organisation de ses bureaux (voir l'introduction des *Archives du Directoire exécutif*). On ne peut opérer la distinction qu'en étudiant les feuilles de travail du groupe des matériaux du contrôle des procès-verbaux (AF III 1 à 16). La seule exception à cette règle est, en l'an V, celle des affaires militaires: le registre mentionne très systématiquement ce qui est classé à la section de la Guerre (arrêtés sur le personnel des armées), au bureau topographique du Directoire (lettres dites *sur le service militaire*, c'est à dire correspondances du Directoire avec les généraux en chef des armées et le ministre sur des questions d'administration de la Guerre, plus rarement avec des commissaires des guerres, dont Haussmann, oncle du préfet de police de Paris du Second Empire, en fonction à l'armée de Sambre-et-Meuse au début de notre période), et parfois au bureau de l'artillerie et du génie. Le poids des problèmes de la guerre et la marque personnelle de Carnot sont des causes concomitantes du développement particulier de la structure administrative en cette matière par rapport aux autres grandes fonctions d'État dont les procès-verbaux retracent l'exercice par le Directoire.

Les affaires militaires représentent en effet près du quart du total des actes du Directoire inventoriés ici (856 cas, avec quelques incertitudes statistiques pour les arrêtés collectifs de nomination de personnel, dont les totaux ne sont pas toujours aisés à établir et qui concernent un nombre de bénéficiaires beaucoup plus élevé). On n'a relevé que neuf séances (soit 7,69% de leur total) sans aucune affaire militaire.

L'intérêt des lettres du Directoire aux généraux en chef des armées, dites *lettres sur le service militaire*, est connu depuis la publication de Debidour, qui en donne le texte. Les lettres de même nature signalées par nous mériteraient également l'édition que les limites de notre publication ne nous permettent pas de donner ici. À partir des derniers mois de l'an V, une partie de ces lettres n'est plus conservée en minutes dans les dossiers de séances. Peut-être est-ce dû à un arrêté du Directoire du 22 floréal réorganisant le Dépôt de la Guerre, créé en 1688 et dont le général Calon avait modifié les attributions pour en faire un dépôt général de géographie, et y réunissant le cabinet topographique et historique militaire qui relevait

auparavant du Directoire. Comme les employés du cabinet topographique, les minutes des lettres *sur le service militaire* seraient alors passées au ministère de la Guerre, ce qui pose des questions intéressantes sur les rapports entre le Directoire et les ministres comme sur la prédominance de Carnot dans ces affaires. Où chercher les minutes des lettres du Directoire qui manqueront dans le groupe des minutes à la fin de l'an V est une question ardue. À première vue, le groupe de la Guerre de AF III (AF III 143 à 201) ne semble pas les conserver: l'inventaire dactylographié de ce groupe, dû à Mesdames S. de Dainville-Barbiche et D. Devos, nous permet de nous en assurer. La vérification serait donc à faire dans les fonds du service historique de l'armée de terre.

C'est naturellement le général en chef de l'armée d'Italie qui, dans notre inventaire, est destinataire du plus grand nombre de ces lettres (47 références dans l'index), ce qui est beaucoup plus que pour Hoche et Moreau, généraux en chef des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle (respectivement 24 et 17 références). Les échanges avec Bonaparte ne se bornent pas aux questions stratégiques des opérations de l'armée d'Italie en l'an V, allant ici de la prise de Mantoue aux préliminaires de paix de Leoben. On voit, dans les premières séances, le Directoire insister auprès de Bonaparte pour qu'il marche sur Rome après la prise de la Romagne, projet auquel Bonaparte préféra l'offensive contre les possessions autrichiennes de l'Italie septentrionale, mais on voit aussi le Directoire faire passer à Bonaparte, négociateur de la paix avec le général Clarke, ses vues sur les principautés de l'Empire germanique, les échanges de territoires à opérer avec le roi de Piémont-Sardaigne, ou encore les débouchés à donner à la future République cisalpine sur l'Adriatique lors de la conquête des territoires vénitiens et la nécessité de garantir à la France la possession de Corfou pour ôter à l'Autriche sa suprématie sur cette mer, question annonçant la future expédition d'Égypte. Nous n'avons que peu d'échos des correspondances de Bonaparte avec le Directoire: leurs relations s'écartaient de celles d'un subordonné avec ses supérieurs. Ainsi c'est par l'intermédiaire de Moreau qu'on apprend à Paris la signature des préliminaires de paix de Leoben. Notons ici, en séance du 5 floréal, la mention d'une suggestion de Bonaparte d'envoyer tous les ans une cinquantaine d'enfants corses dans des maisons d'éducation françaises pour *maintenir la tranquillité dans l'île et l'attacher durablement à la République*.

La grande majorité des arrêtés concernant la Guerre se compose d'arrêtés sur le personnel militaire et, surtout, de brevets de nomination. On trouvera ainsi entre autres, dans l'index, un total de 2132 rubriques correspondant aux noms d'officiers et sous-officiers cités dans les feuilles de brevet de nomination, dont les noms ne sont pas donnés dans le cours de l'inventaire: ils sont repris de l'inventaire manuscrit du groupe AF III 314 à 637 (minutes des arrêtés; messages et lettres du Directoire) déjà cité, où l'on avait pris soin de les relever. Le texte de l'inventaire ne reprend pas ces longues listes de noms (une centaine par document au moins): en ce cas, l'index est donc un index-inventaire. Comme nous l'avons dit plus haut, que ces brevets donnent l'arme et l'unité auxquelles appartiennent ces quelque deux mille militaires facilite la reconstitution de leurs carrières dans les archives des unités régimentaires au service historique de l'armée de Terre, où la recherche est impossible si l'on ne connaît pas les unités dans lesquelles les militaires servaient. Malheureusement pour les recherches généalogiques, ces arrêtés ne donnent presque jamais les prénoms.

Il s'agit parfois de promotions accélérées, à moins qu'on ait des membres de la même famille promus simultanément dans le même régiment, un même nom étant donné, en un seul jour, comme breveté sous-lieutenant, lieutenant puis capitaine dans la même unité. Le lecteur intéressé par l'histoire des liens familiaux en temps de guerre pourra mettre à profit ces références, ainsi que d'autres cas de parents servant ensemble dans les mêmes unités ou armées, ce qui était très fréquent: citons ici, d'après la rubrique *Famille* de l'index, les frères d'Augereau et de Lanusse servant comme aides de camp de ces généraux, ou le lieutenant Joseph Dumas, muté dans une unité de sapeur pour rejoindre son père, capitaine, et son frère, volontaire; *a contrario* puisqu'il s'agit d'un remplacement, le Directoire accepte le 12 ventôse qu'un certain Antoine Lamoureux, de Paris, célibataire, remplace son beau-frère Duriez, père de quatre enfants, servant au dépôt de Reims.

En plus des brevets de nomination, d'autres mesures individuelles ou collectives sur le personnel des armées sont prises par arrêtés du Directoire et sont donc signalées dans l'inventaire, les plus importantes figurant dans le texte du procès-verbal. Au total, l'index recense ainsi 61 adjudants généraux, à l'identité souvent incertaine -sans doute parce qu'y figurent des adjudants généraux de la garde nationale à côté d'officiers de l'armée elle-même -, 200 généraux, 44 futurs généraux d'Empire dont nous contribuons ainsi à illustrer les fastes guerriers (citons Lannes, Marmont, Ordener, Pernéty, Reille, Soult), ainsi qu'au minimum 103 militaires de l'artillerie, 83 de la cavalerie (dont le chef d'escadron Caulaincourt, futur aide de camp du Premier Consul, ici chargé de l'escorte de l'ambassadeur ottoman de Marseille à Paris), 55 de régiments de chasseurs, 31 militaires du génie et enfin 962 de l'infanterie.

Nous avons choisi de développer, dans le cours de l'inventaire, la présentation des nombreux arrêtés d'exemption de service militaire. Les exemptions sont, le plus souvent, accordées pour soutien de famille, les raisons étant données brièvement, par exemple: nombre de personnes vivant dans la famille, nombre de frères présents aux armées ou morts au combat, âge des parents indigents, importance des exploitations agricoles ou artisanales dont la marche repose sur les exemptés. Les tableaux d'exemptions donnent très précisément l'indication du lieu de résidence des intéressés, avec mention des départements. Les nombreux bénéficiaires (au nombre de 71 par exemple pour le 22 pluviôse an V) sont énumérés dans l'ordre alphabétique des initiales des patronymes, avec leurs prénoms: c'est dire l'importance de cette source de l'histoire des familles en un temps où, même avant la création de la conscription en l'an VII, un grand nombre de Français est aux armées. Il était impossible de relever tous ces noms dans l'inventaire ou dans l'index. On a donc choisi de signaler les militaires exemptés comme chefs d'entreprise ou comme employés des administrations, notaires y compris, et quelques cas d'exemptions pour maladies graves, sur intervention de personnages haut placés, ou en raison du nombre d'années pendant lesquelles les intéressés avaient été prisonniers de guerre à l'étranger. Ces choix occultent la catégorie la plus importante: celle des cultivateurs et des petits artisans du monde rural, que des relevés systématiques dans les arrêtés d'exemption permettront d'étudier. Signalons ici une source complémentaire, aussi intéressante que méconnue à cause de l'absence d'instrument de recherche, les 77 articles cotés AF III 313/1 à 313/77: demandes relatives à des réquisitions, congés et exemptions de service militaire, an V, sur lesquels Félix Rocquain écrivait dans son inventaire manuscrit de la sous-série *Ce sont des demandes de congés, limités ou non....classées par ordre alphabétique de noms de personnes...Ces documents offrent de l'intérêt à plus d'un égard. D'après les motifs qui appuient ces demandes, on a des renseignements sur l'état de l'esprit public, la situation de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, les souffrances des populations, les maux occasionnés par l'entrée des ennemis sur le territoire, enfin sur l'état général de la France à cette époque. Ces documents seraient certainement à consulter pour une histoire de l'état de la France au temps du Directoire*.

On rencontre peu de mesures marquantes sur l'organisation des armées et celle des services de l'administration militaire. On peut toutefois relever la création de l'école du génie de Metz (séances des 4 et 7 floréal) et un intéressant rapport anonyme, vu en séance du 1er ventôse, critiquant les hôpitaux d'instruction militaires, jugés inefficaces et coûteux: *de tous côtés l'on rencontre des états majors médicaux, des professeurs sublimes et la classe des élèves ne paroit employée que pour cortège et autoriser l'existence des chefs; nulle part on ne leur apprend à lire et à écrire les premiers élémens de l'art auquel on les destine, nulle part on ne leur apprend les termes non plus que le néologisme qu'on veut fourrer partout*, document donnant une statistique des élèves, médecins, chirurgiens et pharmaciens du Val-de-Grâce et de l'hôpital militaire du Gros-Caillou (à Paris), et se plaignant de la construction d'un laboratoire de chimie à l'hôpital militaire de Strasbourg, où *Féret ne veut commencer ses cours que quand le laboratoire sera achevé*.

Par anachronisme, puisqu'elle relève alors du ministère de l'Intérieur, on doit mentionner ici l'ébauche d'une réforme de l'enseignement à l'École polytechnique (séances des 21 et 29 floréal) pour éviter les doubles emplois avec les matières également enseignées dans

les écoles centrales et les écoles d'application et ne garder au programme de l'École que celles *communes aux différents services publics: mathématiques, géographie, mécanique des solides et des fluides, physique générale, chimie et dessin*.

La police générale

La Police générale est absente dans quarante-neuf séances (42%). Ce domaine est le troisième dans l'ordre décroissant: 462 actes au total, soit moitié moins que les affaires militaires et 13,18% du total des actes du Directoire. Au cours de notre période, toutes les affaires de la Police générale sont citées au procès-verbal. La grande majorité se compose de 393 affaires d'émigration (radiations, plus rarement maintiens et quelques sursis à radiation), concernant un nombre plus élevé d'individus, certains arrêtés concernant toute une famille. Contrairement aux affaires militaires, les arrêtés en matière d'émigration sont, du moins pour la période inventoriée actuellement, systématiquement énoncés au registre des procès-verbaux, les minutes complétant l'identité des personnes à laquelle se borne le registre. Parfois, celui-ci confond des radiations avec des maintiens sur la liste des émigrés, ce que la minute permet de rectifier.

L'index recense 465 émigrés. On y trouve beaucoup de victimes de la Terreur, surtout des fédérés de 1793 justifiant être partis pour échapper à des mandats d'arrêt, tel Brillat-Savarin, le futur auteur de la *Physionomie du goût*. Il s'agit aussi souvent de radiation de condamnés à mort exécutés sur sentence du Tribunal révolutionnaire ou d'autres tribunaux d'exception de la Terreur, comme l'ancien constituant Le Chapelier, dont le dossier de radiation à la requête de sa veuve (22 floréal) relate qu'il était devenu suspect après un voyage en Angleterre en 1792 pour son commerce, en un temps où l'auteur de la célèbre loi qui porte son nom, sorti de la carrière représentative, était devenu négociant à Abbeville. Les rubriques *Gironde, girondins* et *Tribunal révolutionnaire, condamnés* de l'index permettent de retrouver ces émigrés.

Parmi les émigrés, on retrouve un personnage évoqué, dans *Les Archives du Directoire exécutif*, par l'inventaire de ses archives personnelles saisies en l'an VI: Antoine de Barthès de Marmorières, ancien gouverneur des Pages de Madame puis de Monsieur et lieutenant-colonel des gardes suisses, émigré en Suisse et en relations avec le futur Directeur Barthélemy, alors ambassadeur de France près la Confédération helvétique.

Souvent, les personnes inscrites sur les listes des émigrés d'un département résident dans un autre, soit qu'elles aient changé de résidence, soit qu'elles y aient des propriétés. Nous avons ici une source de l'histoire de la mobilité des populations. L'index donne, à chaque nom de département, la liste des dossiers des émigrés inscrits dans celui-ci, précision donnée généralement sur la minute de l'arrêté du Directoire et que l'on trouve, à défaut, dans le rapport du ministre de la Police générale accompagnant chaque arrêté.

Certains de nos émigrés ont eu des destinées particulières, comme François-Antoine Caillot, dit Villemont, distillateur né à Paris, associé de Guillaume-André Vill, distillateur à Aix-la-Chapelle, Léger-François Desmaret, de Paris également, facteur d'un montreur d'animaux, porteur de passeports de Breslau et Stralsund, Joseph Durozoy, né en 1759 à Belfort, parti en 1787 pour Riga (Lettonie), arrêté à Dunkerque en l'an III à son arrivée d'Altona (Allemagne) sur un bateau américain, déclarant avoir été chargé de l'éducation d'un prince en Sibérie, puis avoir tenté de faire échouer un plan d'annexion de la Moldavie ottomane par les Russes qu'il voulait dénoncer à Descorches, ambassadeur de France en Turquie, avoir été arrêté par les Russes à Iassy en Moldavie, et avoir été expulsé de Russie après sa captivité à Saint-Petersbourg, d'où il serait arrivé en Allemagne, Léopold-Augustin Gauché, de Rambervillers (Vosges), perruquier à Paris, employé par le baron Bühler, envoyé du duc de Wurtemberg en France, à Paris, à Vienne et à Saint-Petersbourg, parti de Russie pour la Suède et les Indes, Isaac Picot, d'Abbeville, cuisinier, parti en 1783 comme officier de bouche de lord Margrave à Londres et passé en 1793 après le décès de celui-ci à Breda (Pays-Bas), Henry Pillot, dit Peeterson, ex-receveur des aides à Sens, professeur de français à l'école royale de

Berkhampstead (Angleterre), débarqué à Dieppe en vendémiaire an V, ou le jeune Claude-Hippolyte Terray, de la Motte-Tilly (Aube), parti étudier aux universités d'Édimbourg puis de Leipzig. On constate, dans les volumes suivants, qu'après le Dix-Huit Fructidor, la majorité des affaires ne se terminent plus par des radiations, comme ici, mais par des maintiens définitifs, et même, pendant les premiers mois de l'an VI, que les affaires d'émigration deviennent secondaires en nombre par rapport aux déportations de prêtres sous le régime de la loi du 19 fructidor an V.

Une autre catégorie d'actes de la Police générale importante en quantité est celle des autorisations de résidence à Paris en application de la loi du 21 floréal an IV. Votée lors de l'échec de la conspiration de Babeuf, cette loi soumet à l'autorisation du Directoire le séjour à Paris de tout ancien conventionnel n'exerçant aucune fonction publique dans la capitale, de tout ancien fonctionnaire ou ancien militaire destitué, de toute personne inscrite sur la liste des émigrés et de tout étranger non membre du corps diplomatique[1]. En règle générale, l'autorisation est accordée pour un temps limité, certains bénéficiaires présentant donc des demandes de renouvellement. On rencontre cependant des permissions sans limitation de durée, notamment pour des individus exerçant des professions intéressantes pour le développement économique. Les pièces conservées dans les dossiers des séances comprennent, sauf exception, la demande écrite de l'intéressé. Les Français établis à l'étranger avant 1789 et non émigrés sont également concernés par ces mesures, ce qui donne des éléments intéressants pour l'histoire des mouvements de population en Europe à la fin du XVIIIe siècle: voici, entre autres, Louis Lassablonnière, de Paris, ancien hôtelier à Londres dans Leicester Fields, dont le dossier comprend son acte de mariage célébré à la chapelle française de cette ville et à la paroisse Saint-Martin-in-the-Fields, ou Jean Pinel, de Pamiers, ex-chef de cuisine du prince Frédéric-Adolphe de Suède.

Les dossiers d'émigration et les autorisations de résidence à Paris sont donc une source importante pour l'histoire des expatriés français, plus nombreux qu'on le croirait en ces temps de guerre. L'index donne, au nom de chaque pays concerné, des listes de Français: onze en Allemagne, autant en Espagne, cinq aux États-Unis, treize en Grande-Bretagne, quatre en Italie, un en Lettonie, sept aux Pays-Bas, un au Portugal, trois en Russie sans compter Mengaud, qui y est envoyé comme agent secret le 2 germinal, trois en Suède, treize en Suisse et un en Turquie.

Ces chiffres sont beaucoup plus faibles que ceux des étrangers en France, que l'on rencontre dans nos documents surtout grâce aux dossiers d'autorisation de résidence à Paris. Font exception les Grecs, ceux que nous recensons étant des négociants venus approvisionner la République en blé autorisés par le Directoire à acheter des armes pour leurs navires, à Marseille ou à Paris. Le plus souvent, nos étrangers sont négociants, mais nous trouvons aussi plusieurs suisses venus étudier les sciences à Paris, comme les genevois Jean Picot et Jean-Pierre Pictet, étudiants en astronomie et en histoire naturelle, des horlogers, également helvétiques, ou l'italien Jean-Baptiste Venturi, ingénieur et professeur de physique expérimentale à Modène, chargé d'acheter à Paris des objets pour le cabinet de physique de sa ville, les peintres Serangeli, romain, et Perr Krafft le jeune, pensionné du roi de Suède, tous deux élèves de David, auxquels on peut ajouter le sculpteur Ceracchi, romain également, exilé pour ses positions révolutionnaires, qui fut par la suite guillotiné à Paris comme membre de la conspiration des poignards contre le Premier Consul en 1801 et que nous rencontrons parce que le Directoire décide de l'aider à être indemnisé par le gouvernement pontifical.

Nous comptons ainsi cinquante allemands en France, en plus des patriotes mayençais dont on trouvera la liste au mot *Mayence* de l'index, cinq danois, huit espagnols, quarante-quatre citoyens des États-Unis, parmi lesquels on cite Thomas Mitchell, petit-fils de Français,

[1] Voir AF III 42, dossier 152, pièces 11-13, inventoriées dans *Les Archives du Directoire*, page 209. Les dossiers du ministère de la Police générale sur les autorisations de résidence à Paris (F^7 3315 à 3127) font actuellement l'objet d'un inventaire par les Archives nationales par Mmes Osseux et Poinsot, sous la direction de Mme Gotteri. On trouve dans ces parties de F^7 les feuilles de travail, classées en tête du groupe et les pétitions des intéressés classées par ordre alphabétique de l'an IV à l'an XI, mais sans la minute de l'arrêté, la décision étant simplement notée par le ministre sur la pétition, que complètent fréquemment des passeports. À la différence des pièces figurant dans les dossiers des séances du Directoire, celles de F^7 concernent surtout des citoyens français.

un finlandais, onze britanniques en plus de l'ex-conventionnel Thomas Paine, dont Philemon Pickford, établi en France depuis huit ans, propriétaire d'une filature de coton transférée de Dourdan à Paris rue des Grecs, et signalé comme le premier introducteur des mull-jennies dans notre pays, neuf marchands grecs, deux irlandais en plus de Wolf Tone, attaché de Hoche pour l'expédition d'Irlande de l'an IV, et des généraux Kilmaine et O'Shée, vingt-et-un italiens, dont Buonarroti, l'ancien babouviste, cité pour ses liens d'argent avec un de ses compatriotes, deux norvégiens, douze citoyens de la République batave, dont Charles-Henri-Chrétien Marc, médecin hollandais, voulant créer à Paris une fabrique de produits chimiques et particulièrement de sel ammoniaqué, trente-trois réfugiés polonais, dont un médecin ayant rédigé sa demande d'autorisation de résidence en latin, dix-neuf suédois, dont Monsieur de Staël-Holstein et Roos Sven, brasseur de Stockholm, voulant *faire dans cette capitale plusieurs épreuves de bières différentes qui ont eu le plus grand succès en France*, quatre-vingt dix-neuf suisses, et enfin Louis Frémont, de Québec, autorisé à résider à Paris pour la succession de son père.

Les négociants se disant américains (*anglo-américains* était le terme en usage) comptaient visiblement parmi eux un grand nombre d'agents de la Grande-Bretagne. L'arrêté du 21 germinal par lequel la France décida de ne plus reconnaître les passeports délivrés par les autorités des États-Unis, et celui du 15 floréal décidant d'ajourner toutes les autorisations de résidence à Paris de citoyens américains furent pris pour des nécessités de contre-espionnage. La vigilance exercée ainsi à l'encontre des faux américains semble ne pas s'être étendue à de curieux citoyens d'autres pays portant des noms de famille plutôt anglais, tandis que certains noms français pourraient désigner des agents des émigrés sous des identités étrangères d'emprunt. Le passeport danois trouvé sur Jean-Baptiste Casteleyn, l'un des acteurs de l'affaire des détournements de la compagnie Flachat, Laporte et Casteleyn au préjudice de l'armée d'Italie, lors de son arrestation à Carentan (séance du 2 prairial), est un exemple de faux papiers d'identité comme nous en avons trouvé de nombreuses références dans le groupe de la Police générale de AF III inventorié dans les *Archives du Directoire exécutif*[1].

C'est en principe du ministre de la Police générale que relèvent les affaires de police des cultes et, plus largement, d'ordre public, quoique l'initiative ne lui revienne généralement pas. Tel est le cas d'un dossier très fourni sur les troubles causés par les prêtres réfractaires rentrés dans le Bas-Rhin, en pièces justificatives d'un message des Cinq-Cents du 21 ventôse (séance du Directoire du même jour[2]). Ces affaires sont regroupées dans l'index aux mots *Cultes* et *Ordre public*. Citons ici une école religieuse clandestine tenue par des prêtres et des religieuses chez le fermier Chaudron, de Grésigny-Sainte-Reine (Côte-d'Or), les suites de l'assassinat d'un prêtre réfractaire par l'agent municipal de Cuges [-les-Pins] (Bouches-du-Rhône) déjà évoqué dans les *Archives du Directoire exécutif*, ainsi que de nombreux arrêtés de destitution de fonctionnaires coupables d'avoir favorisé les manœuvres des réfractaires. Dans la Nièvre, c'est le secrétaire de la municipalité de Donzy qui, à l'occasion des troubles des élections de germinal an V, est accusé d'avoir joué à la clarinette le *Dies irae* en même temps que le *Réveil du peuple*, la *Marche du Roi* et *Ça ne va plus*, ce qui relie les troubles religieux aux troubles politiques et nous permet d'appeler l'attention du lecteur sur les affaires d'agitations liées aux élections, par exemple à Rennes, à Mortagne-au-Perche et à Orange.

Le dossier de la séance du Directoire du 30 germinal comprend, avec l'arrêté d'approbation, les pièces de compte des dépenses secrètes du ministre de la Police générale du 20 frimaire au 30 germinal, avec bordereaux des dépenses, par ordre chronologique, et reçus signés par les bénéficiaires, en majorité des agents de police chargés de la surveillance des faubourgs de Paris, ainsi que celles des dépenses secrètes du bureau central de Paris de

[1] La rubrique *Faux* de l'index donne d'autres exemples significatifs, parmi lesquels on citera des faux congés militaires pour des émigrés rentrant clandestinement, ou les révélations d'un faussaire sur les procédés de report de signatures d'un papier à un autre à l'occasion de la découverte d'un faux arrêté du Directoire.

[2] On trouvera, au tome II, un message du Directoire aux Cinq-Cents du 3 messidor an V sur les prêtres, complété, comme celui-ci, d'un grand nombre de pièces justificatives sur les agissements des prêtres réfractaires dans les départements.

vendémiaire à germinal an V, avec des tableaux mensuels d'appointements des inspecteurs, émargés par les bénéficiaires, dressés par Bréau et Limodin, commissaires près le bureau central. Ces documents s'ajoutent aux listes de personnels des administrations indiquées dans l'introduction aux *Archives du Directoire exécutif*. Ces comptes secrets de la Police générale sont à compléter par ceux joints à un arrêté du 27 thermidor an V approuvant la gestion de l'ancien ministre Cochon de Lapparent: comptes des dépenses du ministère de l'an IV à messidor an V (dépenses ostensibles et dépenses secrètes) et comptes des dépenses du bureau central de Paris de prairial an IV à floréal an V que l'on trouvera dans le tome II.

La justice

Les affaires de justice représentent 210 actes (un peu moins de 6% du total), mais il faudrait aussi y ajouter les nominations de fonctionnaires judiciaires (367 actes), qui paraissent relever plus étroitement du ministre que des bureaux du Directoire, au contraire des arrêtés de nomination des agents des administrations: Merlin de Douai avait sans doute une position plus affirmée que Bénézech, son collègue ministre de l'Intérieur, et c'est lui qui fait préparer par les bureaux du ministère ou signe même les pièces de préparation des arrêtés de nomination, qui sont parfois de sa main. Quoiqu'assez solidement installé à son poste, Merlin de Douai, qui porte, depuis la loi sur les suspects du 17 septembre 1793, le surnom de *Merlin-Suspect*, n'est pas sans ennemis: ceci explique son rapport du 24 floréal répondant aux critiques portées contre ses dépenses et son administration en séance des Cinq-Cents du 28 ventôse précédent. L'affaire annonce les changements ministériels de la fin de messidor an V, qui n'atteignirent cependant pas Merlin de Douai, destiné à entrer au Directoire après le Dix-Huit Fructidor[1].

Le ministère de la Justice est le seul à avoir répondu à une circulaire chargeant les ministres de donner la liste de leurs employés dans les neuf départements réunis. La liste des agents de ce ministère, avec états des services, se trouve dans le dossier de la séance du 29 germinal. On n'aurait pu relever tous les noms qu'elle donne, du commissaire du Directoire près les tribunaux civil et criminel de chaque département aux greffiers et commis des tribunaux correctionnels et aux juges de paix: les chercheurs belges, luxembourgeois et néerlandais nous pardonneront de les renvoyer aux documents. En revanche, il nous a semblé intéressant de relever ceux qui n'étaient pas originaires de ces neuf départements: à côté d'un berlinois, Philippe Fermin, juge au tribunal civil de la Meuse-Inférieure, et de Michel Mayr, chirurgien originaire de Presbourg (Bratislava), juge de paix de Westkapelle (Lys), nous mettons ainsi en lumière la colonisation des places administratives des nouveaux départements par les "français de l'intérieur", principalement du Nord, Douai et Dunkerque s'avérant les lieux d'origine du plus grand nombre d'entre eux.

Outre le contentieux judiciaire, souvent sanctionné par un arrêté approuvant la décision du ministre d'annuler une sentence pour vice de forme ou méconnaissance de la loi, ou par des actes portant rejet de référés des juridictions au Corps législatif, on note plusieurs arrêtés portant décision de reconnaître de bonne prise des saisies de cargaisons sur bateaux prétendus neutres. En plus de leur intérêt pour l'histoire de la marine et du commerce international, ces affaires, cause de beaucoup de contentieux avec les pays neutres, méritent l'attention de l'historien du droit et celui des relations diplomatiques.

Beaucoup d'autres interventions du ministre de la Justice font suite à des référés formulés par des juridictions locales au Corps législatif, souvent rejetés par le Directoire comme posant des questions déjà réglées par la loi ou entachés d'abus de pouvoir ou d'ingérence dans le domaine exécutif. Parmi ces affaires, on cite les référés présentés par le directeur du jury du tribunal correctionnel de Tours pour empêcher l'exécution de la déportation du chef chouan Guillemet, du Mans, et pour être autorisé à poursuivre le président de la municipalité de Vouvray, qui avait opéré l'arrestation d'un prêtre réfractaire chez un particulier. C'est aussi le ministre de la Justice qui prépare les arrêtés par lesquels le Directoire charge le commissaire du Directoire près le Tribunal de cassation de requérir la cassation d'un jugement.

[1] Des sept ministres en fonction pendant notre période, seuls Merlin de Douai et Ramel de Nogaret gardèrent leurs postes à la Justice et aux Finances lors du renvoi des ministres le 28 messidor an V.

Par concision, nous désignons ces affaires sous le terme de *cassation*[1]. L'une d'elle est une suite des conflits tourangeaux: il s'agit d'un jugement du tribunal correctionnel de Tours décidant que Drouin, commissaire du Directoire près le tribunal révoqué, et Leroux-Moysand, nommé à ce poste par le Directoire par arrêté du 12 floréal, s'abstiendront d'exercer jusqu'à ce que le Corps législatif ait statué sur ces nominations (séance du 4 prairial).

On a relevé plus haut le nombre important de radiation d'émigrés concernant des personnes condamnées à mort par le Tribunal révolutionnaire. Les affaires présentées par le ministre de la Justice au Directoire donnent une précision sur les archives de cette juridiction, conservées aujourd'hui dans la série W des Archives nationales: il s'agit d'un paiement à Lemaître et Livet, anciens employés du ministère *supprimés* (c'est à dire: dont l'emploi a été supprimés), pour leur inventaire des pièces de l'ex-Tribunal révolutionnaire dressé en application de la loi du 25 ventôse an IV ordonnant le dépôt des titres, papiers et registres de l'ex-Tribunal révolutionnaire dans les archives judiciaires (arrêté du 2 ventôse).

Les nominations de fonctionnaires

Interrompus dans le courant du mois de ventôse, à l'approche des assemblées primaires, les remplacements de juges de paix et d'assesseurs sont encore fréquents aux premières dates de notre inventaire. Pendant tout l'an V en revanche, nous avons de très fréquents arrêtés de nomination de commissaires du Directoire près les tribunaux correctionnels et près les tribunaux civils et criminels des départements (nous désignons ces derniers sous l'appellation de: *commissaire près les tribunaux des départements*). Nous avons ainsi des éléments[2] relatifs aux justices de paix de 85 départements, à 15 commissaires près les tribunaux de départements, à 21 substituts, généralement chargés du rôle d'agent de l'exécutif auprès des tribunaux civils des départements, à une vingtaine au moins de commissaires près les tribunaux correctionnels dans autant de départements, sans omettre les désignations de juges des tribunaux civils.

Ces nominations dans l'ordre judiciaire sont à compléter par celles dans l'ordre administratif. Ici, la procédure est plus conforme à l'idée d'une complémentarité entre bureaux du ministère de l'Intérieur et bureau des nominations du Directoire que pour leurs équivalents judiciaires. Nous avons ainsi près de trente commissaires du Directoire près les administrations centrales des départements (désignés en abrégé: *commissaire central*), 364 commissaires municipaux et 124 municipalités. Parmi les commissaires municipaux, on trouve de nombreux notaires (c'est le cas de la majorité des 49 notaires relevés dans l'index) et d'anciens membres des administrations de départements et de districts. Comme pour les militaires, on voit fréquemment des parents se succéder à ces postes.

Être commissaire municipal ou juge de paix n'était pas toujours une carrière de tout repos: Bernard, commissaire municipal d'Aix-en-Provence lors de troubles royalistes en thermidor an IV, est décédé de ses blessures, Lebon, juge de paix d'Athis [-de-l'Orne], Leforestier, commissaire municipal d'Ouilly-le-Basset (Calvados) et Petit, son collègue de Damville (Eure) sont assassinés par des *brigands* au début de l'an V, tandis que la maison du commissaire municipal de la Nocle [-Maulaix] (Nièvre) a été incendiée *de nuit par des malveillants*, ce qui nous permet de découvrir l'intérieur d'un fonctionnaire local grâce à l'inventaire des effets perdus. La nomination de Michel Gallet comme commissaire municipal de Lamballe (séance du 16 germinal) fait l'objet d'une recommandation du commissaire central, qui rapporte que son candidat est un prêtre assermenté et qu'*il y a un an que les chouans lui coupèrent les cheveux et le volèrent*.

Pour alléger le texte de l'inventaire, les noms des individus nommés et remplacés n'y sont donnés qu'en présence de précisions complémentaires, ces noms étant repris

[1] Cette expression a été choisie par commodité, au risque de faire croire à tort à des ingérences du Directoire dans les attributions du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif, par contresens avec les règles très précises que pose la constitution de l'an III.

[2] Les chiffres à propos des nominations administratives donnés ici et dans le paragraphe suivant se réfèrent au nombre de références relevées dans l'index, ce qui inclut des mentions autres que les nominations.

exhaustivement dans l'index, qui, en ce cas aussi, est un index-inventaire. À la rubrique de chaque département de l'index, l'expression *Fonctionnaires, arrêtés de nomination* donne la liste des séances au cours desquelles on trouve des arrêtés de nomination de fonctionnaires administratifs et judiciaires locaux, les arrêtés concernant l'administration centrale et les tribunaux civil et criminel du département étant en revanche introduits par les expression *administration centrale*, *tribunal civil*, *tribunal criminel* et *tribunaux* (le pluriel employé ici désignant par convention le tribunal civil et le tribunal criminel du département).

Les finances

Les affaires financières ne représentent que 178 actes, dont 43 arrêtés sur des ventes de bois communaux ou nationaux - les premières concernant directement les finances locales -, un ensemble intéressant sur les agrandissements des terrains nationaux du Muséum national d'histoire naturelle (le Jardin des Plantes), dans les séances des 23 pluviôse, 6 ventôse et 3 floréal, qui n'est qu'un exemple des affaires de biens nationaux et de problèmes de voirie de Paris rencontrées dans cet inventaire, divers arrêtés de suppression de bureaux de poste et de fixation d'arrondissements de recette des départements, et quelques affaires d'indemnisations de douaniers blessés dans l'exercice de leurs fonctions par des contrebandiers, à la frontière espagnole et, dans le nord de l'actuelle Belgique, à celle de la République batave.

On relève, en séance du 1er prairial, un arrêté portant témoignage de reconnaissance du Directoire *aux artistes qui se sont le plus distingués dans la fabrication du papier-monnaie*, ce qui permet d'évoquer entre autres, Alban de Javel, chimiste, qui a fourni l'acide muriatique oxygéné et l'acide sulfurique pour le blanchiment artificiel du papier (il s'agit de l'un des directeurs de la manufacture créée à Javel par le duc d'Orléans), feu Didot père, papetier et imprimeur, et ses fils Henry et Firmin, graveurs en caractères, Droz, graveur en médailles, auteur du timbre sec et humide, Gatteaux, graveur en médailles, Léger, propriétaire de la papeterie d'Essonnes, les frères Mercklein, mécaniciens, Meusnier, de l'Académie des sciences, chargé d'améliorer la fabrication du papier-monnaie, mort glorieusement sous Mayence et dont les appareils sont déposés au Conservatoire des Arts et Métiers (le général Jean-Baptiste-Marie-Charles Meusnier de La Place), ainsi que Beth, directeur des artistes, Grouvelle, directeur du Timbre, Grozier, directeur des imprimeurs, et Desmazies, chef de la comptabilité des assignats.

La diplomatie

Les actes concernant les Relations extérieures (169 cas) sont en nombre à peu près équivalent à ceux des finances. Beaucoup de minutes ne sont pas conservées dans les dossiers des séances, alors que cela fait figure d'exception pour les autres types d'affaires[1]. C'est parfois le registre des délibérations secrètes qui signale seul l'existence d'une décision. Il est probable que les minutes des décisions du Directoire en ce domaine soient à rechercher dans les fonds du service des archives et de la documentation du ministère des Affaires étrangères davantage que dans le groupe des Relations extérieures de AF III (articles AF III 52 à 90), dont l'inventaire manuscrit par Michel François serait cependant à consulter attentivement. La rubrique *Diplomatie* de l'index fournit un relevé des questions diplomatiques sur lesquelles notre inventaire donne des renseignements le plus souvent lacunaires, servant donc de pistes de recherche et de repères chronologiques de la situation politique internationale telle qu'elle était étudiée par le gouvernement.

L'Intérieur, la marine et les colonies

Les ministères de l'Intérieur (92 actes, non comprises les nominations de fonctionnaires) et de la Marine et des Colonies (44 actes) ont une place assez marginale dans les procès-verbaux de la période. Pour l'Intérieur, signalons, en séance du 18 ventôse, la proclamation des brevets d'invention de pluviôse an II à pluviôse an V conformément aux lois

[1] Dans le cours de l'inventaire, tous les cas où les minutes d'arrêtés ne sont pas dans le dossier de la séance sont signalés en note.

du 7 janvier et 25 mai 1791, interrompue depuis l'an II, et dont le Directoire ordonne l'envoi aux tribunaux et administrations de tous les départements, et, dans celle du 22 ventôse, un résumé, présenté par le ministre, du commerce extérieur et de la navigation de la République en l'an IV, donnant des statistiques des importations et des exportations, en valeur monétaire, par catégorie de marchandises et par pays, et de la navigation à l'extérieur et d'un port de la République à l'autre en tonnage.

Pour la Marine, on peut citer des règlements sur la police des vaisseaux à l'armement et au désarmement, la solde des gens de mer, le traitement de table des officiers de la Marine, et la solde et la police des ouvriers des arsenaux (séance du 17 ventôse). On voit aussi ce département ministériel être l'une des cibles des attaques du Corps législatif contre le Directoire et les ministres, ainsi à travers le sort des réfugiés de Saint-Domingue: contrairement à Merlin de Douai, son collègue de la Marine et des Colonies Truguet fait partie des ministres renvoyés dans les derniers jours de messidor an V.

Conclusion

Au terme de cette présentation, l'on souhaite avoir donné un résumé aussi fidèle que précis de la réalité des actes du Directoire exécutif, séance après séance, dont l'inventaire est repris par la présente publication. Ce qui frappera peut-être surtout le lecteur, c'est sans doute la grande diversité des sujets évoqués dans les procès-verbaux du Directoire et leurs pièces jointes: l'on traite à peu près de tout ce qui relève de l'administration d'un pays, du petit détail aux grandes décisions.

Le petit détail donne surtout le relevé des mesures concernant l'histoire locale et celle des individus, ce qui situe notre travail dans la double perspective de la recherche en histoire de l'administration et des affaires communales et départementales à une époque où existait une certaine décentralisation des pouvoirs.

Quant aux grandes affaires de la politique et de la guerre, elles arrivent souvent sans que le lecteur ait ici en regard les grandes étapes de leurs causes premières et de leur préparation. Nous pensons, par exemple, aux dissensions entre les cinq Directeurs, absentes ou presque avant l'affaire de l'élection du Directeur devant remplacer le premier des cinq membres en poste depuis brumaire an IV, mais aussi aux débats du Corps législatif, qui, même avant les élections conservatrices de germinal an V, sont l'occasion pour les députés d'en découdre avec l'exécutif sur tout sujet, querelles dont on n'a ici qu'un écho, par exemple dans les messages demandant des crédits ou des réformes permettant de tirer tous les revenus que telle ou telle branche du "service public" serait susceptible de fournir.

L'analyse des actes du Directoire énumérés dans leur succession chronologique a surtout une valeur de référence: nous souhaitons offrir aux chercheurs un moyen d'accéder le plus commodément à la multitude d'informations dont on peut avoir besoin dans le cours de tout travail historique sur la France de 1797 à 1799.

ANNEXES

I. Liste des documents imprimés et figurés

IMPRIMÉS

- Armée: engagement, sur formulaire imprimé, de Théodore Carlin, né à Trémilly [auj.: Nully-Trémilly] (Haute-Marne) comme charretier aux transports et convois militaires de Brienne [-le-Château] (Aube), 4e complémentaire an II: 13 germinal an V.
- - *Idem*, service des étapes, modèles d'imprimés et d'affiches d'adjudication et circulaires du ministre aux commissaires des guerres et aux commissaires centraux, 22 floréal an V: 19 germinal an V.
- Bonaparte, proclamation du 14 floréal an V sur les actes d'hostilité et les attaques des troupes vénitiennes contre l'armée française, affiche en français et italien signée au quartier général de Palmanova (auj.: province d'Udine), imprimée à Milan par les frères Pirolla, imprimeurs de l'administration générale de la Lombardie): 27 floréal an V.
- Bonnard (Benoît), commissaire municipal démissionnaire de Saulieu (Côte-d'Or): *Délibération de l'administration municipale du canton de Saulieu sous les auspices du ci-devant président Fénéon et* [de] *Charles, agent municipal*, *séance du 15 ventôse an V*, Saulieu, imprimerie Junot, 2 pages (sur son différend avec la municipalité): 1er prairial an V.
- *Bulletin des lois* n° 97, texte n° 376, loi du 27 frimaire an V sur les enfants abandonnés: 30 ventôse an V.
- Municipalité de Castres, délibération défendant d'ajouter des ganses, soit jaunes, insigne des terroristes, soit blanches, insigne des royalistes, à la cocarde tricolore, 2 floréal an V, imprimé chez Auger, 8 pages: 2 floréal an V.
- *Déclaration du Roi concernant les alignemens et ouvertures des rues de Paris, donnée à Versailles le 10 avril 1783, registrée en Parlement le 8 juillet audit an*, De l'Imprimerie royale, MDCCXCII, 8 pages: 13 germinal an V.
- Delmas (Jean-François-Bertrand), député de la Haute-Garonne aux Anciens: *Opinion de J.-F.-B. Delmas, président du Conseil des Anciens, sur la résolution du 4 germinal an V relative à l'établissement d'une lotterie nationale, sur la situation actuelle de la République et sur les principaux événemens de la Révolution française, prononcée dans la séance du 25 germinal an 5 et imprimée à ses frais*, Lemaire, imprimeur rue d'Enfer, 44 pages: 13 floréal an V.
- Département du Cantal, administration centrale, délibération du 6 germinal an IV sur l'établissement de l'école centrale du Cantal au séminaire de Saint-Flour, affiche intitulée: *École centrale*, Aurillac, Viallans père et fils, imprimeur du département: 23 floréal an V.
- Département de l'Hérault, administration centrale, formulaire imprimé de nomination de commissaire municipal provisoire, an IV: 25 ventôse an V.
- Département de la Nièvre, administration centrale, arrêtés des 2 et 5 germinal an V sur les assemblées primaires de Nevers, affiches imprimées par J. Lefebvre aîné, imprimeur du département: 2 floréal an V.
- Département du Tarn, circulaire d'Aussenac, commissaire central, aux commissaires municipaux, 23 floréal an V, imprimé à Castres, F. Causy, imprimeur du département: 2 floréal an V.
- Directoire exécutif. Arrêtés du 11 brumaire an V sur les gratifications des officiers d'état-major, imprimés extraits du *Bulletin des lois* n° 340, 4 pages, imprimerie du Dépôt des lois: 21 floréal an V.
- - *Idem*, Proclamation du Directoire aux citoyens sur les élections, affiche en deux exemplaires, et cahier in-8° à tirer en 400 exemplaires: 11 ventôse an V.
- - *Idem*, Secrétariat général, lettre sur formulaire imprimé signé par Agathon Fain, chef de la division de correspondance générale du Directoire, par ordre de Lagarde, informant des pétitionnaires du renvoi de leur pétition à un ministre: 21 floréal an V.
- Larcher (Étienne-Joseph), né à Lille en 1763, sous-lieutenant au 10e de hussards caserné à Fontainebleau, *Mémoire. Larcher, sous-lieutenant au 10.ème régiment de hussards stationné à*

Fontainebleau, aux citoyens composans le Directoire exécutif, Melun, imprimerie de Michelin, 23 pages: 30 ventôse an V.

- *Lettre de Thibaudeau à ses commettans*, affiche imprimée à Paris le 5 germinal an V (fausse lettre du député Thibaudeau sur les élections de l'an V): 24 germinal an V.
- LEBLANC (Jean-Marie), juge au tribunal civil du Morbihan, *Observations lues en séance de l'assemblée électorale du département du Morbihan, le 21 germinal an V, par le citoyen Leblanc, président de la première section du tribunal civil du département, membre de ladite assemblée comme électeur du canton de Vannes*, Vannes, L. Bizette, imprimeur, 12 pages: 18 floréal, 7 prairial an V.
- LOFFICIAL (Louis-Pierre), député des Deux-Sèvres à la Convention, *Rapport au nom du Comité des domaines sur la demande en indemnité formée par le citoyen Charles-François Mainbourg, concessionnaire de domaines en l'isle de Corse, par...* imprimé, s. d., 32 pages: 5 floréal an V.
- MEYNARD (François), représentant en mission dans les pays conquis, arrêté du 15 frimaire an IV conservant à l'abbaye de Siegburg (Allemagne), située sur la rive droite du Rhin, des biens qu'elle possédait sur la rive gauche, expédition du 11 décembre 1795 devant la chancellerie de la ville libre de Cologne signée par J.-J. Cardauns, imprimé, français: 29 pluviôse an V.
- MONROË (James), ambassadeur des États-Unis en France. Papier à en-tête imprimé avec cachet personnel à l'initiale M surmontée d'une aigle et de la devise *Dread God*: 29 germinal an V.
- *L'Orateur des assemblées primaires,* numéros V et VI, des 25 et 26 pluviôse an V, imprimés chez J. Mignard, rue Taranne n° 24: 5 ventôse an V.
- Passeport danois sur formulaire imprimé délivré à Casteleyn, prévenu de détournements à l'armée d'Italie, sous la fausse identité de Mathias Niclasen, de Sylt (Danemark, auj.: Allemagne, Schleswig-Holstein), par W-J. Van Iseghen, consul du Danemark à Ostende: 2 prairial an V.
- Passeport sur formulaire imprimé, délivré à Amsterdam le 15 nivôse an V par Fonscuberte, commissaire de la marine et du commerce de la République en Hollande, à Mungo Mackay, négociant à Boston: 19 pluviôse an V.
- *Passeport de l'Immaculée Conception de la Vierge*, document imprimé sur carton de petit format trouvé sur Jean-Baptiste Casteleyn, prévenu de détournements à l'armée d'Italie, lors de son arrestation à Carentan: 2 prairial an V.
- POMMIER, commissaire municipal de Vincelles (Jura): *Système d'un citoyen du Jura sur les moyens d'obtenir une constitution définitive, sur les principes qui doivent en être la base et les élémens d'un plan, par Pommier, de Vincelles*, s.l.n.d., 16 pages [an III]: 29 germinal an V.
- RONDET (Émile), ex-adjudant général et prisonnier de guerre en Autriche: *Ode contre la tyrannie faite à l'occasion de deux fameuses conspirations royaliste et terroriste*, Saint-Quentin, Moureau père et fils, 7 pages: 21 floréal an V.
- RONDONNEAU, prospectus imprimé: *Dépôt des lois établi à Paris place du Carrousel. Annonce de codes et recueils de législation*, Paris, de l'imprimerie du Dépôt des loi, an V: 12 ventôse an V.
- SEDAINE (Michel-Jean), faire-part de son décès le 28 floréal an V: 2 prairial an V.
- *Société dramatique. Le Ramoneur prince. Amateur*, carte imprimée trouvée sur Jean-Baptiste Casteleyn, prévenu de détournements à l'armée d'Italie, lors de son arrestation à Carentan: 2 prairial an V.
- Tribunal de commerce de la Rochelle, jugement du 30 ventôse an V sur l'affaire de *La Rozanna*, navire américain, capitaine John Pollart, et Nathaniel Sargent, propriétaire de la cargaison, saisie par le bateau anglais *La Diana* de Liverpool, puis par le corsaire *L'Actif*, de la Rochelle, Coffin, armateur: 12 floréal an V.

DOCUMENTS FIGURÉS.

- Plan aquarellé des Annonciades d'Annecy, par Dunant, architecte: 5 germinal an V.
- Plans d'un modèle d'échelle d'incendie proposé par Rondelet, membre du Conseil des bâtiments civils, et d'un modèle de machine montée sur chariot permettant d'établir des passerelles aux étages d'une maison incendiée proposé par Peyre, membre de ce conseil, d'après le chariot employé à Londres: 28 ventôse an V.
- Plans et élévations du bâtiment et de la parcelle du séminaire de Saint-Flour aquarellés par Labbé, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Cantal, état présent, travaux à effectuer pour y

établir l'école centrale du Cantal, et décoration de la salle des études dans l'ancienne chapelle: 23 floréal an V.

II. Liste des ouvrages imprimés cités en référence dans l'inventaire

On trouvera ici les références aux imprimés utilisés couramment dans cet ouvrage, les imprimés auxquels il est fait recours de façon isolée dans les notes de l'inventaire n'étant pas repris dans cette liste.

Instruments de recherche imprimés des Archives nationales

État général des fonds, tome II, 1789-1940, sous la direction de R. Mathieu, Paris, Archives nationales, 1976; et *tome IV*, *fonds divers (minutier central des notaires, archives personnelles et familiales; archives d'entreprises...archives imprimées...)*, Paris, Archives nationales, 1980.

État des inventaires, *tome II, 1789-1940* [1991]; *tome IV, fonds divers*, par Anne-Lise Rey-Courtel, Paris, Archives nationales, 1986.

Les archives des Assemblées nationales, 1787-1958. Répertoire de la série C, par J. Charon-Bordas, Paris, Archives nationales, 1985.

Les impressions de la Convention nationale, 1792-an IV. Inventaire analytique des articles AD XVIII^{C} 208-357, par O. Krakovitch, Paris, Archives nationales, 1997 [cité ainsi: *Les impressions de la Convention nationale*].

Les papiers des assemblées du Directoire. Inventaire de la série C. Conseil des Cinq-Cents (C 387 à 479) et Conseil des Anciens (C 480 à 598), par R. Anchel, H. Patry et J. Chaumié, Paris, Archives nationales, 1976 [cité ainsi: *Les papiers des assemblées du Directoire*].

Les Archives du Directoire exécutif. Inventaire des articles AF III 1 à 51 J. Matériaux des procès-verbaux. Secrétariat général. Justice, conspiration de Babeuf et coup d'État du Dix-Huit Fructidor. Police et émigration, papiers des régiments émigrés des hussards de Choiseul et des chasseurs de Löwenstein, par Pierre-D. Cheynet, 1996 [cité ainsi: *Les Archives du Directoire*].

Autres ouvrages de référence

Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale.

Debidour (A.), *Recueil des actes du Directoire exécutif. Procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers.* Paris, Imprimerie nationales, 4 tomes, 1910-1917. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par les soins du ministre de l'Instruction publique) [cité ainsi: *Debidour*].

Bénézit (Emmanuel), *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs. Nouvelle édition*, Paris, librairie Gründ, 1966 [cité ainsi: *Bénézit*].

Dictionary of national biography, publié par Sydney Lee, Londres, Smith, Elder et Cie, 1908-1909 [cité ainsi: *Dictionary of national biography* britannique].

Dictionnaire de biographie française, par Roman d'Amat et autres, en cours de publication [cité ainsi: *Roman d'Amat*].

Dizionario biografico degli italiani, Rome, Istituto della Enciclopedia italiana, en cours de publication.

Kuscinski (A.), *Dictionnaire des conventionnels*, Paris, Société de l'histoire de la Révolution française et Libraire F. Rieder, 1916.

Kuscinski (A.), *Les députés au Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents, Conseil des Anciens de l'an IV à l'an VII. Listes, tableaux et lois*, Paris, Société d'histoire de la Révolution française, 1905.

Martin (A.) et Walter (G.), *Bibliothèque nationale. Département des imprimés. Catalogue de l'histoire de la Révolution française*, 1936-1955 [cité ainsi: *Martin et Walter*].

Quintin (Danielle et Bernard), *Dictionnaire des colonels de Napoléon*, Paris, éditions Kronos, 1996, connu de nous après l'achèvement du tome I [cité ainsi: *Quintin*].

Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder, tome II, 1764-1815, sous la direction d'Otto-Friedrich Winter, Graz/Cologne, éd. Hermann Böhlaus, 1965.

Six (Georges), *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire, 1792-1814*, 1934 [cité ainsi: *Six*].

Thieme (Ulrich), Becker (Felix) et autres, *Allgemeines Lexicon der bildender Künstler*, Leipzig, plusieurs éditeurs, 1907-1947 [cité ainsi: *Thieme et Becker*].

Enfin, au moment où ce tome I est sous presse, les tomes II: 11 prairial-5e complémentaire an V [30 mai-20 septembre 1797] et III: vendémiaire à frimaire an VI [22 septembre-20 décembre 1797], à paraître ultérieurement, sont déjà rédigés et mis en service sous forme dactylographiée dans la salle des inventaires du CARAN aux Archives nationales. Dans les notes de ce volume, ces deux prochains tomes sont cités ainsi: *tome II* et *tome III*.

III. Conventions d'écriture

La nécessité d'être le plus concis possible nous a amené à établir des conventions d'écriture remplaçant certains énoncés longs et répétitifs dans le texte des procès-verbaux et les dispositifs des arrêtés. Ces conventions étaient en partie d'usage dans les documents de l'époque.

- *Administrateur central de département*: membre de l'administration centrale d'un département.
- *Cassation d'un jugement*: arrêté du Directoire chargeant le commissaire du Directoire exécutif près le Tribunal de cassation de requérir de cette juridiction la cassation du jugement.
- *Commissaire central de département*: commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale d'un département.
- *Commissaire municipal*: commissaire du Directoire exécutif près une municipalité de canton.
- *Commissaire près les tribunaux d'un département*: commissaire du Directoire exécutif près les tribunaux civil et criminel d'un département.
- *Loi du...* suivi d'une date: réception par le Directoire d'un messager du Conseil des Anciens qui dépose le texte d'une (ou de plusieurs) résolutions de ce Conseil, dont la date est citée par notre inventaire, adoptant des résolutions de celui des Cinq-Cents; décision du Directoire de procéder à la promulgation de l'acte législatif en la forme constitutionnelle et arrêté chargeant le ministre de la Justice de sa publication.
- *Jugement* d'un fonctionnaire: arrêté du Directoire autorisant l'ouverture d'une procédure judiciaire contre un fonctionnaire.
- *Municipalité*: municipalité de canton, ou: administrateurs municipaux.

IV. Relevé par départements des cotes d'arrêtés de nomination et destitution de l'an IV au 15 pluviôse an V

Relevé dans l'ordre des départements des arrêtés signalés en notes dans les quatre tomes de *Debidour*.
Allemagne, pays conquis entre Rhin et Moselle: AF/III/405, plaquette 2217 (11 vendémiaire an V).

Ain: AF/III/320, plaquette 1294 (27 brumaire an IV); AF/III/342, plaquette 1525 (3 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquettes 1558 et 1559 (16 pluviôse an IV); AF/III/357, plaquette 1681 (5 germinal an IV); AF/III/360, plaquette 1713 (18 germinal an IV); AF/III/362, plaquette 1733 (28 germinal an IV); AF/III/366, plaquette 1780 (14 floréal an IV); AF/III/367, plaquette 1788 (17 floréal an IV); AF/III/370, plaquettes 1818 et 1819: justices de paix (27 floréal an IV); AF/III/391, plaquette 2051 (12 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2080: justices de paix (22 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/397, plaquette 2114 (4 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2180 (28 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2192 (4e complémentaire an IV); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2316 (2 frimaire an V); AF/III/418, plaquette 2335 (12 frimaire an V).

Aisne: AF/III/315, plaquette 1247 (22 brumaire an IV); AF/III/342, plaquettes 1529 à 1531 (5 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquette 1561 (17 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1608 (4 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1662 (26 ventôse an IV); AF/III/363, plaquettes 1741 (2 floréal an IV), 1749 (3 floréal an IV); AF/III/365, plaquette 1765 (8 floréal an IV); AF/III/366, plaquette 1780 (14 floréal an IV); AF/III/369, plaquette 1809 (25 floréal an IV); AF/III/380, plaquettes 1924 (1er messidor an IV), 1929 (3 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1974 (16 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2006: justices de paix (26 messidor an IV); AF/III/393, plaquette 2075: justices de paix (19 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2089 (25 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2097 (28 thermidor an IV); AF/III/397, plaquette 2118 (5 fructidor an IV); AF/III/401, plaquette 2171 (25 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2192 (4e complémentaire an IV); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V); AF/III/418, plaquette 2335 (12 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V); AF/III/ 429, plaquette 2444 (5 pluviôse an V).

Allier: AF/III/318, plaquette 1272 (25 brumaire an IV); AF/III/320, plaquette 1295 (27 brumaire an IV); AF/III/335, plaquette 1449 (25 frimaire an IV); AF/III/339, plaquette 1498 (16 nivôse an IV); AF/III/350, plaquette 1615 (7 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1638 (18 ventôse an IV); AF/III/364, plaquette 1762 (7 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1864 (13 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1895 (21 prairial an IV); AF/III/379, plaquette 1918: justices de paix (28 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2001 (24 messidor an IV); AF/III/391, plaquette 2051 (12 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2069 (18 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2180 (28 fructidor an IV); AF/III/403, plaquettes 2186 (1er complémentaire an IV), 2195 (5e complémentaire an IV); AF/III/415, plaquettes 2305 (28 brumaire an V), 2310 (29 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2316 (2 frimaire an V).

Basses-Alpes: AF/III/331, plaquette 1399 (13 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1466 (2 nivôse an IV); AF/III/339, plaquette 1498 (16 nivôse an IV); AF/III/342, plaquettes 1529 à 1531 (5 pluviôse an IV); AF/III/377, plaquette 1905 (25 prairial an IV); AF/III/379, plaquettes 1918: justices de paix (28 prairial an IV), 1921 (29 prairial an IV); AF/III/380, plaquette 1927 (2 messidor an IV); AF/III/381, plaquette 1936 (5 messidor an IV); AF/III/384, plaquettes 1970 (15 messidor an IV), 1978 (17 messidor an IV); AF/III/391, plaquette 2055 (13 thermidor an IV); AF/III/392, plaquette 2059 (15 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2069 (18 thermidor an IV); AF/III/403, plaquette 2186 (1er complémentaire an IV), 2195 (5e complémentaire an IV); AF/III/404, plaquettes 2204 (5 vendémiaire an V), 2205 (6 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V).

Hautes-Alpes: AF/III/330, plaquette 1391 (12 frimaire an IV); AF/III/345, plaquettes 1558 et 1559 (16 pluviôse an IV); AF/III/359, plaquette 1708 (16 germinal an IV); AF/III/369, plaquette 1806 (24 floréal an IV); AF/III/383, plaquette 1959 (12 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1970 (15 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2017: justices de paix (30 messidor an IV); AF/III/393, plaquette 2075: justices de paix (19 thermidor an IV); AF/III/403, plaquette 2195 (5e complémentaire an IV); AF/III/406, plaquette 2226 (14 vendémiaire an V); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V).

Alpes-Maritimes: AF/III/333, plaquette 1416 (15 frimaire an IV); AF/III/352, plaquette 1623 (11 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1635 (16 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1659 (25 ventôse an IV); AF/III/361, plaquette 1729 (27 germinal an IV); AF/III/362, plaquette 1736 (29 germinal an IV); AF/III/366, plaquette 1780 (14 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1854 (9 prairial an IV); AF/III/375, plaquette 1875: nominations judiciaires (16 prairial an IV); AF/III/380, plaquettes 1924 (1er messidor an IV), 1927 (2 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2032 (5 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2069 (18 thermidor an IV); AF/III/400, plaquette 2158 (20 fructidor an IV); AF/III/401, plaquette 2169 (24 fructidor an IV); AF/III/404, plaquettes 2204 (5 vendémiaire an V), 2205 (6 vendémiaire an V).

Ardèche: AF/III/327, plaquette 1352 (6 frimaire an IV); AF/III/328, plaquette 1361 (7 frimaire an IV); AF/III/348, plaquette 1592 (28 pluviôse an IV); AF/III/352, plaquette 1634 (15 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1641 (19 ventôse an IV); AF/III/360, plaquettes 1713 (18 germinal an IV), 1715 (19 germinal an IV); AF/III/401, plaquette 2161 (21 fructidor an IV); AF/III/406, plaquette 2219: justices de paix (12 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2316 (2 frimaire an V).

Ardennes: AF/III/335, plaquette 1445 (22 frimaire an IV); AF/III/340, plaquette 1512 (25 nivôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/358, plaquette 1691 (9 germinal an IV); AF/III/373, plaquette 1850 (7 prairial an IV); AF/III/382, plaquette 1947: justices de paix (8 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1994 (22 messidor an IV); AF/III/393, plaquette 2075: justices de paix (19 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2085 (24 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2089 (25 thermidor an IV); AF/III/397, plaquette 2118 (5 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/406, plaquette 2226 (14 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2312 (30 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2321 (3 frimaire an V).

Ariège: AF/III/316, plaquette 1252 (24 brumaire an IV); AF/III/337, plaquettes 1476 à 1478 (8 nivôse an IV); AF/III/345, plaquette 1561 (17 pluviôse an IV); AF/III/348, plaquette 1587 (27 pluviôse an IV); AF/III/386, plaquette 1994 (22 messidor an IV); AF/III/401, plaquette 2161 (21 fructidor an IV); AF/III/405, plaquette 2217 (11 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquette 2226 (14 vendémiaire an V).

Aube: AF/III/331, plaquette 1400 (13 frimaire an IV); AF/III/341, plaquette 1514 (27 nivôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/359, plaquette 1698 (11 germinal an IV); AF/III/366,

plaquettes 1780 (14 floréal an IV), 1784 (16 floréal an IV); AF/III/368, plaquette 1794 (19 floréal an IV); AF/III/387, plaquette 2006: justices de paix (26 messidor an IV); AF/III/391, plaquette 2051 (12 thermidor an IV); AF/III/401, plaquette 2169 (24 fructidor an IV); AF/III/404, plaquettes 2198 (2 vendémiaire an V), 2201 (3 vendémiaire an V).

Aude: AF/III/334, plaquettes 1428 et 1429 (18 frimaire an IV); AF/III/342, plaquettes 1529 à 1531 (5 pluviôse an IV); AF/III/348, plaquette 1592 (28 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/357, plaquette 1678 (4 germinal an IV); AF/III/360, plaquette 1713 (18 germinal an IV); AF/III/362, plaquette 1733 (28 germinal an IV); AF/III/384, plaquette 1978 (17 messidor an IV); AF/III/385, plaquette 1987 (19 messidor an IV); AF/III/386, plaquettes 1994 (22 messidor an IV), 1997 (23 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2008: justices de paix (27 messidor an IV); AF/III/391, plaquette 2055 (13 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2085 (24 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/401, plaquette 2169 (24 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2183 (29 fructidor an IV); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V); AF/III/418, plaquette 2335 (12 frimaire an V).

Aveyron: AF/III/316, plaquette 1253 (24 brumaire an IV); AF/III/321, plaquette 1296 (27 brumaire an IV); AF/III/358, plaquette 1689 (8 germinal an IV); AF/III/374, plaquettes 1858 (11 prairial an IV), 1860 (12 prairial an IV); AF/III/376, plaquette 1891 (20 prairial an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2139 (13 fructidor an IV); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/423, plaquette 2378 (5 nivôse an V).

Bouches-du-Rhône: AF/III/330, plaquette 1385: commissaire central (11 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1466 (2 nivôse an IV); AF/III/ 337, plaquette 1471 (6 nivôse an IV); AF/III/341, plaquette 1516 (28 nivôse an IV); AF/III/365, plaquette 1765 (8 floréal an IV); AF/III/365, plaquette 1774 (12 floréal an IV); AF/III/366, plaquette 1785 (16 floréal an IV); AF/III/372, plaquette 1840 (4 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1905 (25 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1959 (12 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1970 (15 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1989 (20 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2015 (29 messidor an IV); AF/III/390, plaquette 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2092 (26 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2103 (1er fructidor an IV); AF/III/397, plaquette 2114 (4 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2137: justices de paix (12 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2183 (29 fructidor an IV); AF/III/403, plaquettes 2188 (2e complémentaire an IV), 2195 (5e complémentaire an IV); AF/III/404, plaquette 2204 (5 vendémiaire an V); AF/III/405, plaquettes 2210 (8 vendémiaire an V), 2214 (9 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2274 (12 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2312 (30 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2316 (2 frimaire an V); AF/III/428, plaquettes 2429 (29 nivôse an V), 2432 (30 nivôse an V).

Calvados: AF/III/334, plaquettes 1433 et 1434 (20 frimaire an IV); AF/III/ 338, plaquette 1481 (10 nivôse an IV); AF/III/ 339, plaquette 1487 (12 nivôse an IV); AF/III/340, plaquette 1506 (21 nivôse an IV); AF/III/348, plaquette 1587 (27 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1650 (22 ventôse an IV); AF/III/358, plaquette 1689 (8 germinal an IV); AF/III/366, plaquette 1780 (14 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1858 (11 prairial an IV); AF/III/375, plaquette 1872 (15 prairial an IV); AF/III/376, plaquette 1891 (20 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1974 (16 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2029 (4 thermidor an IV); AF/III/390, plaquettes 2035 (6 thermidor an IV), 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2075: justices de paix (19 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2089 (25 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2097 (28 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/397, plaquette 2118 (5 fructidor an IV); AF/III/398, plaquettes 2123: nominations judiciaires (7 fructidor an IV), 2127 (8 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2141 (14 fructidor an IV); AF/III/401, plaquettes 2164 (22 fructidor an IV), 2171 (25 fructidor an IV); AF/III/406, plaquette 2220 (12 vendémiaire an V).

Cantal: AF/III/316, plaquette 1253 (24 brumaire an IV); AF/III/337, plaquettes 1476 à 1478 (8 nivôse an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/358, plaquette 1691 (9 germinal an IV); AF/III/373, plaquette 1850 (7 prairial an IV); AF/III/375, plaquette 1872 (15 prairial an IV); AF/III/376, plaquette 1883 (18 prairial an IV); AF/III/392, plaquette 2066 (17 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V).

Charente: AF/III/324, plaquettes 1327 et 1328 (1er frimaire an IV); AF/III/345, plaquette 1556 (15 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquette 1585 (26 pluviôse an IV); AF/III/356, plaquette 1673 (30 ventôse an IV); AF/III/358, plaquette 1695 (10 germinal an IV); AF/III/378, plaquette 1912 (27 prairial an IV); AF/III/379, plaquette 1921 (29 prairial an IV); AF/III/398, plaquette 2127 (8 fructidor an IV); AF/III/412, plaquette 2274 (12 brumaire an

V); AF/III/416, plaquette 2316 (2 frimaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V).

Charente-Inférieure: AF/III/320, plaquettes 1285 et 1286 (26 brumaire an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1611 (5 ventôse an IV); AF/III/351, plaquette 1620 (9 ventôse an IV); AF/III/368, plaquette 1795 (20 floréal an IV); AF/III/376, plaquettes 1888 (19 prairial an IV), 1891 (20 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/385, plaquette 1981 (18 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2001 (24 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2029 (4 thermidor an IV); AF/III/392, plaquette 2064 (16 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2069 (18 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/397, plaquette 2114 (4 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/412, plaquette 2274 (12 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2312 (30 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2321 (3 frimaire an V); AF/III/423, plaquette 2379 (5 nivôse an V); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V).

Cher: AF/III/318, plaquette 1273 (25 brumaire an IV); AF/III/335, plaquette 1455 (26 frimaire an IV); AF/III/ 338, plaquette 1473 (7 nivôse an IV); AF/III/344, plaquette 1550 (13 pluviôse an IV); AF/III/356, plaquette 1673 (30 ventôse an IV); AF/III/365, plaquette 1766 (9 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1860 (12 prairial an IV); AF/III/378, plaquette 1912 (27 prairial an IV); AF/III/382, plaquette 1954: justices de paix (10 messidor an IV); AF/III/391, plaquette 2051 (12 thermidor an IV); AF/III/402, plaquette 2174 (26 fructidor an IV); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/418, plaquette 2335 (12 frimaire an V).

Corrèze: AF/III/315, plaquette 1248 (22 brumaire an IV); AF/III/ 336, plaquette1457 (27 frimaire an IV); AF/III/342, plaquette 1523 (2 pluviôse an IV); AF/III/355, plaquette 1662 (26 ventôse an IV); AF/III/363, plaquette 1749 (3 floréal an IV); AF/III/371, plaquette 1826 (29 floréal an IV); AF/III/400, plaquette 2155: justices de paix (19 fructidor an IV); AF/III/412, plaquette 2275 (12 brumaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V).

Côte-d'Or: AF/III/328, plaquettes 1362 à 1365 (7 frimaire an IV); AF/III/348, plaquette 1587 (27 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1615 (7 ventôse an IV); AF/III/357, plaquettes 1681 et 1682 (5 germinal an IV); AF/III/360, plaquette 1715 (19 germinal an IV); AF/III/364, plaquette 1755 (4 floréal an IV); AF/III/373, plaquette 1853 (8 prairial an IV); AF/III/376, plaquette 1888 (19 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1902 (24 prairial an IV); AF/III/382, plaquette 1954: justices de paix (10 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1970 (15 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2025 (3 thermidor an IV); AF/III/392, plaquette 2059 (15 thermidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/412, plaquettes 2274 et 2275 (12 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V).

Côtes-du-Nord: AF/III/320, plaquette 1287 à 1289 (26 brumaire an IV); AF/III/343, plaquette 1543 (10 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1611 (5 ventôse an IV); AF/III/352, plaquette 1630 (13 ventôse an IV); AF/III/354, plaquette 1652 (23 ventôse an IV); AF/III/374, plaquettes 1858 (11 prairial an IV), 1861 (12 prairial an IV); AF/III/379, plaquette 1918: justices de paix (28 prairial an IV); AF/III/382, plaquettes 1947: receveur général (8 messidor an IV), 1954: justices de paix (10 messidor an IV); AF/III/385, plaquette 1987 (19 messidor an IV); AF/III/391, plaquette 2051 (12 thermidor an IV); AF/III/392, plaquette 2064 (16 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2082 (23 thermidor an IV); AF/III/397, plaquette 2112 (3 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2139 (13 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/406, plaquette 2226 (14 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2316 (2 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V).

Creuse: AF/III/326, plaquettes 1348 et 1349 (4 frimaire an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/379, plaquette 1918: justices de paix (28 prairial an IV); AF/III/381, plaquettes 1936 (5 messidor an IV), 1944: justices de paix (7 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2023: justices de paix (2 thermidor an IV); AF/III/390, plaquette 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/398, plaquette 2123: nominations judiciaires (7 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2192 (4e complémentaire an IV); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V).

Dordogne: AF/III/320, plaquette 1290 (26 brumaire an IV); AF/III/324, plaquettes 1329 à 1331 (2 frimaire an IV); AF/III/326, plaquette 1351 (5 frimaire an IV); AF/III/339, plaquettes 1491 à 1493 (14 nivôse an IV); AF/III/345, plaquette 1564 (18 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1605 (2 ventôse an IV); AF/III/352,

plaquette 1630 (13 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1659 (25 ventôse an IV); AF/III/364, plaquette 1762 (7 floréal an IV); AF/III/376, plaquette 1891 (20 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1905 (25 prairial an IV); AF/III/378, plaquette 1912 (27 prairial an IV); AF/III/380, plaquette 1933 (4 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1974 (16 messidor an IV); AF/III/402, plaquette 2177 (27 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2195 (5e complémentaire an IV); AF/III/404, plaquette 2202 (4 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2276 (12 brumaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2321 (3 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V).

Doubs: AF/III/330, plaquettes 1386 à 1388 (11 frimaire an IV); AF/III/333, plaquette 1422 (16 frimaire an IV); AF/III/341, plaquette 1518: destitution de l'administration centrale (29 nivôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1601 à 1603 (30 pluviôse an IV); AF/III/353, plaquette 1641 (19 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1659 (25 ventôse an IV); AF/III/360, plaquette 1713 (18 germinal an IV); AF/III/377, plaquettes 1902 (24 prairial an IV), 1905 (25 prairial an IV); AF/III/378, plaquette 1908 (26 prairial an IV); AF/III/378, plaquette 1912 (27 prairial an IV); AF/III/379, plaquette 1921 (29 prairial an IV); AF/III/382, plaquette 1951 (9 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1970 (15 messidor an IV); AF/III/398, plaquette 2134: justices de paix (11 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2158 (20 fructidor an IV); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V).

Drôme: AF/III/322, plaquettes 1304 et 1305 (28 brumaire an IV); AF/III/ 336, plaquette 1460 (30 frimaire an IV); AF/III/339, plaquette 1495 (15 nivôse an IV); AF/III/352, plaquette 1633 (14 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1635 (16 ventôse an IV); AF/III/359, plaquette 1698 (11 germinal an IV); AF/III/360, plaquette 1717 (20 germinal an IV); AF/III/363, plaquette 1749 (3 floréal an IV); AF/III/367, plaquette 1789 (18 floréal an IV); AF/III/376, plaquette 1889 (20 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1959 (12 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2025 (3 thermidor an IV); AF/III/399, plaquette 2137: justices de paix (12 fructidor an IV); AF/III/404, plaquette 2204 (5 vendémiaire an V); AF/III/407, plaquettes 2230 (16 vendémiaire an V), 2233 (17 vendémiaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquettes 2305 (28 brumaire an V), 2310 (29 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2316 (2 frimaire an V); AF/III/423, plaquette 2379 (5 nivôse an V).

Dyle: AF/III/335, plaquette 4440: départements réunis, juges (21 frimaire an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/399, plaquette 2137: justices de paix (12 fructidor an IV); AF/III/404, plaquette 2205 (6 vendémiaire an V).

Escaut: AF/III/335, plaquette 4440: départements réunis, juges (21 frimaire an IV); AF/III/354, plaquette 1652 (23 ventôse an IV); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V).

Eure: AF/III/328, plaquettes 1377 et 1378 (10 frimaire an IV); AF/III/337, plaquettes 1483 à 1485 (11 nivôse an IV); AF/III/342, plaquettes 1529 à 1531 (5 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1608 (4 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1641 (19 ventôse an IV); AF/III/354, plaquette 1646 (21 ventôse an IV); AF/III/370, plaquette 1813 (26 floréal an IV); AF/III/371, plaquette 1821 (28 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1858 (11 prairial an IV); AF/III/379, plaquette 1921 (29 prairial an IV); AF/III/380, plaquettes 1927 (2 messidor an IV), 1929 (3 messidor an IV); AF/III/381, plaquette 1944: justices de paix (7 messidor an IV); AF/III/390, plaquette 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2089 (25 thermidor an IV); AF/III/407, plaquette 2230 (16 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2276 (12 brumaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V); AF/III/423, plaquette 2379 (5 nivôse an V); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V).

Eure-et-Loir: AF/III/335, plaquettes 4441 et 4442 (21 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1461 (1er nivôse an IV); AF/III/ 338, plaquette 1485 (11 nivôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/353, plaquettes 1638 et 1639 (18 ventôse an IV); AF/III/356, plaquette 1673 (30 ventôse an IV); AF/III/362, plaquette 1738 (30 germinal an IV); AF/III/377, plaquette 1897 (22 prairial an IV); AF/III/385, plaquette 1981 (18 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2001 (24 messidor an IV); AF/III/394, plaquettes 2082 (23 thermidor an IV), 2089 (25 thermidor an IV); AF/III/398, plaquette 2134: justices de paix (11 fructidor an IV); AF/III/399, plaquettes 2137: justices de paix (12 fructidor an IV), 2139 (13 fructidor an IV), 2144 (15 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2192 (4e complémentaire an IV); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V).

Finistère: AF/III/323, plaquette 1314 (29 brumaire an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/360, plaquette 1710 (17 germinal an IV); AF/III/380, plaquette 1933 (4 messidor an IV); AF/III/382, plaquette 1954: justices de paix (10 messidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2139 (13 fructidor an IV); AF/III/405, plaquette 2217 (11 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquette 2226 (14 vendémiaire an V); AF/III/418, plaquette 2335 (12 frimaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V).

Forêts: AF/III/335, plaquette 4440: départements réunis, juges (21 frimaire an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/357, plaquette 1678 (4 germinal an IV).

Gard: AF/III/335, plaquettes 1450 à 1452 (25 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1471 (6 nivôse an IV); AF/III/344, plaquette 1548 (12 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/359, plaquette 1706 (15 germinal an IV); AF/III/376, plaquette 1883 (18 prairial an IV); AF/III/378, plaquette 1912 (27 prairial an IV); AF/III/379, plaquette 1921 (29 prairial an IV); AF/III/385, plaquette 1987 (19 messidor an IV); AF/III/389, plaquettes 2025 (3 thermidor an IV), 2032 (5 thermidor an IV); AF/III/390, plaquette 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2085 (24 thermidor an IV); AF/III/398, plaquette 2134: justices de paix (11 fructidor an IV); AF/III/401, plaquette 2161 (21 fructidor an IV); AF/III/404, plaquette 2204 (5 vendémiaire an V); AF/III/405, plaquette 2217 (11 vendémiaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquettes 2305 (28 brumaire an V), 2310 (29 brumaire an V); AF/III/418, plaquette 2336 (12 frimaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V); AF/III/428, plaquette 2432 (30 nivôse an V).

Haute-Garonne: AF/III/328, plaquettes 1379 et 1380 (10 frimaire an IV); AF/III/341, plaquette 1521 (30 nivôse an IV); AF/III/347, plaquette 1581 (24 pluviôse an IV); AF/III/360, plaquette 1718: juges de paix (21 germinal an IV); AF/III/361, plaquette 1729 (27 germinal an IV); AF/III/387, plaquette 2008: justices de paix (27 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2011 (28 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2025 (3 thermidor an IV); AF/III/390, plaquette 2035 (6 thermidor an IV); AF/III/402, plaquette 2180 (28 fructidor an IV); AF/III/412, plaquette 2276 (12 brumaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2316 (2 frimaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Gers: AF/III/316, plaquettes 1254 et 1255 (24 brumaire an IV); AF/III/339, plaquettes 1492 et 1493 (14 nivôse an IV); AF/III/344, plaquettes 1546 (11 pluviôse an IV), 1550 (13 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquette 1561 (17 pluviôse an IV); AF/III/352, plaquette 1634 (15 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1662 (26 ventôse an IV); AF/III/359, plaquette 1708 (16 germinal an IV); AF/III/380, plaquette 1933 (4 messidor an IV); AF/III/381, plaquette 1940 (6 messidor an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/403, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/416, plaquette 2316 (2 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Gironde: AF/III/322, plaquette 1306 (28 brumaire an IV); AF/III/356, plaquette 1668 (28 ventôse an IV); AF/III/365, plaquette 1766 (9 floréal an IV); AF/III/366, plaquette 1785 (16 floréal an IV); AF/III/377, plaquette 1899 (23 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1959 (12 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1963 (13 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1971 (15 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1974 (16 messidor an IV); AF/III/387, plaquettes 2001 (24 messidor an IV), 2004: justices de paix (25 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2011 (28 messidor an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/398, plaquette 2127 (8 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2141 (14 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2174 (26 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2180 (28 fructidor an IV); AF/III/405, plaquette 2217 (11 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquette 2226 (14 vendémiaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V); AF/III/418, plaquette 2336 (12 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Hérault: AF/III/327, plaquettes 1353 à 1356 (6 frimaire an IV); AF/III/340, plaquette 1500 (17 nivôse an IV); AF/III/347, plaquettes 1578 et 1579 (23 pluviôse an IV); AF/III/348, plaquette 1592 (28 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1605 (2 ventôse an IV); AF/III/356, plaquette 1670: juge au tribunal civil (29 ventôse an IV); AF/III/366, plaquette 1780 (14 floréal an IV); AF/III/380, plaquette 1933 (4 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1959 (12 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1991 (21 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2029

(4 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2069 (18 thermidor an IV); AF/III/399, plaquette 2147 (16 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2183 (29 fructidor an IV); AF/III/423, plaquette 2379 (5 nivôse an V).

Ille-et-Vilaine: AF/III/321, plaquette 1297 (27 brumaire an IV); AF/III/328, plaquette 1366 (7 frimaire an IV); AF/III/330, plaquette 1389 (11 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1470 (5 nivôse an IV); AF/III/340, plaquette 1512 (25 nivôse an IV); AF/III/344, plaquette 1546 (11 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1604: commissaire municipal de Bain (1er ventôse an IV); AF/III/350, plaquette 1611 (5 ventôse an IV); AF/III/360, plaquette 1720 (22 germinal an IV); AF/III/361, plaquette 1727 (25 germinal an IV); AF/III/366, plaquette 1775 (13 floréal an IV); AF/III/373, plaquette 1847 (6 prairial an IV); AF/III/382, plaquette 1954: justices de paix (10 messidor an IV); AF/III/390, plaquette 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/398, plaquette 2130: justices de paix (10 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2139 (13 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2174 (26 fructidor an IV); AF/III/416, plaquettes 2316 (2 frimaire an V), 2321 (3 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Indre: AF/III/316, plaquettes 1256 et 1257 (24 brumaire an IV); AF/III/323, plaquette 1314 (29 brumaire an IV); AF/III/327, plaquette 1357 (6 frimaire an IV); AF/III/330, plaquette 1391 (12 frimaire an IV); AF/III/341, plaquettes 1519 (29 nivôse an IV), 1521 (30 nivôse an IV); AF/III/346, plaquette 1567 (19 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1601 à 1603 (30 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1652 (23 ventôse an IV); AF/III/363, plaquette 1741 (2 floréal an IV); AF/III/377, plaquette 1905 (25 prairial an IV); AF/III/378, plaquette 1912 (27 prairial an IV); AF/III/386, plaquette 1991 (21 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2004: justices de paix (25 messidor an IV); AF/III/394, plaquette 2082 (23 thermidor an IV); AF/III/404, plaquette 2202 (4 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2312 (30 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2321 (3 frimaire an V).

Indre-et-Loire: AF/III/328, plaquettes 1381 et 1382 (10 frimaire an IV); AF/III/350, plaquette 1608 (4 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1662 (26 ventôse an IV); AF/III/368, plaquette 1795 (20 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1858 (11 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1905 (25 prairial an IV); AF/III/386, plaquette 1991 (21 messidor an IV); AF/III/398, plaquette 2127 (8 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2147 (16 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2180 (28 fructidor an IV); AF/III/415, plaquette 2312 (30 brumaire an V); AF/III/416, plaquettes 2317 (2 frimaire an V), 2321 (3 frimaire an V); AF/III/418, plaquette 2336 (12 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Isère: AF/III/333, plaquettes 1417 à 1419 (15 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1471 (6 nivôse an IV); AF/III/339, plaquette 1495 (15 nivôse an IV); AF/III/344, plaquette 1548 (12 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquette 1561 (17 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1609 (4 ventôse an IV); AF/III/352, plaquette 1634 (15 ventôse an IV); AF/III/356, plaquette 1673 (30 ventôse an IV); AF/III/360, plaquette 1713 (18 germinal an IV); AF/III/361, plaquette 1729 (27 germinal an IV); AF/III/365, plaquette 1765 (8 floréal an IV); AF/III/366, plaquette 1780 (14 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1858 (11 prairial an IV); AF/III/376, plaquette 1889 (20 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1899 (23 prairial an IV); AF/III/386, plaquettes 1991 (21 messidor an IV), 1997 (23 messidor an IV); AF/III/388, plaquettes 2015 (29 messidor an IV), 2017: justices de paix (30 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2019 (1er thermidor an IV); AF/III/389, plaquette 2025 (3 thermidor an IV); AF/III/390, plaquette 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2085 (24 thermidor an IV); AF/III/399, plaquettes 2137: justices de paix (12 fructidor an IV), 2144 (15 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2177 (27 fructidor an IV); AF/III/407, plaquette 2233 (17 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2276 (12 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2317 (2 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Jemappes: AF/III/335, plaquette 4440: départements réunis, juges (21 frimaire an IV); AF/III/354, plaquette 1652 (23 ventôse an IV); AF/III/365, plaquette 1766 (9 floréal an IV).

Jura: AF/III/337, plaquettes 1476 à 1478 (8 nivôse an IV); AF/III/342, plaquette 1525 (3 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/356, plaquette 1673 (30 ventôse an IV); AF/III/359, plaquette 1704 (14 germinal an IV); AF/III/384, plaquette 1978 (17 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2001 (24 messidor an IV); AF/III/403, plaquette 2195 (5e complémentaire an IV); AF/III/404, plaquette 2201 (3 vendémiaire an V); AF/III/423, plaquette 2379 (5 nivôse an V).

Landes: AF/III/318, plaquette 1274 (25 brumaire an IV); AF/III/328, plaquette 1368 (8 frimaire an IV); AF/III/347, plaquettes 1578 et 1579 (23 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquette 1585 (26 pluviôse an IV); AF/III/357, plaquette 1678 (4 germinal an IV); AF/III/380, plaquette 1927 (2 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1963 (13 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1997 (23 messidor an IV); AF/III/392, plaquette 2064 (16 thermidor an IV); AF/III/398, plaquette 2127 (8 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2144 (15 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2186 (1er complémentaire an IV); AF/III/406, plaquette 2226 (14 vendémiaire an V); AF/III/416, plaquette 2321 (3 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Loir-et-Cher: AF/III/323, plaquettes 1316 et 1317 (29 brumaire an IV); AF/III/344, plaquette 1550 (13 pluviôse an IV); AF/III/346, plaquette 1567 (19 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquettes 1578 et 1579 (23 pluviôse an IV); AF/III/359, plaquette 1706 (15 germinal an IV); AF/III/376, plaquette 1883 (18 prairial an IV); AF/III/376, plaquette 1889 (20 prairial an IV); AF/III/382, plaquette 1951 (9 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/394, plaquette 2082 (23 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/397, plaquette 2112 (3 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2153: commissaire municipal de Villedieu (18 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/405, plaquette 2217 (11 vendémiaire an V); AF/III/411, plaquette 2266 (7 brumaire an V); AF/III/415, plaquettes 2306 (28 brumaire an V), 2310 (29 brumaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Loire: AF/III/316, plaquettes 1258 et 1259 (24 brumaire an IV); AF/III/342, plaquette 1525 (3 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquettes 1578 et 1579 (23 pluviôse an IV); AF/III/351, plaquette 1624 (11 ventôse an IV); AF/III/358, plaquette 1695 (10 germinal an IV); AF/III/373, plaquette 1847 (6 prairial an IV); AF/III/374, plaquette 1864 (13 prairial an IV); AF/III/375, plaquette 1872 (15 prairial an IV); AF/III/394, plaquette 2089 (25 thermidor an IV); AF/III/403, plaquette 2192 (4e complémentaire an IV); AF/III/406, plaquette 2223 (13 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2305 (28 brumaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Haute-Loire: AF/III/328, plaquette 1368 (8 frimaire an IV); AF/III/333, plaquette 1420 (15 frimaire an IV); AF/III/345, plaquettes 1558 et 1559 (16 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1650 (22 ventôse an IV); AF/III/383, plaquette 1963 (13 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1989 (20 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2015 (29 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2032 (5 thermidor an IV); AF/III/407, plaquettes 2236 (18 vendémiaire an V), 2237: justices de paix (19 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Loire-Inférieure: AF/III/323, plaquette 1315 (29 brumaire an IV); AF/III/328, plaquette 1366 (7 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1466 (2 nivôse an IV); AF/III/340, plaquettes 1510 (24 nivôse an IV), 1512 (25 nivôse an IV); AF/III/381, plaquette 1944: justices de paix (7 messidor an IV); AF/III/385, plaquette 1981 (18 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2011 (28 messidor an IV); AF/III/391, plaquette 2051 (12 thermidor an IV); AF/III/392, plaquette 2064 (16 thermidor an IV); AF/III/395, plaquettes 2094 (27 thermidor an IV), 2097 et 2098 (28 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2103 (1er fructidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2141 (14 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2184 (30 fructidor an IV); AF/III/406, plaquette 2226 (14 vendémiaire an V); AF/III/407, plaquette 2233 (17 vendémiaire an V); AF/III/409, plaquette 2251: justices de paix (28 vendémiaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/423, plaquette 2379 (5 nivôse an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Loiret: AF/III/331, plaquettes 1403 à 1406 (14 frimaire an IV); AF/III/342, plaquette 1525 (3 pluviôse an IV); AF/III/348, plaquettes 1587 et 1588 (27 pluviôse an IV); AF/III/355, plaquette 1659 (25 ventôse an IV); AF/III/360, plaquette 1710 (17 germinal an IV); AF/III/364, plaquette 1762 (7 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1861 (12 prairial an IV); AF/III/377, plaquettes 1895 (21 prairial an IV), 1897 (22 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1902 (24 prairial an IV); AF/III/386, plaquette 1994 (22 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2008: justices de paix (27 messidor an IV); AF/III/393, plaquette 2070 (18 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2092 (26 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2101 (30 thermidor an IV); AF/III/402, plaquette 2177 (27 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/418, plaquette 2336 (12 frimaire an V).

Lot: AF/III/320, plaquette 1290 (26 brumaire an IV); AF/III/345, plaquette 1556 (15 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1606: commissaire près le tribunal correctionnel de Montauban (3 ventôse an IV); AF/III/358, plaquette 1689 (8 germinal an IV); AF/III/374, plaquette 1867: nominations judiciaires (14 prairial

an IV); AF/III/381, plaquettes 1936 (5 messidor an IV), 1940 (6 messidor an IV); AF/III/392, plaquette 2064 (16 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2075: justices de paix (19 thermidor an IV); AF/III/405, plaquette 2214 (9 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2276 (12 brumaire an V); AF/III/418, plaquette 2336 (12 frimaire an V).

Lot-et-Garonne: AF/III/316, plaquettes 1260 et 1261 (24 brumaire an IV); AF/III/344, plaquette 1551 (13 pluviôse an IV); AF/III/355, plaquette 1662 (26 ventôse an IV); AF/III/359, plaquette 1706 (15 germinal an IV); AF/III/363, plaquette 1739: nominations judiciaires (1er floréal an IV); AF/III/365, plaquette 1771: nominations judiciaires (11 floréal an IV); AF/III/376, plaquette 1889 (20 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1963 (13 messidor an IV); AF/III/385, plaquette 1981 (18 messidor an IV); AF/III/390, plaquette 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/392, plaquette 2064 (16 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/403, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/404, plaquette 2202 (4 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2317 (2 frimaire an V); AF/III/418, plaquette 2336 (12 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Lozère: AF/III/333, plaquettes 1423 et 1424 (16 frimaire an IV); AF/III/342, plaquette 1526 (3 pluviôse an IV); AF/III/343, plaquette 1533 (6 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquettes 1558 et 1559 (16 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1650 (22 ventôse an IV); AF/III/359, plaquette 1701 (12 germinal an IV); AF/III/360, plaquette 1717 (20 germinal an IV); AF/III/369, plaquette 1797 (22 floréal an IV); AF/III/372, plaquette 1838 (3 prairial an IV); AF/III/386, plaquettes 1991 (21 messidor an IV), 1994 (22 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2015 (29 messidor an IV); AF/III/396, plaquette 2103 (1er fructidor an IV); AF/III/397, plaquette 2118 (5 fructidor an IV); AF/III/416, plaquette 2317 (2 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Lys: AF/III/335, plaquette 4440: départements réunis, juges (21 frimaire an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV).

Maine-et-Loire: AF/III/320, plaquette 1291 (26 brumaire an IV); AF/III/331, plaquettes 1401 (13 frimaire an IV) et 1407 (14 frimaire an IV); AF/III/340, plaquette 1502 (18 nivôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1652 (23 ventôse an IV); AF/III/357, plaquettes 1674: commissaire municipal d'Angers (1er germinal an IV), 1678 (4 germinal an IV); AF/III/361, plaquette 1725 (24 germinal an IV); AF/III/365, plaquette 1765 (8 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1854 (9 prairial an IV); AF/III/382, plaquette 1954: justices de paix (10 messidor an IV); AF/III/390, plaquette 2044 (10 thermidor an IV); AF/III/391, plaquettes 2046 et 2047 (11 thermidor an IV), 2052 (12 thermidor an IV); AF/III/397, plaquette 2114 (4 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2318 (2 frimaire an V); AF/III/ 426, plaquette 2409 (18 nivôse an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Manche: AF/III/314, plaquettes 1242 à 1244 (17 brumaire an IV); AF/III/333, plaquettes 1421 (15 frimaire an IV) et 1425: commissaire municipal de Mortain (17 frimaire an IV); AF/III/335, plaquette 4442 (21 frimaire an IV); AF/III/ 336, plaquette 1460 (30 frimaire an IV); AF/III/339, plaquette 1498 (16 nivôse an IV); AF/III/341, plaquette 1516 (28 nivôse an IV); AF/III/343, plaquette 1541 (9 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquette 1561 (17 pluviôse an IV); AF/III/346, plaquette 1567 (19 pluviôse an IV); AF/III/352, plaquette 1633 (14 ventôse an IV); AF/III/354, plaquette 1654 (24 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1665 (27 ventôse an IV); AF/III/361, plaquettes 1725 (24 germinal an IV), 1727 (25 germinal an IV); AF/III/369, plaquette 1797 (22 floréal an IV); AF/III/371, plaquette 1829 (30 floréal an IV); AF/III/372, plaquette 1838 (3 prairial an IV); AF/III/374, plaquette 1861 (12 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1895 (21 prairial an IV); AF/III/381, plaquette 1944: justices de paix (7 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1959 (12 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2006: justices de paix (26 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2029 (4 thermidor an IV); AF/III/391, plaquette 2052 (12 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2082 (23 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/397, plaquette 2118 (5 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2184 (30 fructidor an IV); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2318 (2 frimaire an V); AF/III/418, plaquette 2336 (12 frimaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Marne: AF/III/317, plaquettes 1262 à 1264 (24 brumaire an IV); AF/III/327, plaquette 1357 (6 frimaire an IV); AF/III/329, plaquette 1383 (10 frimaire an IV); AF/III/344, plaquette 1552 (13 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquettes 1558 et 1559 (16 pluviôse an IV); AF/III/352, plaquettes 1626 et 1627 (12 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1636 (17 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1662 (26 ventôse an IV); AF/III/363,

plaquette 1741 (2 floréal an IV); AF/III/365, plaquette 1766 (9 floréal an IV); AF/III/382, plaquette 1951 (9 messidor an IV); AF/III/383, plaquettes 1959 (12 messidor an IV), 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1971 (15 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1974 (16 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2023: justices de paix (2 thermidor an IV); AF/III/392, plaquette 2064 (16 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2070 (18 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2080: justices de paix (22 thermidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/401, plaquette 2164 (22 fructidor an IV); AF/III/406, plaquette 2220 (12 vendémiaire an V); AF/III/407, plaquette 2238 (20 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V); AF/III/ 429, plaquette 2444 (5 pluviôse an V).

Haute-Marne: AF/III/320, plaquette 1292 (26 brumaire an IV); AF/III/322, plaquette 1307 (28 brumaire an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1614 (6 ventôse an IV); AF/III/371, plaquette 1826 (29 floréal an IV); AF/III/380, plaquette 1929 (3 messidor an IV); AF/III/383, plaquettes 1963 (13 messidor an IV), 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1974 (16 messidor an IV); AF/III/387, plaquettes 2001 (24 messidor an IV), 2006: justices de paix (26 messidor an IV); AF/III/392, plaquette 2057 (14 thermidor an IV); AF/III/401, plaquettes 2164 (22 fructidor an IV), 2171 (25 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/406, plaquette 2220 (12 vendémiaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V); AF/III/ 429, plaquette 2444 (5 pluviôse an V).

Mayenne: AF/III/329, plaquette 1374 (9 frimaire an IV); AF/III/350, plaquette 1609 (4 ventôse an IV); AF/III/351, plaquette 1620 (9 ventôse an IV); AF/III/352, plaquette 1627 (12 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1639 (18 ventôse an IV); AF/III/360, plaquettes 1717 (20 germinal an IV), 1720 (22 germinal an IV); AF/III/379, plaquette 1918: justices de paix (28 prairial an IV); AF/III/381, plaquette 1944: justices de paix (7 messidor an IV); AF/III/383, plaquettes 1959 (12 messidor an IV), 1966: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1971 (15 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2001 (24 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2011 (28 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2029 (4 thermidor an IV); AF/III/407, plaquette 2233 (17 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2318 (2 frimaire an V); AF/III/418, plaquette 2337 (12 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V).

Meurthe: AF/III/330, plaquettes 1392 à 1395 (12 frimaire an IV); AF/III/342, plaquette 1526 (3 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1654 (24 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1665 (27 ventôse an IV); AF/III/356, plaquette 1673 (30 ventôse an IV); AF/III/357, plaquette 1683 (5 germinal an IV); AF/III/379, plaquette 1921 (29 prairial an IV); AF/III/384, plaquette 1971 (15 messidor an IV); AF/III/387, plaquettes 2001 (24 messidor an IV), 2004: justices de paix (25 messidor an IV), 2006: justices de paix (26 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2015 (29 messidor an IV); AF/III/389, plaquettes 2019 (1er thermidor an IV), 2033 (5 thermidor an IV); AF/III/398, plaquette 2127 (8 fructidor an IV); AF/III/404, plaquettes 2198 (2 vendémiaire an V), AF/III/404, plaquette 2201 (3 vendémiaire an V); AF/III/405, plaquette 2214 (9 vendémiaire an V); AF/III/418, plaquette 2337 (12 frimaire an V).

Meuse: AF/III/358, plaquette 1689 (8 germinal an IV); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/ 429, plaquette 2444 (5 pluviôse an V).

Meuse-Inférieure: AF/III/335, plaquette 4440: départements réunis, juges (21 frimaire an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/386, plaquette 1994 (22 messidor an IV).

Mont-Blanc: AF/III/335, plaquettes 1453 et 1454 (25 frimaire an IV); AF/III/348, plaquette 1592 (28 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1605 (2 ventôse an IV); AF/III/350, plaquette 1609 (4 ventôse an IV); AF/III/353, plaquettes 1635 (16 ventôse an IV), 1642 (19 ventôse an IV); AF/III/369, plaquettes 1797 (22 floréal an IV), 1803 (23 floréal an IV), 1806 (24 floréal an IV); AF/III/372, plaquettes 1834 (2 prairial an IV), 1838 (3 prairial an IV), 1841: nominations judiciaires (4 prairial an IV); AF/III/374, plaquette 1861 (12 prairial an IV); AF/III/375, plaquette 1872 (15 prairial an IV); AF/III/380, plaquette 1927 (2 messidor an IV); AF/III/381, plaquette 1936 (5 messidor an IV); AF/III/381, plaquettes 1945 et 1946: justices de paix (7 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1963 (13 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1991 (21 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2006: justices de paix (26 messidor an IV); AF/III/392, plaquettes 2059 (15 thermidor an IV), 2064 (16 thermidor an IV), 2066 (17 thermidor an IV); AF/III/397, plaquette 2114 (4 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2137: justices de paix (12 fructidor an IV); AF/III/404, plaquette 2204 (5 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquette 2226 (14 vendémiaire an V), 2227 (15 vendémiaire an V); AF/III/407, plaquette 2233 (17 vendémiaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquettes 2306

(28 brumaire an V), 2312 (30 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2321 (3 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2433 (30 nivôse an V); AF/III/ 429, plaquette 2444 (5 pluviôse an V).

Mont-Terrible: AF/III/326, plaquette 1345 (3 frimaire an IV); AF/III/363, plaquette 1741 (2 floréal an IV); AF/III/412, plaquette 2276 (12 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2312 (30 brumaire an V).

Morbihan: AF/III/321, plaquettes 1298 et 1299 (27 brumaire an IV); AF/III/340, plaquette 1512 (25 nivôse an IV); AF/III/382, plaquette 1951 (9 messidor an IV); AF/III/385, plaquette 1987 (19 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2029 (4 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2092 (26 thermidor an IV); AF/III/402, plaquettes 2174 (26 fructidor an IV), 2184 (30 fructidor an IV); AF/III/405, plaquette 2217 (11 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2276 (12 brumaire an V); AF/III/418, plaquette 2337 (12 frimaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V); AF/III/428, plaquettes 2433 et 2434 (30 nivôse an V).

Moselle: AF/III/325, plaquettes 1332 à 1334 (2 frimaire an IV); AF/III/340, plaquette 1500 (17 nivôse an IV); AF/III/356, plaquette 1673 (30 ventôse an IV); AF/III/360, plaquette 1710 (17 germinal an IV); AF/III/360, plaquette 1715 (19 germinal an IV); AF/III/376, plaquette 1888 (19 prairial an IV); AF/III/389, plaquette 2023: justices de paix (2 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2101 (30 thermidor an IV); AF/III/400, plaquette 2158 (20 fructidor an IV); AF/III/401, plaquette 2164 (22 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2177 (27 fructidor an IV); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V); AF/III/425, plaquette 2396: nominations judiciaires (11 nivôse an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V); AF/III/428, plaquette 2434 (30 nivôse an V).

Deux-Nèthes: AF/III/335, plaquette 4440: départements réunis, juges (21 frimaire an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV).

Nièvre: AF/III/321, plaquette 1300 (27 brumaire an IV); AF/III/ 337, plaquettes 1466 (2 nivôse an IV), 1468 et 1469 (4 nivôse an IV); AF/III/341, plaquette 1516 (28 nivôse an IV); AF/III/343, plaquette 1543 (10 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/348, plaquette 1589 (27 pluviôse an IV); AF/III/357, plaquette 1683 (5 germinal an IV); AF/III/358, plaquette 1691 (9 germinal an IV); AF/III/366, plaquette 1775 (13 floréal an IV); AF/III/375, plaquette 1872 (15 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1967: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/398, plaquette 2123: nominations judiciaires (7 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2174 (26 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2186 (1er complémentaire an IV); AF/III/428, plaquette 2434 (30 nivôse an V).

Nord: AF/III/318, plaquettes 1275 et 1276 (25 brumaire an IV); AF/III/325, plaquette 1339 (2 frimaire an IV); AF/III/331, plaquettes 1401 (13 frimaire an IV) et 1407 (14 frimaire an IV); AF/III/ 336, plaquette1457 (27 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1461 (1er nivôse an IV); AF/III/ 339, plaquette 1487 (12 nivôse an IV); AF/III/340, plaquette 1502 (18 nivôse an IV); AF/III/341, plaquette 1516 (28 nivôse an IV); AF/III/342, plaquette 1526 (3 pluviôse an IV); AF/III/344, plaquette 1546 (11 pluviôse an IV); AF/III/348, plaquette 1592 (28 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1646 (21 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1663 (26 ventôse an IV); AF/III/357, plaquette 1683 (5 germinal an IV); AF/III/358, plaquette 1691 (9 germinal an IV); AF/III/358, plaquette 1695 (10 germinal an IV); AF/III/364, plaquette 1758 (5 floréal an IV); AF/III/365, plaquettes 1766 (9 floréal an IV), 1774 (12 floréal an IV); AF/III/371, plaquette 1821 (28 floréal an IV); AF/III/373, plaquettes 1847 (6 prairial an IV), 1853 (8 prairial an IV); AF/III/383, plaquettes 1959 (12 messidor an IV), 1967: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/388, plaquettes 2011 (28 messidor an IV), 2015 (29 messidor an IV); AF/III/401, plaquettes 2164 (22 fructidor an IV), 2171 (25 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/407, plaquette 2233 (17 vendémiaire an V); AF/III/416, plaquette 2318 (2 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Oise: AF/III/318, plaquette 1277 (25 brumaire an IV); AF/III/321, plaquette 1300 (27 brumaire an IV); AF/III/323, plaquettes 1318 (29 brumaire an IV) et 1320 (30 brumaire an IV); AF/III/325, plaquette 1340 (2 frimaire an IV); AF/III/346, plaquette 1567 (19 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV), 1601 à 1603 (30 pluviôse an IV); AF/III/352, plaquette 1627 (12 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1635 (16 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1644 (20 ventôse an IV); AF/III/360, plaquette 1720 (22 germinal an IV); AF/III/365, plaquettes 1765 (8 floréal an IV), 1766 (9 floréal an IV); AF/III/366, plaquette 1775 (13 floréal an IV); AF/III/369, plaquette 1809 (25 floréal an IV); AF/III/380, plaquette 1929 (3 messidor an IV); AF/III/382, plaquette 1951 (9 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1959 (12 messidor an IV); AF/III/385,

plaquette 1981 (18 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2029 (4 thermidor an IV); AF/III/390, plaquette 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2070 (18 thermidor an IV); AF/III/398, plaquette 2130: justices de paix (10 fructidor an IV); AF/III/399, plaquettes 2141 (14 fructidor an IV), 2147 (16 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2158 (20 fructidor an IV); AF/III/401, plaquette 2167 (23 fructidor an IV); AF/III/404, plaquette 2201 (3 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquette 2220 (12 vendémiaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Orne: AF/III/318, plaquette 1278 et 319, plaquette 1279 (25 brumaire an IV); AF/III/329, plaquette 1375 (9 frimaire an IV); AF/III/344, plaquette 1550 (13 pluviôse an IV); AF/III/346, plaquettes 1568 et 1569 (19 pluviôse an IV); AF/III/358, plaquette 1684 (6 germinal an IV); AF/III/359, plaquette 1701 (12 germinal an IV); AF/III/377, plaquette 1902 (24 prairial an IV); AF/III/384, plaquette 1974 (16 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2023: justices de paix (2 thermidor an IV); AF/III/390, plaquettes 2035 (6 thermidor an IV), 2044 (10 thermidor an IV); AF/III/397, plaquettes 2118 (5 fructidor an IV), 2121 (6 fructidor an IV); AF/III/404, plaquette 2201 (3 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquette 2223 (13 vendémiaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/428, plaquette 2434 (30 nivôse an V).

Ourthe: AF/III/335, plaquette 4440: départements réunis, juges (21 frimaire an IV); AF/III/354, plaquette 1652 (23 ventôse an IV).

Pas-de-Calais: AF/III/325, plaquettes 1335 à 1338 (2 frimaire an IV); AF/III/327, plaquette 1357 (6 frimaire an IV); AF/III/331, plaquette 1401 (13 frimaire an IV); AF/III/ 338, plaquette 1473 (7 nivôse an IV); AF/III/340, plaquette 1512 (25 nivôse an IV); AF/III/342, plaquettes 1529 à 1531 (5 pluviôse an IV); AF/III/343, plaquettes 1541 (9 pluviôse an IV), 1543 (10 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquette 1561 (17 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1609 (4 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1639 (18 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1644 (20 ventôse an IV); AF/III/354, plaquette 1646 (21 ventôse an IV); AF/III/363, plaquette 1749 (3 floréal an IV); AF/III/365, plaquette 1774 (12 floréal an IV); AF/III/371, plaquette 1826 (29 floréal an IV); AF/III/377, plaquette 1902 (24 prairial an IV); AF/III/380, plaquette 1929 (3 messidor an IV); AF/III/381, plaquettes 1940 (6 messidor an IV), 1946: justices de paix (7 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1974 (16 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2001 (24 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2023: justices de paix (2 thermidor an IV); AF/III/390, plaquettes 2035 (6 thermidor an IV), 2042 (8 thermidor an IV); AF/III/391, plaquette 2052 (12 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2097 (28 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/398, plaquette 2130: justices de paix (10 fructidor an IV); AF/III/404, plaquette 2201 (3 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2277 (12 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Puy-de-Dôme: AF/III/322, plaquettes 1308 à 1310 (28 brumaire an IV); AF/III/329, plaquette 1383 (10 frimaire an IV); AF/III/339, plaquettes 1491 à 1493 (14 nivôse an IV), 1495 (15 nivôse an IV); AF/III/345, plaquette 1561 (17 pluviôse an IV); AF/III/351, plaquette 1620 (9 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1639 (18 ventôse an IV); AF/III/354, plaquette 1652 (23 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1663 (26 ventôse an IV); AF/III/365, plaquette 1769 (10 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1858 (11 prairial an IV); AF/III/388, plaquette 2017: justices de paix (30 messidor an IV); AF/III/394, plaquette 2092 (26 thermidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/416, plaquette 2321 (3 frimaire an V).

Basses-Pyrénées: AF/III/334, plaquette 1435 (20 frimaire an IV); AF/III/ 338, plaquette 1473 (7 nivôse an IV); AF/III/347, plaquettes 1578 et 1579 (23 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquette 1609 (4 ventôse an IV); AF/III/364, plaquette 1758 (5 floréal an IV); AF/III/366, plaquette 1781 (14 floréal an IV); AF/III/369, plaquette 1809 (25 floréal an IV); AF/III/384, plaquette 1974 (16 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2015 (29 messidor an IV); AF/III/396, plaquette 2103 (1er fructidor an IV); AF/III/404, plaquettes 2204 (5 vendémiaire an V), 2205 (6 vendémiaire an V); AF/III/405, plaquette 2217 (11 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquettes 2220 (12 vendémiaire an V), 2226 (14 vendémiaire an V), 2227 (15 vendémiaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Hautes-Pyrénées: AF/III/315, plaquette 1249 (22 brumaire an IV); AF/III/343, plaquette 1543 (10 pluviôse an IV); AF/III/372, plaquette 1841: nominations judiciaires (4 prairial an IV); AF/III/385, plaquette 1987 (19 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1991 (21 messidor an IV); AF/III/402, plaquette 2174 (26 fructidor an IV); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V).

Pyrénées-Orientales: AF/III/334, plaquette 1436 (20 frimaire an IV); AF/III/357, plaquette 1683 (5 germinal an IV); AF/III/375, plaquette 1872 (15 prairial an IV); AF/III/376, plaquette 1889 (20 prairial an IV); AF/III/398, plaquette 2123: nominations judiciaires (7 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2144 (15 fructidor an IV); AF/III/415, plaquette 2310 (29 brumaire an V); AF/III/418, plaquette 2337 (12 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Bas-Rhin: AF/III/321, plaquettes 1301 et 1302 (27 brumaire an IV); AF/III/347, plaquette 1581 (24 pluviôse an IV); AF/III/352, plaquette 1627 (12 ventôse an IV); AF/III/352, plaquette 1633 (14 ventôse an IV); AF/III/360, plaquettes 1713 (18 germinal an IV), 1717 (20 germinal an IV); AF/III/371, plaquette 1829 (30 floréal an IV); AF/III/373, plaquette 1850 (7 prairial an IV); AF/III/384, plaquette 1978 (17 messidor an IV); AF/III/397, plaquette 2112 (3 fructidor an IV); AF/III/398, plaquette 2123: nominations judiciaires (7 fructidor an IV); AF/III/402, plaquettes 2183 (29 fructidor an IV), 2184 (30 fructidor an IV); AF/III/4032, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/428, plaquette 2434 (30 nivôse an V); AF/III/ 429, plaquette 2444 (5 pluviôse an V).

Haut-Rhin: AF/III/322, plaquette 1311 (28 brumaire an IV); AF/III/360, plaquette 1720 (22 germinal an IV); AF/III/362, plaquette 1733 (28 germinal an IV); AF/III/376, plaquette 1888 (19 prairial an IV); AF/III/392, plaquette 2066 (17 thermidor an IV); AF/III/399, plaquette 2144 (15 fructidor an IV).

Rhône: AF/III/317, plaquettes 1265 et 1266 (24 brumaire an IV); AF/III/326, plaquette 1346 (3 frimaire an IV); AF/III/340, plaquette 1506 (21 nivôse an IV); AF/III/343, plaquette 1533 (6 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquettes 1578 et 1579 (23 pluviôse an IV), 1581 (24 pluviôse an IV); AF/III/348, plaquette 1589 (27 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1647 (21 ventôse an IV); AF/III/371, plaquette 1821 (28 floréal an IV); AF/III/388, plaquette 2015 (29 messidor an IV); AF/III/418, plaquette 2337 (12 frimaire an V).

Sambre-et-Meuse: AF/III/335, plaquette 4440: départements réunis, juges (21 frimaire an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV).

Haute-Saône: AF/III/341, plaquette 1521 (30 nivôse an IV); AF/III/350, plaquette 1612 (5 ventôse an IV); AF/III/373, plaquette 1850 (7 prairial an IV); AF/III/384, plaquette 1978 (17 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2008: justices de paix (27 messidor an IV); AF/III/394, plaquettes 2080: justices de paix (22 thermidor an IV), 2085 (24 thermidor an IV); AF/III/403, plaquette 2195 (5e complémentaire an IV); AF/III/404, plaquette 2198 (2 vendémiaire an V); AF/III/404, plaquette 2204 (5 vendémiaire an V); AF/III/405, plaquettes 2215 (10 vendémiaire an V), 2217 (11 vendémiaire an V); AF/III/418, plaquette 2337 (12 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2434 (30 nivôse an V).

Saône-et-Loire AF/III/317, plaquettes 1267 et 1268 (24 brumaire an IV); AF/III/328, plaquette 1369 (8 frimaire an IV); AF/III/329, plaquette 1384 (10 frimaire an IV); AF/III/339, plaquettes 1492 et 1493 (14 nivôse an IV); AF/III/350, plaquette 1612 (5 ventôse an IV); AF/III/352, plaquette 1627 (12 ventôse an IV); AF/III/364, plaquette 1755 (4 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1864 (13 prairial an IV); AF/III/378, plaquettes 1909 (26 prairial an IV), 1912 (27 prairial an IV); AF/III/387, plaquette 2001 (24 messidor an IV); AF/III/392, plaquette 2059 (15 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2092 (26 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2101 (30 thermidor an IV); AF/III/398, plaquettes 2127 (8 fructidor an IV), 2130: justices de paix (10 fructidor an IV); AF/III/400, plaquettes 2153: justices de paix (18 fructidor an IV), 2155: justices de paix (19 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2177 (27 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2192 (4e complémentaire an IV); AF/III/405, plaquette 2215 (10 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquettes 2223 (13 vendémiaire an V), 2227 (15 vendémiaire an V); AF/III/407, plaquettes 2233 (17 vendémiaire an V), 2236 (18 vendémiaire an V); AF/III/416, plaquette 2318 (2 frimaire an V); AF/III/418, plaquette 2337 (12 frimaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2434 (30 nivôse an V).

Sarthe: AF/III/322, plaquette 1312 (28 brumaire an IV); AF/III/326, plaquette 1346 (3 frimaire an IV); AF/III/326, plaquette 1351 (5 frimaire an IV); AF/III/ 338, plaquette 1481 (10 nivôse an IV); AF/III/343, plaquette 1533 (6 pluviôse an IV); AF/III/351, plaquette 1621 (9 ventôse an IV); AF/III/358, plaquette 1689 (8 germinal an IV); AF/III/359, plaquette 1698 (11 germinal an IV); AF/III/367, plaquette 1788 (17 floréal an IV); AF/III/373, plaquette 1847 (6 prairial an IV); AF/III/383, plaquettes 1959 (12 messidor an IV), 1967: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1971 (15 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2033 (5 thermidor an IV); AF/III/390, plaquette 2035 (6 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2075: justices de paix (19 thermidor an IV); AF/III/399, plaquette 2139 (13 fructidor an IV); AF/III/412, plaquette

2277 (12 brumaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V).

Seine: AF/III/324, plaquettes 1323 à 1325 (1er frimaire an IV); AF/III/325, plaquette 1341 (2 frimaire an IV); AF/III/326, plaquettes 1346 (3 frimaire an IV), 1347: commissaires près les municipalités de Paris et juge au tribunal civil (4 frimaire an IV), et 1351 (5 frimaire an IV); AF/III/328, plaquette 1366 (7 frimaire an IV); AF/III/330, plaquette 1396 (12 frimaire an IV); AF/III/331, plaquettes 1402: commissaires près trois municipalités de Paris (14 frimaire an IV) et 1408 (14 frimaire an IV); AF/III/333, plaquette 1424 (16 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquettes 1461 (1er nivôse an IV), 1469 (4 nivôse an IV); AF/III/ 338, plaquettes 1474 (7 nivôse an IV), 1485 (11 nivôse an IV); AF/III/341, plaquettes 1514 (27 nivôse an IV), 1519 (29 nivôse an IV), 1521 (30 nivôse an IV); AF/III/343, plaquettes 1534 à 1536: membres des douze municipalités de Paris (6 pluviôse an IV); AF/III/344, plaquette 1546 (11 pluviôse an IV); AF/III/349, plaquettes 1595 à 1598 (29 pluviôse an IV); AF/III/350, plaquettes 1605 (2 ventôse an IV), 1609 (4 ventôse an IV); AF/III/351, plaquette 1621 (9 ventôse an IV); AF/III/352, plaquette 1627 (12 ventôse an IV); AF/III/354, plaquette 1647 (21 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1663 (26 ventôse an IV); AF/III/357, plaquette 1674: juge de paix à Paris (1er germinal an IV); AF/III/358, plaquette 1696 (10 germinal an IV); AF/III/362, plaquette 1733 (28 germinal an IV); AF/III/363, plaquette 1749 (3 floréal an IV); AF/III/365, plaquette 1765 (8 floréal an IV); AF/III/366, plaquette 1782 (14 floréal an IV); AF/III/368, plaquette 1796 (21 floréal an IV); AF/III/372, plaquette 1838 (3 prairial an IV); AF/III/373, plaquettes 1847 (6 prairial an IV), 1850 (7 prairial an IV); AF/III/374, plaquette 1864 (13 prairial an IV); AF/III/375, plaquette 1872 (15 prairial an IV); AF/III/377, plaquettes 1895 (21 prairial an IV), 1897 (22 prairial an IV), 1902 (24 prairial an IV); AF/III/379, plaquette 1921 (29 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1967: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1978 (17 messidor an IV); AF/III/385, plaquette 1981 (18 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2015 (29 messidor an IV); AF/III/390, plaquettes 2042 et 2043 (8 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2070 (18 thermidor an IV); AF/III/401, plaquettes 2164 (22 fructidor an IV), 2171 (25 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2177 (27 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2186 (1er complémentaire an IV); AF/III/404, plaquette 2201 (3 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquette 2223 (13 vendémiaire an V); AF/III/407, plaquette 2236 (18 vendémiaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V); AF/III/428, plaquette 2434 (30 nivôse an V).

Seine-Inférieure: AF/III/326, plaquette 1350 (4 frimaire an IV); AF/III/328, plaquette 1372 (8 frimaire an IV); AF/III/334, plaquette 1431 (19 frimaire an IV); AF/III/344, plaquette 1548 (12 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquette 1564 (18 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/352, plaquette 1630 (13 ventôse an IV); AF/III/355, plaquettes 1663 (26 ventôse an IV), 1665 (27 ventôse an IV); AF/III/359, plaquettes 1698 (11 germinal an IV), 1701 (12 germinal an IV); AF/III/361, plaquette 1725 (24 germinal an IV); AF/III/362, plaquette 1733 (28 germinal an IV); AF/III/365, plaquette 1766 (9 floréal an IV); AF/III/366, plaquette 1782 (14 floréal an IV); AF/III/368, plaquettes 1794 (19 floréal an IV), 1795 (20 floréal an IV); AF/III/370, plaquette 1819: justices de paix (27 floréal an IV); AF/III/373, plaquettes 1850 (7 prairial an IV), 1853 (8 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1899 (23 prairial an IV), 1902 (24 prairial an IV); AF/III/379, plaquette 1921 (29 prairial an IV); AF/III/386, plaquettes 1989 (20 messidor an IV), 1994 (22 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2023: justices de paix (2 thermidor an IV); AF/III/390, plaquette 2035 (6 thermidor an IV); AF/III/392, plaquette 2064 (16 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2070 (18 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2089 (25 thermidor an IV); AF/III/397, plaquette 2121 (6 fructidor an IV); AF/III/398, plaquette 2130: justices de paix (10 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2141 (14 fructidor an IV); AF/III/407, plaquettes 2236 (18 vendémiaire an V), 2237: justices de paix (19 vendémiaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V).

Seine-et-Marne: AF/III/328, plaquettes 1370 et 1371 (8 frimaire an IV); AF/III/330, plaquette 1389 (11 frimaire an IV); AF/III/340, plaquette 1502 (18 nivôse an IV); AF/III/343, plaquette 1541 (9 pluviôse an IV); AF/III/355, plaquette 1665 (27 ventôse an IV); AF/III/358, plaquette 1696 (10 germinal an IV); AF/III/367, plaquette 1788 (17 floréal an IV); AF/III/371, plaquette 1829 (30 floréal an IV); AF/III/373, plaquette 1850 (7 prairial an IV); AF/III/374, plaquettes 1861 (12 prairial an IV), 1864 (13 prairial an IV); AF/III/382, plaquette 1951 (9 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1959 (12 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1994 (22 messidor an IV); AF/III/390, plaquette 2044 (10 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2080: justices de paix (22 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2097 (28 thermidor an IV); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/428, plaquette 2434 (30 nivôse an V).

Seine-et-Oise AF/III/315, plaquette 12507 (22 brumaire an IV); AF/III/331, plaquette 1401 (13 frimaire an IV); AF/III/335, plaquette 4447 (23 frimaire an IV); AF/III/340, plaquettes 1506 (21 nivôse an IV), 1512 (25 nivôse an IV); AF/III/341, plaquette 1519 (29 nivôse an IV); AF/III/343, plaquette 1543 (10 pluviôse an IV); AF/III/345, plaquette 1561 (17 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquettes 1578 et 1579 (23 pluviôse an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/348, plaquette 1589 (27 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1650 (22 ventôse an IV); AF/III/359, plaquette 1708 (16 germinal an IV); AF/III/360, plaquette 1717 (20 germinal an IV); AF/III/361, plaquettes 1727 (25 germinal an IV), 1729 (27 germinal an IV); AF/III/363, plaquette 1749 (3 floréal an IV); AF/III/371, plaquette 1826 (29 floréal an IV); AF/III/372, plaquette 1838 (3 prairial an IV); AF/III/373, plaquette 1850 (7 prairial an IV); AF/III/375, plaquette 1872 (15 prairial an IV); AF/III/381, plaquette 1940 (6 messidor an IV); AF/III/383, plaquettes 1959 (12 messidor an IV), 1967: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquettes 1971 (15 messidor an IV), 1974 (16 messidor an IV), 1978 (17 messidor an IV); AF/III/385, plaquette 1981 (18 messidor an IV); AF/III/387, plaquettes 2001 (24 messidor an IV), AF/III/387, plaquette 2006: justices de paix (26 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2017: justices de paix (30 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2029 (4 thermidor an IV); AF/III/390, plaquette 2035 (6 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2075: justices de paix (19 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/398, plaquette 2127 (8 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/401, plaquette 2171 (25 fructidor an IV); AF/III/402, plaquette 2174 (26 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2188 (2e complémentaire an IV); AF/III/404, plaquette 2204 (5 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquette 2220 (12 vendémiaire an V); AF/III/407, plaquette 2236 (18 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2277 (12 brumaire an V); AF/III/416, plaquette 2318 (2 frimaire an V); AF/III/418, plaquettes 2337 et 2338 (12 frimaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V).

Deux-Sèvres: AF/III/334, plaquette 1437 (20 frimaire an IV); AF/III/347, plaquette 1585 (26 pluviôse an IV); AF/III/358, plaquette 1691 (9 germinal an IV); AF/III/367, plaquette 1788 (17 floréal an IV); AF/III/379, plaquette 1921 (29 prairial an IV); AF/III/383, plaquette 1967: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/394, plaquettes 2082 (23 thermidor an IV), 2085 (24 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2103 (1er fructidor an IV); AF/III/415, plaquette 2312 (30 brumaire an V); AF/III/416, plaquettes 2318 (2 frimaire an V), 2321 (3 frimaire an V); AF/III/418, plaquette 2338 (12 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2435 (30 nivôse an V).

Somme: AF/III/319, plaquettes 1280 à 1283 (24 brumaire an IV); AF/III/ 336, plaquette1457 (27 frimaire an IV); AF/III/340, plaquette 1506 (21 nivôse an IV); AF/III/347, plaquette 1583 (25 pluviôse an IV); AF/III/353, plaquette 1639 (18 ventôse an IV); AF/III/354, plaquette 1650 (22 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1665 (27 ventôse an IV); AF/III/362, plaquette 1736 (29 germinal an IV); AF/III/382, plaquette 1951 (9 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1967: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1994 (22 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2001 (24 messidor an IV); AF/III/390, plaquette 2043 (8 thermidor an IV); AF/III/404, plaquette 2204 (5 vendémiaire an V); AF/III/406, plaquette 2220 (12 vendémiaire an V); AF/III/407, plaquette 2238 (20 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Tarn: AF/III/325, plaquettes 1342 et 1343 (2 frimaire an IV); AF/III/343, plaquette 1537 (6 pluviôse an IV); AF/III/366, plaquette 1782 (14 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1858 (11 prairial an IV); AF/III/389, plaquette 2025 (3 thermidor an IV); AF/III/399, plaquettes 2144 (15 fructidor an IV), 2147 (16 fructidor an IV); AF/III/407, plaquette 2233 (17 vendémiaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V).

Var: AF/III/319, plaquette 1284 (25 brumaire an IV); AF/III/331, plaquette 1408 (14 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1469 (4 nivôse an IV); AF/III/339, plaquette 1496 (15 nivôse an IV); AF/III/340, plaquette 1503 (19 nivôse an IV); AF/III/341, plaquette 1516 (28 nivôse an IV); AF/III/343, plaquette 1537 (6 pluviôse an IV); AF/III/351, plaquette 1624 (11 ventôse an IV); AF/III/353, plaquette 1642 (19 ventôse an IV); AF/III/361, plaquettes 1727 (25 germinal an IV), 1729 (27 germinal an IV); AF/III/362, plaquette 1733 (28 germinal an IV); AF/III/383, plaquette 1967: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/384, plaquette 1971 (15 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1989 (20 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2008: justices de paix (27 messidor an IV); AF/III/397, plaquette 2114 (4 fructidor an IV); AF/III/398, plaquette 2128: justices de paix (9 fructidor an IV); AF/III/399, plaquette 2144 (15 fructidor an IV); AF/III/401, plaquette 2161 (21 fructidor an IV); AF/III/403, plaquette 2186 (1er complémentaire an IV); AF/III/407, plaquette 2236 (18 vendémiaire an V); AF/III/418, plaquette 2338 (12 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

Vaucluse: AF/III/334, plaquettes 1438 et 1439 (20 frimaire an IV); AF/III/ 337, plaquette 1471 (6 nivôse an IV); AF/III/ 339, plaquette 1489 (13 nivôse an IV); AF/III/339, plaquette 1496 (15 nivôse an IV); 1498 (17 nivôse an IV); AF/III/348, plaquette 1592 (28 pluviôse an IV); AF/III/353, plaquette 1642 (19 ventôse an IV); AF/III/372, plaquette 1832 (1er prairial an IV); AF/III/374, plaquette 1864 (13 prairial an IV); AF/III/380, plaquettes 1924 (1er messidor an IV), 1933 (4 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1959 (12 messidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/401, plaquette 2164 (22 fructidor an IV); AF/III/407, plaquette 2236 (18 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2277 (12 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2312 (30 brumaire an V); AF/III/416, plaquettes 2318 (2 frimaire an V), 2321 (3 frimaire an V); AF/III/418, plaquette 2338 (12 frimaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V); AF/III/428, plaquette 2435 (30 nivôse an V).

Vendée: AF/III/330, plaquette 1397 (12 frimaire an IV); AF/III/347, plaquette 1581 (24 pluviôse an IV); AF/III/355, plaquette 1663 (26 ventôse an IV); AF/III/361, plaquette 1729 (27 germinal an IV); AF/III/366, plaquette 1782 (14 floréal an IV); AF/III/381, plaquette 1946: justices de paix (7 messidor an IV); AF/III/382, plaquette 1954: justices de paix (10 messidor an IV); AF/III/385, plaquette 1982 (18 messidor an IV); AF/III/386, plaquette 1995 (22 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2006: justices de paix (26 messidor an IV); AF/III/389, plaquette 2023: justices de paix (2 thermidor an IV); AF/III/392, plaquette 2060 (15 thermidor an IV); AF/III/393, plaquette 2071 (18 thermidor an IV); AF/III/394, plaquette 2092 (26 thermidor an IV); AF/III/395, plaquette 2097 (28 thermidor an IV); AF/III/396, plaquette 2109 (2 fructidor an IV); AF/III/407, plaquette 2233 (17 vendémiaire an V); AF/III/412, plaquette 2277 (12 brumaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V); AF/III/428, plaquette 2435 (30 nivôse an V).

Vienne: AF/III/317, plaquette 1269 (24 brumaire an IV); AF/III/323, plaquette 1321 (30 brumaire an IV); AF/III/342, plaquette 1526 (3 pluviôse an IV); AF/III/348, plaquette 1592 (28 pluviôse an IV); AF/III/351, plaquette 1624 (11 ventôse an IV); AF/III/352, plaquette 1634 (15 ventôse an IV); AF/III/358, plaquette 1691 (9 germinal an IV); AF/III/368, plaquette 1796 (21 floréal an IV); AF/III/385, plaquette 1982 (18 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2001 (24 messidor an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/399, plaquette 2137: justices de paix (12 fructidor an IV); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/418, plaquette 2338 (12 frimaire an V).

Haute-Vienne: AF/III/314, plaquettes 1242 à 1244 (17 brumaire an IV); AF/III/358, plaquette 1689 (8 germinal an IV); AF/III/382, plaquette 1951 (9 messidor an IV); AF/III/383, plaquette 1967: nominations judiciaires (14 messidor an IV); AF/III/387, plaquette 2006: justices de paix (26 messidor an IV); AF/III/388, plaquette 2015 (29 messidor an IV); AF/III/395, plaquette 2094 (27 thermidor an IV); AF/III/403, plaquette 2186 (1er complémentaire an IV); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V).

Vosges: AF/III/317, plaquettes 1270 et 1271 (24 brumaire an IV); AF/III/348, plaquette 1589 (27 pluviôse an IV); AF/III/354, plaquette 1647 (21 ventôse an IV); AF/III/355, plaquette 1659 (25 ventôse an IV); AF/III/359, plaquette 1708 (16 germinal an IV); AF/III/371, plaquette 1829 (30 floréal an IV); AF/III/374, plaquette 1864 (13 prairial an IV); AF/III/377, plaquette 1902 (24 prairial an IV); AF/III/385, plaquette 1987 (19 messidor an IV); AF/III/397, plaquettes 2112 (3 fructidor an IV), 2114 (4 fructidor an IV), 2121 (6 fructidor an IV); AF/III/398, plaquette 2123: nominations judiciaires (7 fructidor an IV), 2127 (8 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/401, plaquettes 2161 (21 fructidor an IV), 2169 (24 fructidor an IV); AF/III/404, plaquettes 2204 (5 vendémiaire an V), 2205 (6 vendémiaire an V); AF/III/405, plaquette 2207: nominations judiciaires (7 vendémiaire an V); AF/III/428, plaquette 2435 (30 nivôse an V).

Yonne: AF/III/327, plaquettes 1358 et 1359 (6 frimaire an IV); AF/III/345, plaquettes 1558 et 1559 (16 pluviôse an IV); AF/III/356, plaquette 1673 (30 ventôse an IV); AF/III/358, plaquette 1689 (8 germinal an IV); AF/III/360, plaquette 1713 (18 germinal an IV); AF/III/392, plaquette 2057 (14 thermidor an IV); AF/III/399, plaquette 2141 (14 fructidor an IV); AF/III/400, plaquette 2151 (17 fructidor an IV); AF/III/404, plaquette 2204 (5 vendémiaire an V); AF/III/414, plaquette 2300: justices de paix (26 brumaire an V); AF/III/415, plaquette 2306 (28 brumaire an V); AF/III/419, plaquette 2343: nominations judiciaires (15 frimaire an V); AF/III/427, plaquette 2417: nominations judiciaires (23 nivôse an V).

INVENTAIRE

Séances du 16 au 30 pluviôse an V [4-18 février 1797]

Séance du 16 pluviôse an V [4 février 1797], Reubell président[1]

(AF*III 6, folios 97 verso-100 recto; AF III 431, plaquettes 2465 à 2468)

Lois

[Du jour] sur: le "retirement" des mandats (décidant que les mandats cessent d'avoir cours forcé pour les paiement entre particuliers et réglant leur emploi pour le paiement des biens nationaux); les recours en cassation de jugements des tribunaux révolutionnaires; et nommant Brillat-Savarin[2] juge suppléant au Tribunal de cassation à cause de son élection par l'assemblée électorale du département de l'Ain en 1791 (AF III 431, plaquette 2465, pièces 48-56).

Messages des Cinq-Cents

Demandant une pièce omise dans celui du Directoire sur la dernière conspiration[3]; et sur la réclamation des veuves Martin et Jullien, propriétaires d'un terrain sur lequel étaient construits la *salle du concert* de Marseille, une maison et des magasins[4].

Finances

Fixation du cours moyen des cinq derniers jours à une livre ou un franc pour cent livres en mandat.

Guerre

Secours à Jeanne Langot, veuve Jean Toussaint, vigneron à Suresnes, mère d'un défenseur de la Patrie[5] (à noter: lettre de la postulante). Réintégration du chef de bataillon d'artillerie Jacques Villeneuve. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: envoi de l'adjudant général Berthier-Berluy[6] de l'armée de Sambre-et-Meuse à celle d'Italie[7]). Indemnités de déplacement des commandants temporaires. Frais de bureau de Bacher[8] pour l'échange des prisonniers de guerre. Lettres du Directoire sur le service militaire: au ministre reportant l'envoi de renforts à l'armée de Sambre-et-Meuse jusqu'au développement du plan de la prochaine campagne, et demandant de répartir dans les départements voisins du Finistère les troupes qui montaient la flotte[9]; au général Willot[10] lui demandant des renseignements sur un individu employé près de lui; au général Bernadotte [commandant en chef l'armée de Sambre-et-Meuse] le félicitant de la conduite de ses troupes et le chargeant de punir les responsables de troubles dans le

---

[1] La présidence de Reubell s'acheva le 11 floréal an V, à l'issue de sa période de trois mois. Le Tourneur, son remplaçant à la présidence du Directoire, fut éliminé du Directoire par tirage au sort le 30 floréal an V.

[2] Jean-Anthelme Brillat-Savarin, ex-député du Tiers état du bailliage de Belley à la Constituante, futur auteur de *La physionomie du goût* en 1825.

[3] Sur la conspiration royaliste de Brottier et autres. Voir *Debidour*, tome IV, pages 757-763, séance du Directoire du 12 pluviôse an V.

[4] Envoi de ce message au ministre des Finances par le Directoire le 21 pluviôse (AF III 432, plaquette 2476, pièce 14). L'expédition de ce message n'est pas conservée ici, ni dans les dossiers des 13 au 15 pluviôse.

[5] Dite *la veuve Vigneron* sur le registre.

[6] Louis-César-Gabriel Berthier, dit de Berluy, frère du futur maréchal Berthier. Il fut promu général en 1802. À ne pas confondre avec leur frère cadet Victor-Léopold, promu général provisoire en l'an VII, qui était, en pluviôse an V, chef de bataillon ingénieur géographe.

[7] On rappelle que l'index reprend systématiquement toutes les mesures nominatives sur le personnel des armées, qui ne sont citées dans le cours de l'inventaire que lorsqu'elles sont annoncées par le registre des procès-verbaux, ou lorsqu'elles concernent des chefs de brigade, des adjudants généraux ou des généraux, ou, enfin, si elles méritent autrement d'être citées. Dans l'index, l'astérisque signale les références à des personnes que le texte de l'inventaire ne donne pas (les catégories de militaires décrites ici et les juges et commissaires du Directoire pour lesquels les documents ne donnent que les noms et les fonctions).

[8] Théobald-Jacques-Justin Bacher, premier secrétaire-interprète de la légation française en Suisse à Bâle.

[9] Mesure rapportée par une lettre du lendemain ordonnant l'envoi de plusieurs régiments de l'armée expéditionnaire de Brest vers celle de Sambre-et-Meuse.

[10] Amédée Willot, général commandant la 8e division militaire à Marseille, élu par les Bouches-du-Rhône aux Cinq-Cents en germinal an V, condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V.

canton de Longeau [-Percey]; au général de division Clarke[1]; à Bonaparte: annonce de renforts pour les opérations de Mantoue; demande d'envoyer tout ce dont il pourra disposer sur les contributions militaires d'Italie pour *l'armée du Rhin*; maintien du général Berthier, conduisant les troupes détachées de l'armée de Sambre-et-Meuse, sous son commandement; affectation à son état-major de l'adjudant général Berthier, frère du général, qui pourrait être employé comme *ingénieur historiographe*; et à Kellermann: troubles par des troupes détachées de *l'armée du Rhin*; autorisation de retenir deux mille hommes qui étaient destinés à l'Italie et ordre de faire rétrograder vers le Rhin le dernier des deux régiments à cheval qui avaient été dirigés vers l'Italie (AF III 431, plaquette 2465, pièces 19-21, 29-30, 32-38 et 40-44).

Justice

Organisation des relations des commandants de place et des officiers de gendarmerie avec les commissaires près les tribunaux correctionnels des villes non chefs-lieux suivant l'arrêté du 20 pluviôse an IV sur leurs relations avec les commissaires centraux et les commissaires près les tribunaux civils et criminels des départements. Distribution du *Bulletin des lois* aux administrations forestières. Nouvelle publication dans les départements réunis de la loi du 28 floréal an III et du titre V de l'arrêté des représentants du Peuple près l'armée du Nord du 9 frimaire an III sur les détenteurs de biens nationaux. Rejet d'un référé du tribunal civil de Saône-et-Loire sur une succession d'enfant naturel dans l'affaire Pierrette Richard et Claude Chandon[2]. Destitution de l'agent municipal de Bassecourt (Mont-Terrible) pour fausse décharge d'acquit à caution au citoyen Bouckwalder. Annulation de la condamnation, par le juge de paix de Villé, d'Adrian le jeune, agent municipal de Steige[3], à indemniser Mangin pour l'hébergement d'un dragon. Cassation[4] de l'amnistie pour délit relatif à la Révolution accordée par le tribunal criminel du Bas-Rhin à Matheus, ex-agent national de la commune de Strasbourg, jugé pour non opposition à un arrêté des représentants en mission Lebas et Saint-Just ordonnant d'abattre les statues de pierre entourant la cathédrale. Rapport du ministre démentant que le tribunal criminel de la Dyle ait voulu se saisir de l'affaire de Jean-Joseph Demeer, ex-baron de Moorselle, arrêté dans un rassemblement (AF III 431, plaquette 2465, pièces 1-7, 89, 28 et 31).

Relations extérieures

Suppression du consulat de Bagdad et nomination de Gallois, son titulaire, consul à Lattaquié[5]. Ordre au ministre de demander le jugement des prises des corsaires *L'Atalante*, *Le Makrat* et *L'Espérance* par le consul français à Barcelone ou leur renvoi dans un port français. Décisions du Directoire sur une insulte faite à Barcelone au *Tableau des armes de la République*, minute gardée par le ministre[6], et contre une réclamation du citoyen Syelve (AF III 431, plaquette 2465, pièces 27-28 et 47).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 431, plaquette 2465, pièces 11-18. Autorisations de résidence à Paris: Magloire Hulot, homme de loi, fonctionnaire destitué, et Charles-Brice Leguat, de Bagé (Ain)[7], inscrit sur la liste des émigrés.

AF III 431, plaquette 2465, pièces 45-46. Ordre à Jacob[8], chargé d'affaires français à Turin, de demander à la cour de Sardaigne de donner la plus grande latitude à l'amnistie des patriotes piémontais.

---

[1] La minute de cette lettre n'est pas dans le dossier de la séance.

[2] Voir, en séance du 12 ventôse an V, un message aux Cinq-Cents envoyant ce référé sur la question des enfants naturels non reconnus et dont le père est mort depuis la promulgation de la loi du 12 brumaire an II, avec annulation de l'arrêté du Directoire du 16 pluviôse.

[3] *Fleige* sur le registre et la minute.

[4] On emploie systématiquement l'expression *Cassation* pour: "ordre au commissaire du Directoire près le Tribunal de cassation de requérir la cassation...". Ici, la demande se fondé sur la fausse application de la loi et l'abus de pouvoir commis par le tribunal.

[5] Son nom est orthographié *Galloys* par Maurice Degros, *Les consulats de France sous la Révolution*, articles en cours de publication dans la *Revue d'histoire diplomatique*, qui ne donne pas ses prénoms.

[6] L'affaire de cette insulte n'est pas représentée dans le dossier de la séance.

[7] Bagé-le-Châtel, chef-lieu du canton, et non la commune de Bagé-la-Ville.

[8] Jean Jacob, chargé d'affaires français à Venise du 20 floréal an II au 23 brumaire an III, en poste à Turin du 3 frimaire au 20 prairial an V, puis en Toscane du 14 pluviôse au 10 prairial an VI.

AF III 431, plaquettes 2466, pièces 57-122, 2467, pièces 123-198, et 2468, pièces 199-260. Nominations administratives et judiciaires. Nominations administratives, commissaires municipaux sauf exception[1], *Loire-Inférieure*, Aigrefeuille [-sur-Maine], commissaire municipal, René Lesage, nommé provisoirement par Le Tellier, commissaire spécial du gouvernement dans le département[2]; *idem*, municipalité; Bouguenais, municipalité; Pornic, municipalité; Saint-Sébastien [-sur-Loire], commissaire municipal; *idem*, municipalité; Varades, commissaire municipal, Davy père (à noter: copie d'un arrêté de l'administration centrale nommant provisoirement Joubert remplaçant Bourget, 2 ventôse an IV; rapport du ministre de l'Intérieur au Directoire proposant de nommer Bon-Allaire, d'Ancenis, ex-garde magasin des fourrages, 27 nivôse an V; lettre de Davy, commissaire provisoire depuis la démission de Bourget, se portant candidat auprès de Vallée, secrétaire du Directeur La Revellière-Lépeaux; réponse du commissaire central à une demande de renseignements par Lagarde, secrétaire général du Directoire, sur Bon-Allaire, candidat, rappelant que Davy a été choisi, 19 ventôse an V); Vertou, municipalité; Vieillevigne, municipalité;- *Haute-Marne*, Bologne, commissaire municipal;-
- Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception[3]), Aisne à Yonne, *Aisne*, Château-Thierry;- *Ardèche*, Vesseaux;- *Aude*, Saint-Laurent [-de-la-Cabrerisse];- *Charente-Inférieure*, tribunal civil, juges (à noter: Dangibault, ex-juge au tribunal du district de Saintes[4]);- *Cher*, Bourges, commissaire près le tribunal correctionnel; Sancoins; Savigny [-en-Septaine];- *Côte-d'Or*, Marcheseuil; Semur [-en-Auxois];- *Doubs*, Montbenoît;- *Drôme*, Montélimar;- *Eure-et-Loir*, Nogent-le-Rotrou, avec lettre des députés Bourgois et Giroust);- *Finistère*, Ploudaniel;- *Haute-Garonne*, Revel;- *Gironde*, Lamarque;- *Ille-et-Vilaine*, Argentré [-du-Plessis]; Gévézé;- *Indre*, Manthelan;- *Jura*, Chaumergy (à noter: lettre de Perruche, de Sellières, demandant la réorganisation de la justice de paix, an IV); Montigny [-lès-Arsures][5]; Port-Lesney; Saint-Claude; Saint-Julien; Villers-Farlay;- *Loir-et-Cher,* Blois, justice de paix du 1er arrondissement;- *Loire-Inférieure*, Aigrefeuille [-sur-Maine]; Bouguenais; Saint-Sébastien [-sur-Loire]; Vieillevigne;- *Lot*, premier substitut du commissaire près les tribunaux, Lapergue, homme de loi à Cahors, ex-président du tribunal du district;- *Maine-et-Loire*: Champtoceaux; Cholet; Coron; la Meignanne;- *Meuse*, Ligny [-en-Barrois] (à noter: Joseph Chaney, ex-maire de la ville, assesseur); Montmédy; Verdun;- *Mont-Terrible*, Saint-Ursanne (auj.: Suisse, canton du Jura), commissaire près le tribunal correctionnel, Jean-Baptiste Chevillat (à noter: rapport du ministre de la Justice sur Lhoste, candidat recommandé des députés Lemane et Raspieler, an IV);- *Morbihan*, commissaire près les tribunaux du département, Jean-Baptiste-Ignace Nayl-Ville-Aubry, précédemment commissaire provisoire, remplaçant Frogerays, d'Auray, démissionnaire (à noter: arrêté de l'administration centrale le nommant provisoirement, 2 brumaire an IV); Guégon;- *Nièvre*, Entrains [-sur-Nohain];- *Nord*, Arleux;- *Oise*, tribunal civil, suppléants; Froissy;- *Orne*, tribunal civil, juges, Antoine-Louis-Philibert Bailleul, ex-député du Tiers état du bailliage de Bellême à la Constituante[6], Métayes, ex-président du tribunal du district de la Flèche, et Marc, ex-administrateur du département;- *Pas-de-Calais*, Saint-Pol [-sur-Ternoise], juge de paix du canton *intra muros*: Henry-Joseph Tellier, ex-président de la municipalité, remplaçant Goudemetz, nommé juge de paix du canton *extra muros*, poste vacant;- *Puy-de-Dôme*, Maringues;- *Bas-Rhin*, Barr; Benfeld; Strasbourg, juge de paix du 3e arrondissement: Charles-Étienne Menot, précédemment assesseur du juge de paix de cet arrondissement, sur

[1] Lettres d'envoi, par le ministre de la Justice, des nominations à faire dans la séance du jour (incomplètes par rapport aux arrêtés: AF III 431, plaquette 2467, pièces 189-195). On rappelle que l'index donne les noms des commissaires municipaux, que l'on ne cite, dans l'inventaire, que lorsque leur identité est complétée par d'autres informations.

[2] A.- F. Le Tellier, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, nommé commissaire du Pouvoir exécutif dans les pays formant l'arrondissement des Côtes-de-l'Océan sur la rive gauche de la Loire, conjointement avec Dumas, ingénieur hydraulique, par arrêté du 14 germinal an IV (*Debidour*, tome II, page 90). L'administration centrale de la Loire-Inférieure recommande également Legrand comme commissaire municipal de Chantenay.

[3] On rappelle que, par convention, l'expression: *justice de paix* employée dans l'analyse des arrêtés de nomination désigne des arrêtés de nominations de juges et d'assesseurs de juges de paix. Dans les cantons ruraux, les assesseurs sont nommés au titre d'une commune du canton. Les noms des assesseurs ne sont cités dans l'inventaire et repris dans l'index qu'à titre exceptionnel, ceux des juges de paix sont, en revanche, indiqués au nom de la commune chef-lieu. L'expression *municipalité* employée de la même façon renvoie de même à la désignation d'administrateurs municipaux des villes et d'agents et d'adjoints municipaux des municipalités de canton rurales. Dans tous les cas, le complément "de canton" est à sous-entendre après les mots: *municipalité* et *justice de paix*. Les noms des administrateurs municipaux des cantons urbains et des présidents des municipalités rurales sont indiqués au nom de la commune.

[4] Les noms des juges et des suppléants nommés par le Directoire sont indiqués dans l'index au nom des départements pour les tribunaux civils et criminels, et à ceux des villes pour les tribunaux correctionnels.

[5] La justice de paix de Montigny-lès-Arsures a été supprimée en l'an X et ses archives auraient disparu (*Guide des archives du Jura*, par Henri Hours, Conseil général du Jura, Archives départementales, 1993, page 225).

[6] Bailleul fut élu député aux Cinq-Cents en germinal an V, et exclu par la loi du 19 fructidor de la même année.

recommandation du 28 pluviôse an V, jointe, d'Albert, accusateur public près le tribunal criminel du département, auprès de Lagarde;- *Saône-et-Loire*, Dettey; Saisy;- *Haute-Saône*, Saint-Loup [-sur-Semouse], juge de paix, Louis Denicourt, ex-juge au tribunal du district de Luxeuil;- *Sarthe*, Parcé [-sur-Sarthe], juge de paix, Lhéritier, ex-notaire à Crosmières;- *Seine*, Paris, justice de paix de la division de Bondy, Robe, assesseur, remplaçant Mouchy, appelé à d'autres fonctions;- *Seine-et-Oise*, Corbeil (à noter: Pierre Dru et Joseph-Pancrace Lecomte, ex-maires de Saintry [-sur-Seine], et Jean-Étienne Boussard et Jean-Baptiste-Martin Cauville, ex-maires de Courcouronnes, assesseurs); Gonesse, juge de paix, Samson Deperson, ex-juge au tribunal civil; Versailles, justice de paix du canton de l'Est, Peigné, ex-notable, assesseur, remplaçant Houet, mort;- *Seine-Inférieure*, Angerville [-l'Orcher]; Bréauté; Goderville; Gonneville [-la-Mallet]; Harfleur; Saint-Léonard; Saint-Romain [-de-Colbosc] (à noter: Pierre-Romain Dubois, ex-maire, assesseur);- *Vaucluse*, Valréas, juge de paix: Bonnet aîné, précédemment premier assesseur, remplaçant Morrafin, démissionnaire (à noter: lettre de démission de Morrafin avec certificat médical, an IV);- *Yonne*, Brienon [-sur-Armançon]; Saint-Sauveur [-en-Puisaye], à noter: Marin-Gervais Perreau, ex-maire.

Séance du 17 pluviôse an V [Dimanche 5 février 1797]

(AF III* 6, folios 100 recto-101 recto; AF III 432, plaquette 2469)

Loi

[Du jour] sur les pensions des parents, veuves et enfants des députés à la Convention victimes des événements de la Révolution (AF III 432, plaquette 2469, pièces 1-3).

Message des Cinq-Cents

[Du 16 pluviôse] sur Savary, déporté de Saint-Domingue détenu à Brest (AF III 432, plaquette 2465, pièces 23-28; à noter: réclamation de Savary aux Cinq-Cents, 24 nivôse an V; note renvoyant à la commission des Cinq-Cents sur les déportés de Saint-Domingue[1]).

Conspiration de Brottier

Remise au général commandant la 17e division militaire[2] des interrogatoires de Jean-François Labarrière, adjudant général, Antoine-François de La Chaussée, architecte, et l'ex-général de brigade Debar, convaincus de complicité d'embauchage avec Dunan [Duverne de Presle], La Ville[he]urnois, Brottier et Poly[3] (fiche renvoyant au dossier de l'affaire au 12 pluviôse an V: AF III 432, plaquette 2469, pièce 6).

Finances

Interdiction aux administrations et agents secondaires de correspondre directement avec le ministre, sauf pour réclamer contre les administrations dont elles dépendent. Vente d'une ferme provenant de l'émigré d'Ambert, dans le Pas-de-Calais, par Duclercmontier représenté par Danten, contre Beaumont, soumissionnaire postérieur. Jouissance provisoire du domaine du Plessis-la-Lande, près de Neuilly et de Madrid,[4] à Louis-François-Joseph [de] Bourbon, [prince de] Conti. Traité avec Reinhard, fournisseur de la Marine. Remise à Parseval, adjudant général de cavalerie, auparavant chargé par les commissaires de la Trésorerie nationale du diamant *Le Régent*, "*des*" diamants déposés à la Trésorerie et à Amsterdam en gage de conventions avec Sigismond-Otto von Treskow, de Berlin, fournisseur de la

[1] Voir le message du Directoire du 4 ventôse répondant que Savary est l'un des responsables de la révolte de la colonie qui a permis aux Britanniques de s'en emparer.
[2] Celle de Paris, alors commandée par le général Chanez comme commandant provisoire.
[3] Le général Jean-François Debar avait été destitué le 12 vendémiaire an III pour son manque d'énergie lors des émeutes du 10 alors qu'il commandait un détachement de l'armée de l'Intérieur chargé de protéger la Convention. Frédéric Poly, agent subalterne de la conspiration, arrêté le 12 pluviôse en même temps que les autres conspirateurs.
[4] Le château de Madrid, auj.: à Neuilly-sur-Seine, à l'orée du bois de Boulogne.

Marine, qui a déjà reçu le *Régent* en gage par arrêté du 24 germinal an IV[5] (AF III 432, plaquette 2469, pièces 4-5, 9-10, et 18-24).

Guerre
Promotion de Crétin, chef de bataillon du génie, chef de brigade, et de Marion, capitaine du génie, chef de bataillon (à noter: proposition de nommer Prillé et Bordenave chefs de bataillon et Maubert capitaine; rapport du ministre rappelant les interventions du général de brigade du génie Boisgérard auprès de Moreau et du chef de brigade Chambarlhiac[1], commandant du génie à l'armée du Rhin[2], pour Crétin et Marion, avec états des services des cinq candidats; lettre du général Boisgérard au général en chef [de l'armée du Rhin Moreau], à son quartier général à Schiltigheim, sur les mérites de Crétin et de Marion au siège de Kehl, 18 nivôse an V, renvoyée au ministre par apostille de Carnot le 30 nivôse). Lettre au ministre sur le service militaire, minute au cabinet topographique: ordre, annulant celui de la veille sur les troupes de l'armée expéditionnaire de Brest,[3] de diriger vers l'armée de Sambre-et-Meuse la Légion des Francs, la 24e demi-brigade, le 6e régiment de hussards et le 7e régiment de chasseurs (AF III 432, plaquette 2469, pièces 11-17).

Justice
Publication dans les départements réunis de la loi du 15 pluviôse sur les arrérages de rentes (AF III 432, plaquette 2469, pièces 7-8).

Séance du 18 pluviôse an V [6 février 1797]

(AF*III 6, folios 101 verso-103 verso; AF III 432, plaquette 2470)

Loi
[Du jour] prescrivant l'impression et l'envoi des pièces de la conspiration de Brottier aux administrations centrales et aux armées (AF III 432, plaquette 2470, pièces 4-6).

Message des Cinq-Cents
[Du 16 pluviôse] sur des troubles à Toulouse[4].

Messages aux Cinq-Cents
Sur la réunion de la commune de Lesparre à celle de Montfermier (Lot, auj.: Tarn-et-Garonne) (AF III 432, plaquette 2470, pièces 23-24); et envoyant un état de situation de la vente des biens nationaux[5].

Message aux deux Conseils
Envoyant de nouvelles pièces de la conspiration de Brottier (fiche de renvoi au dossier de la conspiration: AF III 432, plaquette 2470, pièce 11).

---

[5] Les pièces jointes précisent que Von Treskow aurait dû recevoir des diamants déposés à Bâle chez Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse, dont le Directoire a constaté qu'ils ne valaient pas les quatre millions de livres auxquels on les avait évalués. L'adjudant général Parseval est dit commissaire du pouvoir exécutif chargé d'approvisionnements à Berlin le 15 prairial an V et le 13 ventôse an VI (*tomes II* et *IV*) et son frère, prénommé Marc-Antoine, est nommé commissaire près la saline nationale de Saltzbronn le 5 floréal an VI (*tome V*, le rapport joint à cet arrêté indiquant que leur père était l'inventeur de la machine à graduer le sel). L'adjudant général Parseval est chargé, le 7 fructidor an VI (*tome VI*) de retirer le diamant *le Régent*, déposé chez Treskow à Berlin, pour le déposer à la banque d'Amsterdam en nantissement d'un marché avec Carrié, Bézard et compagnie pour le service de l'armée en l'an VII, puis nommé contrôleur des dépenses de l'armée d'Helvétie le 21 frimaire an VII (*tome VII*).

[1] Anne-Marie-François [Barbuat de Maison-Rouge de] Boisgérard, alors à l'armée de Rhin-et-Moselle, fils du général Jacques-François, qui avait été destitué de ses fonctions d'administrateur de l'Yonne comme ancien noble. Dominique-André Chambarlhiac, général, plus tard baron d'Empire, à ne pas confondre avec le général Jean-Antoine Chambarlhac de Laubespin, employé à l'époque à l'armée d'Italie

[2] Plus exactement: de Rhin-et-Moselle.

[3] Qui demandait au ministre de les répartir dans les départements voisins de celui du Finistère (séance du 16 pluviôse an V).

[4] Le message des Cinq-Cents est dans le dossier de la séance du 23 pluviôse.

[5] La minute de ce message n'est pas dans le dossier de la séance.

Conspiration de Brottier
Mandat d'arrêt contre Jean-François Vauvilliers, de Corbeil, professeur de grec au Collège de France, prévenu de conspiration, dans la maison de détention de Versailles[1] (AF III 432, plaquette 2470, pièce 11, fiche renvoyant au dossier de la conspiration de Brottier).

Décisions du Directoire
Demandant des rapports aux ministres de la Guerre, de l'Intérieur et de la Justice, sur les départements du Golo et du Liamone: aux deux premiers sur l'organisation des assemblées primaires et les moyens d'assurer la tranquillité publique, et à celui de la Justice sur le message des Cinq-Cents du 5 pluviôse an V demandant d'y *faire passer sans délai la Constitution* (AF III 432, plaquette 2470, pièces 18-21 et 30, réponse jointe du ministre de la Justice, 22 pluviôse).

Guerre
Ordre d'arrêter Jean-Baptiste Casteleyn, Flachat et Laporte[2], entrepreneur de fournitures de l'armée d'Italie, prévenus de prévarication dans la levée des réquisitions et dans la perception des contributions militaires, pour comparution devant un conseil de guerre de l'armée d'Italie, minute par Barras signée par les cinq Directeurs. Traduction de l'ex-général Peyron[3] devant le conseil de guerre à établir dans la 17e division militaire pour juger les officiers généraux (à noter: rapport du ministre de la Guerre rappelant qu'il a envoyé à général Willot les pièces du procès de Peyron, prévenu de délits pendant ses fonctions d'agent militaire dans les Basses-Alpes, le 8 vendémiaire an V, que le prévenu s'est évadé du fort [Saint-] Jean (à Marseille) et a remis un mémoire en défense, que le ministre dit joint à son rapport). Lettres, minutes au cabinet topographique: au ministre ordonnant d'envoyer les renforts demandés par Bonaparte[4]; et à Kellermann annulant l'ordre de faire rétrograder sur le Rhin un régiment de troupes à cheval, et lui demandant d'envoyer en Italie ce régiment et les deux mille hommes qu'il avait été autorisé à retenir provisoirement, minute par Carnot (AF III 432, plaquette 2470, pièces 28 et 31-33).

Finances

---

[1] Jean-François Vauvilliers, membre de l'Académie des sciences avant la Révolution, président du district de Sainte-Geneviève en 1789, directeur général de l'approvisionnement en l'an III. Élu député de Seine-et-Oise aux Cinq-Cents en germinal an V, il fut condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor et mourut en Russie en 1801.

[2] L'affaire des détournements de cette compagnie au détriment des contributions de guerre de Livourne et du Pape dénoncés par Bonaparte est connue. François-Sébastien-Christophe Delaporte, dit Laporte, député du Haut-Rhin à la Convention, avait démissionné en ventôse an IV des Cinq-Cents *pour se jeter dans une carrière plus lucrative*, comme le note *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*. Voir plus loin, 2 prairial an V, les pièces trouvées sur Casteleyn, arrêté à Carentan, jointes à l'arrêté portant mandat d'amener l'intéressé devant le Directoire, et *tomes II*, 4 thermidor an V, Justice: renvoi au ministre de son rapport proposant de ne pas juger les membres de cette compagnie, et *VI*, Police générale: annulation de tout passeport qu'aurait pu obtenir Flachat, alors domicilié rue de Grammont à Paris, qui se préparait à quitter la France sans avoir apuré ses comptes avec la Trésorerie nationale. L'identité de Casteleyn (dont le nom est ici écrit: *Castelin* et se trouve plusieurs fois sous la forme *Castelain*), et les circonstances de son arrestation à Carentan nous avaient échappé lors de la rédaction des *Archives du Directoire exécutif*, à propos de AF III 6, dossier 20, pièce 134, page 99 de l'inventaire: texte, écrit par Lagarde, d'une délibération ajoutée à la fin de la minute du procès-verbal de la séance du Directoire du 28 prairial an V, ordonnant sa comparution devant le Directoire après son arrestation à Carentan. Flachat n'est pas cité par *Roman d'Amat*. Il a laissé plusieurs mémoires imprimés signés Chr. Flachat (*Martin et Walter*).

[3] Louis-Hippolyte Peyron (1756-1814). Il avait été arrêté par les Fédérés de Marseille, ce qui donna le point de départ de sa carrière de général, et destitué une première fois en l'an II. Il fut nommé général commandant dans les Basses-Alpes (il était né à Auribeau, dans ce département) le 25 frimaire an IV. Accusé de dilapidations, il abandonna son poste et se rendit à Marseille, où Willot, général commandant la 8e division militaire, le fit arrêter. Évadé du fort Saint-Jean le 4 brumaire an IV, il ne fut jugé par le conseil de guerre de la 17e division militaire que le 8 ventôse an VI. Il fut nommé inspecteur du droit de passe du Gard le 2 prairial an VI (*tome V*) et non le 18 germinal an VI, poste qu'il refusa et où il fut remplacé le 3 vendémiaire an VII (*tome VI*). Il fut admis au traitement de réforme le 25 floréal an VIII. Son mémoire en défense n'est pas joint.

[4] La minute de la lettre n'est pas dans le dossier de la séance.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents du 10 pluviôse an V sur la soumission par Dugua de la salle du théâtre du boulevard [Saint-] Martin (à Paris), jadis occupée par l'Opéra (AF III 432, plaquette 2470, pièce 27).

Justice

Transfert de l'ex-bibliothèque des Avocats [au parlement de Paris] du dépôt [littéraire] de la rue [Saint-] Louis-la-Culture au Palais de Justice pour le Tribunal de cassation. Destitution et jugement de Pasnard, adjoint municipal de Manicamp, après une émeute contre la vente du presbytère, procès-verbal, joint, de Guilbert, lieutenant de gendarmerie à Chauny, requis pour protéger Brancas, acquéreur, les 28 et 29 nivôse an V. Non-publication dans les départements réunis de la loi du 16 pluviôse an V sur les recours en cassation contre les jugements des tribunaux révolutionnaires[1]. Rapports du ministre sur: l'écrit, non joint: *Tableau vrai de la situation de la République par un ancien militaire et vétéran*, rapport de Merlin de Douai notamment sur l'abolition par la Convention de la peine de mort après la paix, non insérée dans la Constitution et pouvant être rapportée; les retards de la remise des états des jugements en instance en nivôse an V dressés par les commissaires près les tribunaux criminels, conformément à l'arrêté du 4 frimaire an V[2]; et des juges de paix de la Loire-Inférieure chefs vendéens sous le coup de la loi du 14 frimaire an V, rapport mentionnant des renseignements du commissaire près les tribunaux du département sur Pouponneau, ex-juge de paix de Saint-Sébastien [-sur-Loire], sur celui du Loroux [-Bottereau], ex-président du comité des rebelles, celui de Saint-Léger [-les-Vignes] signataire de la pacification comme chef, celui de Sainte-Pazanne acquitté par le tribunal criminel avant de reprendre ses fonctions, et celui de Saint-Philbert [-de-Grand-Lieu] ex-chef secondaire de la cavalerie [des Vendéens] (AF III 432, plaquette 2470, pièces 12-17 et 22).

Marine et Colonies

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Savary, déporté de Saint-Domingue détenu à Brest[3] (AF III 432, plaquette 2470, pièce 29).

Relations extérieures

Rappel de Barbarie d'Herculais[4]. Lettre à Hassan, fils de Hussan Pacha, dey d'Alger lui demandant d'arrêter la chasse contre les Corses, qu'il regarde encore comme sujets britanniques, avec rapport du ministre notant que les Corses avaient, sous Paoli, repris la course contre les Algérois et la pêche du corail (AF III 432, plaquette 2470, pièces 1-3).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 432, plaquette 2470, pièces 34-35. Nomination de Denizot 3e substitut près le tribunal correctionnel de Paris, et de commissaires municipaux, *Maine-et-Loire*, Blaison [-Gohier]; Gennes: Lalande, notaire[5];- *Sarthe*, Besse [-sur-Braye], Aubert fils, ex-administrateur du département.

Séance du 19 pluviôse an V [7 février 1797]

(AF*III 6, folios 103 verso-105 verso; AF III 432, plaquettes 2471 à 2474)

Loi

[Du 18 pluviôse] sur les institutions contractuelles, préciputs, donations entre vifs et successions (AF III 432, plaquettes 2470, pièces 7-10, et 2471, pièce 5; lettre d'Abrial, ministre de la Justice [du Consulat], au

[1] Loi annulant l'article 13 de celle du 10 mars 1793, non publiée dans ces départements.
[2] Sur le registre, le ministre est dit remettant ces procès-verbaux au Directoire.
[3] Message du 16 pluviôse reçu le 18.
[4] Louis-Alexandre d'Alloïs d'Herculais. *Roman d'Amat* relate que ce général de brigade fut envoyé inspecter les consulats français de la côte d'Afrique en 1792. Parti d'Alger en décembre 1796 après avoir fait mettre sous séquestre les biens du consul Vallière et expulser Antoine Silve, chancelier du consulat, il avait ensuite épousé la fille de Gordon, ancien consul britannique à Tunis. Les auteurs ajoutent curieusement qu'il aurait été destitué *par le Comité de salut public* le 20 nivôse an V, date à laquelle *Debidour* ne le mentionne pas.
[5] Voir, en séance du 24 germinal an V, une dénonciation contre Lalande, lié à l'émigré de Stapleton et agent d'Anne-Marie-François de Montsabert.

Secrétaire d'État, sur une correction demandée par le nommé Dejoly, 15 messidor an IX; réponse du secrétaire général des Consuls, s.d., minute).

Message des Cinq-Cents
[Du 18 pluviôse] demandant dans la décade un rapport détaillé sur la situation de la République depuis l'installation du Gouvernement et la liste des radiations de la liste des émigrés et des individus en réclamation (AF III 432, plaquette 2470, pièces 25-26).

Message aux Cinq-Cents
Sur le transfert de l'hospice de Granville, situé à Saint-Nicolas-près-Granville (auj.: commune de Granville), aux Cordeliers (AF III 432, plaquettes 2471, pièces 8-18, et 2474, pièces 115-119; à noter: plan aquarellé des Cordeliers et des pièces de terre qui en dépendent, par Deschamps, mentionnant des coupes de bois par l'artillerie et le génie sur ces terrains, frimaire an V; devis de réparation aux Cordeliers et de transfert des meubles et ustensiles de l'hospice par Michel Eudé, entrepreneur de bâtiments à Granville, 5e complémentaire an IV et frimaire an V; délibération de l'administration centrale de la Manche du 5e complémentaire an IV, et lettre du député Perrée au ministre des Finances du 8 thermidor an IV).

Guerre
Lettre du ministre sur l'arrestation de Casteleyn, Flachat et Laporte, en exécution de l'arrêté de la veille; ordre au ministre d'empêcher les prévenus de soustraire leurs papiers. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: confirmation du grade de capitaine de Beaubrun, adjoint aux adjudants généraux des Îles sous le Vent; promotion de chef d'escadron des capitaines Bouchard, aide de camp du général Canclaux, et Durosnel, aide de camp du général Harville; Bernard-Victor-Marie Carrère et François-Claude-Joachim Faultrier, nommés chefs de brigade d'artillerie; congé de trois mois à l'adjudant général Cayla; envoi de l'adjudant général Devaux et de Riquier, capitaine réformé du 3e de chasseurs, à l'armée d'Italie; cessation d'emploi à l'état-major général des armées des adjudants généraux [Marie-] Jean-Baptiste-Urbain Devaux et Battincourt, désignés pour *l'expédition maritime*; retraite du général de division Dugoulot, employé à l'armée d'Italie; autorisation à Dupuy, chef de la 32e demi-brigade, promu général de brigade le 16 frimaire an V, de conserver son commandement; retraite de l'ex-général de brigade Latour; traitement de réforme de Menoire, chef de brigade, aide de camp du général Beurnonville, et des capitaines Davesne et Simon, aides de camp du général Rochambeau; affectation de Merlin, chef d'escadron à la suite, au 21e régiment de dragons; confirmation du grade de Milet chef de brigade provisoire au 8e régiment de dragons; maintien définitif de Payen au commandement du 7e régiment de hussards; Pernety, chef de bataillon d'artillerie; promotion du chef d'escadron Rocher chef de brigade au 8e de chasseurs; retraite du chef de brigade Westermann; nominations d'adjudants de place: Devienne à Antibes, Kummer à Ostende, Mounier à la place dite de la Grosse-Tour de Toulon, maintien de Baille commandant celle de Huningue, nomination de Stockam, chef de bataillon à la 109e demi-brigade, commandant provisoire de la place de Landau; commissaires des guerres: réintégration de Clarrel et Minette, commissaires des guerres à l'armée du Rhin, et de Gastinel, mis à la disposition du ministre en même temps que Buchot, commissaire ordinaire, et Crouzet, commissaire des guerres; maintien provisoire en activité de Dubois, ex-commissaire des guerres à l'armée du Nord; décision d'accorder le traitement de réforme, jusqu'à leur remplacement, aux aides de camp et aux adjoints aux adjudants généraux perdant leur activité par la cessation de celles des officiers généraux auprès desquels ils servaient; promotion du capitaine Henri Durosnel, aide de camp du général Harville[1], chef d'escadron). Traitement du commandant temporaire de Paris, arrêté annulant ceux

[1] Le général Jean-Baptiste-Camille Canclaux, alors ambassadeur à Naples, avait auparavant commandé l'armée de l'Ouest. Antoine-Jean-Auguste-Henry Durosnel, promu général en 1805. Le premier des deux Devaux cités ici est Pierre Devaux, futur général et baron d'Empire; adjudant général à l'armée des Côtes-de-l'Océan en l'an IV, il avait ensuite été nommé à celle de Sambre-et-Meuse, où il ne serait pas parti avant son envoi à l'armée d'Italie. Quant à Marie-Jean-Baptiste-Urbain Devaux, adjudant général et futur général d'Empire, employé auprès du général Quentin à Dunkerque, il fut promu général en 1811; d'après son emploi, on peut supposer que l'expédition maritime dont il s'agit est la descente en Irlande sous le commandement de Hoche, qui venait d'échouer en nivôse. Les deux expéditions maritimes en préparation que l'on évoque dans la suite des procès-verbaux du Directoire en l'an V, celle de Saint-Domingue et l'expédition d'Irlande dont Hoche fut ensuite chargé, semblent ne pas être alors déjà en projet. Louis-François-Auguste Mazel du Goulot, dit Dugoulot, général de brigade à l'armée d'Italie, réformé le 28 ventôse an V. Dominique-Martin Dupuy (1767-1798) servait à l'armée d'Italie lorsqu'il fut promu général, promotion qu'il venait alors de refuser pour garder le commandement de sa demi-brigade; il fit la campagne d'Égypte et mourut au Caire le 30 vendémiaire an VII; à ne pas confondre avec François-Victor Dupuy de Saint-Florent, alors capitaine à l'armée de Sambre-et-Meuse, général d'Empire. Henry-

des 30 vendémiaire et 1er pluviôse an V, sur demande, jointe, du général de brigade Chanez, commandant temporaire. Lettres au ministre des Finances sur la franchise postale des directeurs de l'artillerie et du génie, *au même ministre* (à celui de la Guerre) sur les otages de Spire, après un rapport du ministre du 3 pluviôse an V[1], et à Martellière, commissaire ordonnateur en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle le chargeant de remettre à Hauss<e>mann[2], ex-commissaire du Gouvernement près l'armée de Rhin-et-Moselle, les états nécessaires au compte que ce dernier doit rendre au Directoire (AF III 432, plaquette 2474, pièces 87-89, 92-98 et 107-109).

Finances

Battues contre les loups: minute d'arrêté et rapport décidant que l'arrêté du 28 vendémiaire an V interdisant la chasse dans les forêts nationales ne fait pas obstacle aux battues contre les loups, renards, blaireaux et autres nuisibles, régies par les ordonnances de janvier 1583 et suivantes (énumérées), qui seront ordonnées par les administrations centrales des départements et exécutées sous la direction des agents forestiers, le ministre devant recevoir les procès-verbaux des battues, ainsi que des états de destruction des nuisibles par les chasses particulières et *même par les pièges tendus dans les campagnes*, pour paiement des récompenses prévues par l'article 20, section 4, du Code rural, et par le décret du 11 ventôse an III. Indemnités aux ex-religieux et religieuses des départements réunis sortis de leurs cloîtres suivant les arrêtés des représentants du Peuple des 19 germinal et 6 prairial an III et du 5 brumaire an IV, en remplacement des pensions qu'ils recevaient des départements sur les caisses des Domaines jusqu'à l'arrêté du 28 prairial an IV qui a apporté *un nouvel ordre dans les recettes et les dépenses*, minute et rapport d'après les observations de plusieurs départements et des commissaires du Directoire dans les départements réunis Bochet et Bouteville [-Dumetz]). Vente de bois dévasté par un ouragan à Thenay (Loir-et-Cher). Indemnités à des douaniers blessés dans l'exercice de leurs fonctions: douaniers de Brecht[3] attaqués par une bande en uniforme, et Tricot, préposé aux douanes à Saint-Michel (Basses-Pyrénées), blessé en ramenant à Saint-Jean-Pied-de-Port des mulets chargés de vivres passant à l'étranger (AF III 432, plaquette 2474, pièces 1-4, 99-104 et 110-114).

Intérieur

Secours à la veuve Chaban, mère *d'un* défenseur de la Patrie (de six enfants dont deux à l'armée), veuve d'un militaire mort au Val-de-Grâce [à Paris] (AF III 432, plaquette 2473, pièces 48-49).

Joseph-Vincent Latour (1751-1827), général de brigade, avait servi à l'armée des Pyrénées-Orientales, puis à celle de l'Ouest; Hoche l'avait fait destituer au début de l'an III pour ivrognerie. Le général Pierre de Riel de Beurnonville venait d'être nommé général en chef de l'armée du Nord; son aide de camp Menoire avait probablement servi à l'armée de Sambre-et-Meuse, précédent commandement de Beurnonville. Jean-Baptiste Gabriel Merlin (1766-1842), l'un des trois frères de Merlin de Thionville, chef d'escadron à la Légion de police en l'an III, nommé en thermidor an V à la garde du Directoire, promu général en 1809, baron d'Empire, à ne pas confondre avec ses frères Antoine-François, né en 1766, général depuis nivôse an V, et Christophe-Antoine, né en 1771, alors chef de brigade à l'armée de Sambre-et-Meuse, promu général en 1813, ni avec Antoine-François-Eugène Merlin (1768-1854), fils de Merlin de Douai, alors sous-lieutenant, aide de camp de Songis à l'armée du Nord, puis de Bonaparte, également général d'Empire. Jacques-Louis-François Milet, né au Carbet (Martinique) en 1763, promu général sous le Consulat, baron d'Empire. Joseph-Marie, vicomte de Pernety, futur général d'Empire. Louis-Philibert Baille de Beauregard (1740-1809), militaire sous l'Ancien Régime, maire de Varzy (Nièvre) en 1790, lieutenant colonel du premier bataillon des volontaires de la Nièvre dès la formation de celui-ci, prit part aux batailles de Valmy et de Jemappes avec son unité et aurait obtenu sa promotion de général sur le champ de bataille (*Six* ne le cite pas); commandant la place de Verdun, il fut dénoncé après la Terreur comme jacobin et muté à celle de Huningue; *Roman d'Amat* n'évoque pas l'arrêté analysé ici, mais note qu'il dut quitter aussi le commandement de la place de Huningue. Jean-Baptiste-Antoine Gastinel, né à Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) en 1754, prêtre avant la Révolution et professeur au collège des Frères de la Doctrine chrétienne d'Avignon, commissaire des guerres, puis auteur de plusieurs poésies de circonstance sous le Consulat et l'Empire, ensuite établi en Avignon, mort après 1839 à une date inconnue de *Roman d'Amat*, après avoir publié dans cette ville d'autres œuvres littéraires en français et en provençal. Louis-Auguste Jouvenel des Ursins, comte d'Harville, alors général à l'armée du Nord.

[1] On ignore les détails de cette affaire, qui ne paraît pas être évoquée par *Debidour* ni les jours précédents, ni à la date du rapport du ministre Petiet.

[2] Nicolas Haussmann, ancien député de Seine-et-Oise à la Législative et à la Convention, oncle du préfet de la Seine du Second Empire.

[3] Auj.: Belgique, province d'Anvers. Le nom est écrit *Bresupt* sur le registre et *Brempt* sur la minute.

Justice

Rejet d'un référé du tribunal criminel de la Haute-Saône au Corps législatif sur l'affaire de la vagabonde Marie Bruley *alias* Jeanne Richard. Rapport du ministre sur l'évasion de Morian et Teyssière, prévenus de l'assassinat[1] de Hoche, de la prison de Laval, et de l'arrestation, à l'occasion des recherches pour les retrouver, de l'émigré Pierre Roger, *alias* Pierre Bruyère, ayant servi dans un régiment britannique après son émigration en 1792, rentré en France par Saint-Malo, trouvé en possession de pièces chiffrées, et demande d'autoriser le commissaire près les tribunaux du département de la Mayenne à lui promettre sa grâce en échange de révélations[2] (AF III 432, plaquettes 2473, pièce 47, et 2474, pièce 90).

Police générale

Destitution et jugement de Christophe Bonifay, agent municipal de Cuges [-les-Pins], prévenu d'assassinat et d'arrestation arbitraire, rapport du ministre, demandé par le Directoire le 12 messidor an IV, sur l'assassinat du prêtre réfractaire Beaumont par Bonifay [3]. Destitution de la municipalité de Marmoutier après célébration du culte dans l'abbaye par deux prêtres réfractaires beaux frères du président de la municipalité. Émigrés, radiation: Balthazar Cassan, négociant à Marseille; Louis-François Demettre, tisserand à Neuville-en-Ferrain, parti pour Moorslede (Lys) avec passeport en août 1793 lors de l'invasion ennemie; Anne-Françoise-Marthe Dionis, veuve Picquet, d'Échalot, inscrite dans la Seine-Inférieure; François Febvrel fils, à la requête de son père, Nicolas, négociant à Nancy (à noter: certificat de séjour par Georges Gaspard fils, négociant à Saint-Gall, 1792); Jean Frick, menuisier, parti se perfectionner dans son art en Suisse, à la requête de son père Michel, menuisier à Blotzheim; Marie-Stanislas Lavergne-Tressans, veuve Maupéou[4], de Melun, inscrite dans la Sarthe, ayant des certificats de résidence de la section des Droits-de-l'Homme (à Paris) et de Melun du 28 avril 1792 au 27 brumaire an III; Anne-Louise Mouchard, veuve Chaban, radiée provisoirement dans la Vendée, justifiant de séjours à Paris, la Rochelle et au Pré-Pelletier[5]; Antoine-Jean Porry, courtier de commerce à Marseille, inscrit en 1792 au lieu du nommé Marseille Porry. Maintien: Georges Cosmann, ex-curé d'Éteimbes; Joseph Fabre-Mir, dit Japon-Rouig, voiturier à Marquixanes, soi-disant prisonnier de guerre en Espagne, ayant travaillé à l'arsenal de Cadix; Louis-Fortuné Roche-Dragon, radiation demandée par son père Jean-François Roche-Dragon, de Bouges [-le-Château], et Jean-Baptiste Rogé-Boisé, de Montluçon, radiation demandée par sa mère Henriette Chambon-Roche-Dragon, ex-veuve Boisé, habitant à Bouges, tous deux inscrits dans l'Indre et porteurs de certificats du conseil d'administration de l'ex-régiment des hussards de Jemappes du 10 vendémiaire an IV et de [Louis Dancourt, dit] Didelot-Dancourt, ex-colonel de ce régiment, du 7 vendémiaire an V (AF III 432, plaquettes 2472, pièces 21-46, et 2473, pièces 50-51).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 432, plaquettes 2473, pièces 52-85, et 2474, pièces 105-106. Autorisations de résidence d'étrangers à Paris jusqu'au 30 ventôse an V[6], avec pétitions des intéressés revêtues de l'avis de Balletier, pour le bureau central de bienfaisance, sur les moyens de subsistance des pétitionnaires:
- les allemands Jean Knatz, négociant d'Elberfeld[7], membre de la députation du corps commercial du duché de Berg (à noter: apostille de Marec, député de Saône-et-Loire aux Cinq-Cents, rapporteur de la commission sur la pétition du corps commercial du duché de Berg); Johann Strauss, de Terpieds[8] (pétition présentée par P.-J. Math, instituteur particulier, et Charles-Alexis-Maurice Lemaigre, élève à l'École polytechnique, attestant que Strauss,

[1] Comprendre: tentative d'assassinat. Elle eut lieu le 25 vendémiaire an V [16 octobre 1796] et est attribuée au vendéen Guillaumet par *Roman d'Amat*.
[2] On ne connaît pas la décision du Directoire sur la possibilité de traiter avec Roger et on n'a ici d'autre détail sur les évadés, si ce n'est la complicité du gardien de la prison.
[3] Sur cette affaire, voir aussi AF III 41, pièces 63-124 (*Les Archives du Directoire*).
[4] *Maupan* sur le registre.
[5] Nom révolutionnaire du Pré-Saint-Gervais (Seine, auj.: Seine-Saint-Denis).
[6] En application de la loi du 21 floréal an IV interdisant le séjour à Paris des étrangers, des anciens conventionnels qui n'y exercent pas une fonction publique, des individus inscrits sur la liste des émigrés, et des Français partis à l'étranger avant la Révolution. Ces dossiers sont très souvent des renouvellements d'autorisations pour des durées expirées. Les arrêtés sont préparés par le ministère de la Police générale, qui fait parfois des rapports particuliers.
[7] Elberfeld, auj.: commune de Wuppertal, Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie.
[8] Terpitz, Allemagne, Saxe.

fait prisonnier au Quesnoy, a refusé d'être échangé comme prisonnier de guerre, est au service de Lemaigre, président de la municipalité de Saint-Fargeau (Yonne), qui l'a envoyé servir son fils);
- l'américain Mungo Mackay, négociant à Boston (à noter: passeport sur formulaire imprimé, délivré à Amsterdam le 15 nivôse an V par Fonscuberte, commissaire de la marine et du commerce de la République en Hollande, qualifiant Mackay de capitaine de navire);
- l'italien André Rossi, de Modène, domestique du député Chiappe;
- le suédois Charles-Jacques Dahléman, venu en France au commencement de la guerre actuelle, autorisé à servir par le Comité de la Marine sur recommandation de l'actuel président du Directoire (lors de sa pétition, du 28 nivôse an V), puis ayant accompagné Verninac, alors ministre plénipotentiaire français en Suède, en Suisse pour la négociation du traité d'alliance conclu avec M. de Staël-Holstein (à noter: copies d'un billet de celui-ci, ambassadeur suédois en France, se portant garant du pétitionnaire, 20 mai 1796, et d'attestations de Deforgues, ministre des Affaires étrangères, 1er septembre 1793, et Rivals[1], agent de la République près le gouvernement suédois, Stockholm, 26 floréal an III);
- et les suisses Jean-Frédéric Bosset, commissionnaire d'un négociant de Neuchâtel; Jean-Louis Bourcard, négociant à Bâle, et son secrétaire Frédéric-Louis Probst (à noter: expédition de l'arrêté du 14 prairial an IV les autorisant à séjourner à Paris); François-Joseph Falconnet, négociant à Lausanne; Pierre Long, rentier d'Yverdon; Pierre-François Moricand, de Genève, horloger, gendre de Gloesner, entrepreneur de la manufacture d'horlogerie de Versailles; Posser, négociant à Saint-Gall.

AF III 434, plaquette 2474, pièce 91. Brevets de pension de militaires et de veuves de militaires (nom des bénéficiaires et montant de la pension).

Séance du 20 pluviôse an V [8 février 1797]

(AF*III 6, folios 105 verso-106 recto; AF III 432, plaquette 2475)

Loi

[Du 19 pluviôse] modifiant celle du 10 brumaire an V sur les marchandises anglaises (AF III 432, plaquettes 2471, pièces 6-7, et 2475, pièce 1).

Finances

Ordre de faire remplacer Neubourg, directeur de la poste aux lettres de Toulouse, dénoncé comme *rétenteur* de courrier et *marchand de la collection des ouvrages de Richer-Sérizy en gros et en détail d'après l'affiche qui est sur la porte de son bureau* par lettre jointe de Jean-Marie Mouniot relatant l'inscription, par les royalistes, de domestiques dans les sections de la ville, passées de 3000 à 3400 inscrits (AF III 432, plaquette 2475, pièces 41-42).

Guerre

Renvoi de Maillet-Lacoste, élève de l'École polytechnique. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes au bureau de l'artillerie (à noter: réquisition, sur demande, jointe, de Paris le 12 pluviôse an V, par J.-B. Cailus et J.-B. Motterat, administrateurs propriétaires des établissements du Creusot, de Melchior Matisse, de Baccarat, en congé de l'armée du Rhin, et de Jean-Baptiste-François-Xavier Mittenhoff, de Phalsbourg). Arrêt de la fabrication d'armes à la manufacture de Bergerac, dont les bâtiments sont mis à la disposition du ministre de l'Intérieur à la demande du député Lacuée. Accusé de réception à Jean-Antoine-Marie Lombard, professeur aux écoles d'artillerie d'Auxonne, de l'ouvrage de son père Jean-Louis, mort en l'an II et qui exerçait les mêmes fonctions, intitulé: *Traité du mouvement des projectiles appliqué au tir des bouches à feu*, imprimé grâce à une gratification du gouvernement; envoi de l'ouvrage au ministre de la Guerre, avec un autre ouvrage sur les projectiles creux (AF III 432, plaquette 2475, pièces 2, 26-40 et 43-46).

Affaires non citées au procès-verbal

[1] Raymond Verninac de Sainte-Maure, chargé d'affaires français, puis ambassadeur de France en Suède de mai à octobre 1792. Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède en France de 1783 à ventôse an III, puis de germinal an VI à prairial an VII, mari de Germaine de Staël. François-Louis-Michel Chemin Deforgues, ministre des Affaires étrangères du 21 juin 1793 jusqu'à la création des commissions exécutives le 12 germinal an II. Louis-Marc Rivals, agent de la République, puis ambassadeur de France en Suède de germinal an III à brumaire an IV.

Registre secret. Arrêté approuvant la convention, non transcrite, entre la France et le grand-duc de Toscane signée le 22 nivôse an V par Bonaparte et Manfredini[1] (AF* III 20, traités, page 8).

Séance du 21 pluviôse an V [9 février 1797]

(AF*III 6, folios 106 verso-107 recto; AF III 432, plaquette 2476)

Message des Cinq-Cents

[Du 20 pluviôse] sur l'exécution des lois des 27 et 28 germinal an IV déclarant complices des conspirations ceux qui les ont provoquées par leurs écrits (AF III 432, plaquette 2476, pièces 19-20).

Finances

Confirmation du bail à rente perpétuelle d'une maison, par les frères de l'Union chrétienne de Fontenay (Vendée), au citoyen Brunetière et de sa vente au nommé Moine. Admission d'une réclamation de Cougnaud et du député Le Maignen[2], acquéreurs de biens nationaux en Vendée. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents cité à la séance du 16 sur la réclamation des propriétaires de la salle de concert de Marseille (AF III 432, plaquette 2476, pièces 10-11, 14 et 16-18).

Guerre

Rejet de la réclamation de Flachat, Laporte et Casteleyn, fournisseurs de l'armée d'Italie, contre leur inculpation, minute d'arrêté écrite par Reubell signalant l'évasion de Flachat. Lettres au ministre sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: admission du nommé Fayette aux Invalides; ordre de rendre compte des raisons du retard des livraisons des fournisseurs de l'armée de Rhin-et-Moselle, dénoncé par Rudler, commissaire du gouvernement près cette armée (AF III 432, plaquette 2476, pièces 13-15).

Marine et Colonies

Envoi au ministre d'une lettre de Sériyès, adjudant-lieutenant de la place de Toulon, écrite sur une feuille de signaux, pour vérifier si ceux-ci sont encore en usage (AF III 432, plaquette 2476, pièces 5-6[3]).

Police générale

Émigrés, maintien: Auguste-Marie-Raymond d'Aremberg de Lamarck[4] et sa femme Marie-Françoise-Augustine Le Danois, inscrits dans le Nord, partis de Bousies pour la Belgique lors de l'invasion (AF III 432, plaquette 2476, pièces 3-4).

Relations extérieures

Autorisation à Bonaparte de procéder à l'échange des ratifications de la convention avec la Toscane (AF III 432, plaquette 2476, pièce 1). Compétence des consuls [de France à l'étranger] pour délivrer des certificats de marchandises embarquées dans les ports neutres, minute gardée par le ministre[5].

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 432, plaquette 2476, pièce 9. Brevets de nomination du personnel militaire.

Séance du 22 pluviôse an V [10 février 1797]

(AF*III 6, folios 107 verso-108 verso; AF III 432, plaquette 2477)

---

[1] Frédéric, comte Manfredini, diplomate toscan, envoyé spécial du Grand Duc près l'Empereur d'Autriche et près le Pape.

[2] François-Anne-René-Marie Le Maignen, député de la Manche aux Cinq-Cents, ou Julien-Camille Lemaignan, député de Maine-et-Loire aux Cinq-Cents?

[3] La lettre n'est pas jointe. Il s'agissait évidemment d'une question de sécurité.

[4] Prince d'Aremberg, comte de Lamarck, ancien député de la noblesse du bailliage du Quesnoy aux États généraux.

[5] Et non jointe au dossier de la séance.

Lois

[Du jour] sur: les dépenses du ministre de l'Intérieur pour le trimestre de nivôse à germinal; les droits d'enregistrement des mutations d'inscription sur le Grand livre de la dette publique; le "retirement" des assignats de cent livres et moins; et les pensions de veuves d'officiers de terre et mer (AF III 432, plaquette 2477, pièces 1-9).

Messages des Cinq-Cents

[Du 21 pluviôse] sur: la réclamation de Flachat, Laporte et Casteleyn (AF III 432, plaquette 2476, pièce 7); les clauses du bail du canal du Midi[1] (AF III 432, plaquette 2476, pièce 2); et les mesures prises pour l'exécution des lois contre les prêtres déportés rentrés; à ce dernier message est joint copie d'une pétition faite à ce Conseil par l'administration centrale du Bas-Rhin par laquelle elle rend compte des manœuvres des prêtres réfractaires dans ce département, et d'une pétition du citoyen Albert (accusés de réception des trois messages: AF III 432, plaquette 2476, pièces 8; AF III 432, plaquette 2475, pièces 2-25: message des Cinq-Cents et copies des pièces: adresses du citoyen J.-H. Albert[2] sur la résistance contre la vente des biens nationaux dans la Moselle, encouragée par des prêtres réfractaires du Bas-Rhin, et de l'administration centrale du Bas-Rhin datée du 13 pluviôse an V; lettres de: Kentz, commissaire municipal de Benfeld, demandant l'envoi de troupes dans le canton pour faire cesser le culte réfractaire, 3 pluviôse an V; Cumès[3], commissaire municipal de Bischwiller, sur la célébration du culte réfractaire par Berthet à Reichstett, 14 thermidor an IV; des commissaires municipaux de Geispolsheim, 4 pluviôse an V, et Rosheim, 21 frimaire an V, et de Gottekin, commissaire municipal de Barr, 7 pluviôse an V, sur les prêtres réfractaires dans leurs cantons; déposition de Jean-Pierre Schlœsing, commissaire municipal de Haguenau, sur des troubles à Dauendorf contre l'arrestation du prêtre réfractaire Scheid, 8 frimaire an V; réponse du commissaire municipal de Marckolsheim à une circulaire du commissaire central du 26 thermidor an IV sur le prêtre Hirstel, qui a célébré la messe à Neunkirck, canton de Benfeld[4], et fait sonner les cloches à Hipsheim, 4 fructidor an IV; lettres de: Wogg, commissaire municipal de Molsheim, sur la passivité des agents et adjoints de plusieurs communes du canton où les cloches sont sonnées plusieurs fois par jour, 6 frimaire an IV; du commissaire municipal d'Obernai sur la messe solennelle chantée le 8 fructidor an IV, jour de la Saint-Louis, par Ketzelmann, ex-curé de Klingenthal[5], et sur la célébration de messes par l'ex-curé de Bœrsch à la demande d'habitants et de membres de l'escadron du 9e régiment de hussards cantonné dans la commune, 9 pluviôse an V; dénonciation anonyme contre la municipalité d'Obernai, complice de Schutz, curé de la ville, et de Lambrecht, curé de Meistratzheim, 11 frimaire an V; déposition de Jean-Georges Cloq, agent municipal de Scherwiller, devant la municipalité de Sélestat *extra muros* et Lambla, commissaire municipal, sur les menaces contre l'instituteur nommé par la municipalité, les habitants réclamant que l'ex-instituteur Fuscher conserve les clés du clocher, et délibération de la municipalité envoyant des troupes dans la commune, 28 nivôse an V; délibérations de l'administration centrale chargeant Gottekin, commissaire municipal de Barr, d'enquêter sur les troubles de Scherwiller, et demandant au général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle d'envoyer des troupes dans le canton de Benfeld, 9 pluviôse an V; déposition de J.-M. Pfeiffer, agent de la municipalité de Sélestat, sur une procession à Kintzheim conduite par l'agent municipal de la commune, 29 nivôse an V; lettres de Lambla, commissaire municipal de Sélestat *extra muros*, sur: un prêtre réfractaire logé au presbytère de Zellwiller *qui se donne la qualité de chancelier et commande à ses complices comme si la hiérarchie ecclésiastique existoit encore*, l'agression de sa servante à Scherwiller, celle du président de la municipalité dans l'église de la commune, et la nécessité de transférer l'administration municipale à Dambach, 7 et 8 pluviôse an V; déposition de Valentin Bieth, Michel Friedrich, Jean Michel et Rohrfritsch, cavaliers agricoles du canton de Truchtersheim, sur les menaces qu'ils ont reçues à Griesheim [-sur-Souffel], le 30 vendémiaire an V, des deux fils de Kügel, agent communal et ex-membre de l'armée de Condé, de son frère et de Rietling, prêtres réfractaires; lettre de la municipalité de Villé sur la présence de Klein, ex-recteur de la paroisse de Villé, à Bassemberg, 17 brumaire an V).

Décisions du Directoire

---

[1] Qui, d'après le cahier des charges rédigé par le ministère de l'Intérieur, met les recettes en régie mais laisse les dépenses à la charge de la République.

[2] Il ne semble s'agir ni de Jean-Bernard Albert, alors député aux Cinq-Cents, ni de Jean-Étienne Albert, accusateur public du département, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

[3] En réalité le futur député aux Cinq-Cents David-Charles-Henri Cunier.

[4] Neuve-Église, aujourd'hui: canton de Villé.

[5] Auj.: commune de Bœrsch. Il existait alors une manufacture d'armes à Klingenthal.

Secours à Moreau, garçon de bureau du Directoire[1], et au réfugié corse Belgodère (AF III 432, plaquette 2477, pièces 12-16).

Guerre

Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Kellermann: envoi de troupes à l'armée d'Italie; à la municipalité de Cahors: célébration des victoires de l'armée d'Italie dans la ville; au général Liébert, commandant les 1ère et 16e divisions militaires[2]: délits commis à la Fère, discipline dans les "milleries"[3] et suspension d'activité des adjudants généraux Battincourt et Devaux[4]; et au ministre de la Guerre: propositions du général Hatry de remplacer des troupes de la 17e division militaire[5] ayant manqué de discipline ou de républicanisme par des unités disponibles dans les divisions de l'Ouest; vols de poudre à la Fère dénoncés par Liébert après ceux de Dunkerque; réunion, demandée par Bonaparte, de l'ensemble des 9e et 18e dragons et du dépôt du 8e de cavalerie, dont une partie se trouve à l'armée d'Italie; démolition des places fortes piémontaises; interdiction de porter des armes dans les pays conquis décidée par le général commandant l'armée de Sambre-et-Meuse (AF III 432, plaquette 2477, pièces 38-45).

Police générale

Destitution d'Appel, agent municipal de Longuyon[6]. Émigrés, radiation: Alexandre Brochot-Dubreuil, d'Autun, ex-juge au tribunal civil de Saône-et-Loire; Adrien Defrance, mort à Douai en janvier 1793; Léger-François Desmaret, de Paris, facteur de Félix Nicolati, montreur d'animaux, porteur de passeports des villes de Breslau et Stralsund; Jacques-Philippe Desrousseaux, fabricant marchand de laine, et sa femme Anne-Françoise Destombes, de Tourcoing, partis pour la Belgique avec passeports; Jean Jolivet, cultivateur dans la Mayenne, inscrit dans la Sarthe; Jean-Népomucène-Charles-Gaspard de Mickwits, seigneur de Graide et Porcheresse [-en-Ardenne] (Belgique), et sa femme Marie-Thérèse-Robertine d'Arras, née à Bucy-lès-Pierrepont; Claude-Jean Rigoley d'Oigny, propriétaire à Millemont; Louis-Gabriel de Roche-Lonchamp, de Villefranche [-sur-Saône], inscrit dans le Rhône alors qu'il servait au 1er bataillon de la 184e demi-brigade. Maintien: Jean-Baptiste-Claude Janillon, de Chevreuse, parfumeur à Dublin (AF III 432, plaquette 2477, pièces 10-11 et 17-34).

Affaires non citées au procès-verbal

Registre secret. Acte de ratification par Frédéric-Eugène, duc de Wurtemberg, de la convention secrète signée le 7 brumaire an V à Paris par le ministre des Relations extérieures et les ministres plénipotentiaires du duc, daté de Hohenheim[7] le 10 février 1797 (AF* III 20 (traités), page 9).

AF III 432, plaquette 2477, pièces 37 et 46. Brevets du personnel militaire et exemptions de service militaire (à noter: Louis-Gervais Leclerc, fabricant d'huile à Saint-Pierre-de-Canteloup (Calvados, auj.: commune de Canteloup); Paul-Nicolas Langlois, de Paris, volontaire de la 111e demi-brigade, ayant eu les pieds gelés à l'armée; Charles Dupont, de Santeny, élève à l'École vétérinaire; Louis-Gervais Degabet, employé à la verrerie de Saint-Gobain).

Séance du 23 pluviôse an V [11 février 1797]

(AF*III 6, folio 108 verso; AF III 432, plaquettes 2478 et 2479)

---

[1] Sans doute le même que l'employé du Directoire dont le dossier se trouve dans AF III 20 A, dossier 69, pièces 178-180 (*Les Archives du Directoire*, où l'on cite un homonyme chef du bureau de la comptabilité du ministère de la Police générale).

[2] Respectivement celles de Lille et de Bruxelles.

[3] Groupes de mille hommes. On trouve plus bas ce terme à propos d'un camp de prisonniers de guerre étrangers.

[4] Sans doute Marie-Jean-Baptiste-Urbain Devaux, adjudant général à l'état-major général des armées, désigné pour l'expédition maritime, comme Battincourt, et non l'autre adjudant général Devaux (voir à la séance du 19 pluviôse an V).

[5] Le général Hatry était commandant en chef de cette division, celle de Paris.

[6] Appel tombait sous le coup du décret de la Convention du 12 avril 1793 prononçant l'inéligibilité jusqu'à la paix contre les membres de la municipalité de Longuyon, dont il faisait alors partie, après l'invasion par les Autrichiens.

[7] Auj.: Stuttgart-Hohenheim (Allemagne).

Message des Cinq-Cents
[Du 22 pluviôse] sur la pétition du général Rochambeau, incarcéré au fort du Hâ de Bordeaux à son retour de Saint-Domingue, demandant la permission de venir à Paris (AF III 432, plaquette 2477, pièces 35-36).

Message aux deux Conseils
Sur la nouvelle officielle de la reddition de Mantoue (le 14 pluviôse an V), dont copie est envoyée aux municipalités de Paris pour publication solennelle (AF III 432, plaquette 2478, pièces 32-36).

Messages aux Cinq-Cents
Sur: l'échange d'une partie du couvent de Valençay, réservée à la gendarmerie, avec le citoyen Legendre, propriétaire d'une filature et d'une manufacture de laine; le transfert du tribunal correctionnel de Châtillon [-sur-Chalaronne] à Trévoux; l'élection du juge de paix de Lacalm; l'illégalité du découpage des municipalités de l'ex-district d'Ustaritz par l'administration centrale des Basses-Pyrénées reprenant les treize municipalités antérieures à l'arrêté du 8 pluviôse an II du représentant Pinet[1] qui les réduisait à huit; et l'affaire de Flachat, Laporte et Casteleyn[2] (AF III 432, plaquettes 2478, pièces 2-3, 7-8, 11-12 et 41-43, et 2479, pièces 54-58).

Finances
Indemnités à des douaniers d'Arette, Licq [-Athérey] et Saint[e]-Engrâce blessés en arrêtant d'un convoi de bœufs vers l'Espagne. Coupes de bois: dans les forêts nationales du Mont-Terrible; dans les bois de Faux, dans l'Aube, dont sont usagères les communes de Chappes, Fouchères, Jully [-sur-Sarce], Rumilly-lès-Vaudes, Villemorien, Villiers [-le-Bois] et Vougrey; et des hospices de Bourges et Saint-Nicolas de Metz à Fleury. Division de bois pour trois ans entre les habitants de Beauvernois[3]. Échange de propriétés pour agrandir le Muséum d'histoire naturelle avec Jean-Baptiste-Charles Léger, entrepreneur de transports par eau sur la Seine, l'Oise, la Marne et le canal de Saint-Quentin, qui cède une maison et terrain de l'ex-couvent des Nouveaux-Convertis, siège de son établissement de transport, tenant à l'Est et au Sud au Jardin des Plantes, entre la rue Poliveau, la rue de Seine-[Saint-] Victor, la rivière et le boulevard de l'Hôpital, contre des terres et étangs à Toussus [-le-Noble] (à noter: expédition de l'acte passé par le ministre des Finances devant Guillaume, notaire à Paris[4], 13 pluviôse an V). Sursis à la suppression des sœurs noires[5] des neuf départements réunis prévue par la loi du 15 fructidor an IV (rappel de la suspension provisoire de la suppression des sœurs noires de Bruxelles par arrêté du Directoire du 7 frimaire an V; paragraphe rayé sur la minute de l'arrêté parlant du vœu unanime des habitants des départements réunis pour la conservation de ces sœurs, qui soignent les malades à domicile). Confirmation de la vente du domaine de la Coste, commune de Domme, par le district de Sarlat au citoyen Guillaume <Sarlat>[6], malgré la réclamation d'Honoré Besson, oncle de l'émigré dont provient le bien. Annulation d'un traité entre le ministre de l'Intérieur et les citoyens Barry et Cornisset sur la gestion des bois du Haut-Morvan, attribuée à la régie de l'Enregistrement et des Domaines (AF III 432, plaquettes 2478, pièces 4-6, et 2479, pièces 44-53, 62-77 et 80).

Guerre

---

[1] Député de la Dordogne à la Convention, en 1793 représentant en mission près l'armée des Pyrénées-Occidentales. La constitution de l'an III imposait le maintien du découpage des ex-districts en municipalités tel qu'il était en vigueur au début de l'an IV. Sur le registre, ce message est dit sur le *découpage du canton d'Ustaritz*.
[2] Répondant au message des Cinq-Cents de la veille.
[3] Sur le registre: *habitants de Bellevère*, expression précisée sur la minute: *habitants de Beauvernois, canton de Bellevère*. Ces deux localités sont en Saône-et-Loire.
[4] La table des notaires de Paris (*Archives nationales. État général des Inventaires, tome IV, Fonds divers*, 1988) recense deux notaires de ce nom, tous deux prénommés Jean-Baptiste, l'un titulaire de l'étude LXXVIII rue Neuve-des-Petits-Champs, de 1773 à 1806, et l'autre de l'étude CXI, rue d'Orléans au Marais, rue de Poitou, puis rue des Enfants-Rouges, de 1767 à l'an VIII.
[5] Bénédictines. Le dossier mentionne aussi l'arrêté du Directoire du 7 frimaire an V prenant la même mesure pour celles de Bruxelles, cité par *Debidour*, tome IV, page 372.
[6] *Sic* sur la minute et sur le registre. Sans doute un nommé Guillaume, de Sarlat.

Remboursement à Bocquet, Bourguignon, Mercier et Nourry, officiers à l'ex-26e de cavalerie, de leurs chevaux réquisitionnés lors du licenciement de leur unité à Toulouse (à noter: copie, par Eyssautier, commissaire ordonnateur de la 8e division militaire, d'un certificat de la municipalité de Toulouse sur la remise des chevaux). Lettres sur le service militaire: au ministre de la Guerre: mutation de Pichegru au commandement de la 8e division militaire, à la place de Willot, nommé à l'inspection générale de l'infanterie de l'armée de Rhin-et-Moselle[1], Schauenburg, que remplace Willot, étant muté à celle de l'armée de Sambre-et-Meuse, le ministre devant donner ces ordres avec discrétion à cause de *l'exaspération d'une classe de factieux contre le général Willot dans la 8e division*; autorisation, sur rapport du ministre du 18[2], au commissaire du Directoire près l'armée de Rhin-et-Moselle (Rudler) de traiter, par l'intermédiaire de Bacher, du passage de déserteurs autrichiens recrutés par la Prusse à l'intérieur du territoire français, de la frontière suisse jusqu'à Wesel; à Rudler: retards des fournisseurs; équipement complet des places fortes et des équipages de pont pour compenser la perte des têtes de pont de Kehl et de Huningue; au général Desaix, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle par intérim: éloges du Directoire aux troupes qui ont opposé *une longue et honorable résistance* jusqu'à la capitulation de la tête de pont de Huningue; annonce de fonds pour l'équipage des têtes de pont; demande de renseignements sur les mouvements de l'armée autrichienne et les renforts qu'elle doit envoyer dans le Tyrol; et à Hédouville: ordre de présenter l'état des troupes à envoyer à l'intérieur (AF III 432, plaquettes 2478, pièces 21-31 et 40, et 2479, pièces 59-61).

Justice

Traitement du directeur de l'Imprimerie de la République. Rejet d'un référé du tribunal civil des Landes sur les biens des femmes Cazalis et Dabadie, divorcées d'émigrés. Rapport du ministre contre l'exclusion des ministres du culte catholique, apostolique et romain, du droit de vote pour cette seule qualité, répondant à une question posée par le citoyen Boudard, par pétition non jointe les considérant attachés à la personne du Pape, ennemi de la France. Nullité du mariage, prononcé le 8 frimaire an V par la municipalité du Nord de Marseille, d'Emmanuel Cas, peintre, et Catherine Hiraud, sans publications préalables en raison du danger de mort, à noter: lettre du commissaire municipal Miroulin et rapport du ministre de l'Intérieur du 3 pluviôse an V proposant de faire un message aux Cinq-Cents (AF III 432, plaquette 2478, pièces 9-10 et 13-20).

Relations extérieures

Arrêté, gardé par le ministre, sur l'exportation d'armes du département de l'Ourthe vers la République batave. Commission de Gallois, nommé vice-consul à Lattaquié[3] (AF III 432, plaquette 2478, pièce 1). Supplément d'instructions, en trois parties, pour le général Clarke, envoyé extraordinaire à Vienne[4].

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 432, plaquette 2478, pièces 37-39. Arrêtés sur le personnel militaire (à noter: brevets de généraux de division de Toussaint-Louverture, et de brigade de L'Éveillé, Michel, Pageot et Pierrot[5]).

---

[1] Le remplacement de Willot par Pichegru à la 8e division militaire resta lettre morte. Un arrêté du 8 floréal an V nomma Scherer, le futur ministre de la Guerre, après l'élection de Willot par les Bouches-du-Rhône et de Pichegru par le Jura aux Cinq-Cents, mais Scherer fut autorisé à ne pas rejoindre Marseille. *Six* date cette décision du 30 mai 1797 [11 prairial an V], mais la séance de cette date ne comprend que le dépôt, par le ministre de la Guerre, de l'arrêté du 23 pluviôse an V nommant Pichegru. Quant à l'annulation de la nomination de Scherer, on n'a dans cet inventaire qu'une lettre du 9 prairial an V par laquelle le Directoire en informe Bonaparte et l'invite à nommer lui-même un successeur à Willot parmi les généraux de l'armée d'Italie.

[2] Qui n'est pas signalé dans les pièces de la séance de cette date et n'est pas joint ici.

[3] Par arrêté du 16 pluviôse supprimant le consulat de Bagdad, précédent poste de Gallois.

[4] Les minutes concernant l'exportation d'armes et les instructions à Clarke ne sont pas dans le dossier de la séance. Le général Clarke, employé au bureau topographique du Directoire, était en mission secrète auprès de l'armée d'Italie pour les négociations avec l'Autriche depuis brumaire an V, et avait surtout été chargé par Carnot de surveiller Bonaparte.

[5] Ces cinq brevets sont pris en exécution d'un arrêté du Directoire du 30 thermidor an IV prononçant ces promotions, toutes relatives à l'armée de Saint-Domingue (*Debidour*, tome III, page 381) et confirmant des grades conférés par les agents du Directoire dans cette colonie. Jean-Baptiste-Michel L'Éveillé, né à Saint-Domingue, commandait la partie nord de la colonie; Jean-Baptiste-Pierre Michel aurait, d'après *Six*, servi à l'époque à l'armée du Nord: certainement l'armée du Nord de Saint-Domingue, puisque l'arrêté de l'an IV cite bien le général Pierre Michel, et qu'il n'y a aucune confusion possible avec son homonyme Claude-Étienne

Séance du 24 pluviôse an V [Dimanche 12 février 1797]

(AF*III 6, folios 111-112; AF III 432, plaquettes 2480 et 2481)

Lois

[Du jour] portant que l'armée d'Italie, victorieuse à Mantoue, ne cesse de bien mériter de la Patrie; et sur les appels des jugements des ex-tribunaux des colonies jusqu'à la paix générale et l'organisation du régime constitutionnel dans les colonies (AF III 432, plaquette 2480, pièces 1-6).

Message aux Cinq-Cents

Répondant à celui du Conseil du 21[1] sur les manœuvres liberticides des prêtres réfractaires, demandant une loi permettant au gouvernement de les déjouer (AF III 432, plaquette 2480, pièces 9-11, deux minutes, dont une écrite par La Revellière-Lépeaux).

Circulaire du Directoire aux ministres

Chargeant ceux de l'Intérieur, de la Justice et de la Police générale de prendre l'avis des commissaires du Directoire pour leurs propositions de nominations et de destitutions (AF III 432, plaquette 2480, pièces 6 et 16-17; à noter: lettre du commissaire central de la Meuse du 14 pluviôse an V au secrétaire général Lagarde lui accusant réception de sa liste de candidats commissaires municipaux envoyée du 30 nivôse an V, et précisant que Boudart, proposé comme commissaire municipal de Vavincourt, n'accepte pas et doit être remplacé par Mangin fils aîné, de Louppy-le-Grand (Louppy-le-Château), ex-chef de bureau au district de Bar [-le-Duc], employé dans les transports militaires; apostille de Lagarde demandant un rapport sur ces nominations et une circulaire dans le sens de celle-ci).

Guerre

Destitution du général Salme[2], auteur de lettres, non jointes, du 15 pluviôse an V à l'administration centrale de la Dyle et à la municipalité de Bruxelles. Annulation de l'adjudication des bâtiments provenant des ex-Nouvelles-Catholiques de Caen par l'administration centrale du Calvados à Liégeard, minute au bureau de l'artillerie (à noter: copie d'une délibération du conseil des fortifications du 4 pluviôse an V, signée par Catoire[3], sur ces bâtiments, vestiges des fortifications de la ville). Application de la loi du 16 pluviôse an V supprimant le cours forcé des mandats aux sommes payées pour compléments de solde etc., minute à la section de la Guerre. Lettres sur le service militaire: lettres de félicitations pour la prise de Mantoue et les opérations en Italie aux généraux Augereau, Joubert, Kilmaine, Masséna, Sérurier et Victor et à Duvivier, chef d'escadron au 9e dragons, ayant battu un capitaine de uhlans en combat particulier; à Bonaparte: invitation à marcher sur Rome; approbation de ses propositions sur le Pape; ordre, après l'expédition de Rome, de *déboucher hors du Tyrol avec supériorité et nous ordonnerons*[4] *à cette époque au général Moreau de passer le Rhin et de combiner ses mouvemens avec les vôtres. Le général Hoche à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse occupera vers la Franconie une partie des ennemis et bloquera les places du Rhin*; envoi d'une note de Querini (ambassadeur de Venise): *vous connoissés nos intentions relativement à cette puissance et nous attendons le résultat des mesures que vous aurés prises envers elle*[5]; au ministre de la

---

Michel. François-Marie Pageot était né au Cap-Français (son nom est ici écrit *Pajot*). *Six* ne connaît pas les prénoms du général Pierrot, qui serait mort dans la colonie avant brumaire an VII.

[1] Voir à la séance du 22.

[2] Le général Jean-Baptiste Salme, dit: François Salme, employé à l'armée du Nord, avait été envoyé en Belgique pour réprimer des troubles. D'après *Six*, il passa ensuite à l'armée de Sambre-et-Meuse.

[3] Catoire, sous-directeur des fortifications au ministère de la Guerre, nommé directeur de l'écoledu génie de Metz par arrêté du 8 floréal an V. S'agit-il du même que le coloneldu génie Cattoire, auteur de planches d'un cours de géométrie appliquée à la fortification professé à l'École polytechnique (Bibliothèque nationale, V 4043, s.l.n.d.?). Voir les pièces jointes à une lettre du Directoire au ministre de la Guerre du 27 prairial an V sur cette affaire, après refus de l'administration centrale du Calvados d'obtempérer à l'arrêté du 24 pluviôse. Liégeard, salpêtrier, adjudicataire de ces bâtiments à Caen, est également adjudicataire de l'abbaye de Longchamp à Paris; la minute l'appelle *Liégeard de Longchamp*.

[4] *Ordonnons*, corrigé en *ordonnerons*.

[5] Minute signée par Carnot, Barras et La Revellière-Lépeaux.

Guerre: annulation de l'ordre à Kellermann de renvoyer vers le Rhin des troupes auparavant détachées pour l'armée d'Italie et de garder une partie de ces troupes, qui sont envoyées à l'armée d'Italie ainsi que le 15e chasseurs, qui se trouvait à Bourges; au même et à Haussmann, ex-commissaire du gouvernement près l'armée de Rhin-et-Moselle, sur des paiements à celui-ci (AF III 432, plaquette 2480, pièces 18-34).

Intérieur

Ordonnancement à la Trésorerie nationale des crédits ouverts par la loi du 22 pluviôse pour les dépenses ordinaires du ministère pour le trimestre de nivôse à germinal. Ordre de remettre au Directoire le cahier des charges de l'adjudication du canal du Midi pour que le Directoire puisse satisfaire au message des Cinq-Cents[1] (AF III 432, plaquette 2480, pièces 7-8 et 15).

Police générale

Envoi au ministre de la Police générale des états, dressés par celui de la Justice sur ordre du Directoire du 1er brumaire an V, des prévenus d'émigration dont les procédures sont suspendues par l'effet de réclamations, le ministre devant soumettre en priorité au Directoire les demandes de radiation des prévenus déjà mis en jugement (AF III 432, plaquette 2480, pièces 12-13, liste, par départements, de 155 prévenus d'émigration dont les jugements sont suspendus: Ain, Alpes-Maritimes, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Doubs - onze affaires -, Dyle, Escaut, Eure, Forêts, Gard, Jemappes, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Lot, Lys, Marne, Haute-Marne, Mont-Blanc, Morbihan, Nord -36 affaires -, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales - onze affaires -, Bas-Rhin - douze affaires -, Haut-Rhin, Haute-Saône, Somme, Vendée et Vosges).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 432, plaquette 2480, pièce 14. Lettre de Merlin de Douai, ministre de la Justice, à Lagarde, sur les pièces de la conspiration de Brottier à envoyer en imprimé aux administrations centrales et aux armées en vertu de la loi du 18 pluviôse an V; apostille de Lagarde chargeant le ministre de régler le nombre pour les administrations, le général Dupont [de L'Étang], directeur du Dépôt de la Guerre du Directoire, *donnera un plan de distribution le plus économe possible aussi*.

AF III 432, plaquette 2481, pièces 35-102. Autorisations de résidence à Paris jusqu'au 30 ventôse an V: Saliceti, ex-conventionnel, pour rendre compte de sa mission au Directoire, (lettre jointe de Saliceti); Gabrielle-Florence Doncker, prévenue d'émigration;
- les allemands Henri-Chétien Ebecke, de Mecklembourg-Strelitz[2], habitant depuis 1795 chez Worms, négociant rue de Bondi à Paris; Élie Lévy et Amsel Maas, prussiens, le second de Francfort, employés aux équipages d'artillerie de Lipmann et Théodore Cerfberr, sur demande, jointe, de ces derniers; Guillaume Linck, de Heidelberg; Berr Mass, de Francfort, marchand à Nancy depuis huit ans; Henri-Louis Roques, de Hambourg;
- les américains[3] Peter Constantin; Thomas-Walter Griffith, négociant ayant fait des fournitures de riz à la France; James Nemphill; Thomas Northon et D. Thompson, négociants ayant fait des fournitures de vivres pour Belle-Île; Jacob Reed, négociant à New-York;
- le danois Michel Simons, de Bruxelles, négociant à Altona [4];
- l'italien Jean-Baptiste Venturi, ingénieur et professeur de physique expérimentale à Modène;
- le néerlandais Jean-Louis Famin, négociant à Amsterdam;
- les suédois Magnus Alrot et Charles Swartz, avec certificats par Signeul, consul de Suède à Paris[5]; Charles-Frédéric et Henri-Théodore Ferber, négociants;
- et les suisses Guillaume-Henri Dubois; Alexandre Girard, genevois, employé de Razurel, négociant à Paris; Barthélemy Maumari, négociant à Parme; Ferdinand Mégrot, négociant à Neuchâtel; Charles Pallard, genevois; Claude-Joseph Savary.

---

[1] Du 22 pluviôse an V.
[2] Sans doute Strelitz, aux environs de Stargard (auj.: Stargard Szczecinski, Pologne), plutôt que la commune de Mecklenburg (Allemagne, Mecklembourg-Basse-Poméranie).
[3] L'appellation couramment utilisée dans les documents pour désigner les citoyens des États-Unis d'Amérique est celle d'*anglo-américain*, par opposition à *américain*, terme désignant couramment des colons français des colonies d'Amérique (des Antilles généralement), mais que l'on rencontre aussi dans son sens courant actuel. Nous désignons systématiquement les citoyens des États-Unis d'Amérique sous l'appellation d'Américains, l'index les énumérant au mot: *États-Unis*.
[4] Altona, faubourg de Hambourg, appartenait alors au royaume du Danemark.
[5] Cachet CONSULAT GÉNÉRAL DE SUÈDE À PARIS (AF III 432, plaquette 2481, pièces 86 et 90).

Séance du 25 pluviôse an V [13 février 1797]

(AF* III 6, folios 112 verso-114 verso; AF III 433, plaquettes 2482 à 2484)

Loi

[Du jour] portant nouvelle organisation de la gendarmerie (AF III 433, plaquette 2482, pièces 1-3).

Message du Directoire

Envoyant aux deux Conseils de nouvelles pièces de la conspiration de Brottier et autres (AF III 433, plaquette 2482, pièce 4: fiche de renvoi au dossier de l'affaire).

Finances

Arrondissements de recette de l'Aube[1]. Envoi d'un rapport du ministre, avec plan et autres pièces jointes, à la commission des Cinq-Cents chargée de l'examen du message du Directoire du 22 vendémiaire an V, pour retirer de la vente le château et le parc de Marly, à noter: lettre des membres de la commission Garnier de Saintes, Laplaïgne et Poullain [-Boutancourt], minute de la lettre du Directoire sans copie des pièces jointes (AF III 433, plaquette 2484, pièces 77-79 et 81-82).

Guerre

Arrêtés (*sic*) sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre: nomination du lieutenant de gendarmerie Jean-François Bertrand-Delmas chef d'escadron. Organisation des états majors généraux des armées du Nord, de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse, et des divisions militaires qui en dépendent pour la campagne de l'an V: liste des généraux de division et de brigade et des adjudants généraux des trois armées. Traduction du commissaire ordonnateur Rabel devant le conseil de guerre de la 3e division militaire[2] pour malversations à Luxembourg. Indemnités au général de division Debelle, chef de l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse, et à son chef d'état-major Martin. Envoi de Pierre Descloux, cavalier au 20e de cavalerie, auprès de Texier-Olivier, commissaire central d'Indre-et-Loire[3]. Remplacement de l'indemnité d'étape par une indemnité de trois sous par lieue pour les volontaires voyageant isolément. Ordre à tous les militaires absents de rejoindre leur corps au 1er germinal, sauf les officiers suspendus, en attente de remplacement ou dont la démission est acceptée, et les porteurs d'exemptions ou de congés, avec ordre aux chefs d'états majors, aux diverses administrations militaires et aux municipalités de dresser des listes de militaires présents et absents dans le cas de rejoindre ou de ne pas rejoindre leurs unités; note au ministre de la Guerre sur les pièces à imprimer pour l'application de ces dispositions. Instruction sur la désertion, dont copie est envoyée au ministre de la Guerre, à insérer au *Bulletin des lois* et à faire proclamer par toutes les municipalités. Lettres au ministre sur: l'indemnité demandée par l'ex-général de brigade Fabre-Fonds[4]; et les officiers non compris dans la réorganisation du 14e de chasseurs par arrêté du 17 messidor an IV. Lettre sur le service militaire, cabinet topographique, à Hoche lui donnant ses instructions générales comme nouveau commandant en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, le chargeant de régler avec Moreau la délimitation avec l'armée du Rhin sur la rive gauche, de fixer l'ennemi dans le "*bas Rhin*"[5] lorsque l'armée d'Italie débouchera du Tyrol après l'expédition de Rome et que celle de Rhin-et-Moselle marchera droit sur le Danube, minute par Carnot (AF III 433, plaquettes 2483, pièces 49-50, 54-68, et 2484, pièces 5, 69-73, 76-77, 80 et 83-88).

---

[1] Les rapports du ministre et les minutes des arrêtés sur les recettes des contributions des départements donnent les listes des cantons formant les circonscriptions de chaque recette.

[2] À Metz.

[3] Voir, dans les affaires non citées au procès-verbal du 15 germinal, le congé absolu donné à Descloux pour seconder sa mère, âgée de 77 ans et mère de neuf défenseurs de la Patrie. Le commissaire central Louis Texier-Olivier fut ensuite élu aux Cinq-Cents en germinal an VI.

[4] Lettre répondant à un rapport du ministre de la Guerre du 21 nivôse an V non cité par *Debidour* à cette date ni joint ici. La réclamation du général Fabre-Fonds fait l'objet d'un arrêté du 2 pluviôse an V (*Debidour*, tome IV, page 696), à la minute duquel elle est jointe.

[5] Il s'agit sans doute du département et non de la partie inférieure du cours du fleuve.

Justice

Rapport, *remis à Reubell*, sur la réclamation de l'agent municipal de Bischwihr contre la vente de bois ayant appartenu à cette commune et provenant du duc de Wurtemberg, comte d'Horbourg, à Étienne Salomon (à noter: copie d'un jugement arbitral du 23 prairial an II reconnaissant la propriété de la commune sur ces bois). Rapport demandé par le Directoire le 13 pluviôse sur des assassinats dans les Bouches-du-Rhône, le Gard, en Vaucluse et dans le Var (*Bouches-du-Rhône*: agression de Monnier, juge de paix d'Auriol, accusé par la municipalité d'avoir fait soustraire à la force armée des réquisitionnaires par des rebelles[1]; feu sans sommation sur la foule à Eyragues lors de la fête patronale, le 11 fructidor an IV, par un détachement armé de la municipalité de Châteaurenard; agression à Gardanne, sous la conduite de Finaud, commissaire municipal, contre des citoyens d'Aix ayant chanté le *Réveil du peuple* dans une auberge, ayant causé la mort du citoyen Leydet, d'Aix, le 1er nivôse an V; assassinat à Gémenos d'Étienne, berger de Camoin, dit Ciron, d'Aubagne, en brumaire an V, et à Marseille par *les assassins impunis du Fort* [Saint-] *Jean*, lors de la fête de la prestation du serment (le 2 pluviôse an V);- *Gard*: assassinats de La Porte, ex-prêtre assermenté, ex-secrétaire du commandant de la place de Beaucaire, auteur du journal *La Sentinelle* de Nîmes, et d'une famille de douze personnes dans la ferme du citoyen Malsens à Laudun, attribué à des héritiers présomptifs; mise à mort des frères Lamaroux, prévenus du meurtre de deux habitants de Meynes lors d'une fête, par des habitants de cette commune;- *Var*: assassinats de deux voleurs à Draguignan[2], d'une famille de six personnes à Pourcieux par des voleurs *avec des circonstances d'une férocité atroce*, et des frères La Roche, voleurs, pendant leur transfert à la maison d'arrêt de Saint-Maximin [-la-Sainte-Baume];- *Vaucluse*: siège de la grange du citoyen Cantin, de Noves, à Loriol [-du-Comtat] par la force armée; assassinat de Joseph Roux père et fils dans un cabaret de Mallemort [-du-Comtat] par des brigands revenus le lendemain achever le fils dans sa chambre devant sa femme, et d'un patriote de Sainte-Cécile [-les-Vignes] par des chouans). Rapports approuvés par le Directoire: attribuant aux tribunaux ordinaires les délits commis par des citoyens en service à la garde nationale, transmis à titre d'instruction au général Liégard, commandant de la place de Marseille, *investi* par des citoyens de service à la garde lors de la fête du 2 pluviôse an V (à noter: copie d'un rapport de Willot, général commandant la 8e division militaire, au ministre de la Guerre, sur l'incident aux allées de Meillan dû à des citoyens rassemblés sous la dénomination de *bataillon du Dix-Août*, ayant causé la mort de Provençal, l'un des chefs de parti, 4 pluviôse an V); et reconnaissant le droit d'être électeur, mais non éligible, aux chefs vendéens et aux amnistiés, avec ordre signé par les cinq Directeurs d'envoyer ce rapport aux autorités constituées concernées[3] (AF III 433, plaquettes 2482, pièces 5-8 et 10, et 2483, pièces 38-44 et 52).

Marine et Colonies

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents du 23 pluviôse sur le général Rochambeau (AF III 433, plaquette 2483, pièces 52).

Police générale

Émigrés, radiation: Jean-Baptiste Dencausse-Labatut, officier de marine, d'Aurignac; Joseph Durozoy, de Belfort en 1759, parti en 1787 pour Riga, arrêté à Dunkerque en l'an III à son arrivée d'Altona sur un bateau américain, déclarant avoir été chargé de l'éducation d'un prince en Sibérie, puis avoir tenté de faire échouer un plan, qu'il voulait dénoncer à Descorches, ambassadeur de France en Turquie, d'annexion par les Russes de la Moldavie ottomane, avoir été arrêté par les Russes à Iassy en Moldavie, puis avoir été expulsé de Russie après sa captivité à Saint-Petersbourg, d'où il serait passé en Allemagne; Jean-Pierre Hutter-Viot, d'Arlon (Belgique), établi depuis vingt ans à Sedan où il est mort en l'an IV; Félicité-Sophie Launion, femme divorcée de François-Alexandre-Félix La Rochefoucault, de Versoix (Ain, auj. Suisse, canton de Genève), réfugiée dans le Jura en l'an II à cause de mandats d'arrêt du Comité de sûreté générale; François-Martin Marolles, de Bourges; André Pazéry, homme de loi à Aix; Joseph-Louis Plaimpel, radié provisoirement par le district de Montivilliers; Marie-Guillaume Soubiran-Lamaguère, fils d'un homme de loi d'Auch, volontaire au 2e bataillon du Gers en l'an II, puis employé dans les charrois de l'armée des Pyrénées-Occidentales. Maintien[4]: Joseph Delfis, Jean-Baptiste Huelmann et Bernard Parat, de Saint-Ursanne (Mont-Terrible), partis en 1793,

[1] Il ne s'agit pas de son homonyme juge de paix à Toulon, convoqué à la barre des Cinq-Cents (séance du 21 ventôse an V).

[2] *Par les citoyens qui craignoient de les voir échapper à un juste supplice.*

[3] *aux autorités constituées des départements mentionnés dans l'arrêté des Comités de salut public et de sûreté générale du 6 brumaire an 4, à l'effet de servir de proclamation pour l'exécution des lois.*

[4] Contrairement à la règle générale, le registre, qui cite tous les noms, ne mentionne pas les maintiens sur la liste des émigrés.

soi-disant bourgeois suisses, porteurs de certificats d'Alexandre Wildermette, maire de la ville et république de Bienne, attestant qu'ils sont propriétaires à Perles (Suisse)[1]; François-Ignace Eptingen, ci-devant baron, soi-disant bourgeois honoraire de Bâle, mais ayant prêté le serment civique à Kingersheim en 1792. Pierre-Adrien Klinckspoore, marchand de mousselines à Gand, embaucheur pour les Autrichiens, avec lesquels il a quitté la ville en 1795. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents du 21 pluviôse sur l'exécution des lois des 27 et 28 germinal an IV déclarant complices des conspirations ceux qui les ont provoquées par leurs écrits, et ordre de donner la liste des journalistes arrêtés par ordre du gouvernement et libérés par les juges (AF III 433, plaquette 2482, pièces 11 et 14-37).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 433, plaquette 2484, pièce 88. Exemptions de service militaire (à noter: Jean Bardenet, commis aux forges de Montagney [-Servigney]; Louis-Charles-Auguste Colombier, fabricant de toiles à Péronne; P. Delaunay, employé du payeur général du département de Sambre-et-Meuse; Jacques Fontaine, fabricant de draps à Montebourg; Marem Gogenhem, négociant à Metz).

Séance du 26 pluviôse an V [14 février 1797]

(AF* III 6, folios 114 verso-115 verso; AF III 433, plaquettes 2485 à 2487)

Messages des Cinq-Cents
[Du 25 pluviôse] sur: les maisons de force, de gêne et de détention, rappel du message du 27 thermidor an IV; les lieux où les condamnés à la déportation par les tribunaux criminels doivent être conduits; les travaux forcés au profit de l'État; et l'exécution de la loi du 10 vendémiaire an IV sur la police des communes (AF III 433, plaquettes 2482, pièces 9 et 12, et 2483, pièces 6, 13 et 48).

Message aux deux Conseils
Transmettant de nouvelles pièces de la conspiration de Brottier, dont un plan de nouvelle constitution par Vauvilliers (AF III 433, plaquette 2485, pièce 6: fiche de renvoi au dossier de l'affaire).

Messages aux Cinq-Cents
Envoi de pièces sur les troubles causés par les prêtres, d'un rapport du ministre de la Police générale sur l'esprit public dans l'Eure et d'une lettre reçue la veille de Bahus [-Soubiran] (AF III 433, plaquette 2485, pièces 7-8, sans les pièces jointes au message).

Relations extérieures
Réponse à la lettre du bey de Tunis remise au Directoire par son envoyé Mohamed Coggéa (AF III 433, plaquette 2485, pièce 1).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 433, plaquette 2485, pièces 9-12. Copie conforme, par les secrétaires des Cinq-Cents, d'un message du Directoire du 26 sur l'intérêt de remplacer l'article 320 du code des délits et des peines obligeant à remettre à tout détenu copie des pièces de la procédure, par la lecture des pièces essentielles au détenu; chemise de la commission créée par les Cinq-Cents le 28 avec liste des membres; lettre de Lambrechts, ministre de la Justice, demandant aux membres de la commission de hâter leur rapport et envoyant la copie, jointe, d'une lettre de Fourme, commissaire près les tribunaux de la Lys, sur le travail de copie des pièces du procès de la bande de Salembrier[2]: *voilà près d'un mois que le greffier du tribunal criminel occupe une légion d'écrivains à faire des expéditions*, 18 messidor an VI.

AF III 433, plaquette 2486, pièces 14-90 et plaquette 2487, pièces 91-166. Autorisations de résidence à Paris[3]:

[1] D'après un arrêté du 26 floréal an V, il ne s'agirait pas de simples émigrés, mais d'anciens prêtres déportés, sur les biens desquels l'administration centrale du Mont-Terrible aurait prononcé la levée du séquestre.
[2] Ce chef de bande était impliqué dans la tentative d'assassinat de Bollet, député du Pas-de-Calais aux Cinq-Cents, dans sa maison à Violaines, en brumaire an V.

- les allemands Mayer Brull, de Bamberg, négociant et industriel à Paris depuis quinze mois; M.-M. Mathaei, réfugié de Mayence, employé chez Schmidt, facteur de *forte-pianos* rue de Thionville (durée illimitée); Isaac Nathan, juif de Hambourg, demeurant à Paris depuis dix-huit mois et y exerçant l'état *d'instituteur des enfans de la nation juive, qui ne s'étend qu'à leur apprendre les langues allemandes et hébraïques*[1], *mais qui y joint les premières notions des loix républicaines*; Georges-Frédéric Rebmann, prussien, persécuté dans son pays;
- les américains James Anderson, Samuel Broome, John Buffinton, Cousin-Longchamp, de Charleston, John Fleming, John Gristle, James-H. Hooe, George Howell, Robert-James Livingston, Thomas Mitchell, petit-fils de Français, Samuel Norwood, Oliver-L. Phelps, Zaccheus Walker et Thomas Willard;
- l'anglais Jacques Goodeson, de Londres, venu à Paris en 1792, mari d'une française (certificat par Béthune-Charost[2], de Meillant, ex-codétenu du demandeur, attestant que celui-ci fait des traductions d'ouvrages sur l'agriculture et l'industrie);
- le danois Guillaume Parr, négociant;
- l'espagnol Narcisse Sellas, négociant à Barcelone;
- les italiens Jacques Pirindi, d'Aniane, attaché au citoyen Ruys, commissaire des guerres de la République batave à Paris, acquéreur d'un commerce de limonadier à Paris; Salvator Poli, de Rome, négociant, habitant en France depuis 1791, ayant fait des approvisionnements pour les armées et les départements, autorisé pour le temps de son procès avec Podesta, négociant gênois (à noter: rapport du ministre de la Police générale indiquant que Poli est recommandé par les députés Chiappe, Dumas et Laa, et n'est pas lié avec Buonarroti[3], bien qu'il lui ait emprunté de l'argent); Jean-Baptiste Puglia, négociant gênois;
- les néerlandais Claude Grand, négociant; Charles-Henri-Chrétien Marc, médecin;
- le norvégien Herman Schroder-Gerdes, négociant;
- les réfugiés polonais[4] François Barrs, Adam Broniec, Jean Dembowski, Antoine Germen, Ignace Kamienski, Valentin Korczynski, Joseph Kosinski, docteur en médecine (adresse en latin), Constantin Krzycki, Stanislas Lewkowicz, négociant, Georges Podoski et son employé Simon Bretner, Charles Prozor, Joseph Szaniaski, né dans le palatinat de Cracovie, Gabriel Taszycki, Joseph Wybicki;
- les suédois Nicolas Bergsten, chirurgien (apostille du député Garilhe); Pierre Bohnsack, négociant; Gustave Coyet, étudiant; les frères Charles et Jean Ehrenhoff; Pierre Krafft[5], peintre pensionné par le roi de Suède, âgé de dix-neuf ans, élève de David à Paris depuis la fin de l'an IV (durée illimitée); André Küsel, négociant; Sven Roos, de Stockholm, brasseur, pour *faire dans cette capitale plusieurs épreuves de bières différentes qui ont eu le plus grand succès en France* (durée illimitée); Charles Schenling, négociant en gros à Paris (durée illimitée);
- les suisses François Bourgeois, genevois, employé chez J. Foloppe, Vasse et compagnie, négociants rue Neuve-Augustins (durée illimitée); d'Escherny, de Nyon[6]; Marc Joly, de Neuchâtel, mari de la française Prou, négociant en toiles de coton blanc sous la raison de Rainaldis, Argaud et compagnie; Pierre-Nicolas Lautant, ouvrier en *vermichel*, du canton de Fribourg; André-François Meuron et Jean-Louis Pourtalis-Boive, négociants à Neuchâtel; François-Auxence Ody, de Vaulruz, pour la succession de son frère Claude-Joseph, employé chez Flamarin, rue des Saints-Pères; Jean Pfister, négociant à Schaffhouse; les genevois Jean Picot, étudiant l'histoire naturelle, faisant état d'un certificat de Brongniart[7] et Dolomieu, professeurs, membres du conseil des Mines, et Jean-Pierre Pictet, étudiant l'astronomie et l'histoire naturelle, faisant état d'un certificat de Lalande, directeur de l'Observatoire; Gabriel Reybaz, de Bex, domestique; Abraham-Louis Robert, négociant à Neuchâtel; Isaac et Jacques Torras, genevois, parents et employés des frères Mallet, banquiers à Paris; Jean-Emmanuel Weiss, de Bâle.

---

[3] Sauf pour les réfugiés polonais cités ici, tous autorisés à résider à Paris sans limitation de durée, il s'agit d'autorisations jusqu'au 30 ventôse an V sauf indication contraire.
[1] La pétition de l'intéressé met les deux adjectifs au pluriel.
[2] Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost, agronome et écrivain, incarcéré pendant la Terreur à cause de l'émigration de son fils.
[3] Philippe-Michel Buonarroti, membre de la conspiration de Babeuf.
[4] La majorité des demandes des réfugiés polonais est rédigée d'après un formulaire identique rappelant l'autorisation précédente accordée par le Directoire à titre temporaire.
[5] Perr Krafft le jeune, né à Stockholm en 1777, élève de David connu de *Bénézit*.
[6] Sans doute l'écrivain François-Louis, comte d'Escherny (voir aussi au 17 floréal).
[7] Alexandre Brongniart, fils de l'architecte, botaniste.

 Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons.

Séance du 27 pluviôse an V [15 février 1797]

(AF* III 6, folios 115 verso-118 recto; AF III 433, plaquette 2488;
AF III 434, plaquettes 2490 à 2492[1])

Lois

[Du jour] fixant le nombre de députés à élire aux prochaines élections[2]. [Du 26 pluviôse] sur: des dégrèvements et des réductions d'arriérés de contributions dans les départements dévastés par la guerre extérieure ou intérieure (deux lois); l'ouverture de fonds à la commission des Inspecteurs de la salle des Cinq-Cents pour les travaux de la salle du Conseil; et chargeant le Directoire de remettre le premier de chaque mois, au lieu de deux fois par mois, l'état des ventes des biens nationaux (AF III 433, plaquettes 2485, pièces 3-6, et 2488, pièces 8-10).

Message aux Cinq-Cents

Sur l'expression *nouveau conseil* (de révision) à l'article 5 de la loi du 17 germinal an IV, au sujet de Claude Bornot, de Chambolle [-Musigny], volontaire au 1er bataillon de la Côte-d'Or, déserteur de la 46e demi-brigade, condamné aux fers par deux conseils militaires dont les jugements furent reçus par le même conseil de révision (AF III 433, plaquettes 2488, pièces 46-48, et 2491, pièces 59-60).

Décision du Directoire

Secours à Champein[3], homme de lettres recommandé par Hoche, demandant une place d'administrateur au Théâtre des Arts (AF III 434, plaquette 2490, pièce 13).

Guerre

Annulation de l'arrêté du 29 frimaire an V traduisant Pierre Chapeau, capitaine à la 186e demi-brigade d'infanterie, en conseil de guerre[4]. Lettre au ministre sur les officiers généraux non compris dans l'organisation des armées du Nord, de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Willot lui annonçant sa mutation à l'inspection générale des troupes de l'armée de Rhin-et-Moselle; à Rudler: intention du Directoire de rétablir les autorités locales existant auparavant dans les pays conquis; approvisionnement des places de l'arrondissement de l'armée de Rhin-et-Moselle; déprédations dans la perception des réquisitions; à Hoche: indemnités à O'Shée[5] pour le temps employé à l'expédition d'Irlande et les pertes que des brigands lui ont causé à Laval; et au ministre: l'autorisant à modifier l'arrêté sur les déserteurs dans les ex-départements insurgés et quelques-uns de ceux du Midi, approuvant le choix de Chaibert, chef d'escadron au 16e dragons, comme commandant temporaire de la place de Vendôme, et sur l'application d'un arrêté du 18 nivôse an V aux adjudants sous-officiers[6] (AF III 433, plaquette 2488, pièces 11, 40-41 et 49-55).

Justice

---

[1] Les pièces des séances des 27 et 28 pluviôse an V sont mélangées. La plaquette 2489 porte en note de couverture: *27 pluviôse fin, résidences à Paris, pièces 57 à 129*, mais ne contient que des arrêtés du 28 pluviôse an V. Plusieurs minutes de ces deux jours sont remplacées par des ampliations, quelques-unes tenant lieu de minutes remises à Carnot.

[2] Le tableau par département annexé à la loi n'est pas joint.

[3] Sans doute Stanislas Champein, musicien, auteur de nombreux opéras, né à Marseille en 1753, mort à Paris en 1830, qui, d'après *Roman d'Amat*, était en relations avec Barras et se trouvait en thermidor an V à Coblence, donc dans le ressort de l'armée de Sambre-et-Meuse, après avoir été président du département *de Meurthe-et-Moselle* (sic). On ne trouve aucun auteur littéraire de ce nom dans *Martin et Walter*, ni dans le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*.

[4] L'arrêté annulé (*Debidour*, tome IV, page 483) cassait sa condamnation pour dilapidations, le conseil de guerre étant convoqué par un chef de brigade et non un général.

[5] Sans doute le général Richard O'Shée, né à Casteltown (Irlande) en 1740, général de brigade à l'armée des Côtes-de-l'Océan en l'an IV, admis à la retraite le 29 prairial an V. Les fichiers de AF III Guerre citent aussi un chef de brigade Robert O'Shée.

[6] L'arrêté du 18 nivôse an V n'est pas cité par *Debidour*.

Interdiction aux employés des divisions civile et criminelle du ministère de la Justice d'exercer comme conseil ou défenseur officieux[1]. Cassation d'un jugement du tribunal criminel de la Marne surséant au renvoi de la réclamation de Jean-Nicolas Loriquet, prévenu d'émigration, jusqu'à la décision du Corps législatif sur les réclamations contre les inscriptions sur la liste des émigrés. Modification des arrêtés du 23 nivôse an V nommant Desfontaines et Denis-Gabriel Lesacher substituts du commissaire près les tribunaux de la Manche. Décisions: de bonne prise de la cargaison du navire danois *L'Ama Alida* (ou: *La Demoiselle Anna-Alida*), capitaine Sols-Henry Johansen, parti de Bilbao le 5 août 1796 pour Londres avec un chargement de laine du Léon, par le corsaire brestois *L'Amphibie* commandé par le lieutenant de vaisseau Néel, qui l'a conduit à Nantes; sur la procédure par contumace contre Casteleyn, fugitif, Flachat, évadé le 19 pluviôse, et Laporte, évadé le 24 pluviôse, et contre les deux gendarmes qui ont laissé évader ce dernier. Destitution de Chevalier, agent municipal de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour faux certificat d'absence à Pierre-François Batillot, tiré au sort membre de jury d'un tribunal (AF III 434, plaquettes 2488, pièces 37-38 et 56, 2490, pièces 48, 2491, pièces 46-47, 49-50, et 2492, pièces 126). Renvoi au secrétaire général d'une lettre du ministre sur le nombre de copies imprimées de la dernière conspiration à adresser aux administrations et aux armées[2].

Marine et Colonies

Rappel des marins déserteurs ou fugitifs des arrondissements maritimes de Bordeaux et Toulon. Récompense à l'aspirant Bastide pour sa conduite dans le combat et le naufrage du bateau *Les Droits-de-l'Homme* (AF III 433, plaquette 2488, pièces 39 et 44). Destitution du contre-amiral Bouvet[3].

Police générale

Émigrés, radiation: Charles Aragonnès, de Clermont-Ferrand, inscrit en 1792, alors engagé au 2e bataillon de l'Eure; Reine-Marie-Madeleine-Sophie des Écures, divorcée David Perdreauville, de Nonancourt; Marc-Antoine Lemire, mort en 1789 à Sotteville-lès-Rouen, à la requête de ses gendres Charles Marchand, marchand de draps à Paris, et Georges-Laurent-Louis Durand, de Senlis; Joseph-Augustin-Olivier La Brairie, à la requête de sa veuve Marthe-Anne-Françoise Détiange, de Rennes; Dominique-Louis-Eimard Palamini, de Palaminy[4], ex-capitaine de dragons; Jean-Pierre-Agnès Parison, de Nantes, élève de l'École des Ponts et Chaussées; François Séguineau, négociant à Bordeaux; Eusèbe-Parfait-Augustin-Simon Séguineau, fils d'Augustin, négociant à Nantes, parti pour le commerce à Hambourg; Godefroy-Charles-Henri La Tour d'Auvergne, né à Paris le 28 janvier 1728, duc régnant de Bouillon, mort à Évreux le 4 décembre 1792, à la requête de son fils Jacques-Léopold-Charles-Godefroy La Tour d'Auvergne, de Paris. Maintien: Joseph-Ignace Eltser, né à Colmar, ex-capucin à Landser, rentré comme prêtre catholique à Niederhergheim; Louis-Antoine Fauvelet, dit Bourrienne, soi-disant négociant à Sens[5]; et Louis-Alexis Hocquet-Caritat, parti en Amérique en mars 1792, soi-disant négociant à Paris. Rejet des demandes: de passeport de Janvier Monneron pour rentrer en France[6]; et d'exemption du service de la garde nationale des ouvriers de Besson et Catoire, entrepreneurs de la manufacture de cristal du Gros-Caillou, qui ne sont pas parisiens et dont beaucoup ne parlent qu'allemand (AF III 434, plaquette 2490, pièces 15 et 18-45).

Relations extérieures

---

[1] Voir aussi *Les Archives du Directoire*, AF III 32, pièces 331-335, protestation des chefs et adjoints du ministère de la Justice contre l'arrêté du Directoire leur interdisant ces activités, sans date.

[2] Voir au 25 pluviôse, affaire non citée au procès-verbal, la lettre de Merlin de Douai.

[3] Pas de minute dans les dossiers de la séance. François-Joseph Bouvet de Précourt avait commandé la seconde escadre de la flotte de l'expédition d'Irlande. *Six* écrit qu'il cessa d'être employé dans les années 1800, cet arrêté lui étant sans doute inconnu.

[4] Palaminy (Haute-Garonne), sur la minute: *Hautes-Pyrénées*.

[5] Louis-Antoine Fauvelet de Bourrienne, connu sous son second nom, ancien condisciple de Bonaparte à l'École militaire de Brienne, diplomate à la fin de l'Ancien Régime, emprisonné en Allemagne comme révolutionnaire. Il était alors le secrétaire particulier de Bonaparte qui, d'après *Roman d'Amat*, l'aurait fait radier de la liste des émigrés en l'an III. Qu'il se soit qualifié de négociant évoque les malversations qui mirent un terme à ses relations personnelles avec Bonaparte lors de la faillite des frères Coulon, fournisseurs des guerres, en 1802.

[6] Pas de minute. Le personnage est inconnu de *Debidour* et de la suite des délibérations du Directoire de l'an V.

Ordre au ministre d'envoyer à Pérignon, ambassadeur en Espagne, copies de la lettre du cardinal Busca au cardinal Albani, de la proclamation, par Bonaparte, de rupture de la convention d'armistice avec le Pape, et de la note de M. Del Campo[1] à son sujet, *et de faire voir la légitimité de la conduite de la France envers un ennemi aussi perfide* (AF III 433, plaquette 2488, pièces 1-2, sans copie des pièces jointes).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 433, plaquette 2488, pièces 42-43. Brevets du personnel militaire (à noter: Dumas[2], chef de la 148e demi-brigade d'artillerie).

AF III 433, plaquette 2489, pièces 118-126. Nomination de Caisergues, commissaire central provisoire de l'Hérault, à titre définitif, à la place de Joubert[3], resté à Paris et considéré comme refusant.

Séance du 28 pluviôse an V [16 février 1797]

(AF* III 6, folios 118 recto-120 verso; AF III 433, plaquette 2489;
AF III 434, plaquettes 2490 à 2492)

Messages des Cinq-Cents

[Du 27] demandant les renseignements réclamés dans un message il y a six mois sur la situation des départements du Midi; et sur des changements à apporter à la loi du 10 brumaire an V sur les marchandises anglaises d'après des pétitions jointes au message[4], non jointes ici (AF III 434, plaquette 2490, pièces 14 et 16-17).

Messages aux Cinq-Cents

Demandant des fonds: pour les dépenses du *semestre*[5] de nivôse à ventôse du ministre de la Marine et des Colonies; et pour celui des Relations extérieures; sur le transfert: des cantons d'Ouroux [-en-Morvan] à Planchez, et de Mars-la-Tour à Chambley [-Bussières]; des communes de Thiembronne du canton de Bourthes à celui de Fauquembergues, et de Caluire du canton de Saint-Cyr [-au-Mont-d'Or] à celui de la Croix-Rousse en rattachant le hameau de Cuire à la commune; sur la fusion de plusieurs communes à celle de Chanat [-la-Mouteyre], en modifiant les limites de la commune de Volvic, actuel chef-lieu de canton, et rattachant Chanat et Volvic au canton de Cébazat; et proposant de remettre en vigueur la loi du 27 avril 1793 dispensant les départements d'adjudication au rabais pour les réparations aux biens nationaux ne dépassant pas cent cinquante livres en numéraire (AF III 433, plaquette 2488, pièces 20-34; AF III 434, plaquettes 2490, pièces 2-5, et 2491, pièces 68-71).

---

[1] Ignace Busca, cardinal-archevêque d'Émèse, nonce apostolique en Autriche de 1775 à 1785. Jean-François Albani, cardinal, nonce apostolique en Autriche de mai à novembre 1795 puis de 1800 à 1802. Bernardo Del Campo y Pérez de la Serna, ambassadeur d'Espagne en France de germinal an IV à floréal an VI, auparavant ambassadeur en Grande-Bretagne.

[2] Il s'agit du général Anne-Joseph Dumas, nommé chef de cette brigade le 21 septembre 1793. Le brevet dont il s'agit ici est sans doute pris pour régularisation, Dumas ayant été écarté lors d'une réorganisation des états majors le 25 prairial an III, pour être par la suite nommé commandant temporaire de la place de Valenciennes le 11 fructidor an IV. À ne pas confondre avec les généraux Mathieu, comte Dumas, député de Seine-et-Oise aux Anciens fructidorisé, Guillaume-Mathieu Dumas, dit de Saint-Marcel, frère du précédent, émigré, ni avec Thomas-Alexandre Davy de La Pailleterie, dit le général Alexandre Dumas, père du romancier, alors commandant une division de l'armée d'Italie.

[3] Louis Joubert, député de l'Hérault à la Convention, nommé commissaire central par arrêté du 26 frimaire an IV, avait été commissaire des guerres à l'armée de Sambre-et-Meuse en l'an III, et y était retourné au lieu de prendre son poste dans l'Hérault. Commissaire des guerres promu commissaire ordonnateur le 27 brumaire an VI (tome III), il fut élu de l'Hérault aux Cinq-Cents en germinal an VI.

[4] Il s'agit de régler la situation de sucres raffinés importés par des négociants, notamment de Bordeaux, avant la publication de la loi du 10 brumaire an V prohibant les marchandises anglaises. Après un second message des Cinq-Cents du 23 ventôse, reçu le 25, une loi du 5 floréal, reçue le 6, autorisa leur vente en France.

[5] *Sic* sur le registre; *trimestre* sur la minute.

Décision du Directoire
Lettre au garde des Archives de la République lui demandant une expédition du tableau de la population de Saint-Chamond arrêté par le district de Saint-Étienne le 19 prairial an II au lieu de son simple résultat (AF III 433, plaquette 2488, pièces 16-19; apostille de Reubell sur une lettre du ministre de la Police générale).

Finances
Vente de sel de la saline de Montmorot aux cantons de Lucerne, représenté par Zeltner, du conseil souverain des sels de Lucerne, et de Soleure, représenté par Cartier, receveur des sels de l'État de Soleure. Indemnité à Bailly, douanier à Neer (Meuse-Inférieure). Arrondissements de recette des Bouches-du-Rhône et de la Haute-Loire (AF III 434, plaquette 2491, pièces 66-67, 72 et 74-77).

Guerre
Refus d'emploi dans les armées de Dulac, capitaine de la garde constitutionnelle du Directoire destitué, section de la Guerre[1]. Promotion du capitaine Guillaume-Gabriel Le Breton chef de bataillon, et de Nicolas Gillant, sous-lieutenant au 7e de sapeurs, lieutenant dans ce régiment, minute à la section de l'artillerie. Annulation de l'arrêté du 6 fructidor an IV traduisant en conseil militaire le général de division Delaborde, ses aides de camp Blanchard, Charpentier et Jacquemard, Marandet, secrétaire d'ambassade en Suisse, et le citoyen Salomon fils, de Blotzheim [2], minute à la section de la Guerre. Extension aux personnels de la Marine et des Colonies de l'arrêté du 24 pluviôse an V sur les sommes à payer en mandats pour complément de solde, logement, etc. Lettre au ministre, minute à la section de la Guerre, le prévenant que Vanheyden, ex-chef de bataillon de la Légion germanique, n'est plus employé par le ministre de la Police générale et que l'arrêté du 28 thermidor an IV[3] suspendant la solde de l'intéressé jusqu'à l'apurement de la comptabilité de son ancienne unité reprend son exécution. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: au ministre de la Police générale, envoi d'une lettre, non jointe, de Hoche; à celui de la Guerre: envoi d'obusiers à l'armée des Alpes; envoi aux armées des jeunes gens appartenant aux administrations supprimées du pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle; réclamations du général La Barolière, commandant la 6e division militaire, sur le manque d'approvisionnement des places de la division; et au général La Barolière à ce sujet (AF III 434, plaquette 2491, pièces 51-56, 58, et 61-65).

Intérieur
Refus d'autoriser le nommé Courouble à engager des poursuites contre la municipalité de Bailleul (Nord) ayant logé des troupes à son domicile pour refus d'exécuter une réquisition de grain[4].

Police générale
Destitution de: Roux, agent municipal de Lansargues, complice de mauvais traitements au commissaire municipal de Mauguio à l'occasion [de l'arrestation] du prêtre de sa commune; Toreilles, commissaire municipal de Lalinde, anarchiste, remplacé par Lablaynie, agent municipal de Vicq; et Tenailles, commissaire municipal de Clamecy, remplacé par Gillois, de préférence à Duviquet, père d'un chef de bureau du ministère de la Justice[5], qui, étant commissaire de police, a laissé jouer la pièce de théâtre:

---

[1] Joseph Dulac, né à Lussan-Adeilhan (Haute-Garonne), capitaine à l'armée de l'Intérieur recommandé par Bonaparte pour la garde du Directoire à cause de son rôle lors de la fusillade de l'église Saint-Roch en vendémiaire an IV, destitué pour avoir demandé le chant *Ô Richard, ô mon roi* dans un café du Palais-Égalité (*Les Archives du Directoire*, AF III 21 D, dossier 72, pièces 80-97 et AF III 26, pièces 11-13 et 347).

[2] *Debidour*, tome III, pages 432-433. Ils avaient été accusés d'agiotage sur les mandats territoriaux, qu'ils changeaient contre du numéraire sur la rive droite du Rhin. D'après *Six*, le général Henri-François, comte Delaborde, qui servait à l'armée de Rhin-et-Moselle, aurait été acquitté par le conseil de guerre et réintégré le 23 novembre 1796 [3 frimaire an V]. Parmi ses aides de camp, Nicolas Jacquemard, alors sous-lieutenant, fut ensuite général d'Empire. Blanchard pourrait être Amable-Guy, baron Blancard, alors sous-lieutenant à l'armée de Rhin-et-Moselle, également général d'Empire.

[3] Arrêté cité par *Debidour*, tome III, page 366, note 5.

[4] Pas de minute.

[5] Il s'agit du père de Pierre Duviquet. Ce dernier, procureur de la commune de Clamecy en 1790, procureur général syndic du département de la Nièvre en 1791, était, en brumaire an VI, secrétaire général du ministère de

L'intérieur des comités révolutionnaires et chanter le *Réveil du Peuple*, a accepté la place de marguillier et fait la quête le jour de la Toussaint (AF III 434, plaquettes 2488, pièces 12-15, et 2492, pièces 81-84 et 136).

Relations extérieures

Réponse à une lettre des députés de Bologne et Ferrare[1] sur la prise de Mantoue (AF III 434, plaquette 2490, pièces 6-7).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 433, plaquette 2489, pièces 57 à 124. Autorisations de résidence à Paris[2]:
- les allemands J.-M. Baumhauer, négociant d'Aix-la-Chapelle; Gottlieb Haeseler, négociant à Hambourg; Charles-Philippe Hurxthal, négociant en outils de menuiserie à Remscheid; Théodore-Frédéric Kleginger, réfugié mayençais, négociant rue du Bout-du-Monde à Paris, et son compatriote et employé Gabriel Schmidt (sans durée); Jeanne-Henriette et Lisette Wunderlich, d'Anspach, sœurs de Wunderlich, attaché au Théâtre des Arts et au Conservatoire de musique (à noter: certificats sur formulaire imprimé délivrés par Alphonse de Sandoz-Rollin, ambassadeur de Prusse en France, 9 pluviôse an V[3]);
- les négociants américains François Rotch et Joseph Russel;
- l'anglais Henri Stevens (sans durée, ni demande de l'intéressé);
- l'italien Pierre Rogiero, négociant gênois;
- le danois Henri Bollow, négociant, pour fournitures de la Marine à Brest;
- les réfugiés polonais (tous sans durée): Jean Labensky; Denis Mniewski, né dans le palatinat de Cujavié; Joseph Pawlikowski, de "Petricovié";
- les suisses Aimé Girodz, genevois, associé de la banque de la veuve François André et compagnie, rue Caumartin, et son père Barthélemy (sans durée; à noter: attestation de nationalité du demandeur par Desgouttes et Matthey, députés extraordinaires de la République de Genève, Paris, an IV); Jomini fils, négociant du pays de Vaud; Jean-Baptiste Pictet, horloger de Genève (sans durée); Jean et Sébastien Plan, père et fils, genevois, pour eux et leur compatriote Jean-Robert Argand, tous trois entrepreneurs de la manufacture de coton de la rue Bordet (sans durée); Jacques Répond, négociant à Villarvollard (sans durée); Conrad Schalch, négociant à Schaffhouse, mari d'Élisabeth-Pauline Dupont, née à Paris; Staak, commerçant genevois[4] .

AF III 433, plaquette 2488, pièces 115-117 et 128-129, et 2492, pièces 85 à 151. Nominations: administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Gers*, Auch, municipalité; *Loiret*, Sermaises, Fossessier, de Pithiviers, ex-prêtre à Paris;- *Lot*, Lauzerte: Valéry (à noter: rapport du ministre de l'Intérieur proposant Cabreyrou à la place de Valéry, non acceptant, 1er germinal an V); Caylus; Carlucet;- *Mont-Blanc*, Viry, Joseph-Jérôme Milliet, commissaire provisoire, nommé commissaire définitif (à noter: note sur une affaire de colportage de faux assignats dont Milliet *a été difficilement acquitté*);- *Basses-Pyrénées*, Pontacq.
- Nominations de justices de paix, *Gers*, Auch, section du Nord, Sentetz, ex-député à la Constituante[5], juge de paix, et assesseurs;- *Maine-et-Loire*, Chemillé; feuille de présentation, par le ministère de la Justice, de Devienne, comme juge au tribunal civil du Nord remplaçant Wolkerick, 8 pluviôse an V, avec apostille notant sa nomination le 28 pluviôse an V.

AF III 434, plaquette 2491, pièces 57 et 80. Arrêtés sur le personnel militaire (à noter: destitution de l'adjudant général Dumény; Varé, chef de la 34e demi-brigade d'infanterie).

AF III 434, plaquette 2491, pièces 78-79. Ampliation par le ministère de la Guerre d'un arrêté du 28 pluviôse sur la levée du séquestre des biens de Goussier, quartier-maître au 41e régiment d'infanterie, mort *subitement* le 1er mars 1789 dans la chambre de l'émigré Chalup, major de ce régiment, et de sa veuve, de Reims[6].

---

la Justice, et fut élu député de ce département en germinal suivant (*Les Archives du Directoire*, AF III 28 et 37, dossiers de personnel du ministère). Cet arrêté est complété par celui du 12 germinal nommant Gillois le jeune, ex-administrateur du district, commissaire municipal de Clamecy *intra muros*, en remplacement de Tenaille (*sic*).

[1] Ils n'indiquent pas leurs noms sur leur lettre, jointe à la minute.

[2]. Sauf exception, ces autorisations de séjour sont données jusqu'au 30 ventôse an V.

[3] Cachet personnel armorié sans légende (AF III 433, plaquette 2489, pièces 111 et 114).

[4] Exceptionnellement, le prénom n'est pas noté.

[5] Blaise-Thérèse Sentetz, député du Tiers état de la sénéchaussée d'Auch, dit ici: Sentetz-Durand.

[6] L'affaire se rapporte à un déficit dans la caisse du régiment, donne bien l'année 1789 comme celle du décès et cite bien *l'émigré Chalup*. L'arrêté se fonde sur l'illégalité commise par le conseil d'administration qui avait mis les scellés sur les effets du quartier-maître et procédé à leur inventaire sans l'assistance d'officiers de justice.

Séance du 29 pluviôse an V [17 février 1797]

(AF* III 6, folios 120 verso-123 recto; AF III 434, plaquettes 2493 à 2496)

Lois

[Du 28 pluviôse]: renvoyant Baecker et Lhermitte, armateur et capitaine du corsaire *Le Jean-Bart*, devant le tribunal civil de la Manche en appel d'un jugement du tribunal de commerce de Cherbourg du 7 juin 1793 pour la prise du navire suédois *Le Reuntier*[1]; transférant le canton de Saint-Gervais [-sur-Mare] du Tarn à l'Hérault par échange avec celui d'Anglès; et sur la restitution à l'Espagne d'actions, conservées à la Trésorerie nationale, de la banque royale de Saint-Charles et des Philippines (AF III 434, plaquettes 2490, pièces 8-12, et 2493, pièces 13-16).

Message des Cinq-Cents

[Du 28 pluviôse] demandant sur quels ordres et sur quels fonds ont été faites les dépenses de la Haute Cour de Justice (AF III 434, plaquette 2493, pièces 35-36).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: les accusés et condamnés révélant leurs complices; les dépenses des hospices, maisons d'arrêt et établissements de bienfaisance; l'annulation d'un arrêté du 15 frimaire an IV de Meynard, représentant en mission dans les pays conquis, conservant à l'abbaye de Siegburg, sur la rive droite du Rhin, des biens sur la rive gauche (à noter: expédition de l'arrêté de Meynard devant la chancellerie de la ville libre de Cologne le 11 décembre 1795, signée par J.-J. Cardauns, imprimé en français; lettre de Meynard, député des Cinq-Cents, à ses collègues de la commission spéciale, 23 ventôse an V); la réunion du hameau[2] du Petit-Doudeauville à la commune du Thil (Eure)[3]; et celle des communes d'Andouillé et Neuville sous le nom d'Andouillé-Neuville; l'irrégularité de l'élection de l'agent municipal de Quilly (Loire-Inférieure) en nivôse an V; les menues dépenses des tribunaux civils, criminels et correctionnels; envoyant le cahier des charges du bail du canal du Midi et les mémoires adressés au Directoire à cette occasion, sans pièces jointes[4]; et sur les dépenses du ministre des Finances en nivôse an V sans le tableau joint au message, où ne figure que leur montant (AF III 434, plaquettes 2493, pièces 1-10 et 18-29, et 2495, pièces 68-69, 73-74 et 89-90).

Guerre

Arrêté[s] sur le personnel des armées (à noter: nomination de Guérin, capitaine de guides à l'armée d'Italie, à la garde du Directoire, d'Humbert, capitaine dans la garde à pied du Directoire, capitaine dans la garde à cheval, à la place vacante par la destitution du capitaine Dulac, et de Schrobert, capitaine à la 37e demi-brigade, à la compagnie de la garde à pied vacante par la nomination d'Humbert; de D'Aussure et Merlin, nommé chefs d'escadron aux 22e de cavalerie et au 21e dragons; nomination de Mercier, chef de la 83e demi-brigade, et de Patel, chef de la 96e demi-brigade, comme généraux de brigade; envoi de l'adjudant général Sherlock à l'armée d'Italie; traitement de retraite du général de brigade Pierre [de Viantaix][5] ; brevets de pension militaires; liste, par le bureau du personnel de l'artillerie du ministère, de nominations en attente de décision du Directoire du 19 prairial an IV au 29 pluviôse an V[6]). Ordre aux ministres de la Guerre et des Finances de retirer de l'état

[1] *Le Rhemtier* sur l'expédition authentique de la loi.
[2] *Canton* sur le registre.
[3] Voir, dans D IV bis 62, dossier 2, pièce 75 une demande de rattachement de ce hameau à la paroisse du Thil, sans date (vers 1790).
[4] Répondant au message des Cinq-Cents du 21, reçu le 22 par le Directoire.
[5] Jean-Baptiste-Gabriel Merlin (voir plus haut, séance du 19 pluviôse an V). Les généraux Jean-Pierre Portschy, dit Mercier, né en Suisse, alors à l'armée de Sambre-et-Meuse, et Philippe-Joseph Patel, alors à l'armée de Sambre-et-Meuse. Sauveur-François-Louis Sherlock, par la suite adjudant général commandant les troupes du département de Vaucluse, élu député de ce département aux Cinq-Cents en l'an VI. François Pierre de Viantaix, admis à la retraite en pluviôse an IV; voir plus bas son brevet de général de brigade (16 germinal) et sa nomination comme commandant dans le Lot (13 germinal); et au tome III sa cessation de fonctions après les troubles royalistes de Montauban de la fin de l'an V (16 vendémiaire an VI) et sa réforme (21, 25 vendémiaire an VI).
[6] Le document ne permet pas de savoir si les nominations proposées sont adoptées par le Directoire.

des arriérés une ordonnance au profit de Leloir, ex-commissaire des guerres à Sarreguemines. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, au ministre: don par le Directoire aux officiers généraux en activité de guerre pendant cette campagne d'une écharpe de leur grade distinctif; ordre de compléter l'armement des troupes à cheval de l'armée d'Italie et d'envoyer à cette armée deux bataillons de pionniers; et à Willot: ordre d'envoyer des troupes à cheval à la même armée (AF III 434, plaquettes 2493, pièce 17, et 2495, pièces 64-67 et 75-88).

Intérieur

Ordre de s'occuper de l'habillement de Boin et Henri, huissiers du Directoire. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la loi sur la police des communes (AF III 434, plaquettes 2493, pièce 30, et 2495, pièce 63).

Justice

Envoi au ministre des trois messages des Cinq-Cents du 21 pluviôse sur les lieux de déportation, les travaux forcés des individus condamnés aux fers, et les maisons de force. Annulation de la nomination, par arrêté de Bouteville[1] de frimaire an V, du gendarme Petit juge au tribunal civil de Jemappes. Révocation de Juin, commissaire près les tribunaux de l'Aisne, frère du greffier près le tribunal criminel, remplacé par Levoirier, commissaire municipal de Clury près de Château-Thierry (Chézy-sur-Marne?)[2]. Rapports du ministre approuvés: sur Lescuyer[3], receveur général de Vaucluse, n'ayant bénéficié que de l'amnistie de la loi du 26 mars 1792 portant sur les événements d'Avignon du 16 octobre 1791, et n'étant pas sous le coup de la loi du 14 frimaire an V; et contre l'indemnité demandée par Le Tellier-Brissonnière pour perte de foin pendant sa détention à Argentan[4]. Rejet de deux référés du tribunal criminel du Lot au Corps législatif sur le jugement des émigrés dans l'affaire Marguerite Cestarel, jugée sur arrêté du Directoire du 18 nivôse an V[5] (AF III 434, plaquette 2495, pièces 57-62, 70-72 et 92-94).

Police générale

Émigrés, radiation: Jean-Baptiste Albouy, négociant à Marseille, ex-administrateur du district destitué le 10 août 1793; Jean Babin, ex-vicaire de Saint-Symphorien (Sarthe), maintenu sur la liste des prêtres réfractaires; Marie-Henriette-Victoire Desbiez, de Besançon; Jean Dunoguès, cultivateur à Casseuil; Jean-Pierre Geoffroy, jardinier, de Scy [-Chazelles], employé du baron de Riennezech à Offenburg (Allemagne) de 1791 à 1796; Marin Jourdan, ex-député à la Constituante puis administrateur du département de l'Ain de 1791 à 1793, destitué par les représentants du Peuple Bassal et Bernard de Saintes comme girondin; Marie-Catherine Lemercier, veuve Pierre Bournissien, marchand à Rouen; Jean-Baptiste Noury, dit Bénouville, ex-conseiller au parlement de Rouen, demeurant à Bénouville (Seine-Inférieure); Marie-Julie Provenchère-Tourville, de Paris; Marie-Joseph Sagot, cultivateur à Harfleur. Maintien: Jean Boisdavid, marin, de "la Chapelle" dans la Seine-Inférieure; Étienne-Odile-Alexandre, ex-marquis de Falaiseau, propriétaire à Châtillon-sur-Loing, ayant envoyé le manifeste du duc de Brunswick au maire de cette ville et à des officiers municipaux de Sainte-Geneviève-des-Bois, émigré en 1793 à Hambourg et porteur d'un faux mandat d'arrêt du Comité de sûreté générale de l'an II, et sa femme Marie-Joséphine-Adélaïde Desnos-Kerjean (AF III 434, plaquette 2494, pièces 31-56).

Affaires non citées au procès-verbal

---

[1] Louis-Guislain Bouteville, dit Bouteville-Dumetz, ex-député du bailliage de Péronne à la Constituante, alors commissaire du gouvernement en Belgique. Le personnage nommé juge est accusé d'ivrognerie.

[2] Nomination confirmée par arrêté du Directoire du 12 germinal an V sur rapport du ministre de la Justice proposant de rejeter une réclamation.

[3] En réalité: Louis-Joseph-Auguste Lécuyer, voir *tome X*, 13 vendémiaire an VIII, Justice, prénommé Joseph-Louis par Pierre-François Pinault, *Les receveurs généraux des finances 1790-1865*, Genève, librairie Droz, et Paris, librairie Champion, 1990.

[4] Le ministre fonde sa proposition de rejet sur le fait que le requérant n'est pas dans l'usage de travailler lui-même et que rien ne l'empêchait de charger des ouvriers de rentrer son foin pendant son absence. Voir aussi AF III 5, dossier 6, pièce 126, dans *Les Archives du Directoire.*

[5] Arrêté publié par *Debidour*, tome IV, pages 621-622. Cette femme émigrée était illettrée et le tribunal avait demandé si elle pouvait avoir l'assistance d'un défenseur officieux.

AF III 434, plaquette 2496, pièces 95-116. Nomination de commissaires municipaux en Maine-et-Loire, d'après un tableau, joint, de remplacement des commissaires provisoires préparé par l'administration centrale du département le 24 pluviôse: Ambillou [-Château]: Niveleau, notaire; Beaufort [-en-Vallée] *extra muros*: Lécluse, agent municipal (à noter: lettre du député Savary au ministre de l'Intérieur sur la candidature du nommé Bourcier, 24 brumaire an V); Brissac [-Quincé]; Chalonnes [-sur-Loire]: Bellanger, ex-juge de paix; Doué [-la-Fontaine]; Fougère: Renou, officier de santé; Longué [-Jumelles]: Guy, ex-huissier; Martigné [-Briand]: Limier, notaire à Chavagnes; Mazé: Santerre, notaire; Morannes: Millière jeune, ex-agent national de cette commune; Mouliherne: Tessier, notaire; Noyant[1]: Blain, de Saumur, ex-employé des hôpitaux militaires; Pellouailles [-les-Vignes]: Cordier, ex-commissaire au district d'Angers; Port-la-Vallée [Saint-Mathurin-sur-Loire]: Daillé, notaire; le Puy-Notre-Dame; Saumur *intra muros*: Riffault, ex-procureur-syndic du district; Trélazé: Jacques-Marie Gaignard le jeune, marchand à Angers; Vernoil: Baugé, notaire.

Séance du 30 pluviôse an V [18 février 1797]

(AF* III 6, folios 123 recto-126 verso; AF III 434, plaquette 2497).

Lois

[Du 29 pluviôse an V] accordant une pension à la citoyenne Corbin pour service rendu en septembre 1792 lors de l'arrestation de voleurs du garde-meuble et la récupération des diamants qu'ils y avaient volés. [Du 30 pluviôse an V] sur le paiement des ordonnances de paiement aux fournisseurs depuis le 1er brumaire an V sur la première partie des ventes de domaines nationaux (AF III 434, plaquettes 2493, pièce 13, et 2497, pièces 1 et 4-6).

Réception des drapeaux pris sur les Autrichiens par l'armée d'Italie

Procès-verbal de leur présentation par le chef d'escadron Bessières[2]: discours de Petiet, ministre de la Guerre, de Bessières et de Reubell, président du Directoire; don de deux pistolets de la manufacture [d'armes de luxe] de Versailles à Bessières; discours de Lesur[3], auteur d'un poème intitulé: *Les Francs*, consacré aux exploits des guerriers français, et réponse de Reubell à l'auteur.

Guerre

Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: au ministre de la Guerre: envoi de troupes à Lyon et Avignon; et à l'administration centrale du Cher: départ du 15e de chasseurs du département (AF III 434, plaquette 2497, pièces 12-13).

Justice

Annulation de la nomination de Caemerlinck juge de paix de Dikkebus (Lys) par les commissaires du gouvernement dans les pays réunis (AF III 434, plaquette 2497, pièce 8).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 434, plaquette 2497, pièce 7. Minute de lettre du Directoire *de la fin de pluviôse* à Dubois-Crancé[4] sur Ducoux-Rosse, commissaire municipal de Givet.

---

[1] Noyant, auj. chef-lieu de canton, arrondissement de Saumur, et non Noyant-la-Gravoyère, ni Noyant-la-Plaine, même département.

[2] Il s'agit de Jean-Baptiste Bessières (1768-1813), futur maréchal d'Empire et duc d'Istrie, que Bonaparte avait promu chef d'escadron après la bataille de Rivoli. Son frère Bertrand (1773-1854), également futur général d'Empire, était alors lieutenant de cavalerie à la même armée d'Italie. Ils ne sont pas à confondre avec le général François Bessières (1755-1825), qui avait été réformé en l'an IV et qui sera remis en activité le 21 fructidor an V (7 septembre 1797) comme commandant en chef les 1ère et 16e divisions militaires à Lille.

[3] Charles-Louis Lesur, historiographe au ministère des Relations extérieures d'après *Martin et Walter*. Son poème fut publié en l'an V.

[4] Edmond-Louis-Alexis Dubois-Crancé, alors député de la Mayenne aux Cinq-Cents, était né à Charleville. Député du Tiers état du bailliage de Vitry-le-François aux États généraux, il avait ensuite été député des Ardennes à la Convention. Il fut élu aux Cinq-Cents en germinal an V par l'assemblée scissionnaire des Landes et, n'ayant pas été admis, reprit ensuite sa carrière militaire. Il était général de brigade depuis 1793.

AF III 434, plaquette 2497, pièces 14-46. Autorisations de résidence à Paris, jusqu'au 30 ventôse sauf exception:
- les négociants américains Édouard Bromfield; Thomas Danforth; John Houghton; James et Robert Murray, négociants de la maison Murray frères de Paris, et leurs associés Otis Ammidon, Jonathan Russel et John-R. Wheaton, avec apostilles des députés Blad et Marec (sans durée).
- l'anglais James Woolstoncraft, *pour continuer les cours d'instruction dont il s'occupe* (sans durée);
- les italiens Louis Alloat, négociant à Turin; François Canobbio, gênois; Francisco Piacentino, milanais; Gaétan Stura, de Turin, attaché à la maison Knap et compagnie, fournisseurs de la Marine[1];
- les suédois Éric-Magnus Staël de Holstein, ex-ambassadeur de Suède en France, avec pétition[2] du 23 pluviôse (sans durée); Lorentz Zebell, musicien suédois, avec certificat par E. Signeul, consul général de Suède[3] (sans durée);
- les suisses Charles-Emmanuel Épars; Augustin Pyramas-Decandolle, genevois, étudiant en histoire naturelle, porteur de certificats de Brongniard, professeur à l'École des mines, et de Dolomieu, membre de l'Institut.

AF III 434, plaquette 2497, pièce 47. Exemptions de service militaire (à noter: Pierre-Jean Bertrand et Antoine Boyer, employés à la verrerie de Carmaux; Nicolas-Joseph Valain, instituteur et adjoint municipal à Lallaing; Charles Dessey, directeur de la poste aux lettres de Joinville (Haute-Marne); Alexandre et Claude Brocard, employés d'Auzier, entrepreneur de l'horlogerie nationale de Besançon).

Séances du 1er au 30 ventôse an V [19 février-20 mars 1797]

Séance du 1er ventôse an V [Dimanche 19 février 1797]

(AF* III 6, folios 127 recto-128 verso; AF III 435, plaquettes 2498 à 2500)

Loi
[Du 29 pluviôse an V] sur le mode de restitution des sommes versées dans les caisses des receveurs de consignations (AF III 434, plaquettes 2497, pièces 2-3, et 2498, pièce 1).

Messages du Directoire
Transmettant aux deux Conseils le manifeste de Puisaye[4], se disant lieutenant général du prétendu Louis XVIII, et le discours du chef de la garde nationale de Nantes (AF III 435, plaquette 2498, pièces 9-10, sans pièces jointes).

Finances
Suppression du bureau de poste de Neauphle [-le-Château]. Adjudication des presbytères du Fidelaire et d'Heudicourt à Berthout et Lepert, à la place de Flamand et Enguerrand, soumissionnaires tardifs (AF III 435, plaquette 2498, pièces 31-34).

Guerre
Envoi au ministre d'observations d'un citoyen sur l'inutilité des hôpitaux militaires d'instruction (pièce anonyme manuscrite, apostillée par Reubell le 27 pluviôse an V: dénonciation du trop grand nombre d'établissements d'enseignement médical: *de tous côtés l'on rencontre des états majors médicaux, des professeurs sublimes et la classe des élèves ne paroit employée que pour cortège et autoriser l'existence des chefs; nulle part on ne leur apprend à lire et à écrire les premiers élémens de l'art auquel on les destine, nulle part on ne leur apprend les termes non plus que le néologisme qu'on veut fourrer partout*; statistique des élèves, médecins, chirurgiens et pharmaciens du Val-de-Grâce et de l'hôpital militaire du Gros-Caillou (à Paris); dénonciation de la construction d'un laboratoire de chimie à l'hôpital militaire de Strasbourg, où *Féret ne veut commencer ses cours que quand le laboratoire sera achevé*). Envoi à Bonaparte d'une lettre, non jointe, des commissaires de la Trésorerie nationale dénonçant Legros, contrôleur des dépenses de l'armée d'Italie. Envoi, en hommage aux morts au champ d'honneur, d'exemplaires des numéros de l'ouvrage *Les*

[1] Cette maison Knap a-t-elle un rapport avec Henri Knab, négociant allemand, fournisseur du ministre de la Marine et des Colonies (autorisation de résidence à Paris du 12 ventôse an V)?
[2] Pièce 41.
[3] Cachet du consulat général de Suède (pièce 34).
[4] Joseph de Puisaye, chef de l'armée catholique et royale de Bretagne.

fastes du peuple français aux états majors des demi-brigades auxquels les militaires étaient attachés et à leurs communes pour être remis à leurs familles: lettres d'envoi indiquant la date de la mort, sans pièces jointes; à noter: envoi de l'exemplaire sur le général Marceau, blessé à mort le 3e complémentaire an IV, à l'état-major de l'armée de Sambre-et-Meuse; et de celui concernant la citoyenne Grumiau, morte *à la journée du 13 messidor an III*, à la municipalité de Landrecies[1] (AF III 435, plaquette 2498, pièces 12-30).

Police générale

Clôture des registres de réclamation contre les inscriptions sur la liste des émigrés, minute écrite par Lagarde: clôture par les administrations centrales des départements, qui dresseront l'état des noms relevés sur ces registres et l'enverront au ministre de la Police générale. Destitution de l'agent municipal de Mailly, Somme[2], pour avoir autorisé les prêtres Duponchel et Leprêtre à exercer le culte sans serment. Émigré, maintien: Benoît Alaboissette, de Saint-Sulpice-les-Feuilles, chirurgien en second de la marine ayant servi à Toulon en 1793 (AF III 435, plaquette 2498, pièces 2-4 et 6-7).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 435, plaquette 2498, pièce 8. Brevets de gendarmerie.

AF III 435, plaquette 2499, pièces 35-96. Nomination de commissaires municipaux, Ardèche à Lot-et-Garonne. *Ardèche*, Saint-Agrève;- *Calvados*, Ouilly-le-Basset (auj.: Pont-d'Ouilly): Choisne, ex-procureur-syndic du district de Falaise, remplaçant Leforestier, assassiné par des brigands; Thury [-Harcourt]: Charles Renouy-Lavergée, ex-maire d'Avenay; Tilly-sur-Seulles;- *Côte-d'Or*, Gevrolles: Louis, homme de loi;- *Dordogne*, Daglan: Élie Carrier-Ladevèse (à noter: lettre des députés de la Dordogne proposant de remplacer Soulignac, commissaire municipal de Sarlat démissionnaire, par Tassain, ex-commissaire près le tribunal du district, 17 floréal an IV);- *Drôme*, Bourg-de-Péage (nom révolutionnaire: l'Unité-sur-Isère);- *Lot-et-Garonne*, Castillonnès: Tancogne, administrateur municipal, remplaçant Taurel-Lagrausse, révoqué.
- Confirmation des administrateurs centraux du Golo nommés par André-François Miot, commissaire du gouvernement en Corse: Hyacinthe Arighi, procureur du Roi à la justice de Vico en 1786, commissaire national près le tribunal criminel de la Corse en 1793, Charles-François Biguglia, ex-capitaine d'un bataillon de volontaires de Corse, Louis Corsi, médecin, Vincent Giubega, homme de loi, et Paul Pompei, assesseur de la justice de Sartène en 1786, membre du directoire du département de la Corse de 1790 à 1793, et du commissaire central provisoire Jean-Baptiste Galeazzini, ex-maire de Bastia, puis agent national à l'armée d'Italie (à noter: discours de Miot lors de l'installation de l'administration centrale le 14 nivôse an V). Nomination de Joseph Langlois, ex-juge au tribunal du district de Châteauneuf [-sur-Sarthe], commissaire près les tribunaux de Maine-et-Loire.

AF III 435, plaquette 2500, pièces 97-158. Nomination de commissaires municipaux, Pas-de-Calais à Vosges. *Pas-de-Calais*, Audruicq: Louis-Joseph Herbez (à noter: feuille de travail du ministre de l'Intérieur proposant Louis Parent-Réal, père du commissaire municipal de Saint-Omer, fructidor an IV); Fleury: Thuliez, de Croix [-en-Ternois] (à noter: rapport du ministre de l'Intérieur proposant Ferdinand-Louis Poillon, de Pierremont, ex-juge de paix du canton, 9 pluviôse an V);- *Puy-de-Dôme*, Randan: Giat, fils, remplaçant son père, nommé juge de paix;- *Saône-et-Loire*, Guinchay-près-Mâcon (auj.: la Chapelle-de-Guinchay);- *Somme*, Franleu: Duguèvre fils, d'Abbeville (à noter: délibération de la municipalité proposant Jean-Jacques Le Sergeant, cultivateur à Franleu, 12 frimaire an V);- *Tarn*, Albi *extra muros*: Sers-Lagreze, remplaçant Cambaud, nommé juge de paix;- *Vaucluse*, l'Isle [-sur-la-Sorgue]; Mormoiron;- *Vosges*, Escles: Jean-Nicolas Derazey, de Harol, ex-administrateur du département puis juge au tribunal du district de Darney.

Séance du 2 ventôse an V [20 février 1797]

(AF* III 6, folios 128 verso-132 verso; AF III 435, plaquettes 2501 à 2504).

Lois

[Du jour] sur l'échange de la maison des Carmes de Lectoure, délabrée, acquise par la commune pour des casernes, contre celle des *Clairistes* du citoyen Léglise; ouvrant des fonds au ministres de la Justice pour

[1] Les noms des autres morts au champ d'honneur sont relevés dans l'index de l'inventaire.
[2] Mailly-Maillet, arrondissement d'Amiens, ou Mailly-Raineval, arrondissement de Montdidier?

les traitements des commissaires près les tribunaux, de l'Intérieur pour ceux des commissaires municipaux, de la Marine et des Colonies, et des Relations extérieures (AF III 435, plaquette 2501, pièces 9-17).

Messages des Cinq-Cents
[Du jour] sur des poursuites contre un prêtre réfractaire des Landes prêchant le rétablissement de la royauté (AF III 435, plaquette 2502, pièces 41-42: note sur l'envoi de ce message au ministre de la Police générale par le Directoire le 2 ventôse; mention de la remise de la pièce à Aubusson[1] le 24 ventôse); et du 30 pluviôse renvoyant au Directoire la pétition de J. Van Der Meren, prévôt des oratoriens de Bruxelles, contre la suppression des maisons des Oratoriens en Belgique (AF III 434, plaquette 2497, pièces 9-11; à noter: pétitions aux Cinq-Cents et au ministre des Finances, 27 pluviôse an V).

Messages aux Cinq-Cents
Transmettant les renseignements demandés[2] sur le général Rochambeau (sans pièces jointes); demandant l'autorisation de fixer les itinéraires des déserteurs étrangers recrutés en Italie et en Suisse pour l'armée espagnole; et sur l'élection du juge de paix du canton rural de Cateau [-Cambresis] (AF III 435, plaquettes 2501, pièces 4-5 et 28-29, et 2502, pièces 50-51).

Guerre
Envoi de poudre à Conté, chef de l'*aérostatier*[3] de Meudon pour des expériences. Évacuation du logement de l'ex-commissaire des guerres Régnier à l'École militaire, minute à la section de la Guerre[4]. Lettres sur le service militaire, à Desaix, commandant par intérim l'armée de Rhin-et-Moselle: dispositions pour le franchissement du Rhin; annonce du départ de Hoche pour l'armée de Sambre-et-Meuse, ce qui permettra à Moreau de reprendre celui de l'armée de Rhin-et-Moselle *que nous l'avions invité à vous confier*; à Kellermann: mouvements de troupes; au ministre: autorisation au capitaine suisse Gugger de recruter des déserteurs étrangers pour l'Espagne; à Moncey, commandant la 11e division militaire[5]: 2e bataillon de la 144e demi-brigade; au général de division Berthier, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie: opérations topographiques qu'il dirige avec son frère l'adjudant général; à Bonaparte: approbation de la rapidité de la marche de l'armée d'Italie sur Rome, des mesures politiques prises en Romagne, et des articles de la capitulation de Mantoue, minute écrite par Carnot; au général Chasseloup [-Laubat], commandant du génie à l'armée d'Italie, l'informant de sa promotion de général de brigade; et au général Lespinasse, commandant l'artillerie de cette armée: félicitations (AF III 435, plaquette 2502, pièces 54-55 et 57-64).

Intérieur
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents du 27 pluviôse sur les modifications de la loi du 10 brumaire an V sur les marchandises anglaises (AF III 435, plaquette 2502, pièce 43).

Justice
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents du 28 pluviôse sur les dépenses de la Haute Cour de Justice: note renvoyant au dossier de la conspiration de Babeuf[6]. Ordre au ministre de faire un rapport pour décider si les personnes inscrites sur la liste des émigrés non radiées et celles qui ont été bannies peuvent voter dans les assemblées primaires. Paiements à Lemaître et Livet pour l'inventaire des pièces de l'ex-Tribunal révolutionnaire dressé en application de la loi du 25 ventôse an IV ordonnant le dépôt des titres, papiers et registres de l'ex-Tribunal révolutionnaire dans les archives judiciaires, dont le dépositaire a refusé de recevoir sans inventaire environ 250 procès non jugés; sur le refus du dépositaire des archives du Tribunal révolutionnaire de le rédiger, le Directoire a accepté que le ministre de la Justice en charge à partir du 1er vendémiaire an V deux de ses employés, qui, depuis, ne sont plus employés dans les bureaux. Annulation:

[1] André Aubusson, chef de la division centrale du Directoire en nivôse an V.
[2] Par message des Cinq-Cents du 23 pluviôse.
[3] *Chef des aérostiers* sur la minute. L'école nationale aérostatique de Meudon, créée par arrêté du Comité de salut public du 10 brumaire an III, avait pour directeur ce citoyen Conté, chef de brigade d'infanterie (*Almanach national de France*).
[4] La minute relative au logement de Régnier n'est pas dans le dossier de la séance.
[5] À Bayonne.
[6] Ce dossier forme les articles AF III 42 et 43, pièces de la conspiration de Babeuf, inventoriés dans *Les Archives du Directoire*.

de l'arrêté du 16 brumaire an V nommant Lheureux juge de paix de Fère-Champenoise; et de la nomination de Chrétien Diehl juge de paix, par les habitants de Pirmasens (Allemagne), pays d'entre Rhin-et-Moselle non réuni à la France. Destitution et jugement de Billon et Roland, respectivement adjoint municipal de Pesche et agent municipal de Cerfontaine (Ardennes, auj.: Belgique), pour usage d'une fausse loi permettant aux habitants de jouir des bois seigneuriaux. Ajournement, jusqu'à ce qu'une loi statue sur ces sortes de réclamations, de celle de Jean-Baptiste Capblat, de Montpellier, contre l'ex-comité révolutionnaire du district de Sévérac [-le-Château] pour la démolition de sa maison à Lapanouse en l'an II (AF III 435, plaquette 2501, pièces 18-27 et 30-31).

Marine et Colonies

Application aux officiers et soldats de marine de l'arrêté du 25 pluviôse an V sur les indemnités d'étape des militaires voyageant isolément. Destitution du général Rochambeau de ses fonctions de gouverneur de la partie de Saint-Domingue cédée à l'Espagne et rejet de sa demande de renvoi devant un conseil militaire. Autorisation aux artilleurs de la Marine au voisinage des ports de Brest, Rochefort et Toulon de rejoindre les troupes de marine de ces ports et application aux troupes d'artillerie de Marine de l'arrêté du 25 pluviôse an V ordonnant aux militaires absents et en congé de rejoindre leur corps. Confirmation du grade d'adjudant général de Jean-David Boerner[1], ex-capitaine au 92e régiment [d'infanterie], passé à Saint-Domingue (AF III 435, plaquette 2502, pièces 44-53).

Police générale

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents du 27 pluviôse sur les troubles dans les départements du Midi (AF III 435, plaquette 2502, pièce 40).

Relations extérieures

Secours à Petro de Perdrian, ex-consul à Alep, et à la veuve Delamare, mère du secrétaire de légation à Constantinople. Nomination d'Auric[2] vice-consul à Alicante, remplaçant Quillet, démissionnaire. Renvoi au ministre, avec ordre de se concerter avec celui de la Guerre, d'une intervention, non jointe, du député Bréard pour la libération de dix-sept otages de Darmstadt (AF III 435, plaquettes 2501, pièce 1-3 et 6, et 2502, pièce 56).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 435, plaquette 2502, pièces 32-40. Destitution de Chevriet, président de la municipalité de Vesoul, pour usage d'un faux procès-verbal d'élection du juge de paix afin d'empêcher une procédure[3].

AF III 435, plaquette 2503, pièces 65-110. Nomination de juges et de commissaires près les tribunaux, Ain à Landes. *Ain*, Nantua, justice de paix;- *Hautes-Alpes*, Mont-Dauphin (nom révolutionnaire: Montlyon), juge de paix;- *Aude*, substitut du commissaire près les tribunaux: Dubernad, ex juge au tribunal du district de Lagrasse;- *Bouches-du-Rhône*, Marseille, juges de paix des 3e, 6e, 7e, et 8e arrondissements[4], respectivement Julien Madon, ex-juge de paix et membre du bureau de conciliation, Antoine Martichon, ex-greffier, Jean-Baptiste Amic, ex-greffier, et Jean-Antoine Martin;- *Côtes-du-Nord*, Hénanbihen, juge de paix: Charles Égault, ex-procureur de la commune de Matignon (à noter: rapport du ministre de l'Intérieur proposant de remplacer le commissaire provisoire d'Yffignac, cultivateur, par Jean-Jacques Rimet, de Saint-Brieuc, ex-officier au 1er bataillon des grenadiers des Côtes-du-Nord, 4 pluviôse an V);- *Dordogne*, substituts du commissaire près les tribunaux: Rousseau cadet, de Périgueux, ex-administrateur du district, et Las Escuras-Lapouyade, de Thiviers, ex-administrateur du département (à noter: feuille de proposition du ministre de la Justice du 25 pluviôse an V pour les juges et suppléants au tribunal civil);- *Doubs*, Levier, juge de paix: Anatoile Gros, ex-administrateur du district de Pontarlier; Jougne, justice de paix;- *Escaut*, Ijzendijke, juge de paix;- *Finistère*, Carhaix [-Plouguer] et Lesnéven: justices de paix;- *Indre-et-Loire*, le Grand-Pressigny: justice de paix;- *Jemappes*, Enghien, juge de paix;- *Landes*, Tartas: justice de paix.

---

[1] Jean-David Boerner, né à Ravensburg (Allemagne) en 1762, avait servi à Saint-Domingue puis au 92e régiment d'infanterie à l'armée des Côtes-de-Brest. Général d'Empire, il servit à la Grande Armée.

[2] S'agit-il d'Auguste Auric, employé à la 3e division du ministère des Relations extérieures en l'an IV, secrétaire de légation à Munich en l'an VI, commissaire du Directoire à Majorque en l'an VII, d'après Masson, *Le département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, page 372?

[3] Affaire citée au procès-verbal du 12 ventôse an V, où est signalé son complice Lebraire fils.

[4] Marseille était alors divisée en douze arrondissements.

- Commissaires municipaux. *Ardèche*: arrêté annulé nommant Champavère, ex-administrateur du district du Mézenc, commissaire municipal de Saint-Agrève, Choizin ayant été nommé la veille;- *Lozère*, Saint-Georges-de-Lévéjac.

AF III 435, plaquette 2504, pièces 111-167. Nomination de commissaires municipaux et de juges, Haute-Marne à Yonne. *Haute-Marne*, Doulevant: Jean-Baptiste Jeansson, notaire; Eurville [-Bienville]; Rançonnières;- *Bas-Rhin*, Ingwiller: Keim, ex-greffier de la justice de paix;- *Saône-et-Loire*, Dezize [-lès-Maranges]: Jean-Baptiste Lavirotte, ex-juge de paix;- *Yonne*, Bléneau.
- Nomination de juges. *Mont-Blanc*, Saint-Jean-de-Maurienne, justice de paix;- *Morbihan*, Caro, juge de paix: Noblet, ex-agent municipal puis procureur de la commune de Ruffiac, avec assesseurs;- *Pas-de-Calais*, Campagne [-lès-Hesdin], juge de paix: Jacques Ricquier, de Brimeux, ex-député à la Constituante; Seine, assesseur du juge de paix de la division de Bondy (à Paris): Moussey, membre du comité de bienfaisance de la division; juge de paix de la division de l'Unité: Jeanson, ex-commissaire de police de cette division, remplaçant Hotteterre, mort;- *Seine-et-Oise*: Pontoise *extra muros*, justice de paix;- *Tarn*, Massals, juge de paix;- *Var*, le Castellet, juge de paix;- *Vaucluse*, juges au tribunal civil: Claude Biscarrat, d'Avignon, ex-juge au tribunal civil, Clémens, dit Maurice, agent municipal de Pernes [-les-Fontaines], Gaudin, de Carpentras, ex-juge de paix de Gordes, Gontard, de Courthézon, ex-juge au tribunal du district d'Orange, et Piala, ex-maire de Sérignan [-du-Comtat], et assesseurs;- *Yonne*, la Ferté-Loupière, justice de paix; Treigny, juge de paix; Villeneuve-la-Guyard, juge de paix: Eugène-Théodore Delaporte, juge au tribunal civil, ex-procureur-syndic du département.

Séance du 3 ventôse an V [21 février 1797] [1]

(AF* III 6, folios 432 recto-434 recto; AF III 435, plaquettes 2505 à 2507).

Lois

[Du 2 ventôse] sur les rentiers et pensionnaires de la République. Du jour sur les admissions aux places d'officiers de la gendarmerie (AF III 435, plaquettes 2501, pièce 7, et 2505, pièces 4-5).

Messages aux Cinq-Cents

Rappelant celui du 7 fructidor an IV sur les indemnités aux ex-receveurs de district; et répondant à ceux des Cinq-Cents sur les statistiques des individus inscrits sur la liste des émigrés, réclamants, radiés et maintenus, avec messages des Cinq-Cents des 23 frimaire et 9 pluviôse an V, et rapports des 21 nivôse et 26 pluviôse des ministres de la Police générale et des Finances (AF III 435, plaquettes 2505, pièces 28-44, et 2506, pièces 72-73).

Finances

Ordonnancement par la Trésorerie générale de fonds ouverts aux ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Marine et des Colonies et des Relations extérieures par les lois du 2 ventôse. Coupes de bois: communaux de Triaucourt [-en-Argonne] (Meuse, auj.: commune de Seuil-d'Argonne); et de l'hospice de Reims à Chémery [-sur-Bar] et Cormage (auj.: commune de Chémery-sur-Bar); vente de bois du canton de la Cave à Beaumont-Sardolles; confirmation du bail [de parcelles boisées] de Célestin Poulain, propriétaire des forges d'Harcy, les Mazures et Montcornet, qu'il tenait de l'émigré d'Aiguillon; remplacement de la coupe d'un bouquet de bois du parc de Saint-Cloud près de la grille de Sèvres, prescrite par arrêté du 8 frimaire an V, par une quantité équivalente ailleurs dans le parc, pour éviter aux habitants de Saint-Cloud et de Sèvres un préjudice pour la valeur de leurs maisons *parce que le parc amène à Sèvres et à Saint-Cloud un grand nombre de personnes dont le passage et le séjour vivifient le commerce et l'industrie du canton* (AF III 435, plaquette 2506, pièces 45-48 et 74-88).

Guerre

En mémoire de Lauron, lieutenant à la 175e compagnie de vétérans mort victime de son dévouement dans l'incendie de la rue [Saint-] Honoré de Paris le 29 pluviôse an V, nomination de son fils à sa place

[1] Le dossier de la séance du 3 ventôse an V comprend un rapport du ministre de la Guerre du 13 suivant, approuvé par le Directoire le 15, rétablissant dans son grade le capitaine d'artillerie Paule, de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), destitué en 1793 comme noble (AF III 435, plaquette 2506, pièces 69 et 71).

à Tours (à noter: message des Cinq-Cents du 1er ventôse[1] chargeant le Directoire de secourir la famille de Lauron, précédé d'un récit de l'incendie et des circonstances de la mort de Lauron; arrêté de nomination de Lauron fils). Arrêtés sur le personnel militaire, génie et artillerie, minutes au bureau de l'artillerie: feuille de brevets d'artillerie; rapport du ministre sur des officiers d'artillerie de l'armée d'Italie à récompenser, avec états des services, et promotion du chef de brigade Chasseloup-Laubat général de brigade, des chefs de bataillon Martin-Campredon, ex-adjoint à l'instituteur de l'École polytechnique pour la partie des fortifications, Dabon et Sanson[2], ex-professeur de mathématiques et de fortifications à l'école de Sorèze, chefs de brigade, des capitaines Maubert et Paulinier chefs de bataillon et des nommés Mallet, Mongeot, Pasquier et Philibert lieutenants; à noter: lettre de Chasseloup-Laubat, commandant en chef du génie à l'armée d'Italie, Vérone, 17 pluviôse an V; nomination du général de brigade Dommartin général de brigade dans l'artillerie[3] (AF III 435, plaquettes 2498, pièce 5, et 2506, pièces 53-54 et 56-71).

Police générale

Émigrés, radiation: Étienne-Jean-François d'Aligre fils, de Rouen; Joachim Bellangreville, cultivateur à Béhen; Joseph-Elzéard-Dominique Bernardi, président du comité de la commune d'Apt au Trente-et-Un-Mai; François Chambaud-Belon, négociant à Nîmes; Jean-Claude Douet, fermier général, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire en floréal an II, à la requête de son frère Gabriel-Isaac Douet-Laboullaye; Étienne-Séraphin Hubert, négociant à Mantes; Pierre Montherot, de Manduel, né à Lyon; Anne Parisse-Bertrand, de Paris, colporteuse; Jean-Baptiste Spiess, dit Schoenberg, ou Jean-Baptiste Épieu de Bellemont de Schoenberg, de Sainte-Marie-aux-Mines, ayant résidé à Neuchâtel (Suisse) de 1783 à 1793, puis militaire à l'armée des Pyrénées-Orientales. Maintien: Jacques Kaufmann, tisserand à Kandell (Bas-Rhin); Pierre Seyfried, de Darmstadt, demeurant depuis 1789 à Gleissel (Bas-Rhin, auj.: commune de Gleisszellen-Gleisshorbach-über-Bergzabern, Allemagne), maître d'école, et sa femme. Rapports du ministre: sur la conduite du général Salme à Bruxelles, qui a autorisé la reprise des pièces de théâtre: *L'Intérieur des comités révolutionnaires* et: *Le Souper des jacobins* interdites par la municipalité (passage à l'ordre du jour vu l'arrêté du Directoire du 24 pluviôse an V); et sur la réclamation de la commune de Lanslebourg [-Mont-Cenis], contrainte de renvoyer les militaires arrivant à la frontière[4] sans passeports visés par les administrations centrales (AF III 435, plaquettes 2505, pièces 6-27, et 2506, pièces 49-52).

Relations extérieures

Rapports du ministre adoptés et dont il a gardé les minutes: sur les contributions de la Flandre hollandaise; et donnant des pouvoirs et des instructions, jointes, à Pérignon, ambassadeur en Espagne, pour négocier une convention secrète par laquelle l'Espagne céderait la Floride et la Louisiane à la France, qui augmenterait les territoires cédés au duc de Parme par la cession de la Sardaigne, négociée par le général Clarke à Vienne avec le roi de Sardaigne, ce dernier recevant le Mantouan en échange[5]; (AF III 435, plaquette 2505, pièces 1-2).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 435, plaquette 2507, pièces 89-147. Autorisations de résidence à Paris (sans limitation de durée sauf exception):

- les allemands Léonard Brammertz, d'Aix-la-Chapelle, et sa sœur Odile (jusqu'au 30 ventôse); Mendel-Joseph Haller, de Halle (Basse-Saxe), négociant à Hambourg (30 ventôse);

---

[1] Message cité au procès-verbal de la séance du 8 ventôse.

[2] Jacques-David-Martin, baron de Campredon (1761-1837), à l'époque chef de l'état-majordu génie de l'armée d'Italie, promu général en l'an VIII. Charles-Louis d'Abon, né à Gap en 1749, ville dont il fut maire, général d'Empire inconnu de *Six*, et dont *Roman d'Amat* note qu'il était chef de brigade à l'armée d'Italie en mars 1797; voir son brevet en séance du 20 ventôse an V. Nicolas-François, comte Sanson, alors directeur des fortifications de Mantoue, général d'Empire; *Six* ne cite pas son enseignement à l'école de Sorèze.

[3] Elzéar-Auguste Cousin de Dommartin, nommé général de brigade depuis 1793. Voir *tomes II* et *VI*, 13 messidor an V: arrêté le promouvant général de brigade d'artillerie (en double emploi avec celui-ci?), 27 thermidor an V: nommé commandant l'artillerie de la 17e division militaire, 26 fructidor an V: nommé commandant du 6e arrondissement d'artillerie, et 17 brumaire an VII: promu général de division.

[4] Comprendre: en direction de l'étranger.

[5] Malgré ce qu'annonce le registre, seule l'affaire des contributions de la Flandre hollandaise n'est pas représentée dans le dossier de la séance.

- les américains Richard Codman (30 ventôse); Patricius Cuningham, né dans le comté de Somerset, état de Maryland, établi à Bordeaux depuis 1776, mari d'une française (à noter: copie d'un passeport délivré le 1er brumaire an V par James Monroë, ambassadeur des États-Unis en France); John Webb (30 ventôse);
- l'anglais Philémon Pickford, établi en France depuis huit ans, propriétaire d'une filature de coton transférée de Dourdan à Paris rue des Grecs (à noter: lettre de Lebrun[1] à La Revellière-Lépeaux, 15 nivôse an V; copie d'une lettre du ministre de l'Intérieur signalant à celui de la Police générale que Pickford fut le premier à introduire en France les procédés anglais de filature du coton et les mull-jennies);
- les danois Henri Heyer, d'Altona (Allemagne), négociant à Paris, et sa femme Élise (à noter: certificat par Koenemann, chargé d'affaires danois à Paris[2]);
- les hollandais Philippe-François Heyligers, de Breda, étudiant en chirurgie et en médecine; Jean Marc, marchand mercier rue du Sentier à Paris (demande visée par la 9e municipalité de Paris et apostillée par ses voisins Jean-Jacques Guillotin, sellier carrossier, Jean Millet, épicier, et Jean-Jacques Willmen, ébéniste); Jean-Antoine Philippi, d'Amsterdam;
- l'italien Abraham-David Namias, négociant de Livourne (à noter: certificat par Neri Corsini, ministre plénipotentiaire de Toscane en France[3]);
- le polonais François Dmochowski, de Varsovie;
- les suisses Henri Courvoisier, négociant au Locle (30 ventôse); Jean-Albert-Louis Delacour, de Lausanne, joaillier, dont le père était de Fontenay-le-Marmion (Calvados); François Duplessis, négociant à Morges (30 ventôse); Achille-Julien Fort et Jacques Herzog, commis négociants à Bâle; Georges-Melchior Jaillet, de Bâle, employé chez Isaac Barbier, négociant à Paris; Jean-Martin et Salomon Kitt, négociants à Zurich établis à Paris depuis deux et huit ans; Louis Pillichody, bourgeois d'Yverdun, pour consulter les médecins de Paris (30 ventôse).

AF III 435, plaquette 2507, pièces 148-164. Nomination de Pierre Galatoire, de Bayonne, ex-négociant en Espagne, receveur des Basses-Pyrénées, remplaçant Lamblai.

Séance du 4 ventôse an V [22 février 1797]

(AF* III 6, folios 134 recto-136 verso; AF III 436, plaquette 2508)

Loi

Du jour transférant le canton de Beuvry à Cambrin (AF III 435, plaquette 2508, pièces 2-4).

Message aux Cinq-Cents

Sur Savary, déporté de Saint-Domingue[4], l'un des responsables de la révolte après laquelle une grande partie de l'île a été livrée aux Britanniques, traduit devant le tribunal criminel du Finistère (AF III 435, plaquette 2508, pièce 6).

Décisions du Directoire

Paiement à Person, artiste, de Paris, membre du Lycée des arts, ex-avocat et membre de la Société d'Agriculture, puis secrétaire au Comité de sûreté générale, pour un modèle de la Bastille sculpté en buis d'Espagne couronné au salon de l'an IV (à noter: lettres du même aux Directeurs La Revellière-Lépeaux et Reubell en l'an VI offrant deux modèles réduits qui *ont d'ailleurs l'avantage de former ruines afin de laisser voir la construction intérieure*[5]). Annulation de l'arrêté du 15 pluviôse an V ayant choisi comme lieu de déportation la Guyane, parce qu'elle est l'un des départements de la République et qu'il n'y a pas lieu d'y

[1] Charles-François Lebrun, ancien député du Tiers état du bailliage de Dourdan aux États généraux, alors député de Seine-et-Oise aux Anciens, futur Consul.
[2] Johann Koennemann ou Könnemann, chargé d'affaires danois à Paris du 30 juin 1796 au 5 mai 1797 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder*). Cachet aux armes du chargé d'affaires (pièce 123).
[3] Il est appelé Corsini-Neri dans le *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder*, mais identifié comme *Corsini, Neri* dans le *Dizionario biografico degli italiani* (Rome, Istituto della Enciclopedia italiana). Il fut ambassadeur en France de janvier 1796 à février 1798. Cachet aux armes du ministre plénipotentiaire (pièce 144).
[4] Message répondant à celui des Cinq-Cents du 16 pluviôse reçu le lendemain par le Directoire.
[5] Et dont il prétend avoir reçu commande en l'an V pour un prix que Lagarde juge excessif.

transférer les déportés, et envoi des condamnés, notamment ceux jugés pour les événements [du camp] de Grenelle dans un des établissements français de la côte d'Afrique (AF III 435, plaquette 2508, pièces 5 et 8-11).

Guerre
Autorisation à Merian frères, banquiers du gouvernement à Bâle, de recevoir un million de francs, partie de la contribution de guerre du Wurtemberg[1]. Lettres sur le service militaire au ministre et à l'administration centrale de Vaucluse: envoi de renforts dans ce département; à celui des Finances: fonds pour l'arriéré de la solde des troupes de l'armée de Rhin-et-Moselle; et à Willot[2].

Justice
Impression au *Bulletin des lois* d'un rapport, joint, du ministre contre un mémoire des parents et défenseurs de La Villeheurnois (fiche de renvoi au dossier de la conspiration de Brottier: AF III 436, plaquette 2508, pièce 1).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 435, plaquette 2508, pièce 18. Pensions militaires.

AF III 435, plaquette 2508, pièces 19-58. Nomination de juges et de commissaires près les tribunaux, Alpes-Maritimes à Haute-Vienne. *Alpes-Maritimes*, Monaco, justice de paix;- *Loire*, Saint-Symphorien-de-Lay, juge de paix;- *Loire-Inférieure*, Clisson, commissaire près le tribunal correctionnel: Reignault, ex-juge au tribunal du district de Châteaubriant;- *Haute-Marne*, Éclaron [-Braucourt-Sainte-Livière]: justice de paix (à noter: Laurent-Claude-Nicolas Hanotel, ex-président du tribunal du district de Saint-Dizier, assesseur);- *Meurthe*, Allamps: justice de paix;- *Mont-Blanc*, tribunal civil: Joseph Bal, ex-procureur de la commune de Chambéry, suppléant;- *Orne*, Athis [-de-l'Orne], juge de paix: Christophe Ozou, ex-officier municipal de Sainte-Honorine-la-Chardonne, remplaçant Lebon, assassiné;- *Saône-et-Loire*, premier substitut du commissaire près les tribunaux: Gilbert-Hubert Renard-Roux, d'Autun, remplaçant Lesne, mort; suppléants au tribunal civil: Martin et Roland, ex-membres du conseil général de la commune de Chalon-sur-Saône, Roy, de Chalon, et Sabbatier, ex-juge du district; justices de paix de Chalon-sur-Saône (sections du Nord et du Midi, à noter: Peillon aîné, ex-maire, à la seconde), la Clayette, Lessard-en-Bresse, Mâcon, Montceaux [-l'Étoile] (à noter: Antoine Lagu, ex-maire de Montceaux), Saint-Marcel, Semur [-en-Brionnais] et Verdun [-sur-le-Doubs];- *Haute-Vienne*, Saint-Sulpice-les-Feuilles, justice de paix.

Séance du 5 ventôse an V [23 février 1797]

(AF* III 6, folios 135 verso-136 verso; AF III 436, plaquette 2509)

Lois
Du jour: sur les dépenses du Tribunal de cassation pour le trimestre de nivôse [à ventôse] an V; et fixant la liste des départements ayant à élire des juges à ce tribunal en l'an V (AF III 436, plaquette 2509, pièces 1-2, 4-5 et 11).

Message aux Cinq-Cents
Sur les nouvelles *tranquillisantes* de Saint-Domingue apportées par la frégate *La Feuillante* à Lorient et présentées par le ministre de la Marine et des Colonies (AF III 436, plaquette 2509, pièces 15-16).

Décision du Directoire
Abonnement du gouvernement à cent vingt exemplaires de l'*Orateur des assemblées primaires*, dont un exemplaire sera envoyé à chaque administration centrale, deux à chaque ministre et six au Directoire (AF III 436, plaquette 2509, pièces 12-14: minute écrite par Lagarde; numéros V et VI du journal, des 25 et 26 pluviôse an V, imprimés chez J. Mignard, rue Taranne n° 24; avis en tête des numéros: *Il ne doit paraître que*

[1] La minute n'est pas dans le dossier.
[2] La minute de la lettre au général Willot est en réalité datée du 5.

douze numéros de cette feuille à compter du 5 pluviôse jusqu'au 1er germinal...On souscrit au cabinet littéraire chez Girardin au Palais-Égalité, et chez le directeur de la Gazette historique et politique*, rue Taranne n°24*).

Police générale
Ordre au ministre de délivrer à l'avenir les expéditions d'arrêtés du Directoire accordant permission de rester à Paris (AF III 436, plaquette 2509, pièce 10).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 436, plaquette 2509, pièces 17-18. Ouverture de fonds au ministre de la Guerre pour les fortifications et les bâtiments militaires.

AF III 436, plaquette 2509, pièces 19-20. Lettres sur le service militaire: à Willot (citée au procès-verbal de la veille) annonçant l'envoi de renforts en Vaucluse et le chargeant de féliciter le général de brigade Merle pour son attitude envers les factieux; au ministre sur des renforts de cavalerie pour l'armée d'Italie.

Séance du 6 ventôse an V [24 février 1797]

(AF* III 6, folios 136 verso-138 verso; AF III 436, plaquette 2510)[1]

Lois
[Du jour] annulant l'élection de l'agent et de l'adjoint municipal de Lichères [-Aigremont][2]; et sur les indemnités des jurés. [Du 5 ventôse] sur les assemblées primaires et électorales, avec instruction (texte manuscrit de l'instruction, joint en 36 feuillets, à envoyer aux administrations centrales et municipales, à charge pour elles de les distribuer aux assemblées); ordonnant la perception de l'emprunt forcé tel qu'il a été réparti; et accordant des pensions représentatives de la maison nationale des Invalides à cinquante militaires, dont l'état, joint, donne l'âge, le lieu de naissance, les temps de service et de campagne, le corps, le grade, le relevé des blessures et le montant de la pension[3] (AF III 436, plaquettes 2509, pièces 7-9, et 2510, pièces 3-5, 14-16).

Messages aux Cinq-Cents
Sur: les pensions des ex-religieux et religieuses des départements réunis; et la soumission de l'abbaye d'Altorf par le département du Bas-Rhin comme hospice pour les enfants de la Patrie (AF III 436, plaquette 2510, pièces 10-13 et 49-50).

Décision du Directoire
Secours à Victoire Lavit, veuve Long, de Toulouse (AF III 436, plaquette 2510, pièces 20-21).

Finances
Suppression des administrations du pays d'entre Meuse et Rhin et autorisation au général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse de nommer des agents pour les fonctions administratives et d'y établir les contributions qu'il jugera nécessaires. Annulation de la soumission par Bernard des étangs de Beaulieu [-en-Argonne] conformément à l'arrêté du Directoire du 4 vendémiaire an V exceptant de la vente des biens nationaux les étangs se trouvant dans les forêts nationales de la Meuse, de la Meurthe et des Vosges. Réunion de terrains au Muséum d'histoire naturelle: maison du citoyen Fleury, chantier et marais Saint-François, entre la rue de Seine [-Saint-Victor] et le bâtiment de la régie des fiacres (AF III 436, plaquette 2510, pièces 2, 44-46 et 51-52).

---

[1] Le dossier de la séance du 6 comprend un message des Cinq-Cents de ce jour, qui n'est cité qu'au procès-verbal du 8, et sans accusé de réception du Directoire, sur une pétition des fabricants de drap de Lodève, fournisseurs de l'habillement des troupes, contre les retards de paiement des fonds que leur doit la République (AF III 436, plaquette 2510, pièce 23).
[2] *Lichères, canton de Vermenton* dans le texte, ce qui exclut la commune de Lichères-sur-Yonne, même département.
[3] Les noms de ces invalides n'ont pas été relevés dans l'index.

Guerre
Envoi à l'armée d'Italie de Louis Pâris, capitaine au 3e bataillon de la 21e demi-brigade, non compris dans l'organisation définitive de la garde du Directoire, minute à la section de la Guerre. Nomination du général de division Marescot commandant le génie à l'armée de Rhin-et-Moselle. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: au général Dejean, commandant par intérim l'armée du Nord: approbation de mesures contre des *mouvements qui ont eu lieu dans la Frise*; plaintes de l'administration du pays de Clèves; et au ministre: irrégularités des fournitures de la compagnie Godart à l'armée de Rhin-et-Moselle[1] (AF III 436, plaquette 2510, pièces 39-43 et 47-48).

Police générale
Destitution: de la municipalité de Marnay (Haute-Saône) pour obstruction à réquisitions militaires; et de l'agent municipal de Seppois-le-Bas pour abus de pouvoir. Émigrés, radiation: Marie-Gabrielle d'Abzac, divorcée Lagravière, inscrite dans la Charente; Jean-Baptiste Gauthier, d'Amance (Meurthe), ex-auditeur *des Comptes*, avec liste des homonymes inscrits au *registre des renseignements sur les émigrés*; Geneviève Martinville, dite Marsilly, de Paris, inscrite dans l'Eure; Catherine-Jeanne Maujon, femme Follet, ancienne domestique de Maulévrier fils[2]; Pierre-Charles-Noël Perrochel, de Grandchamp (Sarthe), habitant à Vitry-sur-Seine (AF III 436, plaquette 2510, pièces 18-19 et 23-37).

Relations extérieures
Exequatur au consul danois Jean-Michel-Christophe Linderhagen, à Landerneau, et aux vice-consuls de ce pays Jens Lem, à l'île de Ré, et Denis Van Gangel, à Marennes et à l'île d'Oléron (AF III 436, plaquette 2510, pièces 7-9).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 436, plaquette 2510, pièces 38-70. Exemptions de service militaire (à noter: David Bertrand, ex-receveur de l'Enregistrement à Chéroy; Simon Grimoin, de Boulogne [-Billancourt], prisonnier de guerre en Hongrie pendant deux ans; Jean-Jacques-Marin Lerat, conducteur géographe des travaux publics à Falaise; Noël Puard, fabricant d'outils pour les toiles de coton à Tracy-le-Mont; Claude Roy, de Suresnes, prisonnier de guerre évadé deux fois).

Séance du 7 ventôse an V [25 février 1797]

(AF* III 6, folios 138 verso-140 recto; AF III 436, plaquettes 2511 et 2512)

Lois
[Du jour] rectifiant celle du 2 sur les fonds du ministre de l'Intérieur pour les traitements des commissaires près les corps administratifs; transférant la commune de Jouy du canton de Ferrières (Loiret) à celui de Chéroy (Yonne), et la portant sur le rôle des contributions de l'Yonne (AF III 436, plaquette 2511, pièces 1-7).

Messages aux Cinq-Cents
Sur: la création d'un second poste de directeur du jury à Lille[3]; et l'élection des juges de paix de Barcus et Witry [-lès-Reims] (AF III 436, plaquette 2511, pièces 8-11 et 23-27).

Guerre

[1] La date de la nomination du général Armand-Samuel [comte, puis marquis de] Marescot à ce commandement n'est pas connue de *Six*. Le général Jean-François-Aimé Dejean (1749-1824), réformé après le Dix-Huit Fructidor pour avoir empêché l'armée du Nord de se prononcer en faveur des adresses de l'armée d'Italie contre la réaction royaliste; à ne pas confondre avec son homonyme Jean-Antoine (1765-1848), également originaire de l'Aude, à l'époque chef de brigade à l'armée d'Italie, promu général en 1804.
[2] Édouard-Victurien-Charles-René Colbert, comte de Maulévrier, ministre plénipotentiaire français près l'Électeur de Cologne rappelé le 28 avril 1792.
[3] Au tribunal correctionnel.

Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre; lettre au ministre, destitution de Lequeux, arrêté sur les 1ère et 16e divisions militaires[1]. Lettres sur le service militaire: à Kellermann: état des troupes passant à l'armée d'Italie; traitement des membres de la commission chargée des travaux de démarcation[2], sur observations du citoyen Beauvert; au ministre: opérations du capitaine Gugger, résidant à Toul, pour le recrutement de déserteurs étrangers pour l'Espagne; à Rudler, commissaire du gouvernement à l'armée de Rhin-et-Moselle, notamment sur la compagnie Godart; à Desaix et Bernadotte[3]; dispense d'âge à Étienne Disson, de Dijon, pour l'examen d'admission dans l'artillerie (AF III 436, plaquette 2511, pièces 28-33).

Justice

Cassation de jugements: du tribunal criminel de la Somme sur la fille Thiébaut, d'Amiens, pour faux certificat de notoriété dans une succession; et de la justice de paix de Bussières[4] contre la veuve Maillard, de cette localité, condamnée à une amende de trois jours de travail pour délit forestier dans un bois national. Renvoi dans un autre département de l'affaire de Bonifay, agent municipal de Cuges [-les-Pins][5]. Rapport approuvé et à publier au *Bulletin des lois* contre le droit de vote des inscrits sur la liste des émigrés non radiés définitivement, et contre le séjour en France des personnes bannies avant l'institution des jurés qui se sont retirés dans des pays réunis depuis à la République. Annulation de la nomination de Barré juge de paix de Turnhout (Deux-Nèthes) par les commissaires du Gouvernement en Belgique (AF III 436, plaquette 2511, pièces 16-22).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 436, plaquette 2511, pièces 34-36. Exemption de service militaire de 41 jeunes gens ayant fait partie de la garde provisoire du Directoire, sous condition de se retirer dans leur commune[6].

AF III 436, plaquette 2512, pièces 37-109. Nomination de commissaires municipaux dans le Doubs, sur rapport du ministre de l'Intérieur et propositions de l'administration centrale[7]: Blamont; Goux, siégeant à Saint-Gorgon [-Main]: Félix Ravier, remplaçant son père, nommé administrateur central par le Directoire; Indevillers: Delfils, ex-administrateur du district de Saint-Hippolyte; l'Isle-sur-le-Doubs: Guilloz, remplaçant Perriquey, nommé administrateur central; Maîche; Mathay (ou canton d'Écot): Barberot, notaire à Courcelles [-lès-Montbéliard]; Mouthe: François-Joseph Jouffroy, ex-secrétaire du district de Pontarlier; Nancray: Béliard, arpenteur à Mouthier [-Haute-Pierre]; Nods; Ornans [*intra muros*]: Louis-Quentin Laude, commissaire provisoire, nommé à titre définitif, remplaçant Jeannot, nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Porrentruy (Mont-Terrible); Ornans [*extra muros*]: Claude-Louis-Philippe Maire, auparavant commissaire du canton de Villers-sous-Montrond réuni à Ornans; Passavant, Compagny, homme de loi à Baume [-les-Dames]; Pont-de-Roide: Baudinot, commissaire provisoire, nommé à titre définitif (à noter: extrait de procès-verbal de l'assemblée primaire des 10 à 12 brumaire an IV et adresse d'habitants à l'administration centrale contre Baudinot); Recologne; Rougemont: Vuillemin, employé surnuméraire au bureau de l'Enregistrement de la localité; Rurey: Jacques Ody, de Montrond [-le-Château], ex-administrateur du district de Quingey, remplaçant son père, nommé par erreur; Saint-Hippolyte: Vallat, ex-maire, remplaçant Parquez, nommé juge au tribunal civil; Vaucluse; Vercel [-Villedieu-le-Camp]: Brachotte, notaire à Valdahon; Verne; Vuillafans: Théodule Régnaud, de Lods, ex-administrateur du département.

Séance du 8 ventôse an V [dimanche 26 février 1797]

(AF* III 6, folios 140 verso-142 verso; AF III 436, plaquettes 2513 et 2514)

---

[1] Arrêtés et lettre datés du 8, voir à la séance de ce jour.

[2] De la démarcation des frontières avec le Piémont. Le Beauvert dont il est question se prénomme Quentin (séance du 22 floréal an V).

[3] Lettres datées du 8, voir à la séance de ce jour.

[4] *Du tribunal de police* (de la justice de paix?) *du canton de Bussières, dans l'arrondissement judiciaire de Langres* (Bussières-lès-Belmont, auj.: commune de Champsevraine, Haute-Marne). L'amende est supérieure à ce que prévoit l'ordonnance de 1669 sur les Eaux et Forêts.

[5] Convaincu de l'assassinat d'un prêtre réfractaire (séance du 19 pluviôse an V).

[6] Les noms de ces jeunes gens ne sont pas relevés dans l'index.

[7] Il s'agit, dans plusieurs cantons, de rectifier des nominations de commissaires inconnus localement.

Loi
Du 7 portant la commune de Jouy sur le rôle des contributions de l'Yonne[1].

Messages des Cinq-Cents
[Du 1er ventôse] invitant le Directoire à secourir la famille de Lauron, mort victime de son dévouement lors de l'incendie de la rue Honoré[2]. [Du 6] sur la pétition de négociants de Lodève fournisseurs de l'habillement des troupes de la République, contre des retards de paiement par la République. [Du 7] demandant l'envoi d'un arrêté de Reverchon sur la commune de Vaise, message sur la réclamation de Vaise, par adresse, dont copie est jointe, du 25 fructidor an IV, contre l'arrêté du 6 pluviôse an IV de Reverchon, commissaire du Gouvernement dans le Rhône, retirant les pouvoirs de police aux municipalités de la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise, et les conférant aux administrateurs provisoires de la ville (AF III 436, plaquettes 2510, pièce 13, et 2511, pièces 12-15).

Messages aux Cinq-Cents
Sur: l'installation de l'école centrale de l'Aisne à l'Intendance de Soissons au lieu du collège; les appointements des payeurs de rentes; la nomination d'agents par les sections de commune pour leurs intérêts particuliers; et la publication des criées[3] (AF III 436, plaquettes 2513, pièces 2-3, 9-10 et 16-17, et 2514, pièces 54-56).

Finances
Envoi des citoyennes Diot en possession de biens de leur frère dans le Pas-de-Calais, après adjudication à Jean Diot, Deboffles et Thélu de terres du prieuré de Ligny [-sur-Canche][4] par le district de Saint-Pol [-sur-Ternoise] en 1792. Créances de la succession d'Armand Carriol sur les biens de l'émigré d'Aiguillon fils. Arrondissements de recettes de l'Aisne[5], des Côtes-du-Nord[6] à Saint-Brieuc, Dinan, Guingamp, Lannion et Loudéac, sur projet du receveur Le Née, et de l'Eure à Évreux, aux Andelys, à Bernay, Louviers, Pont-Audemer et Verneuil [-sur-Avre], sur projet du receveur Mengin. Ventes de bois: de l'hospice général de Moulins à Chézy, et communaux des Étraches (auj.: commune de Pontarlier), Hasnon, Raismes, Saint-Amand [-les-Eaux] et Somain (AF III 436, plaquette 2514, pièces 48-53 et 57-62).

Guerre
Remplacement des rations par un remboursement en numéraire pour les gardes éclusiers des fortifications et les concierges des bâtiments militaires. Montage, pour les gardes constitutionnelles du Corps législatif et du Directoire, de 1600 fusils et 150 mousquetons avec platines sur le modèle de Régnier, inspecteur général des armes portatives (à noter: procès-verbal d'essai par Herbulot, garde du magasin des armes portatives rue Honoré, vis-à-vis la place Vendôme, et Jolivet, chef de l'atelier de réparation du magasin). Autorisation à Drisso, capitaine grec, venu en France vendre du blé, d'acheter à Toulon des canons et des tromblons pour son vaisseau. Maintien de jeunes gens de la première réquisition à la poudrerie de Colmar (AF III 436, plaquette 2513, pièces 21-26, 29-34 et 46-47).

Justice
Renvoi des complices de François Salembrier dans l'affaire de l'assassinat du député Bollet devant le tribunal criminel de la Lys[7]. Dénonciation de deux jugements: du tribunal criminel de l'Escaut contre

---

[1] Cette loi est déjà citée au procès-verbal du 7 ventôse an V.
[2] Message du 1er ventôse, dont l'expédition est conservée dans AF III 435, plaquette 2498, pièce 5, avec les pièces de la séance du 3 ventôse, date d'un arrêté nommant le fils à la place de lieutenant de vétérans de son père.
[3] La loi du 16 nivôse an II prescrivait leur affichage à la porte de la maison commune, ce qui n'est pas applicable au local des séances des municipalités de canton et ne permet pas une publication dans les communes autres que le chef-lieu de la municipalité.
[4] D'après le *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais* du comte de Loisne (1907), la commune de Ligny-Saint-Flochel, dans le même district, n'avait pas de prieuré.
[5] L'arrêté sur les arrondissements de recette de l'Aisne a été pris en réalité le 18 ventôse.
[6] *Du Nord* sur le registre.
[7] Philippe-Albert Bollet, député du Pas-de-Calais aux Cinq-Cents. La tentative d'assassinat, dont il survécut, avait eu lieu à son domicile à Violaines (Pas-de-Calais). Sur cette affaire, voir aussi AF III 32, pièces 331-335, dans

Joseph Vanden Corput, déserteur et prévenu de vol; et de celui de la Seine-Inférieure contre Charlotte Santenay, prévenue d'empoisonnement[1]. Traitement du portier et des garçons de bureau de l'Imprimerie de la République. Rapport ajourné sur l'indemnité demandée par Gohier, président du tribunal criminel de la Seine, pour des avances faites quand il était ministre de la Justice pour les besoins des bureaux (AF III 436, plaquette 2513, pièces 12-15 et 18-20)[2].

Affaires citées au procès-verbal du 7 ventôse (pièces datées du 8).

AF III 436, plaquette 2513, pièces 35-36. Lettres au ministre de la Guerre: cessation des fonctions de l'adjudant général Raymond, employé dans la [8e] division du général Willot, et destitution de Lequeux, commissaire des guerres à l'armée d'Italie.

AF III 436, plaquette 2513, pièce 42. Arrêté portant que les 1ère et 16e divisions militaires (à Lille et à Amiens) réunies seront indépendantes de l'armée du Nord, suivi de dispositions sur le personnel militaire (à noter: remplacement du général de brigade Ancel, à la 3e division, à Metz, par le général de brigade Bellavène, mutation du général de brigade Nouvion de la 6e division, à Besançon, à la 5e, à Strasbourg, [3]et du général de brigade Eickemeyer à la 6e, maintien de la réforme du général de brigade Simon décidée le 25 pluviôse[4], remise en activité du général de division Leclaire[5], maintien du général de brigade Malye à l'armée d'Italie[6], réforme du général de division Ossvald[7] et du général Poncet[8], qui est remplacé par le général Colaud[9], mise à la disposition du ministre des généraux Beaufort[10], Delaunay[11] et Jacopin[12], remplacés à l'armée de Sambre-et-Meuse par les généraux Humbert, Ménage et Nalèche[13]; continuation d'emploi de l'adjudant général Valentin[14] à l'armée d'Italie; maintien de l'adjudant général Espagne commandant le 8e de cavalerie[15]; maintien en activité de l'adjudant

Les Archives du Directoire.

[1] Sur l'affaire de Charlotte Santenay, poissonnière à Rouen, voir AF III 34, dossier 120, pièces 1-20, inventoriées dans le même volume.

[2] Louis-Jérôme Gohier, député d'Ille-et-Vilaine à la Législative, ministre de la Justice du 20 mars 1793 au 1er floréal an II. Par la suite membre du Tribunal de cassation, puis Directeur le 30 prairial an VII.

[3] D'après *Six*, le général Jean-Baptiste Nouvion, précédemment employé dans la 6e division militaire (au contrôle des frontières du Mont-Terrible suivant ce qu'on trouve dans *Les Archives du Directoire*), aurait été nommé commandant de la place de Landau le 3 février 1797 [15 pluviôse an V], effectivement dans la 5e division militaire. Cependant, cette nomination n'est pas citée par *Debidour*.

[4] L'arrêté du 25 pluviôse n'est cité ni au procès-verbal ni dans le dossier de la séance de ce jour. Il s'agit ici du général Henri Simon (1764-1827), à ne pas confondre avec ses homonymes Édouard-François, général de brigade en l'an VII, alors chef de brigade à l'armée de Sambre-et-Meuse, et François Simon-Grandchamp (1746-1807), à l'époque directeur d'artillerie à Neuf-Brisach.

[5] Pour être employé dans une division territoriale. *Six* cite le général de division Théodore-François-Joseph Leclaire comme mis en disponibilité à cette même date.

[6] D'après *Six*, le général de brigade Étienne-Bernard Malye avait été précédemment désigné pour l'armée d'Italie, et aurait été nommé le 8 mars 1797 [13 ventôse an V] commandant une brigade de la division Bernadotte, décision qui n'est pas mentionnée à cette date.

[7] La réforme du général de brigade Christophe Ossvald est ignorée de *Six*. Il était alors employé à l'armée de Sambre-et-Meuse.

[8] D'après *Six*, le général André Poncet, réformé à cette date, avait été accusé d'excès de réquisitions pour frais de table à Coblence au début de l'an V, et muté de l'armé de Sambre-et-Meuse au commandement de Venloo.

[9] Le général Claude-Sylvestre Colaud, employé à l'armée de Sambre-et-Meuse, aurait été désigné, d'après *Six*, le 13 février 1797 [25 pluviôse an V] commandant le corps de cette armée chargé de couvrir le Hunsrück, décision qui n'est pas mentionnée à cette date.

[10] L'arrêté relatif au général Jean-Baptiste Beaufol, dit: Beaufort, alors employé à l'armée du Nord, n'est pas cité par *Six*.

[11] D'après *Six*, qui ne cite pas cette mesure, le général Jean-Marie-Auguste, baron Aulay de Launey, dit Delauney, servait à l'armée d'Italie.

[12] *Six* cite cette mesure dans sa notice sur le général Jean-Baptiste Jacopin, effectivement employé à l'armée de Sambre-et-Meuse.

[13] Le général Ménage n'est pas connu de *Six*, qui signale en revanche les mutations des généraux Jean-Baptiste-Amable Humbert et Gilbert-Jacques [Bandy de] Nalèche.

[14] François Valentin, futur général. *Six* n'indique pas à quelle date il était passé de l'armée de l'Ouest à celle d'Italie.

[15] Jean-Louis-Brigitte Espagne, futur général. D'après *Six*, qui ne lui connaît pas ce commandement, il servait alors à l'armée de Sambre-et-Meuse.

général Beker à l'armée de Sambre-et-Meuse[1]; réforme de l'adjudant général Rouyer[2]; emploi à l'armée de Sambre-et-Meuse de l'adjudant général Gastines).

AF III 436, plaquette 2514, pièces 63-64. Lettres: de satisfaction à Bernadotte, et à Desaix, commandant par intérim l'armée de Rhin-et-Moselle, sur la compagnie Godart.

Affaires du 8 ventôse non citées au procès-verbal
AF III 436, plaquette 2514, pièces 67-73. Nomination de commissaires près les tribunaux. *Ain*, Bourg [-en-Bresse], tribunal correctionnel: Billoux, juge de paix;- *Vaucluse*, commissaire près les tribunaux, Émeric, substitut du commissaire près les tribunaux, remplaçant Miollis, nommé commissaire central du département.

Séance du 9 ventôse an V [27 février 1797]

(AF* III 6, folios 143 recto-144 recto; AF III 436, plaquettes 2515 et 2516)

Message des Cinq-Cents
Du 8 sur une pétition des élèves de l'école de santé de Strasbourg (AF III 436, plaquette 2513, pièces 8-9).

Message aux Cinq-Cents
Rappelant la nécessité d'une loi contre les marins vendant *les hardes qui leur sont délivrées par la République* (AF III 436, plaquette 2516, pièces 30-31).

Décisions du Directoire
Secours à la veuve du capitaine de vaisseau Saint-Hilaire, commandant l'*Alcide*, qui s'est fait sauter avec son bateau, et à Honoré Chabaud, de Barjols, dont le fils unique est mort à l'armée d'Italie, adresse jointe à Barras (AF III 436, plaquette 2516, pièces 26-29).

Finances
Admission de la soumission par Goupilleau de Fontenay[3] de la prairie de Passous, à la Guyonnière, provenant de l'émigré Bedeau L'Écochère. Maintien de Trembly en possession d'une maison provenant du chapitre de Saint-Pierre de Mâcon revendiquée par Anne Cajon, veuve Merle (AF III 436, plaquette 2516, pièces 33-37).

Guerre
Attribution aux hommes à cheval de la garde du Directoire du titre de grenadiers à cheval et du bonnet de grenadier, minute à la section de la Guerre. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Hoche et à Moreau: plan d'opération de la campagne à ouvrir en germinal; et au ministre: maintien dans la 17e division militaire de deux bataillons casernés à Melun (AF III 436, plaquette 2516, pièces 23-25 et 32-34).

Police générale
Destitution: de l'agent et de l'adjoint municipaux de Fontenois-lès-Montbozon favorables aux prêtres insermentés; et de l'agent de Villers-lès-Luxeuil, favorable aux déserteurs. Émigrés, radiation: Nicolas Céard, ingénieur en chef (des Ponts et Chaussées) de l'Aisne; Pierre-François Couet, dit Lahaye, ex-administrateur du district de la Charité-sur-Loire; Florisel-Louis Drouin-Rocheplatte et sa femme Marie-Charlotte-Aimée Paris, de Puiseaux; Herminie-Félicianne-Joséphine [Tavernier-] Boullogne, femme de

[1] Nicolas-Léonard Bagert, comte de Mons, dit Beker, futur général. Voir plus bas un arrêté du 17 germinal an V le mutant à l'armée du Nord.
[2] Marie-François Rouyer, futur général. La mesure est connue de *Six*. À ne pas confondre avec le général Charles-Étienne Rouyer, mort en l'an II, ni avec le général Jean-Pascal Rouyer, député de l'Hérault à la Convention et aux Cinq-Cents, ni avec Jean-Victor Rouyer, alors chef de brigade, futur général.
[3] Jean-François-Marie Goupilleau, dit de Fontenay, alors député de la Vendée aux Anciens. Il s'agit de la confirmation de la décision du ministre d'annuler un arrêté de l'administration centrale de la Vendée rejetant cette soumission.

Chauvelin, ex-ministre plénipotentiaire français à Londres; Pierre-Henri Thiébaut-Denattes, de Ligny [-en-Barrois] (Meuse). Maintien: Charles-Jacques Commines-Marsilly, de la Fère; Pierre-Antoine Labarbe, de Delle, ex-curé constitutionnel de Reguisheim (AF III 436, plaquette 2515, pièces 5-6 et 9-22).

Relations extérieures
Instructions, préparées par le ministre, pour Flüry, consul général dans les provinces turques au-delà du Danube (AF III 436, plaquette 2515, pièce 1: faire valoir l'amélioration de la position de la France en Turquie depuis l'entrée en guerre avec l'Autriche et la Russie; s'appuyer sur les hospodars de Moldavie et de Valachie; s'informer sur la situation en Hongrie; utiliser les Polonais en exil sans promettre de s'engager contre la Prusse[1]).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 436, plaquette 2516, pièce 38. Exemptions de service militaire (à noter: Jacques-Louis-Constant Le Cerf, élève de l'école de peinture et de sculpture de Paris[2]; Jean-Nicolas Legrand, fils d'un fabricant de papier rue d'Orléans à Paris; le fils de Simon Vuillier, ex-député à la Législative, de Dole).

AF III 436, plaquette 2516, pièces 39-56. Annulation de l'arrêté du 12 brumaire an V destituant Hilaire, commissaire central de l'Isère[3] (à noter: rapports du ministre de l'Intérieur des 18 frimaire, 8 nivôse et 15 ventôse an V). Nomination du commissaire municipal de Rochefort-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Séance du 10 ventôse an V [28 février 1797]

(AF* III 6, folios 144 recto-149 recto; AF III 436, plaquette 2517[4])

Audience diplomatique du Directoire
Présentation des lettres de créance du secrétaire de la légation de Toscane en qualité d'envoyé de la république de Raguse. Présentation par Augereau au Directoire de soixante drapeaux pris par l'armée d'Italie sur la garnison autrichienne de Mantoue: discours du ministre de la Guerre, d'Augereau et de Reubell, président du Directoire.

Guerre
Arrêtés sur le personnel militaire (à noter destitution de Caire, chef d'escadron de gendarmerie). Lettre sur le service militaire, minute au cabinet topographique: à Bonaparte: annonce de l'envoi de 30 000 hommes de l'armée du Rhin en renfort; accusé de réception des drapeaux de Mantoue; conseil de rechercher dans cette ville les objets précieux que l'ennemi pourrait y avoir caché (AF III 436, plaquette 2517, pièces 2 et 4).

Affaires non citées au procès-verbal
Registre secret. Procès-verbal d'échange des ratifications de la convention secrète entre le ministre des Relations extérieures et les plénipotentiaires du duc de Wurtemberg du 7 brumaire an V, signé à Paris par Abel et Charles Delacroix (AF III* 20, traités, n° 17, page 9).

AF III 436, plaquette 2517, pièce 1. Nomination de Garrau, ex-député de la Gironde à la Convention, commissaire du Directoire près l'armée d'Italie.

---

[1] Charles Flüry, né dans la région de Soleure (Suisse). Voir l'article d'Anne Mezin, *Le consul Charles Flüry: de l'ambassade de Choiseul-Gouffier à la Restauration*, dans la Revue d'histoire diplomatique, 1997 (3), pages 273-290. Il avait été nommé par arrêté du 20 frimaire an V (*Debidour*, tome IV, page 439, où l'auteur avait lu *Fleury*).
[2] Graveur au burin à Paris de 1815 à 1824, spécialisé dans les sujets d'histoire (*Bénézit*).
[3] *Debidour* signale au 12 brumaire an V des arrêtés de nomination de juges et de commissaires de plusieurs départements, dont celui de l'Isère. Jean-François Hilaire, commissaire central de l'Isère, fut destitué par arrêté du 24 vendémiaire an VI (tome III).
[4] La plaquette 2517 contient les pièces de la séance du 10 ventôse an V, numérotées 1 à 4, suivies de celles de la séance du 11, numérotées 1 à 16).

Séance du 11 ventôse an V [1er mars 1797]

(AF* III 6, folios 149 recto-150 recto; AF III 436, plaquette 2517)

Lois

[Du 9 ventôse] octroyant des secours à Marie Bigaud, veuve de Benoît Lesterpt-Beauvais, ex-député à la Constituante, puis député de la Haute-Vienne à la Convention guillotiné le 31 octobre 1793[1]; et remplaçant le mot *semestre* par celui de trimestre dans la loi du 2 ventôse sur les crédits du ministre des Relations extérieures. [Du 10 ventôse]: rattachant les cantons d'Audincourt, Désendans et Montbéliard au département du Mont-Terrible, et à titre définitif celui de Clairegoutte à la Haute-Saône; et annulant la loi du 25 vendémiaire an IV suspendant les contestations de résiliations de ventes et d'adjudications par décret (AF III 436, plaquettes 2515, pièces 2-5, et 2517, pièces 1-8).

Message aux Cinq-Cents

Sur le projet d'aliénation par loterie des terrains situés entre le Louvre, le jardin des Tuileries et la rue Honoré qui seront libérés par les Cinq-Cents: projet de percement d'une rue au nord du jardin, de quatre rues perpendiculaires à la grille jusqu'à la rue Honoré, la première parallèle à la rue Florentin, la seconde parallèle à celle de Luxembourg, la troisième en face de la place Vendôme, la quatrième vis-à-vis de l'entrée des ex-Dominicains, avec une rue perpendiculaire à celles-ci (AF III 436, plaquette 2517, pièces 14-16).

Décisions du Directoire

Proclamation du Directoire aux citoyens pour *mettre dans les élections prochaines le zèle et le discernement nécessaires pour faire de bons choix*, dont le Directoire ordonne *l'affiche dans toute l'étendue de la République*: texte manuscrit, affiche en deux exemplaires avec mention de son impression en mille cent exemplaires, et impression en cahier in-8° tiré en 400 exemplaires. Secours à Bachelu, patriote de Paris (AF III 436, plaquette 2517, pièces 8-13).

Séance du 12 ventôse an V [2 mars 1797]

(AF* III 6, folios 150 recto-152 verso; AF III 437, plaquettes 2518 à 2521)

Lois

[Du jour] affectant les ex-Capucins de Melle à la municipalité et au tribunal correctionnel; et ouvrant des crédits au ministre de la Justice pour le bureau de l'envoi des lois (AF III 436, plaquette 2518, pièces 4-8 et 14).

Message aux Cinq-Cents

Transmettant un référé du tribunal civil de Saône-et-Loire sur les enfants naturels non reconnus dont le père est mort depuis la promulgation de la loi du 12 brumaire an II, le Directoire rapportant son arrêté du 16 pluviôse an V portant une décision différente sur ce référé (AF III 436, plaquette 2518, pièces 22-25)[2].

Décisions du Directoire

Suppression de l'imprimerie du Directoire, dont la maison, rue de Vaugirard, est mise à la disposition du ministre des Finances, l'Imprimerie de la République étant chargée des impressions pour le Directoire. Indemnités à Florent Leblond et à Buache[3], chargés de l'examen des papiers de l'émigré d'Aiguillon. Lettre à P. Bruniès, professeur à l'école centrale du Lot, sur son ode, non jointe, sur les triomphes de l'armée d'Italie (AF III 436, plaquette 2518, pièces 1, 9-11 et 17).

Finances

---

[1] À ne pas confondre avec son frère Jacques Lesterpt l'aîné, député aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VI.

[2] Il s'agit de l'affaire de Pierrette Richard et Claude Chandon.

[3] Ou à Florens, Leblond et Buache (registre)

Ordre au ministre de remettre au Directoire un arrêté du 7 fructidor an IV sur Baruch Cerfberr et ses créanciers, remis au ministre en séance du Directoire dans la dernière décade de vendémiaire an V, à propos de marchés de transports militaires de Lanchère et compagnie (AF III 436, plaquette 2520, pièce 80).

Guerre

Annulation de l'arrêté d'exemption de service militaire du 1er nivôse an V d'Eugène Pacaud, soi-disant cultivateur à Chalmoux. Envoi au ministre d'une demande de secours de Philippe-François-Joseph Petitpas, d'Arras, père de quatre défenseurs de la Patrie, et du message des Cinq-Cents du 6 ventôse sur la pétition des négociants de Lodève. Remplacement de Duriez, père de quatre enfants, militaire au dépôt de Reims, par son beau-frère Antoine Lamoureux, de Paris, faisant preuve de *généreux dévouement*. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: au député Pflieger[1] l'informant de l'autorisation donnée à l'officier suisse Gugger de recruter des déserteurs étrangers pour l'armée espagnole; et au ministre: renforts pour l'armée d'Italie (AF III 436, plaquette 2520, pièces 62-76, 78-79 et 81-83).

Intérieur

Destitution de Chevriet, président de la municipalité de Vesoul, coupable, avec le nommé Lebraire fils, de faux procès-verbal d'élection de juge de paix[2]. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents: du 1er ventôse sur la famille de Lauron, mort victime de son dévouement dans l'incendie qui a eu lieu *le 1er pluviôse*[3] rue Honoré; et du 7 sur les inconvénients de la réunion des cantons de Lyon, la Guillotière et Vaise (AF III 436, plaquette 2518, pièces 12-13).

Justice

Décision d'imprimer un recueil particulier des lois forestières. Ordre au ministre de transmettre aux autorités constituées le prospectus des codes imprimés par Rondonneau, minute écrite par Lagarde, à noter: adresse de Rondonneau, propriétaire du dépôt des lois, place du Carrousel, et prospectus imprimé: *Dépôt des lois établi à Paris place du Carrousel. Annonce de codes et recueils de législation*, Paris, de l'imprimerie du Dépôt des loi, an V (AF III 436, plaquettes 2518, pièces 18-21, et 2520, pièce 76). Rapport du ministre, transmis à ceux de l'Intérieur et de la Police générale, sur le message des Cinq-Cents du 22 pluviôse an V sur les travaux forcés des condamnés aux fers dans les maisons de force, de gêne et de détention[4].

Relations extérieures

Règlement sur les prises de bateaux neutres, spécialement américains (AF III 436, plaquette 2520, pièces 55-62; à noter: rapport du ministre, renvoyé à celui de la Justice le 12 floréal an V, sur des réclamations, jointes, du consul général des États-Unis; note sur des observations du député Pastoret aux Cinq-Cents le 2 messidor an V).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 436, plaquette 2519, pièces 26-54. Arrêtés d'autorisation de résidence à Paris jusqu'au 15 germinal an V: Louis Chabert, né français, négociant à Lisbonne; Joseph Guitté, peintre, de "Hall" en Belgique[5];
- les allemands Nicolas Cromm, négociant en drap d'Aix-la-Chapelle, ex-membre de l'administration centrale du pays d'entre Meuse et Rhin jusqu'à la suppression de celle-ci (à noter: attestation par Jasmin Lamotze, agent national près l'administration centrale, Aix-la-Chapelle, 2 nivôse an III[6], et copie de l'arrêté des représentants du Peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse Joubert et Portiez de l'Oise du 21 frimaire an III nommant les membres de l'administration centrale des pays entre Meuse et Rhin); Franz-Arn[old] Hansberg, fils d'un négociant à Remscheid; David Joachim, marchand à Berlin; Henri Knab, négociant, fournisseur du ministère de la Marine et des Colonies[7];

[1] Jean-Adam Pflieger, député du Haut-Rhin aux Cinq-Cents, avait été chargé de diverses missions militaires en l'an II, puis en vendémiaire an IV auprès des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse.
[2] Arrêté et rapport du 2 ventôse an V (AF III 435, plaquette 2502, pièces 32-40).
[3] Sic sur le registre. La minute porte la bonne date du 29 pluviôse.
[4] La minute de ce rapport n'est pas dans les dossiers de la séance du 12 ventôse.
[5] Halle, province d'Anvers ou Halle, province du Brabant?
[6] Tampon légendé: IASMIN LAMOTZE AGENT NAL DE L'ADON CENTLE RF (pièce 42) et cachet de cire rouge.
[7] S'agit-il du même que Knap et compagnie, cité le 30 pluviôse également comme fournisseur de la marine?

- les danois Georges-Christian Baumann, négociant à Altona; Guillaume Parr;
- l'espagnol Miguel-Gomez Da Costa, négociant à Lisbonne;
- la néerlandaise Jeanne-Anne Lacoudré, divorcée de Dauger;
- Giovanni Stella, de Raguse;
- les polonais Joseph Chamant; Henri Kreiner; Joseph Niemoziewski, venant de Bâle; Michel Oginski, venant de Constantinople; Joseph Vielhorski; Stanislas Woyczinski, officier général de Rawa; François Zyminski, venant de Berlin;
- et les suisses Joseph Blumm, négociant à Rorschach, propriétaire d'immeubles à Paris; Augustin-François Forestier, de Fribourg; Emmanuel Füeter, commis de commerce à Paris; Marie-Anne-Madeleine-Félicité Rey, de Fribourg.

AF III 437, plaquette 2520, pièce 77. Don de quatre chevaux de choix avec harnais à Augereau[1].

AF III 437, plaquette 2521, pièces 84-111. Nomination administratives et judiciaires, Bouches-du-Rhône à Saône-et-Loire.
- Commissaires municipaux. *Loire*, Ambierle; Roanne: Verne, ex-maire; Saint-Just-en-Chevalet: Pierre Lerouge (à noter: délibérations de la municipalité sur la démission d'Imbert, commissaire provisoire, messidor an IV, et note de Reverchon sur des postes de commissaires municipaux vacants dans le département); Villemontais: Michaud, ex-administrateur du district de Roanne;- *Saône-et-Loire*, Culles [-les-Roches]: Vacle, ex-notaire puis officier dans les bataillons de volontaires du département.
- Nomination de juges et de commissaires près les tribunaux: *Bouches-du-Rhône*, Marseille, tribunal correctionnel, commissaire: Martin Caire, ex-juge de paix;- *Eure*, commissaire près les tribunaux du département: Lefebvre, ex-accusateur public;- *Jemappes*, Lessines, juge de paix;- *Meuse-Inférieure*, juge au tribunal civil: Emmanuel Rens, ex-magistrat, de Grammont (Escaut).

Séance du 13 ventôse an V [3 mars 1797]

(AF* III 6, folios 152 verso-154 verso; AF III 437, plaquettes 2522 et 2523)

Loi

[Du 12] sur les baux à ferme des domaines nationaux (AF III 437, plaquettes 2518, pièces 2-3, et 2522, pièce 10).

Message des Cinq-Cents

[Du 12] sur la diffusion en Haute-Marne d'un *Ordo divini officii juxta ritum breviari et missalis lingonensis pro anno 1797* (AF III 437, plaquette 2518, pièces 15-16[2]).

Finances

Attribution à la commune de Montmarault d'une partie de l'exploitation de la forêt de Château-Charles. Vente de parcelles des bois de Schoulk, à Langensoultzbach, provenant de l'émigré Durckeim. Autorisations de coupes de bois aux communes de Marainviller et Thiébauménil, et à la citoyenne Deshaye, veuve Mallète, indivise avec la Nation pour le bois de Villey relevant de l'ancienne maîtrise de Dijon[3] (AF III 437, plaquette 2523, pièces 51-58).

Guerre

Ordre au général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse d'arrêter le baron de Moers, conseiller de l'Électeur de Mayence, et tous les Mayençais se trouvant à Cologne et sur la rive gauche du Rhin, jusqu'à la libération de Metternich, ex-professeur à Mayence et à Colmar, enlevé par les Autrichiens en vendémiaire an V sur la route de Kaiserslautern et emprisonné à Mayence, minute écrite par Reubell sur pétition de Hafelin, faisant fonction de maire de Mayence, et de Hofmann, ex-président de l'administration générale de Mayence. Limites de la concession de la mine de houille de Saint-Bérain-sur-Dheune,

[1] Un second arrêté, cité au procès-verbal du 14, fait double emploi avec celui-ci.
[2] Sur la diffusion de ce missel en Haute-Marne, voir aussi *Les Archives du Directoire*, AF III 46, dossier 166, pièces 68-117.
[3] Sans doute Villey-sur-Tille (Côte-d'Or).

minute au bureau de l'artillerie. Transfert de douze élèves de l'École polytechnique à l'école des géographes pour les travaux du cadastre et à celle d'aérostation, qui manquent de sujets, minute au même bureau. Accusé de réception à Villantroys[1], membre du comité central de l'artillerie, d'un mémoire manuscrit, joint, intitulé *Des obusiers. Nécessité d'augmenter leur portée. Moyens d'y parvenir*, envoyé à Carnot le 28 pluviôse an V (AF III 437, plaquettes 2522, pièce 9, 15-16 et 18-19, et 2523, pièces 46-49).

Intérieur

Ordre au ministre de donner des renseignements sur le Collège Égalité et d'autres collèges de Paris (à noter: rapport du ministre au Directoire de floréal an V: état nominatif des professeurs et agents et des élèves boursiers de ce collège servant aux armées, suivant les cours de l'école de santé, de l'École polytechnique, de l'école centrale du Panthéon et ceux de l'institut en attendant d'avoir l'âge d'entrer à l'école centrale; tableau de répartition des bourses entre les diverses écoles de Paris; états de répartition des bourses entre les départements, des bourses libres et des bourses de famille). Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[2] sur la pétition des élèves de l'école de santé de Strasbourg (AF III 437, plaquette 2522, pièces 1-8 et 17).

Police générale

Émigrés, radiation: François Colasson, de Bourg [-en-Bresse]; Jean-Simon Deligneul, de Paris, inscrit en Eure-et-Loir; Louis-Alexandre Givaudan, propriétaire à Brion (Yonne); Jean-Baptiste-Marie-Joseph Herbert, de Guérande ex-receveur de l'Enregistrement de Rennes; Paul-Alexandre Jaula, de Bagnères [-de-Bigorre]; Toussaint-Philippe Leblanc, d'Envermeu; Étienne Mabille, cultivateur à Houdan, inscrit en Eure-et-Loir; Jacques-Michel Philippes, de Château-Thierry, mort en 1793, inscrit en Seine-et-Marne; Jérôme-Nicolas Villeteau, inscrit dans le district de Montfort [-l'Amaury], volontaire à la 99e demi-brigade d'infanterie mort le 24 floréal an II à l'hôpital de Senlis. Maintien: Hyacinthe Dumellenger, *ex-tonsuré*, détenu à Angers; Augustin Lafaye, de Villetoureix, ex-marquis, capitaine de la légion d'Artois mort à Trèves (Allemagne) en 1792, adresse présentée par sa veuve Léonore-Marie-Louise Mellet, femme Pierre Meyrignac; Antoine-Joseph Lebeau, ex-notaire et maire d'Avesnes [-sur-Helpe] destitué en septembre 1793 par les représentants en mission Isoré et Le Bas (AF III 437, plaquette 2523, pièces 20-45).

Séance du 14 ventôse an V [4 mars 1797]

(AF* III 6, folios 154 verso-157 recto; AF III 437, plaquette 2424)[3]

Lois

[Du 13] sur le partage des biens d'émigrés indivis entre la Nation et d'autres propriétaires; le prolongement de la rue de l'Écrevisse, à Strasbourg, jusqu'à celle du Fil à travers le jardin du tribunal criminel; et ouvrant des crédits au ministre de l'Intérieur pour dépenses entre la mise en activité de la Constitution de l'an III et le 1er vendémiaire an V (AF III 437, plaquettes 2522, pièces 11-13, et 2524, pièces 4-6 et 8).

Messages des Cinq-Cents

[Du 13] sur: la valeur réelle du quintal de sel (AF III 437, plaquette 2523, pièce 50); et les Français ayant prêté serment au roi d'Espagne en 1793, envoyé au ministre de la Justice pour rapport concerté avec ceux de la Police générale et des Relations extérieures[4].

Messages aux deux Conseils

---

[1] Sans doute Pierre-Laurent de Villantroys, figurant au *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale* pour une traduction des *Nouvelles expériences d'artillerie* de Charles Hutton publiée en l'an X.

[2] Message du 8 ventôse reçu le 9 par le Directoire.

[3] Une feuille d'exemption de service militaire de ce jour est conservée par erreur dans le dossier de la séance du 24 ventôse an V (AF III 438, plaquette 2540, pièce 33). Elle est inventoriée ici avec les autres arrêtés sur le service militaire du 14.

[4] Cette affaire n'est pas représentée dans le dossier de la séance du 14.

Transmettant une lettre trouvée dans le portefeuille de Dunan *au bas de laquelle se trouve copie des pouvoirs donnés aux nommés Brottier et Duverne de Presle par le prétendu Louis XVIII* et l'interrogatoire de Leveux, de Calais (AF III 437, plaquette 2524, pièce 1, note renvoyant au dossier de la conspiration de Brottier).

Message aux Cinq-Cents
Réponse à celui du 19 pluviôse sur l'exécution des lois des 27 et 28 germinal an IV sur ceux qui provoquent les conspirations par leurs écrits (AF III 437, plaquette 2524, pièces 10-11: envoi d'un rapport, non joint, du ministre de la Police générale).

Guerre
Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre: (à noter: Daumas et Mercier, respectivement chefs des 38e et 80e demi-brigades; duplicatas des brevets de général de division de Toussaint-Louverture, et de général de brigade de Beaurgard, L'Éveillé, Michel, Pajeot et Pierrot; brevets de général de brigade à Goullus, Mercier et Patel, et d'adjudant général à Drouet; traitement de commandant temporaire réformé des généraux de brigade Darnaud, Fabre-Fonds et Perreimond; emploi du chef de brigade James Smith comme adjudant général près de Hoche; promotion du sous-lieutenant Augereau, frère et aide de camp du général, comme lieutenant, et de Bessières, capitaine des guides à l'armée d'Italie, comme chef d'escadron; confirmation de la nomination d'Ordener comme chef de brigade au 10e chasseurs; dossier sur Pommier et Fayol, capitaine et lieutenant à la 23e demi-brigade d'infanterie, destitués sur demande, jointe, de Kellermann; lettre du général Hatry, général en chef de l'armée de l'Intérieur, contre Augeard, capitaine au 3e bataillon de Paris destitué par arrêté du Directoire du 7 vendémiaire an V, ventôse an V; exemptions de service militaire (à noter: Jean-Joseph-Hélène Didier, secrétaire de la municipalité de Rieux (Haute-Garonne); Antoine-Louis Noblet, fils d'un cultivateur d'Ivry-sur-Seine, prisonnier de guerre en Hongrie pendant deux ans et demi; Armand-Emmanuel Trial, professeur de musique au Conservatoire à Paris). Organisation de l'état-major de diverses places (à noter: nomination du général Dembarrère commandant provisoire de la place de Luxembourg, et maintien du général Lestranges[1] commandant des troupes stationnées à Vendôme). Don à Augereau de quatre chevaux et au général Lefebvre[2], de l'armée de Sambre-et-Meuse, d'une paire de pistolets d'arçon de la manufacture [d'armes de luxe] de Versailles[3]. Lettres sur le service militaire: à Hoche lui envoyant des extraits, non joints, d'un *huilé* indiquant le tracé de la ligne de neutralité à observer dans la prochaine campagne et des

[1] Marie-Guillaume Daumas, alors employé à l'armée de Rhin-et-Moselle, général sous le Consulat. Mercier est peut-être Jean-Pierre Portschy, dit: Mercier, promu général le 17 février 1797 d'après *Six*, qui indique qu'il avait été nommé chef de la 80e demi-brigade en l'an II? L'arrêté du 14 ventôse pourrait alors avoir été pris pour régularisation, puisqu'on a son brevet de général de brigade ici. Le général Charles-Victor Woirgard, dit: Beaurgard, destitué par Hoche pour indiscipline à l'armée de l'Ouest, et réintégré dans son grade au début de l'an V; *Six* ne cite pas cette décision. Les brevets de Toussaint-Louverture et des quatre autres généraux de Saint-Domingue pris ici en duplicata sont cités dans la séance du 23 pluviôse an V. François Goullus, Mercier, déjà vu plus haut, et Philippe-Joseph Patel, servant à l'armée de Sambre-et-Meuse; *Six* date leur promotion du 17 février 1797 [29 pluviôse an V], ce qui est vérifié dans cet inventaire pour les deux derniers. Jean-Baptiste Drouet, comte d'Erlon, futur maréchal d'Empire, nommé général le 7 thermidor an V, servant à l'armée de Sambre-et-Meuse; *Six* date également sa promotion du 17 février 1797. Jean-Boniface Darnaud, général de brigade à l'armée des Pyrénées-Occidentales réformé en l'an III; d'après *Six*, qui ignore cette mesure, il fut remis en activité à l'armée d'Angleterre en l'an VII; à ne pas confondre avec Jacques Darnaud, alors chef de brigade à l'armée d'Italie, promu général en l'an VII. André-Thomas Perreimond, général de brigade réformé en l'an II d'après *Six*, qui ignore cette mesure. James Smith, pseudonyme de l'irlandais Theobald Wolf Tone, l'un des acteurs de l'expédition d'Irlande de l'an IV aux côtés de Hoche; cet arrêté semble se rapporter à la préparation d'une seconde expédition d'Irlande par Hoche en l'an V (sur Wolf Tone, voir aussi *tome IV*, 23 nivtôse an VI, Guerre, note). Jean-Pierre Augereau, promu capitaine le 20 ventôse an V. Jean-Baptiste Bessières, futur duc d'Istrie et maréchal de France, chargé de présenter les drapeaux de cette armée au Directoire le 30 pluviôse an V, promu chef de brigade le 19 ventôse an V. Le futur général d'Empire Michel Ordener, servant alors à l'armée d'Italie, où, d'après *Six*, il aurait été nommé chef de la 10e demi-brigade de cavalerie le 16 septembre 1796 [30 fructidor an IV]; il s'agit sans doute d'une confirmation, voir aussi, au 18 ventôse, le brevet de cette nomination. Jean, comte Dembarrère (1747-1828), muté à la place de Metz le 23 mars suivant [3 germinal an V] suivant *Six*, et, d'après notre inventaire, le 1er germinal. Le général Louis-Charles-César de Beaudiné de Romanet de Lestranges.
[2] François-Joseph Lefebvre, futur maréchal de France et duc de Danzig.
[3] Pour Augereau, cet arrêté fait double emploi avec celui du 12.

conventions qui y ont donné lieu; à Kellermann, notamment: destitution de deux officiers non désignés[1]; à Rudler, notamment: pierres à fusil impropres à l'emploi; au ministre: ordre de donner le nombre des prisonniers de guerre français à l'étranger et étrangers en France et de conclure l'échange du général Ballemont, libéré sur parole[2]; à Moreau: demande de renseignements sur l'adjudant général Lamarque; à Bonaparte et à Clarke, envoyé extraordinaire près la cour de Vienne (AF III 437, plaquette 2524, pièces 14-20 et 22-33; AF III 438, plaquette 2540, pièce 33[3]).

Justice

Renvoi dans un autre département du procès des événements d'Avignon du 26 pluviôse[4]. Poursuite du procès devant le tribunal de commerce de Bordeaux de la prise, à la fin de l'an IV, du prétendu navire danois *La Juliana*, capitaine Eggleton, transportant des marchandises de Londres pour Madère, Madras et Calcutta, capturé par le corsaire *La Dorade*, de Ferraux et compagnie, le traité de commerce signé en 1742 avec le Danemark pour quinze ans n'ayant pas été renouvelé depuis 1754 (AF III 437, plaquette 2524, pièces 8 et 12).

Relations extérieures

Rappel de Lacheze, consul à Gênes, remplacé par Belleville, lui-même remplacé au consulat de Livourne par Kercy[5] (AF III 437, plaquette 2524, pièces 1-3). Rapports sur les Français séjournant temporairement à l'étranger et les fuyards de la première réquisition se trouvant à l'étranger, renvoyés, avec le message des Cinq-Cents du 10 ventôse, au ministre de la Justice[6].

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 437, plaquette 2524, pièces 9 et 34. Nomination de Juin, auparavant commissaire près le tribunal civil de l'Aisne, juge à ce tribunal, remplaçant Levoirier père; et de Jean Vidal, ex-député des Basses-Pyrénées à la Législative, commissaire près le tribunal correctionnel d'Orthez, remplaçant son père.

Séance du 15 ventôse an V [dimanche 5 mars 1797]

(AF* III 6, folios 157 recto-15 recto; AF III 437, plaquettes 2525 et 2526)

Guerre

Envoi au ministre, pour faire un rapport, d'un dossier, non joint, sur le différend entre l'administration centrale de la Moselle et le tribunal militaire siégeant à Metz, sur le bâtiment de celui-ci[7]. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre: renvoi de membres de la garde du Directoire à leurs corps d'origine pour motifs disciplinaires; brevets de nomination de personnel d'infanterie et de pensions; cessation des fonctions de chef de brigade du 10e de hussards de Le Mesle, remplacé par le général de brigade Mermet qui reprend le rang et le grade de chef de brigade; remise en activité à l'armée de Sambre-et-Meuse du général de brigade Leval[8] et de l'adjudant général Pierre-François Évrard; convocation au Directoire d'Urbain

[1] Certainement les nommés Pommier et Fayol dont il est question plus haut dans cette séance.

[2] Ce général n'a pu être identifié et pourrait être général d'une armée ennemie.

[3] Manquent au dossier de la séance les minutes des lettres à Bonaparte et à Clarke. La pièce conservée dans AF III 438, plaquette 2540, pièce 33 est l'arrêté d'exemption de service militaire, qui se trouve classé dans le dossier de la séance du 24 ventôse an V.

[4] On n'a ici aucun renseignement sur ces événements.

[5] Pierre-Joseph de Lachèze-Murel, député du Tiers état de la sénéchaussée du Quercy à la Constituante, Charles-Godefroy Redon, baron de Belleville, futur député au Corps législatif sous le Consulat, et Jean-Baptiste-Michel Guyot de Kercy.

[6] Ces deux rapports et la minute d'arrêté les renvoyant au ministre de la Justice ne sont pas conservés dans le dossier de la séance.

[7] Voir plus bas les arrêtés du 30 ventôse portant que ce conseil de guerre siégera dans un bâtiment militaire, avec de nombreuses pièces jointes sur le différend entre l'administration et l'armée, et du 1er germinal mutant le général Morand, commandant la place de Metz, à celle de Luxembourg, remplaçant le général Dembarrère, nommé à Metz.

[8] D'après *Six*, la remise en activité du général de brigade Jean-François Leval à l'armée de Sambre-et-Meuse daterait de la veille. L'adjudant général Évrard est inconnu de cet auteur.

Guinaudeau, brigadier fourrier au 9e de hussards à l'armée de Rhin-et-Moselle (à noter: demande de congé absolu de l'intéressé pour aider son père, chirurgien à Cholet); application aux capitaines, lieutenants et sous-lieutenants réformés de toutes les armées de l'ordre de rejoindre leur corps donné par arrêté du 17 fructidor an IV à ceux de l'armée d'Italie. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Rudler, commissaire du Directoire près l'armée de Rhin-et-Moselle: poursuites contre les entrepreneurs violant leurs engagements; et à Moreau: dispositions pour la prochaine campagne; invitation à rendre à Nouvion son commandement de la 6e division[1] (AF III 437, plaquette 2525, pièces 15-32).

Police générale

Émigrés, radiation: Jean-Baptiste Huard, cultivateur à Ault, mort en 1793, inscrit dans la Seine-Inférieure; Bernard Lamarque, officier de santé à Versailles, inscrit dans le district de Montpellier; François-Alexandre La Rochefoucauld-Liancourt, fils puîné de François-Alexandre-Félix, fabricant de siamoises et de toiles de coton à Mello, inscrit par la commune de Barneville [-sur-Seine]; Anne-Louise-Charlotte Le Pelletier[2], veuve Louis-Cardin-François Lebret, ex-noble demeurant à Paris, inscrite dans les Ardennes et propriétaire dans le district de Rocroi; Jean-Marie Tarteron fils, de Sumène, ex-administrateur du district du Vigan arrêté en ventôse an II comme fédéraliste. Maintien: Pierre Bonne, ex-quartier-maître au 1er bataillon du Finistère, arrivé à New-York en 1793 d'Ostende, où il se prétend avoir été prisonnier de guerre, inscrit dans l'Orne; Jean-Baptiste Penaux, de Sedan, compagnon chapelier à Toul (AF III 437, plaquette 2525, pièces 1-15).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 435, plaquette 2506, pièces 69 et 71. Rapport du ministre de la Guerre du 13 ventôse approuvé le 15 réintégrant Paule, capitaine d'artillerie habitant à Sainte-Livrade [-sur-Lot] (Lot-et-Garonne), destitué comme noble en 1793.

AF III 437, plaquette 2526, pièces 39-68. Nomination de commissaires municipaux en Moselle sur propositions de l'administration centrale du 14 pluviôse an V: Augny: David Auburtin, propriétaire à Fey, remplaçant Bourgeois, révoqué; Betting [-lès-Saint-Avold]: Henri, ex-officier municipal de Sarrelibre[3]; Bistroff: Renaud, notaire à Morhange, remplaçant Ostler, révoqué[4]; Circourt (auj.: Xivry-Circourt, Meurthe-et-Moselle): Nicolas-Joseph Genot, ex-commissaire du tribunal du district de Longwy; Freymacker[5]: Terver, ex-juge de paix de Sarrelibre, remplaçant Néophite, ex-prêtre; Inglange: Lubreau, remplaçant Rigeot, révoqué, *ex-prêtre qui exerce publiquement le culte catholique à Bouzonville à cinq lieues de distance*[6]; Maizeroy: Gouyer, secrétaire de la municipalité, remplaçant Gérin, révoqué[7]; Sierck: Étienne Bettinger, de Boulay [-Moselle], remplaçant Scharff, révoqué[8]; Valleroy (auj.: Meurthe-et-Moselle): Grégoire, ex-président de la municipalité de Briey, remplaçant Fréquignon, nommé à l'administration forestière.

Séance du 16 ventôse an V [6 mars 1797]

(AF* III 6, folios 158 recto-161 verso; AF III 437, plaquettes 2527 et 2528)

Messages des Conseils au Directoire

Réception des extraits de procès-verbaux des séances du 15 des Anciens et des Cinq-Cents contenant les listes, jointes, des députés de chacun des Conseils devant sortir au 1er prairial an V et de ceux devant rester jusqu'au 1er prairial an VI (AF III 437, plaquette 2528, pièces 37-42).

Messages aux Cinq-Cents

---

[1] S'agit-il de la 6e division de l'armée de Rhin-et-Moselle, ou de la 6e division territoriale à Besançon?
[2] Le Tellier sur le registre.
[3] Nom révolutionnaire de Sarrelouis (auj.: Allemagne, Sarre).
[4] Note l'administration centrale de la Moselle: *ce canton est le repaire des prêtres réfractaires*.
[5] Nom révolutionnaire de Koenigsmacker.
[6] Note de l'administration centrale.
[7] *Pour s'être laissé corrompre par des jeunes gens de la première réquisition* (*ibidem*).
[8] Pour complaisance envers les émigrés et les prêtres réfractaires (*ibidem*). À cet arrêté sont jointes des dénonciations contre Scharff et Oster, commissaire de Bistroff.

Demandant un supplément de fonds pour le ministre de la Justice; envoyant des pièces, non jointes, sur les événements du sud de Saint-Domingue; et sur les droits d'enregistrement d'actes stipulés en mandats (AF III 437, plaquettes 2527, pièces 8-9, et 2528, pièces 46-47 et 50-52).

Finances
Approbation de la proposition par Bauwens, Beths et compagnie, de fabriquer à leurs frais dans les hôtels des monnaies de Cologne et de Trèves les monnaies étrangères pouvant être employées aux dépenses des armées à l'instar de celles fabriquées à Milan pour l'armée d'Italie. Ordre à l'ambassadeur français à Gênes de vérifier les demandes d'indemnités des habitants de la rivière du Ponant prévues par traité avec la République de Gênes et de les transmettre au ministre de la Guerre. Reconnaissance provisoire d'adjudications du moulin de l'émigré Héberlé, à Lembach, par le district de Wissembourg. Envoi au ministre d'un message des Anciens sur la fabrication du sel[1] (AF III 437, plaquette 2528, pièces 48 et 53-58).

Guerre
Remerciements à Macdonagh, chef de bataillon commandant les prisonniers de guerre autrichiens et hollandais stationnés à Beauvais, demandant à conduire des prisonniers de guerre lors de la première descente en Irlande, et lettre au ministre lui renvoyant sa demande (AF III 437, plaquette 2527, pièce 2).

Intérieur
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents [du 28 pluviôse] sur les dépenses de la Haute Cour de Justice, et d'un rapport du ministre de la Justice (AF III 437, plaquette 2527, pièce 10: fiche de renvoi au dossier de la conspiration de Babeuf).

Justice
Annulation d'arrêtés des 8 et 9 vendémiaire an V nommant les juges de paix et assesseurs des douze arrondissements de Marseille et remise en activité de ceux nommés par arrêtés des 12 et 16 floréal an IV. Rejet d'un référé du tribunal criminel de Seine-et-Marne pour savoir si une auberge doit être regardée comme un lieu d'habitation. Renvoi devant un seul tribunal de l'affaire d'une bande de brigands opérant dans la Mayenne, l'Orne et la Sarthe. Cassation d'un jugement du tribunal criminel de la Haute-Marne en appel de celui de la Côte-d'Or libérant Claude Tridon, prêtre, comme non émigré. Ordre aux directeurs des postes de ne pas exiger des fonctionnaires publics destinataires du *Bulletin des lois* qu'ils le retirent en personne, mais de le leur remettre. Retour dans leurs villes respectives des tribunaux correctionnels de Beaupréau et Segré, siégeant provisoirement à Angers. Jugement de Spanhoge, commissaire municipal d'Oosterzele (Escaut), pour concussion et abus de pouvoir. Ordre à la municipalité de Gray de procéder au dénombrement de la population de la ville pour la fixation du taux des patentes des ouvriers et des marchands[2]. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents du 11[3] sur l'*Ordo divini officii* diffusé en Haute-Marne. Lettres au ministre: le chargeant d'étudier la proposition, non jointe, de Rondonneau de fournir au Directoire la collection complète de toutes les lois françaises anciennes et modernes; d'envoyer avec le *Bulletin des lois* le prospectus, non joint, du *Rédacteur*, journal *recueillant les arrêtés du Directoire et les notes ou articles officiels*; et d'examiner le numéro 166, non joint, du *Messager du soir* du 16 contenant des provocations directes à la désobéissance aux lois. Nomination de commissaires près les tribunaux: Delecroix, substitut, nommé commissaire près les tribunaux de la Dyle, remplaçant Doutrepont, démissionnaire, et remplacé par Piot, juge au tribunal civil; Bazire-Lacoudraye, commissaire près le tribunal correctionnel de Saint-Nicolas (Escaut), commissaire près celui de Gand, par échange avec Mythenaere (AF III 437, plaquettes 2527, pièces 1, 11-13 et 15-19, et 2528, pièces 30-36, 49 et 61-64).

---

[1] La minute et le registre portent bien *message des Anciens*. Il s'agit apparemment du message des Cinq-Cents du 13 ventôse cité à la séance du 14 sur le prix du quintal de sel.
[2] L'affaire fait suite à un arrêté du 27 frimaire an V confirmant l'annulation par le ministre de la Justice d'une décision du jury d'accusation de Gray sur le paiement des patentes, signalé par *Debidour*, tome IV, page 472 comme manquant en minute au dossier de la séance du 27 frimaire an V, et dont la minute est classée dans le dossier de la séance du 27 germinal an V.
[3] Message reçu par le Directoire le 13 ventôse.

Police générale
Émigrés, radiation: Jean-Anthelme Brillat-Savarin, député à la Constituante, puis commandant la garde nationale de Belley, président du tribunal du district, maire de Belley, membre du Tribunal de cassation, ayant fui à New-York à cause d'un mandat d'arrêt du représentant en mission Gouly du 4 nivôse an II le traduisant devant le Tribunal révolutionnaire pour fédéralisme; Pierre-Martin Grolhier des Brousses, ex-chanoine à Arras, retiré en 1791 à Saint-Martial-de-Valette; Jean-Baptiste Ménard, marchand drapier à Lyon, inscrit dans le Gard en nivôse an II, condamné à mort par contumace par la commission révolutionnaire de Lyon le 24 frimaire an II. Maintien: Alexandre-Marie-René-Philippe dit Saint-Mars, de Mantes, habitant à Wassy; Louis de Sol, se disant vendéen, inscrit dans la Loire-Inférieure (AF III 437, plaquette 2527, pièces 20-29).

Relations extérieures
Correction de l'arrêté du 3 ventôse sur les fonds mis à la disposition du ministre, vu la nouvelle rédaction de la loi du 2. Envoi au ministre de la pétition, jointe, du 26 frimaire an V, de quinze otages de Nuremberg en résidence à Givet, demandant leur renvoi dans leur patrie, et ordre au ministre de les inclure dans le rapport sur les otages (AF III 437, plaquette 2527, pièces 5-7 et 14).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 437, plaquette 2527, pièces 3-4. Lettre à Bonaparte préparée par le ministre des Relations extérieures: projet de céder Mantoue au roi de Sardaigne en échange de l'île de Sardaigne, que la France céderait à l'Espagne en échange de la Louisiane.

AF III 437, plaquette 2528, pièce 59. Brevets de l'infanterie (à noter: La[s]salle-Cézeau[1] et Roux du Rognon nommés chefs de brigade au 80e d'infanterie).

AF III 437, plaquette 2528, pièce 60. Brevets de pensions présentés par le ministre de l'Intérieur en application de la loi du 21 frimaire an V[2].

Séance du 17 ventôse an V [7 mars 1797]

(AF* III 6, folios 161 verso-164 verso; AF III 437, plaquette 2529)

Lois
[Du jour] ouvrant des fonds au bureau de l'envoi des lois pour la traduction italienne des bulletins du Corps législatif, le recueil pour les administrations des départements de l'Ouest, l'expédition authentique des lois dont l'envoi aux Archives nationales a été interrompu et des indemnités à des employés supprimés; rétablissant la commune de Tilleul-Folenfant (Eure, auj.: commune de Saint-Martin-du-Tilleul), par distraction de celle de Caorches [-Saint-Nicolas][3]; sur un échange avec Julien Leloup pour l'hospice civil de Coutances; relevant de leur déchéance les acquéreurs de biens nationaux en retard de paiement des deux-sixièmes du dernier quart n'ayant pas retiré leurs consignation (AF III 437, plaquette 2529, pièces 3-11).

Message des Cinq-Cents
[Du 16] demandant au Directoire des éclaircissements sur le débarquement d'une escadre française en Grande-Bretagne[4] comprenant des forçats des bagnes de Brest et Rochefort (AF III 437, plaquette 2528, pièces 43-45).

---

[1] Cette mesure est sans doute pour ordre quant au premier, le général François Lassalle-Cézeau, chef de brigade au 80e d'infanterie en 1793, admis à la retraite en l'an II comme noble (*Six*, qui ne connaît pas Roux du Rognon).
[2] Loi ordonnant le paiement de pensions aux pères, mères, veuves et enfants des citoyens morts le 10 août 1792, ainsi que celui des pensions des domestiques de Stanislas, roi de Pologne (*Debidour*, tome IV, page 442, note 5).
[3] Voir, dans D IV bis 62, dossier 2, pièces 76-77, des plaintes d'habitants du Tilleul-Folenfant contre leur réunion à Caorches, messidor an III-vendémiaire an IV.
[4] *Grande-Bretagne* dans le texte, ce qui est exceptionnel.

Guerre
Rejet de la réclamation de Brocq, directeur de la boulangerie des Invalides, contre la mise en entreprise de celle-ci[1] (AF III 437, plaquette 2529, pièces 35-36; à noter: rapport de Malus, commissaire ordonnateur des Invalides, au ministre de la Guerre, 14 ventôse an V).

Intérieur
Secours provisoires aux citoyennes Cantaux et Challe, victimes de l'incendie de la rue Neuve [-Saint]-Roch du 28 pluviôse[2] (AF III 437, plaquette 2529, pièce 14).

Justice
Improbation de la réimpression, par l'administration centrale de la Charente, d'une loi des 14/17 avril 1791 sur la pharmacie avec le préambule et la clause finale usités sous le régime monarchique, et ordre aux ministres de la Police générale et des Finances de faire des rapports sur la manière dont cette administration centrale remplit ses fonction et sur ses opérations pour la vente des biens nationaux[3]. Annulation d'un mandat d'amener contre Genet, commissaire de police à Mâcon, pour avoir fait feu sur le réquisitionnaire Guillot aîné[4]. Rapport du ministre, approuvé et transmis à celui de la Police générale, sur les passeports des étrangers en France. Envoi au ministre, pour faire un rapport sur ces questions, du message des Cinq-Cents sur les Français ayant prêté serment au roi d'Espagne en 1791 et 1793, avec les rapports non joints du ministre des Relations extérieures sur les Français voyageant à l'étranger et les déserteurs de la première réquisition se trouvant à l'étranger (AF III 437, plaquette 2529, pièces 1-2, 17, 19-20 et 29).

Marine et Colonies
Renvoi des envoyés de Saint-Domingue: François Reux-Beaufort devant l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, lieu de son dernier domicile, pour examen du fait de son émigration[5], et Candy, détenu à Rochefort, devant le conseil de guerre de la division militaire dont dépend Rochefort[6]. Règlements sur: la police des vaisseaux à l'armement et au désarmement, la solde des gens de mer, le traitement de table des officiers de la Marine, et la solde et la police des ouvriers des arsenaux. Abonnements par le ministre à six cents exemplaires du journal *Le Républicain des colonies* devant être rédigé par Bottu sous la direction du général Laveaux[7], *le Directoire voulant éclairer l'opinion publique sur les colonies et corriger les mauvais effets que produisent les journaux mensongers que les ennemis de la France y font circuler*. Signature des brevets de Davisard et Dauvergne, capitaine et sous-lieutenant au 108e régiment [colonial], arbitrairement destitués par l'assemblée coloniale de l'Île-de-France [Île Maurice] (AF III 437, plaquette 2529, pièces 28-34).

Police générale
Destitution de l'agent municipal de Metz-en-Couture après un attroupement de femmes contre la démolition de la grange du presbytère. Émigrés, radiation: Marguerite Dalphonse, de Bordeaux; Marie-Jeanne-

---

[1] Sur ce personnage, voir aussi Arch. nat. F[11] 1230: Brocq, directeur de l'école de boulangerie, chargé de fourniture de pain à Paris, an V-an VII.
[2] Sans doute le même incendie que celui du lendemain rue Saint-Honoré (voir en séance du 3 ventôse an V).
[3] Sur cette affaire, voir aussi *Les Archives du Directoire*, AF III 46, dossier 167, pièces 1-66 et 117-147: rapports de Cochon, ministre de la Police générale, du 13 germinal an V, sur le civisme de l'administration centrale de la Charente, qui avait laissé subsister par inadvertance les mots *Louis par la grâce de Dieu* dans sa réimpression, et du 8 prairial sur la vente régulière des biens nationaux par cette administration.
[4] Au motif que le commissaire de police, ayant agi sur réquisition du commissaire municipal, ne peut être recherché que sur autorisation du Directoire. Sur cette affaire, voir dans AF III 46, dossier 167, pièces 67-116, un rapport de Cochon, ministre de la Police générale, du 28 floréal an V proposant de ne pas poursuivre Genet, qui a fait feu sur le frère d'un déserteur (même inventaire que plus haut).
[5] Voir un message des Cinq-Cents du 20 germinal reçu par le Directoire le 22, puis un message du Directoire aux Cinq-Cents du 9 floréal indiquant qu'il avait été arrêté comme émigré aux États-Unis, et un message des Cinq-Cents du lendemain demandant au Directoire de surseoir jusqu'à ce que le Corps législatif ait tranché sur rapport de la commission des colonies occidentales des Cinq-Cents.
[6] La 12e division militaire, à la Rochelle.
[7] Le général Étienne Maynaud-Bizefranc de Laveaux (*Lavaux* dans *Six*), député de Saint-Domingue aux Anciens.

Catherine Dourdaine, propriétaire à Illiers [-Combray], inscrite dans le Loiret[1]; Henri-Charles Saillet, de Bar-le-Duc. Rapport approuvé sur des troubles à Toulouse les 30 nivôse et 2 pluviôse an V: attaque de spectateurs sortant du théâtre du collège Saint-Michel par des jeunes anarchistes aidés par la garde nationale, composée *des compagnies de Marat et de l'armée révolutionnaire*; envoi de troupes de ligne, dissolution de la colonne mobile, réorganisation de la garde nationale, dépôt des armes appartenant à la Nation au magasin de la commune, renvoi de l'instruction des délits dans un autre département[2] (AF III 437, plaquette 2529, pièces 12-13, 18 et 21-26).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 437, plaquette 2529, pièces 37-39. Destitution de Marvaud, commissaire central de la Charente, remplacé par P. Dubois, administrateur central.

Séance du 18 ventôse an V [8 mars 1797]

(AF* III 6, folios 165 recto-166 verso; AF III 437, plaquette 2530)

Messages aux Cinq-Cents
Sur: l'installation de l'école centrale du Mont-Blanc au château royal de Chambéry; et l'utilisation par la commune d'Épinal du bâtiment national de l'Abbaye, dont le cloître sera démoli, pour percer une rue entre celles de la Porte-d'Arches et d'Ambroil par la place de l'Âtre (AF III 437, plaquette 2530, pièces 26-34)[3]

Finances
Arrondissements de recette de l'Aisne à Laon, Château-Thierry, Saint-Quentin, Soissons et Vervins, et suppression de celui de Chauny. Retrait de la vente des biens nationaux du jardin des apothicaires de Nantes, au lieu-dit: la Butte, concédé aux apothicaires de la ville en 1688, continuant à servir à la culture des plantes médicinales. Délivrance d'arbres de forêts nationales au citoyen Weitersheim, pour reconstruire sa maison rue des Mineurs à Strasbourg, occupée par l'administration des vivres et incendiée le 6 pluviôse an V. Ventes de bois provenant: des abbayes de la Luzerne et de Savigny-près-Mortain (Savigny-le-Vieux), et de l'évêché de Toul à Liverdun. Exécution d'un traité entre l'ex-Commission des armes et Guyénot, maître des forges de la Crête et de Morteau[4], affectant des parcelles boisées à ces deux usines (AF III 437, plaquette 2530, pièces 12-25).

Intérieur
Proclamation des brevets d'invention de pluviôse an II à pluviôse an V conformément aux lois du 7 janvier et 25 mai 1791, qui n'a plus eu lieu depuis le 30 pluviôse an II, et dont le Directoire ordonne l'envoi aux tribunaux et administrations de tous les départements (AF III 437, plaquette 2529, pièces 15-16: liste par ordre chronologique des brevets n° 73 à 91, pour des durées de cinq à quinze ans, datant des: 30 pluviôse an II, à Furet-Laboulays, de l'Eure (machine à adapter aux métiers à toile, rubans et mousselines); 30 germinal an II: à Brun, de Paris (battoir à grains); 6 brumaire an III: à Léger et Petey, de Paris (moulin à manège composé de deux moulages); 17 nivôse an III: à James Withe, de Paris (limes *perpétuelles*); 11 pluviôse an III: à Conté, de Paris (crayons artificiels)[5]; 17 ventôse an III: à Lamaisonnette-Lamarque, de Paris (instrument nommé: *parturateur*[6]); 15 floréal an III, addition au brevet de quinze ans de Rogniat, de Paris (ailes de moulin à vent); 8 vendémiaire an

[1] *Propriétaire à Illiers, Loiret* dans le texte.
[2] Ce rapport fait suite à un message des Cinq-Cents du 16 pluviôse reçu le 18 pluviôse par le Directoire.
[3] Voir plus bas, séance du 9 germinal an V, la loi de ce jour autorisant cette opération.
[4] Auj.: commune d'Andelot-Blancheville (Haute-Marne). Sur ce maître de forges et ses autres usines aux alentours, voir un arrêté d'exemption de service militaire en séance du 28 ventôse.
[5] Nicolas-Jacques Conté, peintre et inventeur. Il parvint à remplacer la plombagine, importée d'Angleterre, par du graphite pour les mines de crayon. D'après sa notice dans le *Dictionnaire de biographie française* de *Roman d'Amat*, il fut également nommé commandant de tous les établissements aérostatiques, et il est peut-être le Conté signalé au 2 ventôse an V comme chef de brigade d'infanterie, commandant l'école aérostatique de Meudon. Membre de l'expédition d'Égypte, où Bonaparte l'avait choisi pour son grand talent, il dirigea ensuite la gravure des planches de l'ouvrage sur l'expédition.
[6] Sans doute en obstétrique.

IV: à Thorin, de Paris (conversion de la tourbe en charbon); 15 nivôse an IV; à Withe (navire brisé nommé: *anguille*), et à Decoeur, de Paris (*machine à l'instar des lieux à l'anglaise*[1]); 25 pluviôse an IV: à Thilorier, de Paris (*perfectionnement de l'art de profiter du vent et du courant pour vaincre leur résistance ou celle des autres corps*); 5 ventôse an IV: à Decroix, de Paris (machine à fabriquer les bas); 19 messidor an IV: à Ford et Raynaud, de Paris (fabrication d'étoffes *par des procédés inconnus en France*); 17 fructidor an IV: à Tabarin, de Paris (*tour propre au tirage de la soie*[2]); 25 fructidor an IV: à Lebon, de Paris (nouvelle manière de distiller); 3 brumaire an V: à Bridet, de Paris (*poudre végétative inodore servant d'engrais*[3]); 6 frimaire an V: à Arnaud, de Grenoble (*siphon ou machine à élever l'eau*); 15 nivôse an V: à Audry, Huilier, Lebeau, Pacoulier et Picout (placage de l'argent sur le fer et l'acier); et 3 pluviôse an V: à Bettancourt et Perrier (construction d'une presse hydraulique, brevet délivré *pour le temps que durera la patente prise pour le même objet en Angleterre*). Approbation de deux délibérations *du commerce des bois flottés de Paris* pour rembourser en trois ans une avance au Gouvernement par une taxe sur les trains de bois flottés aux ponts de Joigny et de Sens pour l'entretien des affluents de la Seine. Maintien des chevaux de halage et de navigation fluviale pour l'approvisionnement de Paris en réquisition exclusive pour ce service. Destitution de Blachon et Turque, agent et adjoint municipaux de la Selle-en-Hermoy, pour refus de prêter serment (AF III 437, plaquette 2530, pièces 3-5).

Police générale

Participation des municipalités de Calais et Dieppe aux commissions pour la visite des vaisseaux à leur arrivée et à leur départ[4] (AF III 437, plaquette 2530, pièces 6-7).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 437, plaquette 2530, pièces 1-2. Arrêté, sur rapport du ministre des Relations extérieures, chargeant le général de division Clarke de négocier un traité d'alliance défensive et offensive avec les plénipotentiaires du roi de Sardaigne[5].

AF III 437, plaquette 2530, pièces 8-11. Feuille de brevets de l'infanterie (à noter: Orden<n>er chef de brigade au 10e de chasseurs[6]; mutation du lieutenant Joseph Dumas de la 2e compagnie des canonniers de l'Isère à la 7e compagnie du 3e bataillon de sapeurs, où son père est capitaine et son frère volontaire).

AF III 437, plaquette 2530, pièces 35-37. Nomination de Binet, homme de loi à Mantes, commissaire près les tribunaux de Seine-et-Oise, remplaçant Méaulle, appelé à d'autres fonctions, et de Patin, président de la municipalité de Roisel, commissaire municipal.

---

[1] Il s'agit sans doute de toilettes.

[2] Sans doute un tour à tisser.

[3] Jacques-Pierre Bridet avait obtenu par arrêt du Conseil du 18 avril 1789 la confirmation d'un traité avec la compagnie du Ventilateur pour mise à sa disposition des matières fécales déposées dans la voirie de Montfaucon, privilège aboli en l'an II. Son brevet fut annulé à la suite de la réclamation de Duguet, adjudicataire de la voirie de Montfaucon, le 16 messidor an V (*tome II*) comme étant une invention déjà découverte et consignée dans les papiers publics. Voir aussi *tomes III, VI* et *X*, 19 brumaire et 19 vendémiaire an VII: rejet de sa réclamation malgré un rapport favorable du ministre, puis rétablissement de son brevet, Duguet gardant son adjudication à condition de n'utiliser que des procédés connus avant le brevet de Bridet, et 28 thermidor an VII, Justice: annulation de l'interdiction par l'administration centrale de la Seine de poursuites par Bridet contre Duguey devant le juge de paix de Belleville. D'après *Roman d'Amat*, Bridet, très affecté par ces tracas, mourut de chagrin en 1807.

[4] *À l'espèce de commission qui y existe* dans le texte. La minute de l'arrêté invite le commissaire municipal de Calais à rapporter l'arrêté qu'il a pris, de concert avec le commandant militaire et l'administrateur de la Marine, par extension intempestive de l'arrêté du Directoire du 3 frimaire an V sur la surveillance des bateaux venant d'Angleterre, aucun citoyen français ou étranger venant d'Angleterre ne pouvant débarquer ailleurs que dans ces deux ports (*Debidour*, tome IV, pages 335-338). Le ministre signale que la municipalité de Calais se jugeait dépossédée de ses pouvoirs de police.

[5] Note sur la minute: *voir au 23 pluviôse an V*.

[6] Conformément à l'arrêté du Directoire du 14 ventôse confirmant la nomination du futur général d'Empire Michel Ordener.

Séance du 19 ventôse an V [9 mars 1797]

(AF* III 6, folios 166 verso-168 verso; AF III 438, plaquettes 2531 et 2532)

Loi

[Du 19] sur le délai de résidence pour voter dans les assemblées primaires [1] (AF III 438, plaquette 2531, pièces 2-4).

Messages aux Cinq-Cents

Demandant l'achèvement de la discussion sur l'Imprimerie de la République et des fonds pour cet établissement; et envoyant les renseignements demandés par message des Cinq-Cents du 26 pluviôse an V sur Paulian, condamné en l'an IV par un conseil de guerre à Strasbourg pour usurpation du titre de général de brigade pendant son commandement à Neuhoff[2] (AF III 438, plaquettes 2532, pièces 31-32 et 2533, pièces 51-52).

Finances

Vente de la poudrière de Nancy à Saulnier, premier soumissionnaire, et annulation de sa vente à Thouvenel. Remboursement: au négociant tunisien Méhémet-Aga d'un lingot d'argent saisi en douane à Marseille en l'an IV; et à Dorsch[3] d'un prêt de numéraire pendant le siège de Mayence en floréal an III. Extension aux pays entre Rhin et Moselle de l'arrêté du Directoire du 6 ventôse sur ceux d'entre Meuse et Rhin[4], avec lettre de Rolland, secrétaire général du ministère des Finances, à Lagarde, du 22 germinal an V (AF III 438, plaquettes 2531, pièces 1 et 55-56, et 2532, pièces 57-58).

Guerre

Paiement de six cents francs au père de Hoche sur les fonds du ministre, brouillon écrit par Carnot. Lettre au ministre sur la distribution des six cents exemplaires du poème *Les Francs* pris pour le compte de la République par arrêté du 11 nivôse an V[5]. Suppression des distributions gratuites de bois et autres combustibles aux officiers, commissaires des guerres et gendarmes à l'intérieur. Lettres au ministre: lui envoyant copie, non jointe, d'une dénonciation contre Bannielle, ex-sous-lieutenant au 6e dragons, ayant motivé un arrêté du 21 fructidor an IV[6]; et sur des abus de billets d'admission dans les hôpitaux militaires délivrés par des commissaires des guerres à des militaires arrêtés pour crimes et qui s'évadent facilement; réponse du ministre envoyant au Directoire une circulaire aux commissaires des guerres après une lettre du ministre de la Police générale sur des émigrés rentrés voyageant grâce à de faux billets d'hôpitaux militaires, 22 ventôse an V. Arrêtés sur le personnel militaire, à noter: Bessières, chef d'escadron commandant le génie à l'armée d'Italie, promu chef de brigade, avec lettre de Combes, chef de la 4e division du ministère, demandant à Lagarde une expédition de l'arrêté, dont le ministre de la Guerre n'a eu connaissance que par le bénéficiaire, 19 prairial an V; Fririon, chef de bataillon adjoint à l'inspection générale de l'infanterie de l'armée de Rhin-et-Moselle, promu adjudant général; Solliez-Latour, commandant le fort de Querqueville, promu chef de bataillon; annulation du traitement de réforme de l'ex-général de division Huché, destitué[7]; exemptions de

[1] Obligation de résidence d'un an dans le canton prévue par l'article 17 de la Constitution de l'an III. La loi stipule qu'elle *ne se perd pas par l'absence occasionnée par l'exercice d'une fonction publique, le service militaire et le cas de force majeure* et *réciproquement ne s'acquiert pas par un pareil séjour s'il n'a eu que la même cause*.

[2] Le quartier de Neuhof, au sud de Strasbourg. La réception du message des Cinq-Cents n'est pas citée dans les procès-verbaux du Directoire. Les pièces annexées au message du Directoire ne sont pas jointes.

[3] Anton-Joseph Dorsch, ancien président de la Convention rhénogermanique, employé à la section diplomatique du Comité de salut public, conservé comme employé du ministère des Relations extérieures en brumaire an IV. On a ses états de service en brumaire an IV dans les dossiers de la Commission des Dix-Sept pour l'épuration des bureaux de la Convention dans AF III 28, dossier 97, pièces 40-93 (*Les Archives du Directoire*).

[4] L'arrêté du 6 ventôse an V porte suppression des administrations du pays d'entre Meuse et Rhin et autorisation au général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse de nommer des agents pour les fonctions administratives et d'y établir les contributions.

[5] *Debidour* ne cite pas cet arrêté. Il doit s'agir du poème lu par Lesur lors de la présentation des drapeaux conquis sur les Autrichiens par l'armée d'Italie (séance du 30 pluviôse an V).

[6] *Debidour*, tome III, page 553, note 4: confirmation de la destitution par le général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle de *Baniel* et Bertrand, du même grade, pour inconduite.

[7] Jean-Baptiste Bessières, futur duc d'Istrie, avait présenté les drapeaux autrichiens conquis sur l'armée autrichienne par l'armée d'Italie au Directoire le 30 pluviôse. François-Nicolas Fririon, futur général et baron

service militaire, à noter: Louis Bousquet, négociant à Sète, Briet, fils de l'entrepreneur des illuminations des prisons et maisons d'arrêt de Paris, François-Joseph Polly, fils d'un *marchand fruitier oranger à Paris sous les piliers des potiers d'étain*, réclamé par le général Krieg[1], Pierre Reverchon, économe de l'hospice civil de Salins [-les-Bains], et Louis-Sébastien Valleton, fils du receveur de l'Enregistrement de Montluçon, blessé et frère de trois autres militaires dont l'un tué (AF III 438, plaquettes 2531, pièces 15-16, et 2532, pièces 33-50, 53-54 et 59).

Justice
Non publication dans les départements réunis de la loi du 5 ventôse an V sur les emprunts forcés (AF III 438, plaquette 2531, pièces 27-30).

Police générale
Destitution de Bonniol, agent municipal de Lauzerte, pour avoir favorisé des troubles causés par des prêtres réfractaires. Émigrés, radiation: Joseph-Marie-Philibert Dathose, de Lyon, propriétaire à Marcigny; Paul Garoutte, de Lyon, né à Marseille; Justinien-Victor Somis, ex-dirigeant de l'artillerie des rebelles marseillais de 1793; Jean-Baptiste Vallet, dit Lanavrette, employé au ministère de la Guerre condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire (AF III 438, plaquette 2531, pièces 13-14 et 19-26).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 438, plaquette 2531, pièces 5-12. Autorisations de résidence à Paris jusqu'au 30 germinal an V: Christian Arnoldi, négociant à Copenhague; Jérôme Baudoüin, de Turin, neveu de Baudoüin, marchand de vin faubourg Saint-Denis; R. Ramsay, danois.

Séance du 20 ventôse an V [10 mars 1797]

(AF* III 6, folios 168 verso-170 recto; AF III 438, plaquette 2533)

Lois
[Du 20] sur: le recouvrement d'un second cinquième d'acompte sur les contributions de l'an V en germinal; l'annulation de l'élection du juge de paix de Lacalm; l'extension de la loi du 16 vendémiaire an V sur les biens nationaux des hospices civils aux établissements de secours à domicile; le montant des réparations aux biens nationaux que les administrations centrales peuvent autoriser; et portant que les assemblées électorales se réunissent de droit chaque année au chef-lieu des départements (AF III 438, plaquette 2533, pièces 2-12).

Message des Cinq-Cents
[Du 19] sur la réunion des cantons de Biozat et Gannat (AF III 438, plaquette 2531, pièces 17-18).

Guerre
Don à Bonaparte de six chevaux de choix avec harnais. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes au bureau de l'artillerie (à noter: brevet de chef de brigade du génie au chef de bataillon Dabon; promotions: des généraux de brigade Baraguey d'Hilliers et Victor généraux de division, de l'adjudant général Veaux général de brigade et du lieutenant Jean-Pierre Augereau, aide de camp du général son frère, capitaine; traitement de réforme du général de division Picot [de] Bazus, et de commandant temporaire de seconde classe réformé au général de brigade Thomas O'Meara). Indemnités à Chapelle, aide de camp du général Tisson, pour son voyage d'Avignon à Paris pour porter des dépêches au Gouvernement sur la nécessité d'envoyer des troupes.

---

d'Empire, alors adjoint du général Schauenburg, inspecteur général de l'infanterie de l'armée de Rhin-et-Moselle; à ne pas confondre avec son frère cadet Joseph-François, alors capitaine dans la même armée, également futur général et baron d'Empire. Jean-Baptiste-Michel-Antoine Huché, destitué une première fois en l'an II pour ses brutalités en Vendée, puis pour des irrégularités dans son commandement des côtes de l'Aude; *Six* affirme qu'il fut destitué une seconde fois le 9 mars 1797 / 19 ventôse an V pour avoir insulté le député Legendre, événement que la notice du général Huché dans *Roman d'Amat* situe en 1800.

[1] Polly ne figure pas parmi les candidats à la garde du Directoire dont les dossiers préparés par Krieg, commandant de la garde, sont dans AF III 25 et 26 (*Les Archives du Directoire*).

Envoi de fonds au général Lamartillière, commandant en chef de l'artillerie de l'armée de Rhin-et-Moselle; envoi à cette armée du général de brigade Macors, inspecteur général de la 4e tournée d'artillerie, et promotion du chef de brigade Savournin, membre du comité central d'artillerie, général de brigade[1]. Trois[2] lettres sur le service militaire, au ministre: dresser une liste d'ingénieurs géographes à envoyer à Berthier, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie; renforts pour l'armée de Sambre-et-Meuse; et à Hoche: annonce de renforts de troupes; instructions de campagne sur la prise du Hunsrück et le franchissement du Rhin (AF III 438, plaquette 2533, pièces 13-16 et 19-26).

Relations extérieures
Destitution d'Herculais, envoyé extraordinaire près les puissances barbaresques, et ordre au consul général à Tunis de mettre les scellés sur ses papiers (AF III 438, plaquette 2533, pièce 1). Instructions sur la réponse à faire à de Sandoz, ambassadeur de Prusse, sur la Chambre de Wetzlar, minute gardée par le ministre[3].

Séance du 21 ventôse an v [11 mars 1797]

(AF* III 6, folios 170 recto-172 recto; AF III 438, plaquettes 2534 et 2535)

Messages aux Cinq-Cents
Envoyant l'état, non joint, des pensionnaires *non liquidés* touchant des secours provisoires du ministre de l'Intérieur; et rendant compte au Conseil de la notification à Monnier, juge de paix à Toulon, de l'acte des Cinq-Cents du 18 pluviôse an V le convoquant à la barre[4] (AF III 438, plaquette 2534, pièces 5-6 et 14-15).

Intérieur
Récompense à Boivin, marinier à Paris, pour acte de courage (AF III 438, plaquette 2534, pièce 4).

Justice
Paiement à Levrault, imprimeur et fondeur à Strasbourg, pour fourniture en 1792 par la Société typographique du Cercle social de la ville, dissoute depuis, de caractères d'imprimerie allemands pour le *Bulletin des lois*. Approbation d'arrêtés: de l'administration centrale de la Moselle du 13 pluviôse an V sur les démarcations des cantons de l'ex-district de Boulay [-Moselle], supprimé par arrêté de Mallarmé, représentant en mission, du 25 floréal an II; et de la municipalité du Nord de Marseille exigeant des extraits d'actes de naissance pour les inscriptions sur le registre civique. Rapport sur les dépenses de la Haute Cour de Justice, à annexer à celui du même ministre du 7 ventôse pour envoi aux Cinq-

[1] Charles-Louis Dabon, futur général d'Empire (voir en séance du 3 ventôse an V). Baraguey d'Hilliers, Victor et Veaux étaient employés à l'armée d'Italie; ces mesures sont connues de *Six*, qui écrit que Victor avait été promu provisoirement par Bonaparte le 18 janvier 1797 /29 nivôse an V, et qu'il fut nommé ce 20 ventôse commandant la 8e division de l'armée d'Italie. Picot de Bazus avait été autorisé à prendre sa retraite un an auparavant (*Six*). Le général Tisson commandait le département de Vaucluse à la 8e division militaire. *Six* indique que Lamartillière, de son vrai nom: Jean, comte Fabre de Lamartillière, avait été nommé commandant en chef de l'artillerie de l'armée *du Rhin* le 13 février 1797 / 25 pluviôse an V. Cet auteur ne connaît pas la nomination du général Macors, ni sa carrière entre le 22 septembre 1796, où le général serait inspecteur général de l'artillerie des départements de l'Ouest, et le 12 janvier 1798, où il serait commandant en chef de l'artillerie de l'aile gauche de l'armée d'Angleterre. D'après le même, le général Jean-Baptiste [Reynaud de] Savournin aurait été nommé en même temps directeur d'artillerie à Perpignan. Toutefois, dans une lettre dont on a la copie, écrite de Coblence le 21 ventôse an VI à Legrain, dans un dossier de la séance du 11 fructidor an VI (*tome VI*, Affaires non citées au procès-verbal), il est dit chargé d'inspecter les places de l'arrondissement de l'armée de Mayence, celles de l'ancienne frontière et celles de la division d'artillerie de Bruges.
[2] En réalité: quatre lettres (dont deux au ministre sur les renforts pour l'armée de Sambre-et-Meuse).
[3] Elle ne se trouve pas dans le dossier de la séance.
[4] Ce juge de paix avait délivré des mandats d'arrêt en l'an IV sans citer la loi l'y autorisant et devait répondre de forfaiture (acte des Cinq-Cents du 17 pluviôse an V après référé du Tribunal de cassation du 17 fructidor an IV).

Cents[1]. Délai de trois mois à Hacquart, ex-imprimeur du Directoire, pour libérer son logement dans l'ex-Imprimerie du Directoire rue de Vaugirard (AF III 438, plaquette 2534, pièces 2-3 et 8-12).

Police générale
Rejet de la pétition de Bennat, ex-militaire destitué, prétendant résider à Paris depuis 1786 (AF III 438, plaquette 2534, pièce 13[2]).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 438, plaquette 2534, pièce 16. Feuille de brevets de l'infanterie (à noter: Petit, chef de brigade à la 123e demi-brigade d'infanterie).

AF III 438, plaquette 2535, pièces 17-90. Nomination de commissaires municipaux et près les tribunaux.
- Commissaires municipaux, Allier à Seine-Inférieure. *Allier*, Estivareilles;- *Haute-Marne*, Cusey: Hauffroy, ex-administrateur du district de Joinville;- *Meurthe*, Lenoncourt: Schaken, ex-agent national de la commune de Buissoncourt; Pont-Saint-Vincent: Conteaux, ex-capitaine;- *Nord*, Hondschoote;- *Seine-Inférieure*, le Havre: Jean-Charles-Marie Costé, ex-administrateur du district de Montivilliers puis procureur [-syndic de la commune?] du Havre.
- Commissaires près les tribunaux, Basses-Alpes à Tarn: *Basses-Alpes*, substitut du commissaire près les tribunaux, Rochebrune, juge de paix de Saint-Étienne [-les-Orgues];- *Dyle* et *Escaut*: Thomas, commissaire près le tribunal correctionnel d'Alost (Escaut), nommé près celui de Nivelles (Dyle) par échange avec Chompré;- *Meuse-Inférieure*, substitut du commissaire près les tribunaux, Léopold-Louis-Gonzague Appreredis, de Strasbourg (à noter: demande de place dans le Bas-Rhin par Appreredis apostillée par Reubell le 8 ventôse an V);- *Mont-Terrible*, Delémont, commissaire près le tribunal correctionnel, Marcel Wicka, ex-administrateur du district, remplaçant Pajot, nommé juré à la Haute Cour de Justice;- *Tarn*, Albi, commissaire près le tribunal correctionnel: Salvi-Barthelmy, ex-juge au tribunal du district de Lavaur.
- Feuilles de proposition de nomination de juges de paix ajournées jusqu'aux élections de germinal an V (Isère, Loire, Bas-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine: Duchozal, candidat juge de paix de la section du Nord de Paris, Seine-Inférieure et Yonne).

Séance du 22 ventôse an V [dimanche 12 mars 1797]

(AF* III 6, folios 172 recto-173 verso; AF III 438, plaquettes 2536 et 2537)

Lois
[Du 21] autorisant les héritiers des individus inscrits sur la liste des émigrés après leur mort légalement constatée en France à se pourvoir en radiation jusqu'au 1er vendémiaire an VI. [Du 22] ouvrant un complément de fonds pour les dépenses de la Trésorerie nationale pour le trimestre de nivôse à ventôse an V; reconnaissant le droit de voter dans les assemblées primaires aux citoyens concernés par les articles 1 et 2 de la loi du 14 frimaire an V[3]; et attribuant des secours[4] à la veuve de Raymond Lavenue, ex-député à la Constituante exécuté en l'an II (AF III 438, plaquettes 2534, pièce 1, et 2536, pièces 5 et 9-13).

Messages aux Cinq-Cents
Sur: les créanciers de citoyens dont les biens ont été vendus avant radiation de la liste des émigrés et de condamnés dont les biens ont été remis à leurs héritiers; et des fonds pour la restitution par le ministère des Finances d'effets mobiliers confisqués sous le régime révolutionnaire (AF III 438, plaquettes 2536, pièces 3-4 et 2537, pièces 63-66).

---

[1] La minute de ce rapport n'est pas dans les dossiers de la séance.
[2] La lettre du ministre répond à une demande de renseignements par le Directoire dont on ne trouve pas trace et que *Debidour* n'évoque pas.
[3] Loi étendant aux délits purement relatifs à la Révolution l'amnistie de la loi du 3 brumaire an IV (*Debidour*, tome IV, page 411).
[4] En application de l'article 2 de la loi du 9 floréal an IV sur les secours aux veuves des représentants du Peuple morts pour la Liberté.

Finances
Vente du collège Saint-Bertin, à Saint-Omer. Paiement à Chapsal, chaudronnier rue Aubry-le-Boucher (à Paris), chargé *des fournitures et de l'entretien de la vaisselle et batterie de cuisine de divers ministères* pour travaux faits à celui des Contributions du temps de Clavière (AF III 438, plaquettes 2536, pièce 2, et 2537, pièces 59-61).

Guerre
Ordre de faire un rapport sur l'application aux convalescents et aux prisonniers de guerre rentrés de l'arrêté du 25 pluviôse ordonnant aux militaires absents de rejoindre leurs corps (AF III 438, plaquette 2537, pièces 56-58).

Justice
Renvoi au ministre et à celui de la Police générale de la demande de Mangin, logeur rue Honoré, de levée des scellés de l'appartement de la femme de Drouet[1] (AF III 438, plaquette 2536, pièce 5: fiche de renvoi au dossier de la conspiration de Babeuf).

Police générale
Émigrés, radiation: Jean-Alexandre Cabasse, négociant à Aix [-en-Provence]; Jacques-François Delaroy, officier de santé à Marseille; Pierre Dulys, ex-religieux assermenté d'Espalion; le général André Labarre, mort à l'armée des Pyrénées-Orientales le 19 prairial an II[2]; Léonard Linarez-Ducluzeau, de Paunat; Antoine-Ambroise-Prosper Moncorps, de Paris, demeurant à Vaise [Lyon] (AF III 438, plaquette 2537, pièces 42-55).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 438, plaquette 2536, pièce 1. Révocation de Moreau de Saint-Gratien, commissaire municipal de Cercy-la-Tour.

AF III 438, plaquette 2536, pièces 16-36. Autorisations de résidence à Paris jusqu'au 30 germinal an V: les français d'origine Luminet, rentré d'Amsterdam, frère d'un négociant de la maison Augustin Bonnet de Rouen, et Louis Vigny, suédois;
- les allemands Ferdinand Honsberg, fabricant en quincaillerie à Remscheid; Martin-Johann Jenish, négociant à Hambourg;
- le danois J.-G. Truille, négociant à Altona;
- les italiens Samuel Bossano, négociant toscan (à noter: certificat par Neri Corsini, ministre plénipotentiaire de Toscane[3]); François Canobbio, gênois, fondé de pouvoirs de la maison Ignace Giubegga, fournisseurs de l'armée d'Italie;
- le hollandais Jacques Van Millingen, dont les parents sont à Paris depuis 1788;
- les suisses Frédéric-Barthélemy, Louis et Théodore Audéoud, gérants de la banque veuve André, rue Caumartin (à Paris); Laurent-Jacques Custer, d'Altstätten, étudiant les lettres et la musique; Gabriel Fillietaz, de Genève, négociant à Paris depuis deux ans; David Vogel, architecte à Zurich.

AF III 438, plaquette 2536, pièces 37-41. Réponses du Directoire à une intervention des députés des Ardennes pour Ducoux-Rosse, commissaire municipal de Givet, et à une demande du commissaire central des Alpes-Maritimes sur les assemblées primaires.

AF III 438, plaquette 2537, pièce 62. Lettre à Hoche sur ses relations avec les commandants des divisions de l'armée du Nord mises à sa disposition.

AF III 438, plaquette 2537, pièces 67-68. Réintégration de Rouyer, commissaire central de l'Allier destitué par arrêté du 27 nivôse an V.

---

[1] Jean-Baptiste Drouet, le célèbre maître de poste de Varennes-en-Argonne, alors député du Nord aux Cinq-Cents, inculpé dans la conspiration de Babeuf et en fuite.
[2] Né au fort Missouri en Louisiane en 1749, André de Labarre, promu général en 1793, mort au combat entre Rosas et Figueras, avait changé son prénom pour celui de Pioche.
[3] Cachet personnel de cire rouge (pièce 25).

Séance du 23 ventôse an V [13 mars 1797]

(AF* III 6, folios 174 recto-176 recto; AF III 438, plaquettes 2538 et 2539)

Message des Cinq-Cents

[Du 22] sur le séquestre des biens des Vendéens et chouans non émigrés morts en état de rébellion (AF III 438, plaquette 2533, pièces 17-18).

Finances

Vente de bois: communaux d'Avenay [-Val-d'Or], et du Châtelet [-sur-Sormonne], provenant du marquisat de Rocroi indivis avec trente et une autres communes; et de la ferme de "la Rougette, commune de Drachy"[1]; appartenant à l'hospice civil de Soissons (AF III 438, plaquette 2539, pièces 53-61).

Guerre

Arrêtés sur le personnel militaire, minutes au cabinet topographique (à noter: brevet de général de division d'artillerie au général Lespinasse[2]; traitement de réforme du chef de bataillon Defeutre, ex-commandant de la place de Basse-Terre à la Guadeloupe). Convocation au Directoire d'Abraham Dupont, volontaire au 3e bataillon de la 9e demi-brigade, minute à la section de la Guerre (à noter: adresses de la municipalité de Quincampoix et de sa mère, de Fontaine-sous-Préaux, demandant le retour de son fils). Lettres au ministre de la Guerre, minutes à la section de la Guerre: sur le paiement des transports militaires (à noter: copies, envoyées au ministre de la Guerre par Givaudan, Pigalle et Rebuffet, commissaires des transports militaires de l'intérieur, de lettres de Besson, Oyon et Prié, chefs divisionnaires des transports militaires de Strasbourg, Soissons et Grenoble); et le chargeant de rappeler aux autorités civiles et militaires la nécessité d'inscrire les signalements des individus sur les feuilles de route (à noter: copie d'un rapport du commissaire municipal de Metz du 29 pluviôse an V au ministre de la Police générale). Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Kellermann: situation à Lyon, démolition des places fortes piémontaises; au ministre de la Police générale: troupes dans la Mayenne; envoi de renseignements, non joints, de Kellermann sur Lyon; et au commandant de la place de Maastricht: ordre de rechercher *les intelligences que l'ennemi s'est procuré dans cette place* (AF III 438, plaquette 2539, pièces 30-49 et 52).

Justice

Ordre au ministre de dresser un tableau général des membres des tribunaux de toute la République, d'après des listes à dresser par les commissaires près les tribunaux des départements et les commissaires municipaux après les élections. Annulation d'un arrêté du comité provisoire du canton d'Orchimont (Sambre-et-Meuse) surséant à la remise des papiers des anciennes justices au greffe du tribunal civil du département *jusqu'à ce que le sort de ce pays ait été définitivement statué, ledit arrêté étant contraire à l'article 132 de la Constitution qui défend l'aliénation d'une portion quelconque de la République* et destitution des membres du comité. Cassation de jugements: du tribunal criminel du Var sur des procédures d'émigration de dix prévenus[3]; du tribunal civil de la Marne renvoyant Desbau et Bataille, marchands à Rethel, en procès contre Carlet, messager, devant le tribunal civil des Ardennes pour y être rejugés[4]; et du tribunal criminel de la Moselle amnistiant Joseph Rupied, prévenu d'émigration. Rejet d'un référé du tribunal correctionnel de Bordeaux sur le point, tranché par la négative par la loi, de savoir si le directeur d'un jury peut suivre une affaire qu'il a connue comme officier de police judiciaire (AF III 438, plaquette 2538, pièces 2 et 19-29). Rapport du ministre[5] sur les articles publiés dans deux numéros du journal *Le Messager du soir* sur le jugement de l'émigré François Vermont par le tribunal criminel de la Seine, où l'auteur incite à de faux

---

[1] Peut-être le hameau de Drachy, commune de Charly (Aisne).

[2] Le général Augustin de Lespinasse avait été confirmé dans ce grade par le Directoire le 16 janvier 1797/ 27 nivôse an V (*Debidour*, tome IV, page 675, note 3, et *Six*).

[3] C'était aux corps administratifs et non à une juridiction qu'appartenait l'examen de la situation d'émigré.

[4] Alors que le tribunal civil de la Marne était saisi de l'affaire en appel du premier jugement par celui des Ardennes et qu'il devait juger au fond.

[5] Dont la minute n'est pas dans le dossier de la séance. Le rapport avait été demandé par le Directoire dans la séance du 16 ventôse.

témoignages, provocation qu'aucune loi ne qualifie de délit. Rectificatif à l'état des lois, règlements et arrêtés du Directoire publiés dans les départements réunis[1].

Police générale
Émigrés, radiation: Guillaume Boillève dit Chilly, d'Orléans, ex-inspecteur des douanes à la Rochelle; Jacques-Augustin Costé, chef d'escadron de la 16e division de gendarmerie à Besançon, inscrit en Moselle; Jean Etchegorry, ex-procureur au parlement de Pau; Nicolas Lenoir, de Til-Châtel, capitaine de grenadiers de la 1ère compagnie du bataillon de la Côte-d'Or, mort en 1793 à l'hôpital de Condé [-sur-l'Escaut]; Thomas Quatrevaux et Claude-Louis-Victor Vigny, cultivateurs à Saint-Arnoult [-en-Yvelines] et Chalo-Saint-Mars (AF III 438, plaquette 2538, pièces 7-18).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 438, plaquette 2539, pièces 50-51. Deux lettres à Hoche: emploi des troupes au service de la Hollande à l'armée de Sambre-et-Meuse; approbations d'instructions au général Hautpoul sur les troupes à cheval de cette armée; réclamation par le nommé Delannoy de fonds appartenant à cette armée perdus pendant la retraite de Würzburg.

Séance du 24 ventôse an V [14 mars 1797]

(AF* III 6, folios 176 verso-178 verso; AF III 438, plaquette 2540[2])

Lois
[Du 23 ventôse]: maintenant provisoirement la division de la Belgique par arrêté du Comité de salut public du 14 fructidor an III; sur les indemnités aux électeurs des assemblées électorales des départements; et le renouvellement de tous les membres des corps administratifs et judiciaires à la nomination du Peuple dans les départements réunis. [Du 22 ventôse] fixant la liste des départements devant élire des députés jusqu'au 1er prairial an VII à la place de ceux élus en l'an IV. [Du 23 ventôse] admettant à voter dans les assemblées primaires les militaires et marins n'appartenant à aucun corps armé s'ils ont les qualités et la résidence requises par la loi; rétablissant la contrainte par corps, abolie par la loi du 9 mars 1793; annulant les peines d'inéligibilité et de privation de suffrage frappant les jurés n'ayant pas répondu à leur convocation et tous les jugements les ayant prononcées (AF III 438, plaquettes 2536, pièces 7-8, 2538, pièces 1-4, et 2540, pièces 1-11).

Message aux Cinq-Cents
Proposant une loi obligeant les fonctionnaires, notamment ceux de l'ordre judiciaire, et les électeurs, à prêter le serment de haine à la Royauté et à l'anarchie décrété par la loi du 24 nivôse an V (AF III 438, plaquette 2540, pièces 15-16).

Guerre
Envoi au ministre d'une lettre, non jointe, de celui de la Police générale sur des achats de congés militaires à Angoulême. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: pétition de Berriat, ex-adjoint aux adjudants généraux de l'armée de l'Ouest, au Mans, 17 frimaire an V, jointe à son affectation à l'armée de Sambre-et-Meuse; exemptions de service militaire[3] dont: Paul Bellanger, fabricant de papier à Bonneville-la-Louvet; Étienne Brézillon, ex-secrétaire au bureau des fortifications de Courtrai, retiré à Villeneuve-sur-Bellot). Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: au ministre l'autorisant à renvoyer dans leurs pays les déserteurs des armées ennemies citoyens de pays neutres; au général de division Hacquin[4]: approbation de mesures prises par lui lors des troubles en Avignon; de consolation aux

[1] La minute de cet arrêté n'est pas dans le dossier de la séance. *Debidour*, tome IV, page 735, note 4, renvoie à AF III 430, dossier 2446 pour les pièces de l'arrêté du 7 pluviôse an V donnant les lois et arrêtés publiés dans les départements réunis.
[2] La plaquette 2540 contient une feuille d'exemption de service militaire du 14 ventôse (pièce 33).
[3] Une feuille d'exemption du 14 ventôse est conservée par erreur dans le dossier de la séance du 24 (AF III 438, plaquette 2540, pièce 33).
[4] Le général Honoré-Alexandre Haquin ou: Hacquin, commandant la 9e division militaire à Montpellier.

sœurs de Daurière, chef de la 14e demi-brigade d'infanterie; au général Dejean, commandant par intérim l'armée du Nord (deux lettres, citées au procès-verbal du 25 ventôse sur les troupes de l'armée du Nord placées temporairement sous le commandement de Hoche et sur le général Nouvion, qui n'a pas exécuté les ordres de ce dernier); et à Kellermann: envoi de troupes en Avignon (AF III 438, plaquette 2540, pièces 31-45).

Intérieur
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[1] sur les cantons de Biozat et Gannat (AF III 438, plaquette 2540, pièce 14).

Police générale
Destitution de Joseph Olivier, agent municipal de Deuillet, pour vol de bois en forêt de Saint-Gobain. Autorisation de vente au Havre de la cargaison du navire américain *L'Entreprise*, capitaine Cleveland, venu d'Angleterre[2] avec une cargaison destinée à des négociants français. Émigrés, radiation: Jacques Bon, d'Aix [-en-Provence]; Jean-Joseph Marcat, bûcheron, charbonnier et commerçant à Girancourt; Marie-Madeleine Rousseau, veuve Aubin, d'Étampes, inscrite par le district de Nemours; Pierre-François Saint-Martial, dénoncé en septembre 1793 comme membre de l'armée fédérée de Montbrison. Maintien: Charles-Joseph Fleury, du Plessis-Villette (commune de Pont-Sainte-Maxence, Oise), parti de Paris en 1789 comme domestique de la baronne de Damas en Suisse; Léopold-Augustin Gauché, de Rambervillers, perruquier à Paris, employé depuis 1789 par le baron Bühler, envoyé extraordinaire du duc de Wurtemberg en France[3], à Paris, à Vienne et à Saint-Petersbourg, ayant quitté la Russie pour la Suède et les Indes (AF III 438, plaquette 2540, pièces 12-13 et 17-30).

Séance du 25 ventôse an V [15 mars 1797]

(AF* III 6, folios 178 verso-180 recto; AF III 438, plaquette 2541)

Message des Cinq-Cents
[Du 23 ventôse] rappelant celui du 27 pluviôse sur les plaintes de négociants importateurs de sucre avant la loi du 10 brumaire an V sur les marchandises anglaises[4] (AF III 438, plaquette 2538, pièces 5-6).

Décision du Directoire
Lettre informant Bonaparte de la confirmation de la fermeture de la Banque d'Angleterre (AF III 438, plaquette 2541, pièce 8, minute écrite par Lagarde).

Guerre
Délivrance par le ministre de feuilles de route aux Polonais voulant servir dans la légion polonaise organisée en Lombardie sous les ordres du général Dombrowski[5] (à noter: rapport du ministre de la Guerre du 21 ventôse an V, sur la demande du polonais Szyleurez). Congé absolu à Jude, de Feuquières, employé au parc des transports militaires de Valenciennes. Fonds aux armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse pour construire des ponts. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Dejean[6]; au général de division Canuel[7]: troubles à Lyon; et à Hoche: demande de renseignements sur le camp retranché de Dusseldorf (AF III 438, plaquette 2541, pièces 4-7, 10-12, et 15-17).

---

[1] Message du 19 ventôse, reçu en séance du 20.
[2] Faute d'avoir pu accoster à Dieppe, l'un des deux ports réservés aux échanges avec l'Angleterre par l'arrêté du Directoire du 3 frimaire an V.
[3] Albrecht-Christoph von Bühler, baron de Heilbronn, ministre plénipotentiaire du Wurtemberg auprès de l'Empereur d'Autriche de 1776 à 1804 et ministre plénipotentiaire en Russie en 1792. Sa mission en France n'est pas signalée dans le *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder*.
[4] Affaire réglée par loi du 5 floréal reçue le 6.
[5] Jean-Henri Dabrowski, dit Dombrowski, général polonais, engagé volontaire à l'armée de Sambre-et-Meuse en l'an IV, chargé par le Directoire d'organiser la légion polonaise de l'armée d'Italie le 29 brumaire an V.
[6] Minute datée du 24 ventôse (voir à cette séance).
[7] Simon Canuel, général, commandant militaire à Lyon.

Police générale
Rapport sur des troubles dans la Drôme: troubles à Taulignan et brigandages depuis le 27 pluviôse par des bandes d'émigrés, et demande, transmise par le Directoire à Kellermann, d'envoi de troupes (AF III 439, plaquette 2543, pièces 12-13, classées dans le dossier de la séance du 27 pluviôse).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 438, plaquette 2541, pièces 1-3. Autorisation de résidence à Paris jusqu'au 30 germinal an V de Robert-William Boye, Des-Y. Ffith (*sic*), John Milne et Archibald Neilson, négociants écossais.

AF III 438, plaquette 2541, pièce 9. Brevets militaires.

AF III 438, plaquette 2541, pièce 14. Lettre à Bonaparte écrite par Carnot: ordre de prendre Trieste; accusé de réception de l'annonce par Bonaparte de la ratification du traité de Tolentino par le Pape; annonce à Bonaparte de l'arrêt des négociations de paix avec la Sardaigne que conduisait Clarke.

AF III 438, plaquette 2541, pièces 18-48. Nomination du commissaire près le tribunal correctionnel de Gaillac et de commissaires municipaux: *Hérault*, Montagnac: Charles-Antoine Rey, ex-juge au tribunal civil, remplaçant Rey-Lacroix, (à noter: arrêté de l'administration centrale nommant François Merle commissaire provisoire, 15 brumaire an IV, formulaire imprimé; adresse d'habitants demandant la nomination de François Lagarde, actuel adjoint municipal, 1er brumaire an V);- *Landes*, Mugron: Lafosse, remplaçant Coudroy fils, révoqué, marié avec une sœur d'émigré[1].

Séance du 26 ventôse an V [16 mars 1797]

(AF* III 6, folios 180 recto-182 verso; AF III 439, plaquette 2542)

Lois
[Du 26] accordant une pension aux enfants de l'ex-député Lauze de Perret[2]; et modifiant celle du 13 vendémiaire an IV sur l'exportation de grains (AF III 439, plaquette 2542, pièces 5-9).

Message aux Cinq-Cents
Sur les dépenses de la Haute Cour de Justice (AF III 439, plaquette 2542, pièce 4: fiche de renvoi au dossier de la conspiration de Babeuf[3]).

Décision du Directoire
Lettre du Directoire déclinant l'invitation, signée par Bouillon-Lagrange, Chéradame, Morelot et Trusson, à la séance inaugurale de la Société libre des pharmaciens de Paris, siégeant à l'École de pharmacie, rue de l'Arbalète, créée par arrêté du 3 prairial an IV[4] (AF III 439, plaquette 2542, pièces 10-11).

---

[1] Ce Coudroy fils est sans doute le même que le commissaire municipal Coudray-Petit, à propos duquel Dommanges, juge de paix de Mugron, demande à La Revellière-Lépeaux le 15 fructidor an IV si son ami tomberait sous le coup de l'interdiction d'exercer s'il épousait la sœur d'un émigré (AF III 32, pièces 291-330, *Les Archives du Directoire*).
[2] Claude-Romain Lauze de Perret, membre du club des Jacobins, député des Bouches-du-Rhône à la Législative, guillotiné comme fédéraliste le 31 octobre 1793.
[3] Voir AF III 42, dossier 153, pièces 133-142 (*Les Archives du Directoire*).
[4] L'École gratuite de pharmacie a été créée en réalité par arrêté du Directoire du 30 floréal an IV publié par *Debidour*, tome II, page 421. La liste de ses membres est donnée dans l'*Almanach national* de l'an V, pages 385-389. Edme-Jean-Baptiste Bouillon-Lagrange, né et mort à Paris (1764-1844), secrétaire de la Société, était professeur à l'école centrale du Panthéon et chef des travaux chimiques à l'École polytechnique. Professeur à l'École de pharmacie dès la réorganisation de celle-ci en 1803, il en fut directeur de 1833 à sa mort. Simon Morelot, né à Beaune en 1751, était alors inspecteur des pharmacies des prisons de la Seine; pharmacien aux armées comme l'avait été le précédent, il mourut à Gérone en Espagne en 1809; il exerçait alors rue Saint-Jacques. Jean-Pierre-René Chéradame, pharmacien rue Saint-Denis, directeur adjoint de la Société, est probablement le trésorier de l'École de pharmacie co-signataire d'un fascicule publié par celle-ci en 1821 mentionné dans le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale.* Jean-Nicolas Trusson, directeur de la

Justice
Maintien des deux justices de paix de Lezoux, dépassant deux mille âmes, dont la réunion avait été décidée par arrêté du 12 frimaire an V. Cassation d'un jugement de la justice de paix d'Esglandes (Manche, auj.: commune de Pont-Hébert) condamnant à la prison la femme de Julien d'Arthenay, de Saint-Aubin-de-Losque (auj.: les Champs-de-Losque), et François Faby, de Saint-Martin-des-Champs, peine réservée aux tribunaux correctionnels. Destitution et jugement de Royer, agent municipal de Boutigny, pour vol et faux sur les dates des rôles des contributions pour profiter de la baisse du cours des mandats. Déclaration de bonne prise par le corsaire *Le Furet*, jugée au tribunal de commerce de Marseille, du brigantin vénitien *Le Chevalier-Jean*, sorti de Carthagène avec un chargement de cordages, consigné par Dominique Castellini, gênois, vice-consul de Venise à Carthagène, pour Gaspard de Bua, de Naples, prétendu sujet vénitien[1] (AF III 439, plaquette 2542, pièces 12-14, 17-18 et 29). Envoi au ministre de l'offre de Dupont, directeur de l'imprimerie de la régie de l'Enregistrement, de travaux moins chers que l'Imprimerie de la République[2].

Police générale
Destitution d'Antoine Lecas et Jean-Baptiste Choteaux, agent et adjoint municipaux de Rumegies, favorables aux prêtres réfractaires. Émigrés, radiation: Marie-Placide La Béraudière, d'Angers; Irriez Lardas-Denormandie, de Dieppe; Jean-François Lepetit, de Mantes, inscrit en Eure-et-Loir; Abraham Raudot, de Prémery, inscrit dans la Côte-d'Or[3]. Maintien: Thérèse-Françoise Durand, se disant veuve de René-Marie Bassoreille-Ribon, prétendu victime des noyades de Nantes[4] (AF III 439, plaquette 2542, pièces 15-16 et 19-28).

Relations extérieures
Création du poste de vice-consul à Iassy, capitale de la Moldavie, et nomination de Parant à ce poste et d'Henri Dubois comme chancelier du consulat général des provinces turques au-delà du Danube à Bucarest. Secours à Marie-Thérèse et Émilie-Claudine, *petites-filles du grand Corneille*, habitant à Genève, en plus de ceux donnés par Desportes, résidant français à Genève. Autorisation à Frédéric-Joachim Schlüter, chargé de pouvoirs de Hambourg, de conférer secrètement avec le ministre des Relations extérieures[5] (AF III 439, plaquette 2542, pièces 1-3). Décision du Directoire sur le navire *Le Zorg*, naufragé près de Boulogne [-sur-Mer][6].

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 439, plaquette 2542, pièce 30. Brevet de pensions, préparé par le ministère de l'Intérieur, aux veuves de Germain Gaillot et Jean Rigal, victimes de l'explosion de la poudrière de Grenelle du 14 fructidor an II.

AF III 439, plaquette 2542, pièces 31-32. Nomination de Serizier, ex-procureur [-syndic] de la commune de Nevers, substitut du commissaire près les tribunaux de la Nièvre, remplaçant Arnaud, nommé commissaire près les tribunaux.

Société, exerçait rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.
[1] L'un des arguments du ministre est qu'un consul n'a pas à faire de commerce.
[2] Cette affaire n'est pas représentée dans le dossier de la séance.
[3] Cet émigré est peut-être à rapprocher avec Randot, ancien commissaire municipal de Prémery, remplacé le 12 germinal an V.
[4] Pendant la Terreur.
[5] Annulation sur la minute d'un article autorisant Schlüter à répondre des habitants des villes hanséatiques, qui devront continuer à s'adresser au ministre de la Police générale, et à légaliser leurs actes.
[6] Aucun document sur cette affaire dans le dossier de la séance. Ce bateau, dit ici *Le Zog*, était un navire hollandais ayant relâché à Plymouth (Angleterre) en route pour les Indes, mis sous embargo britannique et échoué en l'an IV (arrêté du Directoire du 28 messidor an IV, *Debidour*, tome III, page 101). Le dossier de la séance du 26 floréal an V comprend une lettre du ministre des Relations extérieures répondant à une note de Lagarde sur cette affaire.

Séance du 27 ventôse an V [17 mars 1797]

(AF* III 6, folios 182 verso-183 verso; AF III 439, plaquette 2543)

Loi

[Du 27] transférant le canton d'Ottonville à Valmunster (AF III 439, plaquette 2543, pièces 2-4)[1].

Messages aux Cinq-Cents

Demandant des crédits au ministère de l'Intérieur pour la maison nationale des Quinze-Vingts (à Paris); envoyant un rapport, non joint, de ce ministre sur les prochaines assemblées primaires en Corse; et sur la révision des jugements des conseils de guerre (AF III 439, plaquette 2543, pièces 1, 5-8 et 44-45).

Finances

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[2] sur le séquestre des biens des Vendéens et chouans non émigrés morts en rébellion (AF III 439, plaquette 2543, pièce 40).

Guerre

Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre, à noter: annulation de la suspension de l'ex-adjudant général Desroches; Lafond et Lannes, chefs de brigade[3], et Liégard, adjudant général commandant [de place] à Marseille, promus généraux de brigade; Pierre-Robert Lanusse promu sous-lieutenant, et autorisé à servir comme aide de camp du général Lanusse[4]; remise en activité de l'adjudant général Pélissard à l'armée de Rhin-et-Moselle; exemptions de service militaire (à noter: Devaux, secrétaire de la municipalité de Châteauroux; Pierre-Philippe Hervé, propriétaire d'un moulin à étoffes à la Bourdinière [-Saint-Loup]; Georges Jadin, élève au conservatoire de musique, *adresser l'exemption à La Revellière-Lépeaux*; Louis Randoulet, fils d'un fabricant de teintures de Reims). Rappel à Paris, à la requête de ses parents, du sergent Maxime Ledru, de l'armée de Rhin-et-Moselle. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: au ministre: propositions, non précisées, de Rudler, sur la comptabilité des fournisseurs de guerre; au général Canuel[5]: habits militaires de mauvaise qualité; et à Rudler, notamment poursuite temporaire des inspections du général Schauenburg à l'armée de Rhin-et-Moselle[6] (AF III 439, plaquette 2543, pièces 42-43 et 47-54).

Intérieur

Remise de la bibliothèque de la Commune [de Paris] à l'Institut. Suppression du *transit* entre la Hollande et l'Espagne pour les toiles de lin et de chanvre, et restriction du même aux thés et aux épices[7]. Résumé par le ministre du commerce extérieur et de la navigation de la République en l'an IV: statistiques des importations et des exportations, en valeur monétaire, par catégorie de marchandises et par pays, et de la navigation à l'extérieur et d'un port de la République à l'autre en tonnage (AF III 439, plaquette 2543, pièces 9-11 et 46).

Police générale

Arrêt jusqu'au 1er prairial an V de toute communication de l'Angleterre vers la France, notamment par Calais et Dieppe (AF III 439, plaquette 2543, pièces 14 et 41, minute écrite par Lagarde).

---

[1] Voir un message du Directoire du 28 germinal an V aux Cinq-Cents sur la contradiction entre cette loi et un arrêté de Mallarmé, représentant en mission, supprimant le district de Boulay [-Moselle].

[2] Message du 22 ventôse reçu dans la séance du 23.

[3] Le général Élie Lafont (et non Lafond, voir *tome III*, 1er frimaire an VI) et le général Jean Lannes, le futur duc de Montebello, qui servaient alors à l'armée d'Italie.

[4] Pierre, dit Robert Lanusse, frère cadet du général François Lanusse, futur général. *Six* connaît l'autorisation de servir comme aide de camp de son frère, mais date du même jour sa promotion comme lieutenant que nous notons le 29 ventôse an V.

[5] Commandant à Lyon.

[6] Schauenburg ayant été destiné à d'autres fonctions auxquelles les circonstances ont amené le Directoire à surseoir.

[7] Poivre, cannelle, muscade et girofle. Ces transferts sous douane avaient été autorisés par arrêté du 11 pluviôse an IV, que ne cite pas *Debidour*.

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 439, plaquette 2543, pièces 15-40. Autorisations de résidence à Paris jusqu'au 30 germinal an V:
- les allemands Jean-Georges Jaenisch, négociant à Hambourg; Frédéric-Charles Krug, négociant hessois, employé de la maison Charles Carvalho à Paris (à noter: certificat par le baron Steube, ministre plénipotentiaire du landgrave de Hesse-Cassel[1]); Isaac Nathan, juif de nation, de Hambourg, professeur de *langue* (*sic*) allemande et hébraïque; Ephraïm-Benjamin Veitel, négociant à Berlin, sa fille Adélaïde, née à Amsterdam, et son employé Duttbernd, de Potsdam (à noter: laissez-passer par Caillard, ministre plénipotentiaire français en Prusse, sur formulaires imprimés[2], et certificats par de Sandoz, ministre plénipotentiaire prussien en France);
- l'espagnol Jean-Jacques Morphy, négociant à Cadix;
- les suisses David-Rodolphe Brun et Daniel Culmann, négociant à Morges et à Saint-Gall; Michel Desloges, de Lessoc; Jacques Gillet, horloger à Genève; Lindenmeyer, ayant fui Bâle en 1792 après avoir conduit des déserteurs de l'armée d'Autriche en France, ayant ensuite été commandant du dépôt de remonte de Grenoble jusqu'à la suppression de celui-ci en l'an IV; Pierre Rimon, genevois, descendant de protestants français; Louis-Samuel-Frédéric Rochounet, étudiant de Vevey; Jean Triayre, de Genève, négociant en bijouterie, horlogerie et joaillerie.

Séance du 28 ventôse an V [18 mars 1797]

(AF* III 6, folios 184 recto-185 recto; AF III 439, plaquettes 2544 et 2545)

Guerre

Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre: envoi au ministre de la Marine et des Colonies de la plainte de Chopin, Follard, Lavit et Pellé, élèves ingénieurs de la Marine, contre leur envoi à l'École polytechnique; affectation à l'armée des Alpes des généraux de division Freytag[3] et Petitguillaume, et des généraux de brigade Le Doyen[4], Piston, Pouget[5] et Rey[6], et maintien du général de division Canuel commandant les troupes à Lyon et dans le département du Rhône; renvoi dans leurs foyers et traitement de réforme des autres généraux et des adjudants généraux de l'armée des Alpes et de la 7e division militaire; renvoi dans leurs foyers et traitement de réforme des généraux de brigade Berthin, Bournet, David, Delaunay, Dugoulot[7], Guillot, Hazard[8], Lebley, Serviez et Varin, set des adjudants généraux Couthaud, Dufresne, Grayvieux et Vicose, de l'armée d'Italie; maintien en réquisition d'employés des forges et aciéries du citoyen Guyénot, soumissionnaire de la République, à Mareilles (Haute-Marne), avec liste de ses établissements et employés à la Crête, canton d'Andelot [-Blancheville], Humberville, Manois, Morteau, commune d'Andelot, et Noncourt [-sur-le-Rongeant]; réquisition de Simon et Maurice Teinturier, coupeurs et dresseurs de bois destinés à être *charbonnés*, aux forges de Champigny [-la-Forge] (Côte-d'Or, auj.: commune de Riel-les-Eaux). Ordre au ministre de remettre au Directoire les certificats avec lesquels Maupassant, volontaire de la première réquisition, a obtenu un congé de réforme en nivôse ou pluviôse an IV. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: au ministre: inutilité de remettre le canton de Graveson en état de siège; organisation de la Légion des Francs à la demande de Hoche; à Bonaparte: paiement à la citoyenne Bassville en attente de ce qui lui est dû d'après le traité de paix avec le Pape[9]; au général Desaix, commandant par intérim l'armée de Rhin-et-Moselle: poursuite des inspections du général Schauenburg dans cette armée (AF III 439, plaquette 2545, pièces 38-47 et 50-55).

---

[1] Le baron Christoph Steube zu Schnaditz, ministre plénipotentiaire en France de décembre 1796 à octobre 1798, puis de nouveau en 1801. Sceau personnel (pièce 34).
[2] Cachets RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LÉGATION DE FRANCE EN PRUSSE (pièces 27-29).
[3] Le général François-Xavier-Jacob Freytag avait été nommé commandant en chef de la 7e division militaire (à Grenoble) au début de l'an IV d'après *Six*.
[4] Le général Jean-Denis Le Doyen était alors chef de l'état-major de l'armée des Alpes.
[5] Le général Jean-Pierre Pouget, à ne pas confondre avec son homonyme François-René, baron Cailloux, dit Pouget, général d'Empire.
[6] Le général Louis-Emmanuel Rey, à ne pas confondre avec les autres généraux du même nom.
[7] *Duhouleau* dans le texte. Il s'agit de Louis-François-Auguste Mazel du Goulot, dit Dugoulot. D'après *Six*, sa mise en réforme serait du 7 février 1797/19 pluviôse an V.
[8] La mise en réforme du général Pierre-Nicolas Hazard n'est pas signalée par *Six*.
[9] Nicolas-Jean Hugou de Bassville, chargé d'affaires français à Rome assassiné dans les locaux de l'ambassade en 1793.

Police générale
Destitution de la municipalité de Saint-Céré (à noter: adresse des administrateurs suspendus par l'administration centrale, thermidor an IV). Émigrés, radiation: Pierre et Noël Barbier-Solson, de Saint-Lubin-de-la-Haye, inscrits en Seine-et-Oise; Anne Chauchot, veuve Antoine Paufert, de Percey-le-Grand, inscrite dans la Côte-d'Or; Jacques-André Courajod, négociant à Lyon, inscrit en Saône-et-Loire; Laurent-Barnabé Dedon, de Toul, chef de bataillon d'artillerie à l'arsenal de Nantes; François-Charles-Marie Fayau, homme de loi à "Châteauneuf dans la Mayenne"[1]; Denis-Auguste Grimoard-Beauvoir-Duroure, de Louville-les-Bois (Eure-et-Loir, auj.: Louville-la-Chenard); Jeanne Jousse, veuve Daudier, de Tonneins, précédemment domiciliée à Château-Gontier et inscrite dans la Mayenne; Joseph Léglise, établi en Espagne depuis 1789, négociant à Cadix, arrêté par les Français près d'Anvers et renvoyé devant le département des Basses-Pyrénées; Marie-Jeanne Leroux, veuve Louis Bonnet, d'Abondant, inscrite en Seine-et-Oise; Eutrope Louvet, domestique à Dreux, inscrit en Seine-et-Oise; Marie-Anne Marizy, femme Tort, de Saint-Dizier; Auguste-Charles-Louis-Ours Quinemont, né le 6 mai 1780 à Paris, parti en 1792 apprendre le commerce à Amsterdam (AF III 439, plaquettes 2544, pièces 3-4 et 12-37, et 2545, pièces 57-60).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 439, plaquette 2544, pièces 5-11. Exécution d'un modèle d'échelle d'incendie proposé par Rondelet, membre du Conseil des bâtiments civils (à noter: descriptions et plans de ce modèle et d'un modèle de machine montée sur chariot permettant d'établir des passerelles aux étages d'une maison incendiée proposé par Peyre, membre de ce conseil, d'après le chariot employé à Londres, et description d'un projet de Lebel sur des modèles d'échelles d'incendie employés à Rome).

AF III 439, plaquette 2545, pièces 48-49. Lettre de Planat, chef de la 3e division (personnel de l'artillerie) du ministère de la Guerre[2], à Chabeuf[3] sur la solde des gardes conducteurs de l'artillerie (apostille: *à placer*).

AF III 439, plaquette 2545, pièce 56. Brevets de pension présentés par le ministre de l'Intérieur, sans mention des motifs d'attribution.

AF III 439, plaquette 2545, pièces 60-62. Nomination de Simon Pécot, actuel greffier du tribunal criminel de Maine-et-Loire, ex-greffier de celui du district de Segré puis juge de paix de ce canton, commissaire près le tribunal correctionnel de la ville, sur proposition de La Revellière-Lépeaux.

Séance du 29 ventôse an V [dimanche 19 mars 1797]

(AF* III 6, folios 185 recto-187 recto; AF III 439, plaquette 2546)

Loi
[Du 28 ventôse] sur un échange de bâtiments avec Chassaing, de Clermont [-Ferrand], pour le magasin de poudres de la ville (AF III 439, plaquettes 2544, pièces 1-2 et 2546, pièce 5).

Messages aux Cinq-Cents
Transmettant des observations du ministre de l'Intérieur sur les pensions, secours et indemnités aux familles indigentes des défenseurs de la Patrie. Demandant une législation uniforme sur toutes les

[1] Le *Dictionnaire topographique de la Mayenne* de Léon Maître (1878) ne connaît qu'une maison de ce nom dépendant de la commune de la Rouaudière. Il faut peut-être lire: Châteauneuf-sur-Sarthe, en Maine-et-Loire, département que les copistes des services du Directoire et des ministères désignent fréquemment sous le nom de *Mayenne et Loire*.
[2] Guillaume Planat, occupant le même poste en brumaire an VI (AF III 28, dossier 96, pièce 13, dans *Les Archives du Directoire*), rayé de la liste des émigrés en l'an V (AF III 47, dossier 169, pièces 162-178, *ibidem*).
[3] Chef du bureau de l'artillerie et du génie du Directoire.

propriétés forestières de la République, sujet d'un référé rejeté du tribunal correctionnel de Briey (AF III 439, plaquette 2546, pièces 5, 15 et 27-28)[1].

Guerre
Lettres sur le service militaire, au ministre: traitement des aides de camp et adjoints attachés aux officiers généraux et adjudants généraux de l'intérieur; refus de proposer aux Cinq-Cents une loi amnistiant les déserteurs; suppression du traitement des militaires suivant les officiers généraux réformés dans leur retraite; et à Hédouville, commandant la 13e division militaire[2]: approbation de ses instructions aux habitants des campagnes de l'Ouest (AF III 439, plaquette 2546, pièces 20 et 24-26).

Justice
Horaires des employés des ministères et administrations de Paris pendant les assemblées primaires. Rejet d'un référé du tribunal correctionnel de Marseille sur le capitaine espagnol Isidore More, commandant la polaise*: La Vierge de Bon-Secours*, introducteur de marchandises anglaises chargées à Barcelone. Recouvrement des amendes infligées par les tribunaux. Création d'une quatrième division au ministère de la Justice, sans augmentation des dépenses. Annulation d'arrêtés de l'administration centrale de la Nièvre et de la municipalité de Cosne [-Cours-sur-Loire] sur l'organisation du tribunal de police de Cosne (nomination d'huissiers à Nevers et à Cosne pour le recouvrement des amendes) et dénonciation des juges de paix du canton à l'accusateur public pour négligences dans l'exécution du Code des délits et des peines. Cassation de l'annulation, par le tribunal criminel de Vaucluse, de mandats d'arrêt du directeur du jury d'Avignon contre Angélique-Sabine Malivoix pour s'être rétractée de sa déclaration de grossesse où elle avait indiqué comme père quelqu'un d'autre que son mari. Remise en fonction de Tonnet, commissaire municipal de Pouilley-les-Vignes, relaxé pour les faits pour lesquels l'arrêté du 5[3] brumaire an V l'avait suspendu. Autorisation à Noël Berger, rachitique, condamné aux fers par le tribunal criminel de l'Aisne en 1791, à subir sa peine à la prison de Bicêtre (AF III 439, plaquette 2546, pièces 6-7, 11-14, 16-19 et 29-30).

Relations extérieures
Passeport pour la Virginie à Reboul, ex-vice-consul à Sestri-di-Levante. Secours à Lebartz, ex-employé du ministère, Poisson, ex-sous-chef des Archives du ministère, et de Pons, ex-résidant de France à Danzig[4] (AF III 439, plaquette 2546, pièces 1-4).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 439, plaquette 2546, pièces 21, 23 et 31. Arrêtés sur le personnel militaire (à noter: Girardon et Lucotte, nommés chefs de bataillon à la 12e demi-brigade d'infanterie; exemptions de service militaire, à noter: Louis-François Ferré, chef d'atelier à la manufacture de draps de Lefebvre à Elbeuf; Laurent Patallier, fabricant de draps à Elbeuf; Pierre-Guillaume-Alphonse Vallet, manufacturier de faïences faubourg Saint-Sever à Rouen).

Séance du 30 ventôse an V [20 mars 1797]

(AF* III 6, folios 187 recto-188 verso; AF III 439, plaquettes 2547 et 2548)

Décisions du Directoire
Lettres du Directoire: à Lemaire, commissaire municipal de Watten, qui a arrêté Deblonde, prêtre réfractaire; au ministre des Finances sur la vente du domaine de Fontfroide[5], minute écrite par Lagarde (à

[1] Sur le registre, ce message n'est pas signalé à la suite du précédent, mais avec la délibération sur le rejet du référé du tribunal correctionnel de Marseille citée parmi les délibérations de la Justice.
[2] À Rennes.
[3] Arrêté du 7 brumaire an V signalé par *Debidour*, tome IV, page 149.
[4] Poisson, ensuite secouru les 18 brumaire et 18 germinal an VI et 19 frimaire an VII (*tomes III*, *V* et *VII*); *Debidour* ne le cite pas. Louis-Marie, marquis de Pons, résidant de France à Danzig (auj.: Gdansk, Pologne) de 1766 à 1789 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder*).
[5] L'abbaye cistercienne de Fontfroide, commune de Bizanet (Aude).

noter: lettre de Daubermesnil[1] à Barras, 28 ventôse an V); à celui de la Police générale sur Lebel, fournisseur de guerre (à noter: dénonciation au ministre par le nommé Milain contre Lebel, protégé par un député, et qui a *l'intention de vouloir tuer le général Bonaparte et de faire le voyage d'Italie pour commettre ce crime*); à la municipalité de Tillières [-sur-Avre] qui a célébré l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français un autre jour que celui décidé par la loi[2] (à noter: procès-verbal de la cérémonie du 3 pluviôse an V et minute d'arrêté la révoquant, non signé en attente de la réponse de celle-ci); au nommé Saulnier, demeurant rue des Mauvais-Garçons à Paris, pour qu'il communique son projet contre les Anglais à l'audience publique du Directoire (AF III 439, plaquettes 2547, pièces 1-10 et 33-35, et 2548, pièces 47-48).

Finances

Envoi au ministre d'une plainte, non jointe, de la municipalité de Chalon-sur-Saône contre la vente du couvent Saint-Pierre jouxtant celui des Carmes (AF III 439, plaquette 2548, pièce 49).

Guerre

Installation du conseil de guerre de la 3e division militaire à Metz dans un bâtiment de l'armée au lieu du bâtiment Sainte-Marie de Metz (à noter: délibérations de l'administration centrale de la Moselle, pluviôse an V; lettres de l'ex-député Thirion à Albert, commissaire [des guerres?] à Boulay, et au député Loysel[3], défendant le général Tugnot, remplacé comme commandant de la place de Metz par le général Morand [4]). Lettres au ministre: lui envoyant un mémoire d'Étienne-Joseph Larcher, sous-lieutenant au 10e de hussards, né à Lille en 1763, sur des vexations de la part de ses chefs (à noter: *Mémoire. Larcher, sous-lieutenant au 10.ème régiment de hussards stationné à Fontainebleau, aux citoyens composans le Directoire exécutif*, Melun, imprimerie de Michelin, 23 pages; lettre de Derenty, député du Nord aux Anciens, à Carnot); et le chargeant de dresser l'état des officiers de gendarmerie non compris dans le projet de nouvelle organisation. Lettre sur le service militaire au ministre, minute au cabinet topographique, écrite par Carnot: marché entre Rudler et le nommé Dietrich (AF III 439, plaquette 2548, pièces 40-46 et 50-72).

Intérieur

Règlement sur les enfants abandonnés (à noter: texte de la loi du 27 frimaire an V en application de laquelle le règlement est adopté, imprimé extrait du *Bulletin des lois*; lettre de Delaporte, député des Côtes-du-Nord aux Cinq-Cents, à Dernican, chef de la commission (des secours du ministère de l'Intérieur?). Secours à Joulain, ex-négociant à Cholet, à valoir sur son indemnité pour pertes lors de l'incursion des rebelles[5]. Envoi au ministre du nouveau message des Cinq-Cents [du 23 ventôse, reçu le 25] sur les plaintes de négociants de Paris et de Bordeaux importateurs de sucres raffinés avant la promulgation de la loi du 10 brumaire an V sur les marchandises anglaises[6] (AF III 439, plaquettes 2547, pièces 21-35, et 2548, pièces 36-39).

Relations extérieures

Signature de la commission d'Auric, vice-consul à Alicante[7] (AF III 439, plaquette 2547, pièces 11-13).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 439, plaquette 2547, pièces 18-20. Autorisation de résidence à Paris, sans limitation de durée: Jean-Joseph Thoulouse, ex-député de l'Ardèche à la Convention (à noter: certificat de résidence à Joyeuse, thermidor an IV).

---

[1] Sur papier à en-tête imprimé *Daubermesnil, député aux Cinq-Cents*.

[2] La municipalité avait reporté la cérémonie du 2 au 3 pluviôse an V, soit du samedi 21 janvier 1797 au dimanche 22.

[3] Loysel, député de la Manche aux Anciens, ex-député de la Manche à la Législative et à la Convention, avait été représentant en mission en Moselle en l'an III.

[4] Le Directoire avait chargé le ministre de faire un rapport sur le différend entre l'administration et l'armée en séance du 15 ventôse. Voir plus bas l'arrêté du 1er germinal an V mutant Morand au commandement de la place de Luxembourg et le général Dambarrère de Luxembourg à Metz. Il s'agit ici du général Joseph Morand, à ne pas confondre avec son homonyme Charles-Antoine-Alexis, futur général d'Empire.

[5] Pendant la guerre de Vendée. Le registre précise qu'à l'avenir *ces sortes de secours ne seront accordés qu'à ceux qui les demanderont de chez eux*.

[6] Message du 23 ventôse, reçu le 25. L'affaire fut réglée par une loi du 5 floréal reçue le 6.

[7] Nommé par arrêté du 2 ventôse.

AF III 439, plaquette 2548, pièces 36-39. Congé absolu au militaire Louis Hulot, à la demande de sa mère, marchande drapière à Charleville, veuve.

Séances du 1er au 30 germinal an V [21 mars-19 avril 1797]

Séance du 1er germinal an V [21 mars 1797]

(AF* III 7, folios 1-3 verso; AF III 440, plaquette 2549)

Loi

[Du 30 ventôse] sur le serment de fidélité à la République que chaque électeur prononcera dans les assemblées électorales de département (AF III 439, plaquette 2547, pièces 16-17, AF III 440, plaquette 2549, pièce 1).

Messages aux Cinq-Cents

Sur la situation du trésor public et *les différentes branches de revenus qui languissent faute de loix capables de les activer*; proposant de rembourser les consignations à la Trésorerie nationale par des bons admissibles en paiement de biens nationaux; envoyant le tableau, non joint, des dépenses ordonnancées par le ministre en pluviôse an V; et celui statistique, joint, des ventes des biens nationaux par département[1]; présentant les comptes, non joints, des dépenses des ministres de l'Intérieur et de la Justice, sur les crédits alloués par diverses lois depuis le 17 vendémiaire an V et demandant la mise à disposition de fonds pour l'arriéré de dépenses des trimestres échus de l'an V et le troisième trimestre; envoyant la demande de Bosc, entrepreneur de forges à Toulouse, d'obtenir la maison nationale de la Trinité de cette ville à titre d'indemnité et d'encouragement[2]; et demandant des fonds pour les hospices civils en l'an V (AF III 440, plaquette 2549, pièces 2-10, 14-15 et 20-24).

Finances

Réunion au domaine national du parc de Navarre de terres enclavées (ferme du Haut-Péan à Boisgencelin, provenant de l'abbaye de la Noë[3]) vendues sans droit par le citoyen Delamarre au citoyen Vallu (AF III 440, plaquette 2549, pièces 18-19).

Guerre

Arrêtés sur le personnel militaire (à noter: nomination du général Morand, commandant la place de Metz, à celle de Luxembourg, remplaçant le général Dambarrère, muté à Metz (AF III 440, plaquette 2549, pièces 15-16).

Justice

Annulation du renvoi devant les tribunaux, par l'administration centrale du Bas-Rhin, de la famille Mulhauser, réclamant contre la vente aux nommés Bühl et Voeller d'un bien national dans le district de Landau provenant de l'administration ecclésiastique d'Heidelberg. Rejet d'un référé du juge de paix de Stabroek (Deux-Nèthes) sur les procédures en matière douanière à propos de l'affaire du nommé Heyder (AF III 440, plaquette 2549, pièces 14 et 17).

Relations extérieures

---

[1] Les départements réunis ne sont pas concernés.

[2] La minute de ce message n'est pas dans le dossier de la séance, mais dans les dossiers de la séance du 5 germinal avec accusé de réception par les Cinq-Cents le 5 germinal (AF III 440, plaquette 2555, pièces 12-13). Voir plus bas, en séance du 9 prairial an V, la loi du même jour loi annulant, à la demande de Belon et Carré, un arrêté de Pierre Paganel, député de Lot-et-Garonne à la Convention, du 29 nivôse an II accordant à Bosc la jouissance de la maison de la Trinité de Toulouse.

[3] Dans la forêt d'Évreux. Le château de Navarre avait été construit par le duc de Bouillon à la fin du XVIIe siècle à Saint-Germain-de-Navarre, auj. commune d'Évreux. Boisgencelin, ou Saint-Germain-de-Boisgencelin, a fusionné en 1844 avec la commune de Morsent sous le nom actuel de Saint-Sébastien-de-Morsent. L'abbaye cistercienne de la Noë se trouvait sur la commune de la Bonneville-sur-Iton.

Lecture d'une lettre du ministre, non jointe, du 16 ventôse an V, rapportant un procédé découvert par la Société des arts de Genève *pour donner des secours aux personnes qui ne peuvent sortir des édifices incendiés. Un membre observe qu'il existe à Colmar un code de police sur les incendies, dans lequel se trouvent indiqués des moyens de sauver les personnes qui se trouvent dans cette affreuse situation*: lettre du Directoire demandant à la municipalité le règlement et la description des machines (AF III 440, plaquette 2549, pièces 11-13).

Séance du 2 germinal an V [22 mars 1797]

(AF* III 7, folios 3 verso-5 verso; AF III 440, plaquette 2550)

Messages aux Cinq-Cents

Proposant de porter de 23 à 30 le nombre de juges du tribunal civil du Nord en y créant une 3e section; et de créer un 6e tribunal correctionnel en Seine-et-Oise à Corbeil; sur: l'inexécution de la loi du 1er vendémiaire an IV sur les poids et mesures à Paris, faute de sanctions prévues par la loi; la nomination irrégulière du juge de paix de Wazemmes (Nord, auj.: commune de Lille); et une erreur du précédent message sur les dépenses de la Haute Cour de Justice[1] (AF III 440, plaquette 2550, pièces 4, 8-11 et 38-41).

Justice

Annulation de la réintégration, par l'administration centrale de la Nièvre, de Gleize, agent municipal de Luzy, relaxé des faits pour lesquels il était suspendu. Réintégration de Colin, commissaire municipal de Grimbergen (Dyle), après sa remise en liberté[2]. Non confirmation de la nomination de Bonaventure président du tribunal criminel de la Dyle par les commissaires du Gouvernement dans les départements réunis. Cassation de deux jugements des tribunaux civils des Ardennes et de la Marne citant, pour des objets de leur ministère, les préposés aux transports militaires Bénomont, préposé de la commission des transports militaires à Mézières (auj.: Charleville-Mézières), et Fortier, voiturier à Saint-Quentin. Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de Saône-et-Loire dénonçant au Directoire une procédure contre Carion et Corthier, administrateurs municipaux d'Autun, prévenus de colporter une chanson royaliste[3] (AF III 440, plaquette 2550, pièces 1, 5, 14 et 35-37).

Police générale

Émigrés, radiation: Jean-Gabriel Ballay, homme de loi à Paris, inscrit dans l'Yonne; Charles Bertrand, de Paris, radié provisoirement par le district de Lesneven; Christophe-Gaspard Dornier, de Besançon; Chrysostôme Dupleyx, ex-vicaire général de Reims exilé volontaire en Espagne en 1793, restant inscrit sur la liste des prêtres réfractaires; François-Elzéard Fage, ex-avoué au tribunal du district d'Apt; Nicolas Foin et sa mère Marie-Anne-Louise Gauthier, de Paris, inscrits dans l'Yonne; Edme Giffard, de Poilly [-sur-Serein] (Yonne), charretier à Fontainebleau; Nicolas Jourdeul, laboureur à "Courcelles" (Haute-Marne), radié provisoirement par le district d'Is-sur-Tille; Pierre Laplace, tonnelier à Paris, inscrit en Seine-et-Oise. Maintien: Pierre-Nicolas Jacquet, de Senuc, parti pour Londres en 1792 comme domestique du noble de Moblin, puis du vicomte de Clermont-Tonnerre[4]. Destitution de Bonnot, agent municipal de Jully [-lès-Buxy] pour prévarication[5]. Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de la Dyle ordonnant

[1] La minute de ce dernier message n'est pas dans le dossier de la séance, où ne figure que son accusé de réception par les Cinq-Cents.
[2] L'arrêté de suspension est daté du 14 sur la minute de celui du 2 germinal.
[3] Le ministre fonde sa décision sur le fait que le délit est étranger aux fonctions administratives. Voir aussi un arrêté du Directoire du 5 germinal an V sur ce même sujet, et le message du Directoire aux Cinq-Cents présenté par le même ministre le 14 floréal an V.
[4] Le registre le cite comme radié.
[5] Il est convaincu de ne pas avoir dressé l'état des militaires présents dans sa commune, de ne pas avoir procédé à une réquisition de foin, et d'avoir vendu des bois communaux de sa propre autorité, mais, selon lui, avec le consentement de tous les habitants sauf un.

 Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons.

des patrouilles nocturnes dans les communes rurales[1] (AF III 440, plaquette 2550, pièces 6-7, 12-13 et 15-34).

Relations extérieures
Autorisation au ministre d'envoyer un agent secret en Russie, minute dite *gardée par le ministre*: minute de l'arrêté autorisant l'envoi de Mengaud[2] et note de celui-ci sur sa mission, portant surtout sur les activités des émigrés, son voyage par Hambourg, Brême et Stockholm jusqu'à Saint-Petersbourg, et l'envoi de ses correspondances par l'intermédiaire d'un certain docteur Swedians (AF III 440, plaquette 2550, pièces 2-3).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 440, plaquette 2550, pièce 42. Lettre au ministre de la Guerre: renvoi du chef de brigade Léry, membre du Comité des fortifications, à son poste de commandant du génie de l'armée de Sambre-et-Meuse[3].

AF III 440, plaquette 2550, pièces 43-44. Annulation des arrêtés du 17 ventôse an V révoquant Marvaud, commissaire central de la Charente et le remplaçant par Dubois-Lavernade[4].

Séance du 3 germinal an V [23 mars 1797][5]

(AF* III 7, folios 5 verso-7 verso; AF III 440, plaquettes 2551 et 2552)

Lois
[Du jour] fixant le mouvement des sections du Tribunal de cassation chaque année en prairial et en brumaire; et ouvrant des crédits au ministre des Finances pour des arriérés du trimestre de nivôse à ventôse an V (AF III 440, plaquette 2551, pièces 5-9).

Conspiration de Brottier
Défense d'exécuter un acte du Tribunal de cassation du 2 germinal se saisissant des pièces de la procédure de la conspiration de Brottier et autres instruite en conseil de guerre de la 17e division militaire; rédaction et envoi immédiat d'un message aux Cinq-Cents leur en faisant part (AF III 440, plaquette 2551, pièce 12: fiche de renvoi au dossier de la conspiration).

Autres messages aux Cinq-Cents
Sur la *peine du demi-droit en plus* d'enregistrement pour défaut de déclaration de succession frappant les habitants de l'Ouest; et demandant de compléter le Code des finances pour *utiliser toutes les ressources de la République*[6] (AF III 440, plaquettes 2551, pièces 1-2, et 2552, pièces 40-41).

Finances

[1] Cet arrêté est annulé parce que les lois sur la garde nationale sédentaire et la colonne mobile ne sont pas publiées dans les départements réunis.
[2] Il peut s'agir ici soit du général Antoine-Xavier Mengaud, cousin de Reubell (1752-1838), dit François-Xavier par *Six*, d'après cet auteur retraité de l'armée en l'an V, qui fut en l'an VI et en l'an VII chargé d'affaires français à Bâle et qui aurait été auparavant envoyé en mission en Turquie (Georges WALTER, *Bibliothèque nationale, Département des Imprimés, Répertoire de l'histoire de la Révolution française, Table*, 1941), soit de Joseph Mengaud, qui aurait été envoyé en mission en Écosse et en Irlande. On ne trouve aucune mention de cette mission secrète en Russie, ni du docteur Swédians dans l'inventaire de AF III 52 à 90, Directoire, Relations extérieures, par Michel François, manuscrit.
[3] François-Joseph d'Estienne de Chaussegros de Léry, général en l'an VII.
[4] Il s'agit des suites de l'affaire de l'affiche de l'administration centrale de la Charente réimprimant, avec le préambule et la clause finale, la loi de 1791 sur la pharmacie.
[5] Le dossier de la séance comprend, dans AF III 440, plaquette 2551, pièce 3, un message des Anciens du 3 germinal au Directoire sur un rapport, lu en séance du Conseil du jour et à imprimer, sur les finances de l'an IV, qui n'est pas cité dans les procès-verbaux des séances du Directoire. Ce message est cité à la séance du 11 floréal, où le nom du député est laissé en blanc sur le registre, comme message du 3 floréal.
[6] Un message du Directoire du 3 floréal an V sur les colonies se réfère explicitement à celui du 3 germinal dont il demande la réponse.

Arpentage des bois communaux du Val-d'Ajol. Vente de bois: de l'hospice d'Argenteuil à Franconville, et de la commune de Charancy-Vezin[1] pour réparer une fontaine et un pont sur la Chiers. Recépage de bois des forêts d'Orléans et du Val[2], dans la Haute-Marne, provenant de Philippe-Joseph d'Orléans, au canton de Joyot et au bois des Roches. Annulation de l'arrêté du 27 nivôse an V attribuant le presbytère de la Couture du Mans au logement du directeur de l'Enregistrement, Parrain, directeur par intérim, étant logé aux Ursulines (AF III 440, plaquette 2552, pièces 21-33).

Guerre

Solde des militaires de la division du contre-amiral de Richery, qui ont fait une traversée glorieuse jusqu'à Terre-Neuve. Traitement des gardes nationales levées par le général Gentilli en Corse. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique[3], à Hoche: entretien des troupes par les départements réunis, lettre écrite par Carnot; aux généraux en chef des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse: entretien de leurs armées sur le pays conquis sur la rive droite du Rhin, conventions secrètes avec les autorités locales pour les contributions en argent, magasins de réserve sur la rive gauche du Rhin; à Bonaparte: envoi de la copie d'une lettre confidentielle, non jointe, de l'ambassadeur de France en Espagne; au ministre: paiement des ingénieurs historiographes, échange des prisonniers de guerre d'après les tableaux envoyés par Bacher[4] et nécessité d'éloigner les dépôts de prisonniers de guerre autrichiens des frontières de l'Est pour éviter les évasions, notamment par la Suisse, extension provisoire du commandement du général Hédouville aux 12e, 13e, 14e et 22e divisions militaires[5] (AF III 440, plaquettes 2551, pièces 16-19, et 2552, pièces 34-39).

Justice

Rapport du ministre, sans décision du Directoire, sur Housset, commissaire près les tribunaux de l'Yonne, dénoncé comme complice d'assassinats lorsqu'il était procureur de la commune d'Auxerre en 1792 (AF III 440, plaquette 2551, pièces 13-15).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 440, plaquette 2551, pièce 20. Brevets d'officiers du 1er régiment d'artillerie à pied.

AF III 440, plaquette 2552, pièces 42-54. Nomination de: Compagny père commissaire près le tribunal correctionnel de Baume [-les-Dames]; Courroux, juge au tribunal civil de la Nièvre, commissaire municipal de la Charité-sur-Loire; et du commissaire municipal de Sainte-Colombe (Rhône).

Séance du 4 germinal an V [24 mars 1797]

(AF III* 7, folios 8 recto-9 verso; AF III 440, plaquettes 2553 et 2554)

Lois

[Du 3 germinal] rapportant celle du 13 fructidor an III suspendant les actions en rescision pour les ventes. [Du 4 germinal] sur l'installation de l'école centrale de l'Aisne au bâtiment principal de l'Intendance de Soissons (AF III 440, plaquettes 2551, pièces 10-11, et 2553, pièces 1-3).

Décision du Directoire

Lettre à André-François Miot, commissaire du Directoire en Corse sur la poursuite de sa mission après les assemblées primaires (AF III 440, plaquette 2553, pièce 6).

Finances

[1] Vézin-Charancy dans le texte, alors dans la Moselle, auj.: département de Meurthe-et-Moselle.
[2] Au sud de Saint-Dizier (Alphonse Roserot, *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne*, Paris, Imprimerie nationale, 1903). L'auteur ne connaît pas les deux lieux-dits forestiers cités ici.
[3] Contrairement à l'habitude, le registre ne signale pas les noms des destinataires.
[4] Premier secrétaire-interprète de la légation de France en Suisse.
[5] Ces divisions militaires (la Rochelle, Rennes, Caen et Tours), gardent leur commandants.

Ordonnancement à la Trésorerie nationale de crédits ouverts au ministre des Finances par la loi du 3 germinal. Annulation de la vente au citoyen Causse d'une partie des lots de l'abbaye de Fontfroide en dessous des estimations (AF III 440, plaquettes 2553, pièce 9, et 2554, pièces 47-49).

Guerre

Arrêté[1] sur le personnel de l'artillerie, minute au bureau de l'artillerie: nomination du chef de brigade François Fabre directeur de l'artillerie à Mézières. Nomination par le ministre des éclusiers du canal de la Lys à l'Aa entre Saint-Omer, Aire [-sur-la-Lys] et Saint-Venant. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: nomination du chef de bataillon La Rocheblin commandant la place de Liège, remplaçant le général de brigade Demars, réformé; maintien en activité du général Ormancey à l'armée de Sambre-et-Meuse et de l'adjudant général Peste-Turenne-Laval à l'armée d'Italie; réforme du général de brigade Delauney; retraite du général Boyé et de l'ex-général de division Montredon, dont la suspension est levée; traitement de réforme des adjudants généraux Boucher, Grillon et Raymond) [2]. Secours à Louise Rousseau, veuve de Jean-Baptiste Scallier, maréchal de camp des armées mort en 1791 (à noter: billet de Cretet demandant à Maret, Secrétaire d'État, d'envoyer les pièces de ce dossier à Gouleau, chef de bureau au ministère de la Guerre, sans date[3]). Application de l'arrêté du 15 ventôse an V ordonnant aux officiers réformés des corps d'armée d'active de rejoindre leurs corps aux aides de camp et adjoints sans activité par cessation de fonctions des officiers généraux et des adjudants généraux près desquels ils étaient employés. Secours à Paul Kelemen[4], maréchal des logis invalide âgé de cent-un ans. Ordre de remettre au Directoire un état des officiers, capitaines et lieutenants des compagnies de vétérans. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Hédouville, commandant la 13e division militaire[5]: désertions dans les brigades d'artillerie de marine et à la 46e division de ligne, écrite par Carnot; et à Kellermann, notamment: démolition des places fortes piémontaises et poursuites contre les fournisseurs dénoncés par le général Canuel (AF III 440, plaquettes 2553, pièces 19-24, et 2554, pièces 29-46).

Marine et Colonies

Cassation d'un arrêté des représentants du Gouvernement en Guadeloupe déclarant le chef de bataillon Cerizier incapable de servir la République, dégradation relevant d'un tribunal compétent, et confirmation de la destitution de l'intéressé (AF III 440, plaquette 2553, pièces 25-26).

Police générale

Émigrés, radiation: Charles-Marie Béraud, inscrit dans la Haute-Marne, envoyé en Allemagne pour son éducation, à la requête de sa mère, Marie-Anne-Thérèse Grossard-Virly, belle-mère de Muiron, adjudant général mort à la bataille d'Arcole; Jacques-Jean-Baptiste Duhamel, de Provins, inscrit dans l'Aube; Marie-Agathe-Françoise Lalande, veuve Labarre, inscrite en Maine-et-Loire; Claude-Pierre Lefèvre-Lafaluère, inscrit dans la Mayenne, à la requête de son père, de Vernou [-sur-Brenne] (Indre-et-Loire). Maintien: Charles Marette-La Garenne, inscrit dans l'Eure, ex-militaire parti pour la Haye en 1791 (AF III 440, plaquette 2553, pièces 7-18).

---

[1] *Arrêtés* au pluriel sur le registre. Le bureau de l'artillerie et du génie était une subdivision de la section de la Guerre du Directoire.

[2] *Six* indique que le général François-Léon Ormancey fut, le même jour, mis à la disposition de l'inspecteur général de la cavalerie de l'armée de Sambre-et-Meuse. On trouvera dans *Quintin*, paru après notre travail, une notice sur Peste-Turenne-Laval. Charles-Joseph Boyé, blessé sur le Rhin, à ne pas confondre avec son homonyme Jacques, qui servait à Saint-Domingue, en fut élu invalidé aux Cinq-Cents par le département de l'Ouest de cette colonie en l'an VI, futur général d'Empire. Joseph-Louis-François-Hyacinthe de Montredon, général, suspendu en 1793 pour malversations à l'armée des Pyrénées-Orientales. L'adjudant général Raymond est probablement le même que celui dont le Directoire ordonnait la cessation de fonctions à la 8e division le 8 ventôse an V.

[3] Emmanuel Cretet, sous le Directoire député de la Côte-d'Or aux Anciens, conseiller d'État sous le Consulat et l'Empire, directeur de la Banque de France, puis des Ponts et Chaussées et ministre de l'Intérieur de l'Empereur. Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano, Secrétaire d'État des Consuls puis de l'Empereur du 4 nivôse an VIII, époque où Lagarde, ancien secrétaire général du Directoire, devint secrétaire d'État adjoint, à 1813.

[4] *Kellermann* sur le registre.

[5] À Rennes.

Séance du 5 germinal an V [25 mars 1797]

(AF* III 7, folios 9 verso-11 verso; AF III 440, plaquette 2555)

Lois

[Du 4 germinal] annulant un arrêté du représentant en mission Pinet du 18 fructidor an II ordonnant de rejuger le lieutenant Brun[1]. [Du 5 germinal] annulant la confiscation des biens des individus mis hors la loi à raison de la conspiration du Neuf-Thermidor[2] prononcée par la loi du 21 prairial an III; et ordonnant le dépôt aux Archives judiciaires des minutes des commissaires au Châtelet de Paris (AF III 440, plaquettes 2553, pièce 4 et 2555, pièces 2-6).

Messages des Cinq-Cents

[Du 4 germinal] demandant au Directoire d'étudier les mesures législatives à proposer pour le rétablissement de l'ordre à Saint-Domingue; et sur la création d'un four à chaux et d'une verrerie aux Annonciades d'Annecy, à la demande de Jean-Alexis Collomb, entrepreneur de la mine de houille d'Entrevernes (à noter: arrêté de Garnier de l'Aube, représentant près les salines de la République dans le Doubs, le Jura, la Haute-Saône, le Mont-Blanc, la Meurthe et le Bas-Rhin, donnant à Collomb la jouissance provisoire du bâtiment des Annonciades, Carouge (auj.: Suisse), 3 fructidor an III; plan aquarellé du monastère et clos des Annonciades, par Dunant, architecte, 25 fructidor an IV)[3] (AF III 440, plaquettes 2553, pièces 27-28, et 2554, pièces 50-63).

Message aux Cinq-Cents

Sur le *système monétaire* [la fabrication des pièces de monnaie] (AF III 440, plaquette 2555, pièces 21-23).

Décision du Directoire

Remerciements à Lenoir, conservateur du musée de la rue des Petits-Augustins, pour l'hommage au Directoire, par lettre du 22 ventôse an V, de son ouvrage sur les monuments réunis à ce musée[4] (AF III 440, plaquette 2555, pièces 7-8).

Finances

Livraison de sel des salines de Salins [-les-Bains] au canton de Neuchâtel (AF III 440, plaquette 2555, pièces 18-20; engagement signé par de Sandoz-Rollin au nom du Conseil d'État de la souveraineté de Neuchâtel et Vallangin[5], 14 mars 1797).

Guerre

Approbation du projet, présenté par le ministre le 27 ventôse, de distribution des 667 exemplaires du *Poème des Francs* de Lesur (AF III 440, plaquette 2555, pièces 9-11).

Justice

Cassation de trois jugements du tribunal criminel du Var sur des émigrés. Annulation d'une délibération de l'administration centrale de Saône-et-Loire créant un conflit de juridiction avec le jury d'accusation d'Autun à propos des mandats d'arrêt contre Carion et Corthier[6] (AF III 440, plaquette 2555, pièces 1 et 14-15).

---

[1] L'arrêté de Jacques Pinet, député de la Dordogne à la Convention, représentant en mission près l'armée des Pyrénées-Occidentales, cassait le jugement rendu contre Brun, lieutenant à la 5e demi-brigade d'infanterie, par une commission militaire convoquée par le général Bernard Dessein, et le renvoyait devant le tribunal militaire siégeant à Chauvin-Dragon (Saint-Jean-de-Luz).

[2] C'est à dire des partisans de Robespierre.

[3] Voir au tome II le message du 11 fructidor an V par lequel le Directoire répond favorablement.

[4] Il s'agit de la *Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français* de Marie-Alexandre Lenoir, dont *Martin et Walter* cite une troisième édition datant de l'an V (n° 20952).

[5] Cachet de cire noire légendé SIG. CONSILII STATUS NEOCASTELLENSIS (pièce 20).

[6] Voir un rapport du même ministre en séance du 1er germinal an V et le message du Directoire aux Cinq-Cents, présenté par le même, le 14 floréal an V.

Relations extérieures
Suppléments d'instructions au général Clarke sur la Sardaigne[1].

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 440, plaquette 2555, pièces 16-17. Brevets de pensions militaires; exemptions de service militaire (à noter: Nicolas Hin, directeur de l'hôpital militaire de Thionville; Jean-Michel Legouez, directeur d'une manufacture de trois cents ouvriers à Elbeuf; Étienne Sabourault, secrétaire de la municipalité de Saulgé).

Séance du 6 germinal an V [dimanche 26 mars 1797]

(AF* III 7, folios 11 verso-12 verso; AF III 440, plaquette 2556)

Message aux Cinq-Cents
Sur les postes et messageries[2] (AF III 440, plaquette 2556, pièces 5 et 19-20).

Guerre
Arrêté sur le personnel militaire, minute à la section de la Guerre, sur le *général* Requin: envoi de l'adjudant général Requin à l'armée d'Italie[3]. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Miot, commissaire du Gouvernement en Corse: lettre de satisfaction; au ministre de la Guerre: refus d'étendre à d'autres places militaires les dispositions de l'arrêté du 20 pluviôse an IV, malgré le vœu du commissaire municipal de Bitche[4]; à ceux des Finances et de l'Intérieur: réclamation de la ville de Cologne contre les dispositions prises par Hoche sur la navigation sur le Rhin; à Holtz, ex-directeur de l'administration *du* pays conquis: intention du Directoire de l'employer ultérieurement *dans cette partie*; au général Régnier, chef de l'état-major de l'armée de Rhin-et-Moselle: entreprise générale de fourniture des habillements de cette armée; à Bonaparte: démolir la place de Mantoue pour alarmer l'Empereur sur l'avenir de ses possessions en Lombardie et donner plus de poids aux propositions de paix de la France; accusé de réception de l'annonce du franchissement de la Piave par l'armée d'Italie et demande d'envoi de l'original du traité de Tolentino au Directoire; envoi à Bonaparte d'un rapport du ministre de l'Intérieur, non joint, sur la Corse; à Kellermann: mise sous ses ordres de la 19e division militaire[5]; refus de créer un corps de réserve dans l'Ain et le Rhône (AF III 440, plaquette 2556, pièces 8-18).

Relations extérieures
Signature des commissions d'Henry Dubois-Saint-Maurice et de Parant, nommés vice-consuls à Bucarest et à Iassy en Moldavie. Envoi à Bonaparte d'une note du Noble de Venise se plaignant des événements de Bergame du 22 ventôse, à noter: lettre de Querini, ambassadeur de Venise en France, se plaignant que le citoyen Fray, commandant les troupes françaises de la ville, ait contraint les députés chargés de l'approvisionnement à signer *un acte contenant le prétendu vœu des habitants de Bergame pour la Liberté*, et expulsé le gouverneur vénitien, 23 mars 1797 (AF III 440, plaquette 2556, pièces 1-6).

Séance du 7 germinal an V [27 mars 1797]

(AF* III 7, folios 12 verso-14 verso; AF III 440, plaquette 2557)

---

[1] Ces instructions, qui se rapportent aux négociations secrètes dont Clarke était chargé à Vienne, ne sont pas dans le dossier de la séance.
[2] *Afin d'utiliser les ressources financières de cet établissement. Ce message* [pris sur proposition du ministre des Finances] *est envoyé de suite*.
[3] Aucun officier supérieur du nom de Requin n'est cité par *Six*. Sur la minute, où apparaît la mention *adjudant général*, on peut aussi lire *Hacquin*. Il se pourrait que la mesure concerne le général Hacquin, qui avait été employé à l'armée d'Italie avant d'être nommé commandant de la 9e division militaire.
[4] L'arrêté auquel on se réfère ici est sans doute une circulaire du Directoire du 20 pluviôse an IV sur les commissaires aux armées publiée par *Debidour*, tome I, pages 583-584.
[5] À Clermont-Ferrand.

Lois
[Du jour]: secours à la citoyenne Lebel, femme de Drouet, à prendre sur les deniers saisis ou séquestrés par suite de la contumace de son mari; fixant le nouveau mode d'admission, avancement, solde, traitement, administration et police de la gendarmerie; autorisant le Directoire à échanger des terrains nationaux avec la veuve Heurtault, rue du faubourg Denis à Paris, dans l'alignement de la nouvelle rue d'Enghien que les religieuses des Filles-Dieu avaient commencé à ouvrir (AF III 440, plaquette 2557, pièces 10-17).

Message aux Cinq-Cents
Proposant le maintien en fonction des juges nommés par le Directoire à la place de ceux des tribunaux civils et criminels suspendus jusqu'à la levée de la suspension de ces derniers (AF III 440, plaquette 2557, pièces 21-22).

Guerre
Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre: envoi du chef de brigade Champeaux à l'armée d'Italie[1] et annulation de l'arrêté du 4 germinal le nommant commandant du 12e de hussards; emploi à l'armée de Sambre-et-Meuse des généraux de brigade Gratien, Grigny, Hardy, Legrand et Olivier, et des adjudants généraux Daultane et Ducheyron, cessation d'emploi dans cette armée du général de division Tilly, des généraux de brigade Lerivint, Ossvald et Simon et des adjudants généraux Daclou et Ployer[2]. Lettre à Hoche lui annonçant la composition de l'état-major de l'armée de Sambre-et-Meuse; deux lettres au ministre sur les états majors des armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle et l'autorisant à régler les indemnités pour pertes d'effets à l'armée (AF III 440, plaquette 2557, pièces 23-27).

Justice
Augmentation de la fourniture de bois de chauffage des bureaux du ministère. Envoi à Vieillard, accusateur public près la Haute Cour de Justice, de l'écrit: *Création d'un comité insurrecteur* et du procès-verbal de sa découverte, fiche de renvoi au dossier de la conspiration de Babeuf (AF III 440, plaquette 2557, pièces 9 et 20).

Police générale
Ordre au ministre de faire parvenir à leurs destinataires les *papiers publics anglais*[3] arrivés à Boulogne [-sur-Mer] adressés à des députés, des Directeurs, des ministres et au secrétaire général du Directoire (AF III 440, plaquette 2557, pièce 19, minute écrite par Lagarde).

Relations extérieures
Signature des lettres de créance de: Miot, nommé ambassadeur près le roi de Sardaigne, [Joseph] Bonaparte, nommé ministre plénipotentiaire près le duc de Parme en qualité de résidant français[4],

---

[1] Pierre-Claude de Champeaux, chef de brigade, général sous le Consulat, mort de blessures reçues à la bataille de Marengo.
[2] *Six* ne cite cet arrêté qu'à propos du général Pierre-Guillaume Gratien, et ne connaît pas les adjudants généraux Daclou et Ployer. D'après cet auteur, le général Achille-Claude-Marie Tocip, dit Grigny, aurait été à l'époque commandant par intérim de la 12e division militaire, après avoir participé à l'expédition d'Irlande, par conséquent sous les ordres de Hoche (Tocip était un anagramme, le général Picot déclarant ne pas connaître sa naissance); le général Jean Hardy servait effectivement à l'armée de Sambre-et-Meuse, comme le général Claude-Juste-Alexandre Legrand, à ne pas confondre avec ses homonymes Étienne Legrand de Mercey, général retraité de cette armée en l'an III, et Louis-Melchior Legrand, destitué en l'an IV. Le général Jean-Baptiste Olivié, dit Olivier, servait aussi à l'armée de Sambre-et-Meuse d'après *Six*, ainsi que les adjudants généraux Joseph-Augustin Fournier de Loysonville, marquis d'Aultane, dit Daultane, promu général en l'an VII, et Nicolas Ducheyron, qui avait été promu général de brigade en l'an II et avait refusé ce grade. D'après cet auteur, le général de division Jacques-Louis-François Delaistre de Tilly aurait été chef de l'état-major de l'armée de Sambre-et-Meuse destitué le 13 février 1797 /25 pluviôse an V, et aurait été réintégré le 23 avril 1797 / 4 floréal an V, en réalité le 6 floréal an V (voir à cette date). L'auteur situe également au 25 pluviôse an V la destitution du général Ossvald et la mise en réforme des généraux Gabriel-Jacques Lerivint et Henri Simon.
[3] Comprendre: les journaux.

 Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons.

Canclaux, nommé ambassadeur près le roi des Deux-Siciles en qualité de ministre plénipotentiaire[1], et Cacault, nommé ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Toscane remplaçant Miot (AF III 440, plaquette 2557, pièces 1-8).

Séance du 8 germinal an V [28 mars 1797]

(AF* III 7, folios 14 verso-15 recto; AF III 440, plaquette 2558)

Guerre

Arrêtés sur le personnel militaire, minutes au bureau de l'artillerie: maintien d'ouvriers en réquisition aux forges du citoyen Guyénot[2]; nomination de Cazals chef de bataillon du génie et confirmation du grade de capitaine conféré par le Conseil exécutif le 15 frimaire an II à Paulin, ex-professeur de mathématiques et de fortifications à l'école militaire de Sorèze (à noter: lettre d'Augereau au citoyen Carnot, directeur des fortifications[3], sur Paulin). Autorisation d'acheter des armes à Paris ou à Marseille aux marchands grecs Constantin Quiparisi, Georges Apostoli, Johanni et Micheli Ananosti, et Demitri Mamouni, venus amener du blé pour l'approvisionnement de la République, pour l'armement de leurs bateaux. Lettre sur le service militaire, minute au cabinet topographique, au ministre: réclamations de Kellermann sur la remonte du 5e de cavalerie et du 9e de dragons (AF III 440, plaquette 2558, pièces 24-35).

Intérieur

Secours à Mortier, peintre, père de cinq enfants, habitant Grande Rue de Chaillot, ayant perdu un œil au Treize-Vendémiaire [an IV][4] (AF III 440, plaquette 2558, pièces 16-18).

Relations extérieures

Nomination comme chargés d'affaires, jusqu'à l'arrivée des ministres plénipotentiaires que la République va envoyer, de Fréville et Jacob, respectivement secrétaires de légation en Toscane et à Turin (AF III 440, plaquette 2558, pièce 1). Rapport du ministre, remis à Carnot[5], sur les fournitures de la Sardaigne aux troupes françaises.

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 440, plaquette 2558, pièces 2-14. Autorisations de résidence à Paris jusqu'au 15 floréal an V: Charles Archie, *flamand*, négociant à Cadix;
- les allemands François Brockmann, négociant prussien à Cadix; R. Kampf, négociant à Hambourg;
- l'américain John Crumby, négociant de Norfolk (Virginie), capitaine du *Sea Flower*;
- les espagnols Joseph-Antoine d'Arrangoix, négociant à Santander; Ignace d'Urqullu, de Cadix, négociant à Hambourg;
- le néerlandais Georges Redlük, de Brême, citoyen batave, venant d'Angleterre avec le citoyen Hodson, hollandais;
- les suisses Jean-Jacques Griselon, négociant à Lausanne; David Meyer, de Kirchdorf, homme de confiance du négociant Isaac Hodson, venant d'Angleterre; François Poudret, négociant à Stockholm, citoyen de Lausanne *par mes droits de famille* (adresse certifiée par Signeul, consul général de Suède à Paris[6]).

---

[4] Le prénom n'est pas indiqué dans les documents et il se trouve que la nomination de Joseph Bonaparte à Parme n'est pas mentionnée dans le *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder*, ce qui explique peut-être que Jean Tulard n'en donne pas la date dans sa notice JOSEPH [BONAPARTE] du *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1987, où n'est indiqué que l'agrément de Joseph Bonaparte par le duc de Parme. Il n'y a toutefois pas d'incertitude, puisque la qualité de résidant à Parme de Joseph Bonaparte est rappelée dans l'arrêté du 17 floréal an V le nommant ministre plénipotentiaire près le Pape.

[1] On trouvera, dans les affaires non citées au procès-verbal de la séance du 14 germinal, les instructions données à Canclaux par le Directoire.

[2] En Haute-Marne, dans les mêmes établissements que ceux cités dans l'arrêté du 28 ventôse an V.

[3] Claude-Marie Carnot-Feulins, général, frère du Directeur.

[4] Il reçut d'autres secours les 20 frimaire et 18 nivôse an VI et 13 ventôse an VII (*tomes III*, *IV* et *VIII*, Intérieur).

[5] Et dont la minute n'est pas dans le dossier de la séance.

[6] Cachet légendé: CONSULAT GENERAL DE SUEDE A PARIS (pièce 12).

AF III 440, plaquette 2558, pièces 37-39. Nomination de commissaires près les tribunaux de la Marne: second substitut du commissaire près les tribunaux, Havé, homme de loi à Reims; Reims, commissaire près le tribunal correctionnel, Xavier Aubriel, habitant rue de Sedan à Reims.

Séance du 9 germinal an V [29 mars 1797]

(AF* III 7, folios 15 recto-18 recto; AF III 440, plaquette 2559)

Lois

[Du jour] sur: la répartition et le recouvrement des contributions de l'an V (à noter: lettres de Ramel de Nogaret, ministre des Finances, au député Gibert-Desmolières sur des points de rédaction de la loi, 16 germinal et 3 floréal an V); et le percement d'une nouvelle rue à Épinal à travers le domaine national dit le cloître de l'Abbaye, jusqu'à la rue de l'Âtre[1]; annulant l'élection de Durand, juge de paix de Buchy (Seine-Inférieure); ordonnant la vente de tous les bâtiments nationaux non affectés à un usage particulier et non attenants à des propriétés rurales, et autorisant leur paiement en inscriptions sur le Grand Livre de la dette publique (AF III 440, plaquette 2559, pièces 1-12).

Message des Anciens au Directoire

[Du 8 germinal] réclamant les renseignements sur les salines demandés par un précédent message [2] (AF III 440, plaquette 25578, pièce 36).

Messages des Cinq-Cents

[Du 8 germinal] sur: la demande de Pasquier, agent municipal d'Attigny (Ardennes) de créer un droit sur les marchands de la halle (à noter: tarif par denrées soumis par l'agent municipal à l'administration centrale des Ardennes, 20 fructidor an IV); et des troubles aux assemblées primaires de Nevers[3] (AF III 440, plaquette 2558, pièces 15 et 19-23).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: la distraction de la commune de Saint-Aquilin [-de-Pacy] de celle de Pacy [-sur-Eure]; la réunion des communes de Vaudelnay et de Rillé; et le projet de nouvelle circonscription des cantons des Côtes-du-Nord (AF III 440, plaquette 2559, pièces 15-20).

Finances

Envois au ministre: de la copie, non jointe, de l'imprimé *Adresse aux assemblées primaires et électorale par le citoyen Bournat, conservateur des bois et forêts du département de Vaucluse*, contenant des *déclamations séditieuses*, et ordre au ministre de le faire destituer, minute écrite par Lagarde; et de la demande, non jointe, de Camille Dupré, acquéreur de l'abbaye de Longchamp, d'en exploiter le salpêtre[4] (AF III 440, plaquette 2559, pièce 29-30).

Guerre

Autorisation à Elleviou, sociétaire du théâtre de l'Opéra-Comique, actuellement officier de santé à Strasbourg, de reprendre son emploi à Paris, minute remise au dossier des exemptions militaires (à noter: adresse des sociétaires, obligés d'interrompre leurs représentations depuis le départ de Martin, parti jouer au théâtre de Bordeaux malgré son engagement). Trois lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: au général La Barolière, commandant la 6e division militaire[5]: contrebande de marchandises anglaises; à Moreau sur le même sujet et l'importance de la présence du général de division

[1] Voir le message du Directoire du 18 ventôse an V.
[2] Le message du Directoire aux Anciens en réponse est du 15 floréal an V.
[3] Sur le registre, la réception de ce message est postérieure au rapport du ministre de la Justice sur le même sujet.
[4] Voir un arrêté du 23 floréal confirmant la révocation de l'autorisation d'exploitation du salpêtre de cette abbaye donnée à Dupré.
[5] À Besançon.

Nouvion dans cette division militaire pour freiner la contrebande par la Suisse; et au ministre: équipement des places de Landau, Luxembourg et Maastricht (AF III 440, plaquette 2559, pièces 31-38).

Intérieur
Décision d'excepter les deux pavillons de Corneille et de Molière de la concession trentenaire du théâtre du Luxembourg à la compagnie de l'Odéon (AF III 440, plaquette 2559, pièce 14, minute portant primitivement poursuite de leur jouissance à vie par le citoyen Préville et la citoyenne Vestois). Ajournement par le Directoire d'un projet de message aux Cinq-Cents demandant si les sucres raffinés importés *demandés* [commandés] avant la loi du 10 brumaire an V [sur la prohibition des marchandises anglaises] doivent être réexportés[1].

Justice
Annulation de l'arrêté du 14 ventôse an IV nommant Doutteville, en faillite, juge de paix de Villé. Rejet d'un référé du tribunal criminel du Lot demandant une nouvelle décision du Directoire et du Tribunal de cassation sur le nommé Jean-Baptiste Sahuc, le Tribunal de cassation ayant déjà statué. Rapport du ministre sur des troubles aux assemblées primaires de Nevers, sur lesquels le Directoire ajourne sa décision jusqu'à de nouveaux renseignements (AF III 440, plaquette 2559, pièces 13 et 21-23).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 440, plaquette 2559, pièces 24 et 26-27. Arrêtés sur le personnel militaire (à noter: brevets de Liégard, général de brigade, et de Fririon, adjudant général).

AF III 440, plaquette 2559, pièce 25. Rapport du ministre de la Marine et des Colonies proposant de confirmer la promotion, par le général Laveaux, de Baillet comme capitaine[2].

AF III 440, plaquette 2559, pièce 26. Pension à la veuve de Guillaume Miny, tué dans l'explosion de la poudrière de Grenelle le 14 fructidor an II.

Séance du 10 germinal an V [30 mars 1797]

(AF* III 7, folios 18 recto-19 recto; AF III 440, plaquette 2560)

Message des Cinq-Cents
[Du 7 germinal] sur l'assemblée primaire [de l'an V] du Val-d'Ajol (AF III 440, plaquette 2557, pièces 17-18; à noter: adresse de François Bougel, Jean-Joseph Fleurot et Jean-Dominique Le Drappier, scrutateurs de l'assemblée).

Audience diplomatique du Directoire
Le Directoire ayant ensuite passé dans la salle de ses audiences privées y a reçu les ambassadeurs et envoyés des puissances alliées ou amies ainsi qu'il est d'usage les premiers décadis de chaque mois.

Guerre
Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: réforme du général de brigade Montchoisy, destitué après les événements de Lyon du 1er prairial an IV; promotion de l'adjudant général Duphot, de l'armée d'Italie, général de brigade; confirmation de celle de l'adjudant général Gardanne au même grade; mise à disposition du ministre de la Guerre du général de brigade Baville, à employer dans une division territoriale). Trois lettres au ministre: priorité aux sous-lieutenants à la suite ou réformés pour pourvoir aux places vacantes; envoi d'un mémoire, non joint, du député Pflieger sur le général de brigade de cavalerie Baget[3] et les dépôts de remonte; ordre de faire un rapport sur la suppression des indemnités de

[1] La minute de ce projet de message n'est pas dans le dossier de la séance. L'affaire de ces sucres restés en entrepôt (en transit douanier) est l'objet d'une loi du 5 floréal reçue le 6.
[2] Il n'est pas fait mention de la décision du Directoire.
[3] Le général Louis-Antoine Choin de Montgay, baron de Montchoisy, commandant à Lyon, avait été destitué pour n'avoir pas réprimé un attroupement royaliste le 1er prairial an IV, par arrêté du 8 prairial an IV par lequel le

solde (à noter: adresse de Brigaud, capitaine au 3e bataillon de la 28e demi-brigade, prisonnier de guerre non échangé, adressée de Paray [-le-Monial] à Carnot, 13 ventôse an V). Garde du Directoire: uniforme et affectation d'un vétérinaire (AF III 440, plaquette 2560, pièces 9-23).

Marine et Colonies
Ordre à Henry Swinburne, commissaire britannique pour les échanges des prisonniers de guerre, de se retirer à Fontainebleau ou toute commune distante de quinze lieues de Paris, où l'avancement des négociations ne requiert plus sa présence (AF III 440, plaquette 2560, pièce 2[1]).

Séance du 11 germinal an V [31 mars 1797]

(AF* III 7, folios 19 verso-23 recto; AF III 440, plaquettes 2561 et 2562)

Lois
[Du jour] sur les sanctions contre les agents et adjoints municipaux pour négligence en matière de droits de patente. [Du 10 germinal] mettant des fonds à la disposition des Conseils des Anciens et des Cinq-Cents; annulant les élections de députés de Saint-Domingue par une prétendue assemblée électorale tenue le 21 fructidor an IV au Cap-Français; et sur les sanctions contre les jurés ne se rendant pas aux convocations (AF III 440, plaquettes 2560, pièces 1 et 3-5, et 2561, pièces 1-5).

Troubles aux assemblées primaires de Mortagne-au-Perche
Messages des Cinq-Cents du 10[2] et du Directoire du 11 et arrêtés du Directoire ordonnant au ministre de la Guerre d'y envoyer des troupes, destituant Lange, commissaire municipal, le lieutenant commandant la gendarmerie de la ville[3] et le gendarme Baptiste, et ordonnant au ministre des Finances de faire révoquer Barbet, vérificateur des Domaines, Delangle, employé du receveur général de l'Orne, Jajolet, receveur de l'Enregistrement de Mortagne, et Montchard, employé à la Régie des Domaines (AF III 440, plaquettes 2561, pièces 6-9 et 2562, pièces 39 et 53).

Décision du Directoire

Directoire ordonnait également la mise en activité des municipalités d'arrondissement et du bureau central de la ville, auparavant suspendue par un décret du 6 messidor an III mettant la ville en état de siège (*Debidour*, tome II, pages 485-488). Amédée Duphot et Gaspard-Amédée Gardanne servaient à l'armée d'Italie; Gardanne n'est pas à confondre avec Charles-Mathieu de Gardane, futur général, à l'époque chef de brigade à l'armée de Rhin-et-Moselle. *Six* écrit que le général de brigade Armand Baville aurait été réformé le 10 janvier 1796 /20 nivôse an IV, mais *Debidour*, tome II, page 144 (note), le cite dans une liste de généraux mis à la disposition du ministre de la Guerre par arrêté du 24 germinal an IV pour composer l'état-major de l'armée de Rhin-et-Moselle, puis au tome IV, page 644 (note) comme admis au traitement de réforme jusqu'à ce qu'il puisse être employé comme commandant temporaire par arrêté du 21 nivôse an V /11 janvier 1797. D'après *Six*, le général de brigade de cavalerie Jean Baget ou Bajet aurait été admis au traitement de réforme le 13 février 1797 /25 pluviôse an V, date à laquelle nous n'avons pas trouvé cette mesure.

[1] La minute portait primitivement la distance de dix lieues. Henry Swinburne (1743-1803), anglais de famille catholique, homme de lettres et voyageur, avait fait de nombreux séjours sur le continent européen et publié des *Voyages en Espagne*, *dans les Deux-Siciles* etc. entre 1779 et 1785, qui avaient été traduits en français et en allemand. Introduit dans l'entourage de la reine Marie-Antoinette, il avait obtenu d'elle la concession des terres incultes de l'île de Saint-Vincent aux Antilles. Sa mission de commissaire du gouvernement britannique pour les échanges des prisonniers de guerre avait commencé en septembre 1796 et prit fin en décembre 1797. Il mourut aux Antilles d'une insolation (*Dictionary of national biography* britannique).

[2] Sur le registre, la réception du message des Cinq-Cents suit immédiatement le rapport du ministre de la Justice et le message du Directoire, en fonction desquels celui des Cinq-Cents est classé par le Directoire.

[3] Ce lieutenant se nomme Perron, d'après un rapport du ministre de la Justice du 14 fructidor communiquant des preuves, produites par le commissaire du Directoire près le tribunal correctionnel de la ville, attestant que ce lieutenant ne se trouvait pas dans la commune lors des troubles (tome II, sans pièces dans le dossier de la séance du 14 fructidor an V).

Remerciements à Rougier-La Bergerie, membre de l'Institut et du Conseil général d'Agriculture, habitant rue Traversière-Honoré, pour ses deux ouvrages, non joints, l'un consacré à l'agriculture composé aux frais de l'auteur pour les départements du Centre ravagés par la grêle en 1794, et le second contenant des vues générales d'économie politique, d'agriculture et de finances[1] (AF III 440, plaquette 2561, pièces 13-14).

Finances

Réimpression de la loi du 25 germinal an IV fixant la valeur des pièces républicaines de cinq francs à cinq livres, un sou et trois deniers à Bordeaux, où on ne la reçoit que pour cinq livres. Compensation avec les frères Jacques-Xavier et Pierre-Jacques Pinel, fabricants de bas à Bize [-Minervois], pour ce que leur doit la République sur la succession de leur père, par le prix de la manufacture qui en provient. Création de brigades de douanes dans le Mont-Blanc, dans les contrôles de Carouge, Évian, Morzine, Séez et Lanslebourg, avec tableau des effectifs des postes existants et de ceux à créer à Anières (auj.: Suisse), Excevenex, Thonon [-les-Bains], Montriond, Argentières (auj.: commune de Chamonix), "Chavanches", Chamonix [-Mont-Blanc], "Campieu" ou "la Chapris", "Fernel-Dessus", "la Villette" et Villarodin [-Bourget]. Suppression: de la commission des artistes du bureau du domaine national du département de la Seine, auquel sera adjoint un architecte pour l'examen des soumissions d'immeubles; et du bureau de poste de Spincourt. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur la mine d'Entrevernes[2] et la pétition de l'agent municipal d'Attigny[3] (AF III 440, plaquettes 2561, pièces 8 et 15, et 2562, pièces 42-49, 51-52 et 57-58).

Guerre

Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Rudler, commissaire du Gouvernement à l'armée de Rhin-et-Moselle[4]; à Hoche, notamment: réclamations de Cologne sur la navigation du Rhin; approbation des contributions levées sur l'abbaye de Werden[5]; refus de la République batave de payer la solde des troupes de l'armée de Rhin-et-Moselle mises à la disposition de Hoche; ordre de franchir le Rhin pour occuper l'ennemi en Allemagne, à la demande de Bonaparte, maître de Gorizia et sans doute de Trieste; et à Bonaparte: dégrader les établissements publics de Trieste, que le Directoire suppose prise; demande d'envoyer des fonds à l'armée de Rhin-et-Moselle à prendre sur ceux stipulés par le traité avec le Pape (AF III 440, plaquette 2562, pièces 54-56).

Justice

Annulation de la suspension, par l'administration centrale du Bas-Rhin, d'une sentence arbitrale sur des forêts disputées entre les communes de Strasbourg, Barr, Illkirch [-Graffenstaden] et Illwickersheim (auj.: commune d'Ostwald) (AF III 440, plaquette 2562, pièce 50).

Marine et Colonies

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[6] sur Saint-Domingue (AF III 440, plaquette 2562, pièce 40).

Police générale

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les assemblées primaires de Nevers[7]. Surveillance particulière des maisons où l'on célèbre des cultes, dont les rapports du bureau central (de Paris) ne font pas mention, sauf celui du 1er germinal, qui ne cite ni le lieu ni le nom du prêtre ayant dit: *Bientôt la France ne sera plus qu'une grande famille qui n'aura à sa tête qu'un seul père*. Annulation du rejet, par l'administration

[1] Jean-Baptiste Rougier de La Bergerie, député de l'Yonne à la Législative, ensuite préfet de ce département. Les ouvrages dont il s'agit ici sont le *Traité d'agriculture pratique, ou annuaire des cultivateurs de la Creuse et départemens voisins*, an III, et l'*Essai politique et philosophique sur le commerce et la paix, considérés sous leurs rapports avec l'agriculture*, Paris, Forget imprimeur, 1797.

[2] Voir à la séance du 5 germinal. Il s'agit de la demande, par Collomb, entrepreneur de la mine de houille d'Entrevernes, de création d'un four à chaux et d'une verrerie aux Annonciades d'Annecy.

[3] Message du 8 germinal (séance du Directoire du 9) pour créer un droit de foire.

[4] Pas de minute dans le dossier de la séance.

[5] Abbaye bénédictine sur la rive gauche de la Ruhr au sud d'Essen (Allemagne).

[6] Du 4 germinal, reçu par le Directoire en séance du 5.

[7] Du 8 germinal reçu le 9, date d'un rapport du ministre de la Justice sur ces troubles.

centrale du Haut-Rhin, d'une pétition d'une partie des habitants de Guebwiller demandant la jouissance commune de l'ex-église avec l'autre partie des habitants pour y exercer son culte[1]. Émigrés, radiation: François-Antoine Caillot, dit Villemont, distillateur à Paris, à l'étranger depuis 1786, associé de Guillaume-André Vill, distillateur à Aix-la-Chapelle; Joseph-Marie Charil-Villanfray, ex-négociant à Vitré, radié provisoirement par le district de Montivilliers; Jean-Baptiste-Sergius Chastan, cultivateur à Auquainville, inscrit en Vaucluse; Rose Giboury, veuve Marsault, épicière à Paris, inscrite en Seine-et-Oise; Angélique-François Laguillaumie, ex-directeur de la régie générale à Coulommiers, inscrit dans le district de Saint-Jean-de-Losne; Mathieu-Constant-Joseph Lefebvre, homme de loi à Douai, inscrit dans le Pas-de-Calais; Agathe, Anne-Marie et Sébastien Ribstein, de Bernwiller. Maintien: Thérèse-Louise Valfrey, née à Chieri en Piémont, veuve de Pierre-Antoine Castaignière, de Chambéry, mort en 1771. Sursis jusqu'à plus ample information à la radiation d'Étienne Barthouilh, parti de Nérac en 1791, résidant à la Martinique (AF III 440, plaquette 2561, pièces 12 et 16-36).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 440, plaquette 2562, pièces 37-38. Personnel des armées et exemptions de service militaire (à noter: Simon Brionne, vétérinaire et armurier à Émile [Montmorency]; Louis Hamot, fils d'une meunière de Thiverval [-Grignon], veuve, mère de dix enfants, dont un mort aux armées; Alexandre Malot, de Saint-Cloud, prisonnier de guerre en Angleterre pendant trois ans).

Séance du 12 germinal an V [1er avril 1797]

(AF* III 7, folios 23 recto-26 recto; AF III 441, plaquettes 2563 à 2566)

Loi

[Du jour] annulant l'assemblée primaire du premier canton de Blainville [-sur-Mer] (AF III 441, plaquette 2563, pièces 7-9).

Messages aux Cinq-Cents

Demandant une augmentation provisoire du nombre de directeurs de jury à Paris, mention de l'envoi du message au journal *Le Rédacteur*. Transmettant copie authentique, non jointe, du traité avec le Pape conclu entre Bonaparte et Canclaux, d'une part, et le cardinal Mathey, Caleppi, le duc Braschi et le marquis Mancini, plénipotentiaires du Pape, de l'autre, message rédigé après la signature du traité par le Directoire en séance[2] (AF III 441, plaquettes 2563, pièces 3-5, et 2564, pièces 50-51 et 53-54).

Guerre

Autorisation à Merlin, de Strasbourg, de fabriquer des modèles de bombes, obus et boulets pour l'arsenal de Berne, dont l'artillerie est d'un calibre autre qu'en France. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: révocation et renvoi dans leurs corps de membres de la garde constitutionnelle du Directoire, dont le nommé Drigny, en jugement pour viol, avec notes de Jubé, adjudant général commandant en second; congé absolu de Léonard Boulfroi, cultivateur à Oresmaux, et du lieutenant Antoine Osmont, avec certificat des médecins chefs de l'hôpital militaire de Sedan; promotion de Deverines, capitaine, aide de camp d'Augereau, chef de bataillon). Indemnité à la famille d'Antoine Mognier, de Messigny [-et-Vantoux], tué accidentellement par des soldats de l'armée de Sambre-et-Meuse. Ordre d'enquêter sur le capitaine de vétérans Gillebert, convaincu de vente de congé militaire. Lettre au ministre des Finances sur la réunion de huit maisons nationales à l'hôpital militaire de l'Humanité de Lille, à noter: lettre du ministre de la Guerre du 16 floréal an V rappelant cette demande et celle du 16 ventôse an V demandant

[1] Il s'agit sans doute d'un conflit entre protestants et catholiques.

[2] Il s'agit du traité de Tolentino, signé le 1er ventôse an V [19 février 1797]. Le *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder* ne donne pas la liste des plénipotentiaires de Pie VI. D'après le *Dizionario biografico degli italiani*, on identifie le cardinal Lorenzo Caleppi et le duc Louis Braschi-Onesti, frère aîné du cardinal Romuald Braschi-Onesti (ce dernier est cité par le *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder* comme ministre plénipotentiaire près le Royaume des Deux-Siciles sous le nom d'Onesti-Braschi). Leur mère était la sœur du pape Pie VI. Le marquis Mancini n'a pu être identifié, mais le cardinal ici appelé Mathey est le cardinal Alexandre Mattei.

de suspendre la vente du château et de la maison des Filles-du-Calvaire de la Fère jusqu'à ce que le Directoire ait statué sur le placement des écoles d'artillerie à cheval (AF III 441, plaquette 2564, pièces 55-77). Dépôt par le ministre d'un mémoire sur l'administration du département de la Guerre depuis l'organisation du gouvernement constitutionnel, *c'est à dire depuis le 14 brumaire an IV*, classé au bureau des minutes[1].

Justice

Interdiction à la commune d'Ebersmunster[2] de se pourvoir contre la Nation pour faire valoir ses droits sur la forêt d'Uhrlanen, provenant de l'abbaye d'Ebersmunster, et de l'exploiter. Envoi de copies des passeports des étrangers débarquant dans les ports au ministre de la Justice, pour éviter la rentrée d'émigrés usant de passeports de pays neutres ou alliés sous de faux noms. Règlement sur la vérification des copies de jugements et pièces de procédure à charge des Domaines et de l'Enregistrement. Confirmation de la nomination[3] de Levoirier fils commissaire près les tribunaux de l'Aisne, remplaçant Juin, frère du greffier du tribunal criminel (AF III 441, plaquettes 2563, pièce 44, et 2564, pièces 48-49, 52 et 78-79).

Relations extérieures

Autorisation au ministre de la Police générale de délivrer des passeports pour tout le territoire français aux étrangers n'ayant pas de ministre plénipotentiaire en France, en complément de l'arrêté du 6 pluviôse an V l'autorisant à délivrer des passeports aux Français venant d'Angleterre et aux étrangers à Paris n'ayant pas de ministre plénipotentiaire. Ordre au ministre des Relations extérieures de pourvoir au retour en Tunisie du turc Aly, esclave à Malte, évadé et réfugié à Tripoli de Syrie, où l'agent français l'a accueilli. Signature de l'exequatur d'Étienne Boy, consul de Danemark à Nice et autres ports des Alpes-Maritimes (AF III 441, plaquette 2563, pièces 1-2 et 6). Deux autres arrêtés, minutes gardées par le ministre[4], l'autorisant à délivrer un passeport pour Paris à Madame de Forbach et rejetant la réclamation par le nommé Vincent Perazzo de marchandises prises par les Anglais puis saisies à Livourne comme marchandises anglaises.

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 441, plaquette 2563, pièces 10-63. Autorisations de résidence à Paris (sans indication de durée): Jean Pinel, de Pamiers, ex-chef de cuisine du prince Frédéric-Adolphe de Suède[5] (à noter: passeport par Marivault, chargé d'affaires de l'ambassade de France en Suède par intérim, 17 germinal an IV; recommandation du député Cassaing); Pierre Pradez-Presteau, de Lunel, négociant à Naples, parti de France en 1786;

- les allemands Henri-Chrétien Ebecke et George-Daniel Fries, négociants à Mecklemburg et Wesel; Valentin Henkel, ex-soldat au service des Provinces-Unies, fait prisonnier par les Français à Charleroi, domestique du citoyen Narp, de Vermenton; Charles-Philippe Hurxthal, fils d'un négociant de Remscheid; Nicolas-Henri-Rutger Lienau, négociant à Hambourg; Johann Strauss, homme de confiance de Lemaigre, élève à l'École polytechnique;
- les américains Henri Middleton; Jacob Reed, négociant à New-York; Joseph Whitemore (à noter: certificat en anglais par James Monroë, ambassadeur des États-Unis en France[6]);
- les italiens Jean-Baptiste Puglia, gênois; Jean-Baptiste Venturi, professeur de physique à Modène, chargé d'achats pour le cabinet de physique de sa ville;
- les néerlandais François de Crucy; Isaac Hodson, négociant d'Amsterdam, venant d'Angleterre;
- les réfugiés polonais Constantin Rajecki; Mathieu Rusinowski, de Nowogroden, âgé de quinze ans; Gabriel Taszycki;
- les suédois Nils Bergsten, chirurgien; André Husel ou Kusel, négociant; Sinclair, de Malmö (Suède), citoyen de Copenhague (Danemark);
- et les suisses François Bognard, peintre en émail, resté sans emploi à la manufacture d'horlogerie automatique de Versailles, celle-ci n'occupant pas la maison Élisabeth (à noter: certificat par Glaesner et Thémain, directeurs de la manufacture, 20 brumaire an V); Louis Lefort, genevois, commis chez Lang, Hupais, Gelot et compagnie; Claude-Joseph Savary.

---

[1] Malgré cette disposition, ce mémoire n'est pas conservé ici.
[2] *Ebersheimmuster* sur le registre, d'après une correction de Merlin de Douai sur la minute.
[3] Par arrêté du 29 ventôse an V.
[4] Et qui ne sont pas conservées ici.
[5] Ce prince est peut-être Frédéric-Adolphe de Hesse-Cassel, roi de Suède comme mari de la reine Ulrique-Éléonore, de 1751 à 1771.
[6] Pièce 41, sous forme de lettre de Monroë au ministre de la Police.

AF III 441, plaquette 2565, pièces 80-163. Nomination de commissaires municipaux, Ariège à Gers[1]. *Ariège*, Pamiers, canton rural: Morlière, notaire, remplaçant Saurine[2]; *idem*, canton *intra muros*;- *Calvados*, Martragny;- *Creuse*, Bénévent [-l'Abbaye]; Bonnat: Pierre Bertrand, secrétaire de la municipalité (à noter: candidatures de Béluze, greffier du juge de paix, an IV, et de Bourgeois, de Guéret, adressée à Barras); Bourganeuf; Crocq: Fournaux-Lachaze, ex-administrateur du département; Dun [-le-Palestel], Sylvain Dumont, dit le Parisien (à noter: lettre de la municipalité proposant Claude Delafont [de Bramant], ex-député à la Législative); Felletin, Durand, ex-administrateur du district, remplaçant Antoine-François Tribord du Challard, nommé substitut du commissaire près les tribunaux[3] (à noter: candidature de François Brisse, ex-juge au tribunal du district); Flayat; Pionnat: Léonard Perdrix, ex-administrateur du district de Guéret (à noter: adresse de Jacques Perdrix, demandant ce poste pour servir la Patrie et Léonard, son père, président de la municipalité, an IV);- *Eure*, Damville, Jacques Laignel, ex-militaire, remplaçant Petit, assassiné le 22 pluviôse an V; Sainte-Colombe [-la-Commanderie], Lessieux, ex président du district d'Évreux;- *Haute-Garonne*, Blagnac: Nicolas-Marie Jardel, de Dijon, remplaçant Hinard, nommé substitut du commissaire près les tribunaux du département (à noter: candidature de Delrieu, ex-commissaire municipal de Mur-de-Barrez; lettre de Veirieu, commissaire central, à Lagarde, secrétaire général du Directoire[4]);- *Gers*, Barcelonne [-du-Gers], Sarrade, de Bernède[5]; Riscle: Jean-Baptiste Magène fils, remplaçant Pascau (à noter: lettre de Pascau, homme de loi à Viella, demandant au ministre de l'Intérieur le remplacement de Magène père, notaire, nommé commissaire provisoire et non acceptant, an IV; lettre de l'administration centrale au ministre de l'Intérieur dénonçant Pascau, coupable de faux dans un procès au parlement de Toulouse, 7 frimaire an V); Saramon, Cassassols, ex-administrateur du district d'Auch.

AF III 441, plaquette 2566, pièces 164-242. *Idem*, Indre-et-Loire à Seine-et-Oise. *Indre-et-Loire*, Loches, Tillon, ex-administrateur du département (à noter: lettre de la citoyenne Villot, veuve de Philip, *médecin célèbre mort à Paris il y a deux ans*, recommandant son parent Tillon);- *Loire-Inférieure*, Paimbœuf, Maublanc fils, remplaçant Ceyssel, nommé juge de paix d'Arthon [-en-Retz];- *Loiret*, Olivet, Fontaine, ex-administrateur du département (à noter: lettre du commissaire central Labbé contre la candidature à Olivet de Dumey, ex-commissaire provisoire à la Ferté [-Saint-Aubin], qui avait pris la tête d'une troupe de jeunes gens venus menacer l'administration centrale en vendémiaire an IV);- *Marne*, Faverolles [-et-Coëmy], Saguet, notaire;- *Nièvre*[6], Anlezy, Durand du Montot, remplaçant Moraimbault, nommé notaire; Brassy; Brinon [-sur-Beuvron]: Reignault-Chéreuil ex-administrateur de district[7]; Cervon: Huguet, commissaire provisoire, nommé à titre définitif (à noter: démission d'Étienne Paris, président de la municipalité, de ses fonctions de commissaire provisoire, nivôse an IV); Clamecy *intra muros*, Gillois le jeune, ex-administrateur du district, remplaçant Tenaille[8]; Corbigny; Lucenay-lès-Aix, Denozières, président de la municipalité; Magny [-Cours], Garaud (à noter: lettres de candidature de Maitrejean adressées à La Revellière-Lépeaux, an IV); Montsauche, Coquard, ex-administrateur du département; Nevers *intra muros*, Laramée, ex-administrateur du département, remplaçant Castellier[9]; Ouroux [-en-Morvan]; Prémery, Samuel Bourry, ex-juge au tribunal du district de Nevers, remplaçant Randot[10]; Rouy; Saint-Germain-en-Viry (auj.: Saint-Germain-Chassenay), Lhomme, commissaire provisoire nommé à titre définitif (à noter: candidature du même, alors agent municipal de Dornes, à la place de Defoy, fermier à Dornes, commissaire provisoire non acceptant, frimaire an IV); Saint-Saulge, Chaumorot, président de la municipalité; Tannay, Limanton-Jaugy, ex-administrateur du district;- *Hautes-Pyrénées*, Saint-Sever-de-Rustan, Gaye, commissaire provisoire, remplaçant Larivière, non acceptant et nommé professeur d'histoire à l'école centrale;- *Seine-et-Oise*, l'Isle-Adam, Lenoir,

---

[1] Sauf exception, les commissaires remplacés sont démissionnaires.

[2] Il ne s'agit pas de Jean-Pierre Saurine, évêque constitutionnel des Landes, puis député de ce département à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V.

[3] Voir plus bas l'arrêté du 3 prairial an V réintégrant Tribord du Challard, remplacé à Felletin après avoir repris sa démission, dans son poste de commissaire municipal.

[4] Le commissaire central observe que l'administration centrale a demandé à la municipalité de lui désigner trois candidats, *méthode évidemment dangereuse, puisque c'est confier aux surveillés le choix de celui que la Constitution destine à être leur surveillant*.

[5] Remplaçant un citoyen inconnu dans le département précédemment nommé par arrêté du Directoire.

[6] Les nominations de la Nièvre sont conformes à un tableau préparé par l'administration centrale. La plupart des commissaires remplacés sont démissionnaires par l'effet de la loi du 14 frimaire an V.

[7] Sans doute administrateur du district de Clamecy, dont relevait Brinon.

[8] Cet arrêté fait double emploi avec celui du 28 pluviôse an V.

[9] Ou Cartellier. Ces nominations font suite aux désordres des assemblées primaires de Nevers, objet d'un message circonstancié aux Cinq-Cents du 2 floréal an V.

[10] Ce Randot est peut-être à rapprocher d'Abraham Raudot, également de Prémery, émigré inscrit dans la Côte-d'Or radié le 26 ventôse an V.

ex-secrétaire du district de Pontoise; Maule, Joseph Germiot, ex-député à la Constituante; Taverny, Garnier, remplaçant Lacroix, révoqué.

Séance du 13 germinal an V [dimanche 2 avril 1797]

(AF* III 7, folios 26 recto-29 recto; AF III 441, plaquettes 2567 et 2568)

Loi

[Du jour] obligeant les juges accusateurs et les jurés de jugement à rester aux débats des affaires qu'ils auront commencées s'ils sont appelés à d'autres fonctions publiques (AF III 441, plaquette 2567, pièce 1: arrêté de promulgation, sans expédition authentique de la loi).

Messages des Cinq-Cents

[Du 12 germinal] sur: des troubles à Autun causés par deux officiers municipaux dont le jugement a fait naître un conflit de juridiction entre la municipalité et le directeur du jury d'accusation[1]; et des excès aux assemblées primaires de Rennes, avec ordre du Directoire aux ministres de la Guerre et de la Police générale et au commandant de la place de Rennes de prendre des mesures pour ramener l'ordre: minutes des lettres du Directoire sur l'affaire de Rennes, lettres de Turin, député extraordinaire de Rennes, et du ministre de la Guerre, au Directoire, billet de Mathieu, député de l'Oise aux Cinq-Cents[2] (AF III 441, plaquettes 2563, pièces 44-46, et 2567, pièces 4-8).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: les établissements religieux étrangers en France, notamment les bâtiments des religieuses anglaises de la rue des Fossés-Saint-Victor et de la rue de l'Oursine, ce dernier converti en prison puis restitué aux religieuses en l'an IV; et les assemblées primaires de Périgueux, et délibération du Directoire maintenant en fonction l'ancienne municipalité jusqu'à ce que le Corps législatif ait statué sur les opérations des deux assemblées et annulant un arrêté de l'administration centrale de la Dordogne décidant de correspondre avec la municipalité élue par l'une des deux assemblées primaires après scission, minute corrigée dont la première rédaction portait conservation provisoire de l'une des deux nouvelles municipalités (AF III 441, plaquettes 2567, pièces 2-3 et 9, et 2568, pièces 37-40).

Finances

Envoi au ministre du message des Anciens sur les salines[3]. Vente de bois des communes du Gué-d'Hossus, Haudrecy et Sainte-Menehould (AF III 441, plaquette 2568, pièces 80 et 94-99).

Guerre

Secours à la citoyenne Thérèse Lacombe, veuve de Richard, capitaine de chasseurs *des Pyrénées*, pour retourner à Dunkerque. Réunion de la direction des travaux des bâtiments militaires de Paris à celle du dépôt général des archives des fortifications. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre: exemption de service militaire (à noter: François Bréant, boulanger, et François Lecompte, boucher, employés au service des étapes de Tôtes; Jean-Baptiste Choquet, fabricant d'huile à Albert; Pierre Durand et Nicolas D'Hien, employés à la poudrerie d'Essonnes; Bernard Guerchard, fils de la propriétaire d'une manufacture de porcelaine rue du Temple à Paris; le fils de Liborel, député du Pas-de-Calais aux Anciens; Joseph-Vincent Piaux, armurier à Orléans, prisonnier de guerre en Angleterre pendant deux ans); réquisition de jeunes gens chez François Tassin, salpêtrier à Bar-sur-Aube, avec certificat sur Nicolas Petit par la municipalité de Vandœuvre [-lès-Nancy][4] et engagement, sur formulaire imprimé, de Théodore Carlin, de Trémilly [auj.: Nully-Trémilly] comme charretier aux transports et convois militaires de Brienne [-le-Château], 4e

[1] Il s'agit de l'affaire de Carion et de Louis Corthier. Voir les rapports du ministre de la Justice des 2 et 5 germinal, et le message du Directoire, présenté par le ministre de la Justice répondant à celui-ci, du 14 floréal an V.

[2] Mathieu, conventionnel de l'Oise, avait été représentant en mission aux armées de l'Ouest, des Côtes-de-Brest et des Côtes-de-Cherbourg de prairial an III à frimaire an IV.

[3] Du 8 germinal (séance du Directoire du 9).

[4] Cachet légendé MUNICIPALITE DE VENDEUVRE CHEF LIEU DE CANTON (pièce 55).

complémentaire an II; promotions et mutations (à noter: nomination dans le Lot du général François Pierre à la place du général Grandjean, mis à la disposition du ministre; nomination des adjudants généraux de cavalerie Balmont et Mireur chefs de brigade respectivement des 13e de cavalerie et 14e de dragons, le second étant en outre promu général de brigade[1]; remise en activité d'Amaury, commissaire des guerres réformé; adresse de B. Camus, lieutenant de gendarmerie à la résidence du Cap-Français, pour continuer à suivre les cours de l'école d'équitation de Versailles, apostillée par Bieger et Merlin, commandants en chef et en second de l'école). Lettre à Augereau l'informant de la promotion de Deverines, l'un de ses aides de camp, chef de bataillon[2]. Lettre au ministre lui demandant de justifier sa demande de mutation de Soyne et Legrain, inspecteurs de l'artillerie à Bruxelles et Bruges, à noter: rapport du ministre du 6 germinal; états des services d'Antoine-Alexis Hanicque, né en 1748[3] et tableau d'ancienneté des généraux d'artillerie (AF III 441, plaquette 2568, pièces 43-79).

Intérieur

Autorisation au ministre de tracer sur les plans des rues de Paris les élargissements et redressements à leur donner suivant règlement du 10 avril 1783 imprimé joint intitulé: *Déclaration du Roi concernant les alignemens et ouvertures des rues de Paris, donnée à Versailles le 10 avril 1783, registrée en Parlement le 8 juillet audit an*, De l'Imprimerie royale, MDCCXCII, 8 pages (AF III 441, plaquette 2567, pièces 10-12).

Marine et Colonies

Annulation d'un arrêté des agents du Directoire à la Guadeloupe déclarant Samson Mourier, sous-lieutenant au 1er bataillon des carabiniers, incapable de servir la République et cessation des fonctions de l'intéressé (AF III 441, plaquette 2568, pièces 41-42).

Police générale

Suspension d'Alexandre Foex, agent municipal de Ville-la-Grand, traduit en justice avec Mathieu, son prédécesseur, après un attroupement pour dévaster les propriétés de Jacques Chappuy, acquéreur de forêts nationales. Émigrés, radiation: les sœurs Marie-Henriette-Adélaïde et Marie-Élisabeth-Victoire Bougainville, de Honfleur, inscrites dans l'Eure; Joseph-Paul Chauvet, de Marseille, le ministre ayant vérifié qu'il ne s'agissait pas de Jean-Joseph Chauvet, prévenu d'émigration soustrait à la gendarmerie en Vaucluse; Marie-Françoise Deneveu, de Lisieux, veuve Louis-Charles Dubosch, propriétaire à Mondoubleau; Marie-Perrine-Charlotte Faneau-Latouche, femme Jacques-Charles-Alexandre Saint-Vincent, négociant à Caen radié précédemment[4], et leur domestique Jean-Baptiste Foullon; Hubert-Toussaint Guyard, de Lyon, ex-mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, commandant la bastille royale de Dijon en 1790, habitant alors à Échevronne; Octave-Edme-Marie Lavillette, capitaine au 2e bataillon de la 42e demi-brigade, inscrit dans l'Yonne; Protès Pascal, boulanger à Lodève; Laurent-Marin Passaire, d'Aix [-en-Provence], ayant fui la persécution en août 1793 en Vaucluse puis dans les Basses-Alpes; Louis Vézien-Champagne, cultivateur à Saint-Savin (Vienne), inscrit dans l'Indre. Sursis à la vente des biens de Jean-Thomas Mahon, de Nontron, inscrit sur la liste des émigrés, soldat au 8e régiment d'artillerie, tué à Saint-Domingue en juin 1792. Maintien: Claude-François Mathey, cocher de Vezet, parti de Besançon en 1791 pour travailler en Suisse, à Frauenfeld puis à Avenches (AF III 441, plaquette 2567, pièces 13-36).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 441, plaquette 2568, pièce 87. Lettre informant le ministre des Relations extérieures de l'envoi à celui des Finances de son rapport sur les réquisitions dans les états sardes.

AF III 441, plaquette 2568, pièces 81-86 et 88-93. Lettres sur le service militaire: lettres de satisfaction au chef de brigade d'artillerie Andréossy[5] sur le passage de l'Isonzo, au général Berthier, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie, sur la bataille de Rivoli, à Bernadotte sur la jonction des divisions de l'armée du Rhin avec

[1] Mireur s'était distingué à l'armée d'Italie au passage du Tagliamento et à la prise de Gradisca.
[2] Par arrêté du 12.
[3] Les états de service de Legrain et de Soyne sont joints à l'arrêté du 22 germinal nommant Hanicque à Bruxelles.
[4] La radiation de l'émigré de Saint-Vincent n'est pas citée par *Debidour*.
[5] Antoine-François Andréossy, directeur du service des ponts de l'armée d'Italie, promu général le 26 germinal an V (*tome V*), à ne pas confondre avec son oncle Victor-Antoine, alors directeur des fortifications à Antibes, promu général en l'an VII.

l'armée d'Italie, à l'adjudant général Kellermann[1] et à Miquel, chef de la 88e demi-brigade[2], sur leurs blessures à la bataille du Tagliamento et au passage de l'Isonzo; lettres au général de brigade Mireur, de l'armée d'Italie, l'informant de sa promotion, et au général Moncey, chef de la 11e° division militaire[3], sur le marquis de Blondel, lieutenant général au service de l'Espagne; quatre lettres à Bonaparte: raisons pour lesquelles le Directoire décide de ne pas reconnaître les républiques lombarde et cispadane tant que les négociations de paix ne sont pas conclues, ce qui n'interdit pas l'organisation intérieure de ces républiques, retard de la campagne de diversion des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, départ de la flottille de Toulon vers l'Adriatique, plaintes du duc de Parme.

Séance du 14 germinal an V [3 avril 1797]

(AF* III 7, folios 29 recto-31 recto; AF III 441, plaquette 2569)

Délibérations secrètes

Enregistrement des pouvoirs donnés le 3 avril 1797 par Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, au chevalier Damien de Priocca pour traiter une convention secrète sur l'échange de la Sardaigne et négocier un traité d'alliance défensive et offensive (AF* III 20, registre des délibérations secrètes, traités, page 8, numéros 19 et 20).

Messages du Directoire

Aux deux Conseils sur les nouvelles victoires de l'armée d'Italie, la prise des places fortes de Gradisca [-d'Isonzo] et Gorizia et du port de Trieste. Aux Anciens sur la recherche des renseignements demandés sur les salines[4] par des compléments attendus sur celles du Mont-Blanc avant l'annexion. Aux Cinq-Cents sur les droits des ascendants d'émigrés; rappelant un message du Directoire de ventôse an IV proposant de réunir sous un seul établissement de surveillance les bureaux de liquidation des anciennes commissions exécutives, des agences du commerce, des subsistances, des armes et poudres *et autres de pareille nature*; sur: les arriérés de traitement des fonctionnaires publics libellés en assignats ou en mandats; et les assemblées primaires de la Guerche [-de-Bretagne], où il y a eu scission (AF III 441, plaquette 2569, pièces 4-5, 20-22, 25-27, 34-35 et 36-41).

Finances

Maintien des citoyens Jean Labat, Fabre, Tintal, E. Blanc, Fayet, Vacher et consorts en possession des biens de l'émigré Pierre Bonnefont, vendus dans le district de Bordeaux, et renvoi de la femme de celui-ci devant l'administration centrale de la Gironde pour la liquidation de ses droits (AF III 441, plaquette 2569, pièces 29-32).

Guerre

Ordre au ministre de dresser un état des officiers du génie et de l'artillerie (AF III 441, plaquette 2569, pièce 28).

Justice

Ordre au ministre des Finances de faire cesser les fonctions de Bornat[5], conservateur des eaux et forêts de Vaucluse, auteur d'un écrit incendiaire. Approbation de l'annulation par le ministre des jugements et arrêtés rendus par le tribunal civil et l'administration centrale de Vaucluse dans l'affaire de Raphel, adjudicataire du domaine dit: *le Tartay*, acquis en l'an II dans le district d'Avignon, et Gelin et

---

[1] François-Étienne Kellermann, fils du général François-Christophe, promu général de brigade le 9 prairial an V / 28 mai 1797.

[2] Pierre-André Miquel, par la suite général, blessé lors de la prise de Gradisca d'après *Six*.

[3] À Bayonne.

[4] Par message du 8 germinal reçu en séance du Directoire du 9 et transmis au ministre des Finances le 13. Voir le message du Directoire aux Anciens du 15 floréal an V.

[5] Ou Bournat. Cet arrêté fait double emploi avec celui pris en séance du 9 germinal et dont la minute était rédigée par le secrétaire général du Directoire.

consorts, soumissionnaires du terrain dit: *l'Enclos du Verger*[1]. Cassation d'un jugement du tribunal criminel de la Marne, en appel du tribunal correctionnel de Vitry [-le-François], relaxant Claude Lepage, cultivateur à Saint-Eulien, responsable au civil pour son fils, pour un délit forestier (AF III 441, plaquette 2569, pièces 1, 23 et 32-33).

Police générale

Émigrés, radiation: Joseph Dupuy-Dubusca, prêtre à Condom, restant inscrit sur la liste des prêtres réfractaires; Pierre Fortier, charcutier à Dreux, et Louis Gallot, courrier à Paris, radiés provisoirement par le district de Montfort-l'Amaury; Thérèse Letartre, veuve Pierre Brochard, de Maulette, inscrite dans le district de Chartres; Pierre-Marie-Madeleine Magnien, dit Chailly, ex-chanoine de Chartres, radié provisoirement par le district d'Autun; Jean-Joseph Martinprey, dit Nomécourt, de Nomécourt, commune de Fribourg (Meurthe); Louis-François Penmarch, de Saint-Frégant (AF III 441, plaquette 2569, pièces 6-19).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 441, plaquette 2569, pièces 2-3. Instructions à Canclaux, ministre plénipotentiaire à Naples[2]: inciter à une alliance avec la France et l'Espagne; négocier un traité de commerce.

AF III 441, plaquette 2569, pièce 24. Exemptions de service militaire (à noter: Pierre Cottereau, fabricant de draps à Romorantin [-Lanthenay]; Jean-Guillaume-Laurent Coissin, employé aux contributions de la municipalité de Sainte-Croix-sur-Buchy; Antoine Dézille, de Paris, pour créer une manufacture de peignes; Demarthe, du 16e régiment de dragons, haute-contre à l'Odéon de Bruxelles; Lathuillière, chef de bureau à l'administration centrale de Saône-et-Loire; Antoine-Ferdinand Minel, propriétaire d'une manufacture de verres de Bohème et d'Alsace[3] de cent vingt ouvriers à Melun; Jean-François-Clément Pelegry, administrateur municipal de Lisle [-sur-Tarn]; Charles Pillet, fils d'un fabricant d'étoffes de soie de Tours; Jean-Louis-Paul Rossolin, fabricant de papier à Belgentier).

AF III 441, plaquette 2569, pièce 44. Pension, présenté par le ministre de l'Intérieur, de Jeanne Richard, veuve Coutera, mort dans l'explosion de la poudrière de Grenelle en fructidor an II.

Séance du 15 germinal an V [4 avril 1797]

(AF* III 7, folios 31 recto-32 recto; AF III 441, plaquette 2570).

Loi

[Du jour] portant que l'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la Patrie (AF III 441, plaquette 2570, pièces 1-3).

Finances

Envoi au ministre des Finances d'un rapport de celui de la Guerre sur les besoins des entrepreneurs des lits militaires des 2e, 3e et 4e divisions militaires[4] (AF III 441, plaquette 2570, pièces 11-14 et 17, à noter: lettre de Segond, chef du service des lits militaires des départements des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meurthe, de la Meuse et de la Moselle).

Guerre

[1] Raphel est peut-être Louis-Alexis Raphel, président du tribunal criminel du département, cité dans l'article 1 Q 25 (tables des biens nationaux, Avignon) des Archives départementales de Vaucluse, où le moulin et la terre de Tartay sont cités dans 3 Q 26, biens nationaux hors d'Avignon. Nous n'avons pas pu localiser l'enclos du Verger.
[2] Nommé ambassadeur près le roi des Deux-Siciles le 7 germinal.
[3] D'une manufacture de cristal.
[4] Respectivement à Sedan, Metz et Nancy

Secours à la veuve du général Ransonnet[1], à valoir sur sa pension. Envoi au ministre de pièces, non jointes, sur Barthélemy et Merlio, pharmacien et employé de l'hôpital militaire de Fervaques à Saint-Quentin[2] (AF III 441, plaquette 2570, pièces 14-15 et 34-36).

Justice et Police générale
Envoi aux deux ministres du message des Cinq-Cents sur les troubles d'Autun[3] (AF III 441, plaquette 2570, pièces 6-7).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 441, plaquette 2570, pièces 8-10. Renvoi du grenadier à cheval Joseph Boquillon de la garde du Directoire [4].

AF III 441, plaquette 2570, pièces 16 et 18-25. Arrêtés sur le personnel militaire, à noter: congé absolu à Descloux, cavalier au 20e régiment, en subsistance à Tours près Texier-Olivier, commissaire central d'Indre-et-Loire, à la demande de l'intéressé, pour secourir sa mère, de Joué [-lès-Tours], âgée de soixante-dix-sept ans, mère de neuf défenseurs de la Patrie[5].

AF III 441, plaquette 2570, pièces 28-32. Lettres sur le service militaire: au ministre sur le citoyen Parson, la cavalerie des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle et les troubles d'Avignon; à Bonaparte lui envoyant des notes, non jointes, sur des opérations frauduleuses en Italie; à Hoche, notamment l'invitant à activer les opérations de son armée.

AF III 441, plaquette 2570, pièce 37. Pensions, présentées par le ministre de l'Intérieur, de veuves de victimes de l'explosion de la poudrière de Grenelle en fructidor an II.

Séance du 16 germinal an V [5 avril 1797][6]

(AF* III 7, folios 32 recto-33 recto; AF III 442, plaquettes 2571 à 2574)

Loi
[Du 15 germinal] levant le sursis de la vente des biens de l'émigré Charles Malvin-Montazet, prononcé par le Comité de législation le 21 floréal an III, à la requête de Boysveau, de Saint-Genis [-de-Saintonge] (AF III 441, plaquette 2570, pièces 4-5; AF III 442, plaquette 2571, pièce 2).

Décision du Directoire
Secours à la citoyenne Sabattier dite Massé (AF III 442, plaquette 2571, pièces 3-4).

Police générale

---

[1] Jean-Pierre de Ransonnet-Bosford, né à Liège, ancien de la Guerre d'Indépendance des États-Unis, l'un des promoteurs de l'insurrection de Liège en 1787, commandant la Tarentaise à l'armée des Alpes, mort le 3 mars 1796 / 13 ventôse an IV.
[2] La localisation de l'hôpital a été omise sur le registre.
[3] Message du 12, reçu en séance du 13 par le Directoire. Voir le message du Directoire du 14 floréal préparé par le ministre de la Justice sur le conflit d'attribution entre le directeur du jury de la ville et l'administration centrale sur l'affaire de Carion et Louis Corthier, administrateurs municipaux, objet de rapports du même ministre des 2 et 5 germinal.
[4] Ce soldat n'est pas cité dans les dossiers de la garde constitutionnelle du Directoire inventoriés dans *Les Archives du Directoire*.
[5] Voir l'arrêté du 25 pluviôse envoyant Descloux auprès du commissaire central.
[6] Les dossiers de cette séance comprennent un arrêté du 16 frimaire an V annulant un jugement du tribunal civil de l'Aisne sur l'acquisition de biens provenant de la fabrique de la paroisse de Germaine par Jean-François Bertemont (AF III 442, plaquette 2571, pièce 1). *Debidour*, tome IV, page 416, publie l'arrêté d'après le registre et ne signale pas la cote de cette minute.

Émigrés, radiation: Achille-François Barré, de Chartres, inscrit en Seine-et-Oise; Jean-Baptiste Bizouard, de Châtillon-sur-Seine; Gabriel Brout, ex-domestique de la comtesse de Lamarck[1], inscrit en Seine-et-Oise; Marie-Louise Chauvin, veuve Labbé, du Mesnil-Simon (Eure-et-Loir), inscrite en Seine-et-Oise; Alexandre-Louis-Augustin Darcy, officier de police des prisonniers de guerre de Crépy [-en-Valois], inscrit dans l'Aisne, et sa femme Marie-Agathe Quenoble; Martin Delisle, d'Ivry [-la-Bataille], radié provisoirement par le district de Montfort-l'Amaury; François Deshayes, ex-boulanger à Dreux, radié provisoirement par celui de Corbeil; Louis Dussieux, de Pontgouin, inscrit dans la Dordogne; Claudine-Anne Fontenay, femme séparée de biens d'Edme-Barthélemy Foudras, née à Autun, domiciliée à Lyon, inscrite en Saône-et-Loire; Juliette Fresneau, veuve Bougrenet, et sa fille Marie Bougrenet, de Nantes; Charles-Louis-François Le Porquier, de Ceton, ex-administrateur du district de Bellême, et sa sœur Angélique-Françoise, inscrits dans la Sarthe. Maintien: Pierre Calouin-Combalzonne, ex-noble, de Castelnaudary, déserteur du 18e de dragons enrôlé dans la légion de Mirabeau[2](AF III 442, plaquette 2571, pièces 5-28).

Relations extérieures
Instructions à Caillard[3].

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 442, plaquette 2571, pièces 29-57. Autorisation de résidence à Paris (sans indication de durée):
- les allemands Ernest Bauersachs, né dans la Saxe-Meiningen, se disant *martyr de la Liberté à Vienne en 1793*, ayant alors correspondu avec Rivals, ministre plénipotentiaire français à Kassel, puis interprète pour l'armée de Sambre-et-Meuse à Francfort; Jacques Meurer, négociant à Hemmingen;
- les Américains Édouard Bromfield; Thomas Damforth; John Houghton; John Kidder, négociant à Boston (certificat par Fulwar Skipwith, consul général des États-Unis[4]);
- le danois Michel Simons, négociant à Altona;
- les italiens Giovanni-Battista Accame, gênois, capitaine de bateau, venu demander au gouvernement français de faire libérer les membres de son équipage, enlevés par les Algériens sur les côtes du Midi de la France (certificat par Barthélemy Boccardi, ministre plénipotentiaire de Gênes en France[5]); Gaspare Vaccari, négociant à Palerme; Angelo Vienna, de Modène, écrivain;
- Jean-Louis Famin, négociant d'Amsterdam (apostilles par Barré et Corneille, épiciers rue Montmartre et cour Mandar, Martin, négociant rue Montmartre, chef de bataillon de la garde nationale, et Rattier, marchand de draps rue Honoré);
- les norvégiens Herman Schröder-Gerdes; Charles Swartz, de Norrköping, demeurant à Stockholm;
- les suédois Henri-Théodore et Charles-Frédéric Ferber;
- les suisses Jacques Herzog, négociant à Bâle; Pierre Long; Barthélemy Maumari; Henri-Auguste Posser, négociant à Saint-Gall; Gabriel Reybaz.

AF III 442, plaquette 2571, pièce 58. Brevets de général de brigade du citoyen Pierre et pour tenir rang de chef de brigade au citoyen Normant.

AF III 442, plaquette 2571, pièce 59. Rapport du ministre de la Guerre, apostillé: *citoyen Chabeuf, à placer*, sur la réclamation du colonel De Seigneur, de Lausanne, pour une maison lui appartenant à Clèves convertie en hôpital militaire.

AF III 442, plaquette 2572, pièces 60-157. Nomination de commissaires près les municipalités, Ain à Côtes-du-Nord. *Ain*, Hauteville [-Lompnes]: Billon, notaire;- *Aisne*, Genlis[6]: Roussel, remplaçant Bidault, ex-prêtre;- *Aube*, Brienne [-le-Château];- *Bouches-du-Rhône*: Peyrolles [-en-Provence];- *Charente-Inférieure*, Néré;- *Côtes-du-Nord*, Broons: Huet, président de la municipalité; Chatelaudren: Devars, prêtre marié, ex-commissaire municipal de Plélo (à noter: démission de Hamon Kerello, commissaire municipal de Chatelaudren, an IV; lettre

[1] Marie-Françoise-Augustine Le Danois, comtesse de Lamarck, femme d'Augustin-Marie-Raymond, prince d'Aremberg, comte de Lamarck, ancien député de la Noblesse du bailliage du Quesnoy à la Constituante. Voir l'arrêté du 21 pluviôse an V maintenant les époux de Lamarck sur la liste des émigrés.
[2] Régiment émigré levé par Mirabeau-Tonneau.
[3] La minute de ces instructions n'est pas dans les dossiers de la séance. Caillard était ministre plénipotentiaire en Prusse.
[4] Sur papier à en-tête et vignette gravée de l'aigle des États-Unis (pièce 51).
[5] Cachet personnel de Boccardi (pièce 47).
[6] Auj.: commune de Villequier-Aumont.

de Jean Devars, député de la Charente aux Anciens, au ministre de la Police générale, en faveur du candidat, qui n'est pas son parent, 1er complémentaire an IV); Dinan *extra muros*: Jacques Robinot, commissaire provisoire, ex-procureur-syndic du département, nommé commissaire définitif; Évran; Gurunhuel: François Cotty, actuel secrétaire de la municipalité (à noter: minute d'une lettre de La Revellière-Lépeaux au commissaire central sur des plaintes contre Camus, qualifié de commissaire municipal, 4 thermidor an IV); Lamballe: Michel Gallet, prêtre assermenté[1]; Lanvollon: Jean-Marie Salaün (à noter: lettre de Pouhaër, commissaire municipal de Paimpol, à Chabeuf, chef du bureau des nominations du Directoire, sur le refus, par l'administration centrale, de délivrer sa commission à Salaün, de la première réquisition et non inscrit au registre de la garde nationale de sa commune, 20 prairial an V); Loudéac: Boishardy, remplaçant Guillemot Treffinguy, nommé juge au tribunal civil; Moncontour: Vincent-Marie Duval, ex-maire, frère du commissaire près les tribunaux du département; Plancoët: Hannelais, ex-juge de paix; Plestin [-les-Grèves]; Ploubalay: Jean-Pierre Carillet, ex-administrateur de district[2]; Plouër [-sur-Rance]: Toussaint-Marie Gagon, ex-député à la Constituante; Plumaudan: Nicolas Faisant, ex-commissaire national du district de Dinan (à noter, dossier de Faisant: prestation de serment comme accusateur public au tribunal du district, 17 janvier 1791, nomination comme juge au même tribunal, 30 mai 1793, certificat de civisme par la municipalité de Dinan, 18 prairial an II et candidature au poste de commissaire du Directoire près le tribunal correctionnel de Dinan, brumaire an IV); la Roche-Derrien; Rostrenen: Charles-Joseph Guindet, ex-procureur-syndic du district (à noter: lettre du candidat avec liste de ses fonctions depuis les assemblées primaires de la sénéchaussée de Carhaix en 1789, adressée au député Guyomar); Saint-Gilles-le-Vicomte[3]: Henri Le Gau, ex-professeur au collège de Tréguier; Saint-Meloir; Tréfumel: Carriguel, ex-greffier du *tribunal de conciliation*.

AF III 442, plaquette 2573, pièces 158-232. *Idem*, Dordogne à Gard. *Dordogne*, Champagne [-et-Fontaine]: Depouillade, actuel président de la municipalité, remplaçant Jacques Gibouin[4]; Lisle: Rolin, remplaçant Fargeot, atteint par la loi du 3 brumaire an IV, beau-frère du commissaire central Peskay; Saint-Astier: Champeaux, notaire à Montanceix (auj.: commune de Montrem);- *Doubs*, Montbenoît: Bavarel, ex-président de la municipalité;- *Eure*: échange entre Jeaune et Valois, nommés respectivement à Beaumesnil et à Tourville [-la-Campagne]; Bourg-Achard;- *Gard*, Aigues-Mortes; canton rural d'Alès siégeant à Saint-Christol-lès-Alès: Salager, ex-commis aux contributions publiques; Aramon: Despiard, commissaire municipal de Montfrin, remplaçant Sauvant, non acceptant (pièce jointe: lettre de la municipalité annonçant le refus de Sauvant, nommé à la place de François Seveirac, de Remoulins, an IV); Bagnols [-sur-Cèze]: Cotton, homme de loi; Beaucaire: Achardi, homme de loi (à noter: lettre d'Achardi optant pour ses nouvelles fonctions d'administrateur du département, floréal an V); Calvisson: André Renouard, ex-agent national, remplaçant Chauvard, révoqué; Laval [-Pradel]: Jacques-Louis Dautun (à noter: démission de Privat père, habitant à Branoux [-les-Taillades], an IV; lettre du commissaire central Rabaud le jeune à Lagarde contre Dautun, proposant Marcelin Privat fils comme commissaire municipal de Laval, et annonçant la démission de Cavalier-Bénézet, commissaire municipal de Saint-Chaptes, 14 germinal an V); Lédignan: Michel, notaire à Lézan, remplaçant Béchard, nommé juge de paix; Marguerittes: Chapelle, ex-administrateur du district de Nîmes, remplaçant Moustardier, révoqué; Milhaud: Delgas, propriétaire à Aubord, remplaçant Lhermet, révoqué; Montfrin; Nîmes; Rivières: Bauquier, président de la municipalité, remplaçant Vincent, révoqué; Saint-Alban (auj.: commune de Saint-Privat-des-Vieux); Saint-Chaptes: Cavalier-Bénézet, commissaire provisoire, nommé à titre définitif (à noter: rapports du ministre de l'Intérieur sur la vacance du poste par la démission de Fromental, ministre du culte protestant, 1er et 27 pluviôse an V); Saint-Geniès-de-Malgoirès: Guizot, remplaçant Gauthier, notaire à Saint-Gilles; Saint-Mamert [-du-Gard]; Saint-Quentin [-la-Poterie]; Vauvert: Peyraube fils, remplaçant Antoine Roux, révoqué; Villeneuve-lez-Avignon: Michel Favre, commissaire provisoire, nommé à titre définitif (à noter: lettre de la municipalité).

AF III 442, plaquette 2574, pièces 233-288. *Idem*, Indre à Vosges. *Indre*, le Blanc: Lacoux-Marivaux, ex-administrateur du district; Jeu-Maloches; Villentrois: Augustin Delaroche, remplaçant Vivier, muté à Jeu-Maloches en l'an IV (à noter: lettre du commissaire central sur ces nominations et sur les candidatures au poste de Palluau [-sur-Indre] de Lagarde, originaire de Metz, venu dans le département comme membre de la force armée lors de l'insurrection de ce canton, et de Noalles, ex-employé de l'administration centrale, prêtre marié[5], 6 ventôse an V);- *Isère*, Quirieu (auj.: commune de Bouvesse-Quirieu): Tholon, notaire; Saint-Quentin [-sur-Isère];

[1] Le commissaire central note qu'*il y a un an que les chouans lui coupèrent les cheveux et le volèrent*.
[2] Il s'agit sans doute du district de Dinan, dont relevait Ploubalay.
[3] *Bellevue ou Saint-Gilles-le-Vicomte* dans le texte.
[4] Le commissaire central note que Gibouin, *ignorant, absolument inepte à tout ce qui est étranger aux petites spéculations mercantiles d'un commerce de détail...a été obligé de se livrer aveuglément à un ex-moine, son commis*.
[5] Ce prêtre marié *risque d'être empêché d'obtenir des succès dans un païs entièrement fanatisé*.

Villette-Serpaize[1]: Proct, ex-administrateur du district de Vienne;- *Lozère*, Barre [-des-Cévennes]: Renouard[2] (à noter: demande de renseignement par le secrétariat général du ministère de l'Intérieur au Garde des sceaux sur la durée des fonctions de Renouard comme commissaire municipal de Barre, pour son dossier de pension de retraite d'ancien sous-préfet de Florac, 6 juillet 1843);- *Marne*, Avize; *Mont-Blanc*, Beaufort: Louis-Henry Blanc, ex-officier des campagnes des Pyrénées, remplaçant Maigrat, atteint par la loi du 14 frimaire an V;- *Nord*, Berlaimont: Simon-Charles Pascal, marchand à Pont-sur-Sambre (à noter: candidature de Walckiers, secrétaire en chef de la municipalité, avec apostille de Gossuin, député du Nord aux Cinq-Cents, an IV); *Saône-et-Loire*, Matour: Chaix, notaire, remplaçant Lacharme, révoqué;- *Seine-et-Oise*, Bréval: Soulaigre, actuel président de la municipalité (à noter: lettre du commissaire central contre la candidature de Baril, cordonnier à Bréval, ex-employé au district de Mantes[3]); Marly [-le-Roi]: Crosnier[4], ex-maire;- *Vendée*, Palluau: Pierre-René Cormier, ex-juge de paix de Saint-Jean-de-Monts, commissaire provisoire, nommé à titre définitif;- *Vosges*, Monthureux-sur-Saône: Duroch fils, ex-secrétaire général du district d'Alès rentré au pays après la suppression des districts, remplaçant Huelme, notaire).

Séance du 17 germinal an V [6 avril 1797]

(AF* III 7, folios 33 recto-35 verso; AF III 442, plaquettes 2575 et 2576)

Messages aux Cinq-Cents

Sur: la réunion des deux justices de paix du canton de Bruyères, sujet d'un message du Directoire du 24 floréal an IV[5]; la réunion des communes de Cormenon et Mondoubleau[6]; le transfert de la municipalité de Brain [-sur-Allonnes] à Allonnes; et celui de la commune d'Écueillé (auj.: Indre) du canton de Montrésor (Indre-et-Loire) à celui de Jeu-Maloches (AF III 442, plaquette 2575, pièces 1-5, 15-19 et 26-27).

Finances

Annulation d'une procédure au tribunal civil de la Loire sur l'acquisition d'un domaine national à Lay, maison construite par la veuve Desvernay, après la vente d'une autre maison par la fabrique de la paroisse en 1746, pour loger trois sœurs de charité, acquise par Durand en l'an IV et revendiquée par les citoyens Berchon et Desvernay, question relevant des corps administratifs (AF III 442, plaquette 2576, pièces 40-41).

Guerre

Ordre au ministre de garder en détention, pour examen de leurs situations individuelles, les anciens membres de la légion du colonel Théat[7] que les Anglais feraient passer en France, l'amnistie aux militaires coupables de délits pendant les troubles des départements insurgés leur étant applicable. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: traitement d'officier réformé des officiers de l'ex 46e demi-brigade non compris dans la réorganisation des demi-brigades d'artillerie de marine; mutation des adjudants généraux Paulet de l'armée du Nord à la 1ère division militaire, et Beker de l'armée de Sambre-et-Meuse à celle du Nord[8]; autorisation au sergent Antoine Rue, de la 86e demi-brigade, de reprendre sa démission et de rentrer dans son corps; intervention d'Augereau pour le capitaine Pierre-Joseph Deaerric, de Mons (Jemappes), aide de camp du feu général Dubois[9], blessé à la bataille de Marco le 18 fructidor an IV, avec

[1] Auj.: communes de Villette-de-Vienne et de Serpaize.
[2] Jean Renouard, sous-préfet de Florac de 1830 à 1843 (Arch. nat, F1b I 172[6]).
[3] Qui a fait preuve de *conduite exaltée dans les momens orageux du gouvernement révolutionnaire*.
[4] Jules Crosnier d'après une lettre du ministre de la Police générale Sotin au Directoire, du 2 thermidor an V, sur la conduite de ce commissaire municipal, dans AF III 46, dossier 167, pièces 187-218 (*Les Archives du Directoire*).
[5] Le message de l'an IV est cité par *Debidour*, tome II, page 369. Voir aussi AF III 33, pièces 230-245 (*Les Archives du Directoire*).
[6] Le nom du département est écrit *Eure-et-Loir* sur le registre, et *Loir-et-Cher* sur la minute, département où se trouvent ces deux communes.
[7] On n'a pas pu identifier cette unité régimentaire, sans doute un régiment d'émigrés.
[8] Les futurs généraux Marc-Gaspard-Abraham Paulet de La Bastide et Nicolas-Léonard Bagert, comte de Mons, dit Beker (*Six* ne connaît pas ces deux arrêtés).
[9] Paul-Alexis Dubois, tué à la bataille de Roveredo le 4 septembre 1796 [18 fructidor an IV].

autorisation de se retirer dans ses foyers délivrée par Berthier, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie, Bologne, 5 ventôse an V; envoi à l'armée d'Italie d'Anne-Maximilien Noyel, ex-lieutenant au 20e de chasseurs à cheval). Lettre au ministre des Finances sur le paiement de sommes dues à la manufacture d'armes [de luxe] de Versailles. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Bonaparte sur son entrée en Carinthie, au Tyrol et en Allemagne, où il convient de faire respecter strictement la discipline militaire: *vous trouverez l'Allemagne encore ulcérée du souvenir des excès qui y ont eu lieu de la part de quelques individus des armées du Rhin*; approbation des ménagements de Bonaparte pour le gouvernement vénitien *en laissant toutefois aux esprits qui s'agitent en faveur de nos principes toute la liberté qui pourra se concilier avec ces égards nécessaires dans la position où vous êtes*" lettres de satisfaction au général Guyeux[1], de l'armée d'Italie, sur l'enlèvement de vive force de la *Chinse autrichienne* et à Masséna sur la bataille du Tarvis[2]; lettre à Kellermann, notamment: exportation de bétail vers le Piémont; au ministre de la Guerre: indemnités aux habitants de la Maurienne (AF III 442, plaquette 2576, pièces 32-39 et 42-59).

Intérieur

Destitution de Blondent, agent municipal des Chambres, pour refus de prêter serment de haine à la royauté et à l'anarchie (AF III 442, plaquette 2575, pièce 9).

Justice

Refus de juger la municipalité de Saint-Haon-le-Châtel après une perquisition chez le nommé Bonnard pour rechercher Duplain-Lafarge, prêtre réfractaire rentré. Cassation d'un jugement du tribunal criminel de l'Ariège, en appel de celui des Pyrénées-Orientales, annulant un mandat d'arrêt contre Jacques Barrière. Rejet de référés: du tribunal civil de la Haute-Garonne sur les successions échues ou à échoir aux émigrés, soit *ab intestat*, soit en vertu de dispositions à cause de mort, au sujet de l'affaire de Louise Sédilhac, en appel du tribunal civil du Gers; et du tribunal criminel de l'Aude sur la peine pour mutilation d'un arbre de la Liberté à coups de sabre, fixée par l'article 612 du Code des délits et des peines (AF III 442, plaquette 2575, pièces 24-25 et 28-31).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 442, plaquette 2575, pièces 10-14. Autorisations de résidence à Paris: Jacques Foucher, ex-conventionnel du Cher, receveur de l'Enregistrement à Aubigny [-sur-Nère][3]; François Jouffrenet, notaire à Ouzouer-le-Marché, prévenu d'émigration[4].

AF III 442, plaquette 2576, pièces 60-69. Nomination de commissaires municipaux, Allier à Orne. *Allier*, Lurcy-le-Sauvage (Lurcy-Lévis): Nicolas-René Huart, habitant à la verrerie de Champroux, commune de Puzy-Mézangy (à noter: intervention de la citoyenne Huart, femme de Monge, commissaire du Directoire en Italie et membre de l'Institut; candidature de Pierre Ferreyrol, notaire à Lurcy);- *Drôme*, Donzère: Jacques-Antoine-Philibert Quintin, président de la municipalité (pièces jointes: note de Chabeuf sur le rôle de Quintin dans les troubles de l'assemblée primaire, 28 floréal an V; lettre de l'administration centrale proposant la candidature de Louis Joubert, an IV);- *Orne*, Soligny [-la-Trappe].

Séance du 18 germinal an V [7 avril 1797]

(AF* III 7, folios 35 verso-40 recto; AF III 442, plaquettes 2577 et 2578)

---

[1] Le général Jean-Joseph Guieu (ou Guyeux) venait de se signaler par la prise du fort de Chiusa-di-Pletz le 2 germinal [22 mars 1797].

[2] La bataille du Tarvis, col entre l'Italie et la Carinthie autrichienne, le 1er germinal an V [21 mars 1797], permit l'invasion de l'Autriche par l'armée d'Italie, jusqu'à l'armistice, puis les pourparlers de paix de Leoben.

[3] Qui doit donner des renseignements sur le ci-devant duché d'Aubigny, possédé par le lord Lennox et veut prévenir une banqueroute de trois mille livres en numéraire qu'il est sur le point d'éprouver. D'après Kuscinski, *Dictionnaire des Conventionnels*, Foucher devint ensuite successivement inspecteur, puis inspecteur général de l'octroi de Paris le 9 pluviôse an VII. Lord Charles Lennox, troisième duc de Richmond et de Lennox (1735-1806), membre de la Chambre des Lords britannique, ambassadeur extraordinaire en France en 1765, était revenu à Paris en août 1771 pour faire enregistrer ses lettres de pairie pour le duché d'Aubigny par le Parlement de Paris (*Dictionary of national biography* britannique).

[4] Sur ce personnage, voir aussi AF III 33, pièces 269-316 (*Les Archives du Directoire*).

Lois
[Du 17 germinal]: sur le paiement des élèves des écoles de santé de Montpellier, Paris et Strasbourg; le transfert du canton de Neufmanil à Gespunsart; ouvrant des fonds au ministre de l'Intérieur pour le paiement de fournitures de grains par des marchands grecs (AF III 442, plaquettes 2575, pièces 6-7, et 2577, pièces 3-8).

Message des Cinq-Cents
[Du 17 germinal] sur la division du canton de Seclin (AF III 442, plaquette 2575, pièces 22-23).

Messages aux Cinq-Cents
Projet de message sur les peines contre les brigands connus sous le nom de chauffeurs, message non envoyé, les Cinq-Cents ayant pris aujourd'hui une résolution à cet égard: minute signée du texte du message et copie d'un rapport du commissaire central de la Loire-Inférieure. Messages sur: les douanes en Corse; et l'affectation d'une partie de l'hôtel du garde-meuble de Versailles au tribunal civil de Seine-et-Oise et au tribunal correctionnel de la ville (AF III 442, plaquette 2578, pièces 39-41 et 57-62).

Décisions du Directoire
Rapport du ministre de la Justice sur des *scènes sanglantes et des assassinats* lors des assemblées primaires dans le Midi: troubles le 1er germinal à Pourrières par une bande de royalistes égorgeurs, ayant fait feu sur des républicains dans une auberge. Déclaration de Barras, dont la minute est jointe, réclamant le remplacement du général Moynat d'Auxon, commandant dans le Var, responsable d'arrestations arbitraires dans le département. Délibération du Directoire sur cette déclaration: ordre à Cadet, agent du Directoire dans les Bouches-du-Rhône, d'adresser des renseignements sur ce général et la situation du département, et au ministre de la Police générale de faire un rapport sur les pièces que le Directoire lui a remises sur le général, autres que la lettre de Toche cadet, officier de santé à Toulon. Envoi aux ministres de la Guerre et de la Police générale d'une lettre, non jointe, de Graymy, officier de santé à Lurs, sur des incursions de brigands de Manosque dans les Basses-Alpes, les Bouches-du-Rhône et en Vaucluse. Remerciements à Champagne, directeur de l'institut des boursiers de l'ex-Collège Égalité, pour sa traduction de la *Politique* d'Aristote[1] (AF III 442, plaquettes 2577, pièces 10-13, et 2578, pièces 47-54).

Finances
Affectation, à la demande de Bresson, professeur de physique au collège des Quatre-Nations de Paris, d'une partie des bâtiments de celui-ci à une école centrale (à noter: billet de François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, demandant au secrétaire général du Directoire une expédition de *l'arrêté du 18 germinal an IV relatif aux logements du pavillon des Quatre-Nations* à Palissot[2]). Coupe de bois de la commune de Meillier-Fontaine[3] (AF III 442, plaquette 2578, pièces 63-68).

Guerre
Accusé de réception à Augereau d'une lettre, non jointe, renouvelant *la protestation de son dévouement à la République*, brouillon écrit par Carnot. Ordre de remplacer Blin, ex-député à la Constituante, médecin chef de l'armée de l'Ouest à Nantes, dénoncé, par lettre jointe des députés de l'Ouest Goupilleau de Montaigu, Grelier, Luminais, Méaulle, Morisson[4], Savary et Villers, pour avoir octroyé des délais aux rebelles lors de la pacification de l'Ouest (AF III 442, plaquette 2578, pièces 44-46 et 55-56).

Justice

---

[1] La traduction de la *Politique* d'Aristote par Jean-François Champagne, professeur puis principal du collège Louis-le-Grand, ensuite Collège Égalité, parut en l'an V.
[2] Peut-être Charles Palissot, auteur d'une édition des *Oeuvres choisies* de Voltaire en 1792.
[3] Meillier-Fontaine, Ardennes, auj.: commune de Nouzonville.
[4] Charles-François-Gabriel Morisson, député de la Seine aux Cinq-Cents, ancien député de la Vendée à la Convention.

Annulation d'une procédure du tribunal criminel de la Haute-Saône à la requête du juge de paix d'Amance contre Jean Gravier, commis par l'administration centrale à l'exécution d'un arrêté renvoyant aux armées les volontaires rentrés, et ordre au ministre de la Police générale de faire un rapport sur l'affaire[1] (AF III 442, plaquette 2577, pièce 1).

Police générale

Destitution de Jallat, adjoint municipal de la Tour [-d'Auvergne], pour avoir convoqué des assemblées primaires[2]. Émigrés, radiation: Pierre-Sébastien Amorys, traiteur à Paris, inscrit dans le district des Andelys; Jean-Faustin Barré, régisseur à Maintenon, radié provisoirement par celui de Montfort-l'Amaury; Marie Guéniot, femme de Béluze, directeur du parc de construction des transports et convois militaires de Saint-Avold, radiée provisoirement par celui de Beaune; Antoine-Louis Imbert, cultivateur à [Sainte-] Anastasie [-sur-Issole]; les frères Sixte-Sébastien-François et Gabriel-Alphonse Maximin, de Barraux; Angélique-Julie Montchenu, veuve Léon Bérard-Labeaude-Maclas, et Marie-Joséphine Montchenu, veuve Lazare Sibuet-Beausemblant, nées à Thodure, habitant à Lyon; Louis Montfort fils, de Ribeauvillé; Jean-Joseph Urguet-Vallerois, homme de loi à Nancy, inscrit dans le district de Darney[3]; Alexandre-Marie Villeneuve-Trans, de Melun, inscrit en Seine-et-Oise. Maintien: Marguerite Charière, de Scey-sur-Saône [-et-Saint-Albin], cuisinière, partie de Besançon pour la Suisse en 1791; Georges-Henry Kattler, de Langensoultzbach, engagé dans le régiment émigré Royal-Allemand dont il a déserté le 19 messidor an IV avec armes et bagages en conduisant en France un cheval et deux hommes (AF III 442, plaquettes 2577, pièces 8-9 et 15-28, et 2578, pièces 29-38).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 442, plaquette 2577, pièce 2 et AF* III 20, registre des délibérations secrètes, n° 306, pages 97-100. Lettre du Directoire à Bonaparte sur l'organisation de la Lombardie (nécessité de ne pas laisser la Lombardie dans la confusion sans nuire aux négociations de paix, intérêt d'y établir des principes républicains, auxquels les habitants aspirent; ordre de ne pas laisser les assemblées primaires se réunir; approbation du projet de constitution de la République cispadane présenté par Bonaparte et inspiré de la Constitution de l'an III, sauf pour les membres de la Trésorerie nationale, dont la nomination doit revenir au directoire exécutif de la République et non au Corps législatif: *nous nous apercevons chaque jour que cet ordre de choses occasionne un désordre effroyable*[4]; ordre à Bonaparte de rendre la constitution applicable sous la forme d'un règlement, en renvoyant l'installation du Corps législatif *à l'approche de notre retraite, si nous sommes assez heureux pour dicter les conditions de la paix; la volonté législative, tant que nous serons là, ne doit être manifestée que par vous seul*; mise en place par Bonaparte de la législation nécessaire et d'un plan général des revenus publics *notre exemple doit vous apprendre combien il est funeste d'attendre tout cela d'un Corps législatif, qui, par mille causes, se traîne pendant un temps considérable dans la carrière législative*, par des commissions chargées de rédiger en un mois les lois relatives à chacune des parties de la constitution, *que vous publierez toujours comme général en chef de l'armée d'Italie*; mettre si possible sous un même gouvernement les pays des deux côtés du Pô, sans y comprendre aucun pays neutre ou allié, et éviter la rivalité entre Bologne et Milan en faisant siéger le gouvernement dans *un petit endroit central, à l'image de l'Amérique qui vient de faire bâtir un petit lieu central,*

---

[1] Voir l'arrêté du 26 prairial sur rapport du ministre de la Police générale décidant d'autoriser la reprise des poursuites contre Gravier.

[2] Il s'agit d'une affaire de vaine pâture. L'assemblée primaire inconstitutionnelle s'opposait à un arrêté de l'administration centrale sur la coupe des secondes herbes. Il s'ensuivit que des animaux furent lâchés dans les prés de différents propriétaires de la commune.

[3] La minute indique par erreur qu'il possédait des biens dans le district d'Arnay dans les Vosges.

[4] La remarque porte sur la désignation des membres de la Trésorerie nationale par le Corps législatif prescrite par la constitution de l'an III, article 315: *Il y a cinq commissaires de la Trésorerie nationale, élus par le Conseil des Anciens sur une liste triple présentée par celui des Cinq-Cents*. Les article 317 et suivants fixent leurs pouvoir: surveiller la recette de tous les deniers nationaux; ordonner les mouvements de fonds et le paiement de toutes les dépenses publiques consenties par le Corps législatif; tenir un compte ouvert avec le receveur des contributions directes de chaque département, avec les différentes régies nationales et avec les payeurs des départements et entretenir avec eux la correspondance nécessaire pour assurer la rentrée exacte et régulière des fonds. Ils ne peuvent payer qu'en vertu d'une loi, d'un arrêté du Directoire et de la signature du ministre qui ordonne la dépense. Ils transmettent le compte général des recettes et des dépenses aux commissaires de la comptabilité nationale, élus de la même manière qu'eux, qui sont chargés de vérifier le compte général et de faire connaître au Corps législatif les abus et malversations qu'ils découvrent.

Philadelphie lui a paru une ville trop influente; tenir Mantoue minée et étudier si cette république ou la république lombarde seule peuvent la garder comme boulevard contre l'Autriche).

AF III 442, plaquette 2578,pièces 42-43. Personnel militaire: brevets de pension de veuves de militaires et de général de brigade de Chasseloup-Laubat.

Séance du 19 germinal an V [8 avril 1797]

(AF* III 7, folios 40 recto-42 verso; AF III 442, plaquettes 2579 et 2580)

Lois

[Du jour]: transférant l'hospice civil de Loudun[1] à la Visitation; et annulant la seconde assemblée primaire de Saint-Claud, pour non publication d'un arrêté de l'administration centrale transférant l'assemblée de Parzac au chef-lieu (AF III 442, plaquette 2579, pièces 5-9).

Décision du Directoire

Admission d'un officier d'ordonnance des vétérans de la garde nationale de Paris aux séances des décadis et des fêtes et cérémonies du Directoire (AF III 442, plaquette 2579, pièces 27-32; à noter: lettre de Callières de L'Estang[2], instituteur des vétérans nationaux volontaires, apostillée par Augereau, 29 ventôse an V).

Finances

Autorisation à Dartigan, chargé d'une importation de genièvre auquel le Gouvernement a renoncé, à payer les droits d'importation après la vente (AF III 442, plaquette 2579, pièce 21, minute écrite par Lagarde).

Guerre

Ordre au ministre d'organiser le service des étapes[3] (à noter: rapports du ministre des 28 ventôse et 30 floréal an V; projets de la compagnie Genin et de Joseph Dufresne, de Boulay [-Moselle]; modèles d'imprimés et d'affiches d'adjudication et circulaires du ministre aux commissaires des guerres et aux commissaires centraux, 22 floréal an V). Lettres sur le service militaire, minutes à la section de la Guerre, au général Lefebvre: lettre de satisfaction; au ministre des Relations extérieures lui envoyant une lettre, non jointe, de Kellermann sur les exportations de bétail en Piémont; à Rudler, commissaire du Gouvernement près l'armée de Rhin-et-Moselle, notamment: contributions du Wurtemberg et affaire de la compagnie Weiler[4]; nécessité d'une loi pour lever des contributions sur les départements frontaliers; plaintes de Rudler contre l'administration centrale du Mont-Terrible; et à Hoche[5]: franchir le Rhin, se porter sur le Danube, opérer la jonction avec Bonaparte, se concerter avec l'armée de Rhin-et-Moselle pour garder le Hunsrück et les départements frontaliers, assiéger la forteresse d'Ehrenbreitstein[6] (AF III 442, plaquettes 2579, pièces 22-25, et 2580, pièces 33-55).

Intérieur

Ordonnancement à la Trésorerie nationale de fonds mis à la disposition du ministre par la loi du 18 germinal an V (AF III 442, plaquette 2579, pièce 14).

---

[1] *Louvain* par erreur sur le registre.

[2] Pierre-Jean-Georges Callières de L'Estang (ou: de L'Étang dans *Roman d'Amat*), né en 1724, ancien avocat au Parlement de Paris, avait eu l'idée de proposer aux Cordeliers en 1789 la création d'un corps de volontaires âgés de soixante ans et plus, bataillon que les Parisiens surnommèrent *Royal Pituite* dès sa création. Commissaire de la Commune de Paris en Vendée en 1792, il fut poursuivi après le Neuf-Thermidor. Les fonctions qu'il a ici ne sont pas connues de *Roman d'Amat*, où il est dit suppléant au tribunal du 5e arrondissement de Paris depuis l'an III et mort en germinal an VII après une chute dans son escalier.

[3] Des fournitures de fourrage et de bouche aux militaires. Le rapport de Pétiet du 30 floréal an V opte pour son adjudication dans chaque département, contre son adjudication centralisée. Les fournisseurs analysent point par point les avantages et inconvénients des deux systèmes.

[4] On n'a aucune indication sur le problème posé par cette compagnie de fournisseurs de guerre. Le projet de Rudler nuirait, semble-t-il, à la rentrée des contributions du Wurtemberg.

[5] Le registre ne signale pas cette lettre.

[6] À Coblence.

Justice
Rapport sur un référé, à transmettre au Corps législatif par message du Directoire[1], de l'administration centrale de Saône-et-Loire sur le remplacement d'un administrateur suspendu donnant sa démission avant qu'on ait statué sur sa destitution, à propos de Bonne et Vaudelin, administrateurs centraux de Saône-et-Loire suspendus par arrêté de Reverchon le 29 vendémiaire an IV. Rapport sur le jugement de ce jour, par le conseil de guerre de la 17e division militaire, de Brottier et autres conspirateurs pour le crime d'embauchage, contre lesquels le Directoire délivre un mandat d'arrêt comme auteurs et complices de la conspiration: fiche de renvoi au dossier de la conspiration (AF III 442, plaquette 2579, pièces 10 et 15-16).

Relations extérieures
Ordre à Barthélemy, ambassadeur français en Suisse, de demander l'abolition du droit de péage personnel appliqué dans ce pays aux juifs français, à condition qu'ils ne portent aucun signe extérieur ou costume indicatif du culte[2], à la demande du juif français Samuel Lévi, fournisseur de chevaux pour l'artillerie. Ordre au ministre de l'Intérieur d'écrire à l'administration centrale du Jura que les habitants du hameau des Cressonnières, commune des Rousses, continueront à exercer les droits politiques et civiques de citoyens (à noter: lettre du ministre des Finances sur l'expédition de cet arrêté qu'il a reçue des régisseurs des douanes de Besançon après la saisie de grains sur les exploitants de la terre dite: l'Intérim, située en Suisse, an VI). Signature de l'exequatur de Paul Righini, consul général de Sardaigne à Marseille, à noter: liste des consuls de Sardaigne avant la guerre, d'après l'*Almanach national de l'an II*[3] (AF III 442, plaquette 2579, pièces 1-4 et 11-13). Secours à l'espagnol de Valearse[4], minute gardée par le ministre.

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 442, plaquette 2579, pièces 17-20. Mise en réquisition de trois jeunes gens[5] à l'atelier national des salpêtres de Rethel.

Séance du 20 germinal an V [dimanche 9 avril 1797]

(AF* III 7, folios 42 verso-43 recto; AF III 442, plaquette 2581)

Loi
[Du jour] ouvrant des fonds au ministre de la Justice à titre provisoire pour les trimestres de nivôse et germinal (AF III 442, plaquette 2581, pièces 1 et 3-4).

Décision du Directoire
Secours à la veuve Morisse (AF III 442, plaquette 2581, pièces 5-6).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 442, plaquette 2581, pièces 9-54. Nomination de commissaires municipaux, Gironde à Somme. *Gironde*, bureau central de Bordeaux: Lagarde, actuellement commissaire près la 3e municipalité de la ville, où Balguerie lui succède; Saint-Loubès: Gandillon[6], agent municipal d'Yvrac faisant fonction de commissaire provisoire;- *Loir-et-Cher*, Selles [-sur-Cher];- *Nord*, Abancourt: Alexandre Laleu, ex-greffier du tribunal du district de Cambrai, remplaçant Vanhamme, révoqué (à noter: lettre de Groslevin, commissaire central, contre la candidature d'Éloi Pavo, juge de paix; lettre de Leroy, notaire à Cambrai, à Lagarde, sur celle de Jacques-Isidore

[1] Rien n'indique que ce message ait été rédigé pendant cette séance.
[2] Cette condition est ajoutée sur la minute.
[3] La mention de cet arrêté a été ajoutée à la fin du procès-verbal sur le registre.
[4] Bernardin de Valearze ou Valearse, avocat espagnol, renvoyé en France par les commissaires du Directoire à Saint-Domingue, sur lequel le ministre reçoit des instructions le 26 germinal an V, et qui reçoit des indemnités pour son retour en Espagne le 2 prairial an V. La minute n'est pas dans le dossier de la séance.
[5] Les noms des trois jeunes gens sont cités dans l'index.
[6] *Gandillon* dans la lettre, jointe, du commissaire central, et *Grandillon* sur la minute.

Cacheux, ex-secrétaire en chef du district);- *Pyrénées-Orientales*[1], Formiguères; Laroque [-des-Albères]; Pézilla [-la-Rivière];- *Bas-Rhin*, Soultz [-sous-Forêts]: Kühner, député de la Convention rhénogermanique en 1792, réfugié mayençais en 1793;- *Somme*, Flixecourt: Louis-Michel Robillard, instituteur, ex-curé constitutionnel d'une autre localité (à noter: lettre du commissaire central Thierry contre la candidature de Lorgnette, appuyé par la municipalité grâce à *plusieurs orgies dont le citoyen Lorgnette a fait les frais*).

Séance du 21 germinal an V [10 avril 1797]

(AF* III 7, folios 43 recto-46 recto; AF III 443, plaquettes 2582 et 2583)

Lois

[Du 20 germinal] annulant l'assemblée primaire scissionnaire de Sainte-Marie-du-Mont. [Du jour] annulant l'assemblée primaire de Mortagne [-au-Perche] *intra muros* pour voies de fait, violences, meurtres et attroupements armés; et sur les ventes de maisons nationales avec réserve d'usufruit (AF III 442, plaquette 2581, pièce 3; AF III 443, plaquette 2582, pièces 6-11).

Messages aux Cinq-Cents

Sur la répartition et la perception des contributions de l'an V; proposant de limiter la réduction de contributions foncières que peuvent opérer les municipalités et les départements du quart au cinquième des revenus des contribuables; envoyant les renseignements demandés par message des Cinq-Cents du 8 germinal an V sur la création d'un droit de foire à Attigny, et demandant une loi sur les dépenses locales des communes (AF III 443, plaquettes 2582, pièces 12-13, et 2583, pièces 38-41).

Finances

Attribution à Antoine Conte, député des Basses-Pyrénées aux Anciens, au lieu de Fleuret, soumissionnaire pour un prix inférieur à l'estimation, d'un moulin à Larreule (à noter: rapport de Pardon, chef de la 2e division du ministère des Finances, au ministre, sur Élie, receveur des Domaines à Pau, accusé d'avoir soumissionné en se servant de Fleuret comme prête-nom, 23 ventôse an V). Prohibition des pièces appelées gros sol de Luxembourg fabriquées pendant le blocus et depuis la prise de la ville, dont des faux existent dans le département des Forêts, avec description des vraies et fausses pièces. Suppression du bureau de poste aux lettres de Conlie. Sursis provisoire à l'exécution d'une décision du ministre contestée par Dupuis et consorts, adjudicataires du domaine de la Chaise (Indre)[2], mention de l'envoi d'une expédition au député Thabaud (AF III 443, plaquette 2583, pièces 36-37, 42-44 et 50-51).

Guerre

Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Desaix, commandant par intérim l'armée de Rhin-et-Moselle: faire marcher son aile gauche sur Mayence; au général Canuel, commandant à Lyon: mesures contre des fournisseurs d'habillement; et à Hoche: demande de renseignements sur le chef de brigade du génie Lagastine et le commandant Léry[3], candidats commandants le génie à l'armée de Sambre-et-Meuse (AF III 443, plaquette 2583, pièces 47-49).

Intérieur

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[4] sur la division du canton de Seclin (AF III 443, plaquette 2582, pièce 14).

Justice

Réimpression dans la Charente-Inférieure des règlements sur le sel, après des abus dans les marais salants. Ordre aux ministres: des Finances de faire destituer les receveurs de l'Enregistrement exerçant

[1] Les trois commissaires de ce département sont des commissaires provisoires nommés définitivement.
[2] Commune de Mosnay, ancien prieuré de bénédictins, domaine de l'émigré Lafaire vendu en l'an IV (Eugène Hubert, *Dictionnaire historique, géographique et statistique de l'Indre*, 1889).
[3] Le futur général François-Joseph d'Estienne de Chaussegros de Léry.
[4] Du 17 germinal, reçu par le Directoire le 18.

également comme notaires; et de la Justice de faire un rapport pour décider si les conseils de guerre peuvent commuer les peines prévues par le code des délits et des peines militaires[1] (AF III 443, plaquettes 2582, pièce 15, et 2583, pièces 35 et 45-46).

Police générale
Décision de ne plus reconnaître les passeports délivrés par les ministres et envoyés diplomatiques des États-Unis[2]. Émigrés, radiation: Charles-Jean-Baptiste Dutillet, ex-maître des requêtes, âgé de 88 ans, de Paris, inscrit dans la Côte-d'Or et le Loiret; Maurice-Gabriel Gaillard, chirurgien mort à Château-Thierry en 1789, inscrit dans l'Aube; Jacques Goard, de Rambouillet, inscrit dans l'Eure; François Langlois, de Paris, radié provisoirement par le district de Gournay [-en-Bray]; Jean-François Marbotin, mort à Mérignac (Gironde) en l'an IV; Bernard-François Marescot, chef de bataillon du génie, inscrit en Loir-et-Cher[3]; Antoine-François Sablon du Corail, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, à la requête de sa veuve Marie Rochette. Maintien: Louis Caltin et Joseph Frotté, respectivement de Cornol et Miécourt (Mont-Terrible), se disant cultivateurs rentrés dans les délais en prétendant que la loi du 4e complémentaire an III n'étant pas encore reçue ni enregistrée dans leurs communes; Marie-Geneviève Reveillet, inscrite dans la Seine (AF III 443, plaquette 2582, pièces 3-5 et 16-33).

Relations extérieures
Autorisation à Bacher de procéder à l'échange du prisonnier de guerre Probst contre M. de Greiffeneck (AF III 443, plaquette 2582, pièces 1-2).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 443, plaquette 2583, pièce 34. Exemption de service militaire (à noter: Jean-Pierre Bouvet, substitut du commissaire près les tribunaux des Hautes-Pyrénées; Jean-Baptiste Ducray, marchand gantier rue de la Loi à Paris; Honoré Frossard, gendarme, *son père, âgé de 70 ans, est père de vingt enfants*; Nathan Gougenhem, négociant à Metz; Louis-Paul Mouichet, fils d'un fabricant d'étoffes pour l'habillement militaire à Beauvais; Romanier, secrétaire en chef de la municipalité de Quimperlé).

Séance du 22 germinal an V [11 avril 1797]

(AF* III 7, folios 46 recto-48 recto; AF III 443, plaquette 2584)

Loi
[Du jour] sur les droits de douane des tabacs étrangers (AF III 443, plaquette 2584, pièces 2-4).

Message des Cinq-Cents
[Du 20 germinal an V] sur Roux-Beaufort, déporté de Saint-Domingue détenu à Rochefort[4] (AF III 442, plaquette 2581, pièces 7-8).

Assassinat de Sieyès[5]
Lecture d'une lettre du ministre de la Police générale annonçant [la tentative d'] assassinat de Sieyès dans son appartement et l'arrestation du coupable, ex-curé du pays de Sieyès, qui lui a tiré un coup de pistolet dans le bras et a déclaré au ministre n'avoir pas de complice et avoir voulu *venger sur un des principaux acteurs de la Révolution les maux qu'elle a fait à sa Patrie*; envoi d'un message du Directoire aux deux

[1] Minute écrite par Merlin de Douai. Le registre parle de *commuer la peine prononcée par la loi du 13 brumaire an V*, la minute énonçant la question *les conseils de guerre, créés par la loi du 13 brumaire an V, ont-ils pouvoir de commuer les peines prévues par le code promulgué le 21 du même mois?*
[2] *La majeure partie des Anglo-américains qui viennent en France ne sont autre chose que des Anglois ou agens du gouvernement anglois*.
[3] S'agit-il d'un parent du général Armand-Samuel [comte, puis marquis de] Marescot, général de division, commandantdu génie de l'armée de Rhin-et-Moselle?
[4] Ou Reux-Beaufort, renvoyé devant l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, lieu de son dernier domicile en France, pour répondre du chef d'émigration par arrêté du 17 ventôse an V.
[5] Les délibérations de la séance commencent par l'affaire de l'assassinat de Sieyès.

Conseils, avec copie partielle d'un texte apparemment écrit par Cochon de Lapparent, ministre de la Police générale, sur les circonstances de l'assassinat et le caractère de Sieyès; envoi auprès de Sieyès d'un des chefs du secrétariat du Directoire pour *s'informer de sa situation et lui exprimer le vif intérêt qu'il* [le Directoire] *prend à sa prompte guérison*[1] (AF III 443, plaquette 2584, pièces 12-16).

Autres messages aux Cinq-Cents
Envoyant un état, joint, de pensions de marins blessés, veuves et enfants de marins, officiers civils et militaires, employés et ouvriers de la marine; sur l'agrandissement de la place publique de Bourdeilles; et la demande d'érection d'Aurit et Mascouette, sections de la commune d'Hagetaubin comptant ensemble 520 individus, en une nouvelle commune (AF III 443, plaquette 2584, pièces 5-8 et 20-21).

Guerre
Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Moreau, confirmation écrite des instructions verbales du Directoire: observer l'ennemi sur le Haut-Rhin; couvrir le Palatinat et le Hunsrück; veiller aux départements frontaliers jusqu'à l'arrivée des renforts permettant de franchir le Rhin; et au ministre: renvoi d'une lettre du Directoire du 4 germinal, qu'il n'aurait pas reçue, sur les officiers généraux de l'armée de Sambre-et-Meuse n'ayant pas rejoint leurs affectation, avec lettre de Hoche, jointe, écrite au quartier général à Cologne le 13 germinal an V; préparation de l'expédition maritime de Brest: demander l'avis de Hoche et d'Hédouville sur la réduction de cinq à trois des régiments levés pour l'expédition (d'Irlande) et sur leur composition, conserver quelques cadres de corps pour les étrangers qui voudront prendre part à l'expédition; réunion de la 19e division militaire à l'armée des Alpes (AF III 443, plaquette 2584, pièces 32-36).

Justice
Ordonnancement à la Trésorerie nationale de fonds ouverts au ministre par la loi du 20 pour l'Imprimerie de la République (AF III 443, plaquette 2584, pièce 9).

Relations extérieures
Signature par le Directoire du traité d'alliance et de la convention secrète conclus avec le roi de Sardaigne. Ordre au ministre de *s'expliquer définitivement* avec Araujo[2] et de lui signifier un ultimatum de trois jours, minute gardée par le ministre.

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 443, plaquette 2584, pièce 1. Ordre à Pope, banquier anglais établi à Lisbonne, de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, minute écrite par Lagarde.

AF III 443, plaquette 2584, pièces 10-11. Envoi aux Inspecteurs de la salle du Corps législatif de la candidature, non jointe, de Pallier comme lieutenant des grenadiers près la Représentation nationale.

AF III 443, plaquette 2584, pièces 19, 22-26 et 27-32. Arrêtés sur le personnel militaire (à noter: brevets de généraux de brigade de Duphot et Gardanne et lettre à ce dernier, à l'armée d'Italie; nomination du chef de brigade d'artillerie Antoine-Alexandre Hanicque directeur de l'artillerie à Bruxelles, avec tableau d'ancienneté des chefs de brigade (74 officiers) et de bataillon d'artillerie (114 officiers); états des services de Nicolas Legrain, directeur de l'artillerie à Bruges, d'Avrigney [-Virey], et d'Antoine Soyne, directeur à Bruxelles, de Vienne (Isère)[3]).

---

[1] Sur la tentative d'assassinat de Sieyès par le prêtre Chrysostôme Poulle le 22 germinal, voir notamment aux Archives nationales l'article 284 AP 11, dossier 2.
[2] Antonio d'Araujo de Azevedo, envoyé extraordinaire du Portugal pour les pourparlers de paix. Aucune de ces deux affaires n'est représentée dans le dossier de la séance.
[3] Le Directoire avait demandé ces renseignements le 13 germinal. Hanicque, futur général, était auparavant chef de brigade, commandant le 2e régiment d'artillerie légère, poste auquel il fut remplacé le 14 floréal an V par Marmont, aide de camp de Bonaparte, futur duc de Raguse. *Six* ne connaît pas la date de la nomination de Hanicque à Bruxelles.

AF III 443, plaquette 2584, pièces 38-40. Autorisation à Catoire[1] d'exploiter les sources d'eau salée de la Grange-Fouquet, à Vic [-sur-Seille] (à noter: résolution des Cinq-Cents du 20 frimaire an V sur rapport du député Besson sur le maintien des principes en vigueur pour les salines, les mines et les aciéries).

Séance du 23 germinal an V [12 avril 1797]

(AF* III 7, folios 48 recto-50 verso; AF III 443, plaquette 2585)

Lois

[Du jour]: fixant les dépenses annuelles et le nombre des préposés des douanes, avec tableau; sur le dépôt à la Trésorerie nationale des registres et états des ex-payeurs des rentes dues par la ville et par la compagnie des notaires de Paris; et ouvrant des fonds au ministre de la Justice pour le Tribunal de cassation, un complément pour le trimestre de nivôse, et le trimestre de germinal (AF III 443, plaquette 2585, pièces 11-18).

Message des Cinq-Cents

[Du 22 germinal] répondant à celui du Directoire[2] sur l'assassinat de Sieyès (AF III 443, plaquette 2584, pièces 17-18).

Finances

Attribution du domaine de Rue[i]l, de la succession d'Emmanuel-Armand du Plessis-Richelieu d'Aiguillon, à Isaac-Philippe Ardent, juge de paix de Rueil, et non à la citoyenne Coustard, soumissionnaire tardive (AF III 443, plaquette 2585, pièces 29-30).

Guerre

Incarcération au Temple du général autrichien Lusignan, prisonnier de guerre amené à Paris sur ordre de Bonaparte, affirmant être accusé par erreur d'identité d'avoir maltraité des prisonniers de guerre français malades à Brescia [3]. Deux lettres sur le service militaire à Hoche, minutes à la section de la Guerre: travaux au camp retranché de Dusseldorf; approbation de ses décisions sur la régence de Dusseldorf et la magistrature de Düren (AF III 443, plaquette 2585, pièces 25-28).

Police générale

Secours à Cajot, rappelant son rôle dans la découverte de la conspiration royaliste, dont le général Michel [de Bellecour], commandant à Orléans, s'est *attribué le prix*[4], et demandant l'amnistie pour s'être autrefois réfugié chez les chouans, et ordre au ministre de faire un rapport sur son amnistie. Ordre à Bacher de se renseigner à Fribourg et à Schaffhouse sur de Pestre, comte de Seneffe, radié provisoirement de la liste des émigrés de la Seine, présumé officier de l'armée de Condé, note jointe [5] indiquant que l'émigré aurait été vu à Fribourg-en-Brisgau en uniforme de l'armée de Condé par Jeanneret, banquier à Paris, apostillée par Reubell; réponse négative de Bacher, évoquant la fabrication de faux passeports français en Allemagne, et suggérant de faire dresser des listes des Français ayant séjourné dans les villes du Cercle de Souabe actuellement occupées par l'armée française, 1er floréal an V, avec apostille de Reubell ordonnant d'en envoyer copie au ministre de la Police générale et de donner des ordres aux généraux français, 8 floréal an V (AF III 443, plaquette 2585, pièces 1-7 et 22-23).

[1] Il pourrait s'agir d'un parent de Jean-Baptiste-Nicolas Catoire, avocat du Roi au bureau des finances de Metz au milieu du XVIIIe siècle, qui avait fait des projets pour rendre navigable la rivière de Seille (*Roman d'Amat*).

[2] Du même jour.

[3] Le Directoire demande des précisions à Bonaparte sur ce général le 28 germinal, et arrête qu'il sera renvoyé sur parole au quartier général de l'armée d'Italie, après avoir été reconnu innocent, par arrêté du 27 floréal.

[4] La conspiration royaliste dont il s'agit ici est sans doute la révolte de la Vendée du Sancerrois et l'insurrection royaliste du Centre en avril 1796 /germinal et floréal an IV. Le général Jean-Bernard Michel de Bellecour avait servi lors de cette campagne militaire comme commandant le département du Loiret.

[5] Note écrite par Ange-Élisabeth-Louis-Antoine Bonnier d'Alco, ancien député de l'Hérault à la Convention, chef du bureau diplomatique du Directoire, chargé des dossiers du Directoire sur les émigrés (que l'on conserve dans AF III 51 A, voir *Les Archives du Directoire*). Plénipotentiaires français du congrès de Rastatt en l'an VII, il fut assassiné par des soldats autrichiens.

Relations extérieures
Envoi du capitaine de génie Chantavoine auprès de Brossier et Quintin-Beauverd, commissaires pour la démarcation des limites avec le Piémont sous les ordres du général Lapeyrouse. Cérémonial de la réception à Marseille et du voyage à Paris d'Effeid Ali Effendi, ambassadeur de la Porte ottomane, le Directoire se réservant de régler l'ordre de sa réception à Paris: réception de l'ambassadeur avec les honneurs des canons des forts de Marseille; dispositions sur son séjour en quarantaine au lazaret de la ville pendant le temps jugé nécessaire par le bureau de santé, sa réception en ville et à Lyon et dans les principales villes qu'il traversera; remise à Caulaincourt[1], qui fait office de mesmendar (maréchal des logis) auprès de l'ambassadeur, d'un ordre du Directoire lui permettant de recourir aux autorités pour le logement de l'ambassadeur. Autorisation aux ministres de la Marine et des Colonies et des Relations extérieures d'arrêter, avec Pasteur, commissaire de la Convention batave, un règlement sur l'usage et la communauté du port de Flessingue additionnel à celui du 27 floréal an III[2] (AF III 443, plaquette 2585, pièces 8-10 et 24). Instructions au ministre sur les articles préliminaires de paix avec le Portugal, minute gardée par lui.

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 443, plaquette 2585, pièces 31-33. Nomination de Nicolas Mure commissaire municipal du Mayet [-de-Montagne], remplaçant Ruet, révoqué pour négligences dans l'exécution des lois contre les prêtres réfractaires et les émigrés rentrés.

Séance du 24 germinal an V [13 avril 1797]

(AF* III 7, folios 50 verso-51 recto; AF III 443, plaquettes 2586 et 2587)

Loi
[Du jour] autorisant un échange de bâtiments pour la caserne de gendarmerie de Valençay avec le nommé Legendre (AF III 443, plaquette 2586, pièces 1-3).

Message des Cinq-Cents
[Du 23 germinal] demandant au Directoire de poursuivre les auteurs de l'imprimé *Lettre de Thibaudeau à ses commettans*, joint en affiche imprimée à Paris le 5 germinal an V, dont le député Thibaudeau dément être l'auteur après l'avoir reçu de correspondants de Besançon et Mâcon (AF III 443, plaquette 2585, pièces 19-21[3]).

Guerre
Secours à Larivière dit Coincy, officier général âgé de 88 ans[4]. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique[5], à Bonaparte: respecter strictement la neutralité de Venise; réunion d'émigrés français à un détachement de l'armée d'Italie à Crema; et à Hoche: possibilité d'introduire le régime français dans

[1] Armand-Augustin-Louis de Caulaincourt, futur duc de Vicence, aide de camp du Premier Consul, général d'Empire. Il était alors chef d'escadrons de cavalerie et avait été envoyé à Constantinople comme aide de camp d'Aubert-Dubayet. À ne pas confondre avec son frère cadet, Auguste-Jean-Gabriel, à l'époque capitaine de dragons à l'armée de Rhin-et-Moselle, également général d'Empire, ni avec leur père, le marquis Gabriel-Louis de Caulaincourt, général en retraite depuis 1792. Le futur aide de camp du Premier Consul fut nommé chef de brigade de cavalerie le 16 thermidor an V à la demande de l'ambassadeur turc (*tome II*), confirmé chef d'escadron en pied au 8e de cavalerie le 19 brumaire an VII (*tome VI*) et promu chef de brigade et nommé commandant le 2e carabiniers le 12 thermidor suivant (*tome X*).
[2] Flessingue, dans l'île de Walcheren aux Pays-Bas, commande l'estuaire de l'Escaut et l'accès aux ports de Gand et d'Anvers.
[3] Le texte de ce faux invite les citoyens à faire des choix aux prochaines élections contre les jacobins, les Directeurs et les acquéreurs de biens nationaux qui les ont achetés à vil prix au préjudice des finances publiques.
[4] Jean-Baptiste de La Rivière de Montreuil de Coincy, général, né en 1706, mort le 2 messidor an V [20 juin 1797].
[5] Le registre n'indique pas les noms des destinataires.

les pays conquis bordant la rive gauche du Rhin sous la forme d'un règlement du général en chef, comme le Directoire vient de le décider en Italie; modification des dispositions de campagne: être en appui de l'armée de Rhin-et-Moselle, qui sera en état de franchir le Rhin le 1er floréal; faire le siège de Mayence et d'Ehrenbreitstein. Arrêtés sur le personnel des armées, minutes à la section de la Guerre, à noter: envoi du général Grouchy, commandant la 12e division militaire, à l'armée de Rhin-et-Moselle; réforme de Duplein, commandant temporaire de la place de Maastricht, remplacé par Collard, commandant à Thionville, où le remplace le chef de brigade Roland, de l'ex-12e demi-brigade d'infanterie; maintien en activité à l'armée des Alpes des adjudants généraux Alméras, Chorier, Herbin et Perrin; admission du général de division Desbureaux au traitement de commandant temporaire réformé; mise à disposition du ministre des généraux de division Delaborde et de brigade Scherb; congé absolu à Urbain Guinaudeau, brigadier au 9e de hussards; brevets de chefs de brigade de Dupuy, à la 21e demi-brigade d'infanterie, et de Guiot-Lacour, à la 206e[1] (AF III 443, plaquette 2587, pièces 51-61).

Intérieur

Secours à la veuve Accoulon, indigente de Paris (AF III 443, plaquette 2586, pièces 4-5; à noter: certificat par Gallois, commissaire de bienfaisance de la division du Panthéon).

Police générale

Émigrés, radiation: Joseph Barrême, de Tarascon (Bouches-du-Rhône), soldat; Pierre Bergeron, clerc d'avoué à Montbrison, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon en l'an II, à la requête de Louise Cocu-Lapierre sa mère, le ministre ayant vérifié qu'il ne s'agit pas d'un homonyme émigré à Bruxelles en 1792; Jean-Raymond Cavailhès, radié provisoirement par le district de Lacaune, directeur de la filature de Royaumont (commune d'Asnières-sur-Oise); Louis-César-Auguste Couilliez, joaillier à Paris, parti pour l'Angleterre le 28 octobre 1792 avec passeport; Élisabeth-Marie Grassin, femme d'Astorg, et Marguerite-Françoise-Geneviève Vion, veuve Grassin, sa mère, de Saint-Cyr-la-Rivière, radiées provisoirement par le district de Pithiviers; Joseph-Marie-Emmanuel Guignard de Saint-Priest, ex-vicomte et Intendant de Languedoc condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire en l'an II, à la requête de ses filles; Pierre Ligondès, de Saint-Quentin (Aisne), mort au combat en 1792, inscrit dans le Cher (à noter: lettre du commissaire central de la Creuse indiquant qu'il ne s'agit pas d'un émigré homonyme de son département); Rémy Roost, né en 1777, apprenti tisserand à Feldkirch, infirme, s'étant caché chez son père en 1793 pour échapper à l'enrôlement forcé aux frontières bien qu'il n'ait pas atteint l'âge. Maintien: Louis Galabert, fils d'un négociant de Castelnaudary, absent, présumé déserteur et émigré (AF III 443, plaquette 2586, pièces 6-26).

Affaires non citées au procès-verbal

AF* III 20, registre des délibérations secrètes (traités), n° 21, page 9. Procès-verbal d'échange des pleins pouvoirs du général Clarke et de Priocca, en exécution de l'article secret additionnel au traité d'alliance conclu entre la France et le roi de Sardaigne le 16 de ce mois, signé par Delacroix et Prosper Balbo[2].

AF III 443, plaquette 2587, pièces 27-50. Autorisations de résidence à Paris: Antoine [de] Barthès [de] Marmorières, né français et naturalisé suisse depuis 28 ans avec le consentement des deux gouvernements, pour demander sa radiation de la liste des émigrés, adresse de son fils[3]; Charles-François-Jean Pérard, ex-député de

[1] L'envoi du général Emmanuel, marquis de Grouchy, à l'armée de Rhin-et-Moselle, n'est pas connu de *Six*, qui rappelle que Grouchy avait été commandant en second de l'expédition d'Irlande sous les ordres de Hoche. Jacques Roland, précédemment promu général, avait refusé sa promotion. Louis Alméras, promu général en 1801, et Jean-Baptiste Herbin-Desseaux, précédemment réformé comme chef de brigade à l'armée d'Italie, futur général d'Empire. L'adjudant général Chorier n'a pas été identifié, non plus que Perrin, qui n'est pas le futur général de ce nom. L'arrêté concernant le général Charles-François Desbureaux est cité par *Six*. Le général de division Henri-François Delaborde, et non le général de brigade Antoine-Jean-Baptiste Aubugeois de La Borde (*Six* ne cite pas cet arrêté). Le général de brigade Marc-Armand-Élisée Scherb, suspendu après la perte de la tête de pont de Kehl par l'armée de Rhin-et-Moselle (arrêté cité par *Six*). Dominique-Martin Dupuy, promu général de brigade en l'an IV et ayant refusé sa promotion (arrêté cité par *Six*). Nicolas-Bernard Guiot de Lacour, futur général, arrêté inconnu de cet auteur, qui le dit chef de brigade à l'armée du Nord réformé depuis le 13 février 1797 [25 pluviôse an V].

[2] Le comte Prospero Balbo, ambassadeur de Piémont-Sardaigne en France depuis le début de l'an V.

[3] Voir les papiers de cet émigré, ancien gouverneur des Pages de Madame, puis de Monsieur, lieutenant-colonel des gardes suisses, alors émigré dans la principauté de Saint-Gall, dans AF III 48 (*Les Archives du Directoire*). L'adresse, signée Barthès-Marmorières et datée du 5 germinal an V de Paris, n'indique pas si c'est le fils ou le père qui demande l'autorisation de résider à Paris. On conserve, dans AF III 48, des lettres écrites dans le courant

Maine-et-Loire à la Convention[1]; Pierre Backman, de Louisa en Finlande, négociant à Götteborg (apostille et cachet de Signeul, consul de Suède[2]); Claude Grand, négociant hollandais; Guillaume Parr, négociant danois;
- et les suisses Achille-Julien Fort, bâlois; Louis Kastus, de Porrentruy, ayant servi en Pologne comme capitaine de cavalerie; Rodolphe Kourthz, de Thun, étudiant en architecture; Augustin Pyrame-Decandolle[3], Jean-Pierre Pictet et Jean Picot, de Genève, étudiants en histoire naturelle, le second également en astronomie; Charles-Théodore Rainaldis, genevois, chef de la maison de commerce en gros de Toillery, marchand des Indes; Conrad Schach, négociant; George Schwaller, négociant à Soleure; les sœurs Jacqueline et Jeanne-Adrienne Taxil, de Genève.

AF III 443, plaquette 2587, pièces 62-82. Nomination de commissaires municipaux, Maine-et-Loire et Saône-et-Loire. *Maine-et-Loire*, avec note de La Revellière-Lépeaux, Gennes: Bineau-Papot, remplaçant Lalande, notaire à Gennes, homme d'affaire de l'émigré de Stapleton (à noter: lettre de Bineau-Papot annonçant son installation et la démission de Lalande de ses nouvelles fonctions de président de la municipalité, floréal an V; note du bureau des nominations sur le conflit entre Bineau-Papot et ses prédécesseurs Hilaire et Lalande, agent de M. de Montsabert, et sur la dénonciation du nouveau commissaire comme terroriste par Menuau, député aux Anciens, 20 prairial an V; plainte de la municipalité contre Bineau-Papot, 10 floréal[4]); la Pommeraye; les Ponts-de-Cé: Bunel, liquoriste, remplaçant Colineau, révoqué (à noter: lettre de l'administration centrale au ministre de l'Intérieur sur la nomination de Humeau, juge de paix, comme commissaire provisoire à la place de Bellœuvre, an IV); Thouarcé: Chauvin, ex-commissaire provisoire, remplaçant Chalonneau, révoqué;- *Saône-et-Loire*, la Roche-Vineuse: Pierre-Étienne-François Gomeret[5], actuel secrétaire de la municipalité.

Séance du 25 germinal an V [14 avril 1797]

(AF* III 7, folios 52 recto-53 verso; AF III 443, plaquette 2588).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: des irrégularités de l'assemblée communale de Moutonne; les doubles assemblées communales d'Amance (Haute-Saône); et les postes et messageries[6] (AF III 443, plaquette 2588, pièces 6-11 et 22-23).

Guerre

Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: réforme du chef de brigade Giraud, commandant temporaire à Ypres, remplacé par le chef d'escadron Kellermann, commandant temporaire à Aire [-sur-la-Lys], où le remplace Decroix, commandant temporaire à Saint-Venant, promu chef de bataillon et remplacé par le chef d'escadron Ratteau). Nominations à la garde du Directoire. Ordre d'enquêter sur Aubry, commissaire des guerres à l'armée de Rhin-et-Moselle, anciennement à Dijon, et de surveiller une

de 1796 par Barthélemy à Antoine de Barthès de Marmorières à propos de sa demande de radiation (voir au tome II l'arrêté de radiation de Barthès de Marmorières, séance du 16 thermidor an V). Il ne semble pas être rentré en France à cette époque d'après ses papiers, mais écrivit de Montpellier en l'an VI au secrétaire général du Directoire Lagarde par l'intermédiaire de parents éloignés de celui-ci en Languedoc. La police interrogea sa fille, la citoyenne Kinkelin, de Lyon, suivant laquelle son père serait passé en Espagne (AF III 47, dossier 169, pièces 150-161).

[1] Kuscinski, *Dictionnaire des conventionnels*, signale qu'il fut nommé adjoint au chef de la 3e division du ministère de la Police générale le 23 fructidor an V, renvoyé en messidor an VII par Bourguignon et réintégré le mois suivant par Fouché.

[2] Pièce 38. La ville de Louisa est aujourd'hui Järvenpää (nom suédois: Forsby), à l'est d'Helsinki.

[3] Déjà cité sous le nom de Pyramas-Decandolle.

[4] D'après le *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire* de Célestin Port, le Stapleton dont il est ici question serait un descendant de Jean de Stapleton, seigneur irlandais, devenu comte de Trèves (commune de Chênehutte-Trèves-Cunault), près de Gennes, par lettres patentes du 23 août 1747, mort en 1776. Le comté de Trèves était alors passé à sa fille, femme de Jean-Baptiste-Charles de Laurens. M. de Montsabert (Montsabert est un village sur la commune de Coutures, canton de Gennes) est sans doute Anne-Marie-François de Montsabert, né en 1763, conseiller en la Grande Chambre du Parlement de Paris avant la Révolution, qui serait mort en 1814 à Paris sans avoir émigré (*ibidem*, au mot Goislard). La liste des maires de Gennes donnée par l'auteur comprend Michel-Pierre Hilaire, maire nommé le 1er messidor an VIII.

[5] Apostille: *n'a pas accepté*.

[6] Message rappelant les messages précédents du Directoire sur le sujet, le dernier datant du 6 germinal an V.

vente de vin et d'eau-de-vie appartenant à la République dans cette ville, après une vente de cuir à vil prix à Dijon où Aubry aurait pris du cuir pour s'en faire des bottes (AF III 443, plaquette 2588, pièces 15-21 et 24).

Intérieur
Annulation de l'installation des membres de la municipalité d'Auch nommés par une fraction des assemblées primaires, ordre aux administrateurs municipaux provisoires[1] de reprendre leurs fonctions jusqu'à ce que le Corps législatif ait statué (AF III 443, plaquette 2558, pièces 3-5).

Justice
Ordonnancement à la Trésorerie nationale sur les crédits ouverts au ministre par la loi du 23 germinal. Envoi aux ministres de la Justice et de la Police générale du message des Cinq-Cents[2] demandant des informations sur l'assassinat de Sieyès (AF III 443, plaquette 2558, pièces 12-14).

Séance du 26 germinal an V [15 avril 1797]

(AF* III 7, folios 53 verso-57 recto; AF III 443, plaquettes 2589 et 2590)

Loi
[Du 25 germinal] accordant une pension à Esther Amalric, veuve Lasource, mère de Marc-Alexis Alba, dit Lasource, député du Tarn à la Législative et à la Convention condamné à mort en brumaire an II (AF III 443, plaquettes 2588, pièces 1-2, et 2589, pièce 6).

Message aux Cinq-Cents
Transmettant un référé du tribunal civil des Pyrénées-Orientales demandant si les enfants naturels dont le père est mort depuis la loi du 12 brumaire an II doivent, pour prétendre à la succession, avoir été reconnus par lui, ou si la preuve de soins donnés à titre de paternité suffit (AF III 443, plaquette 2590, pièces 32-33).

Décision du Directoire
Remerciements à l'ex-adjudant général Billardon de Sauvigny, auteur d'un: *Recueil d'apologues*[3] (AF III 443, plaquette 2590, pièces 48-49).

Guerre
Secours au général de division Louis-Henry Ballard d'Invilliers, âgé de quatre-vingt douze ans, habitant à Saint-Omer[4]. Arrêtés sur la garde du Directoire, minutes à la section de la Guerre (à noter: nomination de Pierre-Jacques Rouard, de Saint-Germain-en-Laye, ex-dragon au régiment de Lorraine-Dragons, comme instructeur des grenadiers à cheval de la garde). Autorisation aux marchands grecs Lazaro-Iohanni-Jacques Delille-Diora, Nicolas Micaraqui, et les frères Anegnosti et Dimitri Yanni d'acheter des armes pour leurs navires. Lettre au ministre sur le commandement de l'artillerie de la 17e division militaire après la nomination de Hanicque au commandement de l'artillerie de Bruxelles; lettre jointe du ministre de la Guerre proposant de nommer commandant l'artillerie de Paris le chef de brigade Berthon, avec Villantroys, chef de bataillon, ex-membre du comité central de l'artillerie, comme commandant en second, 3 floréal an V (AF III 443, plaquette 2590, pièces 36-46 et 50-57).

Intérieur

[1] À ceux élus par les assemblées primaires scissionnées.
[2] Message du 22 reçu par le Directoire le 23.
[3] Louis-Edme Billardon de Sauvigny, attaché à l'état-major de la cavalerie parisienne en 1789, puis commandant provisoire de celle-ci en 1792. Son *Recueil d'apologues et de faits historiques mis en vers, et relatifs aux révolutions française, américaine*, Paris, Laran, an V, est le n° 3354 de *Martin et Walter*, d'après lesquels l'auteur était devenu commis au ministère de l'Intérieur après le Neuf-Thermidor.
[4] *Roman d'Amat* le suppose mort en 1792. Né en 1705 à Besançon, il avait fait les guerres de Succession de Pologne et d'Autriche, avait eu un bras emporté par un boulet pendant le siège de Namur en 1748 pendant cette guerre, et servi pendant la Guerre de Sept Ans.

Ordre au ministre de faire un rapport sur l'assemblée primaire du Val-d'Ajol[1] (AF III 443, plaquette 2589, pièces 9-11).

Justice
Annulation d'ordonnances du directeur du jury du tribunal correctionnel de Tours défendant d'exécuter un arrêté de l'administration centrale de la Sarthe ordonnant au général Quesnel d'arrêter et de conduire à l'île de Ré Pierre Guillemet, tailleur de pierres au Mans, ex-chef chouan[2]. Cassation d'un jugement du tribunal correctionnel de Luxembourg condamnant Richard Nicolas, économe de l'hospice militaire, à une amende pour incendie de cheminée. Rejet d'un référé du tribunal criminel de l'Aude demandant si l'on peut délivrer, en cours d'instruction, des mandats d'arrêt contre des individus dont l'instruction révèle la complicité. Nomination définitive de Sta commissaire près les tribunaux de l'Escaut[3] (AF III 443, plaquettes 2589, pièce 1, et 2590, pièces 34-35 et 59).

Police générale
Annulation d'un arrêté de l'administration centrale du Tarn retirant à plus de deux mille habitants de Lavaur la jouissance de l'église Saint-Alain pour la donner à dix-sept autres. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[4] sur le faux imprimé de Thibaudeau (AF III 443, plaquette 2589, pièce 12-14).

Relations extérieures
Secours à Barbry, employé du ministère atteint d'une maladie de poitrine dangereuse. Envoi de fonds à Bacher pour *la correspondance secrète et les recherches relatives à la sûreté publique dont il est chargé*. Ordres au ministre dont il a gardé les minutes[5] sur: des réclamations du nommé Gadolle; l'espagnol Bernardin Valearze[6]; la réclamation par M. de Sandoz-Rollin[7] de marchandises saisies sur un bateau américain; celle, à faire par la France, de balles de tabac achetées par le baron Ottinger à Salonique pour l'Intendance autrichienne de la Lombardie déposées à Venise chez Louis Gamera, banquier; la prétention du Danemark de bloquer le port de Tripoli de Syrie; la réclamation à faire par Lallement, ambassadeur à Venise, au gouvernement vénitien après l'incendie du vice-consulat français à Zanthe sur rapport, non joint, du ministre des Relations extérieures se référant à une dépêche de Constantin Guys, vice-consul à Zanthe[8]; et la répétition de 1363 florins pour une maison de commerce de Francfort (AF III 443, plaquette 2589, pièces 2-5).

---

[1] Voir un message des Cinq-Cents du 7 germinal reçu par le Directoire le 10.
[2] Le général François-Jean-Baptiste Quesnel du Torpt avait été nommé commandant du département de la Sarthe, relevant de la 22e division militaire (à Tours) le 22 septembre 1796 / 1er vendémiaire an V. D'après *Six*, il aurait été invité à cesser ses fonctions après le Dix-Huit Fructidor en raison de ses relations avec des royalistes, ce qui surprend par rapport à l'affaire du chouan Guillemet (dit Guillemot sur le registre): il remplaçait alors le général Cambray dans la Manche (tome III, séance du 19 vendémiaire an VI: arrestation de chefs royalistes dans ce département, le Directoire se réservant de délibérer sur la conduite du général Quesnel). Voir en séance du 29 germinal un message des Cinq-Cents du 27 sur la plainte de Jahan, directeur du jury de Tours, contre le refus du Gouvernement de poursuivre l'administration centrale de la Sarthe, qui a ordonné d'arrêter et de faire déporter un citoyen non jugé, et le message du Directoire du 12 floréal an V sur cette affaire et celle de la recherche d'un prêtre réfractaire à Vouvray, dénoncée par le même Jahan.
[3] François-Marie-Louis-Nicolas-Antoine Sta, procureur-syndic du district de Lille puis suppléant du Nord à la Législative, remplacé comme commissaire municipal d'Armentières le 29 germinal (plus loin). Il fut nommé commissaire central du département provisoire de Rhin-et-Moselle le 3 pluviôse an VI (*tome IV*), suspendu et mis en jugement le 26 thermidor an VI (*tome VI*) après une campagne de presse, notamment dans le journal *Das Rote Blatt* (la Feuille Rouge), pour avoir perçu des frais de mission de la part des municipalités lors d'une tournée du département décidée de son propre chef, puis nommé commissaire près les tribunaux de Jemappes le 6 pluviôse an VII (*tome VII*). On a des lettres de lui dans les papiers de Merlin de Douai inventoriés dans *Les Archives du Directoire*.
[4] Message du 23 reçu par le Directoire le 24.
[5] Malgré cette précision sur le registre, les seules manquantes au dossier de la séance sont celles relatives à Gadolle, de Valearze, de Sandoz-Rollin et Francfort.
[6] Voir, en séance du 19 germinal an V, secours à M. de Valearse, espagnol.
[7] Alphonse de Sandoz-Rollin, ministre plénipotentiaire prussien en France.
[8] D'après laquelle l'incendie serait la conséquence d'une rixe entre vénitiens et janissaires turcs.

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 443, plaquette 2590, pièces 47 et 50. Arrêtés sur le personnel des armées, exemptions de service militaire (à noter: Barthélemy Émery, adjoint au bureau des archives du ministère de la Police générale; Louis-Antoine Gobet, négociant à Châlons-sur-Marne; Jean Jungmann et Jean-Nicolas Weber[1], exemptions à envoyer à Albert, substitut près les tribunaux de la Moselle).

AF III 443, plaquette 2590, pièces 60-61. Nomination de Fardel, actuellement juge au tribunal civil des Deux-Nèthes, commissaire près les tribunaux de la Gironde, remplaçant Buhan (à noter: lettre du député Ysabeau[2] à La Revellière-Lépeaux, proposant Fardel comme commissaire de l'une des municipalités de Bordeaux, an IV).

Séance du 27 germinal an V [dimanche 16 avril 1797][3]

(AF* III 7, folios 57 recto-58 recto; AF III 443, plaquette 2591)

Loi
[Du 26 germinal] sur les pensions de retraite du service public, soumises à l'approbation du Corps législatif (AF III 443, plaquettes 2589, pièce 7, et 2591, pièce 2).

Décision du Directoire
Secours au réfugié corse Belgodère (AF III 443, plaquette 2591, pièces 9-10).

Guerre
Lettre sur le service militaire, minute au cabinet topographique, au ministre de la Guerre: envoi de la 46e demi-brigade à l'armée de Rhin-et-Moselle[4]; et à Rudler, commissaire du Gouvernement près l'armée de Rhin-et-Moselle l'autorisant à prendre sa retraite (AF III 443, plaquettes 2591, pièce 33, et 2593, pièce 45).

Finances
Arrondissements de recette de Maine-et-Loire à Angers, Baugé, Beaupréau, Saumur et Segré (AF III 443, plaquette 2591, pièces 34-35).

Police générale
Émigrés, radiation: Joseph Babé, de Delémont, et maintien de son frère Nicolas; Louis-Hilaire Bouchet-Sourcher, de Paris, inscrit en Loir-et-Cher; Pierre-Nicolas Bourdon, fabricant de draps à Elbeuf; Albert Chaumon, de Douai, ex-colonel du génie, radié provisoirement par le district de Béthune; Louis-René-Édouard Cucullet, de Pont-à-Mousson, parti en 1787 en Hollande; Alexandre Espiard, de Liernais, avec relevé des prénoms de ses frères, dont cinq sont émigrés; Jean-Louis Féau, de Montpellier; Charles-Jacques-Rodolphe Le Clerc-Duchaussel, de Montdidier, ex-capitaine au 45e d'infanterie; Edme-Henry Lespinasse et sa sœur Louise-Camille, de Menetou-Salon; Aimé-Vincent-Gaspard Pingon, ex-noble, de Chambéry, inscrit dans l'Ain; Marie-Françoise-Gabrielle-Orbine Rachais, veuve Corbeau, de Saint-Didier [-de-la-Tour] (AF III 443, plaquette 2591, pièces 11-32).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 443, plaquette 2591, pièces 36-43. Nomination de commissaires du Directoire, Doubs et Jura. *Doubs*, Pouilley-les-Vignes: Billot, ex-président de la municipalité;- *Jura*, commissaire central, Germain, juge au tribunal civil, remplaçant Fébure, élu aux Cinq-Cents (à noter: lettres des députés et du général La Barolière,

[1] *Vébert* dans le texte.
[2] Claude-Alexandre Ysabeau, député de Loir-et-Cher aux Anciens, avait été à plusieurs reprises représentant en mission en Gironde.
[3] Le dossier de la séance comprend, dans AF III 443, plaquette 2591, pièce 1, un arrêté du 27 frimaire an V confirmant l'annulation par le ministre de la Justice d'une décision du jury d'accusation de Gray sur le paiement des patentes, signalé par *Debidour*, tome IV, page 472 comme manquant en minute au dossier de la séance du 27 frimaire an V, affaire à laquelle renvoie l'arrêté du 16 ventôse an V ordonnant à la municipalité de procéder au dénombrement de la population de la ville pour établir l'assiette des patentes.
[4] La minute de cette lettre n'est pas dans le dossier de la séance, mais dans celle du 28.

commandant la 6e division militaire au député Vernier, proposant la candidature de Petitjean, commissaire municipal d'Arbois, floréal an V; lettre de Bénézech, ministre de l'Intérieur, à Lagarde, proposant de retarder d'un mois la date de l'arrêté de nomination de Germain, le Directoire n'ayant pu avoir connaissance de l'élection de Fébure le 27 germinal, prairial an V).

Séance du 28 germinal an V [17 avril 1797]

(AF* III 7, folios 58 verso-61 verso; AF III 443, plaquettes 2592 et 2593)

Lois

[Du jour] sur les dates d'entrée en fonctions des citoyens élus à des fonctions publiques: administrateurs municipaux et centraux, juges de paix, juges aux tribunaux civils, présidents, accusateurs publics et greffiers des tribunaux criminels, juges au Tribunal de cassation. [Du 27]: deux lois sur les dépenses des traitements des membres et employés du Corps législatif, avec état joint des traitements des employés des sections domaniale et judiciaire des Archives nationales et des archives du dépôt des cartes de la bibliothèque du Corps législatif; et sur celles du Directoire (AF III 443, plaquettes 2591, pièces 5-8, et 2592, pièces 6-11).

Messages aux Cinq-Cents

Sur [la tentative d']assassinat de Sieyès; envoyant un référé du Tribunal de cassation au Corps législatif sur le nommé Vandembuske, condamné à mort; sur: la contradiction entre l'arrêté de Mallarmé, représentant en mission, supprimant le district de Boulay [-Moselle] et la loi du 27 ventôse an V sur le canton d'Ottonville[1]; le tribunal compétent pour prononcer l'exclusion de toute fonction publique pendant vingt ans prévue par l'article 32 de la Constitution pour achat de suffrage; et la période d'entrée en vigueur, dans les départements réunis, des lois non publiées dans ces départements antérieures à la loi du 12 vendémiaire an IV sur le nouveau mode de publication des lois (AF III 443, plaquettes 2592, pièces 13-16, et 2593, pièces 32-39).

Guerre

Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Bonaparte: annonce des prochaines offensives des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse en Allemagne; autorisation d'ouvrir des préliminaires de paix avec l'Autriche; accusé de réception de la nouvelle de l'entrée de l'armée d'Italie à Friesach après une nouvelle défaite de l'ennemi[2]; demande de renseignements sur le général autrichien Lusignan[3]; aux généraux Baraguay d'Hilliers et Joubert, de l'armée d'Italie: lettres de satisfaction. Autorisation à Théophile-Malo Corret de La Tour d'Auvergne[4] de rejoindre l'armée de son choix comme volontaire malgré sa démission, minute écrite par Lagarde (AF III 443, plaquette 2593, pièces 44 et 46-49).

Justice

---

[1] Les cantons existant lors de l'entrée en application de la Constitution de l'an III devant demeurer intangibles. Voir aussi un arrêté du Directoire du 21 ventôse an V approuvant une démarcation des cantons de l'ancien district supprimé par arrêté de Mallarmé du 25 floréal an II.

[2] Bonaparte avait signé un armistice avec les Autrichiens le 7 germinal an V [27 mars 1797], et les préliminaires de Leoben s'étaient ouverts le 24 [13 avril]. Friesach se situe à quelques kilomètres au nord de Klagenfurt, capitale de la province autrichienne de Carinthie. L'armée d'Italie avait pris Klagenfurt le 8 germinal.

[3] Incarcéré au Temple comme présumé responsable de mauvais traitements à des prisonniers de guerre français malades à Brescia (arrêté du 23 germinal), et reconduit sur parole au quartier général de l'armée d'Italie après avoir été reconnu innocent par arrêté du 27 floréal.

[4] Le futur premier grenadier des armées de la République. Ancien commandant des compagnies de grenadiers de l'avant-garde de l'armée des Pyrénées-Orientales connues sous le nom de colonnes infernales. Il avait démissionné en l'an III après la paix de Bâle. Il remplaça, comme simple volontaire, le fils du linguiste breton Jacques Le Brigant (*tome V*, 27 floréal an VI) puis fut autorisé le 9 germinal an VII (*tome VIII*) à rejoindre une des armées de la République comme volontaire et obtint le traitement de capitaine de 3e classe le 19 floréal suivant (*tome IX)*. Les colonnes infernales de la campagne des Pyrénées-Orientales ne sont pas à confondre avec celles de la guerre de Vendée.

 Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons.

Rejet d'un référé du directeur du jury du tribunal correctionnel de Tours pour juger Duliepvre, président de la municipalité de Vouvray, pour s'être introduit chez Marc Ferrou et y avoir arrêté un prêtre réfractaire, et approbation de la conduite de Duliepvre[1]. Cassation d'un jugement du tribunal civil de la Haute-Saône annulant l'assemblée primaire de Faverney. Nomination de Clément, ex-accusateur public des Forêts, commissaire près le tribunal correctionnel de Luxembourg, remplaçant Francq, élu administrateur central (AF III 443, plaquette 2593, pièces 12 et 30-32).

Marine et Colonies
Secours à Daiglancey, ex-militaire de la Marine (AF III 443, plaquette 2593, pièce 42).

Police générale
Émigrés, radiation: Bernard Bélot, négociant à Pesmes, inscrit en Côte-d'Or; Jean-Baptiste-Charles-Madeleine Gentil, ex-seigneur d'Artaise-le-Vivier, marié en 1786 à Marie-Thérèse Laramée, fille d'un maître de forges de Luxembourg; René-Pierre-François Hervieu, cultivateur à Harcourt, inscrit dans la Seine-Inférieure; Jeanne-Josèphe Poulpry, femme Briois, de Lesneven; Antoine Rastoul, parfumeur, député d'Avignon au comité central de Marseille en 1793 (AF III 443, plaquette 2592, pièces 20-29).

Relations extérieures
Autorisation à Lombardi, vice-consul à Portoferraio (île d'Elbe), territoire toscan, de rester provisoirement à Porto-Longone, territoire napolitain dans cette île. Ordre: à Caillard de ne pas paraître chez la reine de Prusse quand son chambellan, l'émigré Latrolliez, y fera les honneurs; et au ministre de ne plus réclamer le rappel du chargé d'affaires espagnol à Bologne. Intervention auprès de Venise pour Zenobio, noble vénitien poursuivi pour ses opinions démocratiques, avec rapport du ministre du 5 nivôse an V sur la recommandation de Thomas Paine[2] (AF III 443, plaquette 2592, pièces 1-5[3]).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 443, plaquette 2593, pièces 40-41 et 51. Note renvoyant à la séance du 13 floréal an V pour l'arrêté du 28 germinal sur les vacations de la Marine; arrêté sur les frais de route des militaires de la Marine.

AF III 443, plaquette 2593, pièces 43 et 50. Arrêtés sur le personnel militaire.

AF III 443, plaquette 2593, pièce 45. Lettre du Directoire ordonnant au ministre de la Guerre d'envoyer la 46e demi-brigade, qu'il proposait d'envoyer à l'armée de Sambre-et-Meuse, à celle de Rhin-et-Moselle, le Directoire *ne voyant pas sans peine diminuer le nombre des troupes des divisions de l'Ouest*[4].

AF III 443, plaquette 2593, pièces 53-56. Nomination à titre définitif de Boze commissaire près le tribunal correctionnel d'Apt.

Séance du 29 germinal an V [18 avril 1797]

(AF* III 7, folios 62 verso-64 verso; AF III 444, plaquettes 2594 à 2599)

Messages des Cinq-Cents
[Du jour] demandant au Directoire de rechercher les auteurs d'une insulte à la Représentation nationale commise à Verdun dans la nuit du 23 au 24 germinal, d'après une lettre du député Pons de

[1] Voir un message du Directoire aux Cinq-Cents du 12 floréal an V sur cette affaire et sur celle du chouan Guillemet, sur lesquelles le directeur du jury de Tours a saisi les Cinq-Cents du refus d'engager les poursuites. Sur l'affaire de Vouvray, voir aussi au tome II, en pièce jointe à un message du Directoire du 3 messidor an V sur les prêtres reclus, une lettre de l'administration centrale au Directoire relatant les circonstances de l'arrestation du prêtre Pinot par Duliepvre lors d'un rassemblement fanatique de quatre-vingt dix personnes.
[2] Il s'agit de Thomas Paine, député du Pas-de-Calais à la Convention.
[3] La mention sur le registre *Minutes gardées par le ministre* ne vaut que pour la décision concernant Caillard, qui n'est pas dans le dossier de la séance.
[4] Lettre citée au procès-verbal de la veille.

Verdun relatant la pendaison à un arbre de la Liberté à Verdun d'un mannequin portant les nom et prénoms d'un député[1]. [Du 27 germinal] sur la plainte de Jean-Baptiste Jahan, directeur du jury de Tours, contre le refus du Gouvernement de poursuivre l'administration centrale de la Sarthe qui a ordonné d'arrêter et de faire déporter à l'île de Ré un citoyen non jugé[2] (AF III 443, plaquettes 2589, pièces 15-30, et 2592, pièces 17-19).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: la vente d'un terrain par la commune de Réquista pour payer l'assèchement de marais; le transfert de la municipalité de Quillebeuf [-sur-Seine] à Sainte-Opportune [-la-Mare]; l'agrandissement de la maison d'arrêt de Bar [-le-Duc], au couvent des Carmes déchaussés, en y ajoutant le terrain du citoyen Didier, de même origine; l'annulation d'un arrêté du Comité de salut public réservant la vente de l'abbaye Saint-Antoine de Sens, soumissionnée par Hottegindre, volontaire vétéran; la réunion au jardin du Palais directorial d'une partie de l'enclos des Chartreux et la destination à donner au reste de ce terrain soumissionné par le citoyen Vavin (rapport détaillé du ministre joint au message, sur le terrain des Chartreux, entre les rues de Vaugirard, d'Enfer et Notre-Dame-des-Champs, où l'on ferait une place circulaire au pourtour des bâtiments de l'Observatoire, d'où partirait une grande avenue vers les bâtiments du Directoire; projet de faire en deçà des boulevards une place triangulaire traversée dans sa hauteur par cette avenue et d'ouvrir dans le prolongement de ses côtés une rue parallèle à la rue d'Enfer aboutissant en ligne droite à la place Saint-Michel et une autre parallèle à la rue Notre-Dame-des-Champs, donnant dans la rue de Vaugirard; nécessité de donner une forme plus régulière au jardin du Luxembourg en prenant une partie de l'enclos des Chartreux, destinée à compléter les pépinières du Luxembourg); le transfert de la bibliothèque publique de la ville de Bruxelles, dont le local est en ruine, à la ci-devant Cour; soumettant le compte du ministre des Finances pour le mois de ventôse et demandant de nouveaux crédits pour le trimestre de germinal (AF III 444, plaquettes 2594, pièces 1-2 et 7-10, 2597, pièces 131-132, 136-140).

Décisions du Directoire

Remerciements à Lacombe, médecin accoucheur, pour son ouvrage intitulé: *Plus d'opération césarienne*[3](AF III 444, plaquette 2594, pièce 13).

- Circulaire du Directoire chargeant les sept ministres de fournir l'état des fonctionnaires, agents, commis, fournisseurs et gardes-magasin employés par eux dans les neuf départements réunis (AF III 444, plaquette 2595, pièces 20-31, avec note du secrétariat général du Directoire sur l'absence de réponse des ministres, excepté celles, négatives, de celui des Relations extérieures, et de ceux de l'Intérieur et de la Police générale, qui indiquent que ceux-ci n'ont pas compris les instructions du Directoire; tableaux, envoyés par le ministre de la Justice le 7 fructidor an V, des fonctionnaires publics des tribunaux des départements de la Dyle, de l'Escaut de Jemappes, de la Lys, de la Meuse-Inférieure, des Deux-Nèthes et de Sambre-et-Meuse dressés par les commissaires du Directoire près les tribunaux civils et criminels, avec noms, fonctions actuelles, âge et lieu de naissance, domicile et professions avant et depuis la Révolution, situation de famille, montant du traitement et observations, portant fréquemment sur l'insuffisance de ces derniers ou les retards de leur paiement. On note les employés nés hors de Belgique (en France sauf exception):

- *Dyle*: Ignace-Joseph Delecroix, de Rombies [-et-Marchipont], commissaire près les tribunaux; Jean-Jacques-Bernard Laroche, de Guebwiller, commissaire près le tribunal correctionnel de Louvain; Jean-René Maloigne, de Paris, juge au tribunal civil; Adrien-François-Joseph Piot, d'Haplincourt, ex-administrateur du district de Bapaume, puis commissaire municipal d'Haplincourt, substitut du commissaire près les tribunaux de la Dyle; Jean-Louis Sevestre, chirurgien de Besançon, greffier du tribunal criminel; François-Nicolas Thomas, de Bar-le-Duc, commissaire près le tribunal correctionnel de Nivelles;
- *Escaut*: Antoine-Jean Bazire-Lacoudraye, de Paris, médecin, commissaire près le tribunal correctionnel de Gand[4]; Étienne-Martin Chompré, officier de marine de Marseille, commissaire près celui d'Alost;
- *Jemappes*: Pierre Dubois, de Saint-Omer, président du tribunal criminel; Joseph Giraud, de Marseille, accusateur public;

---

[1] Voir un message du Directoire du 18 floréal sur la recherche infructueuse des coupables.

[2] Il s'agit de l'affaire du chouan Guillemet, objet d'un arrêté du Directoire du 26 germinal. Cachet légendé: T^L DE POLICE CORREC^L COMMUNE TOURS (pièces 18, 26 et 30).

[3] Cet ouvrage ne figure pas au catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale.

[4] Bazire-Lacoudraye fut ensuite commissaire du Directoire près les tribunaux de ce département et élu député aux Anciens en germinal an VI.

- *Lys*: Jean-François Baret, de Boulogne-sur-Mer, ex-administrateur du district de cette ville, accusateur public[1]; Victor Dubois, ex-sous-bibliothécaire à la bibliothèque publique d'Arras, substitut du commissaire près les tribunaux du département; Filleul, de Saint-Domingue, négociant à Rouen, greffier du tribunal correctionnel de Courtrai; Albert Henissaert, de Paris, greffier du juge de paix de Zonnebeke; Michel Mayr, de Presbourg en Hongrie[2], chirurgien à Westkapelle avant la Révolution, juge de paix de ce canton;
- *Meuse-Inférieure*: Mathieu Chéry, né en France, huissier du juge de paix de Millen[3]; Jean-Baptiste Coignard, de Reims, greffier du tribunal correctionnel de Roermond[4]; Philippe Fermin, de Berlin, juge au tribunal civil; François de Paule-Charles Gourmez, de Lille, employé au tribunal civil; Jean-Gaspard Hartmann, de Mayence, ex-employé au ministère de l'Intérieur, commissaire près le tribunal correctionnel de Roermond; Adrien-Florent Prisse, de Maubeuge, juge au tribunal civil; Charles-Joseph Siméon, de Remoiville, ex-professeur de langues puis employé au ministère de l'Intérieur, commissaire près le tribunal correctionnel de Maastricht;
- *Deux-Nèthes*: Armand-Louis Auger, de Saint-Phal, greffier au tribunal criminel; Jean-Baptiste Bertaux, d'Andelot [-Blancheville] (Haute-Marne), greffier du tribunal civil; Edme Bourdault, de Bourbonne-les-Bains, ex-juge de l'amirauté du Cap-Français à Saint-Domingue, juge au tribunal criminel; Jacques Camus, de Metz, ex-arpenteur à Dunkerque, juge au tribunal civil; Jean-Louis Carlier, de Dunkerque, ex-pharmacien, directeur du jury du tribunal correctionnel de Turnhout; Jean-Joseph-Désiré Capet, d'Abbeville, commis à ce tribunal; Louis-Joseph Carion, de Cambrai, président du tribunal criminel; Jean Chabraud, de Vienne (Isère), substitut du commissaire près les tribunaux du département; Aimé-Séraphin Courtois, de Lille, commis au tribunal criminel; Laurent Denis, de Dunkerque, greffier du tribunal correctionnel de Turnhout; Marie-Anne-Jacques Garnier, de la Guerche [-de-Bretagne], notaire et procureur fiscal, puis commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal du Cap-Français à Saint-Domingue, ensuite employé au consulat français de Philadelphie, commissaire près les tribunaux du département; Pierre Guédon, de Paris, notaire à Londres de 1782 à 1792, puis secrétaire général du Comité de salut public, juge au tribunal criminel; Jean-François Huguenet, de Paris, greffier du juge de paix de la 2e section de Malines; Antoine-François Lambert, de Grasse, huissier au tribunal civil; Martin-Joseph-Louis Le Brèle, de Douai, juge au tribunal civil; Dominique Ogez, de Bourbourg, accusateur public; Julien Mocque, de Nangis, commis aux renseignements au tribunal correctionnel de Turnhout; Jacques Philipps, de Caen, juge au tribunal civil; Joseph-Augustin Régnier, de Dunkerque, commissaire près le tribunal correctionnel de Turnhout; Jean Royer-Noweels, de Dunkerque, ex-greffier au parlement de Douai, juge au tribunal civil; Étienne Têtes-Arbeltier, de Langres, ex-professeur de belles-lettres et directeur de la Société polymatique de Paris, directeur du jury du tribunal correctionnel de Malines; Jean Tourn, de Genève, ex-employé au district de Douai, juge au tribunal civil;
- *Sambre-et-Meuse*: Jean-Hubert Dubois, de Merfy, ex-huissier au tribunal criminel de l'armée de Sambre-et-Meuse, huissier au tribunal civil; Jean-Baptiste-Claude-Henry Dupuy, de Montbrison[5], ex-député de Rhône-et-Loire à la Législative et à la Convention, juge au tribunal civil; Jacques-Joseph Esmenjaud, de Barcelonnette, professeur de belles-lettres à l'école militaire d'Effiat, ensuite employé au *Bulletin officiel* connu aujourd'hui sous le nom du *Rédacteur*, substitut du commissaire près les tribunaux du département; François-René Herbrecht, d'Essuiles, ex-contrôleur des aides à Aire [-sur-la-Lys], greffier du juge de paix de Wierde; Philippe-Joseph Lenoir, de Floyon, ex-membre du district de Cambrai puis commissaire municipal du Cateau-Cambresis, président du tribunal correctionnel de Dinant; Laurent Loiselier, de Germiny, ex-marchand forain puis entrepreneur des vivres, huissier du juge de paix de Dinant; Nicolas Mallarmé, de Vézelise, greffier au tribunal correctionnel de Marche; Pierre-Gabriel-Pascal Mallarmé, de Nancy, avocat, président du tribunal du district de Vézelise, commissaire municipal de ce canton, commissaire près les tribunaux du département).

Intérieur

Réintégration des administrateurs municipaux de Saint-Symphorien-de-Lay, suspendus par l'administration centrale de la Loire pour favoriser les prêtres insermentés et avoir sursis à l'ouverture de l'église le jour de la fête patronale en l'an IV (à noter: délibérations de la municipalité et de l'administration centrale, an IV-an V). Secours aux victimes d'incendies: à Château-du-Loir en ventôse an V; au nommé Fontenoy, victime de celui de la maison de l'Unité, ancienne abbaye Saint-Germain [-des-Prés] à Paris, le 3 fructidor an III; et à Pyron, commissaire municipal de la Nocle [-Maulaix], dont la maison a été incendiée de nuit par des malveillants (à noter: inventaire des objets perdus). Destitution: de Gassion,

[1] Jean-François Baret fut élu député de ce département aux Anciens en l'an VI.
[2] Nom allemand de Bratislava (République de Slovaquie), ex-capitale de la Hongrie.
[3] Millen, auj.: Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Kreiss de Geilenkirchen-Heinsberg.
[4] Roermond, auj.: Pays-Bas, province du Limbourg.
[5] Né en réalité à Thiers, malgré sa déclaration de situation de l'an III d'après Kuscinski, *Dictionnaire des conventionnels*.

adjoint municipal de Clouay (Manche, auj.: commune de Saint-Jean-de-Savigny), pour refus de prêter serment, et de Chave, agent municipal de Couargues, prévenu de malversations et de concussion et d'avoir versé en mandats des sommes reçues en numéraire (à noter: déposition d'Étienne Laporte, percepteur des contributions foncières et personnelles de la commune pour l'an III et l'an IV). Ordonnancement à la Trésorerie nationale des crédits ouverts par la loi du 27 germinal pour le Directoire (AF III 444, plaquettes 2594, pièces 5-6 et 15-19, et 2596, pièces 32 et 57-80).

Marine et Colonies

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[1] sur Reux-Beaufort, déporté de Saint-Domingue détenu à Rochefort (AF III 444, plaquette 2597, pièce 116).

Police générale

Ordre au ministre de transmettre à Hédouville les observations qu'il a présentées au Directoire, par rapport du 17 germinal joint, sur les remarques de l'administration centrale des Côtes-du-Nord sur la proclamation du général aux habitants des pays insurgés quant à l'inconstitutionnalité des amendes contre les habitants des communes rebelles et du logement de troupes aux frais des habitants des communes qui ne dénonceraient pas aux autorités les brigands opérant alentour. Émigrés, radiation: Jean-Étienne Chausson, ex-curé d'Anthelupt, retiré à Eulmont; Philippe Delabarre, notaire à Rouen, inscrit dans l'Eure; Alexandre Espiard, de Vézelay, ex-officier d'artillerie, radié provisoirement par le district d'Arnay-le-Duc; Jean-Baptiste Gindre, propriétaire à Saint-Céré, inscrit dans la Côte-d'Or; Nicolas-François Goimbaut, tanneur à Meulan, mort en 1793, inscrit en Eure-et-Loir; Louis-François-Nicolas-Amable Hervieu, de Valognes, inscrit dans la Seine-Inférieure; Antoine Hoyeau, cultivateur à Dreux; Dominique Kaczorowski, prêtre déporté, ex-chapelain de la cathédrale de Strasbourg; François-Paul Saubirats, de Carpentras, parti en Espagne en 1788 et y ayant servi dans les gardes wallonnes; Jean Solminiac, ex-capitaine au 12e de cavalerie, radié provisoirement par le district de Libourne; Antoine-Louis-François Viel, dit Lunas-Despeuilles, de Paris, inscrit dans la Nièvre. Maintien: Casimir-Henry Radius, inscrit dans le district de Colmar, ex-conseiller du duc de Deux-Ponts (AF III 444, plaquettes 2596, pièces 35-56, et 2597, pièces 112-114).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 444, plaquette 2597, pièces 81-111. Autorisations de résidence à Paris (sans indication de durée): Louis Lassablonnière, de Paris, ex-hôtelier à Londres[2]; Frédéric Liégeois, de Paris, homme de confiance, rentré de Stuttgart;

- les allemands Guillaume Germain, de Sarrebruck (pièces jointes: passeport délivré par la municipalité de Sarrebruck, an IV[3] et laissez-passer délivré par la municipalité de Bourges); Martin-Johann Jenisch, négociant à Hambourg, sa femme et ses domestiques; C. Koehl, négociant à Stuttgart; Simon Mayeur, de Coblence, marchand à Saint-Omer;
- les américains Samuel Broome, négociant; François Rotch; William Skinnet, négociant à Boston; François-Louis Tancy, négociant à Georgetown sur la Potomac[4];
- les danois Joseph Barnet, de "Narnuk", négociant à Altona; R. Ramsay;
- le maltais Gaétan Magri, beau-frère du consul de France à Malte Carussonne, ex-garde-magasin de l'armée française à Groningue, candidat à une place de consul ou de vice-consul en Afrique ou dans un port d'Europe;
- le réfugié polonais Joseph Niemoiewski;

---

[1] Message du 20 germinal reçu en séance du 22. Voir l'arrêté du 17 ventôse le renvoyant devant l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, lieu de son dernier domicile en France, pour répondre du fait d'émigration (aux États-Unis), et le message du Directoire aux Cinq-Cents du 9 floréal et celui du 10 des Cinq-Cents demandant au Directoire de surseoir à ces mesures jusqu'à ce que le Corps législatif ait statué sur le rapport de la commission des Cinq-Cents sur les colonies occidentales concernant les habitants de Saint-Domingue qui s'étaient réfugiés aux États-Unis.

[2] Créateur du Sablonnière Hotel in Lecstrfield en 1780 (à Leicester Square), restaurant français très réputé à Londres à la fin du XVIIIe siècle. Copies jointes de son acte de mariage à la paroisse de Saint-Martin-in-the-Fields et à la chapelle française de Londres.

[3] Cachet de la municipalité de Sarrebruck (pièces 101-102)

[4] La ville de Georgetown se trouve de nos jours dans le district de Columbia, comme la capitale des États-Unis, fondée à proximité. Attestation jointe signée par James Monroë sur imprimé avec cachet personnel à l'initiale M surmontée de l'aigle et de la devise *Dread God* (pièce 108).

- les suédois Gustave Coyet, étudiant (apostille de Signeul[5]);
- et les suisses Frédéric-Jacques Baer, d'Aarau, fondeur de canons, venu à Paris pour étudier la physique [2]; Marc-Daniel Collardon, négociant suisse habitant à Collex[3]; François Deredinger, chirurgien à Bettlach; Marie-Anne-Félicité Rey, de Fribourg, fille d'un employé de la Commission de classification des lois.

AF III 444, plaquette 2597, pièce 117. Pensions de victimes de l'explosion de la poudrière de Grenelle le 14 fructidor an II.

AF III 444, plaquette 2597, pièces 118-129. Arrêtés sur le personnel militaire: congé absolu de Jacques-François Prilleux, de Rozoy-sur-Serre, charretier des transports militaires à Charleville, avec certificats par l'entreprise Rousseau, an IV; promotion des chefs de bataillondu génie Chermont, Fournier[4], Légier, Prille et Verquin, chefs de brigade.

AF III 444, plaquette 2597, pièces 133-135. Lettres sur le service militaire, à Moreau, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle: renouvellement de l'ordre de franchir le Rhin et de se porter sur Innsbruck; ordre de ne pas accepter d'armistice, après les propositions du général Werneck à Hoche; et à Hoche: autorisation d'envoyer à Londres le nommé Forestier, qui correspondra avec le Directoire par l'intermédiaire d'Hédouville.

AF III 444, plaquette 2598, pièces 141-195. Nomination de commissaires municipaux, Côte-d'Or à Morbihan. *Côte-d'Or*, Bussy-le-Grand: Michel Junot, ex-commissaire municipal, remplaçant Bullier, juge de paix, non acceptant (à noter: lettre de Junot donnant sa démission en nivôse an V et signalant des troubles fanatiques chez Chaudron, fermier à Grésigny [-Sainte-Reine], qui abrite une maison d'éducation tenue par des sœurs et par Blérot, ex-curé de Flavigny [-sur-Ozerain], Boudellet, ex-curé de Ménétreux [-le-Pitois] et Sédillot, ex-vicaire de Seigny; candidature de Nicolas Blondon à la place vacante de Junot, amnistié[5], présentée par Guibert, employé au bureau central de Paris, 23 germinal an V; Saulx-en-Montagne (Saulx-le-Duc): Pierre Lamiral, ex-employé au district d'Is-sur-Tille;- *Gers*, Auch: Laborde, administrateur municipal;- *Hérault*, Castries: Pierre Vianès[6], actuel secrétaire de la municipalité, remplaçant Caisergues, père du commissaire central de l'Hérault;- *Jura*, Longwy [-sur-le-Doubs]: Justin Vuillot, remplaçant Bigneure, anarchiste et correspondant de Babeuf; Saint-Aubin, révocation de Laittan, royaliste puis *maratiste*; Vincelles, destitution de Pommier, anarchiste (à noter: *Système d'un citoyen du Jura sur les moyens d'obtenir une constitution définitive, sur les principes qui doivent en être la base et les élémens d'un plan, par Pommier, de Vincelles*, s.l.n.d., 16 pages [an III][7]; rapport de Bénézech sur le remplacement de plusieurs commissaires municipaux du Jura, dont ceux énumérés ici, anarchistes ou royalistes);- *Loire-Inférieure*, Savenay: Magoüet-Trémelotière, ex-administrateur du département;- *Meuse*, Vavincourt;- Meuse-Inférieure, Bilsen: De Bruys, remplaçant Bartel, révoqué;- *Morbihan*, Camoël.

AF III 444, plaquette 2599, pièces 195-255. *Idem*, Nord à Vaucluse. *Nord*, Armentières: Henry Raoult, ex-capitaine de grenadiers, remplaçant Sta, nommé commissaire près les tribunaux de l'Escaut (à noter: copie d'une délibération de la municipalité sur l'engagement de Raoult, chef de la garde nationale de la ville, comme volontaire pour la défense de la Patrie, 19 août 1792; candidature du nommé Laflèche, ventôse an V; accusations de la municipalité contre Raoult, déserteur, nouveau riche et anarchiste, 20 floréal an V);- *Rhône*, Thizy;- *Haute-Saône*, Cromary: Bourdot, ex-procureur de la commune de Voray [-sur-l'Ognon]; Rioz: Jacques, ex-juge de paix;- *Seine-et-Marne*, Montereau [-fault-Yonne]: Divoire, commissaire provisoire, nommé à titre définitif (à noter: lettre du commissaire central proposant la candidature de François-Pierre-Ange Mauduyt, ex-conventionnel, et contre celle de Mesnidrieux, ex-garde-magasin à Montereau);- *Vaucluse*: feuille de proposition, sans arrêté, désignant Mézard, ex-commissaire national du district d'Apt, juge au tribunal correctionnel de cette

---

[5] Cachet du consulat général de Suède à Paris (pièce 86).
[2] Apostille de Vauquelin, de l'Institut, sur l'assiduité du demandeur à ses cours de chimie à la maison d'instruction des Mines et à l'École polytechnique (pièce 83).
[3] Collex, Suisse, canton de Genève, alors: département de l'Ain.
[4] Peut-être s'agit-il du futur général d'Empire François Fournier-Sarlovèze, destitué et placé en non-activité en l'an III, que *Six* indique être aide de camp d'Augereau vers la fin de l'an V et promu par lui chef de brigade provisoire au début de l'an VI.
[5] Sans doute: amnistié pour des faits proprement révolutionnaires.
[6] Pierre Vianès dans un courrier du commissaire central, prénommé Paul dans l'arrêté et les pièces du ministère de l'Intérieur.
[7] Ouvrage signalé également par *Martin et Walter*, tome IV, n° 27747. Les auteurs proposent de dater ce texte de l'an III et ne connaissent aucun détail sur l'auteur.

ville, comme commissaire près les tribunaux du département, remplaçant Miollis, nommé commissaire central des Bouches-du-Rhône.

Séance du 30 germinal an V [19 avril 1797]

(AF* III 7, folios 65 recto-68 verso, AF III 444, plaquettes 2600 et 2601)

Loi

[Du 29 germinal] annulant l'assemblée primaire de la première section de Mortrée (AF III 444, plaquettes 2594, pièces 3-4, et 2600, pièce 61).

Finances

Ajout, pour le transit des marchandises de Hollande vers la Suisse, du bureau de Pontarlier à ceux de Bourg-Libre (Saint-Louis, Haut-Rhin) et de Bourgfelden (auj.: commune de Saint-Louis) désignés par les arrêtés du Comité de salut public du 23 thermidor an III et du Directoire du 23 germinal an IV[1]. Réquisition spéciale de Jean-François Galletier au relais de poste de Clan, Vienne, auj.: commune de Jaunay-Clan (AF III 444, plaquette 2601, pièces 133-134 et 136-138).

Guerre

Lettre aux membres de la commission des Cinq-Cents chargée d'un rapport *sur le traitement des commissaires des Guerres*[2] sur la modicité du traitement de ceux-ci (AF III 444, plaquette 2601, pièce 132).

Cérémonie

Réception de vingt-quatre drapeaux conquis par l'armée d'Italie sur les troupes autrichiennes de l'archiduc Charles et sur les troupes papales: textes des discours du ministre de la Guerre[3], de l'adjudant général Kellermann et de Reubell, président du Directoire.

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 444, plaquette 2600, pièces 1-67. Approbation du compte des dépenses secrètes du ministre de la Police générale du 20 frimaire au 30 germinal, avec bordereaux des dépenses, par ordre chronologique, et reçus, renvoyant à des numéros du registre des dépenses secrètes, signés par les bénéficiaires[4]:
- Bacon fils: surveillance de l'esprit public à Paris, principalement dans les faubourgs et les manufactures; Barbot, surveillance des conspirateurs royalistes; Bourdon et Colin, agents secrets à Vendôme; Bonnard, commissaire municipal de Saulieu: frais secrets de police; Cadet: mission dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse; F.-A. Cajot: surveillance secrète des chouans; Déjean et Linage père et fils: surveillance du faubourg Antoine; Desportes, résidant français à Genève: mission secrète, reçu par Grandjean, chef de la division des fonds et de la comptabilité du ministère des Relations extérieures; Grisel: *frais de voyage et soins qu'il s'est donné dans la découverte des conspirateurs*[5]; Lesueur: découverte d'une fabrique de faux arrêtés du Directoire; Robert et autres employés à la commission secrète des postes; Rousseville, agent secret; Souhard, commissaire du Directoire près la 6e municipalité de Paris: frais secrets de police.

AF III 444, plaquette 2601, pièces 71-131. *Idem* pour les dépenses secrètes du bureau central de Paris de vendémiaire à germinal an V, tableaux mensuels[6] des appointements des inspecteurs, émargés par les bénéficiaires, dressés par Bréau et Limodin, commissaires près le bureau central:

---

[1] Voir *Debidour*, tome II, page 134. Le système du transit des marchandises d'un pays à un autre en passant par le territoire d'un troisième correspond au système moderne du transfert sous douane.
[2] En réalité: commission chargée d'un rapport sur le traitement des troupes.
[3] C'est sans doute par erreur que le registre écrit *Le ministre de l'Intérieur invite le Directoire à passer dans la salle de ses audiences*, au lieu du ministre de la Guerre.
[4] Les comptes du ministère et du bureau central de Paris conservés ici sont à compléter par ceux joints à un arrêté du 27 thermidor an V approuvant la gestion de Cochon de Lapparent, ancien ministre: comptes des dépenses du ministère de l'an IV à messidor an V (dépenses ostensibles et dépenses secrètes); comptes des dépenses du bureau central de Paris de prairial an IV à floréal an V, qui sont inventoriés au tome II.
[5] Denis Grisel avait servi d'agent double infiltré auprès des babouvistes.
[6] Certains bureaux ne sont pas représentés tous les mois.

- bureau de la police militaire: Becquet, Béra, Girardot, Henocq, Moussel aîné et Moussel jeune); 1ère division de sûreté, composant les 1er, 2e et 3e arrondissements du canton de Paris, sous les ordres de Caillouey et Destavigny, officiers de paix; inspecteurs de la division des mœurs, esprit public et spectacles, sous les ordres de Renard et Villeneuve; inspecteurs aux ordres de Gommaz et Liébeau, officiers de paix, chargés de la surveillance des *prostitués de l'un et l'autre sexe*; inspecteurs aux ordres de Clément et Monnier, chargés des voitures publiques et du roulage; inspecteurs du bureau de surveillance, dirigés par Jacquemin; inspecteurs du 3e arrondissement aux ordres de Clément et Monnier; inspecteurs du 5e arrondissement, sous les ordres de Heudon et Maingost; inspecteurs du 6e arrondissement, employés dans la division du commerce, sous les ordres de Descoings et Diancourt; inspecteurs du 7e arrondissement aux ordres de Brouttier et de Noël chargés de la surveillance du mont-de-piété et des transfèrements[1]; inspecteurs du 11e arrondissement, aux ordres de Noël fils[2] et, à partir de brumaire an V, de La Chartre; inspecteurs du 12e arrondissement, aux ordres de Petit et Spÿckel.

AF III 444, plaquette 2601, pièce 135. Lettre à Kellermann: abus dans la composition de la Légion polonaise; autorisation de régler aux militaires estropiés de l'armée d'Italie les gratifications exceptionnelles qu'on leur a promises; réclamations des Piémontais sur la démarcation des frontières.

AF III 444, plaquette 2601, pièce 139. Exemptions de service militaire (à noter: Louis-François-Robert Latteux, de Boulogne-sur-Mer, blessé dans les journées des 13 et 14 vendémiaire an IV; Marie-Charles-Louis Marolles, directeur d'un commerce de linon[3] à Saint-Quentin (Aisne); Antoine Minet, de Paris, engagé volontaire à l'âge de treize ans).

Séances du 1er floréal au 10 prairial an V [20 avril-29 mai 1797]

Séance du 1er floréal an V [20 avril 1797]

(AF* III 7, folios 69 recto-72 recto; AF III 445, plaquettes 2602 et 2603)[4]

Loi

[Du 30 germinal] sur le remplacement des fonctionnaires élus députés (AF III 444, plaquette 2600, pièces 69-70; AF III 445, plaquette 2602, pièce 6).

Messages aux Cinq-Cents

Envoyant l'état par département, joint, des ventes des biens nationaux en germinal an V; et des référés du Tribunal de cassation: sur les affaires de Pierre Védrine, jugé dans le Cantal, pour qualifier le délit d'enlèvement de gerbes d'orge dans un champ, et de Pierre-François Bourgeois, de la Haute-Saône, prévenu de vol comme agent révolutionnaire, afin d'interpréter des articles de la loi du 3 brumaire an IV[5]; pour savoir si des places d'administrateurs suspendus et ayant ensuite démissionné sont vacantes, à propos de l'élection de l'administration centrale de la Haute-Saône, dont des membres avaient été suspendus par arrêté de Reverchon, agent du Gouvernement, le 29 vendémiaire an IV, et de celle de la municipalité de Metz, suspendue par l'administration centrale de la Moselle et réélue en germinal an V (AF III 445, plaquette 2603, pièces 31-33, 36-37 et 42-45).

Finances

Remboursement à Reynard pour fabrication de monnaie en métal de cloches à Clermont-Ferrand en 1791 et 1792. Maintien de la soumission du prieuré d'Olincourt (commune de Flesselles, Somme), provenant de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, par Pierre Duhamel, marchand de bois à Flesselles, empêché de soumissionner dans les délais par l'affluence chez le receveur (paragraphe rayé sur la minute incriminant Locquet, ex-receveur des Domaines du district d'Amiens, qui a fait prononcer la déchéance d'un autre soumissionnaire dans la

[1] Il s'agit sans doute des transferts de détenus.
[2] Jean-Louis-Antoine Noël fils, d'après son arrêté d'exemption de service militaire du 17 nivôse an VI (tome IV).
[3] Linon: fine toile de lin.
[4] Le dossier de la séance du 1er floréal an V comprend deux pièces se rapportant à celle du 2: une lettre du Directoire du 2 floréal à Rougier-La-Bergerie sur l'ouvrage périodique sur l'agriculture qu'il projette de publier avec Teyssier (AF III 445, plaquette 2603, pièce 39), et une lettre de candidature, du 1er floréal, de Gossuin, député sortant du Nord aux Cinq-Cents, à l'administration forestière du Quesnoy (*ibidem*, pièce 54).
[5] La loi du 3 brumaire an IV dont il s'agit ici est celle publiant le Code des délits et des peines.

vente d'un bien qu'il a acquis grâce à un prête-nom). Traité avec Vidal, cautionnaire de Gokel, Pannifex et compagnie, pour l'achat par la République de métal d'argent et de mercure fabriqué dans les mines d'Idria ou déposé à Trieste. Suppression de bureaux de poste dans la Charente-Inférieure et l'Oise: Ars-en-Ré, Brouage (auj.: commune d'Hiers-Brouage), Janville[1], Montguyon, Mortagne-sur-Gironde, Mortefontaine, Saint-Porchaire, Soubise, Taillebourg et Villeneuve [-sur-Verberie] (AF III 445, plaquette 2602, pièces 9-10 et 12-30, et 2603, pièces 34-35 et 38).

Intérieur
Lettre au ministre, après celle de Godefroy, commissaire municipal de Neufchâtel [-en-Bray], indiquant se satisfaire de son modique traitement et être assez heureux de pouvoir concourir à l'affermissement de la République, que le ministre a fait publier dans le journal *Le Rédacteur*, lui demandant si d'autres commissaires lui ont écrit dans le même sens, et lettre au ministre de la Police générale lui demandant des renseignements sur le civisme, la moralité, les moyens d'existence et le domicile de ce commissaire[2] (AF III 445, plaquette 2603, pièces 40-41).

Justice
Annulation de mandats d'arrêt du juge de paix de Lure, à la requête de Prudent, de Vy-lès-Lure, contre Detrabourg et Faliguel, officiers de la garde nationale, pour perception arbitraire de frais de logement, subsistance et solde de troupes pour la recherche de prêtres réfractaires et d'émigrés opérée suivant arrêté de l'administration centrale. Confirmation d'un arrêté de l'administration centrale du Cantal interdisant au commissaire central d'intervenir en défense au tribunal civil sur une affaire d'acquisition de biens nationaux entre Daude, Delorier, Merle et Roche, et se réservant de statuer sur cette affaire (AF III 445, plaquette 2602, pièces 1-2).

Police générale
Émigrés, radiation: Gaétan-Pierre-Marie Dupont, de Paris, inspecteur des subsistances militaires; Jean-Joseph Drouot, juge au tribunal du district de Lamarche (Vosges), mort à Martigny [-les-Bains] en l'an III, inscrit dans la Haute-Marne; Marie-Louise Legoux, veuve Jacques Dadon, domiciliée à Villiers, commune d'Ivry [-sur-Seine], radiée provisoirement par le district de Montfort-l'Amaury. Maintien de Pierre-Benoît Myon, Marie-Françoise-Geneviève Vaucrom-Brenghe, sa femme, et Sophie Demun, fille de celle-ci, de Savonnières-devant-Bar, partis en 1791 pour le duché de Bouillon et le pays de Liège[3] (AF III 445, plaquette 2603, pièces 46-53).

Relations extérieures
Autorisation de délivrer des passeports à Mniewski, Oginski et Walknoski, patriotes polonais, pour se rendre à l'armée d'Italie, et au genevois Frédéric-Guillaume Maurice pour aller avec son fils, son domestique et son conducteur, en Angleterre par Calais et en revenir (AF III 445, plaquette 2602, pièces 3-5).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 445, plaquette 2602, pièces 7-8. Brevets du personnel des armées.

AF III 445, plaquette 2603, pièce 54. Nomination de Jean-Étienne Bar commissaire près les tribunaux du Bas-Rhin, remplaçant Férat, élu aux Anciens.

Séance du 2 floréal an V [21 avril 1797]

(AF* III 7, folios 72 verso-74 verso; AF III 445, plaquettes 2604 à 2606)

[1] Janville dans l'Oise. Le bureau de poste de l'ex-district de Janville (Eure-et-Loir) fut supprimé le 15 fructidor an V (tome II).
[2] Sur ce commissaire municipal, voir aussi AF III 6, dossier 19, pièce 1, et AF III 46, dossier 167, pièces 67-116 (*Les Archives du Directoire*).
[3] Soi-disant pour prendre les eaux de Spa.

Messages aux Cinq-Cents
Sur: la réunion des cantons de la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise au bureau central de Lyon; une imposition foncière de la commune de Cayeux [-sur-Mer] pour réparer ses digues; les troubles aux assemblées primaires de Nevers (à noter: procès-verbaux des assemblées primaires des sections de la Barre, du Croux, de Loire et de Nièvre, 1er-2 germinal an V; rapport du ministre de la Police générale réduisant à quelques voies de fait les violences alléguées et accusant Bidault, commissaire près la municipalité *extra muros*, d'avoir déchiré les billets de vote de la section de Nièvre et traité ses membres de chouans, 24 germinal an V; lettres: de Cartellier[1], commissaire près la municipalité *intra muros*, au commissaire central sur le choix de bons républicains par les assemblées primaires; et de Meusnier, gendarme à Donzy, dénonçant l'élection de royalistes, dont Guillerault, prêtre, frère du député[2], et Perrin, fermier de la famille de Damas, et accusant Villarmon, secrétaire de la municipalité, d'avoir joué à la clarinette le *Réveil du peuple*, la *Marche du Roi*, *Ça ne va plus*, et le *Dies irae* le soir de l'assemblée; rapport de Martin, adjudant général de l'armée de l'Intérieur, accusant des membres des anciens comités révolutionnaires; arrêtés de l'administration centrale des 2 et 5 germinal rappelant à l'accusateur public que l'initiative de poursuivre les fauteurs de troubles revenait aux présidents des assemblées, affiches imprimées par J. Lefebvre aîné, imprimeur du département; rapport du ministre de la Justice du 8 floréal analysant les procès-verbaux et imputant les violences et les scissions aux royalistes); et demandant des fonds pour le ministère de la Justice (AF III 445, plaquettes 2604, pièces 5-7, et 2606, pièces 16-43 et 46-47).

Décisions du Directoire
Congé d'un mois à Collignon[3], commissaire des guerres employé au Directoire, minute *remise à Carnot*. Encouragement à Rougier-La-Bergerie pour l'ouvrage périodique sur l'agriculture qu'il projette de publier avec Tessier[4], minute classée dans le dossier de la veille (AF III 445, plaquettes 2603, pièce 39, et 2604, pièce 13).

Finances
Renvoi au ministre pour exécution de la demande de Gossuin, ex-député du Nord aux Cinq-Cents, ex-lieutenant bailli des Eaux et Forêts d'Avesnes, de remplacer Aupépin, président de l'administration forestière du Quesnoy, élu député (AF III 445, plaquette 2603, pièce 54, lettre de Gossuin du 1er floréal, dans le dossier de la séance du 1er).

Guerre
Ordre de communiquer de nouveau au Directoire les pièces et certificats dont le citoyen Jardin[5] se trouve muni (AF III 445, plaquette 2604, pièce 12).

Intérieur

---

[1] Ou Castellier, remplacé par Laramée le 12 germinal an V.
[2] Jean-Guillaume Guillerault, député de la Nièvre aux Cinq-Cents.
[3] François-Toussaint Collignon, beau-frère de Carnot, et fondé de pouvoir de l'ex-Directeur pour l'inventaire des effets de celui-ci après le Dix-Huit Fructidor. À ne pas confondre avec Jean-Louis Collignon, employé du Directoire.
[4] Alexandre-Henri Tessier, inspecteur général des bergeries nationales, est cité par *Martin et Walter* (liste des auteurs) comme rédacteur du *Journal d'agriculture et d'économie rurale*, mais les auteurs indiquent Borelly comme rédacteur de ce journal (partie des périodiques, n° 613), dont ils connaissent 36 numéros parus en l'an III. Le journal agricole projeté par Tessier et Jean-Baptiste Rougier-La-Bergerie, ex-député de l'Yonne à la Législative, est peut-être une tentative sans suite de reprise de ce journal.
[5] Sans doute Jacques-Louis-César Jardin, journaliste royaliste, successeur de l'abbé Poncelin à la rédaction du *Censeur républicain*. Il avait attaqué Barras, qui l'aurait fait rosser par ses domestiques dans ses appartements du Luxembourg. Il s'agit de vérifier s'il n'était pas de la première réquisition. Lagarde avait été chargé d'écrire au ministre de la Police générale sur ce journaliste en germinal an V (AF III 46, dossier 167, pièces 1-66, *Les Archives du Directoire*).

Envoi au ministre d'un recueil d'hymnes patriotiques de Raynal Rouby[1], et lettre de remerciements à l'auteur. Ordre de trouver un remplaçant à Bonnemain, *concierge-tapissier* au garde-meuble du Directoire, qui ne peut pas être conservé[2] (AF III 445, plaquette 2606, pièces 45 et 51).

Justice

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur: la plainte du directeur du jury de Tours contre le refus du Gouvernement d'autoriser des poursuites contre l'administration centrale de la Sarthe [3]; et l'attentat contre la Représentation nationale commis à Verdun[4] (AF III 445, plaquettes 2604, pièce 11, et 2606, pièces 48-50).

Police générale

Émigrés, radiation: Jean-Baptiste Benaigne, ex-notaire à Montargis, employé à la 12e municipalité de Paris; René-Albert Latullaye, de Savennières, inscrit dans la Loire-Inférieure; Gilles-Charles-Denis-Louis Mercier-Plantibault, ex-commissaire près le tribunal du district des Sables [-d'Olonne]; François-Marie Poulpry, dit Laveugat, de Lesneven, et son fils François-Claude. Destitution de Claude-Auguste Durande, administrateur municipal de Dijon, pour refus de prêter le serment lors de l'installation de la nouvelle municipalité (AF III 445, plaquettes 2604, pièces 14-15, et 2606, pièces 52-61).

Relations extérieures

Signature des brevets de Kercy, nommé consul général à Livourne, et Belleville, consul général à Gênes (AF III 445, plaquette 2604, pièces 3-4).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 445, plaquette 2604, pièce 10. Feuille de brevets de l'infanterie (à noter: Dejean[5], chef de brigade à la 7e demi-brigade d'infanterie).

AF III 445, plaquette 2606, pièces 62-81. Nomination de commissaires près les administrations, Maine-et-Loire et Tarn. *Maine-et-Loire*, Martigné [-Briand];- *Tarn*, commissaire central: Aussenac, négociant et commissaire municipal de Castres, remplaçant Joseph Terral, ex-député du Tarn à la Convention, révoqué (à noter: dénonciation par Henry Frégeville, député du Tarn aux Cinq-Cents, contre Terral pour son inaction lors de l'ouverture par effraction de l'ancienne église de Brassac et de l'installation d'un prêtre réfractaire dans cet édifice; circulaire d'Aussenac, commissaire central, aux commissaires municipaux, 23 floréal an V, imprimée à Castres, F. Causy, imprimeur du département; rapport du bureau des nominations sur l'omission de la révocation d'Aussenac dans l'arrêté du 21 floréal nommant commissaire central Daubermesnil, ex-député à la Convention; délibération de la municipalité de Castres défendant d'ajouter à la cocarde tricolore des ganses jaunes, insigne des terroristes, ou blanches, insigne des royalistes, 2 floréal an V, imprimé chez Auger, 8 pages; plainte de Terral, à Lacaune, au Directeur Barthélemy, 2 messidor an V)[6].

---

[1] La minute ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un imprimé. L'auteur est sans doute Raynald-Rouby, auteur d'un *Dix-Huit Fructidor* paru à Angoulême, Vinsac imprimeur (*Martin et Walter*).

[2] Ce concierge-tapissier, dont on n'indique pas pourquoi il est renvoyé, n'est pas Jean-Thomas Bonnemain, député de l'Aube à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'au 1er prairial an V, ni sans doute un commissaire ordonnateur de ce nom cité dans AF III 179, dossier 828, pièce 56.

[3] Il s'agit de l'affaire du chouan Guillemet, que le département de la Sarthe ordonnait de déporter à Rochefort (message des Cinq-Cents du 27 germinal, reçu le 30, et rapport du ministre de la Justice du 26 germinal).

[4] Message du 29 germinal, reçu le même jour, sur la pendaison à l'arbre de la Liberté de Verdun d'un mannequin portant le nom d'un député.

[5] Il s'agit sans doute de Jean-Antoine Dejean, futur général d'Empire, alors chef de brigade. *Six* ne cite pas cette mesure, et le connaît comme chef de brigade à la 11e brigade de ligne devenue la 80e. Jean-Antoine Dejean n'est pas à confondre avec Jean-François-Aimé Dejean, alors général du génie. Voir aussi *tomes II* et *VIII*, 26 fructidor an V et 15 pluviôse an VII, Guerre, notes.

[6] Par arrêté du 21 floréal, évoqué ici et confirmé le 2 prairial, la nomination d'Aussenac comme commissaire central fut rapportée. Aussenac (ou d'Aussenac) fut nommé de nouveau commissaire municipal de Castres par arrêté du 1er fructidor an V (tome II).

Séance du 3 floréal an V [22 avril 1797]

(AF* III 7, folios 75 recto-78 verso; AF III 445, plaquettes 2607 et 2608)

Lois

[Du 2 floréal]: prolongeant pour six mois le droit d'un décime par franc pour secours aux indigents à domicile sur les billets de théâtre, bals, feux d'artifice et courses de chevaux créé par la loi du 7 frimaire an V; sur: les pensions de retraite des employés des Douanes; et la jouissance par la commune de Sézanne du terrain dit le Champ-Benoît, aujourd'hui: Champ-de-la-Patrie, pour les foires et fêtes civiques (AF III 445, plaquettes 2604, pièces 1-2 et 8-9, et 2607, pièces 1-3).

Messages aux Cinq-Cents

Sur l'anéantissement des forêts par les acquéreurs de biens nationaux; et rappelant le message du 3 germinal sur les moyens de maintenir l'ordre dans les colonies et d'utiliser toutes les ressources dont elles sont susceptibles pour le Trésor public[1], message d'une vingtaine de pages, proposant notamment des installations agricoles à Saint-Domingue, une assemblée dans cette colonie en l'an VI pour voter l'acceptation de la Constitution, et la création d'une maison d'éducation en France pour dix jeunes gens des colonies (AF III 445, plaquettes 2607, pièces 11-12, et 2608, pièces 38-40).

Finances

Ratification d'échanges de terrains pour le Muséum d'histoire naturelle par devant Guillaume, notaire à Paris, avec Nicolas-Renaud Desmeloises, de Chatignonville, échangeant un chantier de bois à brûler rue de Seine-Saint-Victor contre des terres à Orveau, et Charles-Gérard Duris, recevant des terres à Santenay (Loir-et-Cher). Arrondissements de recettes des Alpes-Maritimes à Nice, Menton et Puget-Théniers. Vente de bois des communes de Boust, pour construire un pont et des fontaines, et Gouaix après un incendie en l'an III (AF III 445, plaquette 2608, pièces 30-37 et 41-44).

Guerre

Présentation par le ministre du compte d'emploi des sommes mises à sa disposition en germinal pour secours aux parents de défenseurs de la Patrie, et reconduction de la même somme, états dressés par Frémonville, quartier-maître des Invalides. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre[2] (à noter: traitement de commandant temporaire de place réformé du général de brigade Bressat[3] jusqu'à sa retraite; remise en activité du général de division Pully, chargé provisoirement de l'inspection générale de la cavalerie de l'armée d'Italie[4]; confirmation de la promotion par Bonaparte du chef de brigade Leclerc général de brigade[5]; destitution de Gosselin, commissaire ordonnateur à l'armée d'Italie; réintégration dans son grade de Schauenburg, ex-capitaine au 99e d'infanterie[6]). Annulation d'un conseil militaire convoqué par le chef de bataillon Alba pour juger un vol par des canonniers du 1er bataillon de Cambrai à Domfront (Orne)[7]. Remplacement de chevaux aux officiers de cavalerie de l'expédition d'Irlande. Indemnités: aux héritiers du général Marceau pour des chevaux perdus par lui et pour tenir lieu d'appointements à Georgius, ex-capitaine au 99e d'infanterie forcé de se retirer de l'armée comme étranger par arrêté des

---

[1] Le message du 3 germinal an V demandait de compléter le Code des finances *afin d'utiliser toutes les ressources de la République*.

[2] Mention au registre d'une décision du Directoire, prise à l'occasion d'un des arrêtés de nomination de ce jour, portant que les officiers obtenant de l'avancement en grade, soit pour une action d'éclat soit pour les dédommager d'un passe-droit, porteront les insignes de leur grade mais continueront les fonctions qu'ils exerçaient jusqu'à ce qu'ils soient portés à un emploi dans leur nouveau grade.

[3] Ce général n'a pas été identifié.

[4] Les mesures concernant le général Claude-Joseph Randon de Malboissière, comte de Pully sont connues de *Six*.

[5] Il s'agit du général Pierre Leclerc d'Ostein, et non du général Victor-Emmanuel Leclerc, également adjudant général à l'armée d'Italie, promu général de brigade le 17 floréal an V.

[6] À ne pas confondre avec le général Alexis-Balthazar-Henri-Antoine Schauenburg, alors inspecteur général de l'infanterie de l'armée de Rhin-et-Moselle.

[7] La loi du 2e complémentaire an IV réserve à des généraux le pouvoir de convoquer des conseils militaires.

représentants en mission Massieu et Hentz en l'an II[1]. Lettres au ministre: lui demandant des renseignements sur les commissaires des guerres en général, après des abus par ceux de l'armée d'Italie; et sur la conduite du commissaire des guerres Barbier lors d'une fête à Versailles pour l'élection de Vauvilliers, nouveau député de Seine-et-Oise aux Cinq-Cents, où il a fait preuve d'incivisme et de haine pour le Gouvernement[2]. Arrêtés dont les minutes sont au bureau de l'artillerie: approbation d'un arrêté de l'administration centrale de la Haute-Loire confirmant la concession de mines de charbon de la Taupe, à Brassac [-les-Mines] (auj.: Puy-de-Dôme), provenant de l'émigré de Brassac, à Lamothe, qui en avait reçu concession par arrêt du conseil d'État du 16 mai 1786 avec les autres mines de la forêt de Bergolde à Frugères-les-Mines, Sainte-Florine et Vergongheon (Haute-Loire); renvoi aux armées de quinze ouvriers des forges de Charpentry (auj.: Baulny-Charpentry) et Montblainville, établissements ne fournissant plus l'artillerie; maintien de Jean-Baptiste Fournier en réquisition aux forges de Larians [-et-Munans][3]; pension de retraite du général de brigade d'artillerie Jean-Pierre-Alexandre Dieudé[4]. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, au ministre: compte-rendu et traitement de Joubert, commissaire des guerres à l'armée de Sambre-et-Meuse de brumaire an IV à vendémiaire an V[5]; situation des Français se trouvant au dépôt des déserteurs étrangers de Lille; ordre de recueillir l'avis du comité des fortifications sur une proposition de Bonaparte sur la Corse; à celui de la Police générale: envoi d'un rapport, non joint, d'un *affidé employé par Hoche* sur les chouans; à Hoche: contributions de l'abbaye de Werden; et à la commission intermédiaire des pays conquis à Bonn, sur son installation le 20 germinal an V (AF III 445, plaquettes 2607, pièces 8-10 et 13-29, et 2608, pièces 45-50 et 55-57).

Justice

Cassation d'un jugement du tribunal civil de l'Eure sur conclusions d'un juge se substituant au commissaire près les tribunaux du département, sur Leguay, privé du droit de vote aux assemblées primaires d'Évreux. Renvoi de l'instruction des troubles de germinal an V à Mortagne [-au-Perche] dans un autre département. Suspension de Féraud, commissaire municipal de la Brigue, à juger pour malversations avec Pierre Ferroglio, juge de paix (AF III 445, plaquette 2608, pièces 54 et 58-59).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 445, plaquette 2608, pièces 60-64. Nomination de Duval, député sortant de la Seine-Inférieure aux Cinq-Cents[6], commissaire central du département, remplaçant François-Noël Auquetin-Beaulieu, démissionnaire (à noter: lettre de candidature de Duval adressée à La Revellière-Lépeaux, 10 ventôse an V).

Séance du 4 floréal an V [dimanche 23 avril 1797]

(AF* III 7, folios 79 recto-80 verso; AF III 445, plaquette 2609)

Loi

[Du 3 floréal] sur les certificats de résidence requis des créanciers de la République (AF III 445, plaquettes 2607, pièces 4-5, et 2609, pièce 1).

---

[1] Massieu, député de l'Oise et ancien évêque constitutionnel de ce département, était en l'an II représentant en mission près l'armée des Ardennes, comme Hentz, député de la Moselle, qui était également délégué près les armées du Nord et de la Moselle.

[2] Vauvilliers, impliqué dans la conspiration de Brottier (voir aux séances des 18 et 26 pluviôse) et acquitté en thermidor an V faute de preuves, fut condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V.

[3] La minute de cet arrêté n'est pas dans le dossier de la séance. Le toponyme est écrit *Larian* sur le registre. La commune de Larians-et-Munans (Haute-Saône) avait des hauts fourneaux à la fin du XIXe siècle d'après le *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies ... sous la direction de Paul Jouanne*, Paris, Hachette, 1896. Celle de Larrau (Pyrénées-Atlantiques), où le même ouvrage situe des mines de fer non exploitées semble devoir être écartée ici d'après la graphie et surtout le nom de famille.

[4] Cette mesure est connue de *Six*. Dieudé, qui servait à l'armée de Rhin-et-Moselle, avait été accusé de s'être caché pendant un combat et rappelé de l'armée à la fin de l'an IV.

[5] Louis Joubert, ex-député de l'Hérault à la Convention. Il poursuivit ses fonctions de commissaire des guerres jusqu'à sa mort en 1812 pendant la retraite de Russie.

[6] Jean-Pierre Duval, futur ministre de la Police générale.

Messages aux Cinq-Cents
Sur les semestres de service des juges des tribunaux civils aux tribunaux criminels; envoyant un référé du département de la Vendée pour savoir si un jugement qualifié de rendu en dernier ressort par le juge inférieur quoique susceptible d'appel peut être reçu en appel; et sur l'élection du juge de paix de Saint-Pol [-sur-Ternoise] (AF III 445, plaquette 2609, pièces 21-22 et 43-44).

Guerre
Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, aux généraux en chef des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse: ordre de faire dresser des relevés topographiques sur les lieux d'actions intéressantes. Organisation de l'école du génie de Metz. Promotions dans l'artillerie à la demande de Moreau: états des services des capitaines Maximilien Fouler et Abdon-Marc-Joseph Guardia, promus chefs de bataillon, et Sébastien-Maximilien Foy, Joseph Gras et Jean-Louis-Olivier Mossel, promus chefs d'escadron. Lettre au ministre demandant l'avis de la commission d'artillerie sur le projet d'école d'artillerie à Rennes (AF III 445, plaquette 2609, pièces 3-9).

Justice
Réintégration de Penel, président de la municipalité de Bergues, acquitté de détournement de chevaux de réquisition. Maintien en fonction de Lambla, commissaire municipal de Sélestat [*extra muros*], acquitté par le tribunal correctionnel pour une rixe due à une différence d'opinion sur les événements de vendémiaire an IV (AF III 445, plaquette 2609, pièces 11-13). Rapport du ministre approuvé sur l'insulte faite au consul français à Corfou par les frères Grasset, et renvoi de l'affaire au ministre des Relations extérieures pour donner des ordres conformes[1].

Police générale
Émigrés, radiation: Pierre-Joseph Crochard, prêtre d'Alençon déporté en Angleterre en 1792, maintenu sur la liste des prêtres déportés; Pierre-Simon Deschamps, ex-avoué à Paris, inscrit en Loir-et-Cher; Pierre-François Dumartin-Bouquet, de Saint-Jean-de-Luz, propriétaire à Montaut (Landes) et Saint-Sever; Jean-Marie Greling, négociant à Marseille; Marie-Anne-Thérèse Grossart, veuve Béraud-Courville, de Saint-Dizier; Joseph-Séraphin d'Haubersart, directeur du mont-de-piété de Douai, inscrit dans le Pas-de-Calais; Nicolas Moreau-Monchenil, du Taillan [-Médoc], ex-conseiller au parlement de Bordeaux; Louis-François Nossay, de Niort; Pierre-Claude-Étienne Petit, marchand à Château-Landon, radié provisoirement par le district de Montargis; Michel-Jacques-François Savare, cultivateur à Cellettes (Loir-et-Cher), radié provisoirement par celui de Château-Renault. Maintien: Nicolas-Louis Lahaye, dit Lagonières, d'Évreux, ex-contrôleur général des fermes à Langres, parti de France en 1792, se disant en rapport avec Desportes, alors agent du gouvernement français à Deux-Ponts, arrêté à Francfort en l'an IV (AF III 445, plaquette 2609, pièces 23-42 et 45-46).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 445, plaquette 2609, pièce 2. Exemptions de service militaire (à noter: Pierre Allain, fournisseur de cordes pour la République à Azay-le-Rideau; J.-B. Aussire et Stanislas-Alexandre Burghelle, fils de fabricants de coton au Gros-Theil et à Lille; Camille-Jean-Baptiste Bonhomme, notaire à Clamecy; Antoine-Dominique Boucheron, fils d'un administrateur de la 6e municipalité de Paris; Crosnier, sous-officier du génie, fils d'un arpenteur à Bray-sur-Seine; Claude-Étienne Fauconnier, directeur de tannerie à Joinville (Haute-Marne); François-Xavier Gagneur, garde au haras de Picarreau; Jean-Nicolas Girardot, propriétaire de deux usines à Granges-la-Ville; Lahanier, fils d'un notaire d'Avesnes [-sur-Helpe]; Constant Hamelin et Louis Mallet, en réquisition chez Lecornu, *médecin de bestiaux* à Bazenville, pour soigner les bestiaux de l'épizôotie; Romarin Marchal, chef de l'atelier de salpêtre de la veuve Hanriot à Bouquemont; Nicolas Prévost, bijoutier rue Martin à Paris; Perrot, secrétaire de la municipalité de Saint-Gérand-le-Puy; Nicaise Vaisseron, fabricant de clous à Chagny (Ardennes); Joseph Wogt, engagé volontaire, jardinier, adresser l'exemption à Reubell).

[1] Ce rapport n'est pas conservé ici, mais à la date du 17 floréal (affaires non citées au procès-verbal), à l'occasion d'un second envoi au ministre des Relations extérieures. Voir, dans AF III 46, dossier 166, pièces 27-40, une lettre de Cochon, ministre de la Police générale, du 6 frimaire an V, sur la mutinerie du corsaire français *Le Sans-Culotte*, fomentée à Corfou par les frères Jacques et Charles Grasset, de Saint-Tropez, émigrés, avec dépositions devant le consul Grasset-Saint-Sauveur en l'an IV (*Les Archives du Directoire*).

AF III 445, plaquette 2609, pièces 14-20. Autorisations de résidence à Paris (sans indication de durée): Joseph Torelli, patricien de Parme[1] et citoyen polonais; Joseph Martinez de Hervas, directeur à Paris de la banque espagnole de Saint-Charles, et ses six collaborateurs.

AF III 445, plaquette 2609, pièces 47-50. Décision du Directoire d'écrire à Bonaparte de faire stipuler, dans les articles secrets du traité de paix avec l'Autriche, la libération des prisonniers français détenus à Olmütz[2] (Bureaux de Puzy, ex-député à la Constituante, La Fayette et Latour-Maubourg) et leur passage en Amérique s'ils le souhaitent sans rentrer en France (à noter: lettres de Dupont de Nemours, pour la femme de Bureaux de Puzy, sa belle-fille, de cette dernière et de la femme de Latour-Maubourg au Directoire).

Séance du 5 floréal an V [24 avril 1797]

(AF* III 7, folios 80 verso-82 verso; AF III 445, plaquette 2610)[3]

Message aux Cinq-Cents

Sur le transfert de la municipalité de Cassagnes [-Bégonhès] (Aveyron) à Salmiech (AF III 445, plaquette 2610, pièces 31-32).

Finances

Secours à Charles-François Maimbourg et renvoi au ministre de sa réclamation du domaine de Santa-Giulia qu'il possédait par arrêt du conseil d'État du 16 janvier 1788, alors qu'il était commandant de Bonifacio, et dont un décret du 5 septembre 1791 l'avait dépossédé (à noter: *Rapport au nom du Comité des domaines sur la demande en indemnité formée par le citoyen Charles-François Mainbourg, concessionnaire de domaines en l'isle de Corse, par Louis-Pierre Lofficial*, imprimé, s. d., 32 pages, et expédition authentique d'une délibération des Cinq-Cents du 24 frimaire an V[4]). Indemnité à Richer, ex-maître de la poste aux chevaux de Tours. Suppression des bureaux de poste aux lettres de Lisle [-sur-Tarn], Marsal, Saint-Brice [-sous-Forêts] et Vic [-sur-Seille] (AF III 445, plaquette 2610, pièces 1-3 et 19-26).

Guerre

Uniforme des officiersdu génie. Lettres au ministre: lui précisant que les raisons, inconnues du ministre, de la destitution d'Alphonse Cœuret, ex-lieutenant d'artillerie, par arrêté du 29 pluviôse an IV, ne permet[tent] pas de l'employer[5]; et lui demandant copie d'une lettre de Bonaparte demandant un régiment d'artillerie légère pour le chef de brigade Marmont, né le 20 juillet 1774, dont l'état des services est joint[6]. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Hoche[7]; à Bonaparte: envoi par le Directoire de nouvelles de la campagne sur le Rhin; ordre de faire inscrire dans les articles secrets de la paix avec l'Autriche la libération des prisonniers français d'Olmütz, qui pourront se rendre en Amérique du Nord, sans être autorisés à passer par la France; au ministre de la Guerre: échanges d'otages; contributions de

[1]:*Patrice parmesan* dans le texte.

[2] Nom allemand d'Olomouc (République tchèque). La lettre du Directoire est du lendemain.

[3] Le dossier de la séance du 5 floréal an V comprend un message des Cinq-Cents au Directoire, délibéré en séance du 5 floréal mais expédié le 29 de ce mois, demandant communication des procès-verbaux de l'assemblée primaire de Namur, et l'accusé de réception de ce message par le Directoire le 30 floréal (AF III 445, plaquette 2610, pièces 33-34).

[4] Le domaine est sans doute près du golfe de Santa-Giulia, au sud et sur la commune de Porto-Vecchio, auj.: Corse-du-Sud. Le rapport de Lofficial a été présenté en séance du 7 brumaire an II (*Les impressions de la Convention nationale*, n° 2282).

[5] L'arrêté destituant Cœuret est cité par *Debidour*, tome I, page 629, qui donne, en note, des extraits d'une lettre où cet officier d'ordonnance en service à Douai critiquait la conduite des opérations militaires et se montrait injurieux envers la Convention et le calendrier républicain.

[6] Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, aide de camp de Bonaparte, futur duc de Raguse, avait été nommé chef de brigade par arrêté du Directoire du 22 vendémiaire an V [13 octobre 1796] (*Debidour*, tome IV, page 49). *Six* écrit que Bonaparte l'aurait promu à titre provisoire à cette date et que le Directoire aurait confirmé sa promotion le 1er janvier 1797 [12 nivôse an V].

[7] La minute n'est pas dans le dossier de la séance.

guerre levées par Hoche; et à celui de l'Intérieur: suggestion de Bonaparte d'envoyer tous les ans une cinquantaine d'enfants corses dans des maisons d'éducation en France pour *maintenir la tranquillité dans l'île et l'attacher durablement à la République* (AF III 445, plaquette 2610, pièces 12-17 et 27-30).

Relations extérieures
Traitement de Kieffer, second interprète de l'ambassade de France en Turquie, retenu sur celui de l'ambassadeur Aubert-Dubayet, et logement de cet agent au palais de France à Constantinople[1]. Secours à Goffinet, ex-sous-chef d'une des divisions politiques du ministère, et à Hénin, ex-premier commis des Affaires étrangères (AF III 445, plaquette 2610, pièces 4-6). Deux arrêtés, minutes gardées par le ministre: nomination des drogmans-chanceliers[2] par le Directoire et mutations par le ministre, et ultimatum à d'Araujo pour signer les propositions qui lui ont été faites.

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 445, plaquette 2610, pièces 10-11. Personnel militaire (à noter: Sabatier, chef de brigade à la 66e demi-brigade d'infanterie[3]).

Séance du 6 floréal an V [25 avril 1797]

(AF* III 7, folios 82 verso-85 recto; AF III 445, plaquettes 2611 et 2612)[4]

Lois
[Du 5 floréal] sur: le droit de timbre; et les sucres raffinés en entrepôt dont la réexpédition était ordonnée par la loi du 10 brumaire an V prohibant l'importation de marchandises anglaises[5] (AF III 445, plaquettes 2610, pièces 7-9, et 2611, pièces 1-2).

Message aux deux Conseils
Sur une dépêche extraordinaire de Moreau, non jointe, lue en séance par le Directoire, annonçant le franchissement du Rhin par son armée, la prise du fort de Kehl et de la place d'Offenburg, et l'annonce, que Moreau a reçue par dépêche de Bonaparte, de la signature des préliminaires de la paix avec l'Empire [6] (AF III 445, plaquette 2611, pièces 15-17).

Message aux Cinq-Cents
Sur le tribunal correctionnel compétent pour les cantons d'Audincourt, Désandans et Montbéliard rattachés au Mont-Terrible par la loi du 11 ventôse (AF III 445, plaquette 2612, pièces 44-45).

Guerre
Secours à Jacques Boreau, d'Amboise, ex-courrier de l'armée des Pyrénées-Orientales (à noter: examen du blessé à l'hospice Brutus de Perpignan par Lagrésie, chirurgien en chef, 14 fructidor an III). Arrêtés sur le personnel des armées, minutes à la section de la Guerre (à noter: Mireur, promu général de brigade[7]; remise en activité de l'adjudant général Bonamy à l'armée de Rhin-et-Moselle et du général de division Tilly[8] à celle de

[1] Arrêté pris après refus de l'ambassadeur de prendre en compte le traitement et la situation de l'intéressé.
[2] Les drogmans étaient des chanceliers de consulat dans les pays du Levant.
[3] Il s'agit ici de Just-Pasteur Sabatier, promu général en l'an VII, et non du général Jean-Isaac Sabatier. *Six* ne cite pas cette mesure.
[4] Un message du Directoire du 6 prairial an V sur le transfert à Gap des tribunaux civil et criminel des Hautes-Alpes placés à Embrun par la loi du 19 vendémiaire an IV est classé par erreur dans les dossiers de la séance du 6 floréal (AF III 445, plaquette 2612, pièces 42-43).
[5] Voir les messages des Cinq-Cents des 27 pluviôse (reçu le 28) et 23 ventôse (reçu le 25). La loi autorise la vente de ces sucres.
[6] Les préliminaires de paix de Leoben avaient été signés le 29 germinal par Bonaparte.
[7] Cet arrêté semble faire double emploi avec celui, cité par *Six*, du 2 avril 1797 [13 germinal an V] promouvant l'adjudant général François Mireur général de brigade et le nommant chef de brigade au 13e de hussards.
[8] Le général de division Louis-Jacques-François Delaistre de Tilly avait été réformé par arrêté du 13 février 1797 / 25 pluviôse an V.

Sambre-et-Meuse; cessation de fonctions du chef de brigade Duplessis, commandant la garde à cheval du Directoire[1]). Ordre à la Trésorerie nationale de recevoir pour comptant les états de revue ayant servi à la solde des prisonniers de guerre étrangers avant l'arrêté du 6 frimaire[2]. Pension de Beffroy, ex-colonel du 12e dragons ayant quitté le service en octobre 1792. Mode d'ordonnancement des dépenses de casernement de la gendarmerie. Deux lettres au ministre, minutes à la section de la Guerre: demandant si Liesse, marchand rue Saint-Antoine à Paris, reste chargé de la fourniture des poêles et tuyaux des corps de garde de Paris (à noter: rapports de Blanchard, commissaire ordonnateur de la 17e division militaire, et de Jubardie, commissaire des guerres chargé des casernements des corps de garde de Paris); et refusant une pension alimentaire à Marie-Esther-Charlotte Lenseigne, veuve du général de brigade Buchold, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire d'Arras en germinal an II, dont l'état des services est joint[3]. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique à Hédouville et au ministre de la Guerre: conduite du 3e bataillon de la 52e demi-brigade; retraite sur parole du chef chouan du Boisguy à Saumur[4] (AF III 445, plaquettes 2611, pièces 4-5, 8-14 et 18-33).

Justice

Destitution et jugement de Dominique Louis, Charles Pfeffer, Joseph Holtz et Sébastien Ohmen, agents et adjoints, les deux premiers de la commune d'Holving et les autres de celle de Gosselming, favorables aux prêtres insermentés. Cassation pour vice de forme d'un jugement du tribunal civil des Deux-Nèthes sur François Déro (AF III 445, plaquette 2612, pièces 46-48).

Police générale

Émigrés[5], radiation: Louis-Albert Brancas-Villars, âgé de 16 ans, parti de Paris en juillet 1792 pour *son éducation dans sa famille maternelle* aux Pays-Bas; Pascal-Jean Dreuil, peintre à Toulouse; Sauveur Ginézy, fabricant à Aix [-en-Provence]; Pierre-Mathieu Joubert, ex-évêque de la Charente, administrateur de la Seine; Jeanne-Thérèse Larraut, de Morlaix; Joseph-Pierre-Jean-Charles Loriot, de Falaise, inscrit dans la Sarthe; Jean-Gaspard Mévolhon, de Bévons; et François-Alexis Vantelon, de Loches; rejet de la demande de mise en possession des successions des prêtres Antoine-Louis Lartigues, curé de Fontenay-aux-Roses exécuté le 27 floréal an II, et Antoine-Sylvain (parmi les ayant-droit: André Lartigues, ex-constituant). Maintien: Théodore-François de Paule Custines, comte de Witz, né à Luxembourg en 1717; Edme Paintendre, de Chaumont (Haute-Marne), ex-membre de la Légion de Mirabeau[6].

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 445, plaquette 2612, pièces 34-37. Autorisation de résidence à Paris: Dormay, ex-député de l'Aisne à la Convention, commissaire central de ce département, pour rétablir sa santé et ses affaires.

AF III 445, plaquette 2612, pièce 49. Pensions de victimes de l'explosion de la poudrière de Grenelle du 14 fructidor an II.

---

[1] Il ne s'agit visiblement pas du général Jean-Baptiste Vigoureux, comte Duplessis, ancien gouverneur de la Réunion, qui servait dans l'infanterie, mais peut-être d'Aubineau-Duplessis, promu chef de brigade par arrêté du 4e complémentaire an IV (*Debidour*, tome III, page 650, qui le qualifie d'ancien commandant des dragons de Pondichéry). C'est comme ancien colonel des spahis de cette colonie qu'on le connaît dans les dossiers de la garde du Directoire (AF III 25, pièces 384-387, dans *Les Archives du Directoire*), mais il paraît postuler pour un rang inférieur et sa nomination de commandant la garde à cheval n'y est pas indiquée.

[2] Voir *Debidour*, tome IV, pages 367-368. Cet arrêté fixe la solde des prisonniers de guerre étrangers au même montant que la solde de paix des troupes françaises.

[3]. Le général Charles-André Buchold dit Bucholtz, dit ici Buchotte, né en Allemagne, ancien militaire au service de la France sous Louis XVI, notamment pendant la Guerre d'Indépendance des États-Unis, avait commandé Doullens en l'an II.

[4] Voir aussi, dans *Les Archives du Directoire*, AF III 46, dossier 116, pièces 1-66, lettre du ministre de la Police générale du 18 germinal, et *ibidem*, pièces 67-116, rapport du même ministre du 2 floréal en faveur de cette mesure, rien ne prouvant que ce chouan ait continué à correspondre avec des royalistes ni cherché volontairement à enfreindre la promesse faite à Hoche de se retirer à Amiens.

[5] Les minutes ne sont pas dans le dossier de la séance, mais dans le groupe des matériaux des procès-verbaux (AF III 6, dossier 19, pièces 30-52, même inventaire que ci-dessus).

[6] La Légion de Mirabeau était un régiment émigré levé par Mirabeau-Tonneau.

AF III 445, plaquette 2612, pièces 50-60. Nomination de commissaires: *Ain*, Collonges, commissaire municipal: Passerat, ex-juge de paix et ex-commissaire municipal, remplaçant Rendu, notaire à Léaz, ex-juge au tribunal du district de Gex puis administrateur du département nommé commissaire municipal par arrêté du 4 pluviôse;- *Sambre-et-Meuse*, commissaire près les tribunaux: nomination définitive de Mallarmé.

Séance du 7 floréal an V [26 avril 1797]

(AF* III 7, folios 85 recto-86 verso; AF III 445, plaquette 2613)

Message des Cinq-Cents

[Du 3 floréal] sur les assemblées primaires de Grimbergen (Dyle) où il y a eu scission (AF III 445, plaquette 2608, pièces 51-53).

Décisions du Directoire

Souscription à quatre cents exemplaires de la *Réponse à certains journalistes* de Riou [de Kersalaun], député du Finistère aux Cinq-Cents (à noter: lettre de l'auteur à Reubell et mémoire de l'imprimerie de la Grande Rue Taranne, à Paris), et de la *Réponse à Lally-Tolendal* de Mercier, député du Nord aux Cinq-Cents (à noter: lettre de l'auteur à La Revellière-Lépeaux), et ordre au ministre de l'Intérieur de soumettre au Directoire leur mode de distribution[1] (AF III 445, plaquette 2613, pièces 14-18).

Guerre

Arrêtés sur le personnel des armées, minutes à la section de la Guerre (à noter: remise en activité dans la 17e division militaire du général de division Carteaux; mutation de Castille, sous-lieutenant de la garde du Directoire, dans l'artillerie de marine avec son grade de premier lieutenant[2]). Fourniture de chevaux à la garde du Directoire par Aumont. Nomination de commissaires pour mettre en activité l'écoledu génie de Metz: les deux chefs de brigade Morlet, directeur des fortifications, et Noizet-Saint-Paul, sous-directeur[3], et le chef de bataillon Bizot-Coudrai, également sous-directeur des fortifications; autres nominations à l'école, dont le sous-directeur des fortifications Catoire comme directeur avec le grade de chef de brigadedu génie; et premières dispositions sur le fonctionnement de l'école. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Hoche[4]; et à Moreau: lettre de satisfaction sur le passage du Rhin; nécessité de se concerter avec Hoche pour le cas de rupture des négociations de paix (AF III 445, plaquette 2613, pièces 8, 11-13, 19-20 et 23-24).

Marine et Colonies

Autorisation de tirer trois coups de canon pour prévenir le voisinage des bagnes de Brest, Lorient, Rochefort et Toulon de l'évasion de forçats et récompenses à ceux qui ramèneront des fugitifs. Traitement des officiers civils et militaires, agents et employés de la Marine non compris dans l'arrêté du 17 ventôse an V (AF III 445, plaquette 2613, pièces 9-10).

Affaires non citées au procès-verbal

---

[1] Aucun de ces deux imprimés n'est connu de *Martin et Walter* dans les listes des ouvrages de ces deux auteurs ni dans celle des anonymes. Trophime-Gérard, marquis de Lally-Tolendal, député à la Constituante, avait publié à Paris en l'an V chez Cochery une *Défense des émigrés français adressée au peuple français*, à laquelle répond certainement le texte de Mercier, qui est peut-être l'anonyme cité par *Martin et Walter*, tome IV², n° 5115, ayant pour titre *Défense des femmes, des enfants et des vieillards émigrés pour faire suite à l'ouvrage de M. Lally-Tolendal*, Paris, Poignée, 1797.

[2] Le général de division Jean-François Carteaux, qui servait auparavant à l'armée des Alpes, aurait été réformé le 23 février 1797 [5 ventôse an V] d'après *Six*, qui cite l'arrêté du 7 floréal. Voir dans AF III 26, pièces 230-231 et 339 le dossier de candidat à la Garde du Directoire d'Arnould Castille, né à Douai, ancien officier à Pondichéry (*Les Archives du Directoire*).

[3] Jean-François-Gaspard Noizet-Saint-Paul, écrivain militaire inconnu de *Martin et Walter*, né à Hesdin en 1749, chef de brigade en l'an V, député du Pas-de-Calais au Corps législatif en 1809.

[4] La minute n'est pas dans le dossier de la séance.

AF III 445, plaquette 2613, pièces 1-4. Nomination de Saint-Martin-Valogne, ex-député de l'Aveyron à la Convention et aux Cinq-Cents, receveur général de Vaucluse (à noter: procès-verbal de nomination provisoire de Pierre Longuichal après la disparition de l'ex-receveur avec la caisse, 5 germinal an V; lettre du général Tisson, commandant à Avignon[1], à Cambacérès, en faveur de la nomination définitive de Longuichal, 16 germinal an V).

AF III 445, plaquette 2613, pièces 25-34. Nomination de commissaires municipaux. *Isère*, Grenoble: Imbert, ex-administrateur central[2], remplaçant Trembley, élu administrateur central (à noter: lettre de Génissieu, substitut du commissaire du Directoire près le Tribunal de cassation, pour Imbert);- *Haut-Rhin*, Habsheim: Billig, ex-chef du 4e bataillon du département[3];- *Rhône*, Saint-Cyr [-au-Mont-d'Or]: François Burdel, de Lyon, à noter: candidatures de Crépu, ex-greffier de la commune d'Écully, et Turin, de Saint-Didier [au-Mont-d'Or].

Séance du 8 floréal an V [27 avril 1797]

(AF* III 7, folios 86 verso-88 recto; AF III 446, plaquette 2614)[4]

Lois

[Du 7 floréal]: autorisant la vente de bois communaux de Saint-Yrieix-la-Perche; et fixant au 15 floréal et au 15 brumaire les semestres de service des juges des tribunaux civils aux tribunaux criminels (AF III 445, plaquette 2613, pièces 5-7; AF III 446, plaquette 2614, pièces 4-5).

Guerre

Nomination de Scherer commandant la 8e division militaire[5] (AF III 446, plaquette 2614, pièce 10).

Justice

Annulation de trois jugements du tribunal civil de la Loire sur des biens nationaux, dans les affaires de Pierre Dubruc contre Jean-Baptiste Gouin, de Montbrison; de Ferrière, de Feurs, contre Jean-Louis Gouin, de Luriecq; et de Durand, acquéreur d'une maison à Lay, contre Berchoux et Desvernay (AF III 446, plaquette 2614, pièces 1-3).

Police générale

Émigrés, radiation: Nicolas-Joseph Barthélemy, fils du président du bureau de conciliation de Briey, ex-curé de Vry, maintenu sur la liste des prêtres déportés; Claude Blard, du Pecq, parti pour Pondichéry en 1773, absent; Louis-Marie Domgermain, de Metz; Suzanne-Germaine-Henriette Gosselin-Garselle, de Rouen, inscrite dans le Calvados; André-Pierre Haudry, de Paris, ex-fermier général, inscrit en Seine-et-Oise; Jacques

[1] Le général Mathieu Tisson commandait le département de Vaucluse depuis le 5 messidor an IV /23 juin 1796.

[2] François-Perret Imbert, nommé commissaire central de l'Isère par arrêté du 24 vendémiaire an VI (AF III 472, plaquette 2892, pièces 71-72), puis élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

[3] Lettre de Billig à Reubell avec la formule *Permettez que j'assure Madame Reubell de mes respects...* (8 ventôse).

[4] Le dossier de la séance comprend un rapport du ministre de l'Intérieur du 8 floréal approuvé par le Directoire le 24 suivant sur les mines de houille de la Pleau et de Joanneix à Maussac (Corrèze): voir à la séance du 24, affaires non citées au procès-verbal. Par ailleurs, le dispositif de la loi du 26 fructidor an V sur les dépôts littéraires, reçue le 27 par le Directoire (AF III 465, plaquette 2823, pièce 10), indique que les conclusions d'un rapport adopté par l'Institut national le 5 floréal ont été transmises le 8 par le Directoire au Corps législatif, transmission qu'on suppose faite par un message aux Cinq-Cents qui n'est mentionné ni dans le procès-verbal, ni dans le dossier de la séance.

[5] À Marseille. Le remplacement du général Willot, commandant la division, qui venait d'être élu aux Cinq-Cents par les Bouches-du-Rhône et fut ensuite l'un des condamnés à la déportation par la loi du 19 fructidor an V, par Pichegru (arrêté du 23 pluviôse an V) était resté lettre morte. *Six* indique à tort que Scherer fut autorisé à ne pas rejoindre la division le 30 mai 1797 / 11 prairial an V, séance au cours de laquelle le ministre remet au Directoire l'arrêté de nomination de Pichegru. Sur l'annulation de la nomination de Scherer, on n'a, dans le tome I, que son annonce à Bonaparte par lettre du 9 prairial qui le charge de nommer lui-même un successeur à Willot parmi les généraux de l'armée d'Italie. La division fut réunie au territoire de l'armée d'Italie le 11 fructidor an V, avec faculté à Bonaparte de choisir son commandant parmi les généraux de cette armée, et Bernadotte fut nommé commandant de la division par arrêté du 4e complémentaire an V (tome II).

Leroux, quincaillier à Thionville [-sur-l'Opton] (auj.: commune de Maulette, Yvelines); Ange-Louis Navarre, de Marseille, parti étudier à Paris en 1792 sous la tutelle de Faron, de Meaux, puis engagé volontaire en 1793, inscrit dans les Bouches-du-Rhône, mais non en Seine-et-Marne, département d'origine de sa famille paternelle; Nicolas Noirel, cultivateur à Bazoncourt; Claire-Bonne Proust, veuve Jean-François Ménardeau, radiée provisoirement par le district d'Ancenis; Pierre-Paul-Joseph Ribouton, de Bédarrides, parti en 1791[1]. Maintien: César Durand, dit Lamotte, de Draguignan, commandant la gendarmerie à Toulon en 1793, auteur de lettres datées du règne de Louis XVII proposant de mettre en place des émigrés qui se sont distingués au service des Princes (AF III 446, plaquette 2614, pièces 11-34).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 446, plaquette 2614, pièces 35-53. Commissaires près les tribunaux, Gironde à Ourthe. *Gironde*, commissaire près les tribunaux: permutation entre Galineau, actuel substitut, et Fardel, nommé substitut;- *Mont-Terrible*, Delémont, tribunal correctionnel: destitution de Pajot, accusé par dépêche de Bacher, dont copie est jointe, de favoriser la rentrée des prêtres déportés et de chercher à débarrasser le département d'un *surveillant aussi incommode que le général Nouvion* (à noter: lettres des députés Blin et Pflieger proposant de nommer Marcel Wicka, ex-administrateur du département);- *Ourthe*, commissaire près les tribunaux: Jean-Nicolas Méaulle, ex-député de la Loire-Inférieure aux Cinq-Cents (mention de l'annulation de cette nomination le 4 prairial an V[2]).

Séance du 9 floréal an V [28 avril 1797]

(AF* III 7, folios 88 recto-90 verso; AF III 446, plaquette 2615)

Loi

[Du 8 floréal] portant que les armées d'Italie, de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle ont bien mérité de la Patrie et de l'humanité (AF III 446, plaquettes 2613, pièces 6-7, et 2615, pièce 1).

Messages des Cinq-Cents

[Délibérés le 6 floréal et expédiés le 8] sur: la plainte de l'administration centrale de l'Ourthe contre des réquisitions d'avoine et de foin par le commissaire ordonnateur de l'armée de Sambre-et-Meuse; et la réclamation de Rouard, ex-ministre du culte, et de Glusson, élus agent et adjoint de Renneville (Eure) contre leur remplacement par la municipalité de Charleval (AF III 445, plaquettes 2611, pièce 3, et 2612, pièces 38-41).

Message aux Cinq-Cents

Sur l'arrestation de Reux de Beaufort, renvoyé de Saint-Domingue à Rochefort, prévenu d'émigration et arrêté dans la colonie d'après des renseignements du consul de France à Philadelphie (AF III 446, plaquette 2615, pièces 4-5)[3].

Finances

Confirmation de la revente sur folles enchères du domaine de Ventoux, à Saint-Julien (Côte-d'Or), sur Simon Chaudié, adjudicataire primitif, au profit de Joseph Mametz, agissant pour Jean-François-Xavier Fromme, de Paris, et annulation de l'arrêté de l'administration centrale rescindant la vente et libérant Chaudié[4]. Vente des biens du collège de Courbeville, à Goupillières (Seine-et-Oise), fondé par Jean Lecoq, seigneur de Courbeville, réclamés par son fils Lallemant-Lecoq. Vente de bois communaux de Boismont

[1] Avant l'annexion du Comtat à la France.

[2] Par arrêtés du 4 prairial an V, la nomination de Méaulle comme substitut du commissaire près les tribunaux de l'Ourthe en remplacement de Harré est annulée, Harré n'étant pas démissionnaire, et Méaulle est nommé commissaire près les tribunaux de la Meuse-Inférieure, remplaçant Charles-Clément Rœmers, élu de ce département aux Cinq-Cents.

[3] Voir le message des Cinq-Cents du 10 floréal répondant à celui-ci, ainsi que l'arrêté du Directoire du 17 ventôse.

[4] Sans doute: le libérant de ses obligations de soumissionnaire.

(Moselle, auj.: Meurthe-et-Moselle) et Pont-lès-Moulins pour réparer quatre ponts (AF III 446, plaquette 2615, pièces 18-25).

Guerre
Arrêté sur le personnel de l'artillerie: promotion du chef de brigade d'Espinassy général de brigade[1]. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Moreau: contributions de guerre du Cercle de Souabe; au ministre de la Guerre: non admission des officiers vétérans comme commandants de places; et à celui de la Marine et des Colonies: ordre de préparer le règlement sur le service des côtes ajourné à la demande du ministre. Traitement de commandant temporaire réformé du général Tugnot, ex-commandant de la place de Metz (AF III 446, plaquette 2615, pièces 9-13).

Intérieur
Arrêt, au 1er thermidor prochain, des secours aux réfugiés corses, qui recevront des frais de route s'ils veulent rentrer en Corse. Nomination de Goupilleau de Fontenay commissaire du pouvoir exécutif, et de Charpentier, notaire à Paris, Doyen et Récamier, banquiers, et Micoud, ex-chef de bureau de la Marine et des Colonies régisseurs du mont-de-piété de Paris, dont l'administration centrale de la Seine a confié la gestion à la commission des hospices[2]. Admission dans les comptes de la Trésorerie nationale de paiements faits en double et en mandats par le ministère de l'Intérieur à l'administration centrale de la Sarthe pour secours aux victimes des chouans, dont le montant a été très inférieur aux besoins à cause de la dépréciation des mandats (AF III 446, plaquette 2615, pièces 8 et 14-16).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 446, plaquette 2615, pièce 17. Nomination d'Ameilhon, de l'Institut national, bibliothécaire de la bibliothèque nationale et publique de l'Arsenal, et des sous-bibliothécaires Ameilhon jeune et Poirier[3].

AF III 446, plaquette 2615, pièces 26-27. Nomination de Lecointe-Puyraveau, ex-député des Deux-Sèvres, commissaire central du département, remplaçant Morand, élu aux Anciens.

Séance du 10 floréal an V [29 avril 1797]

(AF* III 7, folios 91 recto-92 recto; AF III 446, plaquette 2616)

Loi
[Du 9 floréal] fixant définitivement à Draguignan l'administration centrale et les tribunaux du Var (AF III 446, plaquettes 2615, pièces 2-3, et 2616, pièce 6).

Message des Cinq-Cents
[Du 10], délibéré le 9 au reçu de celui du Directoire sur Reux de Beaufort, sur les habitants de Saint-Domingue réfugiés aux États-Unis et une instruction que le ministre de la Marine et des Colonies aurait envoyé dans ce pays, dont le Directoire est invité à faire cesser l'effet jusqu'à ce que le Corps législatif ait statué sur rapport de la commission des colonies occidentales des Cinq-Cents[4] (AF III 446, plaquette 2615, pièces 6-7).

---

[1] La promotion d'Antoine-Marie-Joseph d'Espinassy, député du Var à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'au 1er prairial an V, est citée par *Six*.

[2] Les dispositions de cet arrêté sont reprises par celui du 3 prairial an V approuvant l'arrêté de l'administration centrale de la Seine remettant l'administration du mont-de-piété de Paris à la commission des hospices, agrément des administrateurs proposés par celle-ci et nomination de Goupilleau de Fontenay commissaire du pouvoir exécutif pour surveiller le mont-de-piété. Le notaire Charpentier est sans doute Antoine, titulaire de l'étude XXIV de 1791 à l'an XII (Index des notaires de Paris, dans l'*État des inventaires des Archives nationales*, tome IV, Fonds divers, 1986). Jacques-Rose Récamier était administrateur de la Caisse des comptes courants et mari de Julie-Adélaïde Bernard, la célèbre Madame Récamier.

[3] Hubert-Pascal Ameilhon, ex-abbé, marié, bibliothécaire de la ville de Paris et créateur des dépôts littéraires. Il ne parvint pas à cumuler les deux fonctions, mais eut le temps de réorganiser la bibliothèque de l'Arsenal. Ameilhon jeune, nommé sous-bibliothécaire, n'est pas le fils de l'abbé, mais son frère Jacques.

168 **Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons.**

Guerre
Confirmation d'un arrêté du commissaire du gouvernement près l'armée de Rhin-et-Moselle ordonnant des coupes de bois à brûler dans le Mont-Terrible. Remboursement à Arnoux, vétérinaire au 19e de cavalerie (AF III 446, plaquette 2616, pièces 8-19).

Audience diplomatique du Directoire[1]

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 446, plaquette 2616, pièces 1-2. Passage à l'ordre du jour sur une *notice sur le mode de faire intervenir la nation polonaise dans les négociations de paix*, texte joint signé par le nommé Bassi, dont copie est envoyée à Bonaparte pour en empêcher l'exécution, proposant la réunification de la Pologne, analysant les raisons devant rendre les puissances continentales favorables à ce projet, mentionnant les renseignements sur la situation de la Pologne que peut donner Bonneau, consul général de France emprisonné en 1793 et libéré par Paul 1er, empereur de Russie, et proposant de créer en Lombardie, auprès de la Légion polonaise, un corps représentatif composé de membres de la Diète de 1791 auprès duquel se rendraient les maréchaux Stanislas Malachoroski et Casimir Sapiecha, désignés par cette Diète.

Séance du 11 floréal an V [dimanche 30 avril 1797], Le Tourneur, president

(AF* III 7, folios 92 recto-93 verso; AF III 443, plaquette 2617)

Présidence du Directoire
Passation de la présidence et des sceaux de président du Directoire à Le Tourneur à l'expiration des trois mois de présidence de Reubell[2].

Préliminaires de paix avec l'Empire
Signature par le Directoire des préliminaires de paix conclus le 18 avril 1797/29 germinal an V, au château d'*Eckenweld*[3], près de Leoben, entre Bonaparte et Marzio Mastrilli, marquis de Gallo, et le comte Maximilien de Merveldt, plénipotentiaires de l'Empereur. Envoi par le Directoire d'un message aux deux Conseils *afin de détruire les bruits que la malveillance perfide avoit répandus sur la non-existence de la conclusion de ces préliminaires* (AF III 446, plaquette 2617, pièces 1-3; transcription des arrêtés de signature des préliminaires et des articles secrets de ceux-ci dans le registre des délibérations secrètes: AF* III 20 (traités), page 10, n° 22 et 23).

Lois
[Du 10 floréal]: ratifiant le traité de paix de Tolentino avec le Pape du 1er ventôse an V, dont le texte est copié et suivi d'un second arrêté de promulgation du 24 frimaire an VI après les échanges de ratification; ordonnant une déclaration par tous les détenteurs de sommes, marchés et effets appartenant à la République provenant d'autres causes que les contributions; autorisant le paiement des contributions

---

[4] Voir le message du Directoire de la veille et l'arrêté du 17 ventôse ordonnant le renvoi de Reux-Beaufort devant l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, dernier domicile de celui-ci en France, pour statuer sur son émigration, et le message du Directoire du 19 floréal répondant à celui-ci, demandant au Corps législatif la conduite à tenir sur les colons réfugiés aux États-Unis, vu les démarches vaines du Gouvernement pour les faire revenir sur leurs habitations.

[1] Délibération inscrite à la fin du procès-verbal sur le registre *Le Directoire, sur l'invitation du ministre des Relations extérieures, est ensuite passé dans la salle de ses audiences particulières et a donné aux ambassadeurs et envoyés des puissances alliées ou amies de la République française l'audience qu'il a coutume de leur donner le premier décadi de chaque mois*.

[2] Le Tourneur signe les procès-verbaux sur le registre à partir de ce jour et jusqu'au 7 prairial an V, date à laquelle, après son tirage au sort comme Directeur sortant et la nomination de Barthélemy au Directoire, la présidence du Directoire passa à Carnot jusqu'au 17 fructidor an V.

[3] Le château d'Eggenwald, à Leoben (Autriche, province de Styrie).

des rentiers et pensionnés (de la République) en bons sur ce qui leur est dû en arriéré; et établissant l'école centrale du Mont-Blanc au château de Chambéry (AF III 446, plaquettes 2616, pièces 3-5 et 2617, pièces 5-7; accusé de réception des lois: AF III 440, plaquette 2551, pièce 4, classé par erreur au 3 germinal an V).

Message des Anciens
Du 3 floréal remettant un exemplaire d'un rapport fait par un député non désigné sur les finances[1].

Registre secret
Dépôt au registre secret (AF* III 20, page 102, n° 307 et 308) de deux lettres, l'une en italien écrite à Vienne le 15 avril 1797 (AF III 446, plaquette 2617, pièce 9, lettre du comte Della Rocca[2] à une Excellence à Naples: organisation de la résistance à Vienne; courage du peuple autrichien face à la menace d'invasion par l'armée française; revue des troupes par l'Empereur et l'Impératrice); et la seconde, interceptée, écrite de Vienne par la femme Theuse à sa mère (AF III 446, plaquette 2617, pièce 5).

Finances
Suppression des bureaux de poste aux lettres de Bonnelles, les Essarts-les-Bois (les Essarts-le-Roi), l'Isle-Adam, Monnerville, Orsay, Sannois et Saint-Laurent [-en-Grandvaux] (Jura), ce dernier étant de création récente, dont le traitement du receveur absorbe presque toute la recette, et dont les huit communes n'ont d'autre commerce que celui des fromages connus sous le nom de *grandvalliers*, que les habitants conduisent eux-mêmes dans toute la France (AF III 446, plaquette 2617, pièces 12-13).

Intérieur
Secours à Alexis Prêmont, ex-agent national et capitaine de la garde nationale de Bayonne, ayant perdu ses propriétés *en Amérique* (AF III 446, plaquette 2617, pièces 14-15).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 446, plaquette 2617, pièce 17. Extrait d'une dépêche de Verninac, de Naples le 1er ventôse, sur son arrivée à la cour de Naples et celle des filles de Louis XV de Rome à Caserte[3], et sur le sort de cinq à six cents napolitains arrêtés comme suspects d'attachement pour la France; apostille de Reubell chargeant d'envoyer copie à l'ambassadeur à Naples de l'extrait sur ces détenus.

Séance du 12 floréal an V [1er mai 1797]

(AF* III 7, folios 94 recto-97 recto; AF III 447, plaquettes 2618 à 2620)

Message des Cinq-Cents
[Du 11 floréal] sur les secours aux défenseurs de la Patrie blessés et incapables de servir, après une adresse de l'administration centrale du Bas-Rhin sur leur dénuement (AF III 446, plaquette 2617, pièces 10-11).

Messages aux Cinq-Cents

---

[1] Ce message, daté sur le registre du 3 floréal, et le rapport du député anonyme sur les finances de l'an IV, dont le nom est laissé en blanc sur le registre, sont en réalité du 3 germinal et sont dans AF III 440, plaquette 2551, pièce 3.

[2] Il semble s'agir d'un chargé d'affaires du Royaume de Naples auprès de l'Empereur d'Autriche signalé par le *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder* sous le nom de Rocca (comte Della), qui aurait pris ses fonctions à Vienne le 25 mai 1797 et en serait reparti le 22 novembre suivant. Ce diplomate n'est pas cité dans le *Dizionario biografico degli Italiani*, et pourrait être de la même famille que l'homme politique napolitain Giovanni Della Rocca, né en 1838, seul napolitain de ce nom relevé dans cet ouvrage.

[3] Madame Adélaïde et Madame Victoire, tantes de Louis XVI, émigrées en février 1791. Elles venaient alors de Rome pour se réfugier à Naples, d'où l'avance des armées françaises en l'an VII les chassa. Elles moururent l'une et l'autre à Trieste en 1800 et en 1799.

 Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons.

Transmettant le rapport du ministre de la Justice répondant aux messages sur les plaintes du directeur du jury de Tours sur le refus de faire juger l'administration centrale de la Sarthe pour son ordre de transférer le chef chouan Guillemet à l'île de Ré, et contre Duliepvre, président de la municipalité de Vouvray, pour sa descente chez un particulier pour y faire cesser un rassemblement dirigé par un prêtre réfractaire (AF III 446, plaquettes 2618, pièces 4-6, et 2619, pièces 73-90; à noter: extraits d'arrêtés du tribunal correctionnel de Tours sur les deux affaires; lettre de Pierre Guillemet, tailleur de pierre au Mans, 2 floréal an V[1]).

Guerre

Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: lettres de satisfaction au général de division Reynier, chef de l'état-major général de l'armée de Rhin-et-Moselle, aux généraux de division Desaix et Duhesme, au général Jordy et à l'adjudant général Demont, tous de l'armée de Rhin-et-Moselle, aux généraux de division Championnet, Lefebvre et Grenier, au général Debelle, commandant l'artillerie, au général de brigade Ney, avec témoignage de sensibilité sur l'accident qui l'a fait tomber au pouvoir de l'ennemi, et au citoyen Soult, aide de camp, tous de l'armée de Sambre-et-Meuse[2] (AF III 446, plaquette 2618, pièces 11-21).

Intérieur

Secours à Mandar, homme de lettres, qui fait hommage au Directoire d'un exemplaire de sa traduction de la *Jérusalem délivrée* du Tasse avec gravures de Cochin et Delaunay[3] (AF III 446, plaquette 2619, pièces 45-47).

Justice

Annulation d'un jugement du tribunal civil de la Haute-Garonne ordonnant le partage des biens des frères Fleury, émigrés, entre la Nation et la citoyenne Fleury-Bellaut. Cassation de jugements: du tribunal civil de Sambre-et-Meuse annulant l'exclusion de Piéraud par l'assemblée primaire de Namur

---

[1] Message du 27 germinal reçu le 29 par le Directoire. Voir aussi, sur l'affaire de Guillemet, l'arrêté du Directoire du 26 germinal sur rapport du ministre de la Justice, et sur celle de Duliepvre, l'arrêté du Directoire du 28 germinal an V passant à l'ordre du jour sur le référé au Corps législatif demandé par le directeur du jury de Tours, et un arrêté du Directoire du 18 floréal annulant un nouveau référé du directeur du jury de Tours envoyant l'arrêté du 28 germinal au Corps législatif.

[2] Ces lettres se réfèrent aux combats de l'offensive des deux armées en Allemagne, et à ceux du passage du Rhin par les deux armées le 1er floréal an V [20 avril 1797]. À l'armée de Rhin-et-Moselle, le général de division Jean-Louis-Ébénézer Reynier était chef d'état-major général depuis le 24 ventôse an IV; Desaix, commandant le centre de l'armée, avait été blessé au passage du Rhin, comme le général de division Nicolas-Louis Jordy et l'adjudant général Joseph-Laurent Demont; ce dernier fut promu général en l'an VII. À l'armée de Sambre-et-Meuse, les généraux de division Jean-Étienne Valchier, dit Championnet, François-Joseph Lefebvre et Paul Grenier commandaient alors l'aile gauche, l'aile droite et le centre de l'armée. Le général Jean-François-Joseph Debelle n'est pas à confondre avec son frère cadet, le futur général François-Alexandre, qui était alors colonel du 11e dragons. Le général Michel Ney avait été capturé par l'ennemi à Giessen le 2 floréal an V et fut échangé le 8 prairial an V. Pierre-Benoît Soult, lieutenant, aide de camp de son frère le général Nicolas-Jean de Dieu, venait de s'illustrer à Herborn le 2 floréal an V en faisant trois cents prisonniers à la tête d'un détachement de trente hussards.

[3] Michel-Philippe, dit Théophile Mandar, pensionné sous l'Ancien régime et qui, d'après sa lettre jointe, a mis son lit en gage, fait hommage de l'exemplaire rendu par son libraire, dont il ne donne pas le nom, faute de l'avoir vendu. Il n'est auteur d'aucune des traductions françaises connues de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, en traduction complète ou en morceaux choisis. Aucune de celles publiées vers cette époque (celles de Pancoucke notamment) que conserve la Bibliothèque nationale à Paris n'est illustrée par les graveurs cités par lui: Charles-Nicolas Cochin le jeune et Robert Delaunay le jeune, frère cadet de Nicolas Delaunay, aussi graveur. En revanche, ses deux graveurs sont connus pour avoir illustré la grande édition en italien de la *Jérusalem délivrée* publiée à Paris de 1784 à 1786 par Firmin-Didot, et une autre édition en italien publiée en l'an II par un imprimeur parisien non précisé dans le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*. Suivant *Martin et Walter*, Mandar aurait été un "journaliste subventionné" par les autorités sous la Convention puis sous l'Empire. Sous le Directoire, on connaît de lui un curieux éloge funèbre de Carnot imprimé en l'an VI, dont il faudrait vérifier s'il l'écrivit pour plaire après le Dix-Huit Fructidor ou défendre l'ex-Directeur en exil, et il ne fait pas partie des journalistes subventionnés rencontrés dans les dossiers du secrétariat général du Directoire (AF III 45, dans *Les Archives du Directoire*).

pour motions contraires aux lois; et des juges de paix: de Domfront statuant en dernier ressort dans une affaire excédant cinquante francs entre Jacques et François Bessin; d'Alençon de même nature dans l'affaire de Barbedroite et Charvin, de [Saint-Denis-sur-] Sarthon; et de Thiberville ordonnant la destruction d'une construction bâtie par Robert Lenormand, en procès avec Jean-Baptiste Oursel, sur un alignement fixé par la municipalité limitant la largeur de la route de Bernay. Approbation de la saisie de la cargaison du navire américain *La Rozanna*, capitaine John Pollart, et Nathaniel Sargent, subrécargue et propriétaire de la cargaison, saisie par le bateau anglais *La Diana* de Liverpool, puis par le corsaire de la Rochelle *L'Actif*, Coffin, armateur, à cause de l'absence du rôle d'équipage, soi-disant pris par les anglais, à noter: jugement du tribunal de commerce de la Rochelle du 30 ventôse an V, imprimerie de P.-L. Chauvet, 12 pages (AF III 446, plaquettes 2618, pièces 1, 7-8, et 2619, pièces 48 et 69-72).

Police générale

Émigrés, radiation: Marie-Henriette Billard, de Mantes, radiée provisoirement par le district de Melun; Claude-Joseph Blin, mort à Hesdin en l'an II; Jean-Petit Cheylhat, homme de loi à Mareuil (Dordogne); Pierre-André Delpuech, d'Alès, ex-noble et capitaine d'infanterie; Jacques Duprey, tourneur à Vernon (Eure), radié provisoirement par le district de Montfort-l'Amaury; Honorée Molinier, d'Elne, femme Raphaël Dautaner, forcée à le suivre en Espagne lors de l'invasion; Louis-Théodore Moullin, de Nantes; Françoise Pescatorée, négociante à Luxembourg partie avant l'annexion; Marie-Angélique Roux-Gaubert, de Pau, inscrite dans les Hautes-Pyrénées. Maintien: Christian-François Erhard, ex-curé de la paroisse Saint-Heim de Masevaux (AF III 446, plaquette 2619, pièces 37-38 et 49-66).

Relations extérieures

Nomination du général de brigade Lapeyrouse, de Quintin-Beauverd, chef de brigadedu génie, et de Brossier commissaires aux démarcations des frontières avec la Sardaigne, avec quatre adjoints[1], arrêté à échanger en original contre les pouvoirs spéciaux des commissaires du roi de Sardaigne, et arrêté sur l'exécution de leurs opérations (AF III 446, plaquette 2618, pièces 2-3). Instructions à Pérignon, ambassadeur de France à Madrid, minute gardée par le ministre.

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 446, plaquette 2618, pièces 9-10. Arrêtés sur le personnel militaire (à noter, exemptions de service militaire: Jean-François Brocard, instituteur à Étais et Puits[2]; Jean-Baptiste Beauvais, à cause de l'âge de ses parents, à adresser chez Dupire, député du Nord aux Cinq-Cents; François Boudet, de Paris, blessé au talon au Dix-Août; Edme Ducer, fils d'un marchand de fer à Montrouge; Jacques-Nicolas Didiot, employé au quartier général de l'armée de Sambre-et-Meuse à Cologne; Romain Gillet, employé de Walle, directeur de la manufacture de rasoirs façon anglaise à l'hospice national des Quinze-Vingts de Paris; Louis Gobault, fils d'un blanchisseur employant cent-vingts ouvriers à Cambrai; Marc Jacquart, employé de Bonvallet, fondeur de canons à Amiens; Israël Lion, employé d'Israël Hayem, négociant à Thionville, et Max-Israël Mortier, tous deux épileptiques, exemptions à adresser au commissaire municipal de Thionville; Thomas Régien, fils d'un *guérisseur de bestiaux* de Saint-Germain-sur-École *continuellement occupé à traiter les animaux attaqués de la rage*).

AF III 446, plaquette 2618, pièces 22-44. Autorisations de résidence à Paris (sans indication de durée): L. Crelinger[3], recommandé par le ministre des Relations extérieures Delacroix; Demallendre fils, ex-agent national de Montivilliers destitué en l'an III;
- les allemands George-Christian Baumann, négociant d'Altona; Odile Brammertz, d'Aix-la-Chapelle (apostille défavorable de Hofmann sur son inconduite et sa fréquentation d'émigrés);
- l'américain David Meredith, négociant;
- les italiens Jean-Baptiste Rosselli, peintre en fresques de Novare; Joachim Serangeli, peintre de Rome, demeurant à Paris depuis 1790[4];
- la néerlandaise Annette Wilson, d'Amsterdam;

[1] Dont les noms sont relevés dans l'index.
[2] Ces deux communes de la Côte-d'Or, limitrophes, sont présentées ici comme n'en faisant qu'une.
[3] Ce Crelinger n'est que qualifié d'étranger.
[4] Gioacchino-Giuseppe Serangeli, né à Rome en 1768, mort dans cette ville ou à Milan en 1851, élève de l'Académie de peinture de Milan avant son départ pour Paris, dont *Thieme et Becker* ne connaît pas la date, élève de David.

- le polonais Alexandre Walknowski;
- et les suisses Louis et Frédéric Audéoud, gérants de la maison de commerce veuve François André; Nicolas de Castella, de Fribourg; Michel Desroches, de Lessoc; Gabriel Fillietaz, Charles-Victor Imer et Jean Kolly, négociants à Genève, la Neuveville et Pont-la-Ville; J.-C. Zollikofer, agent de change à Paris depuis juillet 1789.

AF III 446, plaquette 2620, pièces 90-96. Destitution de Drouin, commissaire près le tribunal correctionnel de Tours[1]. Nomination de commissaires près les tribunaux: *Eure*, Évreux, tribunal correctionnel: Fossey, actuel commissaire municipal de Fontaine-sous-Jouy, remplaçant Lefebvre, nommé commissaire près les tribunaux du département;- *Sambre-et-Meuse*, Marche, tribunal correctionnel: Lengrand, ex-juge au tribunal civil, remplaçant Pestiaux, révoqué. Nomination d'un commissaire municipal à Boulay [-Moselle].

Séance du 13 floréal an V [2 mai 1797]

(AF* III 7, folios 97 recto-100 recto; AF III 446, plaquettes 2621 et 2622)

Messages aux Cinq-Cents

Sur: les dégrèvements de contributions foncières aux contribuables de Maine-et-Loire victimes de la guerre intérieure; l'élection des agents et adjoints communaux de Bagneux et Saint-Martin-des-Prés (Maine-et-Loire, auj.: communes de Saumur et d'Aspres) et de Sauxillanges; celles: de Taconnet, agent d'Herbignac, de l'âge de la première réquisition; et du cinquième administrateur central d'Indre-et-Loire, après la destitution de quatre administrateurs par le Directoire le 29 ventôse an V; l'assemblée primaire de Saint-Paul-lès-Romans; et les pensions d'ex-membres de l'Ordre de Malte après refus par l'administration centrale de la Seine de délivrer à Piolenc, ex-commandeur de l'Ordre, celle prévue par la loi du 2 décembre 1792 (AF III 446, plaquettes 2621, pièces 1-2 et 30-31, et 2622, pièces 37-48).

Décisions du Directoire

Remerciements à: M.-A. Molinier, de Toulouse, ex-chef des bureaux de l'état-major général de l'armée de l'Intérieur, pour son ouvrage *La justice agraire*, traduit de Thomas Paine [2]; et au député Delmas pour son discours sur la loterie nationale, joint: *Opinion de J.-F.-B. Delmas, président du Conseil des Anciens, sur la résolution du 4 germinal an V relative à l'établissement d'une lotterie nationale, sur la situation actuelle de la République et sur les principaux événemens de la Révolution française, prononcée dans la séance du 25 germinal an 5 et imprimée à ses frais*, Lemaire, imprimeur rue d'Enfer, 44 pages[3] (AF III 446, plaquette 2622, pièces 35-36 et 51-53).

Guerre

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[4] sur la réclamation de l'administration centrale de l'Ourthe contre une réquisition d'avoine et de foin. Lettre à M.-A Laligant, commissaire municipal de Liernais, lui précisant que les frères Alexandre et Julien Espiard, se présentant comme nobles et avec de faux actes de naissance, ne sont pas exemptés de service militaire (à noter: lettres des intéressés et du commissaire municipal à Carnot). Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: promotion du général de brigade Dupont[5], employé au cabinet historique et topographique militaire du Directoire, général de division). Indemnités: d'habillement et d'équipement de la garde constitutionnelle du Corps législatif (à noter: adresse signée par Ramel, commandant en chef de la garde, Blanchard,

[1] Destitution après les événements évoqués par le message aux Cinq-Cents du jour. Voir plus bas la nomination de Leroux-Moysand, ancien administrateur du département, comme commissaire près le tribunal (18 floréal), et la cassation d'une sentence du tribunal décidant que l'ancien et le nouveau commissaire s'abstiendront d'exercer jusqu'à ce que le Corps législatif ait statué (4 prairial).

[2] Le traducteur est inconnu de *Martin et Walter*, mais la traduction pourrait être leur n° 26320, à la rubrique PAINE, traduction de son essai de 1792, parue en l'an V à Paris sous le titre: *La Justice agraire opposée à la loi et monopole agraire, ou projet d'amélioration du sort des hommes*.

[3] Cet imprimé est le n° 9992 de *Martin et Walter*. Les auteurs ont coupé la fin du titre, qui apparaît chez eux comme une publication sur ordre du Conseil des Anciens.

[4] Message du 8 floréal reçu par le Directoire en séance du 9.

[5] Pierre Dupont de L'Étang, et non son frère aîné, Pierre-Antoine Dupont-Chaumont, alors général, inspecteur de l'artillerie de l'armée du Nord.

commandant en second, et une vingtaine d'officiers); et à Keuchen, capitaine adjoint aux adjudants généraux de l'armée de Rhin-et-Moselle, pour cheval perdu à l'armée des Pyrénées-Occidentales en l'an III (à noter: certificats par Junca, commissaire expert à l'armée des Pyrénées-Occidentales, an III, Daru, commissaire ordonnateur en chef de la 2e division du ministère de la Guerre[1], et Krieg, général de division à l'armée de l'Intérieur, au quartier général de Charenton, messidor an IV). Lettres au ministre: sur Marie-Claude Pillon, sergent au 8e d'artillerie, condamné à dix ans de gêne par le 1er tribunal militaire de l'armée des Côtes-de-Brest pour homicide de François Aubin avec circonstances atténuantes, après une provocation violente (rapport joint du ministre du 28 thermidor an IV[2]); et refusant un congé à Hédouville. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Moreau, la première, écrite par Carnot, lui envoyant les conventions entre Hoche et le général autrichien pour la suspension d'armes et lui demandant de procéder aux relevés topographiques des champs de bataille, la seconde lui annonçant la signature par le Directoire des préliminaires de la paix et lui demandant de communiquer la ligne de démarcation avec l'ennemi; à Hoche: approbation de la suspension d'armes avec l'armée autrichienne; difficultés soulevées par les Autrichiens sur l'entrée des officiers français dans Francfort; procéder aux relevés topographiques des champs de bataille; et à Krieg, inspecteur général des troupes des quatre divisions de l'Ouest: mise en garde contre ses fréquentations, nommément la vicomtesse de Briqueville, dont le mari a été fusillé à Coutances[3] (AF III 446, plaquettes 2621, pièces 5-12, 14-29 et 32-34, et 2622, pièces 56-59).

Intérieur

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur: les assemblées primaires de Grimbergen[4], et la réclamation de Rouard et Glusson, élus agent et adjoint municipaux à Renneville[5] (AF III 446, plaquette 2622, pièces 49-50).

Marine et Colonies

Frais de voyage des officiers civils et militaires de la Marine[6]. Indemnités pour services rendus à l'américain Augustin-William Waldrhyn[7]. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les colons de Saint-Domingue réfugiés aux États-Unis[8] (AF III 446, plaquette 2621, pièces 12-13).

Police générale

Ordre d'envoyer en Suisse l'espagnol Marchena, qui devait être dirigé sur Rochefort et embarqué pour les États-Unis, après son arrestation à Paris où il se disait sous la protection d'une loi de septembre 1793 accordant le droit de cité aux étrangers persécutés dans leur pays pour leur attachement aux principes de la Révolution, et

[1] Le futur Secrétaire d'État sous l'Empire.
[2] Cette affaire n'est pas citée en l'an IV par *Debidour*.
[3] François-Claude, comte de Briqueville de Bretteville, commandant la division du Cotentin de l'armée catholique et royale de Normandie sous les ordres de Frotté, exécuté le 11 prairial an IV. Sa femme, née Renée de Carbonel de Canisy, avait divorcé avec éclat après l'émigration de son mari. La notice du comte de Briqueville dans *Roman d'Amat* évoque les fréquentations républicaines de cette égérie normande.
[4] Message du 3 floréal reçu le 7.
[5] Message du 8 floréal reçu le 9.
[6] La minute n'est pas dans les dossiers de la séance.
[7] Indemnités à payer sur les fonds du département de la Marine. Les services rendus ne sont pas indiqués et ce personnage est inconnu dans *Debidour* ainsi, à notre connaissance, que dans les autres parties de la sous-série AF III, mais on peut supposer qu'il s'agit d'un fournisseur américain.
[8] Message du 10 floréal reçu le même jour par le Directoire. Il s'agit des suites de l'affaire de Reux-Beaufort, emprisonné comme émigré.

pour lequel Jollivet, rédacteur du *Gardien de la constitution* est intervenu[9] (AF III 446, plaquette 2622, pièces 54-55).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 446, plaquette 2622, pièces 60-64. Nomination de Bertezène, ex-député du Gard aux Cinq-Cents, commissaire central, remplaçant Rabaud le Jeune, élu aux Anciens (à noter: candidature de Pieyre, de Nîmes, ex-député à la Législative).

Séance du 14 floréal an V [3 mai 1797]

(AF* III 7, folios 100 recto-103 recto; AF III 446, plaquette 2623)

Loi
[Du 13 floréal] accordant une pension à Jeanne Petit et Claire Basire, veuve et fille de Claude Basire, député de la Côte-d'Or à la Convention condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire en l'an II (AF III 446, plaquettes 2621, pièces 2-3, et 2623, pièce 6).

Messages aux Cinq-Cents
Sur l'élection du juge de paix de Cannes par les assemblées primaires de brumaire an IV et de germinal an V; et le conflit d'attribution entre le directeur du jury d'Autun et l'administration centrale de Saône-et-Loire sur les troubles d'Autun au sujet des administrateurs municipaux Corthier et Carion; à noter: rapports du ministre de la Justice des 2 et 5 germinal[1] (AF III 446, plaquette 2623, pièces 15-20 et 37-39).

Guerre
Approbation du plan de distribution de l'imprimeur Gratiot pour neuf cents exemplaires du *Second tableau des campagnes des François*, dont il a reçu le texte du général Dupont[2]. Un (*sic*) arrêté[s] sur le personnel de l'artillerie, minute[s] au bureau de l'artillerie: nomination du chef de brigade Marmont, aide de camp du général en chef de l'armée d'Italie, comme chef de brigade commandant le 2e° d'artillerie légère, remplaçant Hanicque; promotion du chef de brigade d'Hennezel [de Valleroy] général de brigade[3] (AF III 446, plaquette 2623, pièces 9 et 11-12).

---

[9] Joseph Marchena, patriote espagnol, venu en France aux débuts de la Révolution pour échapper à l'Inquisition, avait collaboré à plusieurs journaux comme l'*Ami des lois* et l'*Ami du peuple*. Girondin, il était devenu employé au Comité de salut public après le Neuf-Thermidor. Il prit la défense du général Miranda après le Treize-Vendémiaire et fut décrété d'arrestation avec Miranda par arrêté du Directoire du 4 frimaire an IV (*Debidour*, tome I, page 122), puis destiné à être déporté de France (arrêté du 15 frimaire an IV, *ibidem*, page 184). Sur intervention de Louvet auprès du Directoire faisant valoir que Marchena serait capturé par les Autrichiens s'il était déporté en Suisse, le Directoire décida, le 1er germinal an IV, qu'il serait conduit à Rochefort pour être embarqué vers les États-Unis (*Debidour*, tome II, page 2), dispositions que l'arrêté du 13 floréal an V annule. Marchena n'est pas cité entre-temps dans les procès-verbaux du Directoire. Le journaliste prenant sa défense est Jean-Baptiste-Moïse Jollivet, dit Baralère, député de Seine-et-Marne à la Législative, contre lequel un mandat d'arrêt fut délivré le 18 fructidor, mais qui n'est pas sur la liste des déportés par la loi du 19 fructidor, où figure en revanche le général Miranda (tome II). La seconde série du journal *Le Gardien de la constitution* s'arrêterait à germinal an V d'après *Martin et Walter*.

[1] Répondant au message des Cinq-Cents du 12 germinal reçu le 13 par le Directoire.

[2] Dupont de L'Étang, chef du cabinet topographique du Directoire. L'imprimé dont il s'agit ici est de Carnot, auteur d'un rapport en ce sens à la Convention du 14 ventôse an III publié avec ses *Campagnes des Français depuis le 8 septembre 1793 jusqu'au 15 pluviôse an III*, Paris, Imprimerie nationale, an III. Cette édition fut publiée de nouveau en l'an V chez Jean Gratiot sous le titre de *Premier tableau des campagnes des Français depuis le 8 septembre 1793 jusqu'au 15 pluviôse an III*, sans doute en même temps que le *Second tableau des campagnes des Français depuis le 15 pluviôse an III jusqu'au 1er ventôse an V* dont il s'agit ici (*Martin et Walter*, n° 6137 à 6140, s.v. Carnot).

[3] *Six* mentionne les nominations de Marmont, ancien aide de camp de Bonaparte, futur duc de Raguse, et de d'Hennezel, qui servait à l'armée d'Italie et serait entré au comité central d'artillerie en l'an V. L'auteur ne connaît pas, en revanche, l'arrêté du 13 germinal an V nommant le futur général Antoine-Alexandre Hanicque, ancien commandant du 2e d'artillerie légère, directeur de l'artillerie à Bruxelles.

Justice
Rapport sur le recensement des habitants de Gray pour la fixation des droits de patente[1], renvoyé au ministre de l'Intérieur. Annulation de procédures contre: Plassin, commandant la garde nationale de Mâcon, ayant dissipé sur ordre de la municipalité l'assemblée primaire scissionnaire du Centre présidée par Lemeraire, à la requête de Carteron, président de l'assemblée mère; et le commissaire central de la Loire à la requête de Jean-François de Montmain, réclamant contre la vente d'un bien national dont il se dit propriétaire à titre de prébende au citoyen Chartres, juge de paix de Feurs. Rejet de la réclamation par la commune de Niederhergheim d'une forêt nationale provenant de l'émigré Schauenburg, dont une sentence arbitrale lui donnait la possession. Annulation d'un arrêté de l'administration centrale du Bas-Rhin interdisant aux communes d'Illkirch et Graffenstaden[2] d'exploiter des bois à elles adjugées par sentence arbitrale contre la commune de Strasbourg. Mandat d'arrêt contre B.-J. Bertier, auteur d'une lettre à La Ville[he]urnois en 1792 (AF III 446, plaquette 2623, pièces 1-2, 7-8 et 13-14).

Marine et Colonies
Ordre au ministre de rendre compte de l'exécution de l'arrêté du Directoire[3] sur le transfert au Sénégal des individus condamnés à la déportation (AF III 446, plaquette 2623, pièce 10).

Police générale
Émigrés, radiation: François Hugot, marchand de vin à Dijon; Michel Jacques, de Senones, domestique de Madame de Lersbach, femme de Charles de Salm, parti pour la Saxe-Anhalt en 1791[4]; Louis-Pierre Labaume, de Suze [-la-Rousse], envoyé en 1790[5] au collège de Soleure, à la requête de sa sœur la femme Desismard, d'Orange; Louis Laborde, chanoine de Saint-Aignan d'Orléans, déporté à Cayenne en 1793; Joseph-Louis-François-Xavier-Bonaventure Pelletier-Lagarde, sa femme Henriette Bayle, et leur fils Dominique-François de Paule Pelletier-Lagarde, partis de Carpentras en 1791; Henry Pillot dit Peeterson, ex-receveur des aides à Sens, parti en 1786 en Angleterre, professeur de français à l'école royale de Berkhampstead[6], arrivé à Dieppe en vendémiaire an V; Jean-Baptiste-Maximilien-Pierre Titon, conseiller au parlement de Paris condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, inscrit dans le Loiret. Maintien: Gaspard-Jean-Joseph-Olivier Pignol-Rocreuze, de Tauxigny, ex-capitaine d'infanterie au régiment d'Agenais, chevalier de Saint-Louis, soi-disant fait prisonnier par les Espagnols à Mont-Louis (AF III 446, plaquette 2623, pièces 21-46).

Relations extérieures
Passeports à Roux, négociant de Lyon, alors à Livourne, pour Smyrne, et à Pons-Simon Possac, négociant, pour Genève. Règles du mariage à l'étranger des agents diplomatiques et consulaires français avec des étrangères: obligation de rendre compte au préalable au ministre du nom, de la fortune, des alliances et du *degré d'autorité* de la famille (AF III 446, plaquette 2623, pièces 3-5). Arrêtés, minutes gardées par le ministre[7], sur: des délits par des contrebandiers à Carouge[8]; et les puissances étrangères auxquelles seront communiqués les préliminaires de la paix avec l'Empire.

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 446, plaquette 2623, pièce 41-44. Nomination de Brocque-Pénat, juge au tribunal civil des Landes, commissaire près le tribunal correctionnel de Mont-de-Marsan, et de Lemalliaud, ex-député aux Cinq-Cents, commissaire central du Morbihan.

---

[1] En exécution d'un arrêté du 16 ventôse. La minute du rapport n'est pas conservée ici.
[2] Auj.: commune d'Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin).
[3] Arrêté du 4 ventôse, annulant celui du 15 pluviôse sur les déportations en Guyane, spécialement pour les condamnés de l'affaire du camp de Grenelle. La minute est écrite par Lagarde.
[4] Avant le rattachement de la principauté de Salm à la France le 2 mars 1793.
[5] Avant le rattachement de la principauté d'Orange à la France.
[6] *Berckhamfter* dans le texte. Ville du comté d'Hertfordshire à 40 kilomètres de Londres.
[7] Qui ne sont pas conservées ici.
[8] Auj.: Suisse, canton de Genève, alors: département du Mont-Blanc.

Séance du 15 floréal an V [4 mai 1797]

(AF* III 7, folios 103 verso-104 verso; AF III 446, plaquettes 2624 et 2625)

Message aux Anciens

Sur les salines[1] (AF III 446, plaquette 2624, pièces 10-17: liste et situation des salines, des travaux à y faire et de leur production, tableau des ventes de sel en Suisse et, en complément, tableau de la production au premier semestre de l'an V dressé le 24 messidor an V par la Régie de l'Enregistrement et des Domaines).

Finances

Rejet de la réclamation de Joseph Peyre contre la vente au nommé Abadie d'une maison à Carcassonne dont il se dit copropriétaire avec son frère, prêtre déporté (AF III 446, plaquette 2624, pièces 1-2).

Guerre

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les secours aux défenseurs de la Patrie blessés ou infirmes[2]. Lettre sur le service militaire, minute au cabinet topographique, à Bonaparte: envoi par le Directoire de la ratification des préliminaires de paix de Leoben et annonce de la préparation d'un congrès de paix à Berne, conseil de retourner d'Autriche en Italie pour l'organisation intérieure de la république lombarde et le châtiment de Venise *...allez, s'il le faut, jusqu'à Venise et rendés nous compte de vos dispositions afin d'instruire le Corps législatif de la nécessité où vous aurez été d'en agir hostilement à l'égard de cette puissance perfide* (AF III 446, plaquette 2624, pièces 5-6).

Police générale

Ajournement par le Directoire des demandes de résidence à Paris de plusieurs américains soumises par le ministre par lettre du 8 floréal et ordre au ministre de faire un rapport sur la possibilité de prolonger cet ajournement, voire d'annuler les permissions de séjour accordées auparavant aux soi-disant américains (AF III 446, plaquette 2624, pièce 7).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 446, plaquette 2624, pièces 8-9. Autorisation de résidence à Paris: Voulland, ex-député du Gard à la Convention, *craignant de s'exposer aux persécutions que ses ennemis lui préparent dans son département*[3].

AF III 446, plaquette 2624, pièces 18-101. Nomination de commissaires municipaux, Bouches-du-Rhône à Vienne. *Bouches-du-Rhône*, Aix [-en-Provence]: Fortuné Bec, ex-officier d'artillerie, membre du conseil de ville lors des États généraux, remplaçant Bernard, mort après un attentat il y a huit mois[4];- *Cher*, Chârost: Claude-François Prévost, remplaçant son oncle Pierre, notaire;- *Jemappes*, Lens[5]: Claude Barabin, ex-officier de santé;- *Loire-Inférieure*, la Chapelle-sur-Erdre: Guillaume Marquer, ex-employé de l'administration centrale (à noter: lettre de Letourneux, commissaire central);- *Loiret*, Ouzouer-sur-Trézée: Pierre-Benjamin Sougy, notaire, ex-administrateur du district de Gien (à noter: candidature de Bourbier, ex-secrétaire de la municipalité de Briare);- *Lot*, Luzech: Fournier fils, chef de bureau à l'administration centrale (à noter: lettre du commissaire central déconseillant pour Luzech Mathurin Ambert, habitant à Saint-Céré, à dix lieues);- *Manche*, Isigny [-le-Buat]: Hamel, officier de santé;- *Marne*, Ay: Jeannot, notaire; Bassuet, Daubigny, président de la municipalité (à noter: candidature de Daubigny, à la place de Salmon, officier de santé, juge de paix, qui n'accepterait pas le poste de commissaire municipal, an IV);- *Meurthe*, Fontenoy [-sur-Moselle]: Jean-François Balland, de Toul, remplaçant Gabriel, ayant démissionné pour exercer comme chirurgien à Nancy;- *Morbihan*, Lanouée; Questembert: Jean-Pierre Thomas[6];- *Haute-Saône*, Vesoul *intra muros*: Bozon, ex-administrateur du district;- *Seine*, Bourg-Égalité

[1] Répondant au message des Anciens du 8 germinal, reçu le 9 par le Directoire.
[2] Message des Cinq-Cents du 11 floréal reçu le 12.
[3] Selon Kuscinski, *Dictionnaire des Conventionnels*, Voulland devint chef de la division de la classification des lois aux Cinq-Cents.
[4] C'est sans doute le décès qui se situerait huit mois avant la rédaction des pièces par les bureaux. L'affaire est sans doute liée aux assassinats de républicains d'Aix par un rassemblement de chouans dans la nuit du 3 au 4 thermidor an IV.
[5] Lens, Belgique, province du Hainaut, et non Lens (Pas-de-Calais).
[6] Thomas est nommé commissaire de Questembert à titre définitif après le refus de deux commissaires précédemment nommés, ce qui semble indiquer des difficultés particulières pour pourvoir ce poste.

(Bourg-la-Reine) siégeant à Sceaux: Cyr-Antoine Delalande, de Sceaux, assesseur du juge de paix;- *Somme*, Poix [-de-Picardie];- *Var*, Fréjus;- *Vendée* (nominations sur rapport, joint, du ministre de l'Intérieur du 2 floréal sur les candidats proposés par l'administration centrale), Chantonnay; Foussais [-Payré]: Debureau, prêtre marié; le Langon: Mallet, ex-président de la municipalité; Poiroux: Mourin, notaire, ex-président du district des Sables [-d'Olonne]; Sainte-Hermine: Foucault, remplaçant Marchegay, élu assesseur du juge de paix; Talmont [-Saint-Hilaire]: Hillereau, ex-agent municipal, remplaçant Maroilleau, élu juge de paix de Poiroux;- *Vienne*, Pleumartin.

Séance du 16 floréal an V [5 mai 1797]

(AF* III 7, folios 104 verso-106 verso; AF III 447, plaquette 2626)

Loi

[Du 15 floréal] affectant, à Aubusson, les Cordeliers pour la municipalité, le tribunal correctionnel et l'hospice, le collège pour la prison, l'église Saint-Benoît comme magasin de blé et de farine, et le reste des ruines de l'hôpital, sauf la partie démolie pour élargir la route de Paris à Toulouse, comme corps de garde (AF III 446, plaquette 2624, pièces 1-2; AF III 447, plaquette 2626, pièce 2).

Message aux Cinq-Cents

Sur les irrégularités de l'assemblée électorale des Côtes-du-Nord dénoncées par Guillemet, juge au tribunal civil (AF III 447, plaquette 2626, pièces 41-42).

Guerre

Arrêté sur le personnel militaire, minute à la section de la Guerre: congé absolu à Louis Lignot, de Sommeilles, charretier des transports militaires. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Kilmaine: hostilité des Vénitiens contre son unité[1]; au ministre: nomination de Scherer, inspecteur de la cavalerie de l'armée de Sambre-et-Meuse, commandant la 8e division militaire[2] remplaçant Willot, élu député; à Bonaparte: envoi par le Directoire du mémoire sur l'établissement d'un comité insurrecteur polonais en Lombardie[3]; travaux topographiques et des peintres chargés de représenter les dernières batailles; et à Kellermann[4]: situation à Clermont-Ferrand; désertion vers l'intérieur (AF III 447, plaquette 2626, pièces 5-13).

Intérieur

Secours au nommé Brigault-Lefranc[5] (AF III 447, plaquette 2626, pièce 43).

Justice

Destitution et jugement de l'agent et l'adjoint municipaux de Bousies, protecteurs de prêtres réfractaires et d'émigrés rentrés, ayant facilité l'évasion d'une femme sous le coup d'un mandat d'amener. Suspension et jugement de Bernier, agent municipal de Berthegon, pour omissions dans la tenue de l'état civil. Annulation d'un mandat d'arrêt du tribunal criminel de la Drôme contre Périolat, agent municipal de Saint-Jean [-en-Royans] pour délit dans l'exercice de ses fonctions (AF III 447, plaquette 2626, pièces 1 et 52-55).

Police générale

---

[1] Le général Charles-Édouard-Saül Jennings de Kilmaine, né à Dublin, ancien de la guerre d'Indépendance des États-Unis aux hussards de Lauzun (on a ses états de service avant la Révolution dans AF III 51 C, dossier 193, pièce 235, dans les dossiers des Hussards de Choiseul, *Les Archives du Directoire*), avait reçu le commandement des détachements de l'armée d'Italie restant dans ce pays lors du départ de Bonaparte pour l'Autriche. Il avait gagné la bataille de Desenzano sur les Vénitiens le 20 avril 1797 [1er floréal an V], et était entré dans Vérone le 23 avril [4 floréal], après le soulèvement de cette ville contre les troupes françaises.

[2] Le général Willot venait d'être élu député des Bouches-du-Rhône aux Cinq-Cents, et fut ensuite condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V. On a vu plus haut que le futur ministre de la Guerre Scherer n'exerça pas le commandement de la 8e division.

[3] Voir ce mémoire à la séance du Directoire du 10 floréal (affaires non signalées au procès-verbal)

[4] La mention de la lettre à Kellermann a été omise sur le registre.

[5] Aucune indication sur les motifs de cette mesure et le bénéficiaire, non cité dans le reste de la série AF III.

Émigrés, radiation: Anne Cadock, veuve François Patry, de Château-Gontier, inscrite en Maine-et-Loire; Pascal-Pierre Pérache-Franqueville, de Précy-sur-Oise, radié provisoirement par le district d'Abbeville; Hélène-Margueritte-Gertrude-Jeanne de Prade-Lambert, veuve Jean-Marie de Brys, inscrite en Saône-et-Loire; Nicolas Séguin, de Dijon, inscrit en Saône-et-Loire (AF III 447, plaquette 2626, pièces 44-51).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 447, plaquette 2626, pièces 3-4. Personnel militaire (à noter: exemption de service militaire de Chala et Excoffon, employés par le Gouvernement à un travail particulier, et défense de perquisitionner chez eux sous aucun prétexte[1]).

AF III 447, plaquette 2626, pièces 14-35. Autorisation de résidence à Paris (sans indication de durée):
- les allemands George Leschen, de Celle (Basse-Saxe), ex-chirurgien major de la marine russe; Koppel-Judel Schweick et Willhelm Steetz, négociants à Trèves et à Hambourg;
- les danois Michael Mackroy, planteur de la colonie danoise de l'île Sainte-Croix, ses sœurs Bridgett et Marguerite, et ses employés (à noter: certificat de Koenemann, chargé d'affaires du royaume de Danemark et de Norvège en France[2]);
- les négociants italiens Samuel Bassan, toscan, fils de Mordachois Bassan, négociant à Paris depuis dix-huit ans; et les gênois Francesco Canobbio, fournisseur de l'armée d'Italie, et Marcel-Jean-Baptiste Massone;
- les néerlandais Maurice-Paul-François Azure et J.-D. Thuret, négociants à Amsterdam;
- et les suisses François Berthoud, commis de commerce à Neuchâtel (à noter: acte de baptême légalisé par Pettavel, magistrat de Neuchâtel, et par Barthélemy, ambassadeur de France et Marandet, secrétaire d'ambassade[3]); Nicolas Bron, de Corban; Jean-Samuel Grandchamp, de Chexbres; Élisée-François Porchat, du canton de Berne, à Paris depuis 1787, marié à une française; Louis Sublet, de Bougy [4];
- ajournement des demandes d'autorisation de résidence à Paris de Richard Codman, Henry et Joseph Pitcairn et J.-R. Wheaton, négociants à New-York et Boston établis en France depuis deux ans, acquéreurs de maisons nationales à Paris (apostilles favorables des députés Creuzé-Latouche, Johannot et Le Couteulx-Canteleu).

AF III 447, plaquette 2626, pièces 56-57. Nomination de Delneufcourt[5], ex-administrateur du département de Jemappes, commissaire près le tribunal correctionnel de Mons, remplaçant Soyer; et de Bonnesœur[6], substitut du commissaire près les tribunaux de la Manche, remplaçant Desfontaines-Desessarts.

Séance du 17 floréal an V [6 mai 1797]

(AF* III 7, folios 106 verso-109 recto; AF III 447, plaquettes 2627 et 2628)

Messages aux Cinq-Cents

Sur: les assemblées primaires de Rennes et du Val-d'Ajol et communales de Lavastrie et Neuvéglise; les transferts de la municipalité de Saint-Jean-de-Braye, n'ayant que vingt feux, à Chécy, en ayant cent-cinquante, et de la commune de Bobigny du canton de Pierrefitte [-sur-Seine] à celui de Pantin; la distraction de Verrens [-Arvey] de la commune de Tournon, à laquelle elle avait été réunie par arrêté d'Albitte et Laporte; les réunions des hameaux: du Gourel (auj.: commune de Brachy) à la commune de Gueures, et de Ribeuf (auj.: commune d'Ambrumesnil) à celle de Saint-Denis-d'Aclon (AF III 447, plaquette 2628, pièces 34-39 et 52-59).

Décisions du Directoire

[1] On n'a aucune précision sur ces deux personnages, qui semblent ne pas être cités dans le reste de la série AF III, non plus que dans les index sur fiches de la sous-série F[7] des Archives nationales.
[2] Sceau personnel (pièce 31). L'île Sainte-Croix, cédée par la France au Danemark en 1733, fait partie des petites Antilles, au sud des îles Vierges et à l'est de Porto-Rico.
[3] Cachet légendé: REPUBLIQUE FRANCAISE LEGATION DE SUISSE, et timbre sec de la principauté de Neuchâtel (pièce 25).
[4] La précision *Bougy, canton de Vaud* est sur la pétition de l'intéressé.
[5] Pierre-François-Joseph Delneufcourt, nommé commissaire central de Jemappes par arrêté du 20 fructidor an V (tome II), élu aux Anciens en l'an VI.
[6] Siméon-Jacques-Henri Bonnesœur [-Bourginière], député sortant de la Manche aux Anciens.

Remerciements à: F. Boinvilliers, professeur de belles-lettres à Beauvais, pour son *Manuel latin*, Castel, de Paris, pour son ouvrage *Les plantes*, et Philippe Saint-Mars, de Wassy, pour son *Ode philosophique sur la paix* manuscrite, jointe (AF III 447, plaquette 2628, pièces 45-50). Mention de l'hommage au Directoire par d'Escherny, comte d'Empire, de son ouvrage sur l'égalité[1].

Finances

Approbation de conventions entre la Trésorerie nationale et des compagnies de commerce ayant reçu des rescriptions bataves en nantissement de prêts: compagnies Féline (service de la Marine), Godard (armées du Nord et de l'Est), Verninac (prêts à la Trésorerie nationale), et Wouters (subsistances militaires des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse). Maintien de l'ex-maison de l'Imprimerie du Directoire, rue de Vaugirard à Paris, pour l'usage du Directoire, qui met en échange à la disposition du ministre des Finances la maison nationale Châlons rue du Regard. Lettres du Directoire aux commissaires centraux de la Côte-d'Or et de la Vendée[2] sur l'envoi des états décadaires des ventes de biens nationaux au ministre (AF III 447, plaquettes 2627, pièces 20, 23 et 26-27, et 2628, pièce 60).

Guerre

Règlement sur les dépenses des conseils de guerre. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Hoche, notamment: règlement des difficultés soulevées par les Autrichiens sur l'entrée des officiers français à Francfort; renvoi à l'armée du Nord des troupes détachées auprès de celle de Sambre-et-Meuse; convenir avec le général autrichien Werneck d'un ultimatum de dix jours pour la reprise des hostilités; et à Bonaparte, notamment: annonce de mouvements des troupes autrichiennes du Rhin vers l'Italie (AF III 447, plaquette 2627, pièces 21-22 et 24-25).

Intérieur

Destitution de: Monsanoir, agent municipal de Saint-Pierre-d'Autils[3], ayant convoqué une assemblée communale pour décider de faire sonner la cloche, et présidé, en écharpe, un convoi funèbre comprenant douze frères de la Charité en robes; et Dugombert, agent municipal de Manthelon, disparu après avoir déclaré le vol des contributions de la commune (à noter: procès-verbal de l'assemblée communale des 10 à 13 germinal an V). Nomination de Daunou[4], de l'Institut, bibliothécaire du Panthéon, remplaçant Lemonnier, mort. Autorisation aux négociants de Bayonne de recevoir en entrepôt des peaux d'agneau et de chevreau d'Espagne pour compléter les cargaisons des navires au départ de ce port, à charge de les réexporter dans les six mois. Secours à François Forestier, de Paris, ex-employé à la Commission des transports (AF III 447, plaquette 2628, pièces 28-33 et 40-44).

Marine et Colonies

Ordre au ministre et au commissaire central du Haut-Rhin de faire des recherches sur Clovis Waldner, candidat élève de la Marine, fils de l'émigré Chrétien Waldner, ex-seigneur de Sierentz (AF III 447, plaquettes 2627, pièces 16-17, et 2628, pièces 61-62).

---

[1] Jean-Étienne-Judith Forestier, dit Boinvilliers, professeur à l'école centrale de l'Oise; son *Manuel latin contenant un choix de compositions françaises et un recueil de petites histoires et fables latines*, Paris, Barbou, an V, connut, d'après *Martin et Walter*, 45 réimpressions jusqu'en 1884. René-Richard Castel, député du Calvados à la Législative; son poème *Les Plantes* fut publié en l'an V. Saint-Mars n'est connu d'aucun des ouvrages de référence et son poème est sans doute resté manuscrit: s'agit-il d'Alexandre-Marie-René-Philippe Saint-Mars, né à Mantes, habitant également à Wassy, émigré maintenu le 16 ventôse an V? François-Louis, comte d'Escherny, né à Neuchâtel (Suisse): son ouvrage est sans doute *De l'égalité, ou principes généraux sur les institutions civiles, politiques et religieuses*, paru à Bâle en 1792 et, d'après *Martin et Walter*, publié de nouveau à Paris en l'an IV sous le titre *La Philosophie de la politique*. Ce quatrième hommage d'écrivain au Directoire n'est pas représenté dans les pièces du dossier de la séance et le registre ne mentionne les lettre de remerciements du Directoire qu'aux trois premiers auteurs. C'est sans doute lui qui reçoit l'autorisation de résider à Paris le 26 pluviôse an V.

[2] De la Côte-d'Or et du Haut-Rhin sur le registre, par confusion avec une lettre à ce dernier sur Clovis Waldner. Il est reproché au premier d'avoir employé des *expressions les plus inconvenantes*.

[3] *Saint-Pierre-lès-Vernon, canton de Vernon* dans le texte.

[4] Pierre-Claude-François Daunou venait d'achever son mandat de député de la Seine aux Anciens au 1er floréal.

Relations extérieures
Nomination de Joseph Bonaparte, résidant de la République à Parme, ministre plénipotentiaire près le Pape[1] (AF III 447, plaquette 2627, pièces 5-7).

Registre secret
Registre des délibérations secrètes (AF* III 20, page 102, n° 311 et AF III 447, plaquette 2627, pièces 1-6): nomination de Bonaparte et du général de division Clarke plénipotentiaires pour le traité de paix définitif avec l'Autriche (pièce jointe: instructions secrètes à Bonaparte, sous forme d'une lettre de Delacroix, ministre des Relations extérieures, datée du 15 prairial, avec corrections écrites par Carnot, expédiée à Bonaparte le 17: problème d'étiquette soulevé par M. [Mastrilli] de Gallo[2] *en général, le Directoire désire <d'> éviter toute contestation sur l'étiquette, surtout si cette condescendance peut faciliter l'obtention de quelques avantages réels*; arrangements pour le Stathouder, qui pourrait recevoir le Hanovre - *le Directoire verrait sans peine le roi d'Angleterre expulsé d'Allemagne* -, pour le roi de Prusse en compensation du duché de Clèves et de la Gueldre, et pour le margrave de Bade et le duc de Wurtemberg; indemnité au duc de Modène, à lui donner de préférence en Allemagne par la sécularisation de quelque principauté ecclésiastique, plutôt qu'avec l'île de Zanthe *qui, par là se trouverait sous la main de l'Empereur et lui donnerait une grande prépondérance sur l'Adriatique*; si le duc de Modène reçoit Zanthe, en stipuler la réversibilité à son décès au profit de la France; consentir à donner Venise à l'Empereur, mais réserver Chioggia, à l'embouchure de l'Adige, à la république transalpine pour lui donner un débouché sur la mer; réserver à la France les îles vénitiennes, en partie pour avoir des moyens d'échange, et lui réserver surtout Corfou; ne pas garantir les possessions de l'Empereur en Italie; en cas de décès du Pape, le Directoire désire que les pays soumis à sa puissance temporelle se donnent un gouvernement représentatif; mais, si l'on ne peut empêcher l'élection du Pape, user des droits d'exclusion qu'avaient les rois de France contre les cardinaux ennemis de la République, spécialement contre Albani; laisser l'Espagne faire la guerre contre Malte, ce qui répond au vœu du Prince de la Paix de devenir grand-maître de l'ordre de Malte, pays qui est resté neutre envers la France: *tout ce que vous proposés pourra être exécuté par l'Espagne*).
- *Idem,* n° 309 (AF* III 20, page 102): dépôt de deux pièces intéressant l'Île-de-France [Île Maurice] et la Réunion, la première datée de l'Île-de-France du 23 frimaire an V, et du n°3 du *Journal des assemblées coloniales de l'île*, *placées dans le dossier des colonies*[3].

Autres affaires non citées au procès-verbal
AF III 447, plaquette 2627, pièces 14-15. Rapport du ministre de la Justice du 4 floréal, renvoyé à celui des Relations extérieures le 17, sur la mutinerie du corsaire *Le Sans-Culotte* fomentée à Corfou par les frères Grasset, émigrés, de Saint-Tropez, et leur tentative de violences contre le consul français; lettre du ministre des Relations extérieures demandant à Lagarde ce rapport, qu'il n'a pas reçu le 4 floréal.

AF III 447, plaquette 2627, pièce 18. Brevets de pension présentés par le ministre de l'Intérieur.

AF III 447, plaquette 2627, pièce 19. Promotion de l'adjudant général Leclerc, de l'armée d'Italie, général de brigade[4].

AF III 447, plaquette 2628, pièces 63-64. Nomination de Chandelier commissaire central de Seine-et-Oise, remplaçant Brunet, élu aux Cinq-Cents.

---

[1] La nomination de Joseph Bonaparte ambassadeur près le Pape est connue du *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder*, mais les auteurs, qui ignorent la nomination de Joseph à Parme le 7 germinal an V, datent sa mission à Rome de septembre à décembre 1797.
[2] Ce prince italien avait été plénipotentiaire de l'Empereur d'Autriche aux préliminaires de Leoben, et, d'après Sciout, *Le Directoire*, 1895-1897, Bonaparte joua sur les réactions xénophobes des Autrichiens à cette occasion: les difficultés d'étiquette viendraient plus de la personne du diplomate que de lui-même.
[3] Ces pièces ne sont pas dans les dossiers de la séance du jour. On ignore s'il y a deux pièces en tout, ou deux lettres et le journal.
[4] Il s'agit de Victor-Emmanuel Leclerc, qui venait d'apporter au Directoire les préliminaires de paix de Leoben, et dont *Six* cite la nomination à cette date, à ne pas confondre avec son frère aîné Louis-Nicolas-Marin Leclerc des Essarts, futur général, qui servait à l'armée de Sambre-et-Meuse, ni avec Pierre Leclerc d'Ostein, également de l'armée d'Italie, qui venait aussi d'être confirmé général de brigade le 22 avril 1797 / 3 floréal an V.

Séance du 18 floréal an V [dimanche 7 mai 1797]

(AF* III 7, folios 109 verso-113 recto; AF III 447, plaquettes 2629 et 2630)

Lois

[Du 17 floréal] sur: les dépenses ordinaires du ministère de la Justice pour l'an V; et les pensions des religieux de Belgique supprimés avant la réunion à la République (AF III 447, plaquette 2627, pièces 8-13).

Message des Cinq-Cents

Sur la réclamation de citoyens de Vannes contre l'assemblée électorale du Morbihan (AF III 447, plaquette 2626, pièces 36-41: message délibéré le 16 floréal, expédié et reçu le 18; adresse jointe aux Cinq-Cents, 4 floréal an V, plus de cent signataires; *Observations lues en séance de l'assemblée électorale du département du Morbihan, le 21 germinal an V, par le citoyen* [Jean-Marie] *Leblanc, président de la première section du tribunal civil du département, membre de ladite assemblée comme électeur du canton de Vannes*, Vannes, L. Bizette, imprimeur, 12 pages).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: l'insulte à la Représentation nationale à Verdun (réponse négative du directeur du jury de Verdun sur la recherche des auteurs de la pendaison d'un mannequin portant le nom d'un député à l'arbre de la Liberté[1]); la conservation, en cas de conflit entre les autorités administratives et judiciaires, du sursis à exécution jusqu'à décision du ministre de la Justice confirmée par le Directoire, celui-ci en référant au Corps législatif si utile[2]; et l'élection de Favail juge de paix de Laroque [-des-Albères] (AF III 447, plaquettes 2629, pièces 3-6 et 15-16, et 2630, pièces 39-40).

Guerre

Rappel au ministre de l'état général du personnel de l'artillerie et de la gendarmerie demandé par le Directoire le 14 germinal. Essai de fabrication de cent milliers de poudre ronde suivant le procédé inventé par Champy par les poudreries d'Essonnes et de l'Île-Jean[3] après un rapport, non joint, du général d'Aboville, et de Borda et Pelletier, de l'Institut, commissaires chargés de vérifier ce procédé par arrêté du Directoire du 17 prairial an IV (AF III 447, plaquette 2630, pièces 12-14).

Justice

Refus d'exception à la loi du 3 brumaire an IV[4] pour Augustin Duclaux, administrateur de l'Enregistrement et juré, n'ayant servi dans l'armée, comme officier de hussards, que depuis 1793 et non

---

[1] Affaire dénoncée par Pons de Verdun dans un message des Cinq-Cents du 29 germinal reçu le même jour par le Directoire.

[2] Conformément à l'article 27 de la loi du 21 fructidor an III relative au fonctionnement des corps administratifs et municipaux, pris en exécution du titre VII de la Constitution de l'an III. Cet article énumère expressément la procédure indiquée ici, en précisant que le Directoire exécutif est tenu de statuer dans un délai d'un mois.

[3] Les poudreries d'Essonnes (auj.: Corbeil-Essonnes, département de l'Essonne) et de l'Île-Jean à Essonnes. Voir plus bas l'arrêté du 27 floréal décidant cette fabrication sur avis favorable des commissaires. Celui de l'an IV est publié par *Debidour*, tome II, page 554, renvoyant à AF III 375, plaquette 1878, dossier consacré à ce procédé de fabrication, qui consiste à se servir des tonneaux contenant la poudre pour son grenage (sa réduction en grains) en roulant les tonneaux sur la poudre. L'inventeur signe avec les initiales de prénom J.-P. deux lettres au Directoire jointes à l'arrêté de l'an IV, où il est dit membre de la régie des poudres. Ce personnage n'est aucun des membres de la famille Champy, industriels et hommes politiques strasbourgeois de l'époque, cités dans *Roman d'Amat* (notamment le maître de forge Louis-Daniel, député du Bas-Rhin sous la Restauration, et son associé Paul-Claude, membre de la Société des amis de la Constitution de Strasbourg, puis officier municipal, ayant pris part à la défense du maire Dietrich). Ce nom ne figure pas dans le *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace* d'Édouard Sitzmann, 1909-1910. Le rapport du général François-Marie d'Aboville, président du comité central d'artillerie, et des physiciens Jean-Charles Borda, capitaine et ancien membre de la commission de mesure du méridien, et Bertrand Pelletier, professeur de chimie à l'École polytechnique, est joint à l'arrêté de l'an IV.

[4] Sur le degré de parenté avec des émigrés prohibé pour l'exercice des fonctions publiques. Duclaux, dont le lieu de résidence n'est pas dit, a épousé une veuve d'émigré.

le début de la Révolution. Obligation de notifier aux commissaires près les tribunaux correctionnels ou criminels du lieu des délits les jugements rendus par les juridictions auxquelles ils ont été renvoyés. Suspension et jugement de Blaud, commissaire municipal de Saint-Laurent [-de-la-Cabrerisse], pour détournement de droits de patente, sur plainte de François Galien, maçon, et Étienne Fouga, maréchal-ferrant, de Coustouge, et de Paul et Jean Auger, maréchaux-ferrants à Fontjoncouse. Attribution au ministre de la Justice de l'expédition aux autorités constituées des arrêtés du Directoire *qui concernent la généralité des citoyens*, et aux ministres ayant fait les rapports ou compétents par nature de ceux relatifs à des individus dans des affaires particulières. Rejets de référés: du tribunal civil de l'Eure, d'après l'arrêté précédent, demandant si les tribunaux doivent enregistrer, lire et publier les arrêtés du Directoire reçus d'autres ministres que de la Justice; du juge de paix de Thonon [-les-Bains] sur sa capacité à ouvrir le testament de Maurice Vignel, attribution des tribunaux civils; du tribunal civil du Pas-de-Calais sur la remise à Louis-Augustin Playe d'un enfant dont il s'est reconnu père, né quinze jours avant la mort de la mère Louise Drincbier; et du directeur du jury de Tours déférant au Corps législatif l'arrêté du Directoire du 26 germinal an V sur l'affaire du déserteur Guillemet et surséant à toute décision ultérieure jusqu'au prononcé par le Corps législatif[1]. Annulation d'un jugement du juge de paix de Courtrai de l'an IV condamnant Puluix, percepteur des contributions, à dommages et intérêts au nommé Vermandeur, pour refus de recevoir l'emprunt forcé en rescriptions après la date où elles n'avaient plus cours. Ordre au ministre d'étudier si Hambourg n'aurait pas passé avec la France un traité renonçant à percevoir le dixième des propriétés des Hambourgeois s'établissant en France, minute écrite par Lagarde; rapport du ministre du 4 messidor an V indiquant que, par traité de 1769, la ville renonçait au dixième des biens des Français de Hambourg rentrant en France (AF III 447, plaquettes 2629, pièces 1-2 et 9-11, et 2630, pièces 41-51).

Police générale

Émigrés, radiation: Renée-Marie-Anne-Michèle Auvé, veuve Louis-Jérôme Auvé d'Aubigny, et François-Sébastien-Pierre Belin-Langlotière, tous deux de la Flèche et radiés provisoirement par le district de Baugé; Jean-Sylvain Barre, dit Labarthe, homme de loi à Bordeaux; Pierre-Daniel Bourrée-Corberon, président au parlement de Paris condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire; Pierre Desmarre, laboureur aux Châtelets (Eure-et-Loir); Jean Fyot-Dracy, de Courteilles, radié provisoirement par le district de Dijon; Marie-Joseph-Honoré Passerat-La-Chapelle, de Metz, ex-capitaine d'artillerie; Pierre-Nicolas Presson, épicier à Dreux, radié provisoirement par le district de Montfort-l'Amaury; Joseph-Robert Seurrat-Guilleville, d'Orléans, inscrit en Loir-et-Cher. Maintien: Dominique-Ignace Herrenberger, ex-maire de Sélestat, parti en avril 1792 pour la Suisse[2], rentré en août 1796; Bernard Mongin, *officieux* (domestique), d'Arbot (Haute-Marne, auj.: commune de Rouvres-Arbot), ayant suivi l'abbé émigré Coullon en Angleterre et en Brabant, passé ensuite au service de l'officier émigré Louis Berthier, puis du comte d'Autichamp, rentré sous une fausse identité (AF III 447, plaquettes 2629, pièces 17-24, et 2630, pièces 25-38).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 447, plaquette 2630, pièces 52-53. Pensions militaires; exemptions de service militaire (à noter: Thomas Béchaux, propriétaire d'une brasserie, fils d'un marchand tanneur de Porrentruy; François Cornu, apprenti de Jussiaume, joaillier rue Saint-Denis à Paris; Robert Clicquot, fils d'un négociant de Reims; François Karcher, infirme marchant avec des béquilles, employé de Jeannin, receveur des Domaines à Thionville; Augustin Lelong, chef de l'imprimerie de la citoyenne Devérité à Abbeville; Louis Lequeux, fils d'un fabricant de chaux à Guiscard, nécessaire par son état au rétablissement de trente-trois maisons incendiées; le fils de Schleiffer, brasseur à Versailles).

AF III 447, plaquette 2630, pièces 54-60. Révocation d'Emmanuel Panafière, commissaire municipal de Saint-Sauveur-de-Peyre, notaire, frère du juge de paix, ex-membre des bandes de Charrier[3]. Nomination de commissaires près les tribunaux: *Forêts*, substitut du commissaire près les tribunaux: Failly, ex-administrateur du

[1] L'arrêté du Directoire est en réalité du 28 germinal. Il s'agit du chouan Guillemet, du Mans.

[2] Son nom est inscrit dans la liste des radiations du registre.

[3] Marc-Antoine Charrier, notaire à Nasbinals avant la Révolution, député du Tiers état de la sénéchaussée de Mende à la Constituante, avait pris le commandement de l'Armée chrétienne du Midi au début de 1793. Cette insurrection royaliste ne parvint pas à résister après l'arrivée de renforts venus des départements voisins. Charrier fut rapidement découvert dans l'Aubrac et fut guillotiné à Rodez le 17 juillet 1793.

département;- *Indre-et-Loire*, Chinon, commissaire près le tribunal correctionnel: Huet, ex-juge de paix, remplaçant Mingot destitué; Tours; *idem*: Leroux-Moysand, ex-administrateur du département[1];- *Vaucluse*, substitut du commissaire près les tribunaux: Aymé, homme de loi.

Séance du 19 floréal an V [8 mai 1797]

(AF* III 7, folios 113 recto-116 recto; AF III 447, plaquettes 2631 et 2632)

Message des Cinq-Cents

[Du 18 floréal] demandant un état des dépenses arriérées avant le 5 brumaire an IV et de celles jusqu'au 1er vendémiaire an V (AF III 447, plaquette 2629, pièces 7-8).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: la demande de résiliation, par Lécluse et Lohier, de traités avec le Prévôt des marchands et les échevins de Paris les chargeant de démolir la rue de la Pelleterie et construire un nouveau quai entre les ponts au Change et Notre-Dame; la distraction du hameau de Chrétienville de la commune d'Harcourt[2]; et les habitants de Saint-Domingue réfugiés aux États-Unis, faisant part au Conseil des difficultés du Gouvernement pour les rappeler sur leurs habitations et lui demandant la conduite à tenir[3] (AF III 447, plaquettes 2631, pièces 6-7, et 2632, pièces 47-48 et 51-52).

Finances

Installation d'une prison temporaire aux Carmélites de Courtrai pour le procès de Salembrier et complices au tribunal criminel de la Lys[4]. Vente: d'une maison à Amiens et de la ferme de la Haute-Rosière à Coppegueule (Somme, auj.: commune de Neuville-Coppegueule) à Pierre-Antoine et Louis-Antoine Foursy, empêchés de soumissionner dans les délais par la foule obstruant le bureau du receveur Locquet, acquéreur des mêmes biens par un homme de paille; des écoles et du presbytère de Campremy à Roisin et rejet de la soumission de Lecomte; et de la maison nationale Saint-Romme, provenant des Doctrinaires de Toulouse, au citoyen Meilhac. Vente de bois communaux de Viéville pour réparer des chemins et Torcy (Seine-et-Marne) pour réparer la maison de l'instituteur, le pavé, les chemins et l'arche de pierre à l'entrée des prés communaux (AF III 447, plaquettes 2631, pièces 19-24, et 2632, pièces 25-32).

Guerre

Convocation au Directoire de l'adjudant général Borel, ayant suivi sans autorisation Pérignon, ambassadeur de France en Espagne. Annulation de l'exemption de service militaire du 17 floréal, dont le certificat par le ministre de la Guerre est joint, de Pierre Letiers, de Vernou [-la-Celle-sur-Seine], prise sur faux exposé de sa situation et avis favorable du député Bernard des Sablons[5]. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Dejean, commandant par intérim l'armée du Nord: renvoi vers Deventer des troupes de l'armée du Nord déplacées près celle de Sambre-et-Meuse; à Moreau: envoi

[1] La nomination de Leroux-Moysand fait suite aux jugements du tribunal correctionnel de Tours engageant des poursuites contre Duliepvre, président de la municipalité de Vouvray, pour violation de domicile après la recherche d'un prêtre réfractaire, et tendant à faire libérer le chouan Guillemet, arrêté au Mans. Voir aussi l'arrêté du 4 prairial an V requérant la cassation d'un jugement du tribunal correctionnel de Tours décidant que Drouin, commissaire du Directoire près le tribunal révoqué, et Leroux-Moysand, nommé à ce poste par le Directoire, s'abstiendront d'exercer jusqu'à ce que le Corps législatif ait statué sur ces nominations.

[2] Chrétienville, paroisse réunie en 1792 à la commune d'Harcourt (Eure).

[3] Répondant au message des Cinq-Cents du 10 floréal, reçu le même jour, sur l'affaire de Reux-Beaufort, renvoyé comme émigré de Saint-Domingue et détenu à Rochefort.

[4] Il s'agit du procès de François Salembrier, auteur de la tentative d'assassinat du député Bollet à son domicile de Violaines (Pas-de-Calais), renvoyé par le Tribunal de cassation devant le tribunal criminel de la Lys. La nécessité d'une prison supplémentaire vient du grand nombre de co-accusés.

[5] Kuscinski, *Dictionnaire des Conventionnels*, rapporte que le député Bernard des Sablons, né aux Sablons (Seine-et-Marne, auj.: commune de Veneux-les-Sablons) n'avait pas d'instruction, ce que confirme le texte de son apostille: *Cès daprès des connaisaces particullière que je prix sur moi depuyer le present memoire*.

de troupes sur la frontière suisse à cause de rentrées d'émigrés; et à Kellermann, notamment: situation à Clermont-Ferrand (AF III 447, plaquettes 2631, pièces 10-18, et 2632, pièces 33-35).

Intérieur
Lettre de satisfaction à Grétry pour son *Essai sur la musique* imprimé sur ordre du Comité d'Instruction publique[1] (AF III 447, plaquette 2632, pièces 33-35).

Affaires non cités au procès-verbal
AF III 447, plaquette 2631, pièces 4-5. Rapport ajourné du ministre de la Guerre sur la réclamation par Privat d'un arriéré sur des travaux, annulés par arrêt du ci-devant Conseil d'État, par marché passé avec Bassaget et Mignot, entrepreneurs des travaux du fort de Querqueville[2].

AF III 447, plaquette 2631, pièces 8-9. Brevets du personnel militaire, dont celui de général de division de Dupont-Chaumont.

AF III 447, plaquette 2632, pièces 36-46. Autorisations de résidence à Paris: Thirion, ex-député de la Moselle à la Convention, pour l'achèvement de ses recherches sur *un moyen qui tend à simplifier extrêmement l'art de lire, d'écrire et d'imprimer*[3]; Philippe-Joseph Picot, ex-officier municipal d'Abbeville emprisonné en l'an III et amnistié, Louis-Sébastien-François Bozal, de Tournon (Ardèche), et le fils de Jean-Claude Grenier, de Paris, tous deux inscrits sur la liste des émigrés.

AF III 447, plaquette 2632, pièces 55-59. Nomination de commissaires municipaux. *Ariège*, Pamiers: Joseph Gérus, capitaine au 5e bataillon des volontaires de l'Ariège puis officier de police près le tribunal militaire des armées des Pyrénées-Occidentales et Orientales;- *Nord*, Maubeuge: nomination, après la réunion des deux cantons *intra* et *extra muros*, de Contamine, commissaire du canton *intra muros*, préféré à Luc, commissaire du canton *extra muros*, commerçant ayant des ressources.

Séance du 20 floréal an V [9 mai 1797]

(AF* III 7, folios 116 recto-121verso; AF III 447, plaquette 2633[4])

Cérémonie
Réception des drapeaux conquis par l'armée de Sambre-et-Meuse sur les Autrichiens à Neuwied[5], apportés par le général Mermet, envoyé de Hoche, et de la ratification par l'Empereur des préliminaires de la paix apportés par le général de division Masséna, envoyé de Bonaparte: discours du ministre de la Guerre, de Masséna, du général Mermet et de Le Tourneur, président du Directoire. Don de deux armures à Mermet et à l'aide de camp de Hoche; *un autre don est destiné au général Masséna*.

Lois
[Du 19 floréal] affectant l'hôtel-Dieu de Poitiers au siège de l'administration centrale de la Vienne; et ordonnant la remise par les Archives nationales aux commissaires de la Trésorerie nationale de sept pièces des archives de la famille de Benjamin Chastel d'Oriococourt, ex-trésorier principal de la Guerre à Metz (description de ces documents, parmi lesquels son contrat de mariage avec Élisabeth Marchard et un

[1] Il s'agit des *Mémoires, ou Essais sur la musique* d'André-Ernest Grétry, Paris, Imprimerie de la République, an V (*Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque nationale*).
[2] Le ministre de la Guerre estime qu'il ne peut pas régler cet arriéré sur les crédits courants.
[3] Thirion, qui avait été commissaire central de la Moselle jusqu'à la loi du 14 frimaire an V lui interdisant toute fonction publique comme décrété d'accusation, avait été professeur au collège oratorien de Béthune avant la Révolution. Il fut nommé en l'an VI accusateur public près le tribunal criminel de la Lys, puis de nouveau commissaire central de la Moselle le 19 messidor an VII. Sous le Consulat et l'Empire, il fut professeur de belles-lettres à l'école centrale de Sambre-et-Meuse, puis de littérature et d'éloquence latines à l'université de Douai.
[4] La plaquette 2633 comprend cinq pièces datées du 20 floréal, et, avec nouvelle numérotation, les 38 premières pièces du dossier du lendemain.
[5] Victoire de Hoche sur les Autrichiens le 18 avril 1797/29 germinal an V. Neuwied est sur la rive droite du Rhin, à une dizaine de kilomètres en aval de Coblence.

bordereau général de liquidation de la caisse de d'Oriococourt), *considérant le dommage qui peut résulter d'un plus long séjour desdites pièces dans un dépôt auquel elles sont étrangères et que le demandeur ne peut exercer les actions qui en dépendent* (AF III 447, plaquette 2631, pièces 1-3, et plaquette 2633, partie du 20 floréal, pièces 1-2).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 447, plaquette 2633, partie du 20 floréal, pièce 5. Lettre à Bonaparte, en supplément d'instructions à lui transmettre par le général de brigade Leclerc, demandant la signature par l'Empereur du traité de paix définitif avant envoi au Directoire, lui envoyant un mémoire, non joint, sur Venise et demandant l'état à jour des ressources de l'armée en Italie.

Séance du 21 floréal an V [10 mai 1797]

(AF* III 7, folios 122 recto-124 recto; AF II 447, plaquettes 2633 et 2634)

Loi
[Du 20 floréal]: indemnités des employés supprimés du Bureau de la comptabilité (AF III 447, plaquette 2633, partie du 20 floréal, pièces 3-4, et partie du 21, pièces 1-2).

Message des Cinq-Cents
[Du 19 floréal] répondant à celui du Directoire du 22 ventôse an IV[1] sur le prolongement de la rigole navigable de Torcy (Saône-et-Loire) jusqu'au point de partage des eaux du canal du Centre (AF III 447, plaquette 2632, pièces 53-54).

Messages aux Cinq-Cents
Sur: l'organisation du Tribunal de cassation, pour continuer à avoir un nombre de juges égal aux trois-quarts de celui des départements, les départements réunis compris; et la réorganisation de l'École polytechnique, pour en réduire le programme quant aux sciences et arts qui sont désormais enseignés par les écoles centrales et l'Institut national, en renforçant l'enseignement des sciences physiques et mathématiques, enseignées autrefois par les écoles d'application; rapport joint du ministre de la Guerre du 23 pluviôse an V sur le petit nombre d'élèves de l'École polytechnique sortant dans l'armée, par rapport à ceux des Ponts et Chaussées; procès-verbal du Conseil des fortifications du 6 pluviôse an V sur les écoles de service public (AF III 447, plaquette 2634, pièces 42-43 et 47-56).

Hommage au Directoire
Lecture d'une lettre du député Boussion présentant l'*Ode contre la tyrannie faite à l'occasion de deux fameuses conspirations royaliste et terroriste* d'Émile Rondet, ex-adjudant général et ex-prisonnier de guerre en Autriche, imprimée, 7 pages, à Saint-Quentin chez Moureau père et fils[2] (AF III 447, plaquette 2634, pièces 39-41).

Finances
Indemnités de bureau des caissiers des monnaies de Bayonne, Bordeaux, Lyon, Nantes, Perpignan et Strasbourg et des ateliers monétaires de Limoges, Metz, Orléans, Rouen et Toulouse pour l'an V. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les dépenses arriérées[3] (AF III 447, plaquette 2633, pièces 1 et 33-34).

Guerre
Secours à Jérôme Deroziers, ex-major du régiment "des Îles" de France, avec état des services du pétitionnaire, et à la citoyenne Martine, veuve Antoine d'Hurpé, de Chouilly, dont est jointe une adresse de

[1] Message cité par *Debidour*, tome I, page 782 sur l'achèvement et l'entretien du canal de Saône-et-Loire pour la desserte de la fonderie du Creusot.
[2] Cet imprimé est le n° 29860 de *Martin et Walter*, qui ne connaissent pas les éléments biographiques donnés ici, proposent de le dater de l'an VIII et y voient une louange de Bonaparte.
[3] Message du 18 floréal reçu par le Directoire le 19.

l'an IV demandant des nouvelles de trois de ses enfants aux armées. Remboursement à l'ex-général de division Duhoux de frais lors de son commandement à Lille et à Douai en 1792[1]. Supplément de solde à l'ex-général de brigade Louis [-Melchior] Legrand[2], à noter: attestations de service de l'an II, à l'armée des Pyrénées-Orientales, jusqu'à sa suspension comme commandant à Carhaix à l'armée des Côtes-de-l'Océan le 30 messidor an IV pour être jugé, certificats signés en l'an V par Delcroix, payeur général de l'armée des Pyrénées-Orientales, et Villers, commissaire ordonnateur en chef de l'armée des Côtes-de-l'Océan, formulaire imprimé signé par Agathon Fain, chef de la division de correspondance générale du Directoire, par ordre de Lagarde, informant le général du renvoi de sa pétition au ministre de la Guerre, arrêtés du 11 brumaire an V sur les gratifications des officiers d'état-major, imprimés extraits du *Bulletin des lois n° 340*, 4 pages, imprimerie du Dépôt des lois (AF III 447, plaquette 2633, pièces 5-19 et 22-26).

Intérieur

Secours aux citoyennes Ledagre, veuve Legrault, et Charbonnet, femme Lescot, de Paris, ouvrière enceinte abandonnée par son mari. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'assemblée électorale du Morbihan[3] (AF III 447, plaquette 2633, pièces 35-38).

Police générale

Ordre de faire libérer vingt-six détenus dans le Var, enfants ou ouvriers indigents, forcés de s'embarquer avec les Anglais lors de la reprise de Toulon, le ministre devant auparavant vérifier qu'il ne s'y trouve pas de véritables émigrés (AF III 447, plaquette 2634, pièces 44-46).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 447, plaquette 2633, pièces 27-32. Congé absolu à Jean-Baptiste Pognon, cultivateur à Fossé (Ardennes), à la demande de sa mère Élisabeth Pultié, veuve Pognon.

AF III 447, plaquette 2634, pièces 57-68. Révocation de Corberaud, commissaire municipal de Luzarches, dénoncé à Reubell par Louis Jullia comme terroriste pendant la Révolution et royaliste pendant la réaction. Nomination de Daubermesnil commissaire central du Tarn, remplaçant Aussenac[4] (à noter: dénonciation contre Daubermesnil, n'ayant pas un an de résidence dans le département, par les députés Azaïs, Cardonnel et Laurens).

Séance du 22 floréal an V [11 mai 1797]

(AF* III 7, folios 124 recto-127 verso; AF III 447, plaquettes 2635 à 2637)

Loi

[Du 21 floréal] accordant une pension au père de Pétion, habitant à Chartres (AF III 447, plaquettes 2633, partie du 21 floréal, pièces 3-4, et 2635, pièce 10).

Message aux Cinq-Cents

Proposant de réviser plusieurs textes sur l'organisation de la garde nationale contradictoires avec la Constitution (AF III 447, plaquette 2635, pièces 11-13 et 23-30, rapport manuscrit, de 36 pages, du ministre de l'Intérieur).

---

[1] Le général Charles-François Duhoux avait été suspendu et décrété d'arrestation après le siège de Lille par les Autrichiens. Envoyé à Paris par le département de la Meurthe, où il s'était semble-t-il réfugié, il ne fut pas jugé par le Tribunal révolutionnaire et retrouva la liberté après le Neuf-Thermidor. *Six* indique qu'il aurait été l'un des chefs de l'insurrection du Treize-Vendémiaire.

[2] Legrand, déjà suspendu auparavant, avait alors été traduit en jugement pour actes arbitraires et insultes aux autorités constituées. Ces dispositions font suite au jugement l'en relaxant. *Six* dit qu'il participa au coup d'État du Dix-Huit Fructidor: il fut en effet relevé de sa destitution et admis au traitement de réforme par arrêté du 23 fructidor an V (tome II), confirmé le 17 brumaire an VI (tome III), ce qui n'est guère la preuve de services exceptionnels rendus lors du coup d'État.

[3] Message du 18 floréal reçu le même jour.

[4] Aussenac avait été nommé commissaire central le 2 floréal. Un arrêté du 2 prairial an V confirma celui du 21 floréal. Sur la nomination de Daubermesnil, député aux Cinq-Cents jusqu'au 1er prairial an V, voir aussi au 21 prairial (tome II). Aussenac fut nommé de nouveau commissaire municipal de Castres le 1er fructidor an V.

Guerre

Réunion du cabinet topographique près le Directoire au dépôt général de la Guerre, et fixation des attributions et des bases de l'organisation de cet établissement, minute au cabinet topographique, avec un seul directeur, un adjoint pour la partie historique *chargé de réunir, classer, analyser, ainsi que de lier et de disposer de la manière la plus convenable tous les matériaux propres à servir à l'histoire militaire de la France relative aux guerres de terre présentes et passées*, et un adjoint pour la partie topographique *chargé de la formation, de la copie et de l'envoi aux diverses autorités militaires des cartes, plans, itinéraires et reconnoissances utiles aux opérations des armées*; ordre de distraire du dépôt général de la Guerre les *papiers relatifs à l'administration de la Guerre*, à remettre aux bureaux du ministère chargés de la correspondance générale et des archives des lois et règlements militaires, les exemplaires en nombre des cartes de Cassini et de celles de la Belgique de Ferrari, tout ce qui concerne la géographie civile, l'astronomie et les longitudes, à remettre au ministre de l'Intérieur pour le bureau du cadastre, les cartes de marine, à remettre au dépôt général de la Marine, tout ce qui concerne l'artillerie au dépôt de l'artillerie, tous les mémoires, plans et cartes faits par des officiersdu génie, au dépôt des fortifications, à charge pour ces dépôts de fournir au dépôt général de la Guerre les duplicata dont il aura besoin pour l'historique des opérations des armées; rapport du ministre sur les abus de l'organisation du dépôt général de la Guerre depuis la nomination du général Calon[1] à sa direction en 1793, qui a voulu en faire un centre unique pour la géographie, et retraçant l'historique du cabinet topographique créé par le Comité de salut public pour la formation des mémoires historiques et militaires. Lettres sur le service militaire, au général Liébert, commandant les 1ère et 16e divisions militaires[2]: ne pas appliquer les lois militaires françaises aux déserteurs étrangers du dépôt de Lille; au ministre: recrutement de déserteurs du dépôt des étrangers de Metz pour l'armée espagnole; sous-officiers des compagnies auxiliaires; et à celui des Relations extérieures: traitement de Quentin-Beauvert, employé à la démarcation des limites avec le Piémont (AF III 447, plaquette 2635, pièces 14-20).

Justice

Poursuites contre A.-J.-D. De Braeckenier, signataire de l'affiche répandue dans les départements réunis intitulée *Supplément à l'Impartial bruxellois, 5 floréal an V* annonçant que l'archiduc Charles d'Autriche recevrait le Brabant après avoir épousé *la princesse* de France, et prendrait le titre de Protecteur du Brabant en tenant garnison à Luxembourg. Annulation de poursuites par les citoyennes [du Plessis-] Richelieu, sœurs de l'émigré Richelieu-Chinon, mari d'Alexandrine-Rosaline Rochechouart, au tribunal civil de la Seine contre l'administration centrale de la Sarthe pour être envoyées en possession de la terre de la Ferté-Bernard. Rejet de référés: des tribunaux civils des Landes et de la Seine-Inférieure sur les prêtres déportés rentrés, à propos des affaires des prêtres François Boulin dans les Landes, et Joseph Gohin et Laurent Régnault dans la Seine-Inférieure; et du commissaire près les tribunaux du département de Jemappes sur la qualité exécutoire des lois et arrêtés du Directoire publiés dans les deux volumes envoyés par le ministre de la Justice dans les départements réunis, l'arrêté d'exécution terminant cette publication ne mentionnant pas la signature des Directeurs, mais la simple certification conforme du ministre. Renvoi devant l'administration centrale des Pyrénées-Orientales des émigrés François-Pierre Baratta et Pierre Fabresse, pour prouver leur rentrée dans les délais. Ordonnancement de fonds à la Trésorerie nationale sur les crédits ouverts au ministre de la Justice par la loi du 17 floréal (AF III 447, plaquette 2635, pièces 1, 21-22 et 31-35).

Police générale

Émigrés, radiation: Bénestruc Bédarrides, négociant à Salon [-de-Provence] mort en l'an III; Narcisse Caqueray, de Londinières, ex-gentilhomme verrier; Antoine-Jean-Laurent-Victor-Marie Chébron-Lespinats et son fils Jean-Baptiste-Marie-Victor, radiés provisoirement par le district de Niort; François-Jean-Charles Croisilles, de Villers-Bocage (Calvados); Pierre-Anne Gaudry, du hameau du Bost à Mont (Saône-et-Loire), radié provisoirement par le district de Versailles; Isaac-René-Guy Le Chapelier, ex-député à la Constituante, ensuite négociant à Abbeville, associé de François-Pascal Delattre, ayant fait un voyage pour son commerce en Angleterre en septembre et octobre 1792, inscrit en Ille-et-Vilaine et condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, à la requête de sa veuve Anne-Marie-Esther Delamarre; Noël-Nicolas Mallet, médecin au Grand Hospice d'humanité de Paris, radié provisoirement par le district de Chartres; Marie-

[1] Étienne-Nicolas de Calon, général, député de Seine-et-Oise à la Législative et à la Convention.
[2] Respectivement à Lille et Amiens.

François-Denis-Thomas Pange, de Passy (Seine), dénoncé comme fédéraliste au Comité de sûreté générale en l'an II, prouvant ne pas être parent de Thomas-Marie-Louis Pange, ex-colonel en second des Hussards de Berchenyi; François-Marie Penfeunteniou dit Mesgrall, de Lesneven, mort interdit civil en démence, à la demande de François-Marie Poulpry, dit Laveugat. Maintien: Louis Faucher, dit Lafond, noble de Fernoël, ex-officier au 1er bataillon des chasseurs des Hautes-Alpes, émigré rentré sous fausse identité; Paul Villanove, de Céret, domestique d'un propriétaire de forge à Sorède émigré (AF III 447, plaquettes 2636, pièces 36-53, et 2637, pièces 54-57).

Relations extérieures

Délivrance par l'ambassadeur en Espagne d'un passeport pour la France à la citoyenne Latour-Taxis, veuve Lavalette, sa fille et les deux femmes l'accompagnant, sorties de France sur autorisation du Comité de salut public. Confirmation de la nomination, par Aubert-Dubayet, ambassadeur de France en Turquie, de Charles-Louis Digeon comme drogman du vice-consulat de Chio (AF III 447, plaquette 2635, pièces 8-9). Arrêtés, minutes gardées par le ministre: indemnité à demander à l'Empereur pour Maret, Semonville et autres[1]; envoi à Bonaparte de la copie d'une lettre de Balbo[2] sur les troupes piémontaises; ajournement de la notification à la République batave de la convention secrète avec la Prusse; et deux émigrés français à faire expulser de Turin.

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 447, plaquette 2635, pièces 2-7. Dossier de nomination, sans l'arrêté, de Griveau, commissaire près le tribunal correctionnel de Saint-Germain [-en-Laye]. Nomination de Delcasso, ex-député des Pyrénées-Orientales aux Cinq-Cents, caissier de la Monnaie de Perpignan (à noter: rapport du bureau des nominations sur d'autres candidats, dont Chesnel, ex-directeur de celle de Lille, et Eustace, irlandais habitant Perpignan depuis quinze ans).

AF III 447, plaquette 2637, pièces 58-61. Nomination de commissaires près les tribunaux. *Bouches-du-Rhône*, substitut du commissaire près les tribunaux: Joseph-Laurent Paquet, ex-juge au tribunal civil, remplaçant Blain, élu député;- *Escaut*, substitut du commissaire près les tribunaux;- *Mont-Terrible*, Saint-Ursanne, commissaire près le tribunal correctionnel; *Sambre-et-Meuse*, substitut du commissaire près les tribunaux: Esmenjaud, substitut provisoire, nommé à titre définitif.

Séance du 23 floréal an V [12 mai 1797]

(AF* III 7, folios 127 verso-129 recto; AF III 448, plaquettes 2638 et 2639)

Message des Cinq-Cents

[Du 21 floréal] demandant de nouveau les motifs des réquisitions qui ont frappé plusieurs départements réunis, notamment celui de Sambre-et-Meuse[3] (AF III 447, plaquette 2633, pièces 20-21).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: l'installation de l'école centrale du Cantal au séminaire de Saint-Flour (à noter: délibération de l'administration centrale du Cantal du 6 germinal an IV, affiche intitulée *École centrale*, Aurillac, Viallans père et fils, imprimeur du département; plans et élévations aquarellés par Labbé, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département, du bâtiment et de la parcelle, état présent et travaux à effectuer, et de la décoration de

[1] Bernard-Hugues Maret, futur duc de Bassano, et Charles-Louis Huguet, marquis de Sémonville, enlevés par les troupes autrichiennes dans les Grisons, alors qu'ils se rendaient respectivement à Naples et à Constantinople comme ambassadeurs en 1793, échangés en l'an III contre Madame Royale.

[2] *Monsieur de Balbe* dans le texte: Prosper Balbo, ambassadeur de Piémont-Sardaigne en France.

[3] Réquisitions exigées par le commissaire ordonnateur de l'armée de Sambre-et-Meuse, contre lesquelles la plainte de l'administration centrale de l'Ourthe avait été transmise au Directoire par message des Cinq-Cents du 8 floréal reçu par le Directoire le 9. Un nouveau message des Cinq-Cents du 23 prairial reçu le 25 rappela cette affaire au Directoire.

la salle des études dans l'ancienne chapelle, en partie en doubles exemplaires[1]); et des abus préjudiciables au trésor public dans la cotisation des propriétés nationales (AF III 448, plaquettes 2638, pièces 1-25, et 2639, pièces 60-61 et 67-71).

Finances

Confirmation de la soumission de la maison nationale des Pages, rue du Chantre, par Questier, que contestait devant les Cinq-Cents Denis Roy, ex-député de Seine-et-Oise aux Anciens, locataire de la maison. Révocation de la commission de Camille Dupré, propriétaire de l'ancienne abbaye de Longchamp, habitant rue Saint-Antoine dans la maison ci-devant Turgot, pour en exploiter le salpêtre[2] (à noter: rapports de Bonjour et Ducamp, directeurs de la régie des poudres et salpêtres, et du ministre du 11 floréal sur la plainte de Tourette, salpêtrier à Paris, contre la commission de Dupré). Lettre à chargeant Bonaparte de faire payer à Gobert et Lanoue des traites sur les caisses de l'armée d'Italie en échange de fonds *qu'ils ont versé à la Trésorerie nationale dans une circonstance difficile* (AF III 448, plaquette 2639, pièces 33-34, 42-53 et 58-59).

Guerre

Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre, à noter: nomination d'Antoine-Joseph-Marie d'Espinassy et de Charles-Nicolas d'Hennezel généraux de brigade, d'Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont chef de brigade commandant le 2e d'artillerie légère et du général de division Pully, inspecteur général de la cavalerie de l'armée d'Italie, inspecteur général de celle de Rhin-et-Moselle; traitement de réforme du général de division Menou[3], dossier des frères Maurice et Victor Filley, sous-lieutenant et capitaine, autorisés à rentrer dans leurs foyers à Bonningues-lès-Calais. Renvoi aux armées de jeunes gens employés dans les forges des citoyens Commartin à Lacanche et Guyot à Veuvey [-sur-Ouche] non compris dans l'arrêté du Directoire prononçant réquisitions spéciales. Autorisation au ministre de statuer définitivement sur les entreprises des hôpitaux militaires. Lettres sur le service militaire, à Bonaparte: approbation de mesures prises pour déjouer un complot des Vénitiens pour massacrer des Français; communiquer au Directoire ses vues sur les changements à apporter à la *constitution militaire*[4] après la paix; faciliter le transport des monuments précieux d'Italie destinés au Muséum national; et à Hoche: choix des officiers à conserver aux armées après la paix (AF III 448, plaquette 2639, pièces 35-41, 54-57 et 62-65).

Intérieur

---

[1] C'est normalement dans la série C que l'on trouve les plans joints aux messages du Directoire au Corps législatif sur les travaux aux bâtiments nationaux. Ceux conservés dans AF III sont dans la plaquette 2638, les pièces signalées dans la plaquette 2639 étant des doubles du message et des pièces de transmission.

[2] Voir en séance du 9 germinal l'envoi de la demande d'exploitation de ce salpêtre par Dupré. Malgré l'arrêté de ce jour, Dupré se plaint de nouveau par lettre du 6 prairial an V à Carnot; le Directoire demande au ministre des Finances le 11 prairial de lui présenter le rapport demandé le 9 germinal. Le directeur de la régie des poudres et salpêtres François-Joseph Bonjour est connu de *Roman d'Amat* comme chimiste.

[3] Les brevets de nomination de d'Espinassy, qui venait de terminer son mandat de député du Var aux Cinq-Cents, et de d'Hennezel de Valleroy font suite aux arrêtés du Directoire des 9 et 14 floréal an V cités précédemment, et c'est à ces dates (28 avril et 3 mai 1797) que *Six* les rapporte. Le brevet de nomination de Marmont, futur duc de Raguse, reprend l'arrêté du Directoire du 14 floréal an V, cité précédemment, que *Six* ne mentionne pas. L'auteur ne connaît pas la mutation du général Pully à l'armée de Rhin-et-Moselle. Jacques-François de Boussay, comte de Menou, député de la noblesse du bailliage de Touraine à la Constituante, général en chef de l'armée de l'Intérieur au Treize-Vendémiaire an IV, avait été suspendu pour avoir négocié avec les royalistes. *Six* date son traitement de réforme du 1er mai 1797.

[4] Comprendre: l'organisation des armées. La lettre du jour à Hoche se réfère à la même expression.

Paiement à Diannyère pour la traduction de l'ouvrage de Price sur les paiements réversibles[1] (AF III 448, plaquette 2639, pièce 66).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 448, plaquette 2639, pièce 32. Brevets de pensions de veuves de victimes de l'explosion de la poudrière de Grenelle du 14 fructidor an II.

Séance du 24 floréal an V [13 mai 1797][2]

(AF* III 7, folios 129 verso-133 verso; AF III 448, plaquettes 2640 et 2641)

Lois
[Du 23 floréal] sur les soldes des troupes et des officiers de santé[3] (AF III 448, plaquettes 2639, pièces 26-31, et 2640, pièces 4-6).

Messages aux Cinq-Cents
Sur: l'élection de Laurent, juge de paix de la section de Bondy (à Paris); de celui de Beaumont [-sur-Vingeanne]; et d'assesseurs de celui de Baume [-les-Dames] remplaçant Carizey et Cheviet, élus en l'an IV, qui avaient encore deux mois de mandat; et l'intérêt de conserver jusqu'au 1er vendémiaire an VI les deux cents brigades de gendarmerie des départements réunis[4], à noter: adresses des administrations centrales des départements réunis, sauf les Forêts, et de Jean-François Baret, accusateur public de la Lys (AF III 448, plaquette 2640, pièces 7-23, 32-33 et 38-43).

Décision du Directoire

---

[1] Antoine Diannyère (et non: Dyannière, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Les Archives du Directoire*), membre de l'Institut, employé du Directoire chargé de traductions d'anglais, plus tard renvoyé, avait été chargé de cette traduction par arrêté du 15 germinal an IV (*Debidour*, tome II, page 90). Richard Price, moraliste et théologien anglais (1723-1791), avait prononcé en mai 1770 à la Royal Society ce discours sur les paiements réversibles (*Observations on reversionary payments*), qui, avec d'autres essais sur la dette publique britannique, avait eu un certain retentissement dans son pays et sur le continent et furent alors traduites en allemand et en néerlandais, mais apparemment pas en français. La traduction de Diannyère ne figure pas au *Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque nationale* et n'est pas signalée dans la notice de Price du *Dictionary of national biography* britannique. Price se déclara partisan de l'indépendance américaine et publia en 1776 des *Observations on Civil Liberty and the justice and policy of the war in America* qui lui valurent l'amitié de Benjamin Franklin et le firent correspondre avec Condorcet; il fut même invité à diriger les finances des États-Unis après la fin de la Guerre d'Indépendance, mais refusa de quitter son pays. Enthousiasmé par les débuts de la Révolution française, il se prononça le 4 novembre 1789 en leur faveur par un *Sermon on the love of our country*, traduit en français par de Keralio.

[2] On trouve, dans les dossiers de la séance du 7 prairial an V, un accusé de réception par le Directoire, en date du 24 floréal an V, de deux messages des Cinq-Cents sur une pétition du citoyen Rivat et sur celle des juges du tribunal civil des Ardennes, joint au dossier d'un message du Directoire du 7 prairial sur les arriérés de traitements des juges et des employés des administrations. Dans le dossier de la séance du 7 messidor (tome II) figure un message des Cinq-Cents du 24 floréal, non mentionné aux procès-verbaux de ce jour ni des suivants, sur le retard de paiement de huit mois dont se plaignent Plassiat, préposé des convois militaires à Lons-le-Saunier et Saint-Amour, et d'autres préposés de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura, joint au message du Directoire en réponse.

[3] Trois lois, dont une rectifiant une erreur de rédaction de la loi sur la solde des troupes du même jour.

[4] En dérogation de la loi sur la nouvelle organisation de la gendarmerie du 7 germinal, qui supprimerait 47 brigades dans les départements réunis. Baret fut élu de la Lys aux Anciens en l'an VI.

Achat d'exemplaires de l'*Essai sur la transportation comme récompense et sur la déportation comme peine* de Montlinot[1] à concurrence de deux cents francs (AF III 448, plaquette 2641, pièces 49-50, expédition remise à Fain).

Finances
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la plainte du département de Sambre-et-Meuse contre des réquisitions[2] (AF III 448, plaquette 2640, pièce 24).

Guerre
Secours à la citoyenne Prinette, veuve Escoffier, de Paris, à valoir sur sa pension. Lettre à Louis, commissaire municipal de Château-Porcien, sur les trafics d'exemptions de service militaire dans son canton dénoncés par sa lettre, jointe, du 9 floréal. Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Moreau: choix des officiers à conserver aux armées après la paix; et au commandant de la place de Dunkerque: ordre de donner au capitaine du brick *Le Prodige* une garnison de dix hommes aux frais de l'armateur[3] (AF III 448, plaquette 2640, pièces 23, 25-30 et 36).

Intérieur
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la rigole navigable de Torcy[4] (AF III 448, plaquette 2641, pièce 46).

Justice
Annulation des jugements des tribunaux de Corse pendant le régime anglais, à l'instar de ce qui a été décidé à propos de la Vendée, minute avec corrections écrites par Merlin de Douai. Renvoi au ministre de la Police générale d'un rapport de celui de la Justice, joint, sur un rassemblement séditieux à Orange par des habitants de la campagne en armes lors des assemblées primaires repoussé le 3 germinal par ceux de la ville[5] (à noter: pétition paraphée par Dugat, juge de paix d'Orange, le 12 floréal an V, environ trois cents signataires, dont de nombreux négociants, Benoît, notaire, Borélon, médecin, Boucherle, juge, Honoré de Drivon, ex-officierdu génie, Meynard, médecin, Roux, moulinier de soie, et Vitalis, bijoutier). Renvoi au ministre des Finances d'un rapport de celui de la Justice, joint, répondant aux critiques faites en séance des Cinq-Cents du 28 ventôse an V contre le compte de ses dépenses et son administration. Ordre au commissaire près les tribunaux de la Corrèze de requérir l'admission de Froment, premier suppléant, comme juge au tribunal civil, le juge provisoire ayant dû cesser ses fonctions le 15 floréal[6] (AF III 448, plaquettes 2640, pièce 24, et 2641, pièces 44-46 et 51). Ordre de reprendre les poursuites contre

[1] Charles-Antoine-Joseph Leclerc de Montlinot, né à Crépy-en-Valois en 1732, mort à Paris en 1801. Chanoine de Saint-Pierre de Lille, il avait dû quitter cette ville pour s'établir libraire à Paris après une querelle littéraire au sujet de son *Histoire de Lille* publiée chez Panckouke en 1764, séjourna à Soissons, où il publia une étude sur le dépôt de mendicité, et revint à Paris pendant la Révolution. D'après la *Nouvelle biographie française* de Michaud, il aurait alors fourni plusieurs articles à l'*Encyclopédie* et collaboré à la *Clef du Cabinet des souverains*. Le texte dont il s'agit ici parut chez Gratiot en l'an V. *Martin et Walter* ne donne qu'une partie de ses œuvres, que le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale* cite sous les noms de *Leclerc* et de *Montlinot*. Il publia une édition du *Robinson Crusoë* de Defoe en l'an VIII. Sa notice dans *Roman d'Amat* indique qu'il s'agit bien du même que Montlinot, chef de la 2e division du ministère de l'Intérieur. *Debidour*, tome III, page 17, cite une lettre de félicitations du Directoire à Montlinot du 17 messidor an IV pour cet ouvrage, dont le secret des analyses sur l'Afrique ne permettait pas alors la publication. Voir une lettre du Directoire du 2 prairial annonçant à l'auteur la décision prise le 24 floréal.
[2] Message du 22 floréal reçu par le Directoire le 23.
[3] Voir, en séance du 26 prairial an V (tome II), affaire non citée au procès-verbal, une lettre du Directoire chargeant le ministre de la Marine et des Colonies de sanctionner celui de ses employés qui a déclaré que les lettres de marque du brick *Le Prodige* ont été expédiées, alors que le commissaire des guerres à Dunkerque les attend depuis l'arrêté du 24 floréal l'autorisant à fournir une garnison à ce brick, commandé par Vandezande pour une mission dirigée par Dartigaux.
[4] Message du 19 floréal reçu le 21.
[5] Le ministre de la Justice propose d'annuler l'interdiction des poursuites contre les habitants des campagnes, auteurs des rassemblements, intentées par le juge de paix et annulées par le directeur du jury du tribunal criminel du département.
[6] Ni le nom du juge ni les raisons pour lesquelles il cesse ses fonctions ne sont indiquées.

le faussaire Adam, relâché à Boulogne-sur-Mer faute de preuves, porteur d'un faux arrêté du Directoire autorisant l'importation de marchandises anglaises dont les signatures ont été reportées par un procédé chimique; ordre au ministre de la Police générale de renseigner celui de la Justice sur les procédés des faussaires pour transporter l'écriture d'un papier à un autre[1] (AF III 448, plaquettes 2640, pièces 34-35 et 37, et 2641, pièces 74-81; à noter: procès-verbal de l'interrogatoire de Jomard, faussaire détenu à Bicêtre, et de l'expérience réalisée par lui en présence de ses interrogateurs; mention au registre secret du dépôt de cet interrogatoire et d'une lettre du ministre de la Police générale à son sujet: AF* III 20, n° 310, page 102).

Police générale

Émigrés, radiation: Jean-François Biolley et Henri-Guillaume et Jean-François Simionis[2], fabricants de draps à Verviers (Belgique), partis pour Brunswick et Hambourg avant l'annexion; Charles Labastide, cultivateur à Saint-Quentin [-du-Dropt]; Jean-Pierre Lescure, ex-capitaine au 3e régiment de chasseurs français, et sa femme Suzanne Dugaillard, de Montauban, inscrits dans le district de Sarreguemines; Marie-Michèle-Élisabeth Le Vaillant d'Aubigny, de Compainville, belle-mère du chef chouan Coëbonc; Renée de Luynes, veuve Armand Goyon des Huslières, de Vitré, radiée provisoirement par le district d'Ancenis; Armand-Charles Prévost-Gagemon, de Saint-Martin [-lès-Melle]; Joseph-Antoine Reuggner, ex-procureur-syndic du département du Mont-Terrible, dénoncé comme fédéraliste en l'an II; Charles-Denis Saint-Gilles, de Mantes, ex-commis à la Régie générale, radié provisoirement par le district d'Évreux; la citoyenne Sigault veuve Guillaume Rentier, de Cassis, inscrite dans celui de Dijon; Catherine-Rosalie Souillart, de Houdan, inscrite en Eure-et-Loir. Maintien: Nicolas Roziers, homme de loi à Nancy, soi-disant parti aux eaux de Baden en 1791 (AF III 448, plaquette 2641, pièces 52-73).

Relations extérieures

Maintien en poste de Mure, chancelier du consulat français au Maroc, disculpé d'accusations. Nomination de l'ex-député Pelet de la Lozère consul à Tripoli de Syrie, et annulation des nominations provisoires par Aubert-Dubayet, ambassadeur de France en Turquie, de Bailly au consulat de Saint-Jean-d'Acre, de Marchant à celui de Tripoli de Syrie, et de Moisson à celui de Lattaquié; nomination de Parant au vice-consulat de Iassy, et de Galloys à celui de Lattaquié[3] (AF III 448, plaquette 2640, pièces 1-3).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 446, plaquette 2614, pièces 8-9 (dossier de la séance du 8 floréal). Approbation par le Directoire le 24 floréal d'un rapport du ministre de l'Intérieur du 8 proposant d'annuler la concession par l'administration centrale de la Corrèze des mines de houille de la Pleau et de Joanneix, commune de Maussac, à Mazeau et à Treich, et demandant au département de remettre au ministre le dossier de la concession de ces mines par arrêt en Conseil d'État du 22 avril 1773 à Saint-Victour, propriétaire de la manufacture d'armes de Tulle.

AF III 448, plaquette 2640, pièce 31. Exemptions de service militaire (à noter: Edme-Jean-Baptiste Armand, agent municipal de Curmont; Cacheux, chef des bureaux de la municipalité de Marcoing).

AF III 448, plaquette 2641, pièce 82. Nomination de Richard, ex-administrateur du district d'Évreux, commissaire près le tribunal correctionnel de la ville.

---

[1] L'affaire figure sur la feuille de travail du ministre de la Justice du 18 floréal an V (AF III 6, dossier 19, pièce 112, *Les Archives du Directoire*).

[2] À rapprocher de Jacques-Joseph Simionis, négociant à Verviers, dont on a des lettres saisies en Allemagne par les troupes françaises dans AF III 51 B, dossier 190, pièces 109-114 (*Les Archives du Directoire*), et de Joseph-Antoine Simonis, également négociant à Verviers, émigré radié le 6 fructidor an V (tome II).

[3] Louis-Antoine-Claude Mure, dit Mure le jeune, pour le distinguer de Jean-Baptiste, consul général en Égypte de 1790 à 1793; d'après Maurice Degros, *Les Consulats de France sous la Révolution*, il aurait été suspendu en 1790 et nommé à Lattaquié, poste qu'il n'aurait pas rejoint. On n'a ici aucun détail sur son affaire. Antoine Bailly, officier de l'état-major d'Aubert-Dubayet; suivant le même auteur, qui ne connaît ni Marchant, ni Moisson, c'est à Jaffa qu'Aubert-Dubayet aurait envoyé Bailly. La nomination de Parant à Iassy (auj.: Roumanie) fait double emploi avec les arrêtés des 26 ventôse et 6 germinal an V, et celle de Galloys (ou Gallois) à Lattaquié, avec ceux des 16 et 23 pluviôse an V.

Séance du 25 floréal an V [dimanche 14 mai 1797]

(AF* III 7, folios 134 recto-135 recto; AF III 448, plaquette 2642)

Message aux Cinq-Cents
Approbation d'un message, qui n'a été envoyé que le 1er prairial, sur l'assemblée primaire du Val-d'Ajol, après une lettre du commissaire central[1].

Décision du Directoire
Lettre de satisfaction à Vieilh-Varennes, auteur d'une *Histoire de la Révolution* ornée de gravures[2] (AF III 448, plaquette 2642, pièces 16-17).

Finances
Arrondissements de recette du Morbihan à Vannes, Hennebont, Josselin et Pontivy. Exécution de l'arrêté du 23 pluviôse an V sur les pensions des sœurs noires des départements réunis (AF III 448, plaquette 2642, pièces 4-5 et 18-19).

Guerre
Lettre sur le service militaire, minute à la section de la Guerre, au ministre de l'Intérieur: objets d'art à remettre par l'Électeur palatin suivant le traité d'armistice de l'an IV (AF III 448, plaquette 2642, pièce 6).

Marine et Colonies
Organisation des états majors des armées navales. Nombre d'officiers généraux admis à la table des généraux de l'armée navale de Brest. Essais par l'armée navale de Brest d'une machine *importante pour la marine* inventée par l'aide de camp Martin[3], et du procédé présenté à l'Institut par James Smith pour purifier l'eau embarquée sur les vaisseaux[4] (AF III 448, plaquette 2642, pièces 12-15).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 448, plaquette 2642, pièces 7-11. Autorisation de résidence à Paris de l'écrivain Félix Mariottini, de Citta-di-Castello (Ombrie), venant d'Angleterre où il a traduit en vers italiens le *Paradis perdu* de Milton, avec attestation par le député Dusaulx[5].

AF III 448, plaquette 2642, pièce 20. Règlement, approuvé le 25[6], sur l'instruction des apprentis canonniers de la Marine.

---

[1] La minute de ce message est dans le dossier de la séance du 1er prairial.
[2] L'auteur est certainement Jean-Baptiste-François Vieilh dit de Varennes, ingénieur des Ponts et Chaussées avant la Révolution, puis garde magasin des démolitions de la Bastille, mais l'ouvrage n'est pas identifié. Il avait toutefois publié en 1790 une *Description curieuse et intéressante des soixante drapeaux que l'amour patriotique a offert aux soixante districts de la ville et faubourgs de Paris, précédé de l'État-major général de la garde parisienne*, avec album de planches, ce qui correspond peu à une histoire de la Révolution, mais bien à sa description de l'ouvrage qu'il offre au Directoire: sa lettre parle d'une *histoire de la Révolution orné* (*sic*) *de riches gravures*, à déposer à la bibliothèque du Directoire, sans autre précision.
[3] On n'a aucune précision sur la nature de cette invention.
[4] Notre inventeur n'est pas cité par le *Dictionary of national biography* britannique: il n'est pas le botaniste britannique de ce nom, qui donnait à l'époque des cours à la reine Charlotte à Londres. Il est sans doute l'auteur de deux imprimés cités au *Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque nationale*: *Manière de bien filtrer parfaitement, avec facilité et économie, au moyen d'un appareil simple et solide, les mauvaises eaux à bord des vaisseaux de guerre et de commerce..., mis en usage dans la marine de l'État vers la fin de l'an VIII. Invention présentée au gouvernement en l'an II par le citoyen James Smith*, an IX, et: *Les citoyens Smith et Cuchet, brevetés du gouvernement pour la clarification et l'épuration des eaux, aux membres composant l'assemblée générale de l'Athénée de Paris séante à l'Oratoire, le 23 pluviôse an VIII*.
[5] Le *Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque nationale* cite un tome I, publié à Rome en 1813, de la traduction en italien, par l'abbé Felice Mariottini, du *Paradise lost* de John Milton, ainsi que deux autres ouvrages de cet auteur: une lettre à Madame de Sillery-Brulart, comtesse de Genlis, publiée à Londres en 1792, et un recueil de discours publié à Rome en l'an VII, l'un et l'autre en italien. La lettre du pétitionnaire précise qu'il était resté cinq ans à Londres.
[6] Mais cité au procès-verbal du 27.

Séance du 26 floréal an V [15 mai 1797]

(AF* III 7, folios 135 verso-141 recto; AF III 448, plaquettes 2643 et 2644)

Lois

[Du 25 floréal] appliquant aux secrétaires greffiers des municipalités l'âge minimum de 24 ans révolus prévu par la loi du 16 août 1790 pour les greffiers des tribunaux; et fixant au 30 floréal à midi le tirage au sort, en audience publique du Directoire, du Directeur sortant, de l'an V à l'an VIII (AF III 448, plaquettes 2642, pièces 1-3 et 2643, pièce 7).

Messages aux deux Conseils

Répondant à l'acte législatif sur le tirage au sort des membres sortants du Directoire, que le Directoire ne publie pas à cause de son inconstitutionnalité par rapport à l'article 1, 2e alinéa de la Constitution[1], et demandant de fixer la date à laquelle le Directeur sortant aura le droit de rentrer dans la classe ordinaire des citoyens, texte transcrit au registre (AF III 448, plaquette 2644, pièces 35-37 et 40, minute du message signée par les cinq Directeurs).

Message aux Cinq-Cents

Sur l'élection du juge de paix d'Ancenis [en l'an IV] (AF III 448, plaquette 2643, pièces 28-33; à noter: procès-verbaux des assemblées primaires des cantons *intra muros* du 10 brumaire an IV et *extra muros* du 23 frimaire an IV).

Guerre

Ordre aux ministres de la Guerre et de la Justice d'enquêter sur un conflit entre l'ingénieur militaire de la place de Sélestat et l'administration centrale du Bas-Rhin, qui a causé la détention arbitraire des citoyens Kulmann et Zaipffel, commissaire municipal, soumissionnaire d'une grange jouxtant l'hôpital militaire[2], minutes au bureau de l'artillerie (AF III 448, plaquette 2643, pièces 24-26).

Justice

Approbation du rejet, par l'administration centrale de la Dyle, de réclamations sur la police des cultes formulées par deux écrits intitulés *Représentations de la commune de Bruxelles à l'administration centrale de la Dyle relativement à la déclaration exigée des ministres du culte* et *Suite de la représentation du clergé de la commune de Bruxelles*[3]. Suspension et jugement de Jean Échenne, commissaire municipal d'Arles [-sur-Tech], ayant favorisé l'évasion de l'émigré Joseph Camboulin de Palonda, et annulation, pour excès de pouvoir, du mandat d'arrêt délivré par le directeur du jury du tribunal correctionnel de Céret contre lui (AF III 448, plaquette 2643, pièces 1 et 34).

Police générale

Émigrés, radiation: François Baudouin, ex-marchand à Rouen, inscrit dans l'Eure; Thomas Boissel, ex-secrétaire du Roi, mort à Paris en avril 1793, inscrit dans la Seine-Inférieure, à la demande de Thomas-Gaston Boissel, employé à l'administration des travaux publics; Françoise-Madeleine Lebel, veuve du noble Villiers, d'Angers, radiée provisoirement par le district d'Ancenis; Jean-François Morin, marchand à Arcis-sur-Aube, inscrit dans la Marne. Annulation de la levée par l'administration centrale du Mont-Terrible du séquestre des biens de Joseph Delfils, Jean-Baptiste Huelmann et Bernard Parrat, prêtres déportés rentrés, émigrés maintenus par le Directoire le 25 pluviôse (AF III 448, plaquette 2644, pièces 41-50).

Relations extérieures

---

[1] Cet article de la Constitution indique seulement que le procès-verbal de tirage au sort doit être envoyé sur le champ aux deux Conseils.

[2] Voir, en séance du 3 prairial an V (affaires non citées au procès-verbal) un rapport du ministre de la Guerre sur cette affaire et les pièces jointes à ce dossier.

[3] Les lois des 9/17 juin 1791 sur les brefs, bulles et autres expéditions de la Cour de Rome, et du 7 vendémiaire an IV sur la police des cultes s'appliquant aux départements réunis. Les imprimés ne sont pas joints.

Nomination de diplomates: Albert, chargé d'affaires près le duc de Wurtemberg et le Cercle de Souabe; Bézard consul à Carthagène; Joseph Bonaparte, nommé ministre plénipotentiaire près la Cour de Rome par arrêté du 17 floréal, nommé ambassadeur; Louis-Augustin-Guillaume Bosc, vice-consul à Wilmington; Bouret consul à Santander; Broussonnet, vice-consul à Mogador, poste créé; Déchézaulx, nommé à titre définitif consul à Bergen (Norvège); Derazey consul à Civitta-Vecchia; Victor Dupont, consul à Philadelphie, remplaçant Letombe, rappelé à sa demande; Fricot consul à Ancône; Giraud consul à Boston; Girault secrétaire de légation à Rome; Izoard consul général à Cagliari; Jouenne, agent de la République à Francfort; Lagau, nommé à titre définitif consul en Basse-Saxe résidant à Hambourg; Marceau, vice-consul à Christiansand, remplaçant Pauly; Louvet consul à Palerme; Rozière, consul à New-York; Schœrer, consul à Charlestown; Treilhard[1] consul à Naples. Rappel de Boisgautier, vice-consul à Barcelone. Confirmation de Jean-Baptiste Durocher comme consul général et chargé d'affaires au Maroc (AF III 448, plaquette 2644, pièces 2-16). Ordre au ministre d'écrire à Bonaparte de faire rendre justice au nommé Choumal par le gouvernement vénitien[2].

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 448, plaquette 2643, pièce 23. Réponse du ministre des Relations extérieures à Lagarde sur la décision prise par le Directoire au bas d'un rapport du 26 ventôse sur le bateau *Le Zorg*[3].

AF III 448, plaquette 2643, pièce 27. Envoi au ministre de la Police générale d'un rapport, non joint, de Bacher, premier secrétaire interprète à l'ambassade de France en Suisse, sur un différend entre l'armée et le commissaire central du Mont-Terrible sur le contrôle des passeports, avec ordre d'apporter à la question une attention particulière *depuis que, le corps de Condé*[4] *étant dissous, les émigrés cherchent à rentrer*.

AF III 448, plaquette 2644, pièces 51-77. Autorisations de résidence à Paris (sans indication de durée):
- les français Jean-Léon Dupuy, de Cognac, négociant à Boston; Louis Frémont, de Québec, venu pour la succession de son père mort à Paris; Jean-Pierre Griffoul, de Jongues (commune de Brommat, Aveyron), parfumeur à Londres depuis 1782; Joseph-Julien Legonidec, de Lannion, ex-chancelier du consulat français à Boston; Pierre Le Mazurais, français (dossier non joint, noté comme renvoyé par Carnot au ministre de la Police générale le 26 germinal an V); Philippe Saint-Martin, de Villeneuve-de-Rivière (Haute-Garonne), négociant à Cadix; Jean-Baptiste Valée, négociant à Valence (Espagne);
- les allemands Salomon Binchus, prussien[5]; Guillaume Linck, de Heidelberg; Isaac Nathan, juif de Hambourg, maître de langues allemande et hébraïque; Georges-Frédéric Rebmann, prussien établi à Altona, associé de l'imprimeur parisien Cramer;
- le danois Henri Morin, négociant à Altona;
- l'espagnol Ramon De La Alaza, négociant (certificat par Del Campo, ambassadeur en France[6]);

---

[1] François-Siméon Bézard, député de Seine-et-Oise à la Convention et aux Cinq-Cents sortant en l'an V. Henri-Gaspard-Charles Bouret, député des Basses-Alpes à la Convention et député sortant des Bouches-du-Rhône et du Calvados aux Anciens; d'après Kuscinski, *Dictionnaire des Conventionnels*, il resta à Paris comme commissaire national près l'établissement des Quinze-Vingts. Jean-Joseph-Eustache Derazey, député sortant de l'Indre aux Anciens. François-Firmin Fricot, député du Tiers état du bailliage de Mirecourt aux États généraux, des Vosges à la Convention et aux Cinq-Cents sortant en l'an V. Marie-Antoine-Alexis Giraud, député sortant de la Charente-Inférieure aux Cinq-Cents. Claude-Joseph Girault, dit ici par erreur *Girault du Morbihan*, diplomate à la fin de l'Ancien régime, en réalité député des Côtes-du-Nord à la Convention puis aux Anciens sortant en l'an V; Kuscinski, *Dictionnaire des Conventionnels*, indique qu'il refusa le poste de Rome et fut nommé consul à Rotterdam le 2 ventôse an VI. Jean-François-Auguste Izoard, député des Hautes-Alpes à la Convention et aux Cinq-Cents sortant en l'an V. Jean-Baptiste Louvet, ancien rédacteur du journal *La Sentinelle*, député du Loiret à la Convention et de la Haute-Vienne aux Cinq-Cents sortant en l'an V, mort à Paris le 8 fructidor an V sans avoir rejoint son poste. Jean-Baptiste Treilhard, député du Tiers état de Paris aux États généraux, de Seine-et-Oise à la Convention et député sortant de la Corrèze aux Cinq-Cents, futur Directeur, refusa ce poste le 8 fructidor, fut appelé au Tribunal de cassation le 20 fructidor, nommé plénipotentiaire au congrès de Lille le 22 (tome II), puis ministre plénipotentiaire à Naples le 13 vendémiaire an VI.
[2] La minute de cet arrêté n'est pas dans les dossiers de la séance.
[3] Navire batave naufragé près de Boulogne-sur-Mer.
[4] L'armée du prince de Condé.
[5] Pas de pétition personnelle.
[6] Cachet aux armes de Del Campo (pièce 68).

- l'italien François Regnery, peintre, de *Sainte-Agathe en Lombardie*[7];
- le néerlandais Charles-Chrétien Marc, médecin, né en Hollande, pour créer une fabrique de produits chimiques, particulièrement de sel ammoniaqué;
- les réfugiés polonais Xavier Jezierski, de Poznan, et Prusimoski, de "Biegano";
- et les suisses Henry de Bons et Jean-Pierre-Gabriel Milliquet, *officieux* chez Pelletier, agent de change à Paris, tous deux de Lausanne; Jacques Pallard, propriétaire à Paris, et Jean-François Weber, maître de langues et belles-lettres françaises, allemandes et anglaises, membre de l'Académie de Bâle, tous deux genevois; David Wild, de la république de Glaris, frère d'un marchand de chapeaux de Paris; Pierre-Joseph Zeltner, membre du Conseil de Soleure, venu pour la succession de son oncle Berville, caissier des fonds politiques de la République française en Suisse[2].

AF III 448, plaquette 2644, pièces 78-82. Nomination de commissaires et de substituts près les tribunaux, Forêts à Vendée. *Forêts*, commissaires près les tribunaux correctionnels, Bitburg (auj.: Allemagne): Montainville, ex-juge au tribunal civil; Habay-la-Neuve (auj.: Belgique): Duportail, ex-secrétaire en chef de l'administration centrale; Diekirch: Seyler, ex-administrateur central;- *Loire-Inférieure*, Nantes, commissaire près le tribunal correctionnel: Blanchard, juge de paix, remplaçant Pineau-Dupavillon, élu juge au Tribunal de cassation;- *Vendée*, substitut du commissaire près les tribunaux: Coueffé, ex-juge au tribunal civil de la Loire-Inférieure.

Séance du 27 floréal an V [16 mai 1797]

(AF* III 7, folios 141 recto-147 recto; AF III 448, plaquette 2645[3])

Tirage au sort du membre sortant du Directoire

Lecture du message des Cinq-Cents de la veille répondant à celui du Directoire refusant de sceller et promulguer l'acte du Corps législatif sur le tirage au sort (expédition de ce message, par lequel le Conseil passe à l'ordre du jour: AF III 448, plaquette 2644, pièces 38-39). Proposition par Carnot de promulguer sur le champ cette loi et d'adresser aux deux Conseils un message dont le texte est copié au registre[4]. Rejet de ce projet. Décision du Directoire de donner l'exequatur à la loi (arrêté de promulgation: AF III 448, plaquette 2645, pièce 11). Texte de l'opinion de La Revellière-Lépeaux, défavorable à l'acte du Corps législatif, d'avis de maintenir par un vote unanime la première position prise par le Directoire, et, constatant à son tour de vote qu'il n'y a pas unanimité entre les cinq Directeurs, votant pour l'exequatur.

Lois

[Du 26 floréal] punissant de mort les brigands s'étant introduits dans des maisons par les armes, ayant employé des armes ou ayant fait des violences laissant des traces telles que blessures, contusions ou brûlures; et réunissant le hameau de Cuire à la commune de Caluire, transférée du canton de Saint-Cyr [-au-Mont-d'Or] à celui de la Croix-Rousse (AF III 448, plaquettes 2643, pièces 18-21, et 2845, pièces 8-10).

Message aux deux Conseils

Transmettant une dépêche de Bonaparte contenant son manifeste du 14 floréal sur la situation entre la France et Venise et ordonnant aux généraux de division sous ses ordres de traiter les troupes vénitiennes en ennemies (AF III 448, plaquette 2643, pièces 2-5, minute écrite par Lagarde; pièce jointe: proclamation de Bonaparte rapportant les actes d'hostilité et les attaques des troupes vénitiennes contre l'armée française, affiche, français et italien, signée au quartier général de Palmanova, imprimée à Milan par les frères Pirolla, imprimeurs de l'administration générale de la Lombardie).

---

[7] Sans doute Sant'Agata-Fossili (province d'Alexandrie).
[2] Zeltner fut ensuite ambassadeur de la République helvétique en France.
[3] Le dossier de la séance du 27 floréal comprend la copie du traité de paix entre Venise et la France signé le même jour par Bonaparte à Milan (AF III 448, plaquette 2645, pièce 14).
[4] Interruption de la discussion du Directoire à ce point, reprise à la fin de la séance après l'examen de la dépêche de Bonaparte et des autres affaires à l'ordre du jour.

Messages aux Cinq-Cents
Demandant des crédits pour le ministre de l'Intérieur pour les avances aux départements sur les charges locales du trimestre de vendémiaire an V, et pour celui de la Justice pour les dépenses extraordinaires de l'an V; et soumettant le compte des dépenses du ministre des Finances pour le service courant de l'année et l'arriéré (AF III 448, plaquette 2645, pièces 6-7 et 22-26).

Finances
Fabrication, dans les poudreries d'Essonnes et de l'Île-Jean, de cent milliers de poudre ronde suivant le procédé de Champy, sur rapport du ministre des Finances constatant la supériorité de ce procédé d'après les conclusions du général d'Aboville, de Borda et de Pelletier, chargés de le vérifier par arrêté du 17 prairial an IV[1] (AF III 448, plaquette 2645, pièce 33).

Guerre
Renvoi sur parole au quartier général de l'armée d'Italie de l'officier autrichien de Lusignan, détenu au Temple, qui n'est pas l'auteur de mauvais traitements à des prisonniers de guerre français malades à Brescia[2]. Traduction en conseil de guerre Pierre Hade, prisonnier de guerre en Prusse en 1793, évadé engagé dans la légion de Bourbon[3], rentré en France (à noter: rapports des ministres de la Guerre du 28 germinal an V, sur les prisonniers de guerre français en Prusse engagés dans les armées ennemies pour échapper aux mauvais traitements, et de la Justice du 16 floréal). Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: confirmation du grade d'adjudant général du chef de bataillon Fornet, de l'armée d'Italie; maintien du général de brigade Grigny à la 12e division militaire[4]; traitement de réforme provisoire du général de brigade Moynat d'Auxon[5]). Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Keil, commissaire à la recherche des objets d'art et de sciences dans les pays conquis en Allemagne[6]; à Moreau: maintien du fort de Kehl comme tête de pont s'il reste à la République jusqu'à la paix; approbation de la restauration de la pyramide élevée sur le lieu de la mort de Turenne[7]; à Bonaparte: intérêt de séparer de l'Empire la partie du Fricktal[8] située sur la rive gauche du Rhin, convoitée par les cantons suisses, pour servir d'échange sur la frontière entre la France et la Suisse; et au ministre de la Police générale: envoi d'une lettre, non jointe, d'Hédouville, sur la garde nationale de Rennes (AF III 448, plaquette 2645, pièces 17-21 et 27-30).

Marine et Colonies
Adoption d'un règlement sur l'instruction des apprentis canonniers de la Marine[9].

Relations extérieures
Notification à Alvise Querini, ambassadeur de Venise en France, de se retirer de Paris dans trois fois vingt-quatre heures (AF III 448, plaquette 2645, pièce 1, minute écrite par Lagarde).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 448, plaquette 2645, pièces 31-32. Réunion du conseil de guerre de la 16e division militaire à celui de la 1ère [10].

---

[1] Voir plus haut l'arrêté du 18 floréal décidant cette fabrication à titre d'essai.
[2] Il avait été envoyé à Paris par ordre de Bonaparte et incarcéré au Temple (arrêté du 23 germinal). Le Directoire avait demandé des précisions à Bonaparte par lettre du 28 germinal.
[3] L'armée de Condé.
[4] Il s'agit du général Tocip, dit Grigny. D'après *Six*, il fut nommé à cette date commandant le département de la Loire-Inférieure.
[5] Cette disposition n'est pas citée par *Six*. Moynat d'Auxon avait été relevé de son poste de commandant du département du Var le 18 germinal an V sur les instances de Barras à cause du soutien qu'il y donnait aux royalistes.
[6] On signale à Keil qu'une de ses lettres est transmise au ministre de l'Intérieur.
[7] À Sasbach-über-Achern (Allemagne, Bade-Wurtemberg), et non: Salzbach comme on l'écrit souvent, le 28 (et non le 27) juillet 1675, pendant la Guerre de Hollande de 1672-1678 (notice TURENNE du *Dictionnaire du Grand Siècle*, sous la direction de François Bluche, Paris, Fayard, 1990).
[8] Autour de Frick, Suisse, canton d'Argovie.
[9] Ce règlement a en fait été signé par le Directoire le 25 floréal, et la minute est dans le dossier de la séance à cette date, affaires non signalées au procès-verbal, AF III 442, plaquette 2642, pièce 20.
[10] Division d'Amiens réunie à celle de Lille.

AF III 448, plaquette 2645, pièces 34-41. Nomination de commissaires près les administrations. *Dordogne*, commissaire central: [Bacheterie-] Beaupuy, ex-député à la Législative[1], remplaçant Peskay, élu aux Anciens;- *Nièvre*[2], commissaire central: Gallois, ex-administrateur du district de Nevers, puis président de l'administration centrale, remplaçant Laramée; *idem*, commissaires municipaux, Cercy-la-Tour: Sault-La Coulongette, remplaçant Moreau-Saint-Gratien, révoqué; Montreuillon.

Séance du 28 floréal an V [17 mai 1797]

(AF* III 7, folios 147 recto-150 recto; AF III 448, plaquettes 2646 et 2647)

Loi

[Du 27 floréal] fixant le montant des frais de voyage des députés des colonies sortant du Corps législatif (AF III 448, plaquettes 2645, pièces 12-13, et 2646, pièce 2).

Message des Cinq-Cents

[Du 24 floréal] sur le conflit entre Pierre Lagardette, concessionnaire de la navigation de la Loire entre Saint-Rambert [-sur-Loire] et Roanne, et des marchands et voituriers réclamant l'annulation de sa concession[3] (AF III 448, plaquette 2641, pièces 47-48).

Guerre

Remplacement de chevaux perdus à Ducos et Reille, aides de camp de Masséna[4] (à noter: lettre de Masséna, de Paris, au général de division Dupont, chef du cabinet topographique, 23 floréal an V). Indemnités à Caumont, de Paris, ex-préposé à l'évacuation des magasins d'habillement des districts, employé au département de la Guerre jusqu'en frimaire an IV. Promotion d'officiers d'artillerie (*sic*): nominations dans la gendarmerie, dont Auguste Jubé, commandant en second la garde du Directoire, et l'infanterie, dont Devilliers, nommé chef de bataillon à la 25e demi-brigade d'infanterie légère[5] (AF III 448, plaquette 2646, pièces 7-12 et 15-16).

Justice

Renvoi dans un autre département de l'instruction sur les troubles des assemblées primaires de Nevers. Cassation de mises en détention arbitraires par Santerre, juge de paix de Chauny canton rural. Annulation de l'élection de Lhôte juge de paix de Vigneulles [-lès-Hattonchel] par une prétendue assemblée primaire du 15 frimaire an IV[6]. Annulation de l'arrêté du 28 fructidor an IV réservant à Pierre Touchet[7] ses droits contre Pache, comme maire de Paris, pour détention arbitraire sur ordre de celui-ci, minute avec nombreuses corrections et suppression d'un renvoi au Corps législatif. Jugement du président et du secrétaire de la 5e section de Nîmes pour délivrance de faux certificats de résidence à cinq prévenus d'émigration, à la requête de Pierre Gelly, juge de paix de la 3e division de la ville. Rejet d'un référé du tribunal criminel de la Loire-Inférieure, dans l'affaire de Bouraisin et autres, sur la date limite de l'amnistie de fait aux rebelles chouans ayant déposé les armes et le point de savoir si les meurtres

[1] Nicolas-Michel-Pierre-Amand [Bacheterie-] Beaupuy, dit ici *ancien membre de la première législature*. Il fut ensuite élu député aux Anciens en l'an VII.

[2] Liste jointe de nominations à faire dans la Nièvre présentée à Le Tourneur par Jean Sautereau, ancien député de la Nièvre à la Législative et à la Convention, alors député de la Seine-Inférieure aux Cinq-Cents.

[3] Le message demande les renseignements sur cette concession qu'un décret de la Convention du 17 fructidor an II avait chargé le département de Rhône-et-Loire de fournir. Saint-Rambert-sur-Loire, dans le département de la Loire, aujourd'hui commune de Saint-Just-Saint-Rambert.

[4] Les futurs généraux Nicolas Ducos, chef de bataillon, frère du futur Directeur Roger Ducos, et Honoré-Charles-Michel-Joseph Reille. La lettre de Masséna (pièce 16) porte un cachet légendé GENERAL DE DIVISION.

[5] Claude-Germain-Louis Devilliers, futur général d'Empire, alors à l'armée de Sambre-et-Meuse d'après *Six*, qui ignore cette mesure.

[6] Parce que cette assemblée s'est tenue *hors les temps fixés par la Constitution*.

[7] L'arrêté de l'an IV, précisant que Touchet, marchand et marinier de Nantes employé à l'approvisionnement de Paris avait été arrêté en germinal an II, est cité par *Debidour*, tome III, page 612.

et assassinats doivent n'être poursuivis que par des jurys spéciaux. Renvoi devant les tribunaux compétents pour juger des indivisions avec des émigrés de l'affaire de la veuve de Jean-Nicolas Bernard, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon, contre Blotefière et Lecomte, prétendants à la succession de Jean Le Villain-La Tabaize, mort à Saint-Calais (AF III 448, plaquettes 2646, pièces 1 et 20-22, et 2647, pièces 53-57).

Police générale

Émigrés, radiation: André-Balthazar Alissan-Chazet, né à Paris en 1774, envoyé pour son éducation à Naples et en Suisse; Pierre-René Avenel, noble mort à Houdan en l'an III, inscrit dans la Manche, à la requête de sa veuve la citoyenne Percy; Florent-Blaise-Joseph de Beaucourt, capitaine commandant la garde nationale de la Lozère, inscrit dans le Pas-de-Calais; Léonard Cormier, marchand de vin à Loché (auj.: commune de Mâcon); Antoine-Joseph, Françoise-Joseph et Marguerite-Joseph Denise, frère et sœurs, ayant fui Saint-Amand [-les-Eaux] pendant la Terreur; Didier et Pierre Dourches, de Nancy, inscrits en Moselle[1]; Marie-Charles Duchilleau, gouverneur des Îles sous le Vent, incarcéré en l'an II, mort à Rochefort en l'an III, radié provisoirement par le district de Fougères, à la requête de sa sœur la veuve Pestivien et de La Roche-Saint-André, autre héritier; Jean-Claude-Louis Renard, ex-commissaire des guerres à Soissons, radié provisoirement par le district de Versailles; Jacques-Corentin Royou, ex-avocat et assesseur à la maréchaussée de Quimper; François-Joseph Tamboise, marchand mulquinier[2] et fabricant de toilettes à Bertry. Maintien: Jean-Baptiste d'Aubrée, étapier à Longwy, parti en 1793 pour Arlon (Belgique), et Marie-Françoise Gerfau sa femme; Louis-Pierre Rousseau, parti en 1792 comme domestique du comte Doria, portugais, puis de Monseigneur Brancadoro, secrétaire de la Propagation de la Foi à Rome[3] (AF III 448, plaquette 2647, pièces 29-52).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 448, plaquette 2646, pièces 18-19. Cessation d'emploi de Glangeau et Pouvrol, respectivement commandants militaires en Avignon et à Aix [-en-Provence][4].

AF III 448, plaquette 2646, pièces 23-28. Règlement d'un différend entre Feuillant, concessionnaire, par arrêts en Conseil d'État du 24 juillet 1781 et 7 juin 1785, de mines de houille entre les rivières d'Allier et d'Alagnon, des communes de Lempdes et Vergongheon (Haute-Loire), jusqu'au confluent des deux rivières, exploitant la mine de Combelle à Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), et Guillaume Sadourny, concessionnaire des mines d'Auzat, Séolles et Tauzalterron[5] par arrêt en Conseil d'État du 8 août 1786 (à noter: demande d'expédition de cet arrêté par Trianon-Sadourny, de Paris, pour Sadourny, son beau-père, 1817).

AF III 448, plaquette 2647, pièces 58-71. Commissaires près les administrations. *Gironde*, commissaire près le bureau central de Bordeaux: Armand Dufau, prêtre marié, ex-administrateur du district, remplaçant Lagarde, nommé le 20 germinal, non acceptant et conservant son poste de commissaire près la 3e municipalité à cause d'un différend entre le bureau central et les municipalités, ce qui annule la nomination de Balguerie comme

[1] Le ministre de la Police générale observe qu'ils sont radiés sous réserve de ne pas être parents d'émigrés, ce qui concerne Didier Dourches, père de Charles Dourches cité dans la correspondance originale des émigrés.

[2] Mulquin, ou molequin, est le nom ancien donné dans le Nord aux batistes, toiles de lin fines qui étaient une production de luxe de la région.

[3] Le portugais Doria n'a pas été identifié, mais le secrétaire de la Propagation de la Foi est César Brancadoro, nommé à ce poste en juin 1795 d'après le *Dizionario biografico degli italiani*. Brancadoro, entré au Sacré Collège en 1789, n'était alors pas venu en France, mais en Belgique, à Liège et à Bruxelles, comme légat de Hollande, où il séjourna de 1791 à la première annexion par les Français, pour s'établir aux Pays-Bas, revenir en Belgique puis se réfugier à Munster et rentrer en Italie en 1795. Dans ces deux pays, il s'était attaché à combattre les principes révolutionnaires et, pendant son séjour à Munster, il correspondit avec le clergé belge pour l'inciter à refuser le serment civique et la sécularisation des biens ecclésiastiques. Nommé archevêque de Fermo, il fut, par la suite, convoqué à Paris, comme tous les membres du Sacré Collège, pour assister au mariage religieux de Napoléon et de Marie-Louise. Son refus d'assister à la cérémonie causa son exil en France de 1810 à 1814, période où il fut assigné à résidence à Reims, puis à Orange. Il ne rentra dans son pays qu'après la chute du Premier Empire.

[4] Glangeau avait été nommé commandant de place d'Avignon le 14 ventôse an V (arrêté non cité dans l'inventaire).

[5] Ces deux lieux-dits sont sur la commune d'Auzat.

commissaire près cette municipalité;- *Basses-Pyrénées*, Ustaritz: Laborde, destitué pour persiflage et insubordination.

Séance du 29 floréal an V [18 mai 1797]

(AF* III 7, folios 150 verso-152 recto; AF III 448, plaquettes 2648 et 2649)

Lois

[Du 28 floréal]: accordant une pension à Marie-Madeleine-Dorothée Vauquelon, veuve de Doublet, conventionnel mort en prison en l'an II; sur la solde des grenadiers de la garde du Corps législatif; et rectifiant une erreur dans la loi du 24 floréal sur la solde des troupes[1] (AF III 448, plaquettes 2646, pièces 3-6, et 2648, pièces 1-3).

Messages des Cinq-Cents

[Délibéré le 5 floréal et expédié le 29] demandant copie des procès-verbaux des assemblées primaires de Namur[2]; [du 27 floréal] demandant dans un mois des états détaillés sur le ministère de la Marine, ses dépenses et marchés (AF III 445, plaquette 2610, pièces 33-34, et 448, plaquette 2645 pièces 15-16).

Finances

Remplacement d'arbres morts de l'avenue de la place de la maison de Necker à Saint-Ouen. Vente de bois communaux de Cons-la-Grandville pour réparer un pont, des fontaines et la maison du pâtre de la commune[3] et de Clamecy (AF III 448, plaquette 2648, pièces 21-27).

Guerre

Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre, à noter: admission de l'ex-général de brigade Grangeret au traitement de commandant temporaire de seconde classe réformé; destitution d'Irrigarai et Lassaralière, lieutenant et sous-lieutenant à la demi-brigade des Basques; maintien de La Chalmelle chef de la 74e demi-brigade, dont le commandant provisoire Rousseaux sera proposé à l'un des prochains emplois vacants; nomination du général de division Lespinasse commandant le 6e arrondissement d'artillerie; retraite du général de division Ligniville; réforme de l'adjudant général Macheret; promotion du lieutenant Rapp, aide de camp provisoire du général Desaix, capitaine au 10e de chasseurs à cheval[4]; pétition de Clerc, de Stenay, sous-lieutenant réformé au 11e de chasseurs à cheval. Congé à André Delacour, volontaire au 3e bataillon de la 7e demi-brigade, en garnison à l'École militaire, pour aller à Sermaises après la mort de son père (AF III 448, plaquette 2648, pièces 6-10 et 12-17).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 448, plaquette 2648, pièces 18-20. Trois lettres à Hoche: envoi d'un rapport du ministre de l'Intérieur sur l'éventuelle résiliation de l'entreprise générale du service de l'armée de Sambre-et-Meuse; partage avec l'armée de Rhin-et-Moselle des pays conquis sur la rive gauche du Rhin, ou, au moins, de leurs ressources; renvoi dans la

---

[1] Loi adoptée le 23 floréal, reçue et promulguée le 24 sur la solde des troupes et des officiers de santé.

[2] À l'occasion de l'exclusion de Piéraud par l'assemblée primaire de Namur pour avoir fait des motions contraires aux lois, mesure annulée par jugement du tribunal civil de Sambre-et-Meuse dont le Directoire requiert la cassation le 12 floréal an V pour ingérence du tribunal sur les pouvoirs du Corps législatif.

[3] *Cour-la-Grandville, département de la Manche* sur le registre, et, sur la minute, *Cons-la-Grandville département de la Meuse* (en fait: Moselle, auj.: Meurthe-et-Moselle), l'erreur de département sur la minute venant de ce que la localité relevait de l'ex-maîtrise des Eaux et Forêts d'Étain (Meuse).

[4] Jean Grangeret, général de brigade, dont *Six*, qui ignore cette mesure, indique qu'il était mort le 15 avril 1797 / 26 germinal an V. Le chef de brigade La Chalmelle n'est pas identifié. Le futur général d'Empire Antoine-Alexandre Rousseaux, précédemment nommé chef de cette brigade, à l'armée de Rhin-et-Moselle, blessé à la bataille de Furstenberg le 12 octobre 1796 [21 vendémiaire an V], aurait, d'après *Six*, refusé d'abandonner le commandement de son unité et aurait reçu un sabre d'honneur, distinction que *Six* ne date pas et qui n'est citée ni dans le tome IV de *Debidour* ni dans notre inventaire. Augustin, comte de Lespinasse; *Six* le dit commandant le 6e arrondissement d'artillerie (regroupant les départements de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône) de 1796 à 1797, alors que l'*Almanach national pour l'an V* cite le général de division Dieudé. Jean Rapp, futur général; *Six* connaît cet arrêté mais ne précise pas le régiment.

République batave des troupes de l'armée du Nord détachées près de celle de Sambre-et-Meuse; échange d'otages; neutralité de Wetzlar.

AF III 448, plaquette 2648, pièces 27-28. Lettres: à Dejean, commandant par intérim l'armée du Nord (renvoi dans la République batave des troupes de l'armée du Nord détachées près de celle de Sambre-et-Meuse, minute écrite par Carnot); et à Liébert: démission de Laserre, sous-chef de millerie[1] au dépôt des déserteurs étrangers de Lille.

AF III 448, plaquette 2649, pièces 29-57. Lettre au ministre de l'Intérieur sur les changements à faire dans l'enseignement de l'École polytechnique en les limitant, en attendant que le Corps législatif ait statué, aux branches communes aux différents services publics: mathématiques, géographie, mécanique des solides et des fluides, physique générale, chimie et dessin, et en supprimant les enseignements des fortifications, des travaux publics et de l'architecture décorative, enseignés par plusieurs écoles d'application; rapport du ministre de l'Intérieur du 7 floréal, avec liste nominative des places d'enseignement de l'École dont la suppression est proposée et des instituteurs, administrateurs et agents, et projet d'organisation de l'École autour de l'enseignement des mathématiques et de la physique; observations de Baltard, professeur d'architecture à l'École, du général Deshautschamps, directeur de l'École, de Neveu, instituteur de dessin, et Peyrard, bibliothécaire de l'École, adressées à Ginguené, directeur général de l'Instruction publique; mémoire défendant Lermina, administrateur de l'École, contre un article, dont le texte est copié, du journal *Le Républicain français* du 6 frimaire an V; adresse de Piffre, garde-magasin à l'École centrale des Travaux publics, contre la suppression de son emploi (apostilles de Le Camus, ex-commissaire des travaux publics, administrateur de l'École polytechnique, Prony, directeur du Cadastre et professeur à l'École polytechnique, et Lomet, rappelant les services de Piffre comme attaché à Perronnet à l'École des Ponts et Chaussées).

Séance du 30 floréal an V [19 mai 1797]

(AF* III 7, folios 152 recto-154 recto; AF III 448, plaquette 2650)

Tirage au sort du membre sortant du Directoire

Dépôt sur le bureau du tirage au sort fait ce jour par les membres du Directoire, dont le texte est transcrit au registre: tirage au sort du billet de membre sortant dans la boule du citoyen Le Tourneur. Dépôt du procès-verbal aux archives du Directoire et envoi aux deux Conseils (procès-verbal et minute du message: AF III 448, plaquette 2650, pièces 10-15).

Lois

[Du 30 floréal]: mettant des fonds à la disposition des Commissions de la salle des deux Conseils; sur l'admission des nouveaux députés le 1er prairial; portant que le nouveau membre élu du Directoire s'installera dès sa nomination et que le membre sortant cessera aussitôt ses fonctions. [Du 29 floréal] annulant le décret de la Convention du 12 avril 1793 déclarant inéligibles les administrateurs municipaux de Longuyon (AF III 448, plaquettes 2643, pièce 4, et 2650, pièces 1-7).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 448, plaquette 2650, pièce 8. Lettre indiquant à Bonaparte que le Directoire a communiqué au Corps législatif les mesures prises par lui contre Venise, lui demandant un aperçu des ressources ouvertes par [la perpective de] la chute de Venise, et lui recommandant d'utiliser les arsenaux vénitiens à la restauration de la marine française.

AF III 448, plaquette 26508, pièce 9. Lettre au ministre de la Guerre: recrutements pour l'armée batave au dépôt des déserteurs étrangers de Lille.

Séance du 1er prairial an V [20 mai 1797]

(AF* III 7, folios 155 recto-156 verso; AF III 449, plaquettes 2651 à 2654)

[1] Groupe de mille hommes.

Messages aux Cinq-Cents
Envoyant l'état des ventes des biens nationaux en floréal; proposant d'attribuer à Mégerand et Frot, directeurs de la manufacture d'horlogerie de Besançon, la jouissance gratuite de la maison de l'émigré Schaffoy pour quinze ans; sur le paiement des créances de trois mille livres et moins[1] que la Trésorerie nationale ne peut plus régler depuis le retrait des mandats territoriaux; et envoyant des pièces, non jointes, sur l'assemblée primaire du Val-d'Ajol en plus du message du Directoire du 17 floréal[2] (AF III 449, plaquette 2652, pièces 93-106).

Finances
Témoignage de satisfaction aux artistes qui se sont le plus distingués dans la fabrication du papier-monnaie[3], avec liste dressée par le ministre des Finances (à noter: Alban de Javel, chimiste, qui a fourni l'acide muriatique oxygéné et l'acide sulfurique pour le blanchiment artificiel du papier, feu Didot père, papetier et imprimeur, et ses fils Henry et Firmin, graveurs en caractères, Droz, graveur en médailles, auteur du timbre sec et humide, Gatteaux, graveur en médailles, Léger, propriétaire de la papeterie d'Essonnes, les frères Mercklein, mécaniciens, Meusnier, de l'Académie des sciences, chargé d'améliorer la fabrication du papier-monnaie, mort glorieusement sous Mayence et dont les appareils sont déposés au Conservatoire des Arts et Métiers[4]); témoignage particulier à Beth, directeur des artistes, Grouvelle, directeur du Timbre, Grozier, directeur des imprimeurs, et Desmazies, chef de la comptabilité (AF III 448, plaquette 2652, pièces 107-113).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 449, plaquette 2653, pièces 114-217. Nomination de commissaires municipaux, Ain à Lot-et-Garonne. *Ain*, Nantua: François-Joseph Jantel, officier de santé;- *Calvados*, Ouilly-le-Basset (auj.: Pont-d'Ouilly): Nicolas-François Blacher, de Falaise, remplaçant Choisne (à noter: présentation des candidatures de Filoche, instituteur à Harcourt, par Lévêque, commissaire central[5], et de Jouilly, officier de santé, par Choisne, écrivant de Paris);- *Côte-d'Or*, Auxonne: Joseph Caré, ex-administrateur du département (à noter: candidature de Boucon, d'Auxonne, ex-détenu à Dijon comme suspect; billet de Chabeuf et lettre de Collombier, ex-inspecteur de la fonderie d'Autun, professeur à l'école centrale de Saône-et-Loire à Autun, en faveur de Caré); Saulieu: Noël Bernard, greffier du juge de paix, remplaçant Benoît Bonnard, démissionnaire (à noter: lettre de Bonnard et

[1] Précisément: de 3000, 2000, 800 livres et en dessous.
[2] Le message du 1er prairial est noté comme délibéré par le Directoire le 25 floréal et cité aussi comme tel à la séance de ce jour sur le registre.
[3] Ces artistes *ne sollicitent pas de récompense pécuniaire: la satisfaction d'avoir rempli leur devoir, l'estime du Gouvernement sont à leurs yeux le prix le plus important qu'ils peuvent obtenir*.
[4] Alban de Javel n'est cité ni par *Roman d'Amat* ni dans les autres usuels; il n'est pas l'inventeur de l'eau de Javel, mais un chimiste, directeur de la manufacture créée en 1777 par le comte d'Artois pour les acides et les sels minéraux au lieu-dit Javel, sur les territoires des paroisses de Grenelle et Vaugirard (auj.: Paris, XVe arrondissement), manufacture qui lança la fabrication de l'eau de Javel; le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale* cite un opuscule de la fin de l'Ancien Régime d'Alban sur des expériences aérostatiques. D'après les notices sur les Didot de *Roman d'Amat*, notre Didot père n'est pas celui que ces auteurs qualifient ainsi (François-Ambroise, né en 1730, mort en 1804, fils de François Didot, 1685-1756), mais Pierre-François Didot, second fils de François (1731- 7 décembre 1795 / 16 frimaire an IV); Henry Didot (1765-1852) est bien fils de Pierre-François et reprit la fonderie de son père en 1790; Firmin (1761-1836) n'est pas frère, mais oncle d'Henry: il s'agit du second fils de François-Ambroise, dont il reprit la fonderie en 1789; il inventa des procédés de stéréotypie qui lui permirent de livrer ses célèbres éditions de textes classiques latins et grecs à bas prix. Jean-Pierre Droz (1746-1823) est le seul graveur de ce nom connu de *Roman d'Amat* et de *Thieme et Becker*, mais, selon ces deux ouvrages, il ne serait rentré en France qu'en 1799 après avoir exercé à Birmingham, où des entrepreneurs de la monnaie l'auraient fait venir pour mettre en pratique son invention d'un balancier pour la frappe des médailles. Nicolas-Marie Gatteaux, graveur cité par *Thieme et Becker*. L'un des deux frères Mercklein au moins est connu: Jean-Godefroi inventa une machine pour vérifier les assignats adoptés par la Convention (*Table des procès-verbaux de la Convention*); le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale* cite de lui un *Mémoire adressé par le citoyen Mercklein l'aîné au Comité des assignats et monnaies le 26 juin 1793...pour accélérer les ordres de son instrument à vérifier les assignats*. Le général Jean-Baptiste-Marie-Charles Meusnier de La Place, blessé lors d'une tentative de sortie pendant le siège de Mayence, y mourut le 13 juin 1793.
[5] Pierre-Jean Lévêque, qui fut élu député aux Cinq-Cents en l'an VI et refusa pour rester à son poste (AF III 218, dossier 978, pièces 109-125).

imprimé signé de lui intitulé: *Délibération de l'administration municipale du canton de Saulieu sous les auspices du ci-devant président Fénéon et* [de] *Charles, agent municipal*, séance du 15 ventôse an V, Saulieu, imprimerie Junot, 2 pages, sur son conflit avec la municipalité[1]);- *Gers*, Mauvezin (à noter: délibération de la municipalité, 26 nivôse an IV; lettre du commissaire central contre Dupin, commissaire provisoire, favorable aux prêtres réfractaires, recommandé par les députés);- *Jura*, Montmirey-le-Château: Pialat, avoué; Parcey: Pierre-Marie Bouveret, président de la municipalité, remplaçant Génisset, révoqué;- *Loiret*, Cléry [-Saint-André]: Louis-Prosper Baschet (à noter: candidature du même comme commissaire municipal de Baule ou du canton *extra muros* de Beaugency, thermidor an IV); Olivet: Fontaine père, ex-administrateur du département[2];- *Lot-et-Garonne* (nominations d'après une liste présentée par les députés le 25 germinal an IV et une autre liste communiquée par Lagarde, secrétaire général du Directoire, au député Lacuée le 1er prairial an V), Astaffort; Barbaste: Joseph Vidouze, agent municipal, remplaçant Saintaraille, élu administrateur central; Bruch: Vergès-Guillemont, ex-juge de paix; Castelmoron [-sur-Lot]; Clairac *extra muros*; Lamagistère (auj.: Tarn-et-Garonne): Orliac, militaire réformé, remplaçant Arliac; Marmande *intra muros*; Monclar: Marrault, ex-juge, remplaçant Ramonde, élu juge de paix; Monségur; Montagnac-sur-Auvignon; Nérac *intra* et *extra muros*: Quatreils et Laffitte, administrateur municipal; Penne [-d'Agenais]: Mourgues, administrateur municipal; Puch [-d'Agenais]; Soumensac: Guibert-Labarthe, remplaçant Guibert, non acceptant; Tombebœuf; Tonneins *extra muros*; Verteuil [-d'Agenais].

AF III 449, plaquette 2653, pièces 218-329. *Idem*, Meuse à Vendée. *Meuse* (nominations en partie d'après une liste de l'administration centrale en frimaire an V), Beauzée [-sur-Aire] (auj.: commune de Beausite): Pothier, officier invalide (à noter: candidature de Gény, notaire à Nubécourt); Clermont [-en-Argonne]: J.-B.-H. Mennehaud, ex-administrateur du département, remplaçant Jean-Baptiste-Claude Mannehaut, démissionnaire (à noter: rapports du ministre de l'Intérieur des 1er pluviôse et 17 germinal an V sur les candidatures d'Aimé-Sébastien Humbert, ex-commis aux vivres de la Marine, parent du député Sébastien Humbert, et de Louis Blanchard, recommandé par le député Harmand; lettre de Perney, sur papier à en-tête d'ex-militaire décoré, agent officieux des troupes de la République, de Paris, à Chabeuf, présentant son neveu Blanchard); Loisey [-Culey]: Morel, président de la municipalité; Saint-Laurent [-sur-Othain]: F.-L. Jeantin, remplaçant Henry, démissionnaire (à noter: lettre de Bénézech, ministre de l'Intérieur, indiquant qu'Henry a repris son poste, 12 prairial an V); Sampigny; Souilly: Michel, notaire (à noter: lettre du député Harmand proposant son père Jean-Dieudonné, commissaire provisoire depuis dix-huit mois); Triaucourt [-en-Argonne] (auj.: commune de Seuil-d'Argonne); Vigneulles [-lès-Hattonchâtel];- *Mont-Blanc*, Bonne: Joseph-Marie Baillard, notaire à Fillinges; le Bourget [-du-Lac]: Pierre-Marie Richard, secrétaire de la municipalité; Chambéry *intra muros*: Humbert-Ducoudray (à noter: candidature de Dumaz, député sortant); Chamonix [-Mont-Blanc]; Cruseilles; Reignier; Saint-Jean-de-Maurienne: Jean Gilbert, ex-administrateur du district; Thonon [-les-Bains]: Plagnat, homme de loi;- *Nord*, Lewarde: Boduin, de Pecquencourt, ex-sous-chef à la Commission des revenus nationaux (à noter: lettre de Merlin de Douai, ministre de la Justice, recommandant Boduin, son secrétaire à Douai de 1781 à 1789[3]);- *Pas-de-Calais*, Capelle [-lès-Hesdin]: Dauphin, agent municipal de Saint-Leu (auj.: commune d'Hesdin); Haplincourt: Barthélemy Boniface, commissaire municipal de Tournehem [-sur-la-Hem], remplaçant Auguste Boniface, son parent, mort, et remplacé à Tournehem par Marie Lemor, secrétaire de la municipalité, secrétaire de Coffin, lorsque celui-ci était agent national du district de Saint-Omer[4]; Saulty: Delpierre, secrétaire de la municipalité de Magnicourt [-sur-Canche], remplaçant Santy, destitué comme agent de l'ex-seigneur et responsable par négligence de la dévastation de quatre fermes dans le canton;- *Haute-Saône*, Champlitte: Verguet, ex-député[5];- *Seine-Inférieure*, Montville: Emmanuel d'Épinay, cultivateur au Bocasse (à noter: candidature de Picquenot, cultivateur à Montville; rapport du ministre de l'Intérieur proposant Marette, ex-huissier à Clères, 27 nivôse an V; dénonciation de ce candidat par Auquetin [-Beaulieu], commissaire central, comme agent de l'ex-marquis de Nosay, avec le citoyen de Bourgtheroude, ex-conseiller au parlement de Rouen, 25 germinal an V);- *Vendée*, Belleville [-sur-Vie].

---

[1] On ignore la cause de ce différend. Cet imprimé n'est pas connu de *Martin et Walter*.

[2] La nomination de Fontaine père à Olivet semble faire double emploi avec l'arrêté du 12 germinal an V nommant Fontaine, ex-administrateur du Loiret, à moins qu'il y ait eu alors confusion entre le père et le fils.

[3] Merlin de Douai y était alors avocat.

[4] Antoine-François-Constantin Coffin, commissaire central du Pas-de-Calais, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI.

[5] Claude-François Verguet, député du clergé de Saint-Pol-de-Léon à la Constituante, vicaire épiscopal de l'évêque de la Haute-Marne à Langres, futur sous-préfet de Lure.

Séance du 2 prairial an V [dimanche 21 mai 1797]

(AF* III 7, folios 156 verso-161 verso; AF III 449, plaquettes 2655 à 2657)

Lois

[Du 1er prairial]: annulant les suspensions des députés élus en l'an IV Aymé, dit Job-Aymé, député de la Drôme aux Cinq-Cents, Ferrant-Vaillant, député de Loir-et-Cher aux Anciens, Gau, Mersan et Polissard, députés de l'Yonne, du Loiret et de Saône-et-Loire aux Cinq-Cents[1]; l'élection de Bertrand Barère aux Cinq-Cents par les Hautes-Pyrénées[2]; et la déportation arbitraire en brumaire an IV par l'assemblée coloniale de l'Île-de-France des nommés Baillet, Boillon, Dauvin, Desportes, Douau, Ducré, Jouve, Lafont, Listaut, Littré, Martin, Picaut, Poyet, Rivière et Servientis; accordant aux veuves et enfants de députés morts qui se trouveraient alors à Paris les mêmes indemnités pour frais de retour qu'aux députés sortants; et quatre-vingt sept lois validant les élections des députés par les autres départements[3], sous réserve pour l'admission aux Cinq-Cents de Grégoire Derumare, élu par la Seine-Inférieure, que le Corps législatif ait statué sur sa présomption d'émigration (AF III 449, plaquettes 2651, pièces 1-92, et 2655, pièces 11-19).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: l'augmentation du nombre de suppléants des tribunaux civils des départements réunis; et les militaires hors d'état de continuer leur service par suite des événements de la guerre; à noter: adresse de l'administration centrale du Bas-Rhin aux Cinq-Cents sur les militaires invalides, original du 6 floréal an V envoyé au Directoire par lettre du ministre de la Guerre du 27 floréal regrettant que les Anciens aient rejeté la résolution des Cinq-Cents du 18 floréal; résolution des Cinq-Cents du 25 prairial an V chargeant la commission militaire du Conseil d'un rapport; adresse d'une dizaine de militaires invalides et vétérans aux Cinq-Cents, renvoyée à la commission militaire le 18 thermidor an V (AF III 449, plaquettes 2655, pièces 5-7 et 26-30, et 2656, pièces 51-52).

Décisions du Directoire

Réponses à des hommage au Directoire: Jean-Hyacinthe-Marie Pélissier, de Montreuil (Seine), pour son *Intermède du triomphe de la paix*, manuscrit joint en treize scènes pour une fête nationale; les frères Blondeau pour leur carte des pays conquis par l'armée d'Italie, non jointe; Guiraudet, secrétaire général du ministère des Relations extérieures, pour sa brochure *De la famille*, non jointe; François de Neufchâteau pour son écrit: *Des améliorations dont la paix doit être l'époque*, non joint, envoyé à son ex-collègue Le Tourneur le 25 floréal, en plus d'un envoi officiel par le département au Directoire; et Claude Hoin, de Paris, se référant à l'accueil favorable que lui a réservé l'un des Directeurs *sans doute sur la réputation méritée de mon père*, pour son tableau de la signature des préliminaires de la paix[4]. Ordre au ministre de l'Intérieur de faire un rapport sur le nouveau procédé de carbonisation de la tourbe de Griguet. Lettre à Montlinot: décision du Directoire de prendre des exemplaires de son ouvrage[5]. Lettre de condoléances à la veuve de Sedaine, mort le 28 floréal (faire-part imprimé joint). Réponse à une lettre du 28 floréal, jointe,

---

[1] Ces cinq députés furent condamnés à la déportation le 19 fructidor an V.

[2] Contrairement aux précédentes, l'élection de Barère annulée par cette loi est de l'an V.

[3] Ne sont pas validées par ces lois celles des départements suivants: Gers, Golo, Jemappes, Liamone, Landes, Loire-Inférieure, Lot, Haute-Marne, Meuse-Inférieure, Deux-Nèthes, Orne, Ourthe et Seine-Inférieure.

[4] Pélissier ne semble pas connu par ailleurs, non plus que les frères Blondeau; on pourrait penser à des membres de la famille de Jacques Blondeau, général à l'armée d'Italie, peut-être auteur de travaux topographiques. Charles-Philippe-Toussaint Guiraudet, député extraordinaire de la ville d'Alès auprès de la Constituante en 1790, auteur d'un essai sur la politique étrangère envoyé à Merlin de Douai en l'an VI (AF III 21 C, dossier 70 q, pièces 4-5, *Les Archives du Directoire*); son ouvrage *De la famille considérée comme l'élément des sociétés*, Paris, imprimerie de Desenne, 1797, est connu de *Martin et Walter*. L'imprimé de François de Neufchâteau, alors commissaire central des Vosges, est noté par les mêmes auteurs comme publié en l'an V à la fois à Épinal chez Hæmer, et à Paris chez Desenne. Claude-Jean-Baptiste Hoin père était un peintre renommé, élève de Greuze, nommé conservateur du musée de Dijon en 1811; Claude serait son fils, il est toutefois inconnu de *Bénézit* et *Thieme et Becker*.

[5] *Essai sur la transportation comme récompense et sur la déportation comme peine*. Voir l'arrêté du Directoire du 24 floréal décidant d'en prendre à concurrence de deux cents francs.

de Sieyès faisant part au Directoire de sa convalescence et de son vœu que l'attentat dont il a été victime soit le dernier contre les amis de la République (AF III 449, plaquette 2656, pièces 36-50 et 53-54).

Finances
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[1] sur la navigation de la Loire de Saint-Rambert [-sur-Loire] à Roanne (AF III 449, plaquette 2655, pièce 33).

Intérieur
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[2] sur l'assemblée primaire de Namur. Annulation de l'arrêté du 2 floréal nommant Aussenac commissaire central du Tarn et confirmation de celui du 21 suivant nommant Daubermesnil (AF III 449, plaquettes 2655, pièce 35, et 2657, pièce 134).

Justice
Publication comme loi d'un décret de la Constituante du 14 avril 1791 rectifiant une erreur dans celui du 27 novembre 1790 sur le Tribunal de cassation. Annulation d'arrêtés des administrations centrales: de la Haute-Garonne rattachant les communes de Bressols et Verlhac-Saint-Jean (auj.: commune de Lacourt-Saint-Pierre) à la justice de paix de Montech[3], commune de plus de deux mille âmes devant avoir une justice de paix particulière; des Landes statuant sur la scission de l'assemblée électorale et dénonçant à l'accusateur public une adresse des scissionnaires signée par Batbédat, Besseleu, Brèthes, Louné et Péré; et des Vosges interdisant au commissaire central d'intervenir en défense dans le différend entre le tribunal civil et le ministre des Finances sur la plainte de Pierre Fournier pour le domaine national de la Voivre[4]. Jugement de Dubois, receveur de l'Enregistrement de Bénévent [-l'Abbaye] ayant délivré quittance en mandats de droits de patente acquittés en numéraire (AF III 449, plaquettes 2655, pièce 34, et 2656, pièces 55-59).

Marine et Colonies
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[5] sur la marine (AF III 449, plaquette 2655, pièce 25).

Police générale
Émigrés, radiation: Jacques-Bon Bérard, cultivateur à Oudon; Philippe Castéras, d'Angoulême, ex-lieutenant-colonel de gendarmerie, emprisonné comme suspect à Tours en 1793; Louis-Charles Challemaison, ex-chanoine de Troyes, radié provisoirement par le district de Rozay [-en-Brie]; Pierre-Jean Duval, négociant au Havre; Jean Faucon, tonnelier à Tarascon (Bouches-du-Rhône); Jeanne-Françoise-Élisabeth Guérin, veuve Côme Legay, de Gallardon, radiée provisoirement par le district de Montfort-l'Amaury; Henry-Nicolas Lathoison, *américain* demeurant à Nantes, acquitté par le Tribunal révolutionnaire en fructidor an II; Marie-Thérèse Leconte-Nonant-Pierrecourt, veuve Narbonne-Pelet, condamnée à mort par le Tribunal révolutionnaire, inscrite dans la Seine, à la requête du tuteur de ses enfants Lambert; Claude-François-Marie Le Pelletier-Chambure, de Sens, inspecteur des vivres de la 6e division militaire[6], dénoncé par le comité révolutionnaire de Sens en 1793; Marie-Madeleine Le Tellier, veuve Pierre Vallet, de Rouen, inscrite en Eure-et-Loir; Honoré-Joseph Prioux, ex-secrétaire du district de Montreuil-sur-Mer, radié provisoirement par celui de Neufchâtel [-en-Bray] où il était inscrit sous le nom de Despréaux. Mainlevée provisoire du séquestre des biens d'Antoine-Anthîme Walsh, inscrit dans la Vendée, parti en 1792 pour Saint-Domingue, disparu dans le naufrage de la corvette: *La Fine* sur les côtes de la Virginie en 1793. Maintien: Philippe-Joseph Berlemont, des Fayts[7] (Nord), ex-procureur au parlement des Flandres, soi-disant fédéraliste, parti en 1793 pour Valenciennes lors de l'occupation ennemie, puis pour la Hollande; Louis-Hubert Wolbrest,

[1] Message du 24 floréal reçu le 28 par le Directoire.
[2] Message reçu le 29 floréal.
[3] Ces trois localités sont aujourd'hui dans le département de Tarn-et-Garonne.
[4] La minute de cet arrêté n'est pas dans les dossiers de la séance.
[5] Message du 27 floréal reçu le 29 par le Directoire, demandant dans un délai d'un mois des états précis de l'administration de la Marine, de ses dépenses et de ses marchés.
[6] À Besançon.
[7] Auj.: communes de Grand-Fayt et de Petit-Fayt.

marchand à Saverne, parti en Allemagne en 1793. Mandat d'amener devant le Directoire de Jean-Baptiste Casteleyn, détenu à Carentan, prévenu de conspiration contre la sûreté intérieure et extérieure[1], commis de la Marine à Dunkerque, se disant chargé par Van Haverbecke, premier commis des classes à Dunkerque, d'une mission d'espionnage et faux monnayage en Angleterre et d'achat de marchandises anglaises, minute écrite par Lagarde, et pièces originales dont il était porteur lors de son arrestation, dont un document imprimé sur carton de petit format ayant pour titre: *Passeport de l'Immaculée Conception de la Vierge*, une carte imprimée portant les mots: *Société dramatique. Le Ramoneur prince. Amateur*, un passeport sur formulaire imprimé délivré à Casteleyn, sous la fausse identité de Mathias Niclasen, de Sylt au Danemark[2], par W-J. Van Iseghen, consul du Danemark à Ostende, et un reçu de sommes en billets de la Banque d'Angleterre par John Smith, capitaine du sloop *The Hope*, de Norfolk (États-Unis), à Dieppe le 20 germinal an V; lettre du ministre de la Police générale au Directoire rendant compte de l'arrivée du prisonnier, conduit à Paris par Noël, inspecteur général du ministère, 27 prairial an V (AF III 449, plaquettes 2656, pièces 60-75, et 2657, pièces 76-113).

Relations extérieures

Indemnités à: Delisle, consul général à Götteborg, pour son séjour à Stockholm pendant le rappel de l'ambassadeur français Le Hoc[3]; Belleville, consul général à Livourne, pour dépenses extraordinaires pendant le séjour des troupes françaises dans cette ville; et don Bernardin Valearze, avocat espagnol, renvoyé en France par les commissaires du Directoire à Saint-Domingue, pour son retour en Espagne. Arrêtés dont le ministre a gardé les minutes[4] sur: Joseph Ceracchi, sculpteur romain, exilé en 1793 comme favorable à la Révolution, dont le Gouvernement appuiera les demandes d'indemnités[5]; Bazzeli, toscan; François Arnavon, envoyé par l'assemblée d'Avignon auprès du Pape en 1790[6]; le recouvrement du rubis: *Le Dragon*; les pouvoirs de Caulaincourt, chargé d'accompagner l'ambassadeur turc [de Marseille à Paris]; les dépenses du voyage de cet ambassadeur; celles d'un des secrétaires de l'ambassade en Suisse pour la Diète helvétique de Frauenfeld; l'ajournement de l'admission d'un ambassadeur de Malte jusqu'à la paix[7] (AF III 449, plaquette 2655, pièces 1, 2, 4, 10 et 20-22).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 449, plaquette 2655, pièces 31-32. Exemptions de service militaire (à noter: Parfait-Grégoire et René Chenu, exploitants d'une *tannerie considérable* à Saint-Aignan (Loir-et-Cher); Devillers, employé à la manufacture de blanc de céruse du citoyen Cazauranne à Lagny [-sur-Marne]; Jean-Baptiste Boillon, maître de forges à Laval [-le-Prieuré]; Jean-Louis Lemoine, fils d'un fabricant de chanvre à Guny; Pierre-Joseph Noiret,

[1] Il s'agit de l'un des trois accusés de détournements de contributions de l'armée d'Italie, avec Flachat et l'ancien conventionnel Laporte, que l'on a déjà cités plusieurs fois dans cet inventaire.

[2] L'île et la ville de Sylt sont aujourd'hui dans le Schleswig-Holstein (Allemagne fédérale). Voir l'arrêté du 28 prairial an V (décision du Directoire), qui n'est cité que par le registre, décidant, après audition de Casteleyn, de le remettre en liberté et de lui rendre ses papiers, décision non exécutée au moins sur ce second point.

[3] Louis-Grégoire Le Hoc, ambassadeur en Suède du 28 octobre 1795 / 6 brumaire an IV au 21 avril 1796 / 2 floréal an IV.

[4] Sauf exception: ne sont pas dans le dossier de la séance les affaires de Bazzeli, du rubis *le Dragon*, des dépenses du voyage de l'ambassadeur turc et de la Diète helvétique.

[5] Ceracchi, né en 1751 à Rome, peintre de cour, avait embrassé les idées révolutionnaires et fit, d'après *Thieme et Becker* un voyage aux États-Unis en 1790 et 1791, au cours duquel il proposa au Congrès l'érection d'un monument à la Liberté. Les auteurs ne disent pas, comme nos documents, qu'il ait été exilé de Rome en 1793, mais que ses positions républicaines l'amenèrent à quitter sa ville. Il aurait été à Milan lors de l'entrée de Bonaparte, dont il exécuta plusieurs portraits et ce serait Bonaparte qui l'aurait poussé à se rendre à Paris. Militant jacobin italien, partisan de la République romaine, il fut ensuite membre du Complot des poignards contre le Premier Consul en 1801 et fut guillotiné à Paris.

[6] *En 1792* sur le registre: l'annexion du Comtat-Venaissin date du 14 septembre 1791. Ancien prieur de Vaucluse, François Arnavon, envoyé par l'assemblée d'Avignon auprès du Pape en 1790 ou 1792, demande un passeport pour rentrer en France et n'est pas inscrit sur la liste des émigrés. Le ministre propose de refuser de lui reconnaître l'immunité diplomatique, puisqu'il remplissait une mission intérieure auprès du Pape, souverain du Comtat-Venaissin. Le Directoire arrête ici que, n'étant pas rentré dans les délais, il ne pourra rentrer qu'après la paix, ses biens demeurant séquestrés, et confirma sa décision le 22 messidor an V (tome II) en rejetant une réclamation d'Arnavon.

[7] *De Naples* sur le registre. Le rapport du ministre propose d'accepter les démarches du grand-maître de l'ordre de Malte en ce sens, malgré l'inconvénient que représente la désignation d'un officier français de cet ordre comme ambassadeur.

agent des salpêtres de la commune de Mézières (Ardennes); Antoine-Claude Pannetier, peintre, élève de Girodet[1]); liste de militaires autorisés à rentrer dans leurs foyers (à noter: trois employés de l'atelier de salpêtre de Richard à Dienville; Louis Pottemain, cocher des messageries nationales de Paris à Gisors; Savinien Rondeau, de Léchelle (Seine-et-Marne), réclamé par sa mère, veuve chargée de cinq enfants ayant perdu une récolte de 223 arpents de terre par la grêle).

AF III 449, plaquette 2656, pièces 116-133 et 135-136. Nomination de commissaires judiciaires et municipaux. - Commissaires près les tribunaux correctionnels. *Escaut*, Saint-Nicolas: Blimont, ex-juge au tribunal civil;- *Bas-Rhin*, Strasbourg: Proesamlee, actuel secrétaire du commissaire central (à noter: adresse du candidat, engagé volontaire en mai 1793, avec liste des premiers engagés volontaires de Strasbourg);- *Vosges*, Remiremont: Gruyer, permutant avec Courtois, nommé commissaire municipal.- Commissaires municipaux: *Bas-Rhin*, Strasbourg: Kratz, actuel commissaire près le tribunal correctionnel;- *Saône-et-Loire*, Buxy: Dominique Dariot, ex-administrateur du département (à noter: dénonciation contre Dariot par le nommé Derosny, frimaire an IV).

Séance du 3 prairial an V [22 mai 1797]

(AF* III 7, folios 161 verso-164 recto; AF III 450, plaquettes 2658 et 2659)

Lois

[Du 2 prairial]: validant les élections des députés de la Loire-Inférieure; soumettant la vente et l'échange des biens communaux à des lois particulières; sur le traitement des officiers réformés ou surnuméraires en prairial an V; ouvrant des crédits au ministre des Finances pour les réparations de la maison du ministère; accordant une indemnité de séjour à Paris et de retour à Boisrond, Brothier, Maurel, Pétiniaud et Thomany, élus députés par la prétendue assemblée électorale du Nord de Saint-Domingue[2] (AF III 449, plaquette 2651, pièces 23-24; AF III 450, plaquette 2658, pièces 1-8).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: la désorganisation de l'école de santé de Strasbourg, due à l'hostilité des membres de l'ancienne université luthérienne de droit et de médecine, qui ont refusé de remettre à l'école de santé la bibliothèque, les pièces anatomiques et les instruments de chirurgie, message proposant de transférer cette école de santé en Belgique; et la création de trois villages dans des *cantons* des Vosges inhabités à cause de la superstition et de la féodalité[3] (AF III 450, plaquette 2658, pièces 43-46).

Finances

Lettre demandant au ministre le compte-rendu d'exécution de l'arrêté du 18 floréal décidant de faire fabriquer cent milliers de poudre d'après le procédé de Champy, l'un des régisseurs de la manufacture d'Essonnes [4] (AF III 450, plaquette 2658, pièce 21).

Guerre

Envoi à Hoche de rapports, joints, des ministres de la Guerre et de la Justice, sur le baron d'Horn, juge de paix à Kaiserslautern, destitué par le directeur général des pays conquis entre Rhin et Moselle et détenu à Bitche (à noter: réclamation par de Sandoz-Rollin, ambassadeur de Prusse, 23 germinal an V). Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre: exemptions de service militaire (à noter: Nicolas-Louis-Sylvain Estourneau, de Montmorillon, renvoyé de l'armée comme noble; Jérôme Galaire, maître de forges à Varigney, auj.: commune de Dampierre-lès-Conflans, Haute-Saône, mis en réquisition par le Comité

[1] Pannetier, né en 1772, mort en 1859, est connu de *Bénézit* et de *Thieme et Becker*, comme "peintre et chimiste" et élève de Girodet. On n'en sait pas plus sur sa vocation de chimiste dans le *Dictionnaire général des artistes de l'école française...* commencé par Émile Bellier de La Chavignerie, continué par Louis Auvray, tome 2, Paris, Renouard, 1885, où il est aussi qualifié de "peintre-chimiste".

[2] Ces députés élus en l'an IV, dont l'invalidité avait été prononcée par loi du 11 germinal an V, furent de nouveau admis au Corps législatif par loi du 2e complémentaire an V (tome II, séance du 3e complémentaire).

[3] On n'a pas d'autre précision ici, ni dans C 417, dossier 5, où se trouve l'original du message adressé aux Cinq-Cents.

[4] Cette demande semble faire double emploi avec l'arrêté, sur rapport du ministre, du 27 floréal décidant de cette fabrication, non plus à titre d'expérience comme dans l'arrêté du 18 floréal.

de salut public; François Gravier, maçon à l'écluse de Vitry-aux-Loges, à la demande de l'inspecteur général du canal d'Orléans; Nicolas Moreau, de Paris, engagé volontaire à l'âge de treize ans); nomination des capitaines et lieutenants de cent-neuf compagnies de vétérans[1] (AF III 450, plaquette 2658, pièces 9-15 et 19-20).

Intérieur

Approbation d'un arrêté de l'administration centrale de la Seine remettant l'administration du mont-de-piété de Paris à la commission des hospices, agrément des administrateurs proposés par celle-ci et nomination de Goupilleau de Fontenay commissaire du pouvoir exécutif pour surveiller le mont-de-piété. Secours à des habitants du hameau de Joubert, commune de Verdaches, et à ceux de la commune de Senaide, victimes d'incendies, à des habitants d'Apt blessés par l'écroulement d'une maison, et aux parents de Rozier chasseur au 1er bataillon du Gard, dont la mort glorieuse pour la défense de la République a mérité d'être transmise à la postérité par le burin[2]. Annulation de la nomination de Durand, ex-administrateur du district de Felletin, commissaire municipal de ce canton, et réintégration de Tribord du Chalard, remplacé[3] après avoir repris sa démission, minute écrite par Lagarde (à noter: lettre du commissaire central de la Creuse sur Claude Lafont, candidat commissaire municipal de Dun [-le-Palestel], inculpé de dilapidations en l'an III[4], et proposant la candidature d'Adam, ex-administrateur du district de la Souterraine, ventôse an V; liste de commissaires municipaux vacants dans le département) (AF III 450, plaquettes 2658, pièces 37-42, et 2659, pièces 69-73).

Relations extérieures

Lettre demandant au ministre si la France avait autrefois un agent à la Havane et quels étaient ses fonctions et appointements (AF III 450, plaquette 2658, pièces 15-18, brouillon écrit par Le Tourneur; à noter: rapport du ministre du 23 germinal an V rappelant l'arrêté du Directoire du 7 nivôse an IV décidant d'y envoyer un agent maritime et proposant la candidature de Dufay [de La Tour][5]).

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 450, plaquette 2658, pièces 22-36. Rapport du ministre de la Guerre, répondant à la demande du Directoire du 26 floréal, sur le différend entre le directeur des fortifications de Strasbourg et les citoyens Kuhlmann et Zaipffel, commissaire municipal de Sélestat, pour la grange jouxtant l'hôpital militaire établi dans un ex-couvent de la ville (à noter: rapport du ministre de la Justice, 22 messidor an V, de Cherrier, capitaine du génie en chef à Sélestat, sur les motifs de l'arrestation de Kuhlmann et Zaipffel par ses ordres, de Tournadre, chargé des fortifications, à Honoré, directeur de la 7e division du ministère de la Guerre, et de Lenoir, sous-directeur des fortifications à Strasbourg; plaintes de Zaipffel à Reubell).

AF III 450, plaquette 2659, pièces 47-68 et 74-128. Nomination de commissaires municipaux, Alpes-Maritimes à Yonne. *Alpes-Maritimes*, Puget-Théniers: Joseph Drogoul, ex-président de la municipalité;- *Ardèche*, Tournon: Devise, ex-juge au tribunal civil; Vallon [-Pont-d'Arc]: Paul Peschaire, commandant la garde nationale, remplaçant Puaux, mort (à noter: intervention de Gleizal, ex-député de l'Ardèche à la Convention, secrétaire rédacteur des Cinq-Cents, en faveur du candidat; lettre de Coren-Fustier, député à la Convention et aux Anciens, en faveur de Jean-François Triboulet, de Lagorce, pour Vallon, et de Ladasse-Villefort pour Rochemaure);- *Aube*, les Riceys: Louis-Jean-Théodore Lefrançois, ex-employé à la subdélégation de Bar-sur-Seine;- *Cher*, Savigny [-en-Septaine];- *Côtes-du-Nord*, Quintin;- *Isère*, Vizille: Boulon, ex-secrétaire de la municipalité, remplaçant Réal, frère de l'ex-député de l'Isère;- *Rhône*, Villefranche [-sur-Saône]: Louis-Hyacinthe Lacombe, ex-directeur des Aides à Montbrison, puis administrateur du district de Villefranche (à noter: lettres de la femme de Lacombe à "Madame Carnot" et du député Chasset);- *Deux-Sèvres*, Coulonges [-sur-l'Autize]: Guiotton, remplaçant Moreau-Châtelet, élu juge de paix, ayant opté pour cette place en frimaire an IV d'après une lettre jointe des députés du département; la Forêt-sur-Sèvre, Leclerc, commissaire provisoire nommé à titre définitif (à noter: lettre du député Jard-Panvillier à La Revellière-Lépeaux pour ce candidat, ex-capitaine, ayant perdu son

[1] Les noms ne sont pas repris dans l'index.

[2] On n'a pas d'autres détails sur ce militaire, que ni *Debidour*, ni les fichiers provisoires de la sous-série AF III ne semblent connaître. Le fait que son portrait soit gravé fait penser à l'un des héros des *Fastes du peuple français*, dont l'envoi d'une livraison aux armées et aux parents des militaires morts est évoqué dans un arrêté du 1er ventôse an V.

[3] Voir plus haut l'arrêté du 12 germinal an V nommant Tribord du Chalard substitut du commissaire près les tribunaux de la Creuse.

[4] Il s'agit ici de Claude Delafont [de Bramant], ancien député de la Creuse à la Législative.

[5] Louis-Pierre Dufay de La Tour, député de Saint-Domingue à la Convention et aux Cinq-Cents.

père et son frère aux armées, et dont les propriétés ont été dévastées par les rebelles); Magné: Bienvenu, ex-juge de paix, remplaçant Chauvin, nommé commissaire de Niort *extra muros* à la place de Noël Barre, muté au canton *intra muros*; Melle;- *Var*, Coursegoules: Jean-Henry Isnard, remplaçant Isnard[1] (à noter: lettre du commissaire central sur ce candidat et sur Frédy, propriétaire à Roquestéron [-Grasse], candidat commissaire municipal à Conségudes;- *Haute-Vienne*, le Dorat: Jean-Baptiste Nesmond-Lamorlière, notaire; Magnac[2]: Vincent Laroque, remplaçant son père; Saint-Paul;- *Yonne*, Mont-Saint-Sulpice: Phelippeaux, remplaçant Pouy, démissionnaire depuis ventôse an IV.

Séance du 4 prairial an V [23 mai 1797]

(AF* III 7, folios 164 recto-170 verso; AF III 450, plaquettes 2660 et 2661)

Loi

[Du jour] décidant que les élections déférées au Corps législatif par la Constitution (des Directeurs, des commissaires de la Trésorerie nationale et de la Comptabilité) se feront à la pluralité absolue des suffrages (AF III 450, plaquette 2660, pièces 10-12).

Message des Cinq-Cents

[Du 30 floréal] sur la demande d'exportation de bois en Hollande par la rivière de Sarre de Jacoby et compagnie, de Sarreguemines (AF III 4480, plaquette 2650, pièce 14).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: l'élection des juges de paix de Bouguenais et Catillon [-sur-Sambre]; l'incendie du quartier des Francs de Smyrne par les janissaires après une rixe avec un Vénitien, et la destruction du consulat de France et de maisons de négociants français; et proposant de remplacer par des certificats d'activité d'agents consulaires et diplomatiques signés par le ministre les certificats de vie requis pour les rentes sur le Trésor public (AF III 450, plaquette 2660, pièces 5-6 et 29-32).

Guerre

Arrêté sur le personnel militaire, minute à la section de la Guerre (à noter: promotion des adjudants généraux Chabran et Monnier, de l'armée d'Italie, généraux de brigade, et de Reille[3], aide de camp de Masséna, chef d'escadron attaché au 15e dragons). Obligation aux officiers réformés employés dans un grade inférieur d'opter pour être payés suivant leur grade d'emploi ou de quitter le service, sauf à recevoir le traitement qui leur sera affecté suivant la décision que le Corps législatif prendra sur l'interprétation d'une loi du 3 brumaire an IV (à noter: projet d'arrêté ajourné présenté par le ministre de la Guerre le 1er thermidor an IV, avec début de signature de Carnot sur l'une des minutes). Ordre au ministre de n'accorder aucun congé aux militaires rentrés provisoirement dans leurs foyers (AF III 450, plaquette 2660, pièces 13-21 et 25).

Justice

Publication dans les départements réunis des articles 74 et 75 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts d'août 1589 sur le commandement de payer avant saisie. Renvoi devant l'administration centrale des Basses-Pyrénées de la plainte de Jean-Pierre Appassarena devant le juge de paix de Garris (auj.: commune de Saint-Palais) contre Jacques Beheysty, percepteur de Sumberraute (auj.: commune de Luxe-Sumberraute) après l'envoi d'un garnisaire au domicile du plaignant. Cassation de jugements: du tribunal correctionnel de Tours décidant que Drouin, commissaire du Directoire près le tribunal révoqué, et Leroux-Moysand, nommé à ce poste par le Directoire, s'abstiendront d'exercer jusqu'à ce

[1] Ces deux personnages ne sont pas à confondre avec Henry-Maximin Isnard, député du Var à la Législative, à la Convention et, jusqu'au 1er prairial an V, aux Cinq-Cents, né à Grasse, auj.: Alpes-Maritimes, comme les autres localités du Var citées ici.

[2] Magnac-Bourg, que l'on désignait couramment sous le simple nom de Magnac, par opposition avec Magnac-Laval. Ces deux communes étaient chefs-lieux de canton.

[3] Les généraux Joseph Chabran et Jean-Charles Monnier. Honoré-Charles-Michel-Joseph Reille, futur général d'Empire.

que le Corps législatif ait statué sur ces nominations[1]; et du tribunal criminel du Bas-Rhin se saisissant de la procédure en conseil de guerre de la 5e division de l'armée de Rhin-et-Moselle contre Frédéric Boëll et Steilgmann, maréchal des logis et capitaine de la cavalerie agricole de Wissembourg. Refus de réintégrer les agents et adjoints municipaux de Saint-Hippolyte (Doubs), suspendus par arrêté du Directoire du 28 messidor an IV et relaxés de l'accusation d'avoir favorisé les manœuvres d'un prêtre déporté rentré[2] (AF III 450, plaquettes 2660, pièces 1, 28, et 2661, pièces 61-65).

Police générale

Émigrés, radiation: Jacques-Gabriel Caccia, de Paris, à la requête de sa mère, la citoyenne de Bombourg veuve Caccia; Laurent-Gabriel-Victor Cholier-Cibeins, de Lyon, radié provisoirement par le district de Trévoux; Jean Demandre, de Domrémy [-Landéville], négociant à Saint-Petersbourg depuis 1769; Joseph Federspiel et Jean Rosslein, de Hirtzbach et Heidwiller, soldats du 5e hussards rentrés sur congés réguliers; Jean-Baptiste-Esprit Gavoty, de Toulon, ex-lieutenant de port; Jean Lecaron de Mazencourt, ex-député de l'Oise à la Législative, habitant à Compiègne, inscrit dans l'Aisne, détenu à Chantilly puis à Nointel (Oise) du 7 septembre 1793 jusqu'au 24 vendémiaire an III; Jean-Baptiste Lemoine de Bellisle, ex-chancelier du duc d'Orléans, mort à Paris en juin 1791, propriétaire à Amenucourt, son gendre Louis-René des Courtils, ex-militaire, propriétaire à Lavilletertre, et Geneviève-Joséphine-Émilie Lemoine, femme du second; David Maugueville, d'Hénouville, à la requête de sa veuve Marie-Élisabeth Calmesnil; Isaac Picot, d'Abbeville, cuisinier, parti en 1783 comme officier de bouche de lord Margrave à Londres[3], passé après le décès de celui-ci en 1793 à Breda (Pays-Bas); Louis-François Rouillé, de Paris, établi à Ath (Belgique) depuis son mariage en 1777 avec Marie-Antoine-Angélique Pollard d'Héruwez; René-Joseph Urien, ex-chanoine de la collégiale de Nantes, détenu à la prison [Sainte-] Croix d'Orléans de brumaire an II à pluviôse an III; Honoré Voxeur, cultivateur à Civry-la-Forêt, radié provisoirement par le district d'Évreux; François Vyard, secrétaire de la municipalité d'Évreux de 1793 à pluviôse an III. Maintien: Antoine-Joseph-Eulalie [de] Beaumont [comte] d'Autichamp, inscrit en Maine-et-Loire, soi-disant embarqué en 1793 au Havre pour régler à Saint-Domingue une affaire avec ses créanciers pour des sommes provenant de la vente d'une maison à Paris en 1790, demande présentée par sa femme Agathe-Jacquette Greffrin, se disant séparée quant aux biens (AF III 450, plaquette 2661, pièces 33-60).

Relations extérieures

Secours à Mollah Saly Aga, employé par Descorches pendant sa légation à Constantinople. Refus de donner d'autres indemnités à Ferris, irlandais, chargé d'une mission secrète en Angleterre par Lebrun, ministre des Affaires étrangères[4] *rien ne constatant la fixation du traitement ni l'utilité de la mission* (AF III 450, plaquette 2660, pièces 4 et 9). Arrêtés dont le ministre a gardé les minutes[5]: sur la demande d'extradition du prussien Winck, les contributions de l'abbaye de Werden et de ses sujets, celles de la ville de Wetzlar, les ménagements demandés par la Prusse pour les possessions du prince d'Orange, et ceux demandés par le landgrave de Hesse pour le pays de Salms-Braunfeld. Présentation par le ministre au Directoire de Serbelloni, député de Milan, nommé membre du Directoire de la nouvelle république italienne, avec discours de Serbelloni et du président du Directoire transcrits sur le registre[6]; présentation de D.-A. Lestevenon et de J.-D. Pasteur, commissaires de la Convention batave, venus prendre congé, avec texte de leur discours transcrit au registre (et original envoyé à Lagarde: AF III 450, plaquette 2660, pièces 7-8), et résumé de la réponse du président du Directoire.

---

[1] Le jugement du tribunal correctionnel de Tours fait suite à la nomination de Leroux-Moysand le 18 floréal après l'affaire des poursuites du tribunal contre le président de la municipalité de Vouvray, à l'occasion de la recherche d'un prêtre réfractaire, et après la procédure par laquelle le tribunal cherchait à faire remettre en liberté le chouan Guillemet, arrêté au Mans.

[2] Cet arrêté est cité par *Debidour*, tome III, page 102, qui donne les noms des agents des diverses communes et précise qu'ils ont forcé le prêtre constitutionnel à leur remettre les clés de l'église de Damjoux (orthographié: Damjout par *Debidour* d'après le texte de l'arrêté) pour l'ouvrir à un prêtre réfractaire.

[3] On n'a pas trouvé ce personnage dans le *Dictionary of national biography* britannique.

[4] Pierre-Hélène-Marie Lebrun-Tondu, ministre des Affaires étrangères du 10 août 1792 au 21 juin 1793.

[5] Qui ne sont pas dans le dossier de la séance.

[6] Galeazzo Serbelloni. La république-sœur, dite République transpadane, cispadane ou lombarde, alors en cours de constitution, devint la République cisalpine, proclamée le 12 juin 1797. Serbelloni fut nommé l'un de ses Directeurs.

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 450, plaquette 2664, pièces 1-12 (dossier de la séance du 7 prairial an V). Message des Cinq-Cents du 4 prairial, reçu le même jour sur une adresse, jointe, d'employés du ministère de l'Intérieur aux Cinq-Cents (joint à un message du Directoire du 7).

AF III 450, plaquette 2661, pièces 66-73. Nomination de commissaires près les tribunaux des départements et de substituts. Commissaires, *Meuse-Inférieure*: Jean-Nicolas Méaulle[1], remplaçant Roemers, élu député; *Ourthe*: annulation de l'arrêté du 8 floréal nommant Méaulle à la place de Harré, non démissionnaire;- substituts: *Charente*, second substitut: Côme-Pierre Godet, remplaçant Decelsaine; *Creuse*, Tribord, ex-juge au tribunal du district de Felletin, avec expédition de l'arrêté du 3 annulant la nomination de Durand, Tribord n'étant pas démissionnaire; *Gers*: Guilhon, de Lombez, actuel premier juge suppléant au tribunal civil; *Orne*: Le Royer La Tournerie, et Le Métayer, second substitut.

Séance du 5 prairial an V [24 mai 1797]

(AF* III 7, folios 171 recto-173 verso; AF III 450, plaquette 2662)

Lois
[Du jour] validant l'assemblée électorale des Landes siégeant à l'église paroissiale de Mont-de-Marsan et invalidant celles de l'assemblée scissionnaire; et validant l'assemblée électorale de l'Orne (AF III 450, plaquette 2662, pièces 3-7).

Message des Anciens
[Du 4 prairial] demandant des éclaircissements sur la fourniture de bois de chauffage par le ministre de l'Intérieur en nature au Corps législatif, au Directoire et aux ministères[2] (AF III 450, plaquette 2660, pièce 27).

Messages aux Cinq-Cents
Sur: les inconvénients des décharges et réductions de contributions foncières de l'an IV autorisées par la loi du 8 messidor an IV; l'emploi des fonds versés dans les caisses de la tontine nationale supprimée par la loi du 17 pluviôse an IV; la demande d'interdiction de sortie des bois de la vallée de Lucelle du territoire du département du Haut-Rhin; renvoyant, pour être statué par le Corps législatif, une pétition de Le Scellier, soumissionnaire d'un bouquet d'arbres dans l'Aisne trop rapprochés d'une forêt nationale pour être vendus, que les Cinq-Cents avaient envoyée au Directoire le 12 germinal an V[3]; la solde de la garde du Directoire; et indiquant que le Directoire ne pourra pas répondre avant un mois au message du 18 floréal demandant les états des dépenses arriérées avant le 5 brumaire an IV et jusqu'au 1er vendémiaire an V (AF III 450, plaquette 2662, pièces 1-2, 12-16, 27-28 et 31-35).

Finances
Limitation de la délivrance d'acquits à caution pour emprunts à l'étranger aux cas où la circulation des marchandises interdites à l'exportation ne peut se faire par le territoire français, pour éviter des exportations frauduleuses, mention de l'envoi de l'arrêté au journal: *Le Rédacteur*. Obligation de conduire dans les ports les prises faites par les corsaires français, pour assurer la prestation des droits et la prohibition, au lieu de les garder en rade (AF III 450, plaquette 2662, pièces 8-9 et 17-18).

Guerre
Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, à Hoche: renforts pour l'armée de Rhin-et-Moselle; à Moreau, notamment: discipline et désertion à l'intérieur; approbation par le Directoire de

[1] Ancien député de la Loire-Inférieure aux Cinq-Cents.
[2] Message à l'occasion de l'examen des comptes de l'archiviste du Corps législatif. Le rapporteur observe que le prix du bois de chauffage délivré par le ministère de l'Intérieur est inférieur au prix du marché, ce qui tend à prouver qu'il s'opère des ventes de bois nationaux sans contrôle.
[3] Cette affaire n'est pas signalée à cette date, ni pendant les jours suivants.

l'allongement des délais pour la reprise des hostilités décidé par Moreau après le refus des Autrichiens de céder du terrain sur la rive droite du Rhin, ce qui facilitera le déploiement des troupes françaises; envoi de lettres de félicitations à distribuer par le général; lettres de satisfaction au général de brigade Boisgérard, au général Davout, à l'adjudant général Heudelet, au général Marescot, commandantdu génie, et à Poitevin, chef de bataillondu génie[1], de l'armée de Rhin-et-Moselle; et envoi au ministre d'une lettre, non jointe, de Bonaparte contre le commissaire des guerres et le payeur de Corse. Cessation d'emploi du général Cambray dans la Manche et les départements voisins[2] (AF III 450, plaquette 2662, pièces 11 et 19-27).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 450, plaquette 2662, pièce 10. Note sur 77 brevets d'officiers de la 16e demi-brigade incorporée à la 22e.

AF III 450, plaquette 2662, pièces 36-37. Nomination d'Alphonse Bourdet, ex-juge de paix, commissaire municipal de Condrieu[3].

séance du 6 prairial an V [25 mai 1797]

(AF* III 7, folios 173 verso-176 verso; AF III 450, plaquette 2663)

Messages des Cinq-Cents
[Du 4 prairial] sur la dénonciation, par la municipalité de Saint-Hilaire-du-Harcouët, du général Cambray, ayant pris la tête d'un détachement de la garde nationale sans réquisition des autorités civiles et donné aux troupes un autre signe de ralliement que la cocarde nationale; et demandant au Directoire un état du nombre d'hommes sous les drapeaux, les tableaux de leur organisation par armes et par corps, le tableau des états majors des armées et des places, des commissaires des guerres et des employés militaires, et le nombre des troupes que le Directoire croit nécessaire de conserver après la paix. [Du 5 prairial] sur l'exécution de la loi du 14 frimaire an V et demandant s'il existe encore des prêtres insermentés détenus malgré cette loi (AF III 450, plaquettes 2660, pièces 22-24 et 26, et 2663, pièces 29-30).

Messages aux Cinq-Cents
Sur: l'élection du juge de paix du Grand-Bornand, n'ayant pas l'âge requis (AF III 450, plaquette 2663, pièces 16-17); et des réclamations contre la loi du 19 vendémiaire an IV fixant à Embrun les tribunaux des Hautes-Alpes, et à Gap l'administration centrale (AF III 445, plaquette 2612, pièces 42-43, classé par erreur dans le dossier de la séance du 6 floréal an V).

Finances
Ordonnancement à la Trésorerie nationale de crédits ouverts au ministre par loi du 3 floréal pour réparations à la maison du ministère (AF III 450, plaquette 2663, pièce 18).

Guerre
Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: brevet de général de brigade de Leclerc; annulation de l'arrêté du 23 floréal nommant le général de division Pully inspecteur général de la cavalerie de l'armée d'Italie[4]. Ordre au ministre de présenter au plus tôt le travail relatif au placement des

[1] Étienne Heudelet de Bierre, alors adjudant général, général en l'an VII. Jean-Étienne-Casimir Poitevin de Maureillan, chef de bataillondu génie, général en 1805.
[2] Sur l'affaire du général Cambray, voir, en séance du 6 le message des Cinq-Cents du 4 prairial.
[3] La nomination de Bourdet fait suite à des troubles en nivôse an V dans la commune de Condrieu évoqués dans un arrêté du 16 prairial an V, puis dans celui du 7 fructidor an V destituant Deyrieu, président de l'administration centrale du Rhône, qui s'était investi d'une mission dans la commune lors des troubles (tome II). Parmi les pièces jointes à ce dernier arrêté, une lettre de l'administration centrale du Rhône expose au ministre de l'Intérieur qu'elle n'a pas transmis à Burdet, qualifié d'ancien jacobin à Vienne, sa commission de commissaire municipal.
[4] Claude-Joseph Randon de Malboissière de Pully, général de division. Il y a sans doute confusion entre les deux arrêtés le concernant vus précédemment: celui du 3 floréal an V par lequel il était remis en activité et chargé provisoirement de l'inspection générale de la cavalerie de l'armée d'Italie, et celui du 23 floréal an V le mutant

cent-neuf compagnies de vétérans nouvellement créées, et d'en désigner quatre d'élite pour la garde des jardins du Palais directorial. Lettre sur le service militaire, minute au cabinet topographique: au ministre sur les échanges de prisonniers de guerre avec l'Autriche (AF III 450, plaquette 2663, pièces 6-10 et 51).

Justice

Cassation de jugements: du juge de paix du 1er arrondissement de Bazas, confirmé par le tribunal civil de la Gironde, déchargeant le nommé Salviat de payer le droit de patente; et du tribunal correctionnel de Beaune, sur un délit forestier dans un enclos appartenant au nommé Laligant, sur procédure instruite par le juge de paix se substituant au commissaire municipal (AF III 450, plaquette 2663, pièces 20-21).

Police générale

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents du 5 reçu ce jour sur la détention de prêtres insermentés au mépris de la loi du 14 frimaire an V. Destitution de Juffaut, agent municipal de Corzé, protecteur des prêtres réfractaires, ayant pris la tête d'un rassemblement pour réclamer à la municipalité un local pour le culte. Émigrés, radiation: Pierre Blondel, de Vernon, gardien de navire; Denis-Pierre Chevillard, de Château-Gontier, radié provisoirement par le district de Segré; Nicolas Deville, ex-fermier général, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, inscrit en Seine-et-Oise par erreur avec Delille, de Garches, absent depuis le début de la Révolution, à la requête de Marie-Catherine Desroches veuve Deville, de Paris; Nicolas Durand, *horloger pendullier* de Gugnécourt, parti en 1791 pour la Chaux-de-Fonds (Suisse); Joseph Gastinel, des Arcs (Var); Louis Gervais, boucher rue de Berry à Paris, radié provisoirement par le district de Montfort-l'Amaury; Jean-Louis-Antoine Payan, d'Aix [-en-Provence], mort à Rognes en juin 1793, radié provisoirement par celui de Saint-Maximin [-la-Sainte-Baume]; Guillaume Portier, cultivateur à Dreux; Claude Rollet, ex-chanoine et curé de Bar-le-Duc, retiré à Grand; Claude-Hippolyte Terray, de la Motte-Tilly, parti étudier aux universités d'Édimbourg puis de Leipzig; Adrien-Henri Truchy, de Paris, parti en 1783 enseigner le français en Pologne; Jean-Bernard Viénot-Vaublanc et sa fille Catherine, de Montargis, radiés provisoirement par le district de Beaune. Maintien: Pierre Brion, de Blombay, parti en 1793 pour Lavaux-Sainte-Anne (Sambre-et-Meuse), arrêté à Rethel en l'an V, frère d'un prêtre réfractaire; Alexandre-François Mestayer, de Tours, parti pour New-York sans passeport en l'an II, radiation demandée par sa femme Marie-Françoise Chapeau, veuve Roujon (AF III 450, plaquette 2663, pièces 11-12, 19 et 22-49).

Relations extérieures

Nomination de consuls: Bézard à Messine; Courtois à la Corogne, remplaçant Févelat, nommé à Carthagène; Bouret à Santander, remplaçant Lacarrière, rappelé[1] (AF III 450, plaquette 2663, pièces 1-2). Arrêté, minute gardée par le ministre, le chargeant de s'expliquer avec Bonaparte[2] sur la conduite à tenir envers Rome si le Pape meurt.

Affaires non citées au procès-verbal

AF III 450, plaquette 2663, pièce 50. Brevet de pensions de veuves présenté par le ministre de l'Intérieur.

AF III 450, plaquette 2663, pièce 52. Destitution de Mingot aîné, commissaire près le tribunal correctionnel de Chinon[3].

---

inspecteur général de celle de Rhin-et-Moselle.

[1] Bézard, député de l'Oise à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'au 1er prairial, nommé à Carthagène le 26 floréal an V. Abraham Lacarrière semble être resté en poste à Santander, d'où il écrit, en tant que consul, à l'ambassadeur Pérignon, le 3e complémentaire an V, une lettre d'adhésion au Dix-Huit Fructidor signalée dans le catalogue d'exposition *Les Français à l'étranger et la Révolution*, Centre des Archives diplomatiques de Nantes, Ministère des Affaires étrangères, Nantes, 1989, n° 74. La nomination de l'ex-député du Calvados aux Anciens Bouret à Santander fait double emploi avec un arrêté du 26 floréal an V.

[2] On ne sait s'il s'agit de Napoléon ou de Joseph, nommé ambassadeur à Rome le 26 floréal an V.

[3] Cet arrêté fait double emploi avec celui du 18 floréal an V.

Séance du 7 prairial an V [26 mai 1797], présidence de Carnot[1]

(AF* III 7, folios 176 verso-180 recto; AF III 450, plaquettes 12664 et 2665)

Élection de Barthélemy au Directoire[2]

Message des Anciens envoyant le procès-verbal de la séance du jour portant nomination au Directoire de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse (AF III 450, plaquette 2665, pièces 72-73); envoi de ce procès-verbal par courrier extraordinaire à Barthélemy et ordre de l'imprimer au *Bulletin des lois* (AF III 450, plaquette 2665, pièce 71); arrêté ordonnant à toutes autorités civiles et militaires de veiller à la sécurité de Barthélemy, de prendre ses ordres et de lui rendre les honneurs dus à la dignité dont il est revêtu (AF III 450, plaquette 2665, pièce 68); lettre à Barthélemy lui exprimant l'impatience des membres du Directoire de le voir réuni à eux et partager leurs travaux (AF III 450, plaquette 2665, pièce 67). Cessation des fonctions de Le Tourneur, qui a remis les clés du sceau à Carnot, déclaré président du Directoire; arrêté chargeant La Revellière-Lépeaux des fonctions de secrétaire des délibérations prises par le Directoire sans l'assistance du secrétaire général à la place de Le Tourneur[3] (AF III 450, plaquette 2665, pièce 70, et registre des délibérations secrètes, AF* III 20, n° 312, page 102).

Messages aux Cinq-Cents

Sur rapport du ministre de la Justice à propos des retards de traitements des juges du tribunal civil des Ardennes, et plus largement, des fonctionnaires et employés de son ministère, message annonçant au Conseil que les traitements de tous les services sont arriérés et lui demandant *de s'occuper enfin efficacement des moyens de procurer à la Trésorerie nationale de promptes rentrées sans lesquelles il lui* [au Directoire] *sera impossible de faire face aux dépenses nécessaires* (à noter: message des Cinq-Cents du 4 prairial sur une adresse, jointe, d'employés du ministère de l'Intérieur aux Cinq-Cents[4]; accusé de réception par le Directoire d'un message sur une pétition du citoyen Rivat et sur la plainte des juges du tribunal civil des Ardennes, 24 floréal an V[5]; message des Cinq-Cents du 22 floréal sur la plainte, jointe, des juges de ce tribunal et rapport du ministre de la Justice au Directoire sur cette plainte, 26 floréal; adresse des commissaires de la Trésorerie nationale aux Cinq-Cents). Sur proposition du ministre de l'Intérieur, sur: le transfert du hameau de Prod'hun (auj.: la Chapelle-de-Prod'hun, commune d'Antully, Saône-et-Loire) du canton de Montcenis à celui d'Antully; le rattachement des communes de Gausson et Plémy au canton de Plœuc [-sur-Lié]; envoyant les procès-verbaux, non joints, de l'assemblée primaire de Namur demandés par message des Cinq-Cents du 29 floréal[6]; sur les assemblées communales de Bainville [-aux-Miroirs] (Meurthe), Bérat, Bouillargues, Bournois, le "Caire" canton de Lauzès (Lot[7]), Guern, Gruchet [-le-Valasse], Venerque, et celles de six communes du canton de Charency [-Vezin]; sur les assemblées primaires d'Allauch, Fosse (Sambre-et-Meuse) et Nonancourt[8]; sur l'assemblée électorale du Morbihan (à noter: lettre des anciens administrateurs du district de Ploërmel contre les assemblées primaires de leur district, 16 germinal an V; *Observations lues en séance de l'assemblée électorale du Morbihan le 21 germinal an V par le citoyen Leblanc, président de la 1ère section du tribunal civil dudit département, membre de ladite assemblée*

---

[1] Carnot exerça la présidence jusqu'au 7 fructidor an V et fut remplacé par La Revellière-Lépeaux (tome II). À partir du 1er messidor toutefois, les procès-verbaux du registre correspondant à la présidence de Carnot sont signés pour le président par Reubell ex-président, ce qui correspond au changement de registre et indique que celui-ci (AF* III 8, messidor à fin an V) a été sinon rédigé, du moins signé après la fin de l'an V.

[2] La réception du message des Anciens et les dispositions prises par le Directoire en conséquence se situent en fin de la séance, qui se termine par les arrêtés sur le personnel militaire et les lettres sur le service militaire. Les arrêtés du Directoire concernant la nomination de Barthélemy sont écrits par Lagarde et signés par les quatre Directeurs restant en fonction (Barras, Carnot, La Revellière-Lépeaux et Reubell), à l'exception de celui sur le registre secret, qui est signé par Le Tourneur, avec Reubell et La Revellière-Lépeaux; cet arrêté est apparemment écrit par La Revellière-Lépeaux. Sur le registre, le procès-verbal de la séance du 7 est signé par Carnot président.

[3] Le Tourneur, chef de bataillondu génie, promu chef de brigade le 8 prairial, fut ensuite promu général de brigade le 21 prairial an V puis nommé plénipotentiaire français au congrès de Lille le 25. Son rappel, comme trop proche des thèses de Carnot, fut décidé le 22 fructidor an V.

[4] Cette adresse compte environ soixante signataires.

[5] Ce message des Cinq-Cents n'est pas mentionné dans *Les papiers des Assemblées du Directoire*.

[6] Message reçu le même jour par le Directoire.

[7] Le Caire-Haut, auj.: commune de Sénaillac-Lauzès (Lot).

[8] Signatures de La Revellière-Lépeaux, Le Tourneur et Reubell sur tous ces messages.

comme électeur du canton de Vannes, imprimé à Vannes, L. Bizette, 12 pages; copie d'une lettre du commissaire municipal de Port-Louis sur une coalition pour faire élire des chouans au Corps législatif, 10 germinal; analyse de correspondances et de procès-verbaux d'assemblées primaires reçus par le commissaire central); et sur celle de l'Allier (AF III450, plaquettes 2664, pièces 1-23, et 2665, pièces 33-66).

Guerre

Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre: nomination du général Dupont [de L'Étang] directeur du cabinet topographique, du général de division Desdorides adjoint pour la partie historique, et du capitaine Dabancourt adjoint pour la partie topographique, de Gazan, chef du 9e bataillon de grenadiers à l'armée d'Italie, attaché à la suite de la 69e demi-brigade avec son grade, et, à la demande du général Masséna, d'Augustin Masséna, son oncle, secrétaire écrivain de place à Antibes, et du chef de bataillon Lautour, son ex-aide de camp, chef de brigade; traitement de réforme du chef de brigade Hammel[1]). Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique, trois à Bonaparte: envoi d'un *huilé* des enclaves suisses à échanger contre la partie du Fricktal située sur la rive gauche du Rhin, en demandant aux états suisses de renoncer à toute relation avec l'état de Mulhouse; à la demande de Serbelloni, appeler la nouvelle république italienne *Transalpine*, pour faire référence à sa position par rapport à la République française, plutôt que *Cispadane* ou *Transpadane*, appellations se référant à sa position par rapport à Rome, et choisir Crema pour sa capitale plutôt que Pizzighettone, dont l'air est insalubre; envoyer des renforts de la division Masséna à Scherer, qui remplacera Willot comme chef de la 8e division militaire; et une à Kellermann: rétablissement de l'ordre à Clermont-Ferrand (AF III 450, plaquette 2665, pièces 24-32).

Intérieur

Envoi au ministre du message des Anciens sur les fournitures gratuites de bois de chauffage aux Archives du Corps législatif et aux différents bureaux du gouvernement (AF III 450, plaquette 2665, pièce 70).

Séance du 8 prairial an V [27 mai 1797]

(AF* III 7, folios 180 recto-182 recto; AF III 450, plaquette 2666)

Messages des Cinq-Cents

Deux messages [du 6 prairial] sur les réclamations des employés des ministères de la Guerre et des Finances sur les retards de leurs traitements (AF III 450, plaquette 2663, pièces 3-5, apostille de Lagarde *reçus seulement le 8*[2]).

Messages aux Cinq-Cents

Sur: l'élection du juge de paix de Chartres; la désignation du tribunal correctionnel compétent pour les cantons d'Audincourt, Désandans et Montbéliard rattachés au département du Mont-Terrible[3], et l'établissement d'un second juge de paix et d'un tribunal correctionnel temporaire à Beaucaire (Gard) à cause des affaires occasionnées par la foire (AF III 450, plaquette 2666, pièces 12-13 et 18-21).

Décision du Directoire

[1] La nomination du général Jean-François-Louis Picault-Desdorides n'est pas signalée par *Six*, d'après lequel il avait été suspendu en 1793 et admis à la retraite le 5 avril 1795 / 16 germinal an III. Charles-François Frérot d'Abancourt, né en 1756, avait, d'après *Roman d'Amat*, participé aux travaux du cadastre de la Corse, puis était devenu ingénieur géographe au ministère des Affaires étrangères; il obtint l'autorisation de porter l'uniforme d'adjudant général en l'an VI en récompense de ses services, bien que la suppression du corps des ingénieurs géographes au début de la Révolution ne lui ait pas permis d'entrer dans l'armée. Honoré-Théodore-Maxime Gazan de La Peyrière, futur général; *Six*, qui ne connaît pas cette mesure, le signale à l'époque comme chef de brigade à l'armée de Rhin-et-Moselle. Christian-Joseph Hammel, général à l'armée d'Italie, avait été suspendu après l'insurrection de Toulon; *Six* ignore cette mesure et le dit mis à la disposition du général commandant la 23e division militaire en Corse le 1er juin 1797 / 13 prairial an V; à ne pas confondre avec le général de brigade Benoît-Pierre-Charles de Musino du Hamel.

[2] Le lendemain du message du Directoire sur ces retards.

[3] Rappel du message du Directoire du 6 floréal sur cette question.

Autorisation à Bonnier[1] d'emprunter à la Bibliothèque nationale les ouvrages nécessaires au *travail dont il est chargé* contre reçus et pour une décade (AF III 450, plaquette 2666, pièce 22).

Guerre
Arrêté sur le personnel militaire, minute à la section de la Guerre: promotion du chef de bataillondu génie Le Tourneur[2] chef de brigade (AF III 450, plaquette 2666, pièces 10-11).

Intérieur
Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[3] sur la demande, par Jacoby et compagnie, de Sarreguemines, d'exporter du bois en Hollande (AF III 450, plaquette 2666, pièce 14).

Justice
Annulation d'un arrêté de la municipalité de Choisy-sur-Seine (Choisy-le-Roi) donnant un mois à Soret, ex-greffier du tribunal correctionnel, pour libérer le logement qu'il occupait dans le bâtiment du tribunal[4]. Cassation pour excès de pouvoir de jugements: du tribunal criminel du Mont-Terrible déclarant exécutoire une sentence en faveur de Joseph Halbiesem malgré le recours en cassation formulé par Quétau, receveur principal des douanes; du juge de paix de Soligny[5] statuant sur un délit forestier pour lequel il n'était pas compétent et renvoyant au tribunal correctionnel la décision concernant l'amende, alors que le délit et l'amende doivent être jugés par le même tribunal (AF III 450, plaquette 2666, pièces 15-17).

Police générale
Émigré, radiation: Geniès-Maurice-André Chaumette, notaire à Mâcon, ex-notaire à Roquemaure (Gard), inscrit dans ce département (AF III 450, plaquette 2666, pièces 23-24).

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 450, plaquette 2666, pièces 1-4. Personnel militaire, à noter: congé absolu à Maxime Ledru, sergent major à la 76e demi-brigade d'infanterie à l'armée de Sambre-et-Meuse, à la demande de son père, de Paris, vétéran ayant cinq enfants aux armées.

AF III 450, plaquette 2666, pièces 25-43. Nomination de commissaires administratifs, Allier à Isère. *Allier*, commissaire central: Sauret[6], ex-haut juré et président de la municipalité de Gannat, remplaçant Rouyer (à noter: lettre de Dalphonse, député aux Anciens, contre Rouyer, responsable de la dénonciation de trente-deux citoyens exécutés par la Commission révolutionnaire de Lyon en nivôse an II, germinal an V; rapport du ministre de la Police générale sur Rouyer et Mioche, commissaire près le tribunal correctionnel de Moulins, 5 prairial an V);- *Cantal*, Massiac: Antoine Lafont, remplaçant Altaroche, élu juge au tribunal civil;- *Isère*, la Côte-Saint-André: Pierre-Antoine Doullu (à noter: lettre de Doullu à Reubell, nivôse an IV; billet du député Charrel sur cette candidature et celle de Joseph Bouvier, notaire à Anjou, comme juge de paix de Chanas, avec note sur la nomination du second le 18 germinal an IV; lettre du député Decomberousse à Barras, sur le remplacement à faire des deux juges de paix de Vienne et du commissaire municipal de la Côte-Saint-André, et la confirmation à donner à Givord, commissaire provisoire de Saint-Priest (auj.: Rhône), et note sur la nomination du dernier à titre définitif le 1er germinal an VI).

---

[1] Ange-Élisabeth-Louis-Antoine Bonnier d'Alco, député de l'Hérault à la Convention, chef de la section diplomatique du Directoire chargé particulièrement des dossiers sur les émigrés (ses dossiers sont inventoriés dans *les Archives du Directoire*), plénipotentiaire français au congrès de Rastatt tué par des soldats autrichiens en l'an VII. On n'a pas de précision sur l'objet de son travail.
[2] Il s'agit de l'ancien membre du Directoire.
[3] Message du 30 floréal reçu le 4 prairial par le Directoire, qui y répond par message du 9 messidor.
[4] Arrêté usurpant le pouvoir de police du tribunal.
[5] Le département n'est pas indiqué: Soligny-la-Trappe (Orne), et non Soligny-les-Étangs (Aube), qui n'était pas chef-lieu de canton.
[6] Étienne Sauret, élu aux Cinq-Cents en l'an VII et alors président du tribunal criminel, dénoncé comme complice des administrateurs centraux royalistes (tome II, 26 fructidor an V), démissionnaire et remplacé par Sébastien Delaire le 11 vendémiaire an VI (tome III). Dans la liste des hauts jurés de l'*Almanach national de l'an V*, Sauret est dit *ci-devant président du tribunal, à Gannat*.

Séance du 9 prairial an V [dimanche 28 mai 1797]

(AF* III 7, folios 182 recto-186 recto; AF III 451, plaquettes 2667 et 2668)[1]

Lois

[Du 9 prairial]: sur le paiement des rentes dues par les hospices civils; annulant, à la demande de Belon et Carré, un arrêté du représentant en mission Paganel du 29 nivôse an II accordant à Bosc la jouissance de la maison de la Trinité de Toulouse[2]; et abrogeant la loi du 21 floréal an IV sauf quant aux étrangers[3] (AF III 451, plaquette 2667, pièces 11-17).

Message des Cinq-Cents

[Du 6 prairial] chargeant le Directoire de faire remettre aux archives de l'administration centrale du Lot la protestation des membres de l'assemblée électorale (mère) tenue dans la maison de la Palonie, apportée à Paris par le président de l'administration centrale (AF III 450, plaquette 2663, pièces 13-15)[4].

Messages aux Cinq-Cents

Rendant compte du produit annuel du droit d'Enregistrement et relevant des erreurs de calcul dans les évaluations discutées aux Cinq-Cents[5]; sur: la vente du domaine de Mousseaux[6] à propos du pavillon en forme de barrière ouvert par l'ex-propriétaire sur l'ancienne clôture de Paris, dont le Directoire demande si la vente est possible; le transfert de la brigade de gendarmerie de Raon-l'Étape du couvent des Cordeliers à celui des Bénédictins[7]; l'installation des écoles centrales de l'Ariège au château de Saint-Girons et de l'Eure au grand séminaire d'Évreux au lieu du collège[8]; et proposant d'attacher un second capitaine et un second lieutenant à chacune des trois cents compagnies de vétérans, à noter: brouillon écrit par Carnot et brouillon d'un rapport de commission des Cinq-Cents (AF III 451, plaquettes 2667, pièces 3-10, 23-25, 27-36, 38 et 2668, pièces 40-43).

Finances

Alignement de la propriété achetée par Louis Haime-Moreaux sur le quai près du pont de Tours, à charge de payer la concession d'une parcelle en longueur sur la terrasse Saint-Julien et d'y supporter l'installation de boutiques lors des foires. Approbation des traitements des membres de la commission

---

[1] Le dossier de la séance du 9 contient, dans AF III 451, plaquette 267, pièce 38, un arrêté du 14 prairial ordonnançant des fonds à la Trésorerie nationale pour le ministre des Finances sur les crédits ouverts par la loi du 13 prairial.

[2] Pierre Paganel, conventionnel de Lot-et-Garonne, était, en l'an II, représentant en mission dans son département, dans le Lot, l'Ariège, la Haute-Garonne et l'Aveyron. Non réélu au Corps législatif, il devint, sous le Directoire, chef de bureau au ministère des Relations extérieures, puis secrétaire général de ce ministère, qualité sous laquelle nous l'avons cité dans *Les Archives du Directoire*, sans l'avoir identifié comme ex-conventionnel. Voir, au 1er germinal, la demande d'affectation de la Trinité de Toulouse à Bosc, entrepreneur de forges.

[3] La loi du 21 floréal an IV, prise après l'échec de la conspiration de Babeuf, interdisait aux étrangers, ainsi qu'aux anciens conventionnels et aux fonctionnaires destitués de résider à Paris, sauf autorisation du Directoire. C'est en application de cette loi qu'étaient prises les autorisations de séjour à Paris que l'on rencontre dans cet inventaire.

[4] Les élections de l'assemblée électorale mère du Lot, désignant Sallèles aux Anciens, et Galtié et Selves aux Cinq-Cents, furent validées par la loi du 27 prairial an V, et invalidées par la loi du 19 fructidor an V qui admit au Corps législatif les députés désignés par l'assemblée scissionnaire, Lachièze aux Anciens, Delbrel et Poncet-Delpech aux Cinq-Cents.

[5] Les recettes de l'Enregistrement pour l'an V avaient été évaluées à cent millions, alors que le Directoire les estime à soixante millions d'après les résultats des premiers mois.

[6] À Paris, sur l'emplacement de l'actuel parc Monceau et du quartier des Batignolles. Le pavillon dont il s'agit est situé sur la clôture du parc Monceau.

[7] À ce dossier est joint par erreur un rapport adressé au ministre des Finances le 22 floréal an V par la division des Domaines nationaux du ministère proposant, sur l'avis du commissaire central des Forêts, de fixer un délai après lequel les religieux des départements réunis ne pourront plus recevoir des bons de retraite, et d'autoriser les rentiers sur les ci-devant États à convertir leurs créances en bons pour l'achat de biens nationaux.

[8] Où elle avait été placée par arrêté du 5 floréal an III de Jacques-Charles Bailleul, député de la Seine-Inférieure à la Convention, chargé de l'application des lois sur l'enseignement dans les départements de l'Ouest.

intermédiaire des pays conquis établie à Bonn, à acquitter sur les contributions de ces pays sans déduction[1], proposés par le général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. Annulation de la réquisition partielle du presbytère de Lambezellec (auj.: commune de Brest) pour la commune, qui peut tenir ses séances dans la chapelle du Rosaire, et maintien de sa soumission par le nommé Peaurain. Adjudication à Louis Thélusson de l'usufruit de la maison de l'émigré de Pons, rue de Provence à Paris, dont il était locataire. Bail du collège de la Marche à Paris à Couesnon, ex-principal de ce collège, à charge d'entretenir la maison d'éducation qu'il y a établie. Refus de reconnaître les habitants de la métairie de la Charbonnière, provenant de l'abbaye de Reigny[2], à Magny, comme propriétaires de celle-ci, et d'annuler leur loyer en grains payé sous l'appellation impropre de champart. Annulation d'un arrêté de l'administration centrale du Mont-Blanc retirant la jouissance de la manufacture de faïence d'Annecy à la société qui la tenait de l'abbaye de Bonlieu (commune de Sallenôves) et attribution de la jouissance de la manufacture à Burnod, l'un des membres de cette société. Vente de bois communaux de Boulaincourt. Indemnités à Blascher, receveur de l'Enregistrement de Cholet, pour dépenses de voyage et de transfert de sa caisse pendant les incursions des Vendéens. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents[3] sur les plaintes des employés du ministère contre les retards de traitements (AF III 451, plaquettes 2667, pièces 1-2, et 2668, pièces 44-50, 52-53 et 58-65).

Guerre

Secours au père de Hoche, habitant à Paris rue [Sainte-] Barbe, porte [Saint-] Denis, dont la pétition à Carnot est jointe, en attendant la liquidation de sa pension par le Corps législatif. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les plaintes des employés de son ministère contre les retards de traitements. Arrêtés sur le personnel militaire, minutes à la section de la Guerre (à noter: promotion du chef de bataillon Baudot, aide de camp de Moreau, chef de brigade, du capitaine Hastrel, employé au cabinet topographique du Directoire, chef de bataillon, et de l'adjudant général Kellermann, fils du général, employé à l'armée d'Italie, chef de brigade; remplacement de Billon, commandant temporaire du château de Joux[4], par Vincent, commandant de Montmédy; suppression des postes de commandants de place temporaires de Dinan et Quiberon). Lettres sur le service militaire, minutes au cabinet topographique: à Moreau[5]; à Bonaparte: annonce de l'annulation par le Directoire de la nomination de Scherer commandant la 8e division militaire à la place de Willot, auquel Bonaparte est invité à désigner lui-même un successeur parmi les généraux de l'armée d'Italie; et à Kellermann: lui annonçant la promotion de son fils (AF III 451, plaquettes 2667, pièces 18-22 et 26, et 2668, pièces 51 et 57).

Intérieur

Annulation de l'arrêté du 16 nivôse an V exceptant les brebis et les béliers de l'autorisation d'exporter des moutons en général vers l'Espagne décidée par la loi du 19 thermidor an IV[6] (AF III 451, plaquette 2668, pièce 54).

Police générale

Radiation de la liste des émigrés, avec maintien sur celle des prêtres déportés, d'Amable-Venant-Joseph Delesaulx, ex-vicaire insermenté de Villers-Outréaux, demande présentée par son frère, de Cambrai (AF III 451, plaquette 2668, pièces 55-56).

---

[1] Sans doute: sans en déduire les frais du montant des contributions levées sur les pays conquis, parce qu'il s'agit d'une dépense d'administration locale.

[2] Ancienne abbaye bénédictine, commune de Vermanton, dans l'Yonne.

[3] Message du 6 prairial reçu le 8. Même observation pour le message sur le même objet transmis au ministre de la Guerre.

[4] Auguste-Nicolas Baudot, futur général. *Six* fait sans doute confusion en le donnant chef de brigade depuis le 29 novembre 1796 et en indiquant qu'il serait devenu aide de camp de Kléber le 28 mai 1797 [9 prairial an V]. Étienne Hastrel de Rivedoux, futur général. Cette mesure est notée dans *Roman d'Amat*. Le fort de Joux, commune de la Cluse-et-Mijoux (Doubs), où le général Toussaint-Louverture mourut prisonnier en 1803.

[5] La minute de cette lettre n'est pas dans le dossier de la séance. Peut-être y a-t-il eu confusion avec l'arrêté concernant le nommé Haine-Moreau à Tours.

[6] L'arrêté du 16 nivôse an V est cité par *Debidour*, tome IV, p. 601. Il avait été pris en confirmation d'un jugement dans les Basses-Pyrénées.

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 451, plaquette 2668, pièce 66. Pensions de victimes de l'explosion de la poudrière de Grenelle le 14 fructidor an II, feuille présentée par le ministre de l'Intérieur.

AF III 451, plaquette 2668, pièces 67-70. Nomination d'Anseaume, ex-député du Calvados à la Législative, commissaire municipal de Saint-Pierre-sur-Dives, remplaçant Flambard des Isles, lié avec des ennemis de la Révolution et en guerre ouverte avec son administration.

Séance du 10 prairial an V [29 mai 1797]

(AF* III 7, folios 186 recto-186 verso; AF III 451, plaquette 2669[1])

Message des Cinq-Cents
[Délibéré le 8 prairial et envoyé le 10] sur la plainte du tribunal criminel du Mont-Terrible contre le général Sibaud, commandant dans le département[2], qui a ordonné à la troupe d'empêcher par la force deux jugements de ce tribunal confirmant ceux du tribunal correctionnel de Delémont levant la saisie de marchandises anglaises, qui n'étaient pas importées en France mais réexportées (AF III 450, plaquette 2666, pièces 5-9, adresses jointes au Corps législatif, au Directoire et au ministre de la Justice).

Messages aux Cinq-Cents
Envoi au Cinq-Cents de plusieurs messages arrêtés dans les dernières séances[3].

Relations extérieures
Instructions particulières à Faypoult, ministre plénipotentiaire à Gênes, après un rapport du ministre sur les troubles anti-français dans cette ville, minute gardée par le ministre[4].

Affaires non citées au procès-verbal
AF III 451, plaquette 2669 (partie du 10 prairial), pièce 5. Feuille de brevets militaires demandés par Masséna (à noter: promotion de Leclerc d'Ostein général de brigade, de Lautour, ex-aide de camp de Masséna, et du chef de bataillon Vabre chefs de brigade[5]).

---

[1] La plaquette 2669 contient cinq pièces datées du 10, puis les 25 premières pièces du dossier de la séance du 11, avec nouvelle numérotation, inventoriées au tome II.
[2] Le général Jean-François Sibot, dit Sibaud, servait à l'armée de Rhin-et-Moselle. *Six* ne lui connaît pas ces fonctions de commandant les troupes du département du Mont-Terrible. Il aurait été réformé le 13 février 1797/ 25 pluviôse an V, arrêté dont nous n'avons pas trace ici, et fut remis en activité le 9 septembre suivant /23 fructidor an V à la 8e division militaire (tome II), comme commandant la division d'Aix-en-Provence suivant cet auteur.
[3] On n'a aucune minute d'envoi des messages arrêtés par le Directoire les jours précédents, dont les minutes sont au contraire datées des jours où ils ont été adoptés.
[4] La minute et le rapport du ministre des Relations extérieures ne sont pas ici.
[5] Il semble bien s'agir de Marc-Antoine Coban, dit Vabre, général d'Empire, qui servait à l'armée d'Italie à la division Masséna en l'an II. Cependant, d'après *Six*, il avait été confirmé comme adjudant général chef de brigade par le Comité de salut public le 2 septembre 1794 /16 fructidor an II, et aurait été admis à servir à la suite du 25e de ligne le 25 mai 1797 / 6 prairial an V, arrêté dont nous n'avons pas trace dans cet inventaire.